

HISTOIRE
DE
WASHINGTON

ET DE LA FONDATION

DE LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS

DU MÊME AUTEUR :

THOMAS JEFFERSON. Étude historique sur la Démocratie américaine, 3^e édition. 1 volume in-8 avec portrait 6 fr.

6233

XIV-59

HISTOIRE DE WASHINGTON

ET DE LA FONDATION
DE LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS.

PAR
CORNELIS DE WITT

PRÉCÉDÉE
D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE SUR WASHINGTON

PAR M. GUIZOT

NOUVELLE ÉDITION REVUE



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE
DIDIER ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1869

Tous droits réservés.



AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.



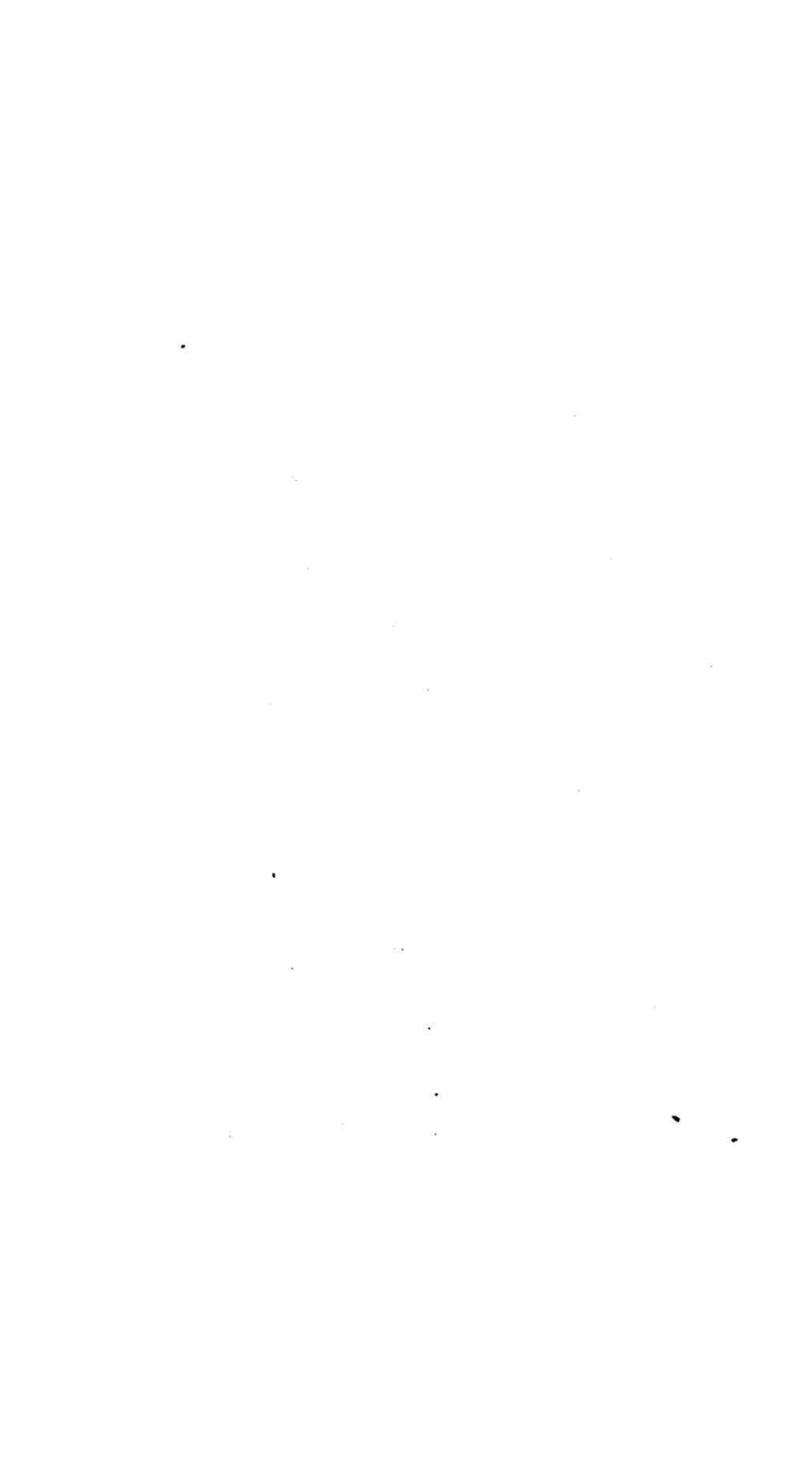
On ne connaît guère en France l'histoire des États-Unis d'Amérique; jamais, cependant, dans un laps de temps si court, tant de personnages et de faits considérables ne se sont produits dans le monde, pleins de grands enseignements pour les peuples et de vif intérêt pour les spectateurs. Voilà une nation qui a vécu à peine les trois quarts d'un siècle, dont la naissance a précédé de peu d'années seulement la Révolution française, et aujourd'hui cette nation marque parmi les premières du monde; les progrès de sa population se comptent par millions, ceux de son commerce et de son industrie par milliards; elle est par ses richesses, par ses institutions libres, par ses vues ambitieuses, pour ses voisins à la fois un objet de séduction et de terreur, pour l'Europe un sujet de préoccupation et d'étonnement mêlé d'inquiétude. Sa fortune n'est pourtant pas une énigme; il suffit, pour la comprendre, de remonter à ses origines, de consulter l'esprit, les actes, les tendances des

hommes qui l'ont fondée, de faire, en un mot, ce que font les politiques américains qui veulent continuer les traditions de leurs pères, il suffit d'étudier et de méditer l'œuvre de Washington.

D'ordinaire, la biographie n'est qu'un des éléments de l'histoire; ici la biographie est l'histoire tout entière. Washington est du petit nombre de ces hommes rares qui dominant et résumant en eux toute une époque. Guerre, constitution, diplomatie, gouvernement, tout, dans sa patrie, a subi sa direction ou son influence; le *gentleman* virginien, le planteur de *Mount-Vernon* fut aussi consulté, aussi écouté que le général en chef ou que le Président de l'Union. *L'Histoire de Washington* est bien réellement *l'Histoire de la fondation de la République des États-Unis*. Le double titre de l'ouvrage que nous publions n'est pas une fantaisie d'auteur; c'est l'expression vraie d'un grand fait.

Il y a environ quinze ans, après que le congrès des États-Unis eut fait publier, sous la direction de M. Sparks, les *Écrits et la correspondance de Washington*, ce fut au plus éminent de nos hommes d'État et de nos historiens que les Américains s'adressèrent pour faire passer dans notre langue et connaître dans notre pays ce précieux recueil. M. Guizot fit alors cette belle *Étude historique sur Washington* qui sert d'introduction au volume que nous offrons aujourd'hui au public. L'ouvrage de M. Cornelis de Witt, écrit sous l'inspiration, nous pouvons dire sous les yeux mêmes de M. Guizot, n'est point une reproduction affaiblie, c'est le complément nécessaire de *l'Étude sur Washington*. M. Cornelis de Witt a raconté ce que M. Guizot avait résumé;

il a développé et mis dans tout leur jour les faits que M. Guizot avait négligés à dessein, ou seulement indiqués dans une *Étude* qui ne voulait pas être complète. Ce n'est point davantage un abrégé de la *Vie de Washington* par M. Sparks, dont la traduction a été publiée dans l'origine à la suite du livre de M. Guizot. Le travail de M. Sparks, si remarquable d'ailleurs par l'exactitude consciencieuse et l'intérêt du récit, mérite assurément la faveur dont il jouit aux États-Unis; mais, écrivant pour des lecteurs familiarisés avec leur histoire nationale, il pouvait n'indiquer que par allusion des faits qui leur étaient parfaitement connus; de ce côté de l'Atlantique, ces allusions risquaient de n'être pas comprises. C'est l'écueil que M. Cornelis de Witt a voulu éviter; il a raconté avec précision tous les événements qui sont nécessaires à l'intelligence du rôle de Washington dans la révolution américaine.





WASHINGTON

ÉTUDE HISTORIQUE.



Deux choses, grandes et difficiles, sont de devoir pour l'homme, et peuvent faire sa gloire : supporter le malheur et s'y résigner avec fermeté ; croire au bien et s'y confier avec persévérance.

Il y a un spectacle aussi beau et non moins salubre que celui d'un homme vertueux aux prises avec l'adversité ; c'est le spectacle d'un homme vertueux à la tête d'une bonne cause et assurant son triomphe.

Si jamais cause fut juste et eut droit au succès, c'est celle des colonies anglaises insurgées pour devenir les États-Unis d'Amérique.

La résistance précéda pour elles l'insurrection.

Leur résistance était fondée en droit historique et sur des faits, en droit rationnel et sur des idées.

C'est l'honneur de l'Angleterre d'avoir déposé, dans le berceau de ses colonies, le germe de leur liberté. Presque toutes, à leur fondation ou à peu près, reçurent des chartes qui conféraient aux colons les franchises de la mère patrie.

Et ces chartes n'étaient point un vain leurre, une lettre morte, car elles établissaient ou admettaient des institutions puissantes qui provoquaient les colons à défendre leurs libertés, et à contrôler le pouvoir en le partageant; le vote des subsides, l'élection des grands conseils publics, le jugement par jurés, le droit de se réunir et de s'entretenir des affaires communes.

Aussi l'histoire de ces colonies n'est-elle que le développement pratique et laborieux de l'esprit de liberté grandissant sous le drapeau des lois et des traditions du pays. On dirait l'histoire de l'Angleterre elle-même.

Ressemblance d'autant plus éclatante que les colonies d'Amérique, la plupart du moins et les plus considérables, furent fondées ou prirent leur principal accroissement précisément à l'époque où l'Angleterre préparait ou soutenait déjà, contre les prétentions du pouvoir absolu, ces fiers combats qui devaient lui valoir l'honneur de donner au monde le premier exemple d'une grande nation libre et bien gouvernée.

De 1378 à 1704, sous Elizabeth, Jacques I^{er}, Charles I^{er}, le Long Parlement, Cromwell, Charles II, Jacques II, Guillaume III et la reine Anne, les chartes de la Virginie, du Massachusetts, du Maryland, de la Caroline, du

New-York, furent tour à tour reconnues, contestées, restreintes, élargies, perdues, reconquises; incessamment en proie à ces luttes, à ces vicissitudes qui sont la condition, l'essence même de la liberté, car les peuples libres ne sauraient prétendre à la paix, mais à la victoire.

En même temps que des droits légaux, les colons avaient des croyances. Ce n'était pas seulement comme Anglais, mais comme chrétiens qu'ils voulaient être libres, et ils avaient leur foi encore plus à cœur que leurs chartes. Les chartes n'étaient même, à leurs yeux, qu'une émanation et une image bien imparfaite de la grande loi de Dieu, l'Évangile. Leurs droits n'auraient point péri quand les chartes leur auraient manqué. Par le seul élan de leur âme, soutenue de la grâce divine, ils les auraient puisés à une source supérieure et inaccessible à tout pouvoir humain, car ils nourrissaient des sentiments plus hauts que les institutions mêmes dont ils se montraient si jaloux.

On sait comment, au xviii^e siècle, poussée par le progrès de la richesse, de la population, de toutes les forces sociales, et aussi par le cours impétueux de sa propre activité, la pensée humaine tenta la conquête du monde. Les sciences politiques prirent leur essor, et au-dessus des sciences, l'esprit philosophique, superbe, insatiable, aspirant à pénétrer et à régler toutes choses. Sans emportement, sans secousse, plutôt en suivant sa pente qu'en se jetant dans des voies nouvelles, l'Améri-

que anglaise entra dans ce grand mouvement. Les idées philosophiques vinrent s'y associer aux croyances religieuses, les conquêtes de la raison aux possessions de la foi, les droits de l'homme à ceux du chrétien.

C'est une belle alliance que celle du droit historique et du droit rationnel, des traditions et des idées. Les peuples y gagnent en énergie aussi bien qu'en prudence. Quand des faits anciens et respectés dirigent l'homme sans l'asservir, et le contiennent en le soutenant, il peut avancer et s'élever sans courir le risque de se laisser emporter au vol téméraire de son esprit, pour aller se briser sur des écueils inconnus, ou s'engourdir de lassitude.

Et lorsque, par une autre alliance encore plus belle et plus salutaire, les croyances religieuses se marient, dans l'esprit même de l'homme, au progrès général des idées, et la liberté de la raison à la fermeté de la foi, c'est alors que les peuples peuvent-se confier aux institutions les plus hardies. Car les croyances religieuses sont d'un inappréciable secours au bon gouvernement des affaires humaines : pour se bien acquitter de sa tâche en ce monde, l'homme a besoin de la regarder d'en haut ; si son âme n'est qu'au niveau de ce qu'il fait, il tombe bientôt au-dessous et devient incapable de l'accomplir dignement.

Tel était, dans les colonies anglaises, l'heureux état de l'homme et de la société lorsque, par une arrogante agression, l'Angleterre entreprit de disposer, sans leur aveu, de leur fortune et de leur destinée.

L'agression n'était pas nouvelle, ni tout à fait arbitraire; elle avait aussi ses fondements historiques, et pouvait se croire quelque droit.

C'est le grand art social d'accorder les pouvoirs divers, en assignant à chacun sa sphère et sa mesure : accord toujours douteux et agité, mais qui peut cependant être obtenu, par la lutte même, au degré qu'exige impérieusement l'intérêt public.

Il n'est pas donné aux sociétés naissantes d'atteindre à ce difficile résultat. Non qu'aucun pouvoir essentiel y soit jamais absolument méconnu et aboli : tous les pouvoirs au contraire y existent et s'y manifestent, mais confusément, chacun pour son compte, sans lien nécessaire ni juste proportion, et de façon à amener, non la lutte qui conduit à l'accord, mais le désordre qui rend la guerre inévitable.

Dans le berceau des colonies anglaises, à côté de leurs libertés et consacrés par les mêmes chartes, trois pouvoirs différents se rencontraient : la couronne, les propriétaires fondateurs, compagnies ou individus, et la mère patrie. La couronne, en vertu du principe monarchique, avec ses traditions venues de l'Église et de l'Empire. Les propriétaires fondateurs à qui était faite la concession du territoire, en vertu du principe féodal qui attache à la propriété une part considérable de la souveraineté. La mère patrie, en vertu du principe colonial qui, de tous temps et chez tous les peuples, par une liaison naturelle de faits et d'idées, a attribué à la

métropole un grand empire sur les populations sorties de son sein.

Dès l'origine, et dans les événements comme dans les chartes, la confusion fut extrême entre ces pouvoirs, tour à tour dominants ou abaissés, unis ou divisés, tantôt protégeant, l'un contre l'autre, les colons et leurs franchises, tantôt les attaquant de concert. Au sein de cette confusion et de ces vicissitudes, ils trouvaient tous des titres à invoquer, des faits à alléguer à l'appui de leurs actes ou de leurs prétentions.

Au milieu du xvii^e siècle, quand le principe monarchique succomba en Angleterre avec Charles I^{er}, on put croire un moment que les colonies en profiteraient pour s'affranchir de son empire. Quelques-unes, en effet, le Massachusetts surtout, peuplé de fiers puritains, se montrèrent disposées, sinon à rompre tout lien avec la métropole, du moins à se gouverner seules et par leurs propres lois. Mais le Long Parlement, au nom du principe colonial, et aussi en vertu des droits de la couronne dont il héritait, maintint, avec modération, la suprématie britannique. Cromwell, héritier, à son tour, du Long Parlement, exerça le pouvoir avec plus d'éclat, et par une protection habile et ferme, prévint ou réprima dans les colonies, royalistes ou puritaines, toute velléité d'indépendance.

Ce fut pour lui une œuvre facile. Les colonies, à cette époque, étaient faibles et divisées. La Virginie, vers 1640, ne comptait que trois ou quatre mille habitants, et

en 1660, à peine trente mille¹. Le Maryland en avait au plus douze mille. Dans ces deux provinces, le parti royaliste dominait, et il accueillit avec joie la restauration. Dans le Massachusetts, au contraire, l'esprit général était républicain; les régicides fugitifs, Goffe et Whalley, y trouvèrent faveur et protection; et lorsque l'administration locale se vit obligée de faire proclamer Charles II, elle interdit le même jour toute réunion bruyante, toute fête, même de boire à la santé du roi.

Il n'y avait encore là ni l'unité morale, ni la force matérielle qu'exige la fondation d'un État.

Après 1688, lorsque l'Angleterre fut en possession définitive d'un gouvernement libre, ses colonies en ressentirent peu les bienfaits. Les chartes, que Charles II et Jacques II avaient abolies ou mutilées, ne leur furent qu'incomplètement rendues. La même confusion régna, les mêmes luttes éclatèrent entre les pouvoirs. La plupart des gouverneurs, venus d'Europe, dépositaires passagers des prérogatives et des prétentions royales, les déployaient avec plus de hauteur que de force, dans une administration en général incohérente, tracassière, peu efficace, souvent avide, plus préoccupée de ses propres querelles que des intérêts du pays.

Ce n'était plus d'ailleurs à la couronne seule, mais à la couronne et à la métropole réunies que les colonies avaient affaire. Leur souverain réel n'était plus le roi,

¹ Marshall, *Vie de Washington* (trad. franç. Paris, 1857), t. I, p. 89, 91, 99.—Bancroft, *History of the United States* (5^e édit. Boston, 1839), t. I, p. 210, 232, 265.



mais le roi et le peuple de la Grande-Bretagne, représentés et confondus dans le parlement. Et le parlement regardait presque les colonies du même œil, et tenait à leur sujet le même langage qu'affectaient naguère, envers le parlement lui-même, ces rois qu'il avait vaincus.

Un sénat aristocratique est le plus intraitable des maîtres. Tous y possèdent le pouvoir suprême, et nul n'en répond.

Cependant les colonies croissaient rapidement en population, en richesse, en force au dedans, en importance au dehors. Au lieu de quelques établissements obscurs, uniquement occupés d'eux-mêmes et à peine en état de maintenir leur propre vie, un peuple se formait, dont l'agriculture, le commerce, les entreprises, les relations prenaient place dans le monde. Inhabile à le bien gouverner, la métropole n'avait ni le loisir, ni la volonté perverse de l'opprimer absolument. Elle le gênait et l'offensait sans l'arrêter.

Et les esprits se développaient, les cœurs s'élevaient avec la fortune du pays. Par une dispensation admirable de la Providence, il y a, entre l'état général de la patrie et la disposition intérieure des citoyens, un lien mystérieux, un retentissement obscur mais assuré, qui unit leurs progrès comme leurs destinées, et fait que l'agriculteur dans ses champs, le négociant dans son comptoir, l'ouvrier même dans son atelier, deviennent plus confiants et plus fiers à mesure que la société, au

sein de laquelle ils vivent, grandit et se fortifie. Dès 1692, la cour générale du Massachusetts décrétait : « qu'aucune imposition ne pouvait être levée sur les sujets de S. M. dans les colonies sans le consentement du gouverneur, du conseil, et des représentants rassemblés en cour générale ¹. » En 1704, l'assemblée législative du New-York renouvelait les mêmes déclarations ². Le gouvernement britannique les repoussait tantôt par son silence, tantôt par ses actes, toujours un peu indirects et réservés. Les colons se taisaient souvent à leur tour, et ne réclamaient pas toutes les conséquences de leurs principes. Mais les principes se répandaient dans la société coloniale, en même temps que les forces vouées, un jour à venir, à leur service et à leur triomphe.

Aussi, quand ce jour arriva, quand le roi George III et son parlement, plutôt par orgueil et pour empêcher la prescription du pouvoir absolu que pour en recueillir les fruits, prétendirent taxer les colonies sans leur consentement, un parti nombreux, puissant, ardent, le parti national, se leva soudain, prêt à résister au nom du droit et de l'honneur du pays.

Question de droit et d'honneur en effet, non de bien-être et d'intérêt matériel. Les taxes étaient légères et n'imposaient aux colons nulle souffrance. Mais ils étaient de ceux à qui les souffrances de l'âme sont les plus amères, et qui ne goûtent le repos qu'au sein de l'hon-

¹ Story, *Commentaries on the constitution of the United States*, (Boston, 1833), t. I, p. 62.

² Marshall, *Vie de Washington*, t. I, p. 310.

neur satisfait : « De quoi s'agit-il et sur quoi disputons-nous? Est-ce sur le paiement d'une taxe de six sols par livre de thé comme trop lourde? Non, c'est le droit seul que nous contestons¹. » Tels étaient, au début de la querelle, le langage de Washington lui-même et le sentiment public. Sentiment vraiment politique aussi bien que moral, et qui prouve autant de jugement que de vertu.

C'est un spectacle salubre à contempler que celui des nombreuses réunions publiques qui se formèrent à cette époque dans les colonies; réunions locales ou générales, accidentelles ou permanentes, chambres des bourgeois, des représentants, conventions, comités, congrès. Des hommes de dispositions fort diverses s'y rencontraient : les uns pleins de respect et d'attachement pour la mère patrie; les autres passionnément préoccupés de cette patrie américaine qui naissait sous leurs yeux et par leurs mains; ceux-là affligés et inquiets, ceux-ci ardents et confiants : mais tous dominés, unis par un même sentiment de dignité, une même résolution de résistance; laissant librement éclater la variété de leurs idées et de leurs impressions, sans qu'il en résultât entre eux aucun déchirement profond ni durable; se respectant au contraire dans leur liberté réciproque, et traitant ensemble la grande affaire du pays avec ces égards consciencieux, cet esprit de ménagement et de

¹ Washington à Bryan Fairfax; *Washington's Writings* (édition américaine, Boston, 1834), t. II, p. 592.

justice qui assurent le succès et le font moins chèrement acheter. En juin 1775, le premier congrès, réuni à Philadelphie, se disposait à publier une déclaration solennelle pour justifier la prise d'armes. Deux députés, l'un de la Virginie, l'autre de la Pensylvanie, Jefferson et Dickinson, faisaient partie du comité chargé de la rédiger : « Je préparai, raconte Jefferson lui-même, un projet de déclaration. M. Dickinson le trouva trop fort. Il conservait l'espoir de la réconciliation avec la mère patrie, et il n'y voulait pas nuire par des paroles offensantes. C'était un si honnête homme, et si capable, que ceux-là même qui ne partageaient pas ses scrupules avaient pour lui de grands égards. Nous le priâmes de prendre le projet et de le refondre de telle sorte qu'il pût l'approuver. Il prépara une rédaction toute nouvelle, ne conservant de la première que les quatre derniers paragraphes et la moitié du paragraphe précédent. Nous l'approuvâmes, et en fîmes le rapport au congrès, qui l'adopta..., donnant ainsi une marque signalée de son estime pour M. Dickinson, et de son extrême désir de ne pas marcher trop vite pour aucune portion respectable de l'assemblée. L'humilité du projet déplaisait en général, et le plaisir que ressentait M. Dickinson à le voir adopter lui valut seul beaucoup de voix. Après le vote, bien que toute observation fût contraire à l'ordre, il ne put s'empêcher de se lever et d'exprimer sa satisfaction en finissant par dire : « Il n'y a dans ce papier, M. le président, qu'un seul mot que je désapprouve; c'est

le mot *congrès*. » Sur quoi Benjamin Harrison se leva et dit : « Et moi, M. le président, il n'y a dans ce papier qu'un seul mot que j'approuve ; c'est le mot *congrès* ¹. »

Tant d'accord au sein de tant de liberté ne fut point une sagesse éphémère, le bonheur du premier enthousiasme. Pendant près de dix ans que dura la grande lutte, les hommes les plus divers dans le parti national, jeunes et vieux, ardents et modérés, persévérèrent à agir ainsi de concert, les uns assez sages, les autres assez fermes pour prévenir toute rupture. Et lorsque, quarante-six ans plus tard ², après avoir assisté à l'explosion et au violent combat des partis qu'enfanta la liberté américaine, chef lui-même du parti vainqueur, Jefferson retraçait les souvenirs de sa jeunesse, ce n'était pas, à coup sûr, sans une émotion mêlée de plaisir et de regret qu'il y retrouvait ces beaux exemples de modération et d'équité.

C'est un acte bien grave pour de tels hommes, pour tout homme de sens et de vertu, que l'insurrection, la rupture avec l'ordre établi, l'entreprise d'établir un ordre nouveau. Les plus prévoyants n'en mesurent jamais toute la portée. Les plus résolus frémiraient au fond de leur cœur s'ils en savaient tout le péril. L'indépendance n'était pas le dessein prémédité, pas même le vœu des colonies. Quelques esprits pénétrants ou ardents l'entrevoyaient ou la désiraient, au terme de la

¹ *Jefferson's Memoirs* (édit. de Londres, 1829), t. I, p. 9-10.

² M. Jefferson écrivait ses Mémoires en 1821.

résistance légale. Le peuple américain n'y aspirait point et n'y poussait point ses chefs. « Malgré tout ce que vous dites de votre loyauté, vous autres Américains, disait à Franklin, dès 1759, l'illustre lord Camden¹, malgré votre affection tant vantée pour l'Angleterre, je sais qu'un jour vous secouerez les liens qui vous unissent à elle, et vous lèverez le drapeau de l'indépendance. — Nulle idée pareille, répondit Franklin, n'existe et n'entrera jamais dans la tête des Américains, à moins que vous ne les maltraitez bien scandaleusement. — Cela est vrai, et c'est précisément une des causes que je prévois, et qui amèneront l'événement². »

Lord Camden prévoyait bien : l'Amérique anglaise fut scandaleusement maltraitée ; et pourtant en 1774, même en 1775, un an à peine avant la déclaration d'indépendance, et lorsqu'elle devenait inévitable, Washington et Jefferson écrivaient encore :

Washington au capitaine Mackenzie³ :

« On vous enseigne à croire que le peuple du Massachusetts est un peuple de rebelles, soulevés pour l'indépendance, et que sais-je ? Permettez-moi de vous dire, mon bon ami, que vous êtes trompé, grossièrement trompé.... Je puis vous attester comme un fait que l'indépendance n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette colonie, ni d'aucune autre sur le continent, séparément

¹ Il s'appelait à cette époque M. Pratt.

² *Washington's Writings*, t. II, p. 495.

³ 9 octobre 1774. *Washington's Writings*, t. II, p. 400

ou collectivement. Mais en même temps, vous pouvez compter qu'aucune d'elles ne se soumettra jamais à la perte de ces privilèges, de ces droits précieux qui sont essentiels au bonheur de tout État libre, et sans lesquels la liberté, la propriété, la vie, sont dépourvues de toute sécurité. »

*Jefferson à M. Randolph*¹ :

Croyez-moi, mon cher monsieur, il n'y a pas, dans tout l'empire britannique, un homme qui chérisse plus cordialement que je ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne. Mais, par le Dieu qui m'a créé, je cesserai d'exister plutôt que d'accepter cette union aux termes que propose le parlement. Et en ceci, je crois exprimer les sentiments de l'Amérique. Nous ne manquons ni de motifs, ni de pouvoir pour déclarer et soutenir notre séparation. C'est la volonté seule qui manque; et elle grandit peu à peu sous la main de notre roi. »

George III, en effet, compromis et courroucé, soutenait, excitait même dans la lutte ses ministres et le parlement. En vain des pétitions nouvelles lui arrivaient, toujours loyales et respectueuses sans hypocrisie; en vain son nom était toujours rappelé et recommandé à Dieu, selon l'usage, dans les solennités religieuses. Il ne tenait compte ni des prières qui s'adressaient à lui, ni de celles qui s'élevaient au ciel pour lui; et la guerre se poursuivait par son ordre, malhabilement, sans effort

¹ 29 novembre 1775. *Jefferson's Memoirs and correspondence*, t. I, p. 152.

puissant ni bien combiné, mais avec cette obstination dure et hautaine qui détruit dans les cœurs l'affection comme l'espérance.

Évidemment ce jour était venu où le pouvoir perd son droit à la fidélité, où naît pour les peuples celui de se protéger eux-mêmes par la force, ne trouvant plus, dans l'ordre établi, ni sûreté, ni recours. Jour redoutable et inconnu, que nulle science humaine ne saurait prévoir, que nulle constitution humaine ne peut régler, qui pourtant se lève quelquefois, marqué par la main divine. Si l'épreuve qui commence alors était absolument interdite, si du point mystérieux où il réside, ce grand droit social ne pesait pas sur la tête des pouvoirs même qui le nient, depuis longtemps le genre humain, tombé sous le joug, aurait perdu toute dignité comme tout bonheur.

Une autre condition, essentielle aussi, ne manquait pas non plus à la légitimité de l'insurrection des colonies anglaises. Il y avait pour elles chance raisonnable de succès.

Aucune main forte ne dirigeait en ce moment la politique de l'Angleterre. Le cabinet de lord North était médiocre d'esprit et de cœur. Le seul homme supérieur du pays, lord Chatham, était dans l'opposition.

Les temps de la grande tyrannie étaient passés. Les proscriptions, les cruautés militaires et judiciaires, la dévastation générale et systématique, ces mesures terribles, ces souffrances atroces que naguère encore, au

cœur même de l'Europe, dans une cause bien aussi juste, les Hollandais avaient eues à subir, n'auraient pas été tolérées, au xviii^e siècle, par les spectateurs de la lutte américaine, ne venaient plus même à la pensée des acteurs les plus acharnés.

Un parti puissant, des voix éloquents s'élevaient au contraire sans relâche, au sein même du parlement britannique, à l'appui des colonies et de leurs droits. Gloire admirable du gouvernement représentatif, qui assure des défenseurs à toutes les causes, et fait pénétrer, dans l'arène de la politique, les garanties instituées pour le sanctuaire des lois.

L'Europe, d'ailleurs, ne pouvait assister impassible à un tel débat. Deux grandes puissances, la France et l'Espagne, avaient contre l'Angleterre, en Amérique même, des injures récentes et des pertes graves à venger. Deux puissances de grandeur nouvelle, la Russie et la Prusse, étalaient, pour les maximes libérales, une sympathie un peu fastueuse, mais intelligente, et se montraient disposées à saisir l'occasion de décrier l'Angleterre ou de lui nuire, au nom même de la liberté. Une république naguère glorieuse et redoutée, encore riche et honorée, la Hollande, ne pouvait manquer de prêter à l'Amérique, contre une ancienne rivale, ses capitaux et son crédit. Enfin, parmi les puissances d'ordre inférieur, toutes celles à qui leur situation rendait le despotisme maritime de l'Angleterre nuisible et odieux, Naples, la Toscane, Gènes, devaient ressentir,

pour le nouvel État, une bienveillance timide peut-être et sans prompt effet, utile pourtant et encourageante.

Par la fortune la plus rare, tout se réunissait donc, tout concourait en faveur des colonies insurgées. Leur cause était juste, leur force déjà grande, leurs dispositions morales et prudentes. Sur leur propre sol, les lois et les mœurs, les faits anciens et les idées modernes s'accordaient à les soutenir, à les animer dans leur dessein. De grands alliés se préparaient pour elles en Europe. Dans les conseils mêmes de la métropole ennemie, elles avaient de puissants appuis. Jamais, dans l'histoire des sociétés humaines, le droit nouveau et contesté n'avait obtenu tant de faveur, ni engagé le combat avec tant de chances de succès.

Et pourtant que d'obstacles a rencontré l'entreprise ! que d'efforts, que de maux elle a coûtés à la génération chargée de l'accomplir ! combien de fois elle a paru, elle a été réellement sur le point d'échouer !

Dans le pays même, parmi ce peuple en apparence et quelque temps en effet si unanime, l'indépendance, une fois déclarée, rencontra bientôt des adversaires nombreux et actifs. En 1774, à peine les premiers coups de fusil avaient été tirés à Lexington, au milieu de l'enthousiasme général, déjà un corps de troupes du Connecticut était nécessaire pour soutenir, dans New-York, le parti républicain contre les tories ou loyalistes, non que les partisans de la mère patrie acceptaient

hautement¹. En 1775, New-York envoyait en effet à l'armée anglaise, sous les ordres du général Gage, d'importants renforts². En 1776, lorsque le général Howe arriva sur les côtes de la même province, une foule d'habitants firent éclater leur joie, renouvelèrent leur serment de fidélité à la couronne, et prirent les armes en sa faveur³. Les dispositions étaient les mêmes dans le New-Jersey, et les corps loyalistes, levés dans ces deux provinces, égalaient en nombre leurs contingents républicains⁴. Au milieu de cette population, Washington lui-même n'était pas en sûreté : un complot fut ourdi pour le livrer aux Anglais, et des hommes de sa garde s'y trouvèrent compromis⁵. Le Maryland et la Géorgie étaient divisés. Dans les Carolines du nord et du sud, en 1776 et 1779, deux régiments loyalistes, l'un de quinze cents, l'autre de sept cents hommes, se formèrent en quelques jours⁶. Contre ces hostilités intérieures, le congrès et les gouvernements locaux usèrent d'abord d'une extrême modération, ralliant les amis de l'indépendance sans se préoccuper de ses adversaires, n'exigeant rien de ceux qui auraient refusé, s'appliquant surtout par des écrits,

¹ Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 151.

² *Ibid.*, p. 198.

³ *Ibid.*, p. 209, 348.

⁴ *Ibid.*, p. 445; Sparks, *Washington's Life*, t. I, p. 261; Marshall, *Vie de Washington*, t. III, p. 55.

⁵ Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 326.

⁶ Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 309; t. III, p. 50; t. IV, p. 111.

des correspondances, des réunions, des commissaires envoyés dans les comtés incertains, à ramener les esprits, à lever les scrupules, à démontrer la justice de leur cause, la nécessité de leurs actes. Car des sentiments sincères et respectables, la fidélité, l'affection, la reconnaissance, le respect des traditions, le goût de l'ordre, étaient surtout l'origine du parti loyaliste et faisaient sa force. Quelque temps on se contenta de le surveiller et de le contenir ; dans quelques districts, on traita même avec lui pour obtenir sa neutralité. Mais le cours des événements, l'imminence du péril, l'urgence des besoins, l'entraînement des passions amenèrent bientôt plus de rigueur. Les arrestations, les exils devinrent fréquents. Les prisons se remplirent. Les confiscations commencèrent. Des comités de sûreté locale disposèrent, sur la notoriété publique, de la liberté de leurs concitoyens. Les excès de la multitude vinrent plus d'une fois s'ajouter aux sévérités arbitraires des magistrats. Un imprimeur de New-York était dévoué aux loyalistes : une troupe de cavaliers, venus du Connecticut dans ce dessein, brisèrent ses presses et enlevèrent ses caractères¹. L'esprit de haine et de vengeance s'alluma. Dans la Géorgie et la Caroline du sud, sur la frontière occidentale du Connecticut et de la Pensylvanie, la lutte des deux partis devint cruelle². Et malgré la légitimité de sa

¹ Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 209.

² *Ibid.*, t. IV, p. 72-78.

cause, malgré la vertueuse sagesse de ses chefs, la république naissante connut les douleurs de la guerre civile.

Des maux et des périls encore plus graves naissaient chaque jour du parti national lui-même. Les motifs de l'insurrection étaient purs, si purs qu'ils ne pouvaient guère suffire longtemps, dans les masses du moins, à l'imperfection humaine. Au nom des droits à maintenir, de l'honneur à sauver, le premier élan fut général. Mais quelle que soit la faveur de la Providence, le travail est rude, le succès est lent dans les grands desseins, et le commun des hommes tombe bientôt épuisé de lassitude ou d'impatience. Ce n'était point pour échapper à quelque atroce tyrannie que les colons s'étaient soulevés; ils n'avaient point, comme jadis leurs ancêtres en fuyant d'Angleterre, les premiers biens de la vie civile à recouvrer, la sûreté de leur personne, la liberté de leur foi. Ils n'étaient excités non plus par aucun mobile personnel et impérieux : point de dépouilles sociales à partager ; point d'ancienne et profonde passion à satisfaire. La lutte se prolongeait sans créer, dans des milliers de familles ignorées, ces intérêts puissants, ces liens grossiers mais robustes qui ont fait si souvent, dans notre vieille et violente Europe, la force comme l'angoisse des révolutions. Chaque jour, presque chaque pas vers le succès, imposaient au contraire de nouveaux efforts, de nouveaux sacrifices : « Je crois, ou du moins j'espère, écrivait Washington, qu'il existe encore parmi nous assez de vertu publique pour que nous nous pri-

vions de tout, excepté de ce qui est absolument nécessaire à la vie, afin d'accomplir notre entreprise¹. » Espérance sublime, et qui méritait d'être récompensée, comme elle l'a été, par le triomphe de la cause, mais qui ne pouvait élever à sa hauteur toute cette population dont le libre concours était la condition et presque le seul moyen de succès. Le découragement, la tiédeur, l'inertie, le désir de se soustraire aux charges, aux fatigues, furent bientôt le mal essentiel, le péril pressant contre lequel les chefs avaient sans cesse à lutter. C'était en effet parmi les chefs, dans les premiers rangs du parti, que se maintenaient l'enthousiasme et le dévouement. Ailleurs, dans les événements analogues, c'est du peuple qu'est venue l'impulsion de la persévérance et du sacrifice. En Amérique, ce sont les classes indépendantes et éclairées qui ont eu à soutenir, à ranimer le peuple dans le grand combat engagé au nom du pays. Dans l'ordre civil, les magistrats, les riches planteurs, les grands négociants, dans l'armée, les officiers se montrent constamment les plus ardents et les plus fermes; l'exemple vient d'eux comme le conseil, et la population les suit à peine, au lieu de les pousser. « Ne prenez pour officiers que des *gentlemen*, » recommandait Washington après trois ans de guerre² : tant

¹ Washington à Bryan Fairfax : *Washington's Writings*, t. II, p. 395.

² Le 9 janvier 1777, dans ses instructions au colonel George Baylor. *Washington's Writings*, t. IV, p. 269.

il avait éprouvé que ceux-là surtout étaient dévoués à la cause de l'indépendance, et prêts à tout risquer, à tout souffrir pour son succès.

Eux seuls, d'ailleurs, pouvaient suffire, pour leur propre compte du moins, aux charges de la guerre, car l'État n'y pourvoyait point. Nulle armée, peut-être, n'a vécu dans une condition plus dure que l'armée américaine. Presque constamment inférieure en nombre, soumise à une désertion périodique et en quelque sorte légale, appelée à marcher, à camper, à combattre dans un pays immense, à peine peuplé, en partie inculte, à travers de vastes marais, des forêts sauvages, sans magasins de vivres, souvent sans solde pour en acheter et sans pouvoirs pour en requérir; contrainte, en faisant la guerre, de ménager, de respecter les habitants et leurs propriétés comme des troupes en garnison au sein de la paix, elle était en butte à des exigences, en proie à des souffrances inouïes. « Pendant quelques jours, écrivait Washington en 1777, il y a eu presque une famine au camp. Une partie des troupes a été une semaine sans recevoir aucune espèce de viande, et le reste en a manqué pendant trois ou quatre jours. Les soldats sont nus et meurent de faim.... Il y a des personnes qui me blâment d'avoir mis l'armée en quartiers d'hiver, comme si elles croyaient que les soldats sont faits de bois ou de pierre, insensibles au froid et à la neige, et facilement capables, malgré leur petit nombre et tous ces désavantages, non-seulement de tenir

en respect des troupes nombreuses, bien équipées, abondamment pourvues, et de les renfermer dans Philadelphie, mais encore de préserver de tout pillage, de toute dévastation, les États de Pensylvanie et de Jersey... Je puis assurer à ces personnes qu'il est plus aisé et beaucoup moins pénible de faire des remontrances dans une chambre bien commode, au coin d'un bon feu, que d'occuper une colline froide et stérile, et de coucher sur la glace, sans vêtements ni couvertures.... Je souffre moi-même extrêmement pour les pauvres soldats, et je déplore du fond du cœur ces misères que je ne puis soulager ni prévenir ¹. »

Le Congrès, auquel Washington avait recours, ne le pouvait guère plus que lui. Sans force pour faire exécuter ses ordres, sans droit même pour rien ordonner en matière d'impôts, réduite à indiquer les besoins et à solliciter les treize États confédérés d'y pourvoir, en présence d'un peuple fatigué, d'un commerce ruiné, d'un papier-monnaie décrié, cette assemblée, ferme pourtant et habile, ne savait et bien souvent ne pouvait rien faire de plus qu'adresser aux États de nouvelles exhortations, et envoyer à Washington de nouveaux pouvoirs, en le chargeant d'obtenir lui-même, des gouvernements locaux, les levées, l'argent, les vivres, tout ce qu'exigeait la guerre.

Washington acceptait cette mission difficile, et il ren-

¹ Washington au président du Congrès; *Washington's Writings*, t. V, p. 199-200.

contrait aussitôt un nouvel obstacle à surmonter, un nouveau péril à conjurer. Aucun lieu, aucun pouvoir central n'avait uni jusque-là les colonies. Fondées et administrées chacune à part, chargées de pourvoir, chacune pour son compte, à leur sûreté, à leurs travaux publics, à leurs plus grandes comme à leurs moindres affaires, elles avaient contracté des habitudes d'isolement, et presque de rivalité, que la métropole ombreuse avait pris soin d'entretenir. L'ambition même et le désir des conquêtes se glissèrent dans leurs rapports, comme entre États étrangers; les plus puissantes tentèrent quelquefois d'envahir ou d'absorber les établissements voisins, et dans le plus pressant de leurs intérêts, dans la défense de leurs frontières contre les sauvages, elles suivaient bien souvent une politique égoïste et s'abandonnaient réciproquement.

Quel problème de réunir tout à coup en faisceau des éléments à ce point séparés, sans les retenir par la violence, et en les laissant libres, de les faire agir de concert, sous l'impulsion d'un pouvoir unique ! Les dispositions individuelles s'y refusaient comme les institutions publiques, les passions comme les lois. Les colonies se défiaient les unes des autres. Toutes se défiaient du congrès, rival nouveau et chancelant des assemblées locales, bien plus encore de l'armée qu'elles regardaient comme dangereuse à la fois pour l'indépendance des États et la liberté des citoyens. En ceci même, les idées nouvelles et savantes s'accordaient avec les instincts populaires.

C'est une des maximes favorites du XVIII^e siècle que le danger des armées permanentes, et la nécessité, pour les pays libres, de combattre et d'atténuer sans relâche leur force, leur influence, leurs mœurs. Nulle part peut-être cette maxime ne fut plus généralement ni plus chaudement adoptée que dans les colonies d'Amérique. Au sein du parti national, les esprits les plus ardents, les plus décidés à soutenir la lutte avec vigueur et jusqu'au bout, étaient aussi les amis les plus ombrageux de la liberté civile, c'est-à-dire ceux qui voyaient l'armée, l'esprit militaire, la discipline militaire, de l'œil le plus hostile et le plus jaloux. En sorte que les obstacles se rencontraient précisément là où l'on venait chercher, où l'on devait espérer les moyens.

Et dans cette armée même, objet de tant de méfiances, régnait l'esprit le plus indépendant, le plus démocratique. Tous les ordres étaient discutés. Tous les corps prétendaient agir pour leur compte et selon leurs convenances particulières. Les troupes des divers États ne voulaient obéir qu'à leurs propres généraux; les soldats qu'à des officiers quelquefois directement choisis, toujours du moins approuvés par eux. Et le lendemain d'une défaite à réparer ou d'une victoire à poursuivre, des régiments entiers se débandaient et se retiraient, sans qu'on pût obtenir d'eux qu'ils attendissent, quelques jours seulement, l'arrivée de leurs successeurs.

Un doute triste et mêlé d'effroi s'élève dans l'âme à la vue de tant et de si douloureuses épreuves infligées à la

révolution la plus légitime, de tant et de si périlleuses chances imposées à la révolution la mieux préparée pour le succès.

Doute injurieux et précipité. L'homme, par orgueil, est aveugle dans son espérance; aveugle, par faiblesse, dans son découragement. La révolution la plus juste, la plus heureuse, met à découvert le mal moral et matériel, toujours si grand, que recèle toute société humaine. Mais le bien ne périt point dans cette épreuve, et dans l'alliage impur auquel elle le condamne; quoique imparfait et mêlé, il conserve son pouvoir comme son droit; s'il domine dans les hommes, il prévaut aussi tôt ou tard dans les événements, et les instruments ne manquent jamais à sa victoire.

Que les États-Unis gardent éternellement une mémoire respectueuse et reconnaissante des chefs de la génération qui a conquis leur indépendance, et fondé leur gouvernement. Franklin, Adams, Hamilton, Jefferson, Madison, Jay, Henry, Mason, Green, Knox, Morris, Pinckney, Clinton, Trumbull, Rutledge; je ne saurais les nommer tous, car au moment où la querelle s'engagea, il y avait dans chaque colonie, et presque dans chaque comté de chaque colonie, quelques hommes déjà honorés de leurs concitoyens, déjà éprouvés dans la défense des libertés publiques, influents par la fortune, le talent, le caractère, fidèles aux anciennes vertus et partisans des lumières nouvelles, sensibles à l'éclat de la civilisation et attachés à la simplicité des mœurs, d'un

cœur fier et d'un esprit modeste, ambitieux et prudents à la fois dans leurs patriotiques désirs : hommes rares, qui ont beaucoup espéré de l'humanité sans trop présumer d'eux-mêmes, et risquèrent pour leur pays plus qu'ils ne devaient recevoir de lui après le triomphe.

C'est à eux, avec la protection de Dieu et le concours du peuple, que le triomphe a été dû. Washington est leur chef.

Il était jeune, bien jeune encore, et déjà une grande attente s'attachait à lui. Employé, comme officier de milice, dans quelques expéditions sur la frontière occidentale de la Virginie, contre les Français et les sauvages, il avait également frappé ses supérieurs et ses compagnons, les gouverneurs anglais et la population américaine. Les premiers écrivaient à Londres pour le recommander aux bontés du roi¹. Les autres, réunis dans les temples pour invoquer sur leurs armes la protection divine, entendaient avec orgueil un prédicateur éloquent, Samuel Davies, s'écrier en célébrant le courage des Virginiens² : « J'ai à vous en signaler un glorieux exemple, cet héroïque jeune homme, le colonel Washington, que la Providence a préservé d'une façon si éclatante, sans doute pour quelque important service qu'il est appelé à rendre à son pays. »

On dit même que, quinze ans plus tard, dans un voyage que fit Washington vers l'ouest, sur les bords

¹ *Washington's Writings*, t. II, p. 97.

² *Washington's Writings*, t. II, p. 475.

de l'Ohio, un vieux chef indien, à la tête de sa tribu, demanda à le voir, disant que jadis, à la bataille de la Monongahela, il avait déchargé plusieurs fois sa carabine sur le commandant virginien, et ordonné à ses hommes d'en faire autant, mais, qu'à leur grande surprise, leurs balles n'avaient produit aucun effet. Convaincu que le colonel Washington était sous la garde du Grand-Esprit, il avait cessé de tirer sur lui, et venait rendre hommage à l'homme qui, par la faveur du ciel, ne pouvait mourir dans la bataille.

Les hommes se plaisent à penser que la Providence leur a laissé entrevoir ses secrets desseins. Le récit du vieux chef circula en Amérique, et devint le sujet d'un drame intitulé : *la Prophétie indienne*¹.

Jamais peut-être cette attente obscure, cette confiance prématurée dans la destinée, je n'ose dire dans la prédestination d'un homme, n'a été plus naturelle que pour Washington, car jamais homme n'a paru, n'a été réellement, dès sa jeunesse et dans ses premières actions, mieux approprié à son avenir et à la cause qu'il devait faire triompher.

Il était planteur, de famille et de goût, et voué à ces intérêts, à ces habitudes, à cette vie agricoles qui faisaient la vigueur de la société américaine. Cinquante ans plus tard, Jefferson, pour justifier sa confiance dans l'organisation absolument démocratique de cette société, disait : « Notre confiance ne peut nous tromper aussi

¹ Le 17 août 1755 : *Washington's Writings*, t. II, p. 89.

longtemps que nous demeurerons vertueux, et nous le serons aussi longtemps que l'agriculture sera notre principale affaire¹. » Dès l'âge de vingt ans, Washington considérait l'agriculture comme sa principale affaire, vivant ainsi en intime sympathie avec les dispositions dominantes, les bonnes et fortes mœurs de son pays.

Les voyages, la chasse, l'exploration des terres lointaines, les relations, amicales ou hostiles, avec les Indiens des frontières, furent les plaisirs de sa jeunesse. Il était de ce tempérament actif et hardi qui se complait dans les aventures et les périls que suscite à l'homme la nature grande et sauvage. Il avait la force de corps, la persévérance et la présence d'esprit qui en font triompher.

Il en ressentait même, à son début dans la vie, une confiance un peu présomptueuse : « Je puis affirmer que je possède une constitution assez robuste pour supporter les plus rudes épreuves, et assez de résolution, je m'en flatte, pour affronter tout ce que peut oser un homme.² »

A ce naturel, la guerre devait convenir bien mieux encore que la chasse ou les voyages. Dès que l'occasion s'en offrit, il s'y porta avec cette ardeur qui, au début de la vie, ne révèle pas toujours la capacité aussi bien que le goût. En 1754, le roi George III se faisait lire, dit-on, une dépêche qu'avait transmise à Londres le gouverneur de la Virginie, et où le jeune major Washington

¹ *Edinburg Review*, juillet 1830, p. 498.

² Washington au gouverneur Dinwiddie; *Washington's Writings*, t. II, p. 29.

terminait le récit de son premier combat par cette phrase : « J'ai entendu siffler les boulets; il y a dans ce son quelque chose de charmant. — Il n'en parlerait pas de la sorte, dit le roi, s'il en avait entendu beaucoup. » Washington était de l'avis du roi; car, lorsque le major de la milice virginienne fut devenu le général en chef des États-Unis, quelqu'un lui ayant demandé s'il était vrai qu'il eût tenu ce propos : « Si je l'ai dit, répondit-il, c'est que j'étais bien jeune¹. »

Mais sa jeune ardeur, en même temps sérieuse et sereine, avait l'autorité de l'âge mûr. Dès le premier jour, il aimait dans la guerre, bien au-dessus du plaisir du combat, ce grand emploi de l'intelligence et de la volonté armées de la force pour un beau dessein, ce mélange puissant d'action humaine et de fortune, qui saisit et transporte les âmes les plus hautes comme les plus simples. Né dans les premiers rangs de la société coloniale, élevé dans les écoles publiques, au milieu de ses compatriotes, il arrivait naturellement à leur tête, car il était à la fois leur supérieur et leur pareil, formé aux mêmes habitudes, habile aux mêmes exercices, étranger, comme eux, à toute instruction élégante, à toute prétention savante, et ne demandant rien pour lui-même, ne déployant que pour le service public cet ascendant qu'un esprit pénétrant et sensé, un caractère énergique et calme assurent toujours dans une situation désintéressée.

¹ *Washington's Writings*, t. II, p. 39.

En 1754, il entre à peine dans la société et dans la carrière des armes. C'est un officier de vingt-deux ans, qui conduit des bataillons de milice ou correspond avec le représentant du roi d'Angleterre. Ni l'une, ni l'autre relation ne l'embarrasse. Il aime ses compagnons ; il respecte le roi et le gouverneur ; mais ni l'affection ni le respect n'altèrent l'indépendance de son jugement et de sa conduite ; il sait, il voit, avec un admirable instinct d'action et de commandement, par quels moyens, à quelles conditions on peut réussir dans ce qu'il entreprend pour le compte du roi et du pays. Et ces conditions, ces moyens, il les demande, il les impose : à ses soldats, s'il s'agit de discipline, d'exactitude et d'activité dans le service ; au gouverneur, si la question porte sur la solde des troupes, sur les approvisionnements, sur le choix des officiers. Partout, soit que ses idées et ses paroles montent vers le supérieur auquel il rend compte, ou descendent sur les subordonnés qui lui obéissent, elles sont également nettes, pratiques, décisives, également empreintes de cet empire que donnent la vérité et la nécessité à l'homme qui se présente en leur nom.

Washington est, dès cette époque, l'Américain éminent, le représentant fidèle et supérieur de son pays, l'homme qui le comprendra et le servira le mieux, soit qu'il s'agisse de traiter ou de combattre pour lui, de le défendre ou de le gouverner.

Ce n'est pas l'événement seul qui l'a révélé. Ses contemporains le pressentaient : « Votre santé et votre for-

lune sont le toast de toutes les tables, » lui écrivait dès 1756 le colonel Fairfax, son premier patron¹. En 1759, élu pour la première fois à la chambre des bourgeois de Virginie, au moment où il prenait place dans la salle, l'orateur, M. Robinson, lui exprima en termes vifs et brillants la reconnaissance de l'assemblée pour les services qu'il avait rendus à son pays. Washington se leva pour remercier de tant d'honneur; mais tel était son trouble qu'il ne put prononcer une parole; il rougissait, balbutiait, tremblait; l'orateur vint à son secours: « Asseyez-vous, M. Washington, lui dit-il; votre modestie égale votre valeur, et cela surpasse toute la puissance de parole que je puis posséder². » Enfin, en 1774, à la veille de la grande lutte, en sortant du premier congrès formé pour la préparer, Patrick Henry, l'un des plus ardents républicains de l'Amérique, répondait à ceux qui lui demandaient quel était le premier homme du congrès: « Si vous parlez d'éloquence, M. Rutledge, de la Caroline du sud, est le plus grand orateur; mais si vous parlez de solide connaissance des choses et de jugement sain, le colonel Washington est incontestablement le plus grand homme de l'assemblée³. »

Pourtant, éloquence même à part, Washington n'avait point ces qualités brillantes, extraordinaires, qui frappent, au premier aspect, l'imagination humaine. Ce n'était point un de ces génies ardents, pressés d'éclater,

¹ *Washington's Writings*, t. II, p. 145.

² Sparks, *Washington's Life*, t. I, p. 107.

³ *Ibid.*, p. 132.

entraînés par la grandeur de leur pensée ou de leur passion, et qui répandent autour d'eux les richesses de leur nature, avant même qu'au dehors aucune occasion, aucune nécessité en sollicite l'emploi. Étranger à toute agitation intérieure, à toute ambition spontanée et superbe, Washington n'allait point au devant des choses, n'aspirait point à l'admiration des hommes. Cet esprit si ferme, ce cœur si haut était profondément calme et modeste. Capable de s'élever au niveau des plus grandes destinées, il eût pu s'ignorer lui-même sans en souffrir, et trouver dans la culture de ses terres la satisfaction de ces facultés puissantes qui devaient suffire au commandement des armées et à la fondation d'un gouvernement.

Mais quand l'occasion s'offrit, quand la nécessité arriva, sans effort de sa part, sans surprise de la part des autres, ou plutôt, comme on vient de le voir, selon leur attente, le sage planteur fut un grand homme. Il avait à un degré supérieur les deux qualités qui, dans la vie active, rendent l'homme capable des grandes choses. Il savait croire fermement à sa propre pensée, et agir résolûment, selon ce qu'il pensait, sans en craindre la responsabilité.

C'est surtout la faiblesse des convictions qui fait celle des conduites, car l'homme agit bien plus en vertu de ce qu'il pense que par tout autre mobile. Dès que la querelle s'éleva, Washington fut convaincu que la cause de son pays était juste, et qu'à une cause si juste, dans un

pays déjà si grand, le succès ne pouvait manquer. Pour conquérir l'indépendance par la guerre, il fallut neuf ans; pour fonder le gouvernement par la politique, dix ans. Les obstacles, les revers, les inimitiés, les trahisons, les erreurs et les langueurs publiques, les dégoûts personnels abondèrent, ainsi qu'il arrive, sous les pas de Washington, dans cette longue carrière. Pas un moment sa foi et son espérance ne furent ébranlées. Dans les plus mauvais jours, quand il avait à se défendre de sa propre tristesse, il disait : « Je ne puis pas ne pas espérer et croire que le bon sens du peuple prévaut à la fin sur ses préjugés.... Je ne saurais penser que la Providence ait tant fait pour rien.... Le grand souverain de l'univers nous a conduits trop longtemps et trop loin sur la route du bonheur et de la gloire, pour nous abandonner au milieu. Par notre folie et notre mauvaise conduite, nous pouvons de temps à autre nous égarer; mais j'ai cette confiance qu'il reste en nous assez de bon sens et de vertu pour que nous rentrions dans le droit chemin avant d'être entièrement perdus¹. »

Et plus tard, lorsque de cette France, qui l'avait si bien soutenu pendant la guerre, lui arrivent, pendant sa présidence, des embarras et des périls plus redoutables que la guerre, lorsque l'Europe bouleversée pèse sur lui comme l'Amérique, et étonne son esprit, il sait croire et se confier encore : « La rapidité des révolu-

¹ Washington à Jonathan Trumbull; *Writings*, t. IX, p. 5;—A la Fayette; *Ibid.*, p. 383;—A Benjamin Lincoln; *Ibid.*, p. 392.

tions n'est pas moins surprenante que leur grandeur. Comment se termineront-elles ? C'est ce que connaît seul le grand régulateur des événements. Confiant dans sa sagesse et sa bonté, nous pouvons avec sécurité lui en remettre l'issue, sans nous fatiguer à pénétrer ce qui est au delà de la connaissance humaine, prenant seulement soin de nous acquitter du rôle qui nous a été assigné, de telle sorte que la raison et notre conscience nous puissent approuver¹. »

La même énergie de conviction, la même fidélité à son propre jugement, qu'il portait dans l'appréciation générale des choses, l'accompagnaient dans la pratique des affaires. Esprit admirablement libre, plutôt à force de justesse que par richesse et flexibilité, il ne recevait ses idées de personne, ne les adoptait en vertu d'aucun préjugé, mais en toute occasion, les formait lui-même, par la vue simple ou l'étude attentive des faits, sans aucune entremise ni influence, toujours en rapport direct et personnel avec la réalité.

Aussi, quand il avait observé, réfléchi et arrêté son idée, rien ne le troublait ; il ne se laissait point jeter ou entretenir, par les idées d'autrui, ni par le désir de l'approbation, ni par la crainte de la contradiction, dans un état de doute et de fluctuation continuelle. Il avait foi en Dieu et en lui-même : « Si quelque pouvoir sur la terre pouvait, ou si le grand pouvoir au-dessus de la terre voulait élever le drapeau de l'infailibilité en fait

¹ Washington à Henri Knox ; *Writings*, t. XI, p. 70.

d'opinions politiques, il n'y a, parmi les habitants de ce globe, pas un être qui fût plus empressé que moi d'y recourir, aussi longtemps que je resterai le serviteur du public. Mais comme je n'ai trouvé jusqu'ici point de meilleur guide que des intentions droites et un examen attentif des choses, tant que ce sera moi qui veillerai, je me conduirai d'après ces maximes¹. »

C'est qu'il joignait, à cet esprit indépendant et ferme, un grand cœur, toujours prêt à agir selon sa pensée, en acceptant la responsabilité de son action : « Ce que j'admire dans Christophe Colomb, dit Turgot, ce n'est pas d'avoir découvert le nouveau monde, mais d'être parti pour le chercher, sur la foi d'une idée. » Que l'occasion fût grande ou petite, les conséquences prochaines ou éloignées, Washington, convaincu, n'hésitait jamais à se porter en avant, sur la foi de sa conviction. On eût dit, à sa résolution nette et tranquille, que c'était pour lui une chose naturelle de décider des affaires et d'en répondre. Signe assuré d'un génie né pour gouverner ; puissance admirable quand elle s'unit à un désintéressement consciencieux.

Entre les grands hommes, s'il en est qui ont brillé d'un éclat plus éblouissant, nul n'a été soumis à une plus complète épreuve : dans la guerre et dans le gouvernement ; résister, au nom de la liberté et au nom du pouvoir, au roi et au peuple ; commencer une révolution et la finir.

¹ Washington à David Humphreys : *Writings*, t. X, p. 331.

Dès le premier jour, la tâche de Washington se révéla dans son étendue et sa complexité. Pour faire la guerre, il n'eut pas seulement à créer une armée. A cette œuvre déjà si difficile, le pouvoir créateur même manquait. Les États-Unis n'avaient pas plus de gouvernement que d'armée. Le Congrès, pur fantôme, unité mensongère, n'avait pas droit, ne pouvait pas, n'osait pas, ne faisait rien. Washington, de son camp, était obligé, non-seulement de solliciter sans cesse, mais de suggérer les mesures, d'indiquer au congrès ce qu'il avait lui-même à faire pour accomplir son œuvre, pour que tout ne fût pas un vain nom, le Congrès et l'armée. Ses lettres étaient lues en séance, et devenaient le texte des délibérations. Délibérations pleines d'inexpérience, de timidité, de méfiance. On se payait d'apparences et de promesses. On renvoyait aux gouvernements locaux. On redoutait le pouvoir militaire. Washington répondait respectueusement, obéissait, puis insistait, démontrait le mensonge des apparences, la nécessité d'une force réelle pour ce pouvoir dont on lui avait donné le titre, pour cette armée à qui l'on demandait de vaincre. Les hommes intelligents, courageux, dévoués à la cause, ne manquaient point dans cette assemblée si peu exercée à gouverner. Quelques-uns se rendaient au camp, voyaient par eux-mêmes, s'entretenaient avec Washington, rapportaient, à leur retour, l'autorité de leurs observations et de ses conseils. L'assemblée s'éclairait, s'affermissait, prenait confiance en elle-même et dans

son général. Elle décrétait les mesures, elle lui conférait les pouvoirs dont il avait besoin. Il entraît alors en correspondance, en négociation avec les gouvernements locaux, des assemblées aussi, des comités, des magistrats, de simples citoyens, plaçant les faits sous leurs yeux, invoquant leur bon sens, leur patriotisme, mettant à profit, pour le service public, ses amitiés personnelles, ménageant les ombrages démocratiques et les susceptibilités vaniteuses, gardant son rang, parlant de haut, mais sans offense et avec une modération persuasive; merveilleusement habile, au milieu des plus prudents égards pour les faiblesses humaines, à influencer sur les hommes par les sentiments honnêtes et la vérité.

Quand il avait réussi, quand le Congrès d'abord, puis les États divers lui avaient donné ce qu'il fallait pour faire une armée, il n'était pas au terme; l'œuvre de la guerre ne commençait pas encore; l'armée n'existait pas. Là aussi il rencontrait une inexpérience complète, la même absence d'unité, la même passion d'indépendance individuelle, le même conflit des intentions patriotiques et des instincts anarchiques. Là aussi il fallait rallier des éléments discordants, retenir des éléments toujours prêts de se dissoudre, éclairer, persuader, agir par voie de ménagements et d'influence, obtenir enfin, sans compromettre sa dignité ni son pouvoir, l'adhésion morale, le libre concours des officiers, même des soldats.

Alors seulement Washington pouvait agir comme

général et penser à la guerre. Ou plutôt c'était pendant la guerre, au milieu de ses scènes, de ses périls, de ses hasards, qu'il avait à recommencer sans cesse, dans le pays et dans l'armée même, ce travail d'organisation et de gouvernement.

On a mis en doute son mérite militaire.

Il n'en a pas donné, il est vrai, ces preuves éclatantes qui, dans notre Europe, ont fait la renommée des grands capitaines. Opérant avec une petite armée, sur un espace immense, la grande stratégie et les grandes batailles lui sont demeurées forcément étrangères.

Mais sa supériorité reconnue, proclamée par ses compagnons, neuf ans de guerre et le succès définitif sont aussi une preuve, et peuvent bien justifier la gloire. Sa bravoure personnelle était brillante, téméraire même, et il s'y livra plus d'une fois avec un douloureux emportement. Plus d'une fois les milices américaines, saisies de terreur, prirent la fuite, et de braves officiers donnèrent leur vie pour apprendre le courage aux soldats. En 1776, dans une occasion semblable, Washington indigné s'obstina à rester sur le champ de bataille, s'efforçant de retenir les fuyards par son exemple, et même de sa main. « Nous avons fait, écrivait le surlendemain le général Green, une retraite pitoyable et en grand désordre, grâce à la pitoyable conduite de la milice.... Les brigades de Fellows et de Parsons ont pris la fuite devant cinquante hommes, laissant Son Excellence presque seule, à quarante toises de l'ennemi,

et si désespéré de l'infamie des troupes, qu'il cherchait la mort de tout son cœur ¹. »

Plus d'une fois aussi, quand l'occasion lui parut favorable, la hardiesse du général se déploya aussi bien que la bravoure de l'homme. On a appelé Washington le *Fabius américain*, disant que l'art d'éviter les actions, de déjouer l'ennemi, de temporiser, était son talent comme son goût. En 1775, devant Boston, à l'ouverture de la guerre, ce Fabius voulait la terminer d'un seul coup en attaquant brusquement l'armée anglaise, qu'il se flattait de détruire. Trois conseils de guerre successifs le forcèrent de renoncer à son dessein, mais sans ébranler sa conviction, et il en exprima un regret amer ². En 1776, dans l'État de New-York, pendant le froid le plus rigoureux, au milieu d'une retraite, avec des troupes à moitié débandées, et dont la plupart se disposaient à le quitter pour rejoindre leurs foyers, Washington reprit soudain l'offensive, attaqua successivement, à Trenton et à Princeton, les différents corps de l'armée anglaise, et gagna deux batailles en huit jours.

Il savait d'ailleurs quelque chose de plus haut et plus difficile encore que de faire la guerre ; il savait la gouverner. Elle n'était pour lui qu'un moyen, constamment subordonné au but général et définitif, le suc-

¹ *Washington's Writings*, t. IV, p. 94.

² *Washington's Writings*, t. III, p. 82, 127, 259, 287, 290, 291, 292, 297.

cès de la cause, l'indépendance du pays. Lorsque, en 1798, la perspective d'une guerre possible entre les États-Unis et la France vint le troubler à Mount-Vernon, penchant déjà vers la vieillesse et chérissant son repos, il écrivait à son successeur dans le gouvernement de la république, M. Adams : « J'entrevois sans peine que, si nous entrions dans une lutte sérieuse avec la France, la guerre différerait essentiellement de celle où nous étions naguère engagés. Dans celle-ci, le temps, une réserve prudente, laisser l'ennemi s'user jusqu'à ce que nous fussions mieux pourvus d'armes et de troupes disciplinées pour le combattre, c'était là pour nous le plan naturel et sage. Maintenant, si nous avons affaire aux Français, il faudrait les attaquer à chaque pas¹. »

Ce système d'une guerre vive, agressive, qu'à soixante-six ans il se proposait d'adopter, vingt-deux ans auparavant, dans la force de l'âge, ni les conseils de quelques généraux, ses amis, ni les calomnies de quelques autres, ses rivaux, ni les plaintes des États ravagés par l'ennemi, ni les clameurs populaires, ni le désir de la gloire, ni les instances du Congrès lui-même, rien n'avait pu l'y entraîner. « Je connais ma malheureuse position². Je sais qu'on attend beaucoup de moi. Je sais que sans troupes, sans armes, sans munitions, sans rien de ce qu'il faut à un soldat, on ne peut faire à peu près rien. Et, ce qui est bien mortifiant, je sais que je ne puis me justi-

¹ Washington à John Adams, *Writings*, t. XI, p. 309.

² Washington à Joseph Reed, *Writings*, t. III, p. 284.

fier aux yeux du monde qu'en déclarant mes besoins, divulguant ma faiblesse et faisant tort à la cause que je soutiens. Je suis décidé à ne le point faire.... Ma situation m'est quelquefois amère à ce point que, si je ne consultais le bien public plutôt que mon propre repos, j'aurais depuis longlemps tout mis sur un coup de dé.»

Il persista pendant neuf ans. Seulement, lorsque la longueur de la lutte et la lassitude nationale amenaient un découragement trop voisin de l'apathie, il se décidait à frapper un coup, à courir quelque hasard éclatant, pour faire sentir au pays la présence de son armée, et relever un peu les cœurs. Ce fut ainsi qu'en 1777 il livra la bataille de Germantown. Et lorsqu'au milieu de revers patiemment supportés, on lui demandait ce qu'il ferait si l'ennemi avançait toujours, si Philadelphie, par exemple, était pris : « Nous nous retirerons au delà de la rivière Susquehanna, et de là, s'il le faut, dans les montagnes Alleghanys¹. »

A cette patience patriotique, il en joignait une autre, plus méritoire encore. Il voyait sans humeur, sans ombre, les succès de ses lieutenants. Bien plus : dès que le service public le conseillait, il leur en fournissait largement les occasions et les moyens. Désintéressement admirable, rare dans les plus grandes âmes, aussi sage que beau au milieu des susceptibilités envieuses d'une société démocratique, et qui peut-être, il est permis de l'espérer, était accompagné en lui d'une profonde

¹ Sparks, *Washington's Life*, t. I, p. 221.

tranquillité intérieure sur son ascendant et sa gloire.

Quand l'horizon était sombre, quand des échecs répétés, de longues souffrances semblaient compromettre le général, et provoquaient les désordres, les cabales, les insinuations hostiles, bientôt une voix puissante s'élevait, la voix de l'armée qui couvrait Washington de son respect affectueux, et le plaçait en dehors de toutes les plaintes, au-dessus de toutes les inimitiés.

Dans l'hiver de 1777 à 1778, pendant que l'armée était campée à Valley-Forge, en proie aux plus dures épreuves, quelques hommes remuants et déloyaux ourdirent contre Washington une intrigue assez forte, qui pénétra dans le Congrès même. Il y opposa une franchise sévère, disant sans réserve, sans faux ménagements, ce qu'il pensait de ses adversaires, et laissant sa conduite parler pour lui-même. C'était risquer beaucoup dans un tel moment. Mais l'estime publique était si profonde, les amis de Washington, lord Stirling, Lafayette, Green, Knox, Patrick Henry, Henri Laurens, le soutinrent si chaudement, le mouvement d'opinion de l'armée fut si vif qu'il triompha presque sans se défendre. Le principal artisan de la cabale, l'Irlandais Conway, après avoir donné sa démission, se répandait encore contre lui en propos injurieux. Le général Cadwallader s'en indigna; un duel eut lieu, et Conway grièvement blessé, se croyant près de mourir, écrivit à Washington :

« Je me sens en état de tenir la plume quelques

minutes. J'en profite pour vous exprimer mon sincère chagrin d'avoir fait, écrit ou dit quoi que ce soit qui ait pu être désagréable à Votre Excellence. Je touche au terme de ma carrière. La justice et la vérité me poussent à déclarer mes derniers sentiments. Vous êtes à mes yeux le grand, l'excellent homme. Puissiez-vous jouir longtemps de l'amour, de l'estime et de la vénération de ces États dont vous avez soutenu les libertés par vos vertus¹ ! »

En 1779, les officiers d'un régiment du New-Jersey, mal payés de leur solde, chargés de dettes contractées au service, inquiets pour leur sort à venir et celui de leurs familles, déclarèrent officiellement à l'assemblée de cet État qu'ils donneraient leur démission en masse s'ils n'étaient mieux traités. Washington les blâma sévèrement, et leur demanda de retirer leur déclaration. Ils persistèrent. « Nous avons toujours été et nous sommes encore prêts à marcher avec notre régiment, et à nous acquitter de nos devoirs aussi longtemps qu'il le faudra pour que l'assemblée législative puisse nous faire remplacer. Mais nous ne donnerons pas un jour de plus. Nous supplions Votre Excellence d'être persuadée que nous connaissons la grandeur de ses vertus et de ses talents, que nous avons toujours exécuté ses ordres avec joie, que nous aimons le métier des armes, que nous aimons notre patrie. Mais quand la patrie manque de

¹ *Washington's Writings*, t. V, p. 517.

justice au point d'oublier ceux qui la servent, il est du devoir de ceux-ci de se retirer¹. »

Ainsi le respect pour Washington éclatait jusque dans les cabales ourdies contre lui, et se mêlait à la désobéissance même.

Dans l'état de détresse et de dislocation où retombait sans cesse l'armée américaine, l'influence personnelle de Washington, l'affection qu'on lui portait, le désir d'imiter son exemple, la crainte de perdre son estime, ou seulement de l'affliger, doivent être comptés au nombre des principales causes qui retinrent sous les drapeaux beaucoup d'hommes, officiers et soldats, ranimèrent leur zèle et formèrent entre eux cet esprit de corps militaire, cette amitié des camps, grande force et noble compensation d'une profession si rude.

C'est le privilège, souvent corrompue, des grands hommes d'inspirer l'affection et le dévouement sans les ressentir. Washington échappa à ce vice de la grandeur. Il aimait ses compagnons, ses officiers, son armée. Ce n'était pas seulement par justice, par devoir, qu'il s'inquiétait de leurs maux et prenait en main leurs intérêts avec un zèle infatigable. Il leur portait un sentiment vraiment tendre, empreint de compassion pour ce qu'il leur avait vu souffrir et de reconnaissance pour l'attachement qu'ils lui avaient témoigné. Et lorsque, en 1783, la guerre terminée, à New-York, dans la taverne de France, au moment de se séparer pour toujours, les principaux

¹ Marshall, *Vie de Washington*, t. IV, p. 136.

officiers défilèrent silencieusement devant lui, chacun lui serrant la main au passage, il était lui-même ému et troublé, de cœur et de visage, au delà de ce que semblait comporter la sérénité forte de son âme.

Il ne montra pourtant jamais à l'armée ni faiblesse ni complaisance. Il ne souffrit jamais qu'elle fût, à elle-même, sa première pensée, et ne perdait pas une occasion de lui inculquer cette vérité que la subordination et le dévouement, non-seulement à la patrie, mais au pouvoir civil, étaient sa condition naturelle et son premier devoir.

Il lui en donna, dans trois circonstances solennelles, la plus belle et la plus efficace des leçons, celle de l'exemple. En 1782, il repoussa « avec une grande et douloureuse surprise, » ce sont ses expressions, le pouvoir suprême et la couronne que lui offraient des officiers mécontents¹. En 1783, à l'approche du licenciement, informé qu'un projet d'adresse circulait dans l'armée, et qu'une réunion générale devait avoir lieu pour aviser aux moyens d'obtenir par la force ce que le Congrès refusait malgré la justice, il exprima par un ordre du jour son blâme sévère, convoqua lui-même une autre réunion, y parut, rappela les officiers au sentiment de leur devoir, du bien public, et se retira avant toute délibération, voulant leur laisser à eux-mêmes le mérite d'un retour qui fut en effet prompt et général².

¹ Washington au colonel Lewis Nicola; *Writings*, t. VIII, p. 300.

² Washington au président du Congrès; *Writings*, t. VIII, p. 392-400.

Enfin, en 1784 et 1787, lorsque les officiers en retraite tentèrent de former entre eux, pour conserver quelque lien dans leur dispersion, pour se soutenir mutuellement, eux et leurs familles, l'association des *Cincinnatus*, dès que Washington vit naître, aux seuls mots d'association militaire, d'ordre militaire, la méfiance et le mécontentement de son ombrageuse patrie, malgré son goût personnel pour l'institution, non-seulement il en fit modifier les statuts, mais il en déclina publiquement la présidence et cessa d'y prendre part¹.

Par une coïncidence singulière, vers le même temps, le roi de Suède, Gustave III, interdit aux officiers suédois qui avaient servi dans l'armée française pendant la guerre d'Amérique, de porter l'ordre des *Cincinnatus*, « institution de tendance républicaine, et peu convenable à son gouvernement². »

« Si nous ne pouvons convaincre le peuple que ses craintes sont mal fondées, disait à ce sujet Washington, il faut lui céder dans une certaine mesure³. » Il ne cédait pas, même au peuple, quand l'intérêt public en eût souffert; mais il avait un tact trop juste de l'importance relative des choses pour apporter la même roideur quand des intérêts ou des sentiments privés, même légitimes, étaient seuls en question.

Quand le but de la guerre fut atteint, quand il se

¹ Washington au général Knox; *Writings*, t. IX, p. 26;— A Arthur Saint-Clair; *Ibid.*, p. 127.

² *Washington's Writings*, t. IX, p. 56.

³ Washington à Jonathan Trumbull; *Writings*, t. IX, p. 35.

sépara de ses compagnons d'armes, à côté de son chagrin affectueux, et sous la joie qu'il ressentait à se reposer dans la victoire, un autre sentiment se laisse entrevoir, bien qu'obscur dans son âme et ignoré peut-être de lui-même : le regret de la vie militaire, de cette noble profession à laquelle il avait donné avec tant d'honneur ses plus belles années. Elle plaisait beaucoup à Washington, génie régulier, plus ferme que fécond, juste et bienveillant envers les hommes, mais grave, un peu froid, né pour le commandement plutôt que pour la lutte, aimant dans l'action l'ordre, la discipline, la hiérarchie, et préférant l'emploi simple et puissant de la force, dans une bonne cause, aux complications subtiles et aux débats passionnés de la politique.

« La scène est enfin à son terme.... La veille de Noël au soir, les portes de cette maison ont vu entrer un homme plus vieux de neuf ans que je n'étais quand je les ai quittées.... Je commence à me sentir à l'aise et libre de tout souci public. J'ai quelque peine à secouer ma coutume, en m'éveillant chaque matin, de méditer sur les soins du jour suivant; et ce n'est pas sans surprise qu'après avoir roulé bien des choses dans mon esprit, je découvre que je ne suis plus un homme public, et n'ai plus rien à démêler avec les affaires publiques.... J'espère passer le reste de mes jours à cultiver l'affection des gens de bien, et à pratiquer les vertus domestiques.... La vie d'un agriculteur est de toutes la plus délicieuse. Elle est honorable; elle est amusante, et, avec des soins

judicieux, elle est profitable.... Je ne suis pas seulement retiré des emplois publics, je rentre en moi-même. Je puis promener mes regards dans la solitude, et marcher dans les sentiers de la vie privée avec une vraie satisfaction de cœur. Ne portant envie à personne, je suis décidé à être content de tous, et dans cette disposition, je descendrai doucement le fleuve de la vie, jusqu'à ce que je m'endorme avec mes pères¹. »

Washington, en tenant ce langage, n'exprimait pas seulement une impression momentanée, la jouissance du repos après une longue fatigue, de la liberté après un dur assujettissement. Cette existence active et tranquille de grand propriétaire, ces travaux pleins d'intérêt et exempts de souci, ce pouvoir domestique peu disputé et peu responsable, cette belle harmonie entre l'homme intelligent et la nature féconde, cette hospitalité grave et simple, les nobles plaisirs de la considération et de la bienfaisance obtenus sans effort, c'était bien vraiment là son goût, la préférence constante de son âme. Il eût probablement choisi cette vie. Il en jouissait avec tout ce qu'y peuvent ajouter la reconnaissance publique et la gloire, douces malgré leurs inopportunités.

Toujours sérieux et d'un esprit pratique, il améliorait la culture de ses terres, embellissait son habitation, s'occupait des intérêts locaux de la Virginie, traçait le plan

¹ Washington au gouverneur Clinton ; *Writings*, t. IX, p. 1;— A Lafayette ; *Ibid.*, p. 17;— Au général Knox ; *Ibid.*, p. 21;— A Alexandre Spotswood ; *Ibid.*, p. 323.

de cette grande navigation intérieure, de l'est à l'ouest, qui devait un jour livrer aux États-Unis la moitié du nouveau monde, fondait des écoles, mettait ses papiers en ordre, entretenait une correspondance étendue, et prenait grand plaisir à recevoir sous son toit, à sa table, ses fidèles amis. C'est mon souhait, écrivait-il à l'un d'eux peu de jours après son retour à Mount-Vernon, que l'affection et l'estime mutuelles, qui ont été semées de nos mains et ont grandi dans le tumulte de la vie publique, ne viennent pas se flétrir et mourir dans le calme de la retraite. Nous devrions bien plutôt charmer nos heures du soir en cultivant ces douces plantes et en les développant dans toute leur beauté, avant qu'elles soient transplantées sous un plus heureux climat¹. »

Vers la fin de 1784, M. de la Fayette vint à Mount-Vernon. Washington lui portait une affection vraiment paternelle, la plus tendre peut-être dont sa vie offre la trace. A part les services rendus, l'estime personnelle, l'attrait du caractère, à part même le dévouement enthousiaste que lui témoignait M. de la Fayette, ce jeune gentilhomme élégant, chevaleresque, qui s'était échappé de la cour de Versailles pour apporter aux planteurs d'Amérique son épée et sa fortune, plaisait singulièrement au grave général américain. C'était pour lui comme un hommage rendu, par la noblesse de l'ancien monde, à sa cause et à sa personne, comme un lien entre lui et cette société française si brillante, si spiri-

¹ Washington à Jonathan Trumbull, *Writings*, t. IX, p. 5.

tuelle, si célébrée. Dans sa grandeur modeste, il en était flatté en même temps que touché, et sa pensée s'arrêtait avec une émotion pleine de complaisance sur ce jeune ami, unique dans sa vie, et qui avait tout quitté pour servir près de lui.

« Au moment de notre séparation, lui écrivait-il, sur la route, pendant le voyage, et depuis lors à toute heure, j'ai ressenti tout ce que le cours des ans, une étroite intimité et votre mérite m'ont inspiré d'affection, de considération, d'attachement pour vous. Pendant que nos voitures s'éloignaient l'une de l'autre, je me demandais souvent si c'était pour la dernière fois que je vous avais vu ; et malgré mon désir de dire non, mes craintes répondaient oui. Je rappelais à mon esprit les jours de ma jeunesse, et je trouvais que depuis longtemps ils avaient fui pour ne plus revenir, que je descendais à présent la colline que j'ai gravie pendant cinquante-deux ans ; car je sais que, malgré la force de ma constitution, je suis d'une famille où l'on vit peu, et que je dois m'attendre à reposer bientôt dans le tombeau de mes pères. Ces pensées obscurcissaient pour moi l'horizon, et répandaient un nuage sur l'avenir, par conséquent sur l'espérance de vous revoir. Mais je ne veux pas me plaindre. J'ai eu mon jour¹. »

Malgré ce triste pressentiment et son goût sincère pour le repos, sa pensée se reportait sans cesse sur l'état et les affaires de son pays. On ne se sépare point du

¹ Washington à la Fayette ; *Writings*, t. IX, p. 77.

lieu où l'on a tenu une grande place. « Retiré comme je le suis du monde, écrivait-il en 1786, j'avoue avec franchise que je ne me sens pas un spectateur indifférent¹. » Le spectacle l'affligeait et l'inquiétait profondément. La confédération périssait. Le Congrès, son seul lien, était sans pouvoir, et n'osait pas même user du peu qui lui en était confié. La faiblesse morale des hommes s'ajoutait à la faiblesse politique des institutions. Les États retombaient en proie à leurs inimitiés, à leurs méfiances, à leurs vues étroites et égoïstes. Les traités qui avaient consacré l'indépendance nationale ne recevaient qu'une exécution incomplète et précaire. Les dettes contractées, dans l'ancien et le nouveau monde, n'étaient point payées. Les taxes destinées à y pourvoir ne rentraient point au trésor public. L'agriculture languissait. Le commerce déclinait. L'anarchie se propageait. Dans le pays même, éclairé ou aveugle, qu'on s'en prit au gouvernement ou à l'absence de gouvernement, le mécontentement était général. En Europe, le renom des États-Unis tombait rapidement. On se demandait s'il y aurait jamais des États-Unis. L'Angleterre fomentait le doute, en attendant l'heure d'en profiter.

La douleur de Washington était extrême, pleine d'agitation et d'humiliation, comme s'il eût été encore responsable des événements. « Dieu de bonté, s'écriait-il en apprenant les troubles du Massachusetts, qu'est-ce que

¹ Washington à John Jay; *Writings*, t. IX, p. 189.

l'homme qu'il y ait dans sa conduite tant d'inconsistance et de manque de foi ? C'était hier que nous versions notre sang pour obtenir les constitutions sous lesquelles nous vivons, des constitutions de notre choix, de notre main ! Et maintenant nous tirons l'épée pour les renverser ! La chose est si inconcevable que j'ai peine à la croire réelle, et à me persuader que je ne suis pas sous l'illusion d'un songe¹... En formant notre confédération, nous avons eu probablement trop bonne opinion de la nature humaine. L'expérience nous apprend que, sans l'intervention d'un pouvoir coercitif, les hommes n'adoptent et n'exécutent pas les mesures les mieux calculées pour leur propre bonheur... Du point élevé où nous étions parvenus, être tombés si bas, quelle mortification² ! En pleurant, comme je l'ai souvent fait avec le plus amer chagrin, la mort de notre pauvre ami le général Green, je me suis demandé naguère s'il n'aurait pas mieux aimé lui-même sortir ainsi de ce monde, plutôt que d'assister aux scènes que, trop probablement, ses compatriotes auront à déplorer³.»

Cependant, à ce patriotique chagrin, le cours des événements, le progrès de la raison publique mêlaient aussi l'espérance ; cette espérance pleine d'inquiétude et de travail, la seule que permette aux esprits élevés l'imperfection si profonde des affaires humaines, mais qui suffit à soutenir leur courage. Dans toute la confédé-

¹ Washington à David Humphreys ; *Writings*, t. IX, p. 221.

² Washington à John Jay ; *Writings*, t. IX, p. 167.

³ Washington à Henri Knox ; *Writings*, t. IX, p. 226.

ration, le mal était senti, le remède entrevu. Les jalou-sies d'États, les intérêts locaux, les anciennes habitudes, les préjugés démocratiques répugnaient beaucoup aux sacrifices que devait leur imposer une organisation plus haute et plus forte du pouvoir central. Pourtant l'esprit d'ordre et d'union, l'amour de la patrie américaine, le regret de la voir descendre dans l'estime du monde, le dégoût des agitations subalternes, interminables et stériles de l'anarchie, l'évidence de ses maux, l'intelligence de ses périls, toutes les idées justes, tous les sentiments nobles qui remplissaient l'âme de Washington se répandaient, s'accréditaient, préparaient un meilleur avenir. Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis la paix qui avait sanctionné la conquête de l'indépendance, lorsqu'une Convention nationale, amenée par l'instinct public, se réunit à Philadelphie, avec la mission de réformer le gouvernement fédéral. Ouverte le 14 mai 1787, elle choisit le même jour Washington pour son président. Du 14 mai au 17 septembre, délibérant tous les jours, à huis clos et sous les inspirations les plus sensées comme les plus pures qui aient jamais présidé à une telle œuvre, elle fit la Constitution qui régit depuis cinquante ans les États-Unis d'Amérique. Le 30 avril 1789, au même moment où s'ouvrait à Paris l'Assemblée constituante, Washington, élu par un suffrage unanime, jurait, comme président de la république, de garder et mettre en vigueur la Constitution qui venait de naître, en présence des grands pouvoirs qu'elle avait créés.

Jamais homme n'est monté au faite par un plus droit chemin, ni en vertu d'un vœu plus universel, ni avec une influence plus étendue et plus acceptée. Il hésita beaucoup. En quittant le commandement de l'armée, il avait hautement annoncé et s'était sincèrement promis qu'il vivrait en paix, étranger aux affaires publiques. Changer ses desseins, sacrifier ses goûts et son repos, pour un succès très-incertain, peut-être pour être taxé d'inconséquence et d'ambition, c'était pour lui un immense effort. Le congrès tarda à se réunir; l'élection de Washington à la présidence, bien que connue, ne lui était pas encore officiellement annoncée: « Pour moi, écrivait-il à son ami Henri Knox, ce délai peut être comparé à un sursis. Je vous le dis en confidence, car auprès du monde j'obtiendrais peu de crédit; tous mes pas vers le siège du gouvernement seront accompagnés de sentiments assez semblables à ceux d'un condamné qui marche vers le lieu de son supplice; tant il me répugne, vers le soir d'une vie consumée presque tout entière dans les soucis publics, de quitter une demeure paisible pour me plonger dans un océan de difficultés, sans ce degré de savoir-faire politique, et sans ces talents, ces inclinations qui sont nécessaires pour tenir le gouvernail¹. » Le message arriva; il partit. « Aujourd'hui 16 avril, à dix heures, j'ai dit adieu à Mount-Vernon, à la vie privée, au bonheur domestique, et, le cœur oppressé de sentiments plus douloureux que je ne puis

¹ Washington à Henri Knox: *Writings*, t. IX, p. 488.

L'exprimer, je suis parti pour New-York, décidé à servir mon pays en obéissant à son appel, mais avec peu d'espoir de répondre à son attente¹. » Son voyage fut en triomphe ; sur la route, dans les villes, toute la population accourait et l'applaudissait en priant pour lui. Il entra dans New-York conduit par des commissaires du Congrès, sur une barque élégamment décorée, qui avait pour rameurs treize pilotes, au nom des treize États, au milieu d'un concours immense dans le port et sur la rive ; sa disposition intérieure demeura la même : « Le mouvement des bateaux, dit-il dans son journal, le pavoisement des vaisseaux, les chants des musiciens, le bruit du canon, les acclamations que le peuple poussait jusqu'aux cieux, pendant que je rangeais les quais, ont rempli mon âme d'émotions pénibles autant que douces, car je songeais aux scènes tout opposées qui se passeraient peut-être un jour, malgré les efforts que j'aurais pu faire pour opérer le bien². »

Près d'un siècle et demi auparavant, sur les bords de la Tamise, une même foule, des démonstrations semblables avaient accompagné à Westminster Cromwell, proclamé Protecteur de la république d'Angleterre : « Quel concours ! quelles acclamations ! » disaient ses flatteurs ; et Cromwell répondait : « Il y en aurait bien davantage si l'on me menait pendre. »

Bizarre analogie et glorieuse différence entre les sen-

¹ *Washington's Diary* ;— *Writings*, t. X, p. 461.

Washington's Diary ; Marshall, *Vie de Washington*, t. V, p. 62.

liments et les paroles du grand homme corrompu et du grand homme vertueux !

Washington s'inquiétait justement de la tâche qu'il acceptait. C'est l'honneur suprême de l'humanité que la pénétration du sage unie au dévouement du héros. A peine formée, la nation qu'il avait conduite à l'indépendance, et qui lui demandait un gouvernement, entrait dans une de ces transformations sociales qui rendent l'avenir si obscur et le pouvoir si périlleux.

C'est une assertion souvent répétée et généralement admise que, dans les colonies anglaises, avant leur séparation de la métropole, l'état de la société et des esprits était essentiellement républicain, et tout prêt à cette nouvelle forme de gouvernement.

Mais le gouvernement républicain peut régir, et a régi, en effet, des sociétés profondément diverses ; et la même société peut subir de grandes métamorphoses sans cesser de vivre en république.

Les colonies anglaises se montrèrent toutes à peu près également décidées en faveur de la constitution républicaine. Au nord et au sud de l'Union, dans la Virginie et les Carolines comme dans le Connecticut et le Massachusetts, la volonté publique fut la même quant à la forme du gouvernement.

Pourtant, et on l'a plus d'une fois remarqué, considérées dans leur organisation sociale, dans l'état et les relations de leurs habitants, ces colonies étaient très-différentes.

Au sud, notamment dans la Virginie et les Carolines, le sol appartenait en général à de grands propriétaires, entourés d'esclaves ou de petits cultivateurs. Les substitutions, le droit d'aînesse y maintenaient la perpétuité des familles. L'Église était constituée et dotée. La législation civile de l'Angleterre, si fortement empreinte de son origine féodale, avait été maintenue presque sans réserve. L'état social était aristocratique.

Au nord, au contraire, dans le Massachusetts, le Connecticut, le New-Hampshire, Rhode-Island, etc., les puritains fugitifs avaient apporté et implanté leur rigidité démocratique avec leur ferveur religieuse. Là, point d'esclavage; point de grands propriétaires au milieu d'une population inférieure; point d'immobilité dans la possession du sol. Point d'Église hiérarchique et fondée au nom de l'État. Point de supériorités sociales légalement instituées et maintenues. L'homme livré à ses œuvres et à la grâce divine. L'esprit d'indépendance et d'égalité avait passé de l'ordre religieux dans l'ordre civil.

Cependant, même dans les colonies du nord et sous l'empire des principes puritains, d'autres causes, trop peu remarquées, atténuaient ce caractère de l'état social et en modifiaient le développement. Il y a loin, bien loin de l'esprit démocratique religieux à l'esprit démocratique purement politique. Quelque ardent, quelque intraitable que soit le premier, il puise dans son origine, il conserve dans son action un puissant élément de subordination et d'ordre, le respect. Malgré leur orgueil,

les puritains s'inclinaient tous les jours devant un maître, lui soumettaient leur pensée, leur cœur, leur vie; et sur les rivages de l'Amérique, quand ils n'eurent plus à défendre leur indépendance contre des pouvoirs humains, quand ils se gouvernèrent eux-mêmes en présence de Dieu, la sincérité de leur foi, la sévérité de leurs mœurs combattirent la pente de l'esprit démocratique vers l'insolence individuelle et le dérèglement. Ces magistrats si surveillés, si mobiles, avaient pourtant un point d'appui qui les rendait fermes, souvent même durs dans l'exercice de leur autorité. Au sein de ces familles si jalouses de leurs droits, si ennemies de toute pompe politique, de toute grandeur convenue, la puissance paternelle était forte et très-respectée. La loi la consacrait, au lieu de la limiter. Les substitutions, l'inégalité des partages étaient interdites; mais le père disposait absolument de ses biens et les distribuait à son gré entre ses enfants. En général, la législation civile ne s'était point asservie aux maximes politiques, et conservait l'empreinte des anciennes mœurs. En sorte que l'esprit démocratique, bien que dominant, rencontrait partout des barrières et des contre-poids.

Un fait matériel d'ailleurs, passager mais décisif, voyait sa présence et retardait son empire. Dans les villes, point de multitude. Dans les campagnes une population groupée autour des principaux planteurs, communément concessionnaires du sol et investis des magistratures locales. Les maximes sociales étaient démo-

cratiques; les situations individuelles l'étaient peu. Les instruments manquaient à l'application des principes. L'influence résidait encore dans les positions élevées. Au-dessous, le nombre ne pesait pas encore assez pour emporter la balance.

Mais la révolution, précipitant le cours des choses, imprima à la société américaine, dans le sens démocratique, un mouvement général et rapide.

Dans les États où le principe aristocratique était encore puissant, comme la Virginie, il fut immédiatement attaqué et vaincu. Les substitutions disparurent. L'Église perdit non-seulement ses privilèges, mais sa place officielle dans l'État. Le principe électif conquit le gouvernement tout entier. Le droit de suffrage reçut une grande extension. La législation civile, sans subir un changement radical, inclina de plus en plus vers l'égalité.

Le progrès démocratique fut encore plus décisif dans les faits que dans les lois. Au sein des villes, la population s'accrut beaucoup, et dans la population la multitude. Dans les campagnes, vers l'ouest, au delà des monts Alleghanys, par un mouvement d'émigration continu et accéléré, de nouveaux États se formèrent ou se préparèrent, pleins d'un peuple épars, cherchant fortune, partout aux prises avec les forces âpres de la nature et les haines féroces des sauvages, à demi sauvage lui-même, étranger aux formes, aux ménagements d'une société pressée et civilisée, livré à l'égoïsme de son isolement et de ses passions, hardi, fier, rude, emporté.

Partout ainsi, au bord de la mer comme au fond du continent, dans les grands centres de population et dans les forêts à peine ouvertes, au sein de l'activité commerciale et de la vie agricole, le nombre, le simple individu, l'indépendance personnelle, l'égalité primitive, tous les éléments démocratiques grandissaient, s'étendaient, prenaient dans l'État et dans ses institutions la place qu'on leur y avait préparée, mais qu'ils n'y occupaient point d'abord.

Et, dans l'ordre intellectuel, le même mouvement, bien plus rapide, emportait les esprits, et les faits étaient bien dépassés par les idées. Au milieu même des États les plus civilisés, les plus sages, les théories les plus radicales obtenaient non-seulement faveur, mais puissance. « Les terres des États-Unis ont été sauvées des confiscations de la Grande-Bretagne par les efforts de tous; elles doivent être la propriété commune de tous. Quiconque s'oppose à cette maxime est un ennemi de la justice, et mérite d'être balayé de la face de la terre.... Il faut annuler toutes les dettes, publiques et privées, et établir des lois agraires, ce qui se peut au moyen d'un papier-monnaie sans gage et à cours forcé¹. » Ces rêves démagogiques étaient accueillis dans le Massachusetts, le Connecticut, le New-Hampshire, par une portion considérable du peuple; douze ou quinze mille hommes prenaient les armes pour les réaliser. Et le mal paraissait si grave que le plus intime ami de Jefferson, un

¹ Le général Knox à Washington; *Wash. Writ.*, t. IX, p. 207.

homme que le parti démocratique compta plus tard parmi ses chefs, Madison, regardait presque la société américaine comme perdue, et osait à peine conserver quelque espérance¹.

Deux forces concourent au maintien et au développement de la vie d'un peuple, sa constitution civile et son organisation politique, les influences sociales et les pouvoirs publics. Celle-ci manquait encore plus que la première à l'État américain naissant. Dans cette société si agitée et si peu liée, l'ancien gouvernement avait disparu, le nouveau n'était pas encore formé. J'ai dit la nullité du Congrès, seul lien des États, seul pouvoir central, pouvoir sans droit, sans force, signant des traités, nommant des ambassadeurs, proclamant que le bien public exigeait telles lois, tels impôts, telle armée, mais n'ayant par lui-même ni lois à rendre, ni juges et employés pour appliquer ses lois, ni impôts pour payer ses ambassadeurs, ses employés, ses juges, ni troupes pour faire acquitter ses impôts et respecter ses lois, ses juges, ses employés. L'état politique était encore plus faible, plus flottant que l'état social.

La Constitution fut faite contre ce mal, pour donner à l'Union un gouvernement. Elle fit deux grandes choses. Le gouvernement central fut réel et placé à son rang. Elle l'affranchit des gouvernements d'États, lui conféra une action directe sur les citoyens, sans entremise des pouvoirs locaux, et lui assura les moyens nécessaires

¹ Madison à Washington ; *Washington's Writings*, t. IX, p. 293

pour convertir ses volontés en faits, des impôts, des juges, des employés, des soldats. Dans son organisation propre et intérieure, le gouvernement central fut bien conçu et bien pondéré; les droits et les rapports des divers pouvoirs furent réglés avec un grand sens et une forte intelligence des conditions d'ordre et de vitalité politique, du moins pour la forme républicaine et la société à laquelle elle s'adaptait.

En comparant la Constitution des États-Unis à l'anarchie dont elle sortit, on ne se lasse pas d'admirer la sagesse de ses auteurs et de la génération qui les avait choisis et qui les soutint.

Mais la Constitution, adoptée et promulguée, n'était encore qu'un mot. Elle donnait des armes contre le mal, mais le mal subsistait. Les grands pouvoirs qu'elle créait se trouvaient en présence des faits qui l'avaient précédée et rendue si nécessaire, en présence des partis issus de ces faits et qui se disputaient la société, la Constitution même, pour les modeler en leur sens.

Au premier aspect, le nom de ces partis étonne. Fédéraliste et démocratique, il n'y a entre ces deux qualités, ces deux tendances, point d'opposition essentielle et vraie. En Hollande au xviii^e siècle, en Suisse encore de nos jours, c'est le parti démocratique qui a voulu fortifier le lien fédéral, le gouvernement central; c'est le parti aristocratique qui a marché à la tête des gouvernements locaux et défendu leur souveraineté. Le peuple hollandais soutenait Guillaume de Nassau et le stadthoudérat

contre Jean de Witt et les grands bourgeois des villes. Les patriciens de Schwitz et d'Uri sont les adversaires les plus obstinés de la diète fédérale et de son pouvoir.

Les partis américains, dans leur lutte, se sont souvent qualifiés autrement. Le parti démocratique s'arrogeait le titre de républicain, et traitait l'autre de monarchique, monocrate. Le parti fédéraliste nommait ses adversaires anti-unionistes. Ils s'accusaient réciproquement de tendre l'un à la monarchie, l'autre à l'isolement, de vouloir détruire l'un la république, l'autre l'Union.

Prévention fanatique ou ruse de guerre : l'un et l'autre parti voulaient sincèrement la république et la cohésion des États. Les noms qu'ils se donnaient pour se décrier étaient encore plus faux que leurs dénominations primitives n'étaient incomplètes et mal à propos opposées l'une à l'autre.

Pratiquement et pour les affaires immédiates de leur pays, ils différaient moins qu'ils ne le disaient ou ne le pensaient dans leur haine. Au fond, entre leurs principes et leurs tendances, la différence était essentielle, permanente. Le parti fédéraliste était en même temps aristocratique, favorable à la prépondérance des classes élevées comme à la force du pouvoir central. Le parti démocratique était en même temps le parti local, voulant à la fois l'empire du nombre et l'indépendance presque entière des gouvernements d'États.

Ainsi il s'agissait entre eux et de l'ordre social et de l'ordre politique, de la constitution même de la société

comme de son gouvernement. Ainsi les questions souveraines, éternelles, qui ont agité et agiteront le monde, et qui se rattachent au problème bien supérieur de la nature et de la destinée de l'homme, se plaçaient toutes entre les partis américains, se cachaient toutes sous leurs noms.

C'est au milieu de cette société, ainsi agitée et travaillée, que Washington, sans ambition, sans illusion, par devoir plutôt que par goût, et plus confiant dans la vérité que comptant sur le succès, entreprit de fonder, en fait, le gouvernement qu'une Constitution née d'hier venait de décréter.

Il montait au pouvoir, investi d'une influence immense, reconnue, acceptée de ses adversaires mêmes. Mais c'est lui-même qui a dit cette profonde parole : « L'influence n'est pas le gouvernement¹. »

Dans la lutte des partis, ce qui se rapportait à l'organisation même de l'état social le préoccupait peu. Ce sont des questions obscures, cachées, qui ne se révèlent clairement qu'aux méditations du philosophe, et lorsqu'il a vu passer devant ses yeux les sociétés humaines sous toutes leurs formes et à tous leurs âges. Washington était peu familier avec la contemplation et la science. En 1787, avant de se rendre à la Convention de Philadelphie, il avait entrepris, pour s'éclairer lui-même, d'étudier la constitution des principales confédérations anciennes ou modernes; et l'extrait de ce travail, trouvé

¹ Washington à Henri Lee : *Writings*, t. IX, p. 204.



dans ses papiers, atteste qu'il y avait recueilli des faits à l'appui des notions simples de sa raison, plutôt qu'il n'avait pénétré la nature intime de ces associations compliquées.

Il y a plus: par sa pente naturelle, Washington inclinait plutôt vers l'état social démocratique que vers tout autre. Esprit droit plutôt qu'étendu, cœur juste et calme, plein de dignité, mais exempt de toute prétention passionnée et hautaine, plus jaloux de la considération que de l'empire, l'équité et la simplicité des maximes et des mœurs démocratiques, loin de le choquer ou de le gêner, convenaient à ses goûts et satisfaisaient sa raison. Il ne s'inquiétait point de rechercher, avec les partisans du système aristocratique, si des combinaisons plus savantes, des classifications, des privilèges, des barrières artificielles étaient nécessaires au maintien de la société. Il vivait tranquille au milieu d'un peuple égal et souverain, trouvant sa domination légitime et s'y soumettant sans effort.

Mais quand la question passait de l'ordre social à l'ordre politique, quand il s'agissait de l'organisation du gouvernement, Washington était hautement fédéraliste, opposé aux prétentions locales et populaires, partisan déclaré de l'unité et de la force du pouvoir central.

Il s'éleva sous ce drapeau et pour le faire triompher.

Pourtant son élévation ne fut point une victoire de parti, et n'en inspira à personne les joies ni les douleurs. Aux yeux, non-seulement du public, mais de ses adver-

saïres, il était en dehors et au-dessus des partis : « le seul homme dans les États-Unis, dit Jefferson, qui possédât la confiance de tous.... Il n'y en avait aucun autre qui fût considéré comme quelque chose de plus qu'un chef de parti¹. »

Il s'était constamment appliqué à conquérir ce beau privilège : « Je veux garder mon esprit et mes actions, qui sont le résultat de ma réflexion, aussi libres et indépendants que l'air².... Si c'est mon sort inévitable d'administrer les affaires publiques, j'arriverai au fauteuil sans engagement antérieur d'aucun genre, sur quelque objet que ce soit³.... Quoi qu'on publie à mon égard, je ne récriminerai jamais; je ne sais même si je me justifierai jamais⁴....; tout cela n'est que de la pâture pour la déclamation⁵.... Les esprits des hommes sont aussi divers que leurs visages; quand les motifs de leurs actions sont purs, on ne peut pas plus leur imputer à crime leurs idées que leurs traits⁶.... Les dissidences en matière politique sont inévitables, et peut-être, dans une certaine mesure, nécessaires⁷.... Mais je ressens un vif chagrin à voir des hommes de talent, de zélés patriotes, qui se proposent en général le même but, et le poursuivent avec des intentions également droites, ne pas

¹ *Jefferson's Memoirs*, t. IV, p. 481.

² Washington à Benjamin Harrison; *Writings*, t. IX, p. 84.

³ *Ibid.*, p. 476.

⁴ Washington à William Goddard; *Ibid.*, p. 108.

⁵ Washington à Samuel Vaughan; *Ibid.*, t. IX, p. 148.

⁶ Washington à Benjamin Harrison; *Ibid.*, p. 475.

⁷ Washington à Alexandre Hamilton; *Ibid.*, t. X, p. 283.

apporter plus de libéralité et de charité dans leurs jugements sur leurs opinions et leurs actions réciproques¹. » Étranger ainsi à toute polémique personnelle, aux passions et aux préventions de ses amis comme de ses adversaires, il mettait à garder cette position toute sa politique; et il donnait à cette politique son vrai nom, il l'appelait « le juste milieu². »

C'est beaucoup de vouloir tenir le juste milieu; mais la volonté, même habile et ferme, n'y suffit pas toujours. Washington y réussit par le tour naturel de son esprit et de son caractère autant que par son propre dessein; il était bien réellement en dehors des partis; et son pays, en en jugeant ainsi, ne faisait que rendre hommage à la vérité.

Homme d'expérience et d'action, il avait une admirable justesse et point de prétention systématique dans la pensée. Aucun parti pris, aucun principe affiché d'avance ne le gouvernait. Ainsi point d'âpreté logique dans sa conduite; point d'engagement d'amour-propre ni de rivalité intellectuelle. Quand il l'emportait, son succès n'était, pour ses adversaires, ni une gageure perdue, ni une condamnation universelle. Ce n'était point au nom de la supériorité de son esprit, mais au nom des choses mêmes et de leur nécessité qu'il triomphait.

Pourtant son triomphe n'était pas un fait sans mora-

¹ Washington à Thomas Jefferson; *Writings*, p. 280.

² Washington à Lafayette; *Ibid.*, t. X, p. 236.

lité, le simple résultat du savoir-faire, ou de la force, ou de la fortune. Étranger à toute théorie, il avait foi dans la vérité et la prenait pour règle de sa conduite. Il ne poursuivait point la victoire d'une idée contre les partisans de l'idée contraire; mais il n'agissait pas non plus au nom de l'intérêt seul et dans la seule vue du succès. Il ne faisait rien qu'il ne crût avoir raison et droit : en sorte que ses actes, qui n'avaient point un caractère systématique, humiliant pour ses adversaires, avaient néanmoins un caractère moral qui commandait le respect.

On avait d'ailleurs, de son entier désintéressement, la conviction la plus profonde. Grande lumière à laquelle les hommes se confient volontiers; force immense qui attire les âmes et rassure en même temps les intérêts, certains de n'être pas livrés en sacrifice ou comme instruments à des vues personnelles et ambitieuses.

Son premier acte, la formation de son cabinet, fut la preuve la plus éclatante de son impartialité. Quatre hommes y furent appelés : Hamilton et Knox, de l'opinion fédéraliste; Jefferson et Randolph, de l'opinion démocratique. Knox, soldat probe, médiocre et docile; Randolph, esprit flottant, d'une probité équivoque et de peu de foi; Jefferson et Hamilton, tous deux honnêtes, sincères, passionnés, habiles, les vrais chefs des deux partis.

Hamilton a droit d'être compté parmi les hommes qui ont le mieux connu les principes vitaux et les conditions

fondamentales du gouvernement : non pas d'un gouvernement tel quel, mais d'un gouvernement digne de sa mission et de son nom. Il n'y a pas, dans la Constitution des États-Unis, un élément d'ordre, de force, de durée, qu'il n'ait puissamment contribué à y introduire et à faire prévaloir. Peut-être croyait-il la forme monarchique préférable à la forme républicaine. Peut-être a-t-il quelquefois douté du succès de l'expérience tentée dans son pays d'adoption. Peut-être aussi, emporté par sa vive imagination et l'ardeur logique de sa pensée, était-il quelquefois exclusif dans ses vues et excessif dans ses déductions. Mais d'un caractère aussi élevé que son esprit, il servait loyalement la république, et travaillait à la fonder, non à l'énerver. Sa supériorité était de savoir que, naturellement et par la loi essentielle des choses, le pouvoir est en haut, à la tête de la société, qu'il doit être constitué selon cette loi, et que tout système, tout effort contraire portent tôt ou tard, dans la société même, le trouble et l'affaiblissement. Son erreur fut de tenir trop étroitement, avec une obstination un peu arrogante ; aux exemples de la constitution britannique ; d'attribuer quelquefois, dans ces exemples, la même autorité au bien et au mal, aux principes et à l'abus, et de ne pas accorder à la variété des formes politiques, à la flexibilité de la société humaine, une part assez large ni une confiance assez hardie. Il y a des temps où le génie politique consiste à ne point craindre ce qui est nouveau en respectant ce qui est éternel.

Le parti démocratique, non de la démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou du moyen âge, mais de la grande démocratie moderne, n'a point eu de représentant plus fidèle et plus éminent que Jefferson. Ami chaud de l'humanité, de la liberté, de la science ; confiant dans leur vertu comme dans leur droit ; profondément touché des injustices que la masse des hommes a subies, des souffrances qu'elle endure, et incessamment préoccupé, avec un désintéressement admirable, de les réparer ou d'en empêcher le retour ; acceptant le pouvoir comme une nécessité suspecte, presque comme un mal contre un mal, et s'appliquant non-seulement à le contenir, mais à l'abaisser ; se méfiant de toute grandeur, de toute splendeur individuelle comme d'une usurpation prochaine ; cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti ; esprit hardi, vif, ingénieux, curieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver, contre le mal et le péril pressants, une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient peut-être prévenu.

Ce n'était pas une entreprise aisée d'unir et de faire agir ces deux hommes en commun, dans un même cabinet. L'état si critique des affaires, au début de la constitution, et la prépondérance impartiale de Washington pouvaient seuls y parvenir. Il s'y appliqua avec

une persévérance et une sagesse consommées. Au fond, il portait à Hamilton et à ses maximes une préférence décidée : « Quelques personnes, disait-il, le considèrent comme un homme ambitieux et par conséquent dangereux. Qu'il soit ambitieux, je l'accorde volontiers; mais c'est de cette louable ambition qui pousse un homme à exceller partout où il met la main. Il est entreprenant, d'une pénétration très-prompte, et d'un grand jugement au premier coup d'œil ¹. » Mais c'était seulement en 1798 dans la liberté de sa retraite, que Washington s'expliquait de la sorte. Tant qu'il fut dans les affaires et entre ses deux secrétaires d'État, il observa, envers eux, une extrême réserve et leur témoigna la même confiance. Il les croyait l'un et l'autre sincères et capables, nécessaires l'un et l'autre au pays et à lui-même. Non-seulement Jefferson était pour lui un lien, un moyen d'influence dans le parti populaire, qui ne tarda pas à devenir l'opposition; mais il s'en servait, dans l'intérieur même du gouvernement, comme d'un contre-poids aux tendances, surtout aux paroles quelquefois excessives et inconsidérées de Hamilton et de ses amis. Il les entretenait et les consultait chacun à part sur les affaires qu'ils devaient traiter ensemble, afin d'écartier ou d'atténuer d'avance les dissentiments. Il savait faire tourner le mérite et la popularité de chacun dans son parti au bien général du gouvernement, même à leur profil mutuel. Il saisissait habilement toutes les occasions de

¹ Washington à John Adams; *Writings*, t. XI, p. 312.

les engager dans une responsabilité commune ; et lorsque la dissidence trop profonde, les passions trop vives semblaient rendre la rupture imminente, il s'interposait, exhortait, priait, et par son influence personnelle, par un appel franc et touchant au patriotisme et au bon esprit des deux rivaux, il retardait du moins l'explosion du mal qu'il ne pouvait guérir.

Il traitait les choses avec la même prudence, le même ménagement que les hommes, soigneux de sa position personnelle, n'élevant aucune question prématurée ou superflue, étranger au désir inquiet de tout régler, de tout dominer, laissant les grands corps de l'État, les gouvernements locaux, ses propres employés agir chacun dans sa sphère, et n'engageant jamais, sans nécessité claire et pratique, son opinion et sa responsabilité.

Et cette politique si impartiale, si réservée, si attentive à ne rien compromettre, ni les choses, ni elle-même, n'était pas celle d'une administration inerte, flottante, incohérente, cherchant et recevant de tous côtés son avis et son impulsion. Jamais, au contraire, gouvernement ne fut plus décidé, plus actif, plus arrêté dans ses idées, plus efficace dans ses volontés.

Il avait été formé contre l'anarchie, et pour raffermir le lien fédéral, le pouvoir central. Il fut inviolablement fidèle à sa mission. Dès son début, à la première session du premier congrès, les grandes questions abondèrent ; il fallait mettre la constitution en vigueur. Les rela-

tions des chambres avec le président, le mode de communication entre le président et le sénat sur les traités et la nomination aux grands emplois, l'organisation de l'ordre judiciaire, la création des départements ministériels, tous ces points furent débattus et réglés. Vaste travail où la Constitution fut en quelque sorte livrée une seconde fois au combat des partis. Sans étalage, sans intrigue, sans aucune tentative d'envahissement, mais prévoyant et ferme dans la cause du pouvoir qui lui était confié, Washington, par ses entretiens, par son adhésion hautement donnée aux saines maximes, influa puissamment pour que l'œuvre fût accomplie dans le même esprit qui avait présidé à son origine, l'organisation digne et forte du gouvernement.

La pratique répondit aux principes. Une fois aux prises avec les affaires et les partis, cet homme qui, dans la formation de son cabinet, s'était montré si tolérant, porta et prescrivit dans son administration une forte unité de vues et de conduite. « Tant que j'aurai l'honneur de gouverner les affaires publiques, je ne placerais jamais sciemment dans aucune charge importante aucun homme dont les maximes politiques soient contraires aux mesures générales du gouvernement. Ce serait, à mon avis, une sorte de suicide politique¹... Dans un gouvernement libre comme le nôtre », écrivait-il à Gouverneur Morris, ministre des États-Unis à Lon-

¹ Washington à Timothée Pickering: *Writings*, t. XI, p. 74.

dres, « quand les citoyens sont maîtres de manifester et manifestent en effet leurs sentiments, souvent imprudemment, quelquefois injustement, faute d'être bien informés, il faut bien passer quelques effervescences accidentelles; mais après la déclaration que j'ai faite de mon symbole politique, vous pouvez affirmer sans crainte que le pouvoir exécutif de ce pays n'a jamais souffert et ne souffrira jamais, tant que j'y présiderai, qu'aucun acte inconvenant de ses agents demeure impuni¹. »

Dans les choses même de pure forme et étrangères aux habitudes de sa vie, un tact juste, un instinct sûr des convenances, qui sont aussi des conditions du pouvoir, l'éclairait et le dirigeait. Ce fut, après son élection, une question grave entre les partis que le cérémonial à observer envers le Président. Beaucoup de fédéralistes, passionnés pour les traditions et l'éclat monarchiques, triomphaient lorsque, dans un bal, ils étaient parvenus à faire placer un canapé élevé de deux marches au-dessus du parquet de la salle, et sur lequel Washington seul et sa femme pouvaient être assis². Beaucoup de démocrates voyaient, dans ces pompes, dans les *levers* publics du Président, le retour prémédité de la tyrannie, et s'indignaient que, recevant à une heure fixe, dans sa maison, tous ceux qui se présentaient, il ne leur fit qu'une révérence roide et peu profonde³. Washington

¹ Washington à Gouverneur Morris; *Writings*, t. XI, p. 103.

² *Jefferson's Memoirs*, t. IV, p. 499.

³ Washington à David Stuart; *Writings*, t. X, p. 99.

souriait de ces joies et de ces colères, et persévérât dans les règles, à coup sûr fort modestes, qu'il avait adoptées : « Si je suivais mes goûts, je passerais dans la retraite tous les moments que je pourrais dérober à la fatigue de mon poste. Je ne le fais pas, parce que je crois qu'il convient d'offrir à tous un libre accès vers moi, autant que cela peut s'accorder avec le respect dû au siège du gouvernement ; et ce respect, je pense, ne peut être acquis et maintenu qu'en gardant un juste milieu entre la pompe et la familiarité¹. »

Des embarras plus graves mirent bientôt sa constance à une plus difficile épreuve. Après l'établissement constitutionnel, les finances étaient pour la république une question immense, la principale peut-être. Le désordre était extrême : dettes de l'Union envers les étrangers, envers les nationaux ; dettes des États particuliers, contractées sous leur propre nom, mais à raison de leur concours dans la cause commune ; bons de réquisitions ; marchés de fournitures ; intérêts arriérés ; d'autres titres encore, de diverse nature, de diverse origine, mal connus, point liquidés. Et au terme de ce chaos, point de revenus assurés et suffisants pour faire face aux charges qu'il imposait.

Bien des gens, et, il faut le dire, le parti démocratique en général, ne voulaient pas qu'on acceptât toutes ces charges, ni même qu'en les concentrant, on portât dans ce chaos la lumière. A chaque État ses dettes, quel-

Washington à David Stuart: *Writings*, t. X, p. 100.

que inégale qu'eût été la distribution du fardeau. Entre les créanciers, des distinctions, des classifications fondées sur l'origine de leurs créances et le montant réel de leurs déboursés. Toutes les mesures enfin qui, sous une apparence d'examen scrupuleux et de justice vraie, ne sont au fond que des subterfuges pour éluder et réduire les engagements de l'État.

Comme secrétaire du trésor, Hamilton proposa le système contraire : — la concentration, à la charge de l'Union, et l'acquittement intégral de toutes les dettes effectivement contractées pour la cause commune, étrangères ou américaines, et quels que fussent les contractants, l'origine, les porteurs ; — l'établissement d'impôts suffisants pour faire face à la dette publique et à son amortissement ; — la fondation d'une banque nationale capable de seconder le gouvernement dans ses opérations financières, et de soutenir le crédit.

Ce système était seul moral, seul sincère, seul conforme à la probité et à la vérité.

Il consolidait l'Union, en unissant financièrement les États, comme ils étaient unis politiquement.

Il fondait le crédit américain par ce grand exemple de fidélité aux engagements publics, et par les garanties qu'il assurait à leur exécution.

Il fortifiait le gouvernement central en ralliant autour de lui les capitalistes, et en lui donnant, sur eux et par eux, de puissants moyens d'influence.

Au premier motif, les adversaires de Hamilton n'o-

saient point faire d'objection ouverte; mais ils s'efforçaient d'atténuer l'autorité du principe en contestant le mérite égal des créances, en discutant la moralité des créanciers, en se récriant contre les impôts.

Partisans de l'indépendance locale, ils repoussaient, au lieu d'y applaudir, les conséquences politiques de l'union financière, et demandaient, en vertu de leurs principes généraux, que les États fussent laissés, dans le passé comme dans l'avenir, aux chances diverses de leur situation et de leur destinée.

Le crédit américain leur semblait trop chèrement acheté. On l'obtiendrait, au besoin, par des moyens moins onéreux et plus simples. Ils accusaient les théories de Hamilton sur le crédit, les dettes publiques, l'amortissement et les banques, d'obscurité et d'illusion.

Mais le dernier effet du système excitait surtout leur colère. L'aristocratie de l'argent est, pour le pouvoir, un allié périlleux, car c'est elle qui inspire le moins d'estime et le plus d'envie. Quand il s'agissait du paiement de la dette publique, le parti fédéraliste avait pour lui les principes de moralité et d'honneur. Quand la dette publique et les opérations auxquelles elle donnait lieu devenaient un moyen de fortune soudaine, et peut-être d'influence illégitime, la sévérité morale passait au parti démocratique, et la probité prêtait à l'envie son appui.

Hamilton soutenait la lutte avec son énergie accoutumée, aussi pur que convaincu, chef de parti encore

plus que financier, et préoccupé surtout, dans l'administration des finances, de son but politique, la fondation de l'État et la force de son gouvernement.

La perplexité de Washington était grande. Étranger aux études financières, il n'avait pas, sur le mérite intrinsèque des mesures proposées, une conviction personnelle et savante. Il sentait leur équité, leur utilité politique. Il avait confiance dans Hamilton, dans son jugement et sa vertu. Pourtant, quand le débat se prolongeait, quand les objections se multipliaient, quelques-unes troublaient son esprit, d'autres inquiétaient sa conscience ; et il se demandait avec quelque embarras si toute la raison était bien du côté du gouvernement.

Je ne sais ce qu'on doit le plus admirer, de l'impartialité qui lui inspirait ces doutes ou de la fermeté avec laquelle, en dernière analyse et toutes choses bien pesées, il soutint toujours Hamilton et ses mesures. Acte d'un grand jugement politique. Fût-il vrai que quelque illusion se mêlât aux plans financiers du secrétaire du trésor et quelque abus à leur exécution, une vérité bien plus haute dominait celle-là ; en fondant la foi publique et en liant étroitement l'administration des finances à la politique de l'État, il donnait, dès les premiers jours, au gouvernement nouveau, la consistance d'un pouvoir ancien et bien établi.

Le succès dépassa les plus orgueilleuses espérances. La sécurité rentra dans les esprits, l'activité dans les affaires, l'ordre dans l'administration. L'agriculture et

le commerce se développèrent ; le crédit s'éleva rapidement. La société prospérait avec confiance, se sentant libre et gouvernée. Le pays et le gouvernement grandissaient ensemble, dans cette belle harmonie qui est la santé des États.

Washington vit de ses yeux, sur tous les points du territoire américain, ce spectacle pour lui si glorieux et si doux. Dans trois voyages solennels, il parcourut à pas lents toute l'Union, partout accueilli avec cette admiration reconnaissante et affectueuse, seule récompense digne de toucher le cœur de l'homme public : « Je suis heureux d'avoir fait ce voyage, écrivait-il à son retour ; le pays semble en grand progrès ; le travail et les mœurs frugales deviennent à la mode.... La tranquillité règne dans le peuple, accompagnée, pour le gouvernement général, d'une disposition bienveillante qui doit la maintenir.... L'agriculteur trouve pour ses produits un marché facile ; le marchand compte avec plus de certitude sur ses paiements.... L'expérience de chaque jour paraît affermir le gouvernement des États-Unis et le rendre de plus en plus populaire. La prompte obéissance aux lois qu'il a faites prouve avec éclat la confiance des citoyens dans leurs représentants et dans les vues droites des hommes qui administrent les affaires ¹. »

Et presque au même moment, comme si la Providence eût pris soin que de toutes parts vint à la postérité le même témoignage, Jefferson écrivait : « Les

¹ Washington à David Humphreys ; *Writings*, t. X, p. 170.

nouvelles élections pour le congrès se sont accomplies, et bien peu de changements ont eu lieu. Preuve certaine, entre beaucoup d'autres, que les actes du nouveau gouvernement ont causé une satisfaction générale.... Nos affaires suivent un cours de prospérité sans exemple : fruit des progrès réels de notre gouvernement, et de la confiance illimitée que lui porte le peuple, plein de zèle pour le soutenir, et convaincu qu'une ferme union est le meilleur gage de notre sécurité¹. »

Aussi, quand le terme de la présidence de Washington approcha, quand la nécessité de donner de nouveau un chef à l'État devint imminente, un mouvement général s'éleva vers lui pour le conjurer d'accepter encore une fois le fardeau. Mouvement très-divers dans son apparente unanimité : le parti fédéraliste voulait conserver le pouvoir; l'opposition démocratique sentait que le jour n'était pas venu pour elle d'y prétendre, et que le pays ne pouvait se passer de la politique, ni de l'homme que pourtant elle se promettait bien d'attaquer. Le public tremblait de voir interrompre cet ordre, cette prospérité, si précieux et encore si précaires. Mais ouverts ou cachés, patriotiques ou égoïstes, sincères ou hypocrites, tous les sentiments, tous les avis concouraient au même dessein.

Washington seul hésitait. Cet esprit si calme était plein de pénétration, et puisait dans son désintéresse-

¹ *Jefferson's Memoirs*, t. III, p. 53. 113.

ment une liberté qui le préservait de toute illusion sur les choses et sur lui-même. Les brillantes apparences, le bon état même des affaires publiques ne couvraient point à ses yeux les périls prochains de la situation. Au dehors, le bruit de la révolution française ébranlait déjà l'Amérique. Une guerre inévitable, et mal commencée, contre les Indiens, exigeait d'assez grands efforts. Dans le cabinet, la dissidence entre Jefferson et Hamilton était devenue très-vive; les plus pressantes exhortations du président échouaient à la contenir; elle éclatait presque officiellement dans deux journaux, la *Gazette nationale* et la *Gazette des États-Unis*, ennemis ardents au nom des deux rivaux; un employé des bureaux de Jefferson¹ était le rédacteur connu du premier. Ainsi encouragée, la presse de l'opposition se livrait à la plus amère violence. Washington en concevait une inquiétude extrême: « Si le mécontentement, la méfiance, l'irritation sont ainsi semés à pleines mains, écrivait-il au procureur général Randolph, si le gouvernement et ses officiers ont incessamment à subir les outrages des journaux, sans qu'on daigne seulement examiner les faits ou les motifs, je crains qu'il ne devienne impossible, à aucun homme sous le soleil, de manier le gouvernail et de tenir ensemble les pièces de la machine². » Dans quelques parties du pays, surtout dans l'ouest de la Pensylvanie, l'une des taxes décrétées

¹ Il s'appelait Freneau.

² Washington à Edmond Randolph, *Writings*, t. X, p. 287.

pour faire face à la dette publique avait réveillé l'esprit de sédition; des réunions nombreuses avaient annoncé qu'elles en refuseraient le payement; et Washington s'était vu contraint d'annoncer à son tour, par une proclamation solennelle, qu'il assurerait l'exécution des lois. Au sein même du congrès, l'administration n'obtenait plus un appui aussi constant, aussi efficace; Hamilton était l'objet d'attaques de jour en jour plus vives; l'opposition échouait dans les motions qu'elle tentait contre lui, mais ses propres propositions n'étaient pas toujours adoptées. Enfin, envers Washington lui-même, le langage de la chambre des représentants, toujours respectueux et affectueux, n'était plus aussi expansif, ni aussi tendre; et le 22 février 1793, jour anniversaire de sa naissance, la proposition de suspendre la séance une demi-heure pour aller le complimenter, vivement combattue, ne passa qu'à une majorité de vingt-trois voix.

Aucun de ces faits, de ces symptômes, n'échappait à la sagacité vigilante de Washington. Son goût naturel pour la vie privée et le repos de Mount-Vernon en redoublait. Le succès passé, loin de le rassurer, le rendait plus craintif pour l'avenir. Modestement, mais passionnément attaché à sa considération et à sa gloire, il n'y voulait pas souffrir le moindre déclin. Les instances universelles n'auraient point suffi à le déterminer; sa conviction personnelle, le bien public, l'intérêt évident des affaires, le désir ou plutôt le devoir de porter un

peu plus loin son œuvre encore chancelante, pouvaient seuls balancer dans son âme sa prudence et son penchant. Il pesait et débattait en lui-même ces divers motifs, avec une sollicitude plus agitée que ne semblait le comporter sa nature, et finissait par dire, dans la pieuse lassitude de sa pensée : « Le maître souverain et souverainement sage des événements a veillé jusqu'ici sur mes pas ; j'ai cette confiance que, dans l'importante résolution à laquelle je serai peut-être bientôt appelé, il m'indiquera si clairement la route que je ne pourrai m'y tromper¹. »

Réelu à l'unanimité, il reprit son fardeau avec le même désintéressement, le même courage, et, malgré son succès, peut-être avec moins de confiance que la première fois.

Il avait un juste pressentiment des épreuves qui l'attendaient.

Il y a des événements que la Providence n'admet pas les contemporains à comprendre ; si grands, si complexes qu'ils surpassent longtemps l'esprit de l'homme, et que, même en éclatant, ils demeurent longtemps obscurs dans ces profondeurs où se préparent les coups qui décident des destinées du monde.

Telle a été la révolution française. Qui l'a mesurée ? De qui n'a-t-elle pas trompé cent fois l'opinion et l'attente, amis ou adversaires, enthousiastes ou détracteurs ?

Quand l'âme et la société humaine sont à ce point

¹ Washington à Edmond Randolph : *Writings*, t. X, p. 286.

remuées et soulevées, il en sort des choses qu'aucune imagination n'avait conçues, qu'aucun dessein ne saurait embrasser.

Ce que l'expérience nous a enseigné, Washington l'entrevit dès le premier jour. La révolution française commençait à peine ; déjà il retenait son jugement et prenait sa place en dehors de tous les partis, de tous les spectateurs, étranger à la présomption de leurs prophéties, et à l'aveuglement de leur hostilité ou de leur espérance. « L'événement est si extraordinaire à son début, si merveilleux dans son progrès, et peut devenir si prodigieux dans ses conséquences, que je demeure comme perdu dans la contemplation... Personne n'en souhaite avec plus d'anxiété que moi l'issue favorable ; personne ne fait des vœux plus sincères pour la prospérité de la nation française... Si les choses finissent comme l'annoncent nos plus récents rapports¹, elle sera la plus heureuse et la plus puissante de l'Europe. Mais quoiqu'elle ait traversé triomphalement le premier paroxysme, je crains bien que ce ne soit pas le dernier... Le roi sera cruellement mortifié ; les intrigues de la reine, le mécontentement des princes et de la noblesse fomentent des divisions dans l'assemblée nationale. La licence du peuple, le sang répandu alarment les meilleurs amis du régime nouveau... Il est difficile de ne pas courir d'un extrême à l'autre, et, dans ce cas, des écueils aujourd'hui invisibles pour-

¹ Au 1^{er} août 1789.

rout bien briser le navire et amener un despotisme plus rude que l'ancien.... Ceci est un océan sans limites d'où l'on ne voit plus de terre¹.»

Il garda dès lors, envers les nations et les événements d'Europe, une extrême réserve; fidèle aux principes qui avaient fondé l'indépendance et les libertés de l'Amérique, animé pour la France d'une bienveillance reconnaissante, et saisissant avec empressement toutes les occasions de la témoigner, mais silencieux et contenu, comme sous le pressentiment de quelque grave responsabilité dont il aurait à porter le fardeau, et ne voulant engager d'avance ni son opinion personnelle, ni la politique de son pays.

Quand le jour difficile arriva, quand la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre fit éclater en Europe la grande lutte révolutionnaire, la résolution de Washington fut nette et prompte. Il proclama sur-le-champ la neutralité des États-Unis.

« Ma politique est simple. Vivre en relations amicales avec toutes les nations de la terre, mais ne dépendre d'aucune, n'épouser les querelles d'aucune; tenir envers toutes nos engagements, pourvoir par le commerce aux besoins de toutes, c'est là notre intérêt et notre droit.... Je veux une attitude *américaine*, le renom d'une politique *américaine*, afin que les puissances européennes soient bien convaincues que nous agissons

¹ Washington au marquis de la Luzerne; *Writings*, t. X, p. 89. — A Gouverneur Morris: *Ibid.*, p. 40. — A Henri Lee: *Ibid.*, p. 314.

pour nous-mêmes, non pour autrui... Le bouleversement général de l'Europe n'est pas une supposition absolument chimérique. La prudence nous conseille de nous exercer à ne compter que sur nous-mêmes et à tenir de nos propres mains les balances de notre destinée... Placés, en quelque sorte, au milieu d'empires qui tombent, qu'il soit notre but constant de garder une situation telle que nous ne soyons pas entraînés dans leur ruine... Rien, sinon le respect de nous-mêmes et le juste soin de l'honneur national, ne doit nous pousser à la guerre; je suis sûr que, si le pays se maintient en paix encore vingt ans, il pourra, dans une bonne cause, défier quelque puissance que ce soit; telles seront alors sa population, sa richesse et ses ressources! »

L'approbation fut d'abord générale. Le désir de la paix, l'hésitation à exprimer un avis qui pût la compromettre, dominaient les esprits. Pour le principe de neutralité, le cabinet avait été unanime. Mais les nouvelles d'Europe arrivaient, se répandaient comme des bouffées de flamme. La coalition formée contre la France attentait aux principes tutélaires de l'Amérique, l'indépendance et la liberté intérieure des nations. L'Angleterre était à la tête, odieuse comme un ennemi récent, suspecte comme un ancien maître. Ses décrets, ses actes sur le commerce des neutres et la presse des matelots blessaient les États-Unis dans leur dignité et leurs

¹ Washington à Lafayette; *Writings*, t. XI, p. 332. — A Gouverneur Morris; *Ibid.*, p. 162. — A Patrick Henry, *Ibid.*, p. 82. — A James Mac-Henry; *Ibid.*, p. 356.

intérêts. Dans la grande question de la neutralité, des questions spéciales s'élevèrent, assez douteuses pour servir de juste cause ou de prétexte à la diversité des avis et à l'explosion des sentiments. Sur quelques-unes, par exemple sur la restitution des prises maritimes et le mode de réception du nouveau ministre attendu de France, le cabinet cessa d'être unanime. Ce ministre, M. Genêt, arriva, et de Charlestown à Philadelphie son voyage fut une ovation populaire. Partout, sur son passage, les sociétés démocratiques, nombreuses et ardentes, se réunissaient, l'invitaient, le haranguaient ; les journaux portaient rapidement dans le pays le récit de ces fêtes, les nouvelles de France. La passion publique s'allumait. Passionné lui-même, et emporté jusqu'à l'aveuglement par le désir d'entraîner les États-Unis dans la guerre au secours de sa patrie, M. Genêt se crut en droit et en mesure de tout oser, de réussir à tout. Il distribua des lettres de marque, enrôla des Américains, arma des corsaires, adjugea des prises, agit en souverain sur ce territoire étranger, au nom de la fraternité républicaine. Et lorsque Washington, d'abord étonné et immobile, mais bientôt résolu, revendiqua les droits du pouvoir national, Genêt entra avec lui en lutte déclarée, maintint ses prétentions, se répandit en injures, fomenta la sédition, menaça même d'en appeler au peuple contre un président qui trahissait ses devoirs et la cause générale de la liberté.

Nul chef d'État n'a été plus réservé que Washington

dans l'exercice du pouvoir, plus sobre à s'engager et à entreprendre. Mais nul aussi n'a tenu plus fermement à ses paroles, à ses desseins, à ses droits. Il était président des États-Unis d'Amérique. Il avait, en leur nom et en vertu de leur constitution, proclamé leur neutralité. La neutralité devait être réelle et respectée comme son pouvoir. Dans cinq réunions successives, il mit sous les yeux de son cabinet toute la correspondance, toutes les pièces relatives à cette lutte étrange, et le cabinet décida à l'unanimité que le rappel de M. Genêt serait immédiatement demandé au gouvernement français.

Genêt fut rappelé. Dans l'opinion de l'Amérique comme dans sa réclamation auprès de la France, Washington triompha. Les fédéralistes indignés se serrèrent autour de lui. Les prétentions et les emportements de Genêt lui avaient aliéné beaucoup d'hommes du parti démocratique. Jefferson n'avait point hésité à soutenir, contre lui, le président. Une réaction favorable se prononçait et la lutte semblait terminée.

Mais, dans le gouvernement comme dans la guerre, il y a des victoires qui coûtent cher et laissent subsister le péril. Ranimée aux États-Unis, la fièvre révolutionnaire n'en sortit point avec un ministre déchu. Au lieu de ce rapprochement des esprits, de cet apaisement des passions, de ce cours de prospérité et de modération générale dont la république américaine se félicitait naguère, deux partis y étaient aux prises, plus profondément séparés et plus violemment irrités que jamais. Ce

n'était plus à l'administration seule, à des mesures financières, à telle ou telle application douteuse des pouvoirs légaux, que s'attaquait l'opposition. Elle cachait dans son sein, dans les sociétés démocratiques, dans les journaux, parmi les étrangers qui affluaient sur le territoire, une vraie faction révolutionnaire, ardente à bouleverser, pour les reconstruire sur d'autres bases, la société et son gouvernement. « Il existe aux États-Unis, écrivait Washington à La Fayette, un parti qui combat le gouvernement dans toutes ses mesures, et veut, en entravant ses rouages, en changer indirectement la nature, et renverser la constitution. Tous les moyens sont tentés pour atteindre à ce but. Les amis du gouvernement, qui désirent maintenir sa neutralité et la paix, sont traités de monarchistes, aristocrates, infracteurs de la constitution qui, selon l'interprétation de ces gens-là, ne serait qu'un pur chiffre, un mot impuissant. Ils s'arrogent à eux seuls le mérite d'être les amis de la France, tandis qu'au fait ils ne se soucient pas plus d'elle que du Grand Turc, et n'en aiment que ce qui sert leurs propres vues. Ils dénoncent leurs adversaires, des hommes dont les principes sont purement américains, et qui ne se proposent que la stricte observation de la neutralité, comme tombés sous l'influence britannique et agissant par ses conseils, ou même comme ses pensionnaires¹. . . . Si la conduite de ces gens-là est vue avec indifférence, si d'un côté règnent l'activité

¹ Washington à La Fayette : *Writings*, t. XI, p. 378.

et le mensonge, de l'autre l'apathie, les étrangers infri-gants et mécontents qui sont venus ici parce qu'ils étaient en guerre avec leur gouvernement, et la plupart avec tous les gouvernements, grossiront de jour en jour le parti; et Celui qui sait tout peut seul prédire les consé-quences¹. »

Au milieu de ce pressant péril, peu enclin à s'engager plus avant dans la lutte, Jefferson qui, six mois aupar-avant, en avait annoncé le dessein, et n'avait tardé à l'exécuter qu'à la sollicitation de Washington lui-même, se retira décidément du cabinet.

La crise était redoutable; une fermentation générale gagnait le pays; les comtés occidentaux de la Pensyl-vanie se refusaient violemment à la taxe sur les boissons distillées. Dans le Kentucky, dans la Géorgie, des insur-rections belliqueuses, suscitées peut-être du dehors, menaçaient d'envahir, de leur autorité, la Louisiane et les Florides, et d'engager, malgré lui, l'État dans un conflit avec l'Espagne. La guerre contre les Indiens continuait, toujours difficile et douteuse. Un Congrès nouveau venait de s'assembler, plein de respect pour Washington, mais où la chambre des représentants se montrait cependant plus réservée dans son approbation de la politique extérieure, et choisissait son président dans l'opposition à une majorité de dix voix. L'Angle-terre désirait le maintien de la paix avec les États-Unis; mais soit qu'elle doutât du succès de Washington dans ce

¹ Washington à Patrick Henry; *Writings*, t. XI, p. 390.

système, soit qu'elle obéît à l'impulsion de sa politique générale, soit par un arrogant dédain, elle continuait, elle aggravait même ses mesures contre le commerce des Américains, dont l'irritation croissait à son tour. « Ce n'est pas le moindre de nos embarras, écrivait Washington, que l'esprit dominateur de la Grande-Bretagne ait redoublé précisément dans cette crise, et que la conduite outrageuse de quelques-uns de ses officiers soit venue jouer chez nous le jeu des mécontents, et aigrir l'esprit des amis de la paix. Mais je dis ceci en passant¹. »

C'était bien en passant en effet, et sans aucun dessein de s'en prévaloir pour affaiblir sa politique ou pour rehausser son mérite, qu'il indiquait les obstacles semés sur sa route. Aussi exempt de vanité que d'indécision, il s'inquiétait de les surmonter, non de les étaler.

Au moment où l'ascendant du parti démocratique semblait assuré, où les fédéralistes eux-mêmes s'ébranlaient, où des mesures acerbes, proposées dans le congrès contre l'Angleterre, allaient peut-être rendre la guerre inévitable, Washington annonça tout à coup au sénat, par un message, qu'il venait de nommer l'un des principaux chefs du parti fédéraliste, M. Jay, envoyé extraordinaire auprès de la cour de Londres, pour tenter, sur les différends des deux peuples, la voie pacifique des négociations.

Le sénat approuva aussitôt son choix.

Le dépit de l'opposition fut au comble. C'était la

¹ Washington à John Jay ; *Writings*, t. XI, p. 63.

guerre qu'elle voulait, et surtout, par la guerre, un changement de politique. La simple prolongation de l'état des affaires promettait de l'y conduire. Dans une situation si agitée, au milieu de l'aigreur croissante, un bruit venu d'Europe, un nouvel outrage au pavillon américain, le moindre incident, pouvaient faire éclater les hostilités. Washington, par sa résolution soudaine, imprimait un autre cours aux événements. Les négociations pouvaient réussir; elles mettaient le gouvernement en droit d'attendre. Si elles échouaient, il restait en mesure de faire la guerre lui-même et de la diriger, sans que sa politique fût frappée à mort.

Pour donner à ses négociations l'autorité d'un pouvoir fort et bien établi, en même temps qu'il déjouait au dehors les espérances de ses adversaires, Washington résolut de réprimer au dedans leurs tentatives. La résistance de quelques comtés de la Pensylvanie à la taxe sur les boissons distillées était devenue de la révolte. Il déclara son ferme dessein d'assurer l'exécution des lois, convoqua les milices de la Virginie, du Maryland, du New-Jersey, de la Pensylvanie même, les forma en corps d'armée, se rendit en personne sur les lieux, décidé à prendre lui-même le commandement si la lutte devait être sérieuse, et ne revint à Philadelphie qu'après avoir acquis la certitude que les rebelles n'oseraient la soutenir. Ils se dispersèrent en effet devant l'armée, dont un détachement demeura en quartiers d'hiver dans le pays.

Washington goûta, dans cette circonstance, une de ces joies sévères mais profondes, accordées quelquefois, dans les pays libres, à l'homme de bien qui porte fermement le fardeau du pouvoir. Partout, notamment dans les États voisins de l'insurrection, les bons citoyens comprirent le péril et leur obligation de concourir eux-mêmes au maintien des lois. Les magistrats furent courageux, la milice empressée; une forte opinion publique imposa silence aux subtilités hypocrites des fauteurs de la révolte, et Washington fit son devoir avec l'assentiment et l'appui de son pays.

Compensation bien modeste à de nouvelles et amères épreuves. Vers la même époque, son cabinet, les compagnons de ses travaux et de sa gloire, se séparèrent de lui. En butte à une animosité toujours croissante, après avoir soutenu la lutte aussi longtemps que l'exigeaient le succès de ses plans et son honneur, contraint de penser enfin à lui-même et à sa famille, Hamilton se retira. Knox prit le même parti; et Washington n'était plus entouré que d'hommes nouveaux, dévoués à sa politique, mais de bien moindre autorité que leurs prédécesseurs, quand M. Jay revint de Londres, rapportant le résultat de ces négociations dont l'annonce seule avait excité tant de courroux.

Le traité laissait beaucoup à désirer. Il ne résolvait pas toutes les questions, ne garantissait pas tous les intérêts des États-Unis; mais il mettait un terme aux

principaux différends des deux peuples ; il assurait la complète exécution, jusque-là retardée par la Grande-Bretagne, des conventions conclues avec elle quand elle avait reconnu l'indépendance ; il préparait les voies à des négociations nouvelles et plus favorables. C'était la paix enfin , la paix assurée et qui atténuait les maux mêmes qu'elle laissait subsister.

Washington n'hésita point. Il avait ce rare courage de s'attacher fermement à une vue principale, et d'accepter sans murmure les imperfections et les inconvénients du succès. Il communiqua sur-le-champ le traité au sénat, qui l'approuva, sauf une modification à réclamer de l'Angleterre. La question demeurait encore en suspens. L'opposition tenta un extrême effort. Des adresses vinrent de Boston, de New-York, de Baltimore, de George-Town, etc., exprimant leur désapprobation du traité et demandant au Président de ne le point ratifier. La populace de Philadelphie s'ameuta, parcourut la ville, portant les articles du traité au bout d'un bâton , et les brûla solennellement devant la maison du ministre et du consul d'Angleterre. Washington, qui était allé passer quelques jours à Mount-Vernon, revint en hâte à Philadelphie, et consulta son cabinet sur la question de savoir si le traité ne devait pas être immédiatement ratifié, sans attendre de Londres la rectification que le sénat même avait déclarée nécessaire. La mesure était hardie. Un membre du cabinet, Randolph , fit des objections. Washington passa outre

et ratifia le traité. Randolph, se retira. Le gouvernement britannique accorda la modification demandée et ratifia à son tour. Restait l'exécution, qui exigeait des mesures législatives et l'intervention du Congrès. La lutte se rengagea dans la chambre des représentants. Plusieurs fois, l'opposition conquist la majorité. Washington persista, au nom de la constitution, que ses adversaires aussi invoquaient contre lui. Enfin, au bout de six semaines, pour ne pas rompre la paix, dans la conviction générale que le Président serait inflexible et l'opposition plutôt lassée que vaincue, les mesures nécessaires pour l'exécution du traité furent adoptées à une majorité de trois voix.

Au dehors, dans les réunions publiques, dans les journaux, la fureur du parti dépassa toute mesure. De toutes parts, tous les matins, éclataient contre Washington les adresses de blâme, les lettres anonymes, les invectives, les calomnies, les menaces. Son intégrité même fut scandaleusement attaquée.

Il demeura impassible. Il répondait aux adresses : « Je n'ai rien à dire ; j'ai fait voir mon sentiment sur le traité en le ratifiant. Les principes en vertu desquels j'ai donné ma sanction ont été rendus publics. Je regrette la diversité des opinions. Mais si quelques qualités, manifestées dans le cours d'une vie longue et difficile, m'ont valu quelque confiance de mes concitoyens, qu'ils soient persuadés qu'elles n'ont point péri en moi, et qu'elles continueront à s'exercer dans toute occasion où

seront engagés l'honneur, le bonheur et la sûreté de notre commune patrie¹. »

Et quant aux attaques de la presse : « Je ne croyais pas, je n'imaginai pas, jusqu'à ces derniers temps, qu'il fût, je ne dis pas probable, mais possible que, pendant que je me livrais aux plus pénibles efforts pour établir une politique nationale, une politique à nous, et pour préserver ce pays des horreurs de la guerre, tous les actes de mon administration seraient torturés, défigurés de la façon à la fois la plus grossière et la plus insidieuse, et en termes si exagérés, si indécents, qu'à peine pourrait-on les appliquer à un Néron, à un malfaiteur notoire, ou même à un filou vulgaire. Mais en voilà bien assez. J'ai déjà été plus loin que je ne projetais dans l'expression de mes sentiments². »

Les gens de bien, les hommes d'ordre et de justice s'aperçurent enfin qu'ils laissaient leur noble champion sans défense, au milieu d'indignes attaques. Dans les pays libres, le mensonge marche le front haut ; il serait vain de prétendre le contraindre à se cacher ; mais c'est le devoir de la vérité de lever aussi la tête ; la liberté n'est salutaire qu'à ce prix. A leur tour, les félicitations, les adhésions, les adresses reconnaissantes arrivèrent à Washington, nombreuses, animées. Et comme le terme de sa seconde présidence approchait, dans toutes les

¹ Washington à Thomas Taylor, en réponse aux habitants des districts de Camden et d'Orangeburg, dans la Caroline du Sud, *Writings*, t. XII, p. 212.

² Washington à Jefferson : *Writings*, t. XI, p. 139.

parties de l'Union, même dans celles où l'opposition semblait dominer, une foule de voix s'élevèrent pour qu'il acceptât une troisième fois le pouvoir du suffrage de ses concitoyens.

Mais sa résolution était prise. Il n'admit même pas la discussion. C'est encore, après plus de quarante ans, un objet de souvenir et presque d'attendrissement populaire, que cette mémorable adresse d'adieu par laquelle, en rentrant au sein du peuple qu'il avait gouverné, il répandit sur lui les derniers rayons de sa longue sagesse.

« En vous offrant, mes chers concitoyens, ces conseils d'un vieil ami dévoué, je n'espère pas qu'ils produisent l'impression forte et durable que je souhaiterais, ni qu'ils répriment le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêchent notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des peuples. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles....

« Bien qu'en repassant les actes de mon administration, je n'aie connaissance d'aucune faute d'intention, j'ai un sentiment trop profond de mes défauts pour ne pas penser que probablement j'ai commis beaucoup de

fautes. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient entraîner. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans les demeures du repos.

« Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, le doux bienfait de bonnes lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soucis, de nos travaux et de nos dangers mutuels¹. »

Exemple incomparable de dignité et de modestie ! modèle accompli de ce respect pour le public et pour soi-même, qui fait la grandeur morale du pouvoir !

Washington avait raison de sortir des affaires. Il y était entré dans l'un de ces moments, à la fois difficiles et favorables, où les nations, assaillies de périls, recueillent, pour les surmonter, tout ce qu'elles ont de sagesse et de vertu. Il convint admirablement à cette situation.

¹ *Washington's Writings*, t. XII, p. 233-235.

Il avait les idées et les sentiments de son époque, sans fanatisme ni servitude. Les temps anciens, leurs institutions, leurs intérêts, leurs mœurs, ne lui inspiraient ni haine ni regret. Sa pensée et son ambition ne s'élançaient point impatientement dans l'avenir. La société au sein de laquelle il vivait était d'accord avec ses goûts et sa raison. Il avait confiance dans ses principes et ses destinées, mais une confiance éclairée et tempérée par un instinct sûr des principes éternels de l'ordre social. Il la servit avec sympathie et indépendance, avec ce mélange de foi et de crainte qui est la sagesse dans les choses du monde comme devant Dieu. Par là surtout, il était propre à la gouverner; car il faut deux choses à la démocratie pour son repos et son succès : il faut qu'elle se sente aimée et contenue, qu'elle croie au dévouement sincère et à la supériorité morale de ses chefs. A ces conditions seulement, elle se règle en se développant, et peut espérer de prendre place parmi les formes durables et glorieuses de l'association humaine. C'est l'honneur du peuple américain de les avoir, à cette époque, comprises et acceptées. C'est la gloire de Washington d'en avoir été l'interprète et l'instrument.

Il fit les deux plus grandes choses qu'en politique il soit donné à l'homme de tenter. Il maintint, par la paix, l'indépendance de son pays, qu'il avait conquise par la guerre. Il fonda un gouvernement libre, au nom des principes d'ordre et en rétablissant leur empire.

Quand il sortit des affaires, l'une et l'autre œuvre

étaient accomplies. Il pouvait en jouir. Car peu importe, en de si hauts desseins, ce qu'ils ont coûté de travail. Il n'y a point de sueur qu'une telle palme ne sèche sur le front où Dieu la place.

Il se retirait librement, vainqueur. Jusqu'au bout, sa politique avait prévalu. Il eût pu, s'il eût voulu, en conserver encore la direction. Il eut pour successeur l'un de ses plus fidèles amis, qu'il avait lui-même désigné.

Pourtant l'époque était critique. Il avait gouverné et triomphé huit ans : long terme dans un État démocratique et naissant. Depuis quelque temps, une politique autre que la sienne gagnait du terrain. La société américaine semblait disposée à tenter des voies nouvelles, plus conformes peut-être à sa pente. Peut-être l'heure était-elle venue pour Washington de sortir de l'arène. Son successeur y succomba. Le chef de l'opposition, M. Jefferson, remplaça M. Adams. Le parti démocratique gouverne depuis ce jour les États-Unis.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Pouvait-il en être autrement ? Le gouvernement prolongé du parti fédéraliste eût-il mieux valu ? Était-il possible ? Quelles ont été pour les États-Unis les conséquences du triomphe du parti démocratique ? Sont-elles consommées ou seulement commencées ? Quelles transformations ont déjà subies et subiront encore, sous leur empire, la société et la Constitution américaine ?

Questions immenses : difficiles à résoudre, si je ne

m'abuse, pour les nationaux ; impossibles, à coup sûr, pour un étranger.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : ce que Washington a fait, le gouvernement libre fondé par l'ordre et la paix, au sortir de la révolution, nulle autre politique que la sienne n'eût pu l'accomplir. Il a eu cette gloire, bien pure, de triompher tant qu'il a gouverné, et de rendre possible, après lui, sans trouble pour l'État, le triomphe de ses adversaires.

Plus d'une fois peut-être, sans allérer sa sérénité, ce résultat s'était offert à sa pensée : « Un motif dominant a dirigé ma conduite : donner du temps à mon pays pour asseoir et mûrir ses institutions encore récentes, et pour s'élever sans secousse à ce degré de consistance et de force qui peut seul lui assurer, humainement parlant, le gouvernement de ses propres destinées¹. »

Le peuple des États-Unis gouverne en effet ses propres destinées. Washington avait placé son but à cette hauteur. Il l'a atteint.

Qui a réussi comme lui ? Qui a vu de si près, et si tôt, son propre succès ? Qui a joui à ce point, et jusqu'au bout, de la confiance et de la reconnaissance de son pays ?

Pourtant, à la fin de ses jours, dans cette retraite si noble, et si douce, et tant désirée, de Mount-Vernon, ce grand homme si serein avait, au fond de l'âme, un peu de lassitude et de tristesse. Sentiment bien naturel

¹ Dans son adresse d'adieu ; *Writings*, t. XII, p. 234.

au terme d'une longue vie employée aux affaires des hommes. Le pouvoir est lourd à porter et l'humanité rude à servir quand on lutte vertueusement contre ses passions et ses erreurs. Le succès même n'efface point les impressions tristes que le combat a fait naître, et la fatigue contractée dans cette arène se prolonge au sein du repos.

C'est un fait grave, dans une société démocratique libre, que l'éloignement des hommes les plus éminents, et des meilleurs entre les plus éminents, pour le maniement des affaires publiques. Washington, Jefferson, Madison ont aspiré ardemment à la retraite. Comme si, dans cet état social, la tâche du gouvernement était trop dure pour les hommes capables d'en mesurer l'étendue et qui veulent s'en acquitter dignement.

A eux seuls pourtant cette tâche convient et doit être confiée. Le gouvernement sera toujours et partout le plus grand emploi des facultés humaines, par conséquent celui qui veut les âmes les plus hautes. Il y va de l'honneur comme de l'intérêt de la société que de telles âmes soient attirées et retenues dans l'administration de ses affaires, car il n'y a point d'institutions, point de garanties qui puissent les y remplacer.

A leur tour, pour les hommes dignes de cette destinée, toute lassitude, toute tristesse, même légitime, est une faiblesse. Leur mission, c'est le travail. Leur récompense, c'est le succès de l'œuvre, toujours dans le travail. Bien souvent ils meurent courbés sous le faix,

avant que la récompense arrive. Washington l'a reçue. Il a mérité et goûté le succès et le repos. De tous les grands hommes, il a été le plus vertueux et le plus heureux. Dieu n'a point, en ce monde, de plus hautes faveurs à accorder.

GUIZOT.

À Val-Richer, septembre 1833.

HISTOIRE DE WASHINGTON

ET DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la société au milieu de laquelle Washington s'est formé.—La Virginie.
—Origine et développement de cette colonie.— Son esprit aristocratique et
indépendant.— Sa constitution et ses lois au moment de la révolution.—
Condition et dispositions de la classe inférieure.— Existence des grands
planteurs.



Washington n'est point un de ces génies imprévus et impossibles à prévoir qui surprennent le monde par la singularité autant que par la grandeur de leurs conceptions et de leur destinée. Malgré sa supériorité sur ses contemporains, rien en lui n'est en contraste frappant avec la société dans laquelle il vit ; ses idées, ses passions, ses habitudes sont celles de son pays et de son temps ; il partage les instincts des hommes qu'il gouverne ; il est l'un d'entre eux, le premier et le meilleur ; et même lorsqu'il combat les impatiences et les excès de la démocratie américaine, c'est sans contrarier ses tendances générales, sans lutter contre le développe-

ment naturel des événements. Étranger à toute préoccupation systématique comme à toute ambition égoïste, Washington ne se sentit jamais tenté de mettre le pouvoir au service d'un intérêt ou d'une pensée qui fussent en opposition avec les besoins et les aspirations de sa patrie. Sa politique ne fut jamais ni personnelle ni factice. Il a été le chef de ses concitoyens sans cesser d'être leur représentant. Aussi pour le comprendre ne suffit-il point de l'étudier en lui-même ; il faut encore le chercher dans la société dont il a été le type et dans les mœurs qui l'ont formé.

Washington était Virginien. Jefferson, Madison, Monroe, qui ont succédé à Washington dans la présidence des États-Unis, étaient Virginiens comme lui. Pendant tout le cours de la révolution américaine, la Virginie a exercé une sorte de suprématie naturelle sur les colonies alliées pour la défense de leurs droits, et depuis son influence dans l'Union a été longtemps prépondérante. C'est que la Virginie n'était pas seulement la province la plus ancienne¹ et la plus peuplée² de l'Amérique anglaise, la plus propre par sa position géographique à servir de lien entre le nord et le midi ; c'était aussi la plus fortement constituée, la moins démocratique. Une certaine hiérarchie sociale existait encore

¹ Sa première charte est datée de 1606.— La Virginie était connue en Amérique sous le nom de : *The old Dominion*.

² D'après le premier recensement qui ait été fait depuis la déclaration de l'indépendance, la population de la Virginie était, en 1790, de 748,000 âmes. Celle du Massachusetts, qui, avec la Virginie, joua le rôle le plus important dans la révolution américaine, n'était que de 378,000.

dans cette colonie au moment où éclata la guerre de l'indépendance. La population trouvait, dans les grands propriétaires des chefs naturels et reconnus, derrière lesquels elle venait se ranger dans les moments difficiles. Les États aristocratiques n'attendent pas le danger pour s'organiser; leur organisation est traditionnelle et permanente. Ils sont ainsi toujours armés pour la lutte, toujours gouvernés dans le même esprit, et ils agissent avec cette suite dont les masses sont incapables, et qui fait le succès dans les longues entreprises.

La société virginienne avait été formée sur le modèle de la société anglaise : tel était dès l'origine son caractère particulier. Au milieu de toutes ces colonies fondées en Amérique, dans le commencement du xvii^e siècle, par des proscrits et des novateurs, la Virginie s'éleva sous la protection du roi et de la noblesse, comme pour représenter la vieille Angleterre dans le nouveau monde, et y reproduire les institutions et les mœurs que fuyaient les Puritains du Massachusetts. Les colons qui s'établirent en Virginie formaient un singulier contraste avec les austères pèlerins qui, pour échapper aux persécutions et aux exemples d'un monde corrompu, allaient chercher dans les déserts du nord de l'Amérique un lieu où ils pussent vivre conformément à leurs principes. C'étaient des hommes de mœurs faciles, attachés aux traditions et aux coutumes de leurs pères, pleins de respect pour la Couronne et pour l'Église établie, de préjugés contre les sectaires et les papistes. Leur anglicanisme intolérant éloigna les dissidents et les catholiques; leur esprit aristocratique attira les hommes que repoussait des colonies septentrionales l'esprit nive-

leur des Puritains; et la Virginie resta le rendez-vous des émigrants qui voulaient retrouver la société anglaise en Amérique.

Mais ils voulaient l'y retrouver tout entière, avec ses garanties contre le pouvoir absolu, comme avec ses digues contre le flot démocratique. Ils comptaient en changeant de foyers ne pas changer de condition, en gagnant de nouvelles provinces à la Grande-Bretagne ne pas y perdre leur droit de cité, rester Anglais en pays conquis, et non s'assujettir au joug qu'ils réservaient aux Indiens vaincus. Fiers de leur origine et fidèles à leurs souvenirs, ils prétendaient transmettre à leurs enfants les libertés et les privilèges qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres, et ils sentaient d'autant plus le prix de ces institutions qui les appelaient à prendre une part active au gouvernement de leurs affaires, que, placés loin de la mère patrie, dans une situation encore mal connue et sans précédents, ils se croyaient seuls en état de comprendre les intérêts de la colonie naissante.

Les Stuart assistèrent d'abord sans inquiétude au développement d'une liberté qui s'exerçait sans hostilité contre le pouvoir royal; ils laissèrent la population s'organiser presque à son gré et se fortifier dans des habitudes d'indépendance qu'ils croyaient pouvoir tolérer sans danger en Virginie, et qu'ils combattirent sans succès en Angleterre. Lorsque la révolution triomphante eut renversé à Londres le trône de Charles I^{er}, la Virginie resta fidèle à la cause de ses rois. Pendant plusieurs années, Charles II y conserva une couronne, les Cavaliers un refuge; et cette colonie loyale et indépendante ne se soumit au gouvernement de la République qu'à

la dernière extrémité, et après s'être assurée qu'elle jouirait, sous le despotisme révolutionnaire du Long Parlement, des droits que ses souverains avaient respectés¹. L'acte de reddition porte : « Que le peuple de la « Virginie aura et exercera tous les privilèges et franchises qui appartiennent au peuple libre d'Angleterre ; que le commerce sera aussi libre en Virginie qu'en Angleterre ; et qu'aucune taxe , douane ou impôt, ne seront établis dans la colonie, aucun fort ou château construits sur son territoire, sans le consentement de la grande Assemblée². »

Ces principes étaient encore plus profondément gravés dans le cœur des Virginiens que leur fidélité à la Couronne. C'est ce que ne surent comprendre ni les Stuart vainqueurs de la République, ni leurs successeurs appelés au trône par la révolution de 1688. La puissance et la prospérité de la colonie avaient pris un immense développement sous l'empire d'une Constitution qui lui assurait presque tous les avantages de la souveraineté, sans l'abandonner aux périls de l'isolement. Cette prospérité tenta l'avarice de la cour. Peu à peu on se laissa aller, dans le palais de Saint-James, à ne plus regarder la Virginie que comme une mine destinée à enrichir les favoris et le trésor du roi, ses libertés que comme des entraves à la satisfaction des intérêts anglais, ses habitants que comme des tributaires de la Grande-Bretagne. Peu à peu une certaine aigreur contre la métropole s'éveilla au sein de l'aristocratie virginienne. Longtemps

¹ Mars 1652.

² *Life of Jefferson*, by Tucker.

elle tint à honneur de conserver ses sentiments de loyauté : mais, sans cesse obligée de se tenir en garde contre l'oppression de la Couronne, elle prit enfin l'habitude de surveiller d'un oeil jaloux les actes des gouverneurs royaux ; elle s'abandonna au goût de l'opposition ; elle s'accoutuma à l'idée de la résistance. Leurs privilèges méconnus, leurs finances gaspillées, leur commerce ruiné, leurs intérêts sacrifiés à ceux de la métropole, leurs frontières abandonnées sans défense aux dévastations des Indiens, avaient contraint les fils des Cavaliers à se souvenir qu'ils descendaient aussi de ces fiers barons dont la fermeté avait imposé à Jean sans Terre la grande Charte. La révolution américaine les trouva prêts à monter à cheval et à tirer l'épée pour la défense de leurs droits.

Leur nouvelle patrie conservait encore, en 1776, une profonde empreinte de son origine. Sa constitution et ses lois étaient calquées sur celles de l'Angleterre. Le gouverneur y représentait le roi. Le Conseil correspondait dans ses attributions à la Chambre des Lords, la Chambre des Bourgeois à la Chambre des Communes. L'Église établie était l'Église anglicane ; des lois sévères, tombées il est vrai en désuétude, défendaient l'exercice de tout autre culte, fermaient les ports de la colonie aux non conformistes¹, et punissaient l'hospitalité des fidè-

¹ *Historical Collections of Virginia. Extracts of ancient laws.*—
« Tout maître de barque ou capitaine de vaisseau qui, après
« le 1^{er} juillet prochain (1663), introduira des quakers dans le pays
« pour y résider, sera condamné à une amende de 5000 livres de
« tabac levée sur saisie de ses marchandises ; et ledit capitaine
« recevra l'ordre de transporter hors du pays le ou lesdits qua-
« kers ou quakeresses. »

les qui leur donnaient refuge. Comme en Angleterre, le droit de suffrage était réservé aux francs-tenanciers, et les substitutions et le droit d'aînesse perpétuaient les richesses et le pouvoir dans une aristocratie qui occupait presque toutes les fonctions publiques.

Dans l'origine, la colonie était plus riche en gentilshommes qu'en travailleurs, et plusieurs fois elle avait failli périr faute de coeurs assez humbles et de mains assez rudes pour labourer. Les bras étant ainsi l'objet le plus recherché en Virginie, le trafic des hommes y devint bientôt le commerce le plus lucratif, et les vaisseaux anglais jetèrent sur ses côtes d'immenses cargaisons de mendiants et de bandits, qui, pour prix de leur transport dans un pays où ils espéraient trouver du pain et de la licence, vendaient, pour un nombre déterminé d'années, leur liberté et celle de leurs enfants. C'est ainsi que se recruta la classe inférieure en Virginie. On ne put jamais entièrement dompter ces aventuriers européens. Les plus soumis restèrent paresseux, inutiles et incommodes. Les plus énergiques s'échappèrent de chez leurs maîtres et allèrent chercher un refuge dans les déserts de Fouest. On finit par leur préférer de malheureux Africains arrachés à leur patrie et à leurs familles : les esclaves nègres prirent la place des serviteurs blancs¹, et comme ceux-ci devenaient un élément de trouble et de désordre dans la colonie, le gouvernement en défendit l'importation. Leurs engagements expirèrent : en redevenant libres ils redevinrent actifs ; ils gagnèrent les forêts où personne n'avait été témoin de

¹ *Inherited servants.*

leur servitude, et où leurs mœurs se retremèrent dans l'isolement; et, peu à peu, on oublia leur origine. Au moment où éclata la guerre de l'indépendance, les classes commençaient à se rapprocher et à se confondre. Dès qu'elle avait été affranchie, la classe inférieure s'était relevée par la seule force des choses. Là où la population n'est point encore assez nombreuse pour couvrir le territoire, et où il suffit d'occuper le sol pour devenir propriétaire, la concentration exclusive des richesses au profit d'une aristocratie ne peut être durable, et une certaine égalité dans les conditions tend naturellement à s'établir. Cela était arrivé en Virginie. Les grandes fortunes s'y étaient maintenues, sans empêcher la formation de fortunes nouvelles, et les Virginiens étaient devenus un peuple de propriétaires. Les sentiments démocratiques s'étaient insensiblement produits à la suite de ce fait. Ils avaient pénétré tranquillement et sans bruit dans toutes les classes, et le respect pour l'indépendance individuelle s'était développé dans les hautes régions de la société, en même temps que l'amour pour la liberté se fortifiait dans la masse de la population.

Mais ces sentiments ne s'étaient point encore transformés en une doctrine politique hostile à l'aristocratie, et ils n'avaient point détruit les habitudes d'ordre et de discipline créées par l'ancienne organisation du pays. Les besoins et les ambitions du peuple trouvaient en Virginie une satisfaction suffisante dans les faits, et avant la révolution, personne ne songeait à y développer l'égalité par des moyens artificiels, ni à détruire les barrières qui s'opposaient à son progrès.

La plus forte de ces barrières était l'esclavage¹ qui, après avoir contribué à l'affranchissement de la classe inférieure, maintenait la prépondérance de l'aristocratie. En donnant aux riches de grands avantages pour la culture du sol, cette institution luttait efficacement contre les causes matérielles qui tendaient à niveler les patrimoines; en conservant à la fois aux grands le prestige de l'autorité et celui de la fortune, elle combattait dans les mœurs les progrès de l'esprit d'égalité. Tout colon pouvait, en Virginie, occuper des terres étendues, mais, pour en tirer parti, il fallait être propriétaire d'esclaves; tout franc-tenancier avait le droit de prétendre aux fonctions et à l'influence, mais la confiance et la considération publiques restaient à ceux qui puisaient, dans leur condition même, l'habitude de gouverner.

La bienveillance respectueuse que leur portait la masse de la population ne tenait pas seulement à leur richesse et à leur puissance; des liens plus solides et plus durables, la communauté des idées, des intérêts et de la vie, les rattachaient au peuple. Il n'y avait point de villes en Virginie. Williamsburg, le siège du gouvernement, n'avait que deux mille habitants, et les membres de l'aristocratie ne s'y rendaient guère que pour y aller représenter dans la Chambre des Bourgeois les intérêts de leur comté. Le reste de leur existence se passait dans leurs domaines, en contact continuel avec les petits planteurs qui, comme eux, absorbés dans les soins et les devoirs d'une vie patriarcale, ne s'en laissaient, comme eux, détourner que par

¹ En 1790, sur une population de 748,000 âmes, il y avait en Virginie plus de 200,000 esclaves.

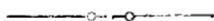
la chasse et la guerre. Tout en conservant les goûts fastueux et l'humeur sociable et hospitalière de la noblesse anglaise, ils restaient ainsi étrangers aux mœurs recherchées et à l'esprit de caste que développent les salons et les cours. Cultiver le sol et le défendre contre les Indiens, gouverner leurs familles et leurs esclaves, faire grandement les honneurs de leurs chasses et de leurs tables, rendre la justice et maintenir l'ordre dans leur comté, commander la milice, telle était l'existence des grands propriétaires virginiens. Cette vie isolée au milieu d'immenses espaces où ils ne rencontraient guère que des subordonnés ou des obligés, cette lutte de tous les instants contre les attaques de barbarie et les résistances d'une nature encore vierge, formaient une race intelligente, fière et énergique, à la fois rude et généreuse, habituée à l'autorité et aimant l'indépendance. George Washington en est la personnification.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

1732—1759.

Naissance de Washington. — Sa mère. — Son éducation. — Ses travaux d'exploration dans les monts Alleghany. — Développement de la puissance française en Amérique. — L'Angleterre s'arme pour le combattre. — Guerre de Sept ans. — Washington est nommé major. — Il est chargé d'une mission d'observation sur les frontières du Canada. — Il est nommé lieutenant-colonel. — Escarmouche avec un détachement français commandé par Jumonville. — Bataille des Grandes-Prairies. — Washington donne sa démission. — Il reprend du service dans l'armée du général Braddock. — Bataille de la Monongahela. — Washington est nommé commandant en chef des troupes de Virginie. — Difficultés de sa situation. — Prise du fort Duquesne. — Washington renonce à la profession des armes. — Sentiments de sympathie pour sa personne dans l'armée et dans le peuple. — Il est nommé représentant du comté de Frédéric à la Chambre des Bourgeois.



George Washington naquit le 22 février 1732, sur les bords du Potomac, à Bridge's-Creek, dans le comté de Westmoreland, en Virginie. Sa famille, établie en Amérique depuis 1637, avait appartenu à la petite noblesse du comté de Durham en Angleterre¹, et occupait un rang distingué parmi les planteurs de la Virginie. Son père était un homme considéré, riche et influent, qui, en mourant, laissa ses dix enfants dans une condi-

¹ Un membre de cette famille, sir Henry Washington, avait acquis un grand renom parmi les Cavaliers, par sa défense courageuse de Worcester contre les troupes du Parlement, en 1646.

tion honorable et indépendante. George Washington avait onze ans quand il perdit son père. Il resta sous la conduite de sa mère¹, femme juste et craignant Dieu, d'un esprit élevé et pratique, d'un cœur chaud et ferme, et qui inspirait à tous les siens un respect à la fois craintif et affectueux.

« J'ai été longtemps le condisciple de George, » raconte un de ses cousins, « le compagnon de ses jeux et l'ami de sa jeunesse. Je craignais plus sa mère que mes propres parents. Elle était vraiment bonne : mais, même au milieu de sa bienveillance, elle m'imposait ; et aujourd'hui que le temps a blanchi mes cheveux, et que je suis devenu le père de trois générations, je ne pourrais revoir cette femme majestueuse sans éprouver un sentiment impossible à décrire². » Telle est l'impression que M^{me} Marie Washington a laissée à tous ceux qui l'ont connue ; et lorsqu'au milieu des fêtes qui célébrèrent la prise de York-Town (1781), les gentilshommes venus de Versailles pour servir la cause du héros américain, virent pour la première fois la noble figure de sa mère, ils restèrent frappés de l'air de grandeur, de simplicité et d'aisance avec lequel elle recevait les marques de leur vénération, et les soins empressés de ce fils qui venait de faire reculer la puissance de la Grande-Bretagne.

La tendresse de M^{me} Washington était confiante et

¹ Marie Ball, née en 1706 d'une famille respectable de la Virginie, épousa, le 6 mars 1730, Augustin Washington, qui avait eu quatre enfants d'un précédent mariage, dont deux seulement, Lawrence et Augustin, vivaient encore. Elle mourut le 25 août 1789, pendant la première présidence de son fils.

² *Memoirs of Mary Washington*, by M. C. Conkling, p. 22.

calme comme sa dignité. Elle ne se laissait pas plus ébranler au récit des dangers qui environnaient son fils, qu'éblouir à la vue de sa brillante destinée. De tant de périls qu'il eut à affronter, ceux qui menaçaient son âme l'inquiétaient le plus. On exaltait devant elle la conduite de Washington au passage de la Delaware.— « Messieurs, c'est trop de flatterie.... Mais George n'oubliera pas mes leçons; *il ne s'oubliera pas lui-même*, « au milieu des louanges dont il est l'objet¹. »

Elle avait le droit de parler de ses leçons. Ce fut bien en effet par ses exemples et sous sa discipline que se forma l'enfant dont Dieu voulait se servir pour accomplir ses desseins. Il était plein de force, de hardiesse et de droiture, mais d'un tempérament violent. Elle lui apprit à se dompter. Il reçut une éducation libre, simple et rude qui, sans éteindre en lui le feu de la jeunesse, lui donna de bonne heure la maturité des années, et développa dans son âme le sentiment de la responsabilité. Dès son enfance, il sut se gouverner, se suffire à lui-même, et suppléer à l'ignorance de ses maîtres par ses observations personnelles et par l'activité naturelle de son esprit.

L'aristocratie coloniale étant restée généralement aussi étrangère que la masse des petits cultivateurs au mouvement intellectuel de l'Europe, l'enseignement avait été négligé en Virginie. Les planteurs envoyaient en Angleterre ceux de leurs enfants qu'ils destinaient aux professions libérales, et ils se contentaient de faire donner aux autres une éducation qui les mit en état de

¹ *Memoirs of Mary Washington*, by M. C. Conkling, p. 47.

se livrer à la pratique des affaires et à la culture du sol. Ils s'adressaient pour cela au pasteur du comté ou à des maîtres d'école, dont le savoir était à bout et le devoir rempli quand ils avaient enseigné à leurs élèves la lecture, l'écriture, les éléments des mathématiques et les formules judiciaires employées dans les baux et les contrats.

Les études de Washington ne s'étendirent guère au delà de ce qu'on apprend habituellement dans ces écoles, et il ne paraît pas qu'il ait cherché plus tard à compléter cette éducation. Toujours détourné des préoccupations étrangères à la pratique, par un caractère ardent et une vie active et remplie, il n'eut jamais ni le goût ni le loisir de se livrer à l'étude des lettres et de la philosophie. Washington n'avait point l'esprit spéculatif, et c'est en présence des faits que se déployèrent les ressources de cette nature si élevée et si forte.

Ses goûts militaires se manifestèrent dès son enfance. A l'école, ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était de ranger ses camarades en compagnies, de les faire marcher, de livrer des batailles simulées, et à quatorze ans, il sollicita si vivement la permission d'entrer dans la marine anglaise, qu'il obtint un brevet d'aspirant. Mais M^{me} Washington ne voulut point consentir alors à lui laisser embrasser la profession des armes; et comme il n'était pas l'aîné de la famille, et que sa part dans la succession de son père était peu considérable, il fallut songer au choix d'une autre carrière, qui le mit de bonne heure en état de soutenir le rang dans lequel il était né. En Virginie, pas plus qu'en Angleterre, ce n'était déroger, pour un cadet, que de travailler et de faire fortune. L'ex-

ploration du territoire occidental de la colonie, au service des hardis spéculateurs qui s'y faisaient concéder par la Couronne des domaines encore inconnus, était alors un état fort lucratif, qui donnait l'occasion de choisir pour soi-même de bonnes terres vierges, et qui convenait parfaitement à la jeunesse entreprenante et vigoureuse de Washington. Il s'y prépara pendant deux ans par une étude assez approfondie de la géométrie.

Depuis longtemps, les planteurs jetaient des regards avides sur les plaines qui s'étendent au delà des monts Alleghanys : malgré l'immensité du territoire qu'ils occupaient, ces hommes indépendants et ambitieux se trouvaient trop resserrés et mal à l'aise dans les limites naturelles de la Virginie, et à la naissance de Washington, ils commençaient déjà à émigrer vers l'ouest, pour y chercher un sol plus neuf, une nature plus sauvage et la liberté dans l'isolement. Des chasseurs acharnés à la poursuite du gibier avaient seuls osé d'abord s'aventurer dans ces régions hérissées de forêts vierges et infestées d'Indiens : mais les récits des coureurs de bois avaient excité la curiosité et les desirs de leurs compatriotes ; le danger semblait ajouter un nouveau charme à ce pays si beau et si riche, et bientôt on s'était enhardi, on avait pénétré jusqu'au fond de ces solitudes, et malgré les protestations de la France qui en revendiquait la souveraineté, des compagnies anglaises et américaines s'étaient formées pour les exploiter. Tous les jours on s'avantait ; tous les jours on faisait quelque conquête sur le désert ; les arbres tombaient, les animaux des forêts fuyaient devant la civilisation, et les émigrants se partageaient leurs nouveaux domaines.

Mais dans des contrées si vastes et encore inconnues, on n'avait pu diviser les patrimoines par des moyens naturels et visibles, et c'étaient les méridiens et les parallèles qui bornaient les héritages. Pour fixer la propriété, il fallait donc recourir aux calculs géométriques, et dans cette société primitive, les hommes capables de les faire étaient rares et considérés.

Washington inspirait déjà aux autres la confiance qu'il avait en lui-même. Lord Fairfax ¹, ami et allié de sa famille, qui possédait des terres immenses dans les Alleghanys, le chargea de les explorer. Dès l'âge de seize ans, il promène la chaîne de l'arpenteur au milieu des montagnes, et il ne se repose de ses pénibles travaux que pour admirer les arbres séculaires qui lui servent d'abri, écouter le bruit des chutes d'eau, et se recueillir devant les grandes scènes de la nature. C'est ainsi qu'il se montre lui-même à nous, dans le court mais exact journal qu'il tient alors de sa vie : la forme en est sèche et froide, et l'on n'y trouve guère qu'une suite de notes, de points de repère à l'usage de sa propre mémoire. Pas le moindre effort pour faire passer ses impressions dans une autre âme, pas le moindre besoin de les laisser déborder : rien de plus que des allusions à ce qu'il a vu et senti. Mais malgré ce peu d'abondance

¹ « Charles II avait concédé aux ancêtres de lord Fairfax tout
« le pays qui s'étend des sources du Potomac et du Rappahan-
« nock à la baie de la Chesapeak. Ce domaine embrassait donc
« à peu près le quart du territoire actuel de la Virginie. Sa Sei-
« gneurie était un homme d'un esprit cultivé, d'un caractère
« excentrique, d'une taille et d'une force gigantesques. Il vivait
« en garçon et faisait mauvaise chère, à la façon des gens du
« pays. Quand il était en humeur d'être généreux, il abandon-

et d'abandon qui fait un peu trop ressembler le récit de Washington à une table des matières, malgré la stérilité de son admiration, on trouve partout, dans ce journal, les traces d'une émotion naturelle et vraie, en présence des splendeurs du désert. Pendant des mois entiers, Washington erra ainsi dans les forêts, campant en plein air avec les Indiens, étudiant leurs mœurs, prenant part à leurs jeux, et se préparant, au milieu des fatigues et des dangers de la vie sauvage, à l'accomplissement des grands devoirs qui l'attendaient. Il consacra trois années à ces travaux, sans se donner de relâche, si ce n'est pendant les mois d'hiver qu'il venait passer à Mount-Vernon¹, chez son frère aîné, Lawrence Washington. Lawrence était un homme important, délégué à la Chambre des Bourgeois de Virginie, et allié à la famille de lord Fairfax, qui était la plus considérable de la colonie. George Washington rencontrait chez lui la meilleure compagnie du pays, et il fut bientôt connu de tout le monde pour sa probité, son courage et son intelligence.

La carrière militaire de Washington commença à dix-neuf ans.

« nait des fermes entières à ses paysans, sans exiger d'autre
« redevance qu'une bagatelle, par exemple le présent d'une
« dinde pour son dîner de Noël. Il aimait passionnément la chasse
« et passait des semaines entières à courir le gibier. Quand il
« était ainsi en expédition, il établissait comme règle que celui
« qui prenait le renard et lui coupait la queue, avait droit de
« suivre la prochaine chasse aux frais de Sa Seigneurie. » (*Historical Collections of Virginia*, p. 235.)

¹ La terre de Mount-Vernon avait été ainsi appelée par Lawrence Washington, du nom de l'amiral Vernon sous les ordres duquel il avait servi. Cette terre devint plus tard la propriété de George Washington.

L'Angleterre et la France se disputaient depuis longtemps la domination exclusive du continent américain, et leur rivalité dans le nouveau monde était même une des principales sources de leurs luttes en Europe. Grâce à sa supériorité maritime, l'Angleterre s'était emparée de tout le territoire qui longe l'Atlantique, et n'avait laissé à la France que deux points de la côte, l'embouchure du Saint-Laurent et celle du Mississipi. Mais, sur ces deux points, les Français s'étaient fortement retranchés; ils avaient pénétré dans l'intérieur, s'y étaient étendus, et à l'aide de leurs missionnaires, ils exerçaient sur les Indiens une influence terrible pour leurs rivaux. A force de s'avancer, ils étaient ainsi arrivés à occuper tous les derrières des colonies anglaises, à les confiner entre les montagnes et la mer, et à menacer leur existence. Par suite de ce voisinage, l'état de guerre était devenu presque permanent sur la frontière, et même en temps de paix, les Français et les Anglais s'inquiétaient par des invasions et des surprises continuelles. Partout où ils se rencontraient, ils se disputaient le sol, et fournissaient ainsi tous les jours à leurs gouvernements des prétextes de guerre, qu'on saisissait ou qu'on laissait dormir, suivant les besoins de la politique.

Pour défendre la Virginie contre les ravages des Indiens et les empiétements des Français, le gouvernement colonial avait divisé la province en districts militaires, et placé à la tête de chacune de ces divisions un officier chargé du commandement de la milice et de l'inspection des postes et des armes. Telle était déjà la considération dont jouissait Washington, qu'à dix-neuf

ans il fut nommé commandant de district, avec le titre d'adjutant général et le rang de major.

Ces nouvelles fonctions étaient conformes à ses goûts, et il s'y consacra avec ardeur. Il rechercha les officiers qui avaient fait la guerre, étudia la tactique sous leurs yeux, lut les principaux ouvrages sur l'art militaire, et communiqua son activité aux officiers qui servaient sous ses ordres.

La mort de Lawrence Washington vint arracher George à ses devoirs publics et l'appeler au rôle de chef et de protecteur de sa famille. La succession de son frère aîné devint la principale source de cette grande fortune qui plaça Washington dans une position assez indépendante pour lui permettre de consacrer sa vie à son pays, sans jamais rien accepter de lui en échange de ses services.

Les mouvements des Français sur la frontière le rappelèrent à son poste. Les Français, voulant lier entre elles leurs vastes possessions d'Amérique et assurer les communications entre le Canada et la Louisiane, venaient de construire de nouveaux forts sur le Mississipi et l'Ohio. Le gouvernement anglais, qui étendait ses prétentions en Amérique jusqu'à l'océan Pacifique, et désirait la guerre, pour arrêter le développement des colonies françaises, expédia au gouvernement de la Virginie l'ordre de chasser les prétendus *usurpateurs*. Mais avant d'agir, il était nécessaire de recueillir des renseignements sur la situation des ennemis, et de renouer des relations avec les tribus indiennes, dont la fidélité avait été ébranlée par la présence des Français. Le gouverneur Dinwiddie avait déjà envoyé dans ce but un



agent au delà des montagnes ; mais cet agent n'avait pas réussi : la mission était délicate et hasardeuse ; elle exigeait beaucoup de courage, de prudence, d'habileté et une grande connaissance des Indiens. On trouva le major Washington propre à cet emploi, et il fut chargé par le gouvernement de porter, au commandant des forces françaises qui occupaient le territoire en litige, les sommations de Sa Majesté britannique, et de profiter de ce prétexte pour reconnaître les forts et se mettre en rapport avec les chefs indiens.

Il partit de Williamsburg, siège du gouvernement de la Virginie, le 31 novembre 1753. Pour arriver au but de son voyage, il fallait franchir plus de cinq cents milles, au milieu de montagnes escarpées et de déserts au pouvoir des sauvages. Les Alleghanys étaient couverts de neige, les vallées étaient inondées, et l'on ne pouvait traverser les rivières que sur de frêles radeaux ou à la nage. Washington surmonta toutes ces difficultés avec un sang-froid admirable, observant avec soin le pays au milieu des plus grands dangers, recherchant les lieux où l'on pouvait établir des postes militaires, séduisant les Indiens par ses discours, et détachant de l'alliance française les tribus qu'il traversait. Il arriva enfin au fort Le Bœuf occupé par les Français. Le commandant, M. de Saint-Pierre, refusa d'obéir aux sommations de retraite : mais Washington eut le temps d'examiner le fort avec soin et d'en lever un plan qui fut envoyé au gouvernement britannique. Des fatigues et des dangers bien plus grands encore que les précédents l'attendaient à son retour. La neige tombait en si grande abondance, qu'il fut obligé d'abandonner son escorte et ses che-

vaux, pour faire la route à pied. Le havresac sur le dos, un fusil à la main, seul avec M. Gist qui lui servait de guide, il dirigeait sa course à travers les bois en s'orientant avec la boussole, et était arrêté à chaque pas par de nouveaux obstacles. Tantôt ils s'égarèrent dans ces solitudes et tombaient épuisés sur la neige, après de vains efforts pour sortir d'un dédale de forêts; tantôt ils se voyaient traqués par des bandes d'Indiens, dont la nuit arrêtait seule la poursuite. Souvent leur situation parut entièrement désespérée. Un jour qu'ils s'étaient aventurés sur le torrent Alleghany qui leur barrait la retraite, les glaces s'amoncellèrent autour de leur faible radeau, l'écrasèrent et l'emportèrent. En cherchant à le dégager, Washington est lancé dans la rivière par un choc violent et disparaît sous la glace : mais il s'accroche à une poutre et se sauve sur une petite île où son compagnon le rejoint. Ils passent là une nuit affreuse. Le froid est tel que M. Gist a les pieds gelés, et c'est pourtant du froid seul qu'ils attendent la fin de leurs souffrances. En effet les glaces se consolident et leur ouvrent un passage. Ils poursuivent alors leur voyage et parviennent enfin à Williamsburg, après trois mois d'absence¹. D'après les renseignements fournis par Washington, le gouverneur et le conseil ordonnèrent aussitôt la construction d'un fort sur l'Ohio, au point de jonction de l'Alleghany et de la Monongahela.

Dinwiddie avait jusque-là rencontré dans la Chambre des Bourgeois une grande opposition à ses préparatifs militaires. Pour frapper vivement les esprits et dévoiler les intentions hostiles des Français, il fit publier le journal de Washington, et convoqua la législature. Mais la Chambre se montra fort dé-

¹ 16 janvier 1754.

fiance : à tort ou à raison les intérêts de la colonie ne lui semblaient pas engagés dans la nouvelle guerre, et elle se sentait peu disposée à faire des sacrifices qui dussent tourner uniquement au profit de l'ambition britannique. Le patriotisme colonial commençait déjà à se substituer au patriotisme anglais, et les esprits s'habituèrent à opposer les intérêts provinciaux à ceux de la Couronne. La Chambre vota cependant quelques fonds. Mais les tendances qu'elle avait manifestées inquiétaient sérieusement Dinwiddie, et il écrivait au secrétaire d'État, comte de Holderness : « Je suis fâché
« de trouver aux membres de la Chambre des senti-
« ments républicains ; ils n'agissent pas selon la bonne
« voie constitutionnelle ; ils font sur la prérogative
« royale des empiétements auxquels les autres gouver-
« neurs se sont trop soumis ; et je crains , si je ne
« reçois point des instructions particulières, de ne pou-
« voir les remettre à l'ordre ¹.

Le même esprit d'opposition et d'indépendance s'agitait dans les autres colonies ; les mêmes luttes entre les deux pouvoirs retardaient partout les armements contre les Français. Grâce au zèle de Dinwiddie, les Virginiens furent les premiers prêts à entrer en ligne. Les fonds accordés par la Chambre des Bourgeois permirent de lever un régiment de trois cents hommes, qui fut placé sous le commandement du colonel Josuah Fry. Le major Washington en fut nommé lieutenant-colonel.

Il reçut au mois d'avril l'ordre de se mettre en marche avec trois compagnies pour ouvrir la route à la petite armée que l'on formait. « Rester sur la défensive,

¹ *The Writings of George Washington ; with a Life of the Author, Notes, and Illustrations.* Par Jared Sparks. Boston, 1837, t. 1, p. 39.

« mais prendre ou tuer tous ceux qui prétendraient « s'opposer de vive force aux travaux des Anglais ou « s'attaquer à leurs établissements ¹, » telles étaient les instructions données à Washington. Arrivé à Will's Creek, il apprit qu'un corps français, sous les ordres du capitaine de Contrecoeur, s'était présenté devant le fort que les Virginiens construisaient sur l'Ohio, que la petite garnison avait été contrainte de capituler, que M. de Contrecoeur s'était établi dans l'ouvrage, et qu'il s'y était retranché, en lui donnant le nom de fort Duquesne. Le colonel Washington regarda ces faits comme une violation du territoire anglais, et pensa qu'il était de son devoir de se porter à la rencontre des agresseurs et de les attaquer partout où il pourrait le faire avec avantage. Il avait déjà dépassé les limites extrêmes de la civilisation, et occupait une position avancée, connue sous le nom de Grandes-Prairies, lorsque des éclaireurs indiens vinrent l'avertir qu'un détachement français rôdait autour de lui depuis plusieurs jours. Washington se retranche aussitôt fortement, laisse la garde du camp au gros de sa troupe, prend avec lui quarante hommes et quelques Indiens, et profite de la nuit pour marcher en secret vers le lieu désigné par ses éclaireurs. Sa petite troupe s'avance au milieu de forêts sombres et épaisses : à chaque pas les rangs sont rompus par un soldat qui trébuche ou s'embarrasse dans les broussailles, et de distance en distance on s'arrête pour se reconnaître. Les Indiens eux-mêmes hésitent sur la direction qu'il faut prendre ; ils se répandent dans les bois pour retrouver les traces des Français, et se couchent l'oreille contre terre pour écouter. Un peu après le lever du soleil, ils viennent enfin annoncer que les

¹ Wash. Writ., t. II, p. 2.

Français, au nombre de trente, sont cachés dans un ravin obscur et profond, entouré d'arbres et de rochers. Washington, qui marchait impatient et ému en tête de ses soldats, arrive le premier sur le bord du ravin. Les Français courent aux armes en l'apercevant. Plein de joie de voir enfin l'ennemi, le jeune colonel commande l'attaque. L'officier français, M. de Jumonville, cherche en vain à l'arrêter en se couvrant du caractère de parlementaire, et en montrant qu'il est porteur de sommations adressées au gouverneur de la colonie. Dans son emportement, Washington n'entend rien ; le combat s'engage : à la première décharge, M. de Jumonville est tué ; dix de ses hommes tombent à ses côtés, et après une lutte courte mais acharnée, Washington oblige le reste de la troupe à se rendre. Ce jeune officier, si avide de combats et si précipité dans sa conduite, devint le général prudent et temporisateur qu'on a surnommé le Fabius de l'Amérique.

On ne se piquait pas sur la frontière d'observer très-scrupuleusement le droit des gens, et de semblables échauffourées passaient souvent inaperçues, même en temps de paix. Mais comme celle-ci fut le signal de la guerre de Sept ans, elle eut en Europe un retentissement peu proportionné à son importance. La guerre n'étant pas encore déclarée entre la France et la Grande-Bretagne, il entra dans la politique des deux gouvernements de rejeter sur la nation rivale le blâme d'avoir commis les premiers actes d'agression. On prétendit, en Angleterre, que Jumonville avait envahi le territoire anglais en ennemi ; et l'on regarda l'attaque du colonel Washington comme une *surprise* autorisée par toutes les lois de la guerre. En France, on la qualifia d'*assassinat* et l'on reprocha vivement à Washington et à ses

soldats¹ la mort d'un parlementaire. Il repoussa ces attaques avec indignation et mépris. Sous le parlementaire il voyait un espion dans Jumonville. Cet esprit si simple et si primitif ne savait point encore être dupe des apparences et des fictions pour lesquelles on montre un respect si complaisant dans les vieilles sociétés. « Depuis
 « ma dernière lettre, » écrivait-il au gouverneur Dinwiddie « j'ai acquis de fortes présomptions, je dirai
 « même la certitude, que ces gens-là étaient envoyés
 « comme espions, et avec ordre de rester dans notre
 « voisinage, jusqu'à ce qu'ils fussent bien informés de
 « nos projets, de notre situation et de nos forces. Ils
 « devaient tenir leur commandant en chef au courant
 « de leurs observations, et en attendant qu'il leur arri-
 « vât des renforts, rester cachés jusqu'au moment de
 « remettre leur message, si toutefois ils se décidaient à
 « prendre ce parti.... J'ai pensé qu'il était convenable
 « d'en instruire Votre Honneur; car je m'imagine qu'ils
 « auront l'audace de réclamer les privilèges dus aux
 « ambassadeurs, lorsqu'en bonne justice, ils devraient
 « être pendus comme des espions de la pire espèce². »
 En prononçant des paroles aussi dures et aussi sévères, Washington oubliait qu'il avait accepté, l'année précédente, une mission d'un caractère aussi équivoque que celle de Jumonville.

Le colonel Fry étant mort à Will's-Creek, le com-

¹ Pour

« Imprimer à leur nom une éternelle horreur, »

Thomas fit même un poème épique, intitulé *Jumonville*, qui, malgré la gloire du nom de Washington, est tombé dans un juste oubli.

² *Washington's Writings*, t. II, p. 38.



mandement passa de droit à Washington, qui, après avoir opéré sa jonction avec le reste des troupes, se trouva à la tête de quatre cents hommes. Le 3 juillet, il fut attaqué dans ses retranchements par quinze cents Français que commandait M. de Villiers, frère de Jumonville. Écrasé par la supériorité de leur nombre, Washington ne se rendit qu'après une résistance désespérée. La capitulation qu'on lui offrit était rédigée en français. Elle portait que la troupe anglaise se retirerait sur son territoire, avec armes et bagages, sans être inquiétée. Mais la mort de Jumonville y était qualifiée d'assassinat. Washington, ne sachant pas le français, signa sans hésiter cette pièce. La conduite du colonel et des troupes fut approuvée par le gouverneur, et la Chambre des Bourgeois leur vota des remerciements « pour leur bravoure et leur belle défense du « pays. »

Mais pendant cette campagne, Washington avait eu à supporter, de la part des autorités anglaises, des tracasseries et des humiliations qui le dégoûtèrent d'un commandement amoindri et déconsidéré. Le gouverneur, réduisant la solde des officiers de la milice virginienne, avait refusé de les assimiler aux officiers du même grade dans l'armée royale anglaise, et il prétendait même donner à ceux-ci, en vertu de leur brevet, le pas sur tous les officiers provinciaux. Cette prétention était la cause de grands désordres, et froissait le sentiment national des Américains. Le colonel Washington était trop fier pour servir l'Angleterre à de semblables conditions, et plutôt que d'accepter la supériorité des officiers anglais, il donna sa démission. Les lettres qu'il écrivit à ce sujet

sont empreintes d'une hauteur presque brutale, et sa violence naturelle s'y déchaîne sans mesure : « Comme mes services, » écrivait-il au gouverneur Dinwiddie, « vaudront ceux des meilleurs officiers, je me fais un point d'honneur de ne pas les offrir pour moins ¹. » Et comme le général Sharpe le pressait de rentrer dans l'armée : « Si vous me croyez capable de conserver un brevet auquel ne sont attachés ni rang ni émoluments, vous devez avoir une bien misérable idée de ma faiblesse, et me croire encore plus nul que les fonctions que vous m'offrez ². »

Washington passa l'hiver dans la retraite, attendant avec impatience l'occasion de rentrer honorablement dans l'armée et de se mêler à la guerre. Son désir fut bientôt satisfait.

Au commencement du printemps³, deux régiments de troupes régulières vinrent grossir l'armée de la Virginie, dont le général Braddock prit le commandement, pour aller enlever aux Français le fort Duquesne. C'était un brave soldat, formé à la grande école, dans les campagnes d'Europe, mais qui ne connaissait ni le pays, ni la façon de faire la guerre que les surprises et les marches rapides des Indiens avaient imposée et enseignée aux planteurs. La scène était toute nouvelle pour lui, et il avait besoin de s'entourer d'officiers qui eussent tirailé sur la frontière. Washington accepta une place dans son état-major. Mais le général se croyait encore dans les plaines de Flandre, et, malgré sa cour-

¹ *Wash. Writ.*, t. II, p. 29.

² *Wash. Writ.*, t. II, p. 66.

³ 1755.

toisie, il ne pouvait s'empêcher de prendre en pitié la factique irrégulière et les procédés provinciaux que son jeune aide-de-camp osait lui proposer, sans pouvoir les appuyer d'aucun nom autorisé dans le métier des armes. Malgré les recommandations et les prières de Washington, le général prétendit plier les tirailleurs virginien au joug de la discipline européenne; il dédaigna l'alliance des tribus ennemies de la France, refusa outrageusement les services des éclaireurs indiens; et, au lieu de pousser vigoureusement en avant, pour surprendre l'ennemi pendant que ses forces étaient encore disséminées, il voulut marcher avec méthode, s'arrêtant devant les moindres obstacles, ici pour aplanir une butte, là pour jeter un pont sur un ruisseau. Tant de présomption et d'imprudence, mêlées à si peu de hardiesse, désespéraient Washington. Il tomba dangereusement malade au milieu de l'expédition, et dans le wagon où il se faisait traîner à la suite de l'armée pour partager ses périls, il se sentait rongé à la fois par le dépit de voir ses conseils méprisés, et par la crainte de perdre l'occasion de montrer aux vétérans anglais ce qu'il valait dans la mêlée à la tête de ses braves Virginiens. On approchait du fort; et le jour où l'armée opéra le passage de la Monongahela, il réussit à se faire hisser sur son cheval, pour prendre place à côté du général. Braddock venait d'achever heureusement le passage du dernier gué, et les troupes défilaient, dans une tenue admirable, à travers un bois peu épais, lorsqu'une violente décharge de mousqueterie vint tomber tout à coup sur le flanc de l'armée. L'ennemi était invisible. Une seconde décharge sur le flanc droit répandit la consternation

dans les rangs. Les Virginiciens seuls, habitués à de semblables surprises, conservèrent leur sang-froid. Malgré la défense du général, ils se répandirent un à un dans les bois pour en débusquer les Français, tandis que les troupes régulières, formées en colonnes serrées et décimées par les coups de l'ennemi sans pouvoir les rendre, lâchaient pied, se repliaient sur l'artillerie et causaient une confusion telle, que les efforts de Braddock pour les rallier étaient impuissants. Pendant trois heures, les Français et les Indiens, cachés dans les ravins et derrière les arbres, dirigèrent sur elles un feu meurtrier. La moitié des Anglais resta sur le carreau. Le général reçut une blessure mortelle¹ et ses meilleurs officiers tombèrent à ses côtés.

Pendant toute la bataille, Washington déploya un courage et une activité admirables. Il se multipliait au milieu du feu, courant dans toutes les directions pour porter les ordres, se précipitant devant les fuyards pour les retenir, les ramenant au combat et les rassurant par son intrépidité. Mais tout fut inutile ; la bataille était perdue : « Nous avons été battus, dit-il, honteusement
« battus par une poignée de Français qui ne songeaient
« qu'à inquiéter notre marche... Je suis persuadé qu'ils
« n'étaient pas plus de trois cents, tandis que notre
« armée était de treize cents hommes. Les troupes de la
« Virginie ont fait preuve d'une grande bravoure et
« ont été presque détruites. La lâche conduite des

¹ C'est une tradition en Virginie que Braddock fut tué par un de ses hommes, « pour débarrasser l'armée du général qui l'avait sacrifiée à son obstination et à son ignorance de la guerre des frontières. » (*Historical collections of Virginia*, p. 97.)

« troupes dites régulières exposait à une mort certaine
« tous ceux qui voulaient faire leur devoir. Pour moi,
« j'ai échappé heureusement, sans aucune blessure,
« quoique j'aie eu mes habits percés de quatre balles,
« et deux chevaux tués sous moi ¹. »

Il se retira à Mount-Vernon, plein de découragement et de dégoût, bien décidé à rentrer dans la vie privée. Mais sa renommée et sa popularité s'étaient accrues de toute l'indignation soulevée par la conduite de Braddock et de ses soldats. Au milieu de la consternation générale causée par la bataille de la Monongahela, on ne vit plus de salut qu'en Washington. Les hommes les plus considérables du pays le supplièrent d'accepter le commandement général des troupes, et pour vaincre ses répugnances, le gouverneur consentit à toutes les conditions que Washington imposa. Celui-ci ne céda qu'après s'être réservé le droit de nommer les officiers. Il conserva le commandement général des troupes de la Virginie pendant trois années (1755-1758), qui furent pour lui une suite de tourments et de contrariétés, dont aucun événement important ne vint rompre la monotonie.

La Chambre des Bourgeois avait voté la levée de 1500 hommes, pour défendre, contre un ennemi insaisissable, une frontière qui se perdait dans le désert sur une longueur de plus de cent lieues. Les Indiens mettaient le pays à feu et à sang, puis disparaissaient dans l'ouest, puis revenaient en plus grand nombre encore répandre partout la désolation; et Washington, tou-

¹ *Wash. Writ.*, t. II, p. 86, 90.

jours en mouvement, toujours à leur poursuite, sans jamais pouvoir les atteindre, n'arrivait sur le théâtre de leurs invasions que pour camper sur des ruines et ensevelir des cadavres. Cette guerre cruelle, cet état de trouble jetait le désordre dans des populations encore à peine fixées. Les habitudes sauvages et nomades s'y répandaient; tout sentiment moral, tout esprit de suite, tout lien social disparaissait; la fantaisie individuelle ne rencontrait plus d'autre frein que le droit du plus fort, et les planteurs devenaient les uns pour les autres un aussi grand fléau que les Indiens. On les voyait parcourir les forêts en troupes errantes qui, à la moindre alerte, venaient s'abattre sur les forts, pour y chercher un abri, et communiquer aux soldats leurs goûts de pillage et d'aventures. Ceux-ci n'étaient que trop disposés à les prendre, et Washington perdait par la désertion le petit nombre d'hommes qui avaient échappé aux embûches et au scalpel des Indiens. Il n'avait pas plus de moyens de réprimer l'insubordination de son armée que d'arrêter les progrès de l'ennemi. Point de règlements, point de loi pénale pour contenir ses subordonnés; entre ses supérieurs civils et militaires des luttes d'attribution, des tiraillements continuels amenant des ordres souvent absurdes, toujours contradictoires, suivis de récriminations et de plaintes; avec ses égaux en grade dans l'armée royale, des démêlés pénibles sur les questions de rang; de la part de l'opinion publique, des attaques injustes. C'était plus qu'il n'en fallait pour révolter un caractère aussi emporté et aussi indépendant. Bien souvent il fut tenté de secouer un joug que rien ne l'obligeait à porter, de reprendre sa liberté, et

de rejeter loin de lui des fonctions qu'on le rendait impuissant à bien remplir : « La triste position du
 « peuple des frontières, le peu d'espérance que j'ai
 « d'obtenir des secours, les injures grossières et scan-
 « daleuses dont on m'accable me font regretter l'in-
 « stant où j'ai accepté cette charge, et si le danger n'é-
 « tait pas si imminent, j'abandonnerais sans hésitation
 « un commandement dont je n'espère recueillir ni
 « gloire ni profit... Mes rapports les plus pressants sur
 « les mesures nécessaires pour la sûreté des frontières
 « sont méprisés comme vains et sans importance. On
 « accuse de partialité et d'égoïsme mes propositions
 « et mes actes, et l'on attribue aux plus mauvais des-
 « seins tous mes efforts pour le bien de mon pays.
 « Mes instructions sont obscures, douteuses, incertai-
 « nes. Aujourd'hui on m'approuve, demain on me
 « condamne. Je suis forcé d'agir au hasard ; je réponds
 « des conséquences, et l'on me blâme sans que je puisse
 « me défendre¹. » Mais au milieu de tant d'épreuves,
 Washington était soutenu par les encouragements des
 hommes de bien. « C'est sur vous, mon cher George,
 « que reposent nos espérances, » lui écrivait le président
 de la Chambre des Bourgeois ; « c'est sur vous que nous
 « comptons pour mener nos affaires à bonne fin. Non,
 « vous ne donnerez pas votre démission ; tous les offi-
 « ciers vous suivraient. Non, ayez le sort de Braddock
 « plutôt que de rien faire qui puisse flétrir les lauriers
 « qui vous sont réservés. » De semblables appels à son
 patriotisme et à son honneur suffisaient pour rassurer

¹ *Wash. Writ.*, t. II, p. 144, 215.

la fierté et calmer l'impatience de Washington. Ni le dégoût qu'il eut toujours pour le pouvoir lorsque son autorité était contestée, ni les souffrances que lui causait la nécessité de faire imparfaitement ce qu'il avait entrepris, ne lui firent abandonner une situation où seul il pouvait servir son pays; et, sacrifiant ses penchans à ses devoirs, il continua une lutte incessante contre les ennemis du dehors et les difficultés intérieures. Son caractère se tempéra, son esprit s'affermi à cette rude école; et si l'on n'assistait dans sa correspondance aux orages que soulevaient encore, dans cette âme ardente, l'horreur du désordre et les froissemens de l'amour-propre, on pourrait déjà, d'après les actes extérieurs de sa vie, croire Washington arrivé à ce degré de sérénité et de calme qui devint un des plus beaux éléments de sa force comme de sa grandeur.

L'avènement aux affaires de M. Pitt, depuis lord Chatham, en imprimant une plus grande vigueur à la politique anglaise, vint mettre fin aux inquiétudes et aux travaux du colonel Washington. Le nouveau ministère, voulant reprendre en Amérique l'offensive sur toute la ligne des frontières, envoya le général Forbes en Virginie, avec l'ordre de s'emparer du fort Duquesne et les moyens d'exécuter ces instructions. Plus sage que son prédécesseur le général Braddock, le général Forbes rechercha les conseils et l'amitié de Washington, et le plaça à l'avant-garde de son armée. Le fort fut pris et le repos de la Virginie reconquis avec ses frontières. Le patriotisme des colons ne s'étendait pas encore au delà des limites de leur province; la Virginie était sauvée; le devoir n'attachait plus Washington à des fonctions



qu'il avait cessé d'aimer ; le besoin de mouvement , la surabondance de vie qu'il avait dans sa jeunesse , s'étaient dissipés, au milieu des fatigues et des dangers d'une longue guerre, pour faire place à ce goût du repos et de la retraite, à cette absence d'ambition et de désirs qu'on remarque dans tout le reste de sa carrière. Il donna donc sa démission, laissant les Anglais poursuivre seuls leurs succès dans le Canada.

Ce fut un jour de deuil pour l'armée de la Virginie que celui où Washington la quitta, et malgré une emphase un peu excessive, mais très-américaine, rien n'est plus touchant que l'adresse où ses officiers lui expriment la douleur qu'ils éprouvent en se séparant de lui : « Combien nous sentons profondément la perte d'un
« commandant si excellent, d'un ami si sincère, et d'un
« compagnon si aimable ! Quelle perte que celle d'un
« tel homme ! Il faut donc dire adieu à cette supériorité
« sur les autres corps que les ennemis nous reconnais-
« saient et que les troupes provinciales et régulières
« elles-mêmes nous ont fait l'honneur d'avouer publi-
« quement ! Il faut renoncer à cette discipline exacte
« et à cet ordre que vous avez toujours su main-
« tenir¹ ! »

Ces sentiments d'admiration et de sympathie étaient partagés par la masse de la population, et l'amour-propre national des Virginiens se complaisait déjà dans ce jeune officier, que les plus vieux militaires consultaient avec déférence, et dont la prudence et le courage étaient renommés dans toute l'Amérique. Washington n'avait pourtant rendu encore à son pays aucun de ces services

¹ *Wash. Writ.*, t. II, p. 477.

brillants qui frappent l'imagination des peuples ; mais il avait fait une chose plus rare et plus difficile que les actions d'éclat : à la tête de l'armée, il avait su s'accommoder de la mauvaise comme de la bonne fortune ; il avait réussi à suppléer au nombre des soldats par l'activité et la persévérance, aux vices de l'organisation militaire par son autorité personnelle sur les troupes ; il avait résisté aux empiétements du pouvoir civil, sans jamais en méconnaître les droits. Les difficultés contre lesquelles il eut dès lors à lutter sont une image de celles qu'il devait rencontrer plus tard dans la guerre de l'indépendance, et les pénibles travaux de sa jeunesse le préparèrent à ceux qui devaient l'immortaliser.

Pendant la dernière campagne, Washington avait été élu représentant à la Chambre des Bourgeois de la Virginie par le comté de Frédéric, sans avoir fait la moindre démarche. Cette élection spontanée, dans un comté où les circonstances l'avaient souvent obligé d'imposer aux habitants des charges pénibles, montre combien il avait su conquérir l'affection du peuple. Depuis cette époque jusqu'au commencement de la révolution, pendant un espace de plus de quinze ans, il resta membre de la Chambre des Bourgeois de la Virginie, et prit une part active à ses délibérations. Il exerça toujours une grande influence sur cette assemblée, mais tranquillement et sans bruit, par la seule autorité de son jugement, de son expérience et de son caractère. Parlant peu, ne se mêlant à aucun débat orageux ou personnel, mais toujours prêt à dire nettement son avis dans les questions décisives, il agissait sur l'esprit des hommes, moins par l'art avec lequel il soutenait ses opinions que par la con-

fiance qu'inspiraient sa fermeté et sa droiture. On peut juger de ce qu'il pratiquait lui-même par le conseil qu'il donna à un de ses neveux, au moment où celui-ci venait d'être admis, pour la première fois, dans l'Assemblée : « Le seul conseil que je vous donnerai, » lui disait-il, « si vous avez le désir d'obtenir l'attention de « l'Assemblée, c'est de parler rarement, mais sur des « sujets importants, excepté quand il s'agit d'affaires qui « intéressent vos commettants ; et dans le premier cas, « ne manquez pas de vous rendre maître de votre sujet ; « n'allez jamais au delà d'une chaleur convenable, et « présentez vos opinions avec modestie. Bien qu'il « puisse entraîner la conviction, un ton impérieux « blesse toujours ¹. »

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 280.

CHAPITRE III.

Washington dans le monde et avec les femmes.—Son mariage.—Ses rapports avec M^{lle} Washington.—Gouvernement de sa famille et de ses affaires.—Mount-Vernon.

Washington a peu connu les joies de l'épanchement. Réserve par prudence et taciturne par goût, il ne mettait que bien rarement ses amis, même les plus fidèles, dans le secret de sa vie et de ses sentiments intimes. Aussi ne trouve-t-on, dans les volumineux documents réunis sur son histoire, que peu de traces des passions et des besoins cachés de son âme. Les seules confidences que Washington nous ait laissées n'ont rien de compromettant ni pour lui, ni pour la jeune fille qu'il avait aimée. C'était à dix-sept ans, et il était alors plus effrayé que charmé par les émotions qui l'agitaient :

« Mon cher Robin, je suis en ce moment chez Sa Sei-
« gneurie (lord Fairfax), et si mon cœur était libre, je
« pourrais passer très-agréablement mon temps. Il y a là
« une charmante jeune personne, la belle-sœur du
« colonel George Fairfax. Mais cela ne fait que jeter de
« l'huile sur le feu. Je me trouve inévitablement en sa
« compagnie presque toute la journée, et sa présence
« réveille sans cesse ma passion pour la belle des

« Basses-Terres, tandis que, si je vivais plus éloigné des
 « jeunes femmes, je pourrais soulager ma peine par
 « l'oubli de ce chaste et gênant amour. Je suis bien cer-
 « tain que cela sera le seul remède à mon mal¹. »

L'emploi du remède semble avoir survécu au mal. Dans le monde, Washington paraît n'avoir jamais été très-empressé auprès des femmes ; et bien qu'il ait toujours rempli ses devoirs de société en homme de bonne compagnie et de la façon la plus correcte, jusqu'à danser le menuet, le ton de galanterie solennelle et de recherche un peu pénible qu'on retrouve dans ses lettres à madame de la Fayette, semble indiquer qu'il était moins à son aise et à son gré dans un boudoir que sur un champ de bataille. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux charmes de la société des femmes, mais il ne les comprenait bien qu'au sein du foyer domestique. Ce qu'il aimait surtout en elles, c'est qu'elles seules peuvent donner un intérieur, l'animer dans le calme de la retraite, et en faire comme un lieu de refuge au milieu des orages de la vie publique. Ce qu'il leur demandait, c'est ce *home* qui, sans elles, n'est point possible, ce sont ces douces joies de la famille, dont il parlait, à soixante ans, avec une gaieté que la gravité ordinaire de son langage rend encore plus frappante : « En lisant votre charmante
 « lettre, » écrivait-il au marquis de Chastellux, pour le complimenter sur son mariage, « j'ai été non moins
 « enchanté que surpris d'y rencontrer ces mots si amé-
 « ricains et si simples : « ma femme. » Marié, mon cher
 « marquis ! Pris, vous aussi ! Ah ! j'ai bonne envie de

¹ *Wash. Writ.*, t. II, p. 419.

« rire. Je voyais bien, d'après vos continuels panégyri-
« ques des joies domestiques aux États-Unis, que vous
« aviez mordu à l'amorce et que vous finiriez par être
« attrapé, aussi vrai que vous étiez philosophe et soldat.
« Votre jour est donc enfin venu. De tout mon cœur
« j'en suis ravi. Vous voilà bien servi pour être venu,
« tout au travers de l'Océan, combattre en faveur des
« rebelles américains ; vous êtes victime de cette ter-
« rible contagion, le bonheur domestique, dont un
« homme ne peut être atteint qu'une fois en sa vie,
« comme de la peste, car il dure généralement autant
« que lui. Il en est du moins ainsi chez nous : mais je ne
« sais comment vous arrangez tout cela en France.
« Quoi qu'il en soit, le pire souhait que mon cœur
« trouve à former contre vous et M^{me} de Chastellux, c'est
« que ni l'un ni l'autre vous ne guérissiez jamais de
« ce mal-là, pendant toute votre vie terrestre ¹. »

Washington pouvait parler du bonheur domestique. A vingt-sept ans, au sortir de l'armée où il venait de se couvrir de gloire, en combattant contre la France, il avait trouvé une compagne selon son cœur, et elle lui survécut. Comment il la connut et l'aima, c'est ce que racontent les traditions conservées dans sa famille.

« C'était dans le courant de 1758. Le colonel Wash-
« ington, à cheval, en petite tenue militaire, et suivi
« d'un seul domestique, à l'air martial comme son
« maître, venait de traverser le gué de William sur le
« Pamunkey, lorsqu'il fut arrêté par un de ces gentils-
« hommes virginien, tels qu'en produisait l'ancien

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 346.

« régime, la bonté et l'hospitalité en personne. En vain
« le colonel prétendit continuer sa route, alléguant
« des affaires pressées à Williamsburg, des nouvelles
« importantes à communiquer au gouverneur. Il était
« sur les domaines de M. Chamberlayne, et celui-ci ne
« voulut rien entendre. Le nom de Washington était
« cher à tous les Virginiens; c'était un de ces person-
« nages qu'on ne laissait point passer devant sa porte,
« lorsqu'on avait la bonne fortune de l'y rencontrer.
« Il se défendit d'abord bravement; mais Chamberlayne
« parla de le présenter à une charmante jeune veuve
« qu'il abritait alors sous son toit, et le colonel se rendit.
« Il consentait, disait-il, à rester à dîner, mais rien de
« plus; aussitôt après, il voulait sauter en selle et profiter
« de la nuit pour atteindre Williamsburg, avant le ré-
« veil de son Excellence. Il donne ses ordres à son fidèle
« serviteur Bishop, que Braddock mourant lui avait lé-
« gué avec son cheval de bataille; et il suit son hôte dans
« la maison. Le matin se passe, le soir vient, et Bishop
« est à son poste, tenant d'une main la jument favorite
« du colonel et, de l'autre, se préparant à lui présen-
« ter l'étrier. Le soleil disparaît à l'horizon et le colonel
« ne paraît pas.—C'est drôle, se répétait le vieux soldat,
« c'est bien drôle; lui d'ordinaire si exact.—Il attendit
« encore longtemps, et lorsque Washington songea
« enfin à venir délivrer le pauvre Bishop, qui grelottait
« à la belle étoile, il était trop tard pour partir, la nuit
« était trop sombre, et il fallut attendre au lendemain.
« Le lendemain, le soleil était déjà bien bas quand
« l'amoureux colonel pressa les flancs de son cheval.
« Ses affaires à Williamsburg furent promptement

« terminées, et depuis, on le vit souvent reprendre le
 « chemin de la maison Blanche, où tout se prépara
 « bientôt pour un mariage. C'était le beau temps du
 « luxe et des fêtes virginiennes. Grandes furent les
 « réjouissances, grand le concours de tout ce qu'il y
 « avait de bon, de considérable et de riche dans la
 « colonie, pour venir saluer, dans le héros virginien,
 « l'heureux et brillant fiancé. Et bien souvent l'auteur
 « de ces lignes ¹ a entendu raconter tout ceci par les
 « domestiques à cheveux gris qui avaient servi au repas
 « de noces.—Ainsi, mon vieil ami, vous vous souvenez
 « bien du temps où le colonel Washington venait faire
 « la cour à votre jeune maîtresse, disait-il un jour à l'un
 « d'entre eux âgé de cent ans.—Je crois bien, maître!
 « quels jours! quels beaux jours!—Et Washington?
 « il avait bon air?—Ah! monsieur, je n'ai jamais
 « rien vu de pareil; grand, droit, et quand il était à
 « cheval, il vous montait une bête d'une façon! Allez,
 « mon bon monsieur, ce n'était pas à comparer avec
 « les autres. Au mariage il y avait bien des grands
 « personnages en dentelle d'or, mais il les surpassait
 « tous ². »

De son côté la jeune veuve, M^{me} Custis ³, était aussi riche que jolie, de tout point un fort brillant parti, et qui plus est, une excellente femme. A la fois vive et

¹ M. Custis, petit-fils de M^{me} Washington.

² *Historical Collections of Virginia*, p. 389.

³ Martha Dandridge, née en Virginie, dans l'année 1732, d'une famille honorable de planteurs, morte en 1801, trois ans après Washington. Elle avait épousé en premières noces le colonel Custis, qui laissa en mourant des terres considérables et plus d'un million en écus, dont il fit trois parts, l'une pour sa femme,

digne, prévenante et discrète, généreuse et ménagère, elle joignait à une grande habitude du monde une piété aussi simple que profonde. Son éducation première n'avait guère été plus soignée que celle des jeunes Américaines de son temps, et elle n'avait d'autre préention que de remplir exactement ses devoirs, de plaire aux siens et de contribuer à leur bonheur. Mais quand son mari fut appelé à gouverner l'Amérique, tout le monde la trouva à sa place à côté du chef de l'État. Ne se sentant ni le goût ni la force de prendre une part active aux luttes et aux intrigues de parti, et craignant de compromettre, par une intervention inopportune, les intérêts publics, elle évita toujours avec soin de se laisser entraîner dans le tourbillon de la politique. Elle ne savait et ne voulait défendre la cause de Washington qu'en se faisant aimer, et en suppléant à la roideur

et les autres pour les enfants qu'il avait eus d'elle, et que Washington adopta dans la suite.

Le colonel Custis était fils d'un membre du Conseil privé, homme considérable et ambitieux, qui, voulant faire faire une grande alliance à l'héritier de son nom, s'opposa longtemps à son mariage avec M^{lle} Dandridge. Mais l'amour du colonel pour la belle et jeune Américaine triompha des résistances de son père, et il s'établit dans une plantation, encore connue aujourd'hui en Virginie sous le nom de *Maison Blanche*, dont il fit bientôt, par la courtoisie de ses manières et l'élégance de ses habitudes, le rendez-vous de l'aristocratie coloniale. De l'aveu de tous ses contemporains, c'était le vrai type du gentilhomme virginien : d'un cœur noble, d'un esprit cultivé, d'une intégrité à toute épreuve, la bourse toujours pleine et toujours ouverte. Sur son lit de mort, raconte son petit-fils, il se souvint qu'il devait un schilling à l'un de ses fermiers. Il le fit venir, et comme le fermier, ému jusqu'aux larmes, disait avoir oublié cette misérable petite dette, — « Moi pas, » répartit le juste et consciencieux seigneur, et après avoir payé son créancier : — « Maintenant mes comptes sont réglés en ce monde ; » puis il expira.

faciliter de son mari par des attentions et des soins aimables pour les personnes. Ce n'était pas qu'elle manquât de courage et de dévouement : pendant la guerre de l'indépendance, on la vit traverser tous les ans l'Amérique, pour aller partager avec Washington les souffrances et les privations des quartiers d'hiver, sous une hutte de bois; et à la fin de sa vie, elle avait le droit de se vanter devant ses petits-enfants « d'avoir entendu « le premier coup de canon à l'ouverture et le dernier « coup à la fin de chaque campagne de la révolution¹. » Un jour que les campements étaient menacés par l'ennemi, les officiers supérieurs proposaient de l'éloigner du lieu de l'action, elle et ses braves compagnes : « Non, « repartit le général en chef, nous nous battons mieux « en présence de nos femmes². »

Washington n'était point de ceux qui négligent, comme trop monotones, les devoirs naturels et ordinaires de la vie, pour rechercher ces devoirs exceptionnels et difficiles qui ne trouvent leur place que dans les temps de crise. Il ne prit jamais prétexte de son patriotisme pour oublier sa femme. Au milieu des désordres révolutionnaires, il resta un mari fidèle et soigneux, peut-être plus attentif que tendre, parce que sa nature était peu expansive, mais confiant et amical. On n'a retrouvé de sa correspondance avec M^{me} Washington que la lettre où il lui dit un long adieu, pour aller prendre le commandement en chef de l'armée américaine. Bien qu'il s'y montre plutôt contrarié à la pensée du chagrin de sa femme qu'attristé lui-même par la perspective de

¹ *Memoirs of Martha Washington*, by C. Conkling, p. 148.

² *Id.*, p. 153.

cette séparation, elle respire une affection grave et forte :
 « Un mois passé près de vous me donnerait plus de vrai
 « bonheur que je ne puis en attendre loin de notre
 « *home*, dût mon absence se prolonger sept fois sept
 « ans. Mais puisque c'est en quelque sorte la volonté de
 « Dieu qui m'impose cette charge, je veux espérer qu'il
 « me destine à faire un peu de bien.... Je n'ai nulle
 « appréhension des travaux et des dangers de la cam-
 « pagne : mon seul chagrin sera de songer à l'ennui
 « que vous éprouverez, je le sais, d'être laissée seule.
 « Je vous prie donc de vous armer de tout votre cou-
 « rage, et de passer votre temps le plus agréablement
 « possible. Rien ne me donnera une plus vive satisfaction
 « que d'apprendre qu'il en est ainsi, et de l'apprendre de
 « votre plume. Mon ardent désir est que vous puissiez
 « former un plan, quel qu'il soit, de nature à vous
 « donner contentement et tranquillité, au moins dans
 « une certaine mesure. Ce serait pour moi un grand
 « surcroît d'ennui de vous voir vous affliger et vous
 « plaindre d'un parti que je ne pouvais réellement
 « éviter de prendre. Comme la vie est toujours incer-
 « taine..., je joins un testament à cette lettre. Les
 « avantages que cet acte vous assure, dans le cas où je
 « viendrais à mourir, vous seront, j'espère, agréables¹. »

Par horreur de l'exagération et par respect pour lui même, Washington exprimait souvent ses sentiments les plus profonds avec une sobriété de langage qu'on pourrait faire passer pour de la sécheresse de cœur. Ce serait injuste, et s'il ne trouva pas toujours des accents

¹ *Wash. Writ.*, t. III, p. 3.

assez pathétiques pour pleurer les membres de sa famille que Dieu lui avait enlevés ¹, il n'oublia point les morts, et il reporta sur leurs enfants, avec une bonté pleine de souvenirs, les affections et les soins qu'il avait eus pour leurs parents. Personne n'a mieux que lui compris et pratiqué les devoirs de chef de famille. M^{me} Washington ne lui donna point d'enfants : ceux de sa femme, du fils de sa femme, de ses propres frères, puis de ses neveux devinrent successivement les siens : « Venez
« vous établir à Mount-Vernon, » leur disait-il simplement : « nulle part vous ne vivrez aussi tranquilles
« et à si peu de frais ; nulle part vous ne serez aussi
« bienvenus ². » Et il ne se contentait pas de les recueillir sous son toit ; il les élevait et les suivait dans la vie avec une persévérante bienveillance.

Au milieu des siens, et lorsqu'il n'était dérangé par la présence d'aucun étranger, il restait d'ordinaire grave, pensif et distrait, mais sans glacer ni attrister la gaieté et l'animation de sa jeune famille. Il n'avait rien de chagrin dans l'humeur. « Bien souvent, » raconte la petite-fille de M^{me} Washington, « je l'ai vu rire et s'amuser
« de tout son cœur au bruit de mon caquet et de mes

¹ « Quelque terrible et douloureuse que soit la perte d'une
« mère, » écrivait-il à sa sœur, M^{me} Betty Lewis, en lui accusant réception de la nouvelle que M^{me} Marie Washington venait de mourir, « il y a consolation à penser que le ciel l'a épargnée
« jusqu'à un âge que peu d'hommes dépassent, et lui a accordé
« jusqu'au bout toutes les facultés intellectuelles et toutes les
« forces physiques que l'on peut conserver à quatre-vingts ans.
« Ces considérations et l'espoir qu'elle a transporté son séjour
« en un monde meilleur, doivent apprendre à ses proches à se
« soumettre aux décrets du Créateur. » (*Wash. Writ.*, t. X, p. 31.)

² *Wash. Writ.*, X, 319.

« drôleries ¹. » Il ne prenait pas, il est vrai, aussi patiemment les escapades de ses neveux : mais sa sévérité même était moins rude que la discipline à laquelle la jeunesse américaine était généralement soumise à cette époque ; et s'il se montre un jour prêt à corriger de sa propre main le petit Lawrence, qui s'était sauvé de pension, de peur d'être battu, il interdit, dans la même lettre, l'emploi des châtimens corporels contre George qui cessait d'être un enfant : « Il est aujourd'hui d'âge à mieux entendre les raisons que les coups ². » Les raisons de Washington étaient d'ailleurs assez péremptoires pour être comprises, et à ne pas les écouter, il n'y allait de rien moins que d'être déshérité : « Si j'entends jamais dire qu'on ait à se plaindre de vous, vous pouvez compter que vous perdrez toute place dans mon cœur, et toutes les espérances que vous pouviez avoir sur moi dans l'avenir ³. »

Peu lettré lui-même, Washington n'attachait pas grande importance aux études élégantes qui sont surtout destinées à orner l'esprit. A en juger par les instructions qu'il donne sur l'éducation de ses neveux, il trouvait celle qu'il avait reçue dans son enfance bonne et suffisante : « Il faut qu'on dirige surtout leur attention vers les études qui pourront les rendre propres aux affaires usuelles de la vie. J'insiste entre autres beaucoup sur une bonne écriture, sur l'arithmétique et les portions les plus élémentaires des mathématiques ⁴. »

¹ *Wash. Writ.*, t. XII, p. 407.

² *Wash. Writ.*, t. IX, p. 409.

³ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 484.

⁴ *Wash. Writ.*, t. X, p. 30.

Sous la tente comme dans le palais de la Présidence, il trouvait le temps d'écrire à ces jeunes gens, pour les éclairer de ses conseils à leur entrée dans le monde. Les règles les plus minutieuses de la toilette et de la bienséance se rencontrent, dans ces lettres, à côté des maximes les plus élevées de la religion et de la morale : « Il faut toujours avoir, pour aller à l'église et pour les
« grandes occasions, des habits propres qui ne se met-
« tent pas tous les jours. Cela n'est pas un surcroît de
« dépense. Quand on a besoin de nouveaux vêtements,
« ceux qu'on réservait d'abord pour les grandes occa-
« sions deviennent les habits usuels, à moins pourtant
« qu'ils ne soient d'une qualité supérieure aux nou-
« veaux.... Que votre cœur soit ouvert aux malheurs
« et aux souffrances de tous. Que votre main donne en
« proportion de votre bourse. Souvenez-vous de la pite
« de la veuve. Tous ceux qui demandent ne méritent
« pas la charité : mais tous sont dignes au moins d'une
« enquête, de peur que le bon ne souffre ¹. »

C'était bien là ce qu'il pratiquait lui-même, et surtout à Mount-Vernon, où il se plaisait le plus à répandre ses bienfaits, parce qu'il y connaissait mieux les misères à soulager ; il exerçait sur tous ses alentours un patronage éclairé et généreux. Aussi l'y voyait-on toujours revenir avec joie ; et c'était doublement une fête pour ses pauvres voisins que d'apprendre son retour, car il leur annonçait à la fois que leurs maux allaient retrouver un remède et que la patrie n'était plus en danger.

Las de la vie errante qu'il avait menée jusque-là, et

décidé à partager désormais son attention entre les travaux de l'agriculture et ses devoirs de représentant, Washington était venu s'établir, après son mariage, dans cette terre de Mount-Vernon¹, que lui avait léguée Lawrence, son frère bien-aimé.

¹ On sera peut-être curieux d'avoir quelques détails sur l'état actuel du domaine de Washington. Le récit suivant d'une visite faite, il y a peu d'années, à Mount-Vernon, par un habitant de Boston, est emprunté aux *Historical Collections of Virginia*, p. 258.

« Je venais de passer pour la première fois le Potomac, et je me sentais comme dans un autre pays, au milieu de tous les souvenirs historiques de l'ancienne Virginie. Nous traversions un des derniers vestiges de cette immense forêt qui couvrait primitivement l'Amérique. Tout ce qui nous entourait avait je ne sais quel air grand et triste, antique et déchu, qui remuait profondément l'âme. Mon compagnon me montra, sur le bord de la route, une borne qui marquait la limite du domaine de Mount-Vernon. Avant d'arriver à la loge du portier, nous continuâmes encore pendant deux ou trois milles, au milieu d'un beau pays, admirablement accidenté, et laissé presque entièrement dans l'état de nature. A l'entrée, au lieu d'une grille en fer, une simple porte en bois, fermée avec un loquet. Le sentier, qui courait à travers des vallons et des cotéaux ombragés par des arbres gigantesques, mais clair-semés, nous conduisit à un ruisseau, puis dans un ravin, dont l'aspect était si sauvage que nous aurions pu nous croire au milieu d'une forêt vierge, si la vue de la maison n'était venue tout à coup nous surprendre. Elle est en bois, taillé de façon à imiter la pierre. Le principal corps de logis a été construit par Lawrence, frère du général. Les ailes ont été ajoutées par Washington. Une terrasse élevée, soutenue par des colonnes, occupe toute la façade. C'est sous cette terrasse que Washington se promenait tous les matins en long et en large, avec une régularité militaire, en vue du noble fleuve qui s'étend comme une baie au pied du mont. L'horizon n'est borné à l'est que par les côtes du Maryland. Près de la porte est suspendue la lunette dont il se servait pour suivre le mouvement des vaisseaux sur le Potomac. Autant que possible, on a conservé toutes choses dans l'état où Washington les a laissées. Les chambres sont spacieuses et empreintes d'une certaine élégance, quoique très-simples. Les murs sont couverts de gravures représentant presque toutes

La vie d'un planteur virginien était loin d'être oisive.

La Virginie est coupée, dans toute sa largeur, par des fleuves nombreux et profonds qui, coulant parallèlement de l'ouest à l'est, répandent la fertilité dans les contrées qu'ils arrosent, et forment, sur presque toute l'étendue de leur cours, un port naturel et continu, où les vaisseaux de l'Europe peuvent venir jeter l'ancre, après avoir traversé l'Océan. Cette constitution physique du pays exerça, dès l'origine, une grande influence sur l'état social de la Virginie et sur la condition des planteurs. Elle favorisa la dispersion de la population,

des scènes de chasse et de bataille. J'ai remarqué, entre autres, un dessin du combat de Bunker's Hill, mais rien qui retraçât les batailles de Washington.

« On retrouve encore, près de la maison, les restes d'un rempart, aujourd'hui presque caché sous les broussailles, que Washington avait fait construire devant la maison, et un passage souterrain qui, du fond d'un puits desséché, conduisait au pied du mont, sur le bord du fleuve.

« Non loin de l'habitation, s'élève le nouveau tombeau de famille des Washington, simple monument en brique, fermé par une grille en fer, à travers laquelle on voit deux sarcophages en marbre blanc, où reposent les restes du général et de sa femme. On venait de le terminer, et l'herbe n'avait point encore eu le temps de recouvrir cette terre récemment remuée. Le changement et la nouveauté troublent péniblement les souvenirs et le respect en ces lieux; mais c'est Washington qui l'a voulu: on n'a exécuté ses dernières volontés qu'à regret; elles étaient formelles. Il avait désigné dans son testament le lieu où il voulait reposer. L'endroit est retiré: c'était une raison suffisante pour déterminer le choix d'un homme modeste. Le vieux tombeau dans lequel il fut d'abord placé est dans une situation plus pittoresque, sur un tertre qui domine le fleuve. Il est maintenant en ruine et les ronces l'ont caché; mais c'est encore à lui que se rattachent nos souvenirs; c'est en passant devant cette tombe que les vaisseaux de la flotte anglaise ont baissé leur pavillon, au moment où ils remontaient le Potomac pour aller brûler le Capitole de Washington (1814). »



arrêta pendant longtemps la formation des villes, et empêcha cette division du travail et des fonctions qui s'opère naturellement partout où les hommes s'agglomèrent. Généralement établis sur le bord des fleuves, où les attiraient la richesse des terres d'alluvion et la facilité des communications avec la mère patrie, et vivant isolés au centre de la petite sphère qu'ils animaient, les planteurs faisaient eux-mêmes toutes leurs affaires, sans l'intermédiaire d'hommes spéciaux, et s'adressaient directement à l'Angleterre, pour subvenir aux besoins que leurs propriétés ou leur industrie étaient insuffisantes à satisfaire. Les navires anglais remontaient jusqu'à leurs plantations, venaient chercher les produits bruts du sol à la porte de leurs magasins, et leur apportaient en échange les produits industriels de la Grande-Bretagne, ses modes, ses goûts et ses mœurs. La Virginie n'avait que Londres pour capitale et pour marché. C'est là que ses habitants faisaient vendre leurs tabacs et leurs grains, c'est là qu'étaient leurs hommes d'affaires et leurs fournisseurs, c'est de là qu'ils tiraient tous les agréments et toutes les commodités de la vie¹.

En s'établissant à Mount-Vernon, Washington reprit

¹ Deux fois par an, Washington envoyait lui-même à son homme d'affaires de la Cité la liste des objets dont il avait besoin pour la consommation de sa maison. Ces lettres ont été retrouvées dans ses papiers. Elles sont un curieux indice, à la fois des habitudes minutieuses du héros américain et de la condition économique des colonies. En voici quelques extraits :

« Les bustes d'Alexandre, de Jules César, de Charles XII, roi de Suède, et du roi de Prusse.... En plus petit, le buste du prince Eugène et celui du duc de Marlborough.... Quatre pièces de ruban de fil. Six papiers d'épingles camions. Une bouteille mélangée d'anchois, de câpres, d'olives et de noix d'Inde.

ces habitudes. Sa vie y devint un singulier mélange des recherches et des travaux aventureux du pionnier américain, des occupations sédentaires et laborieuses du commerçant de la Cité, et de l'existence à la fois opulente et rude du gentilhomme de campagne anglais.

L'amour de la propriété, la passion d'étendre et d'améliorer ses domaines, c'est le sentiment qui le domine alors. La *chasse aux terres vierges*¹, qu'il poursuit jusqu'en Floride, est une de ses spéculations favorites. Continuellement aux aguets, il épie avec avidité toute occasion de faire sur le désert quelque utile empiètement; il s'associe aux explorateurs les plus hardis et les plus intelligents de l'ouest; il les fait voyager à ses frais; il fixe en secret son choix sur les contrées les plus fertiles, longtemps avant de pouvoir les occuper; et lorsque la civilisation commence à y pénétrer, il se précipite le premier sur le lot qui lui a paru le meilleur. Cette passion de pousser au loin ses conquêtes sur la nature sauvage ne l'absorbait point assez pour lui faire négliger son ancien patrimoine : consacrant au gouvernement de sa fortune et de sa maison la même activité qu'il avait déployée à la tête de l'armée, il dirigeait lui-même la culture de sa terre de Mount-Vernon, suivait avec

Un grand fromage de Cheshire. Dix pains de sucre. Deux douzaines de jeux de cartes.... Un masque noir.... Six mouchoirs de poche, petits et très-fins, pour M. Custis. Trois peignes fins en ivoire. Six petits livres pour des enfants qui commencent à lire.... Pour dix shillings de joujoux.... Pour miss Custis, âgée de quatre ans, une poupée habillée en petit enfant à la mode, de dix shillings. »

¹ « *Hunting out good lands.* »

curiosité les progrès de la science agricole en Europe, et les introduisait en Virginie. Sans le secours d'aucun commis, il correspondait avec les agents qu'il avait à Londres pour le commerce de ses tabacs, et tenait ses journaux, ses grands livres et ses copies de lettres avec la régularité du négociant le plus strict et le plus soigneux. Exact jusqu'à la minutie dans les rapports d'affaires, il ne se permettait et ne permettait à personne la moindre négligence, le moindre laisser-aller ; il défendait ses intérêts avec roideur contre les hommes dont il soupçonnait la bonne foi, mais il comptait largement avec les honnêtes gens et faisait de sa fortune un grand et généreux usage. Serviable et charitable, il aidait ses amis de sa bourse, comme de ses lumières et de son crédit, et telle était la confiance qu'inspiraient sa bonté, sa capacité et sa probité, que, de tous les quartiers de la Virginie, on venait lui demander d'être, tantôt le tuteur d'un orphelin, tantôt le protecteur d'une œuvre de charité ou d'utilité publique, charges qui, malgré les soucis et la peine qu'elles lui donnaient, étaient pour son cœur une source de pure et douce satisfaction.

Le faste de l'hospitalité était le seul que l'on connût à Mount-Vernon. Réunir autour de son foyer l'élite de la société coloniale, c'était à cela que Washington mettait son plaisir ; c'était dans la compagnie de ses amis qu'il cherchait des distractions à ses travaux, en se livrant aux virils exercices, dont l'habitude s'était transmise de l'aristocratie anglaise à l'aristocratie virginienne. Le luxe des chevaux et de la chasse était aussi grand en Virginie qu'en Angleterre, et il n'y avait

pas, pour Washington, de plus beau divertissement que de courir le renard et de tirer le gibier qu'il élevait à grands frais sur ses terres. Personne ne mettait un soin plus jaloux à le faire garder, et il exerçait lui-même, pour défendre ses droits de propriétaire et ses plaisirs d'amateur, une surveillance active et passionnée sur ses voisins.

Un jour qu'il se promenait à cheval, il surprit un braconnier qu'il guettait depuis longtemps, et se mit à sa poursuite : sur le point d'être atteint, le braconnier court vers le Potomac, se jette dans un canot, s'éloigne rapidement du bord, et met Washington en joue : mais celui-ci pousse sans hésitation son cheval dans la rivière, va droit au canot, le saisit par la proue, le tire à terre et désarme son antagoniste.

Tels étaient les incidents qui venaient animer la tranquille existence de Washington.

Il vivait ainsi dans la retraite heureux et satisfait, et son pays, jouissant comme lui d'un calme profond, recueillait en paix le fruit des efforts qu'avait coûtés la guerre de Sept ans¹, lorsque, par une agression arro-

¹ En vertu du traité de Paris (10 février 1763), la France avait renoncé, en faveur du roi de la Grande-Bretagne, à ses prétentions sur l'Acadie et la Nouvelle-Écosse, et lui avait cédé le Canada avec toutes ses dépendances, ainsi que toute la partie de la Louisiane qui s'étendait à l'est du Mississipi, sauf la Nouvelle-Orléans. La Nouvelle-Orléans et la partie de la Louisiane qui s'étendait à l'ouest du Mississipi avaient été cédées par la France à l'Espagne, en vertu d'une convention secrète entre les cours de Versailles et de Madrid, signée le 3 novembre 1762. Cette cession avait pour motif de dédommager l'Espagne de la Floride qu'elle abandonnait à l'Angleterre par le traité des préliminaires de Paris, signé le même jour (Gardien, *Traité de paix*, t. IV, p. 200).

gante, l'Angleterre vint soulever contre elle toutes les forces de la société américaine.

La France ne possédait donc plus un pouce de terrain sur le continent américain, et le repos des colons semblait définitivement assuré.

CHAPITRE IV.

1763—1775.

Acte du timbre.—Acte déclaratif.—Loi de douane.—Lignes patriotiques contre la consommation des marchandises anglaises.—Le Massachusetts et la Virginie à la tête de l'opposition.—Rôle de Washington dans les luttes qui ont précédé la révolution.—Réunion du premier Congrès général.—La population s'arme et la résistance s'organise.—Bataille de Lexington.

Au gouvernement énergique et populaire de M. Pitt avait succédé, en Angleterre, une administration faible et peu considérée. L'opinion publique l'accusait de complaisance pour le roi George III, et lui reprochait à la fois le traité de Paris, qui avait arrêté le cours des victoires de la Grande-Bretagne, et le déficit causé par la guerre que le traité de Paris avait terminée. En butte à la violente opposition de M. Pitt, sans cesse harcelé par des pamphlets qui semaient partout l'agitation et le désordre, ne sachant que faire pour calmer l'irritation toujours croissante du peuple, pliant sous le poids d'une dette de cent millions de livr. st., le

† 6 octobre 1761.

* 10 février 1763.

ministère aux abois vint proposer au Parlement¹, par l'organe de M. George Grenville, de reporter sur les colonies une portion des charges que l'Angleterre trouvait trop lourdes². On salua généralement avec joie, en Angleterre, des mesures dont personne ne sentait alors la portée, et qui promettaient une diminution de l'impôt; M. Pitt les laissa passer sans opposition, et une seule voix, celle du général Conway, s'éleva pour protester contre elles. C'est ainsi que le gouvernement de George III, en quête de popularité et d'expédients financiers, par légèreté plutôt que par suite d'un plan bien systématique, s'engagea dans une voie dangereuse, dont l'orgueil l'empêcha seul de sortir à temps.

Dès que le bill fut connu en Amérique, il souleva les plus vives clameurs. L'impôt en lui-même était peu important; mais le principe du bill blessait les droits traditionnels des colonies et leur donnait de sérieuses inquiétudes pour l'avenir. Ces inquiétudes ne furent que trop tôt justifiées.

¹ 10 mars 1764.

² Parmi les règlements de commerce adoptés sur la demande des planteurs anglais des Indes occidentales, il en était un qui établissait des droits de douane sur le rhum, le sucre et les mélasses importés des îles françaises dans les colonies anglaises du continent américain. Mais, jusqu'en 1763, les employés de la douane avaient fermé les yeux sur les violations de ce bill, dont le préambule déclarait, d'ailleurs, qu'il n'avait d'autre but que de protéger les produits des Indes occidentales. Il était donc regardé en Amérique comme un règlement de commerce plutôt que comme une mesure fiscale. Le bill expirait en 1764. M. Grenville proposait de le renouveler, en faisant porter le droit sur un plus grand nombre de produits, et d'en changer le caractère, en déclarant dans le préambule « qu'il était juste et nécessaire de tirer un revenu d'Amérique. »

L'année suivante¹, le Parlement vota un bill, pour ordonner que tous les contrats et tous les actes passés dans les colonies fussent, sous peine de nullité, rédigés sur papier timbré. C'était une nouvelle manière d'imposer les colonies sans leur consentement : les plaintes de l'Amérique se changèrent en manifestations turbulentes. A Boston, le peuple se souleva, et envahit la maison des distributeurs de papier timbré ; les navires qui se trouvaient dans le port mirent leur pavillon à mi-mât, en signe de deuil, et les cloches des édifices sonnèrent le glas funèbre. A Philadelphie, les habitants enclouèrent les canons sur les remparts. A Williamsburg, la Chambre des Bourgeois de Virginie retentit des plus violentes menaces, et, au milieu de la discussion sur l'acte de timbre, Patrick Henry, qu'on a depuis surnommé le Chatham de l'Amérique, lança ces paroles : « César a trouvé son Brutus, Charles I^{er} son Olivier Cromwell, et George III... » (Ici interrompu par une voix qui lui crie : « Trahison ! ») « et George III, » reprit l'orateur, « profitera sans doute de leur exemple². »

L'esprit qui résistait en Amérique à l'acte du timbre était l'esprit qui avait autrefois établi cette maxime fondamentale des libertés britanniques, qu'un sujet anglais ne doit pas être taxé sans son consentement. Les colons, n'étant pas représentés dans le Parlement, ne lui reconnaissaient pas le droit de les taxer. Ils pensaient, d'ailleurs, que l'Angleterre ne devait pas prétendre à tirer un revenu d'Amérique : la seule compensation qu'elle

¹ Mars 1765.

² Juin 1765.—Wirt's *Life of Patrick Henry*, p. 83.

dût attendre, pour la protection qu'elle leur accordait, était le monopole du commerce des colonies ; les seuls impôts qu'elle eût le droit d'y établir étaient les impôts destinés à assurer ce monopole. De là la distinction entre les *taxes extérieures*, telles que les tarifs de douane, que le Parlement pouvait établir, et les *taxes intérieures*, que les assemblées provinciales avaient seules le droit de voter ; distinction subtile que les colons abandonnèrent, lorsque le gouvernement anglais en tira parti contre eux.

Tous ces griefs furent exposés dans de longues pétitions au roi, dont l'opposition s'empara. M. Pitt vint demander au Parlement l'abrogation de l'acte du timbre : « Les colons, » dit-il, « sont des sujets de ce royaume, « ayant, comme vous-mêmes, des titres aux privilèges « particuliers des Anglais ; ils sont liés par les lois « anglaises, et dans la même mesure que nous, ils ont « droit aux libertés de ce pays. Les Américains sont les « fils et non les bâtards de l'Angleterre.... Lorsque, « dans cette Chambre, nous accordons des subsides à « Sa Majesté, nous disposons de ce qui nous appartient « en propre ; mais, quand nous imposons une taxe aux « Américains, que faisons-nous ? Nous, les Communes « d'Angleterre, que donnons-nous à Sa Majesté ? Notre « propriété personnelle ? Non. Nous donnons la pro- « priété des Communes d'Amérique. Il y a absurdité « dans les termes. »

Le bill tomba sous ces coups¹. Mais, comme pour constater qu'il n'avait cédé qu'à des considérations d'oppor-

¹Mar s 1766.

tunité politique, et qu'il n'abandonnait en rien son prétendu privilège, le Parlement proclama, en même temps, dans un *Acte déclaratif*¹, que ses décrets « liaient les colonies pour tous les cas, quels qu'ils fussent². » L'acte déclaratif était, en réalité, la négation formelle du droit, dont l'acte du timbre n'avait été qu'une violation isolée. Mais, au milieu du premier élan de joie causé par la concession de fait, la déclaration de principes qui l'accompagnait resta presque inaperçue. Les Américains s'abandonnèrent à l'enthousiasme et à l'espérance, et de toutes parts des voix s'élevèrent pour célébrer les louanges du grand athlète parlementaire qui avait triomphé de l'orgueil de George III : « Que penser de M. Pitt? » se demandait John Adams dans son journal intime; « quel nom lui donner? Celui de génie et d'ange gardien de la Grande-Bretagne et de l'Amérique³? »

A tous ces titres, M. Pitt préféra celui de lord Chatham. En changeant de nom, il changea de rôle, et devenu ministre de George III, il ne fit rien pour s'opposer à une nouvelle tentative pour tirer un revenu d'Amérique. Le cabinet dont il faisait partie, plus habile, mais aussi malheureux que ses prédécesseurs, chercha vainement à la couvrir par des ménagements de forme. Sur la proposition du chancelier de l'échiquier, le Parlement vota une loi de douane, par laquelle il établissait des droits sur le thé, le verre, le papier, etc., etc., et créait une administration permanente pour percevoir

¹ *Declaratory act.*

² *In all cases whatsoever.*

³ *Works of John Adams, t. II, p. 191.*



les impôts extérieurs ¹. C'était taxer les colons conformément à leurs maximes. Mais les ménagements qu'on employait pour les déponiller leur parurent dérisoires, et au lieu de les apaiser, ils les décidèrent à sortir définitivement du cercle des fictions et des subtilités légales.

A vrai dire, il y avait déjà, entre le gouvernement de George III et les colonies, autre chose qu'une question constitutionnelle et financière. Les Américains n'étaient plus de simples sujets de la métropole, luttant seulement contre tel abus de pouvoir ou telle violation de droit; c'était un peuple soulevé contre l'oppression d'un autre peuple, quelle que fût la forme ou le nom de cette oppression; une puissance en face d'une autre puissance, prête encore à traiter sur des bases équitables, mais bien décidée à se placer sur un pied d'égalité avec sa rivale, et à ne sacrifier, au désir de maintenir la paix, ni son intérêt, ni sa dignité.

Des traditions anciennes et respectées liaient encore les colons à l'Angleterre, mais un sentiment plus puissant que des souvenirs les dominait, l'amour de la patrie américaine. Attachés avant tout au sol qu'ils avaient conquis et cultivé et aux institutions qui garantissaient leurs droits, ils avaient depuis longtemps consacré leur vie à défendre le territoire américain contre les ennemis du dehors, les libertés et les intérêts américains contre la couronne. Dans les guerres des frontières, ils avaient appris à se passer de la protection anglaise et à connaître leurs forces; par ses empiétements continuels, la métropole les avait dégoûtés

¹ Juin 1767.

d'un gouvernement à la fois tracassier et inutile. L'esprit d'indépendance s'était ainsi développé dans le secret des cœurs, à l'insu des colons eux-mêmes, et ces diverses provinces, autrefois si séparées, si hostiles, réunies aujourd'hui sous un même drapeau par la communauté des situations et des besoins, se préparaient, dans les luttes contre le despotisme de l'Angleterre, à former une grande nation.

Tant que les Américains conservèrent l'espoir d'éclairer le gouvernement de George III par leurs pétitions, ils restèrent calmes et fidèles, et si l'impatience populaire éclata parfois en menaces et en séditions, il n'y eut du moins rien de systématique dans la résistance. Mais, du jour où ils furent convaincus que la métropole ne céderait qu'à la nécessité ou à la force, on vit la révolution s'avancer et la guerre s'organiser : guerre uniquement commerciale dans le principe, et qui ne se transforma en une révolte armée que lorsque les Américains furent contraints de défendre, l'épée à la main, leurs propriétés et leurs personnes.

De 1767 à 1774, se forment partout des ligues patriotiques contre la consommation des marchandises anglaises et l'exportation des produits américains; tout échange cesse entre la métropole et les colonies : pour tarir les sources de richesse de l'Angleterre en Amérique, et la contraindre à ouvrir les yeux sur sa folie, les colons ne reculent devant aucune privation et aucun sacrifice; le luxe disparaît : riches et pauvres acceptent la ruine, plutôt que d'abandonner leurs droits politiques. On s'agite, on se réunit, on s'excite à la lutte; les provinces se concertent pour la résistance; la colère

contre l'Angleterre grandit et l'abîme se creuse : mais telles sont les habitudes d'ordre de cette population, qu'au milieu de cette immense fermentation nationale, à peine peut-on signaler çà et là quelques actes violents, jusqu'au jour où le soulèvement devient général ; à peine, dans les grands centres de résistance comme Boston, le gouvernement de George III trouve-t-il des prétextes spécieux pour sa propre violence.

Dans les luttes qui précédèrent la révolution, comme pendant la révolution, deux colonies, le Massachusetts et la Virginie, furent continuellement à la tête du mouvement. Malgré les profondes différences d'organisation et d'origine qui les avaient longtemps divisées, elles ne séparèrent jamais leur cause, tant que dura la guerre, et elles oublièrent leurs vieilles antipathies, pour ne songer qu'à l'intérêt général. La démocratie du Massachusetts et l'aristocratie virginienne coalisées, les petits-fils des *régicides* et les descendants des *Cavaliers* confondus dans les mêmes rangs et combattant pour la même cause, voilà ce qu'avaient produit les injustices et les rigueurs de la Grande-Bretagne.

Mais, tout en combinant leurs forces, ces deux colonies conservèrent dans l'action leurs caractères respectifs. L'opposition, tumultueuse et populaire dans le nord, fut à la fois plus parlementaire et mieux gouvernée dans le midi. Ce fut de Boston que partirent les premiers élans vers l'indépendance ; ce furent les habitants de Boston qui, soulevés et persécutés les premiers, enflammèrent l'enthousiasme des Américains par le spectacle de leur courage et de leurs malheurs. Mais ce fut de la Virginie que vinrent les mesures vraiment poli-

tiques ; ce furent les assemblées de la Virginie qui, en proposant, d'abord la création des comités de correspondance entre les diverses provinces¹, puis la réunion d'un Congrès général², puis la déclaration de l'indépendance des colonies³, et enfin la révision des articles de Confédération⁴, posèrent les bases de la nationalité américaine.

Washington fut successivement l'un des principaux promoteurs de ces diverses mesures. Dès les premières attaques contre les droits des colonies, il s'était élevé avec force contre des prétentions qui lui semblaient « odieuses et inconstitutionnelles⁵, » et il s'était rangé parmi les défenseurs les plus résolus et les plus modérés des libertés américaines : « Personne, disait-il, ne « doit hésiter un instant à employer les armes pour dé-
« fendre des intérêts aussi précieux et aussi saints. Mais
« les armes doivent être notre dernière ressource⁶. » Plein de confiance dans le succès d'une cause qu'il croyait juste, il ne se laissa pourtant jamais assez dominer par l'ardeur de ses convictions et de ses espérances, pour que son jugement et son équité en fussent troublés ; et on le vit lutter avec la même énergie contre l'impatience et contre la faiblesse, contre les inspirations d'une prudence égoïste et contre les entraînements et les injustices de l'esprit de parti : « Je n'attends plus
« rien des pétitions au roi, et je les combattrais, si elles
« devaient suspendre l'exécution du pacte de non-im-

¹ 12 mars 1773.

² 25 mai 1774.

³ 15 mai 1776.

⁴ Novembre 1786.

⁵ 20 septembre 1765.—*Wash. Writ.*, t. II, p. 313.

⁶ 5 avril 1769.—*Wash. Writ.*, t. II, p. 351.

« portation. Aussi vrai que j'existe, il n'y a de soulage-
 « ment à attendre pour nous que de la détresse de
 « la Grande-Bretagne. Je crois, ou du moins j'espère,
 « qu'il nous reste assez de vertu publique pour nous
 « refuser tout, sauf les nécessités de la vie, afin d'obte-
 « nir justice. Ceci, nous avons le droit de le faire, et
 « nul pouvoir sur la terre ne peut nous contraindre à
 « changer de conduite, avant de nous avoir réduits à
 « l'esclavage le plus abject.... Quant au pacte de non-
 « exportation, c'est autre chose : j'avoue que j'ai des
 « doutes sur sa légitimité. Nous devons des sommes
 « considérables à la Grande-Bretagne. Nous ne pouvons
 « les payer qu'avec nos produits. Pour avoir le droit
 « d'accuser les autres d'injustice, il faut que nous
 « soyons justes nous-mêmes ; et comment nous pour-
 « rions l'être, en refusant à la Grande-Bretagne de
 « payer nos dettes, c'est ce que je ne saurais com-
 « prendre ¹. »

La position élevée que Washington occupait dans la société coloniale lui donnait une grande autorité sur l'esprit de ses concitoyens, et dès le commencement de la révolution, il eut sur les événements une influence considérable. Mais, malgré l'importance de son rôle à cette époque, il était encore bien loin de tenir en Amérique la place à laquelle Dieu l'avait appelé.

Tant que les colonies se renferment dans une guerre d'opposition contre l'Angleterre, Washington reste confondu au milieu de ceux qu'il devait conduire dans les combats et gouverner après la victoire ; parmi les cham-

¹ Juillet 1774.—*Wash. Writ.*, t. II, p. 390, 395.

pions de l'Amérique, il est déjà l'un des plus éminents : il n'est pas encore leur chef. C'est qu'en ayant toutes les qualités qui font un grand homme de guerre et un grand homme d'État, il n'a point les talents et les passions qui font un chef de parti. Il n'est ni éloquent ni ambitieux. Trop fier pour rechercher une influence qui ne s'acquiert le plus souvent qu'au prix de ménagements et de concessions sans nombre, il n'aime le pouvoir que lorsque le pouvoir est complet et reconnu. Il n'a point de goût pour les luttes politiques, et il ne s'y mêle que par nécessité et par devoir, comme un simple intéressé, sans jamais y mettre sa vie tout entière. Au milieu des plus grandes agitations, il continue à vivre comme par le passé, ne négligeant ni ses affaires particulières ni les intérêts locaux de la Virginie, et conservant les meilleures relations avec d'anciens amis, devenus ses adversaires politiques. Parfois il les presse de changer d'avis ; il parle, il écrit pour les convaincre ; il attaque leurs opinions avec confiance et avec force ; mais il les respecte en les combattant. L'esprit libre de toute préoccupation exclusive et personnelle, il déploie une activité ferme et digne pour faire prévaloir les idées qui lui semblent utiles et vraies, sans jamais se remuer pour se faire valoir lui-même ; et il n'en a pas besoin ; son autorité est naturelle : elle grandit avec le danger ; et bientôt les Américains viendront lui offrir ce pouvoir qu'il n'a pas voulu chercher.

Le moment approchait en effet où la question ne pouvait plus être décidée que par les armes. Les moyens légaux et pacifiques étaient épuisés. Les adresses à la Couronne et les remontrances au Parlement n'avaient

rien produit; le pacte de non-importation avait ruiné l'Angleterre sans l'éclairer; les émeutes de Boston, au lieu d'effrayer le gouvernement de George III, l'avaient poussé à de nouvelles rigueurs, et l'antique charté du Massachusetts avait été brisée¹. Chaque jour un nouveau bill venait aggraver la situation des colonies; chaque jour une nouvelle attaque venait leur apprendre le danger de l'isolement, et le besoin de donner à la résistance une direction commune et une impulsion énergique. Le Congrès général, que la Convention de la Virginie avait demandé, se réunit enfin à Philadelphie le 4 septembre 1774. Toutes les provinces, sauf la Géorgie, y étaient représentées, et Washington y siégeait comme député de la Virginie. Peu de temps avant de se rendre à son poste, il écrivait à Bryan Fairfax, l'un de ses amis loyalistes : « Je n'ai pas la prétention d'indiquer exactement quelle « ligne il faudra tirer entre la Grande-Bretagne et les « colonies : mais c'est bien décidément mon avis qu'il « faut en tirer une, et assurer définitivement nos « droits². » L'idée d'une séparation radicale n'était pas encore entrée dans son âme; mais ses pensées étaient déjà sur la pente qui devait l'y conduire. C'était bien là aussi l'état des esprits au sein du Congrès.

Patrick Henry eut seul l'audace de s'y poser en révolutionnaire systématique. Le Congrès ne pouvait éviter d'aborder dès la première séance, une question grave qui a longtemps divisé l'Amérique, même après son affranchissement, et dans laquelle l'existence de l'ancien régime colonial se trouvait alors engagée. Comment voterait-on dans la nouvelle assemblée, par province ou par tête? Donnerait-on indistinctement à toutes les co-

¹ Mai 1774.

² 24 août 1774.—*Wash. Writ.*, t. II, p. 398.

lonies, aux petites comme aux grandes, une même part d'influence sur les affaires communes, ou assignerait-on à chacune d'entre elles un nombre de suffrages proportionné à sa population? Les regarderait-on comme de petites sociétés politiques ayant encore une existence propre et des droits égaux sous un même maître, ou comme de simples éléments d'une société nouvelle où tout droit ancien avait disparu et où il ne restait plus que des citoyens? Patrick Henry prit la parole : « Il n'y a plus de gouvernement en Amérique, s'écria-t-il; les colonies sont fondues en un grand tout. Je ne suis plus un Virginien, je suis un Américain. Monsieur l'orateur, nous sommes dans l'état de nature! Dans l'état de nature, la base de la représentation, c'est la population. »

L'idée de la république une et indivisible n'est jamais devenue populaire aux États-Unis. En 1774 elle choquait non-seulement l'esprit provincial des membres du Congrès, mais encore leurs sentiments de fidélité à la Couronne et leur prudence : « Une petite colonie risque son tout comme une grande, » s'écria le major Sullivan, en réponse au tribun virginien. « Nous sommes ici, » dit Jay, « pour corriger les défauts d'une constitution ancienne, non pour en faire une nouvelle. Je ne puis croire que tout gouvernement ait pris fin. La mesure du pouvoir arbitraire n'est pas encore comblée, et il faut qu'elle déborde avant que nous entreprenions de faire une constitution nouvelle. » Le vote par colonie fut provisoirement adopté, et dans tous ses actes publics, le Congrès proclama hautement le désir des colons de rester unis à l'Angleterre : « On nous a représentés à Votre Majesté, » disait-il dans une adresse au roi, « comme des séditieux secouant toute espèce de frein et

« voulant l'indépendance. Soyez certain que ce sont là « non des faits, mais des calomnies. » Ces paroles étaient encore sincères. Mais, en les prononçant, les représentants des colonies s'entretenaient secrètement de leurs craintes et du mauvais vouloir de l'Angleterre. Ils discutaient les faits qu'ils avaient vus, les menaces qu'on leur adressait tous les jours, et chacune de ces discussions augmentait l'irritation contre la métropole. Ils se parlaient des bonnes dispositions du peuple, de son amour pour la liberté, et de ces communications journalières naissait une confiance mutuelle dans leur union et dans leur force. Avant de se séparer¹, ils votèrent la réunion d'un second Congrès pour le 16 mai 1775. Chaque député, en retournant dans sa province, y rapporta les impressions qu'il avait reçues, et tout se prépara bientôt pour la guerre.

« Il faut combattre, » s'écriait six mois après Patrick Henry, dans la Convention de la Virginie : « Je le répète, « il faut combattre : un appel à l'épée et au Dieu des « armées, voilà tout ce qui nous reste ! » Et l'Assemblée, électrisée par ces paroles, votait une série de résolutions sur la mise en état de défense de la colonie; Washington acceptait une place dans le comité chargé de faire un rapport à ce sujet; des corps francs s'organisaient dans toute la Virginie : « J'accepterai de « grand cœur l'honneur de commander la compagnie « que vous avez levée, si l'on a besoin d'elle, » écrivait Washington à son frère Jean-Augustin; « car ma résolution bien arrêté est de consacrer ma vie et ma fortune à notre cause². »

La masse de la population américaine n'était ni aussi

¹ 26 octobre 1774.

² 25 mars 1775.—*Wash. Writ.*, t. II, p. 405.

décidée ni aussi prévoyante que Washington, et songeait encore à peine à une révolution. Elle n'était pourtant pas indifférente et inactive, et au bruit de la mêlée politique, elle s'agitait et s'armait, dans le vague pressentiment d'une guerre qui la surprit, lorsqu'elle éclata. La foule ne sait jamais bien ce qu'elle veut et ce qu'elle pense; elle assiste aux événements et se passionne, sans se rendre compte de ses instincts, et elle reste inquiète et indécise, jusqu'au jour où, entraînée par une inspiration subite, elle se lance tout à coup dans l'arène politique, pour se mêler aux combattants. Le sentiment commun qui domine alors tout un peuple peut, pour un instant, lui tenir lieu de direction, et le rendre capable des plus grandes choses : mais, s'il n'est pas soutenu et conduit dans la lutte par les classes éclairées et indépendantes, ou par un parti politique, il retombe bientôt après dans le désordre et l'impuissance, et ses efforts restent stériles.

Pour le bonheur de l'Amérique, les défenseurs de la cause de l'indépendance ne manquèrent jamais de chefs. Dans les provinces aristocratiques, comme la Virginie, on n'eut pas besoin d'en chercher : les grands propriétaires étaient placés à la tête de leurs concitoyens; ils y restèrent pour la plupart. Dans les provinces démocratiques, grâce à la guerre de Sept ans et à la longueur des luttes qui avaient précédé la révolution, la résistance trouva aussi une organisation toute prête.

Pour combattre la France, l'Angleterre avait levé dans les colonies des armées dont les cadres existaient encore. La milice était remplie de vieux soldats qui, en rentrant dans leurs foyers, avaient conservé, pour les officiers sous lesquels ils avaient combattu, des habitudes de respect et de confiance. Dans les situa-



tions critiques, c'était autour d'eux qu'ils venaient se grouper; c'était auprès d'eux qu'ils venaient prendre le mot d'ordre, et retremper leur sentiment patriotique; car, dans chacun de ces officiers, la cause de l'Amérique avait un partisan et l'Angleterre un ennemi.

Outre cette organisation militaire qui s'étendait sur toute la surface du pays, il y avait encore, surtout dans les provinces du nord, une sorte d'organisation politique qui s'était produite au milieu des agitations de la place publique. Dans les manifestations contre le despotisme, dans les discussions orageuses des assemblées et des *meetings*, le talent comme le courage avaient eu l'occasion de se montrer au grand jour; et le danger venu, chacun avait senti le besoin de se rallier autour de ces grands citoyens qui, pendant plus de dix ans, étaient restés sur la brèche, pour défendre les libertés et l'honneur de leur pays. Partout la population marchait à la suite de patriotes intelligents et intrépides qui l'éclairaient de leurs conseils et l'animaient de leur exemple. A leur voix, on se réunissait pour former des compagnies de volontaires et des dépôts d'armes et de munitions; on se concertait pour observer les mouvements et les démarches des Anglais, et tous les Américains devenaient espions et soldats.

Tout était donc prêt pour une révolution, et d'un bout à l'autre de l'Amérique, les esprits se recueillaient dans l'attente de quelque grand événement, lorsqu'on apprit que le sang avait coulé à Lexington ¹

Depuis plusieurs mois, les habitants de Boston avaient remarqué un mouvement extraordinaire dans la garnison. On voyait à chaque instant les troupes se réunir, s'exercer, et parcourir les campagnes. Des patrouilles

¹ 19 avril 1775.

sillonnaient continuellement les rues, et des avant-postes étaient disposés dans les faubourgs. Les terrains qui entouraient la ville avaient été déblayés, et les murs qui bordaient les routes abattus. Boston présentait l'aspect d'un camp en pays ennemi. Mais tant de précautions et de préparatifs avaient donné l'éveil aux patriotes, et ils se tenaient aussi sur leurs gardes.

Le 18 avril 1775, une activité plus grande encore que de coutume régnait dans l'état-major du général Gage, gouverneur du Massachusetts, et tout s'agitait autour de lui, sans que personne, dans l'armée anglaise, connût encore ses projets. La nuit venue, il s'assura que tout était prêt pour les accomplir, fit rompre les communications avec la campagne, pour renfermer dans Boston le secret du mouvement de ses troupes, et profita de l'obscurité pour embarquer huit cents hommes d'élite, dont il donna le commandement au colonel Smith. Celui-ci ne reçut ses instructions qu'au dernier instant. Il recommanda le silence à ses hommes, leur fit distribuer des vivres et des munitions pour un jour, traversa la rivière Charles, et se jeta sur la rive opposée. La petite troupe s'avance alors dans la direction de Lexington, et les soldats se demandent quel peut être le but de cette mystérieuse expédition, pourquoi cet ordre de départ si subit, cette consigne si sévère, cet embarquement et cette marche de nuit.

Mais déjà le bruit se répand dans les campagnes qu'une armée est sortie de Boston. On a vu des feux briller sur les clochers de la ville; c'est le signal convenu pour prévenir les patriotes, et bientôt des habitants de Boston, échappés à la surveillance du général Gage, accourent pour annoncer aussi l'approche des Anglais. Ce que les soldats du colonel Smith ignorent,

« les fils de la liberté » le savent. Le colonel a pour mission de saisir les deux grands agitateurs, les favoris du peuple, Samuel Adams et John Hancock. Il doit aussi détruire le dépôt de munitions créé à Concord. A cette nouvelle, les cloches s'ébranlent, le canon d'alarme gronde, et le pays tout entier se soulève. Chacun saisit ses armes, remet sa famille entre les mains de Dieu, et court au rendez-vous désigné d'avance. De tous les villages, de toutes les plantations sortent, au milieu de la nuit, des hommes qui se réunissent et s'excitent au combat. La résolution de se défendre est spontanée et générale. Avant que les officiers de la milice aient eu le temps de se concerter pour l'action, on voit partout se former des bandes irrégulières qui marchent en désordre et sans direction commune : mais ces soldats improvisés sont pleins d'ardeur et de foi, et pendant qu'ils s'avancent, des prières s'élèvent au ciel pour eux de toutes les chaumières du Massachusetts.

Le colonel Smith avait déjà franchi près de quinze milles, sans rencontrer aucun obstacle : cependant il était inquiet ; le grondement lointain du canon avait frappé ses oreilles ; les espions répandus dans les campagnes par le général Gage lui adressaient des rapports alarmants, et il avait cru nécessaire de faire demander des renforts à Boston. A cinq heures du matin, il s'approchait avec précaution de Lexington, lorsque son avant-garde vint se heurter contre une compagnie de milice réunie sur le bord de la route. Un coup de feu part, on ne sait de quels rangs, le combat s'engage un

1 C'était ainsi que se désignaient en Amérique les patriotes, d'après une expression dont s'était servi le colonel Barré, dans un discours prononcé à la Chambre des communes contre l'acte du timbre.

instant, puis la compagnie américaine se disperse pour aller se joindre à d'autres. La guerre entre l'Angleterre et l'Amérique était commencée.

Après cette petite échauffourée, le colonel Smith fait presser le pas de sa troupe, et la pousse vigoureusement sur Concord, pour prévenir les Américains. Il réussit à s'emparer des ponts qui conduisent à la ville, saisit le dépôt de munitions désigné par le général, fait noyer quelques caissons de poudre et enclouer quelques canons ; puis, étonné de la résistance qu'il a rencontrée et du nombre de ceux qui le menacent, il ordonne la retraite : mais le soulèvement s'était fait sur ses derrières. Poursuivis par la milice de Concord, attaqués de front et de flanc par la population des campagnes, qui déborde de tous côtés, les Anglais se retirent en désordre, et bientôt ils fuient. La route est coupée par un feu de mousqueterie non interrompu. Chaque bouquet d'arbres, chaque maison, chaque mur sert d'abri à des tireurs exercés qui abattent les fuyards ; chaque repli de terrain cache une bande américaine. Ici ce sont les hommes de Reading ; là c'est la compagnie de Lexington qui se venge de la défaite du matin. Les officiers cherchent en vain à rassurer les soldats ; leurs armes sont inutiles contre un ennemi qu'on ne peut atteindre ; ils les jettent, abandonnent leurs blessés, et vont se précipiter sur les renforts, que lord Percy amène assez à temps pour empêcher leur destruction complète. Quelques boulets lancés alors au milieu des Américains les arrêtent un instant. Lord Percy en profite pour former ses troupes en carré et commencer une retraite plus régulière : mais il cherche en vain à détourner les paysans en incendiant leurs villages, et il est poursuivi jusque sous le canon de Boston.

Huit jours après, 20,000 Américains assiégeaient la ville, et le colonel Ward était nommé, par le Congrès provincial du Massachussets, général en chef de toutes les forces de la colonie.

CHAPITRE V.

1775—1776.

Retentissement de la bataille de Lexington.—Soulèvement général des Américains.—Les Anglais restent inactifs à Boston.—Seconde réunion du Congrès.—Il choisit Washington pour général en chef de l'armée continentale.—État dans lequel Washington trouve l'armée réunie devant Boston.—Luttes qu'il a à soutenir pour l'organiser.—Prise de Boston.—Position des Anglais en Amérique et leur plan de campagne.—Expédition américaine contre le Canada.—L'opinion publique s'alarme en Angleterre.—Envoi de commissaires royaux en Amérique.—Déclaration de l'indépendance.—Réaction loyaliste.—Vigueur de Washington dans la compression.

La nouvelle de la bataille de Lexington fut reçue avec une joie avide par les impatients et les violents, avec effroi par les timides, avec désespoir et colère par les loyalistes, avec enthousiasme par les masses. Elle excita dans l'âme de Washington une ardeur pleine à la fois de tristesse et d'espérance : « Sans doute il est « douloureux de penser », écrit-il à un de ses amis, en lui annonçant la bataille de Lexington, « que des frères « se sont plongé l'épée dans le sein, et que ces champs « de l'Amérique, autrefois si heureux et si paisibles, « seront désormais ou inondés de sang ou peuplés

« d'esclaves ! Déplorable alternative ! Mais un homme « vertueux peut-il hésiter ¹ ? »

Les Américains n'hésitèrent point. Une guerre ouverte fut partout déclarée aux autorités anglaises. Dans ce premier moment d'effervescence, la voix des loyalistes fut étouffée : plus tard, quand l'enthousiasme, épuisé par de longs efforts, eut fait place, au moins dans les masses, au découragement et à l'indifférence, on découvrit leur nombre et leur force. Mais, alors, tout semblait promettre une victoire facile. Les Anglais n'étaient plus maîtres que de Boston. Eux seuls s'obstinaient encore à ne voir, dans cet immense soulèvement, qu'une révolte. La bataille de Lexington leur avait appris la prudence, sans leur faire oublier leur mépris traditionnel pour les Américains. Plutôt que de porter de grands coups, au risque d'être battus, ils préférèrent laisser passer l'orage, et l'orage s'amoncela toujours plus menaçant sur leurs têtes. Ce fut la faute capitale commise par les généraux anglais dans la conduite de cette guerre : ils attendirent tout du temps. Le temps était leur plus grand ennemi. Chaque minute perdue était, pour les Américains, un triomphe, pour les puissances jalouses de l'Angleterre, un motif de s'intéresser à un peuple capable de lui tenir tête dans une lutte si prolongée, et, pour les orateurs de l'opposition, un argument contre la mauvaise politique du cabinet.

Pendant que la garnison anglaise restait inactive à Boston, le Congrès se réunissait pour la seconde fois à Philadelphie ², prenait la direction des affaires

¹ 31 mai 1775.—*Wash. Writ.*, t. II, p. 406.

² 10 mai 1775.

militaires, et délibérait sur le choix d'un commandant en chef pour l'armée continentale.

Les jalousies locales et les vieilles inimitiés entre les colonies rendaient ce choix difficile, et le Congrès se serait peut-être divisé sur cette question, si les délégués de la Nouvelle-Angleterre n'avaient fait preuve, en cette circonstance, d'une grande abnégation et d'un grand esprit politique. La guerre contre la métropole ayant commencé dans le Massachusetts, et les troupes réunies devant Boston appartenant aux milices de la Nouvelle-Angleterre ¹, celles-ci pouvaient prétendre à l'honneur de donner un chef à l'armée. Elles étaient commandées par des officiers expérimentés qui, comme Washington, s'étaient distingués dans la guerre contre la France, et dont les talents militaires n'étaient pas moins renommés que les siens. Mais, à la tête des armées continentales, les talents militaires ne suffisaient point. Dans cette position élevée et difficile, il fallait un homme déjà puissant et considéré, dont la supériorité fût naturelle et reconnue de tous. Il importait aussi beaucoup d'entraîner et de compromettre l'aristocratie virginienne dans la cause de l'indépendance ². C'est ce que comprirent

¹ Les colonies de la Nouvelle-Angleterre étaient celles situées à l'est de l'Hudson : Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts, et New-Hampshire.

² Le 4 juin 1775, Gerry, alors membre du Congrès provincial réuni à Watertown, écrivait aux délégués du Massachusetts dans le Congrès continental : « Je me réjouirai, du fond de mon cœur, de voir ici le bien-aimé colonel Washington. Je ne doute point que les généraux de la Nouvelle-Angleterre ne soient prêts à l'accepter pour généralissime, et à donner ainsi à la Virginie, notre sœur, une marque de ce respect que lui a déjà montré tout le continent. » *Austin's Life of Gerry*, t. I, p. 79.

les représentants de la Nouvelle-Angleterre, et renonçant à toute prétention et à tout amour-propre local, ils proposèrent, pour le commandement de l'armée américaine, celui dont le nom était déjà dans toutes les bouches. Washington fut nommé à l'unanimité¹.

En acceptant le commandement, il refusa le traitement qui y était attaché². Sans être avide de gloire,

¹ 15 juin 1775. — Commission du général Washington : « En « Congrès, Nous, les délégués des Colonies-Unies de New-
« Hampshire, de la baie de Massachusetts, etc.,

« A George Washington, écuyer.

« Ayant pleine et entière confiance dans votre patriotisme,
« votre conduite et votre fidélité, nous vous constituons et vous
« nommons, par les présentes, général et commandant en chef
« de l'armée des Colonies-Unies, de toutes les forces qui y ont été
« ou qui y seront levées, et de toutes autres qui offriront volon-
« tairement leurs services, et se joindront à ladite armée, pour
« défendre la liberté américaine, et repousser toute attaque diri-
« gée contre elle. Et vous êtes, par les présentes, investi de pleins
« pouvoirs et autorité pour agir, comme vous le croirez conve-
« nable, pour le bien et la prospérité du service..... Et vous
« aurez à régler en tous points votre conduite sur les instruc-
« tions ci-jointes, et à observer et suivre ponctuellement les di-
« rections que vous recevrez de temps en temps du présent ou des
« futurs Congrès, ou d'un comité du Congrès désigné à cet effet.

« Cette commission gardera sa force et vertu, tant qu'elle
« n'aura pas été révoquée par le présent ou un futur Congrès.

« Par ordre du Congrès : JOHN HANCOCK, président.

« Philadelphie, 19 juin 1776. »

Les instructions qui accompagnaient cette commission portaient sur trois points principaux. Le général en chef était autorisé : 1° à recruter des troupes, jusqu'à concurrence du double des forces ennemies ; 2° à pourvoir provisoirement aux vacances dans le grade de colonel et au-dessous, jusqu'à ordonnance contraire de l'État particulier auquel appartenaient les troupes dans lesquelles les vacances s'étaient présentées ; 3° à entretenir, aux frais du Continent, tous les volontaires qui pourraient se joindre à l'armée.—*Wash. Writ.*, t. III, p. 482, 483.

² « La conduite de Washington a pour moi quelque chose de
« charmant, » écrivait John Adams à Gerry. « Un gentilhomme,

Washington était fort jaloux de sa renommée. Il ne visait point à l'effet, mais il ne pouvait se passer de l'estime de ses concitoyens, et il aurait cru mériter de la perdre, en leur donnant lieu de penser qu'un motif d'intérêt personnel lui faisait accepter le périlleux honneur de les commander.

Cette sollicitude pour sa réputation, et le sentiment de l'immense responsabilité qui pesait sur lui le troublaient profondément, quand il songeait aux difficultés de son rôle : « Je vous écris, » dit-il à sa femme, « sur un « sujet qui me remplit d'une inquiétude inexprimable. « Il a été décidé par le Congrès que toute l'armée levée « pour la défense de la cause américaine serait placée « sous mes ordres, et que je me rendrais immédiate- « ment à Boston, pour en prendre le commandement. « Vous pouvez m'en croire, chère Patsy, j'ai fait tout « ce que j'ai pu pour me dérober à cette haute marque « d'honneur; non-seulement parce qu'il m'en coûtait « beaucoup de me séparer de vous et de ma famille, mais « encore parce que je sentais que cette tâche était au- « dessus de mes forces ¹. » L'histoire est là pour prouver que Washington se trompait, et pourtant que de motifs il avait de douter de lui-même ! Lui dont l'esprit politique ne s'était encore exercé que dans le gouver-

« possesseur de l'une des premières fortunes du continent, aban-
 « donner ainsi sa délicieuse retraite, sa famille et ses amis, sacrifier ses aises, et tout hasarder dans la cause de son pays ! Ses
 « vues sont nobles et désintéressées. Il a déclaré, en acceptant
 « cette immense charge, qu'il mettrait sous nos yeux un compte
 « exact de ses dépenses, mais qu'il ne recevrait pas un shilling
 « comme traitement. » *Life of Gerry*, t. I, p. 90.

¹ *Wash. Writ.*, t. III, p. 2.



nement de sa province et de sa maison, il allait être placé à la tête des affaires d'une grande nation ; lui qui n'avait encore commandé que quelques miliciens et n'avait même jamais vu une véritable armée, il allait avoir à former et à diriger tout un peuple de soldats. Mais par tempérament, sinon par goût, Washington était homme de guerre et homme d'État.

Il découvrit bientôt qu'il n'avait point de plus dangereux ennemi que l'esprit démagogique, cet esprit défiant et envieux, qui craint et abaisse tout ce qui est grand et puissant, et n'élève, pour les transformer en idoles, que l'impuissance ombrageuse et les vices de la foule. Washington était à peine sorti de Philadelphie, pour se rendre à Boston, que déjà sa popularité et son pouvoir commençaient à chagriner les farouches égaux qui, du coin de leur feu, croyaient assez servir leur pays en surveillant d'un œil jaloux les défenseurs de l'Amérique ; et, comme pour détruire l'effet des acclamations populaires, dont ils ne pouvaient s'empêcher de se faire eux-mêmes les échos, les patriotes de New-York l'invitaient brutalement, dans une adresse, à ne point oublier que son pouvoir était temporaire, et qu'il redescendrait un jour au rang de simple citoyen.

Arrivé devant Boston, le 3 juillet, Washington n'y trouva qu'une masse confuse d'insurgés qu'on décorait du nom d'armée. Point d'organisation commune, point de discipline, point de hiérarchie. Ni ambulances, ni caisse militaire, ni intendance, ni munitions, ni artillerie, ni génie. De petits corps isolés, sans autre lien que les antipathies et les amours-propres locaux ; des hommes à moitié nus, mal armés, malades, ne voulant

suivre que les chefs de leur choix et ne leur obéir qu'à leur fantaisie; des officiers qui, pour se faire pardonner leur grade, partageaient leur solde avec leurs hommes et leur rendaient les plus honteux services; enfin tous les désordres qu'entraînent l'absence de règle et le déchaînement de l'esprit de licence et d'égalité. Il fallait, avec ces éléments, former des soldats et une armée, en présence de l'ennemi. « C'est vraiment une « entreprise trop hardie¹! » s'écriait Washington dans un moment d'abandon; et en effet, quand on n'a pas lu sa correspondance, il est difficile de se figurer au prix de quels efforts et de quels tourments il réussit à introduire un peu d'ordre au milieu de ces troupes improvisées. Tout, jusqu'aux moindres détails de l'administration militaire, devenait pour lui un sujet de luttés. Il fallut un coup d'autorité pour obtenir le dénombrement² des soldats, qui regardaient comme un attentat contre la liberté tous les moyens d'empêcher la désertion. Ce fut bien pis lorsque les anciens corps durent faire place à une organisation régulière, et que l'armée fut divisée en régiments, en brigades et en divisions³.

¹ *Wash. Writ.*, t. III, p. 225.

² On évalua alors les troupes sous le commandement immédiat de Washington à 16,700 hommes, et les troupes anglaises, assiégées dans Boston, à 11,500 hommes.

³ Washington partagea son armée en trois divisions, composées chacune de deux brigades, chaque brigade étant composée elle-même de six régiments. Quatre majors généraux et huit brigadiers avaient été nommés par le Congrès. Majors généraux : Artemas Ward, Charles Lee, Philippe Schuyler et Israel Putnam. Brigadiers : Seth Pomroy, Richard Montgomery, David Wooster, William Heath, Joseph Spencer, John Thomas, John Sullivan et Nathanael Greene. Horatio Gates était adjudant général, avec le grade de brigadier.

On vit des bandes entières abandonner le camp, plutôt que de se soumettre à une discipline et à des réglemens nouveaux : parmi ceux qui restèrent, les uns refusèrent de reconnaître les officiers désignés par le Congrès pour les commander; d'autres accablèrent Washington de réclamations et de menaces; les plus sages murmurèrent contre des choix nécessairement précipités et contre d'anciens droits méconnus. Tant de tumulte inspirait le plus profond dégoût aux officiers qui avaient quelque expérience du service militaire, et Washington, après avoir puni les révoltes, brisé les résistances et écouté les plaintes des conscrits, avait encore à ranimer le courage et à apaiser le mécontentement des vétérans.

Et ce n'était pas seulement dans le sein de l'armée qu'il rencontrait des difficultés et des obstacles. Chaque membre du Congrès, chaque assemblée provinciale, chaque bourgeois influent était, pour lui, une entrave en même temps qu'un appui indispensable. De l'aveu de tous, Washington était l'âme de tout ce qui se faisait pour la défense de l'Amérique, et c'est à peine si on l'avait revêtu du pouvoir nécessaire pour faire subsister son armée. Pour se procurer des munitions et des vivres, pour compléter les cadres, pour faire exécuter les moindres ordres, il fallait recourir à l'autorité de celui-ci, à l'influence de celui-là, parler assez haut pour être entendu, et avec assez de précautions pour ne pas blesser les susceptibilités démocratiques. Tant de ménagemens coûtaient à la fierté de Washington; mais il s'y soumettait par patriotisme, jamais assez pourtant au gré de certains hommes. Sans cesse il recevait de ses amis de Philadelphie des avertissements sur les plaintes de

l'opinion publique. C'était telle assemblée, dont il ignorait l'existence, qui ne se trouvait pas traitée avec assez d'égards, telle femme de pasteur qu'il avait négligé d'inviter à sa table, tel avocat qui s'étonnait de n'être encore que colonel, enfin toutes les exigences et les commérages d'une bourgeoisie vaniteuse, au milieu des dangers de la vie des camps et des soucis que donne le gouvernement d'un grand État.

A peine Washington fut-il parvenu à épurer l'armée, et à y introduire les réformes nécessaires, que l'époque où finissaient les engagements de ses soldats arriva, et tout fut à recommencer¹. Il fallut reformer une nouvelle armée, avec la perspective de la voir encore se dissoudre au bout d'un an. Le Congrès ne permettait pas encore les enrôlements pour plus d'un an. La sérénité accoutumée de Washington fut alors sur le point de l'abandonner : « Lorsque le camp est plongé dans le
« sommeil, je passe de bien tristes moments à réfléchir
« sur notre fâcheuse situation. Bien des fois, je me
« suis figuré que j'aurais été infiniment plus heureux,
« si, prenant mon fusil sur l'épaule, je m'étais enrôlé
« dans les rangs, au lieu d'accepter le commandement,
« dans de semblables circonstances, ou bien si j'avais
« pu me retirer au fond du pays, et vivre dans un wig-
« wam, sans craindre que la postérité et ma propre con-
« science me reprochassent cette conduite. Si jamais je
« parviens à sortir de ces embarras, j'aurai l'intime
« conviction que le doigt de la Providence est venu
« aveugler nos ennemis ». »

¹ Janvier 1776.

Les généraux anglais assiégés dans Boston semblaient en effet ne pas se douter de la faiblesse de l'armée américaine, réduite alors à 11,000 hommes. Ils avaient perdu, dans les engagements de Lexington et de Bunker's Hill¹, cette confiance qui est la seule force des militaires sans talent, et ils se laissaient affamer et serrer tous les jours de plus près, sans faire le moindre effort pour repousser les Américains. Ceux-ci s'étaient retranchés dans des positions assez fortes, mais trop étendues, et dont il eût été facile de les chasser. La crainte de décourager ses soldats, en commençant la campagne par une retraite, avait seule empêché Washington d'abandonner ces retranchements, lors de son arrivée devant Boston; et, depuis, il avait trouvé sa situation si dangereuse et si désespérée que, par trois fois, il s'était décidé à donner l'assaut à la ville et « à tout mettre, » comme il le dit lui-même, « sur un coup de dé. » L'opposition de ses lieutenants l'ayant fait renoncer à cette idée, il attendit que l'armée fût reconstituée et portée à 20,000 hommes, pour occuper les hauteurs de Dorchester, qui dominent Boston². Cette opération, conduite avec vigueur et succès, contraignit les Anglais à prendre un parti. Le général Howe, qui depuis le mois d'octobre 1775 avait remplacé le général Gage dans le

¹ Le 16 juin 1775, peu de jours avant l'arrivée de Washington devant Boston, 2,500 Américains s'étant emparés, pendant la nuit, des collines de Bunker's Hill qui dominent la ville de Boston, le général Gage envoya 4,000 hommes pour les en déloger. Les Américains défendirent leurs batteries avec un courage admirable, et ne les abandonnèrent qu'après avoir tué ou blessé plus de 1,000 hommes aux Anglais, que ce résultat remplit de consternation.

² 4 mars 1776.

commandement des troupes anglaises, ne voulant pas compromettre son armée dans un engagement général, évacua la ville¹, et se dirigea par mer sur Halifax.

Le Congrès vota des remerciements à Washington, et fit frapper une médaille d'or, en mémoire de l'évacuation de Boston.

L'effet moral de cet événement fut grand ; ses conséquences militaires furent moins heureuses qu'on ne s'y était attendu. En sortant de Boston, les Anglais ne retrouvèrent point le temps qu'ils y avaient perdu ; mais ils reprirent la liberté d'action qu'ils avaient compromise, en s'y laissant enfermer. Leur armée restait intacte, la mer libre, et ils pouvaient se porter, à leur gré et à l'improviste, sur tous les points de la côte.

Tant que la guerre ne fut pas déclarée entre les colonies et la métropole, Boston fut un point d'une importance capitale, et que les Anglais durent occuper à tout prix : c'était le principal foyer de la révolution. Mais, du jour où l'insurrection fut devenue ouverte et générale, du jour où il s'agissait, non plus seulement de concentrer et d'éteindre l'incendie révolutionnaire, mais de reconquérir l'Amérique par la force des armes, ce n'était pas à Boston et dans la Nouvelle-Angleterre qu'il fallait porter la guerre, mais dans le New-York et dans les colonies du midi. Les provinces de la Nouvelle-Angleterre, jetées à l'extrémité septentrionale des États-Unis, et habitées par une population aussi brave qu'hostile au gouvernement du roi, étaient à la fois le terrain le

¹ 17 mars 1776.



plus favorable aux Américains, et celui dont l'occupation avait, pour les Anglais, le moins d'importance, sous le rapport militaire. Se jeter entre les colonies, sur un point central, pour diviser les Américains; et pénétrer dans les provinces loyalistes pour y recruter des soldats, tel devait être le double but des généraux de George III. En occupant New-York et le cours de l'Hudson, on coupait en deux les colonies, tout en maintenant des communications faciles entre le corps d'armée qui défendait le Canada et celui qu'on destinait à agir contre les États-Unis; en occupant les colonies du midi, on donnait un point d'appui à la résistance de loyalistes nombreux et ardents, qui n'attendaient que la présence de l'armée royale pour se soulever contre l'oppression et les violences des républicains. Ce plan, que les généraux anglais auraient dû suivre un an plus tôt, Howe le conçut vaguement en évacuant Boston, et Washington le devina, avant que l'exécution en fût commencée. Howe n'était pas encore arrivé à Halifax, pour se préparer à la prochaine campagne, que Washington était déjà en marche pour New-York avec toute son armée, ne laissant à Boston que cinq régiments.

La guerre n'était commencée que depuis un an, et déjà les Anglais ne possédaient plus un pouce de terrain dans les colonies révoltées. En Virginie, en Géorgie, et dans le New-York, les gouverneurs royaux avaient été chassés, après de vains efforts pour combattre le parti du mouvement, soit par la force des armes, soit par de secrètes intrigues : partout ailleurs les représentants du roi avaient pris honteusement la fuite, dès le commencement des hostilités, laissant les loyalistes sans direc-

sion et sans appui. La politique et les armes anglaises n'avaient été heureuses que sur un seul point, le Canada.

Pour empêcher une diversion des troupes de cette province en faveur du général Howe enfermé dans Boston, et dans le chimérique espoir de soulever la population française, à la vue du drapeau des Colonies-Unies, le Congrès avait aventuré un petit corps de deux mille hommes dans le Canada¹. La population française, loin de se laisser séduire par les cris de liberté et les promesses des Américains, ne vit en eux que des ennemis implacables de sa religion et de sa race, et se leva pour défendre ses nouveaux conquérants, par crainte de tomber sous le joug des puritains. Le gouvernement anglais avait respecté les antiques coutumes du Canada, et protégé le clergé catholique, tout en détruisant les vieux abus de l'administration de Louis XV; et, par une politique habile, il avait appris aux Français à ne plus regretter la domination de la mère patrie. Leur cœur saignait encore en portant leurs regards vers la France; mais, depuis la conquête, ils sentaient leurs intérêts mieux compris et mieux protégés, la prospérité publique en progrès, le gouvernement moins arbitraire et moins avide. Après tant de guerres et de désordres, ils ne demandaient que la stabilité et la paix, et ils prirent les armes, autant dans un esprit de conservation que par haine pour leurs anciens rivaux.

L'expédition américaine ne réussit point, bien que conduite avec un courage et une habileté admirables

¹ Septembre 1775.

par le général Montgomery et le colonel Arnold; le premier, véritable héros que l'on a comparé avec raison à Montcalm et à Wolf; le second, qui plus tard trahit son pays, un de ces grands aventuriers révolutionnaires qui seraient des héros sans leurs vices. Après des souffrances et des exploits qui pourraient faire le sujet d'un roman, ils échouèrent devant Québec : Montgomery fut tué¹, et Arnold, poursuivi de poste en poste, fut chassé du Canada par les généraux Carleton et Burgoyne².

Ces succès partiels ne purent détruire en Angleterre l'effet produit par tant de revers. L'opinion publique s'alarmait et l'opposition triomphait. Lord North lui-même était secrètement abattu. George III restait seul impassible. La lutte avec l'Amérique était pour lui un point d'honneur, et il mettait sa dignité de roi à ne céder qu'à la force. Pour mettre la force de son côté, il acheta 17,000 hommes à ces petits princes allemands qui faisaient alors commerce de la vie de leurs sujets, et fit porter, en outre, l'armée de terre anglaise à 55,000 hommes, dont il destinait 25,000 à l'Amérique. Dans le but de gagner du temps et de semer la division parmi les Américains, il consentit cependant à envoyer dans les colonies des commissaires chargés d'examiner leurs griefs. Ils arrivèrent trop tard à New-York pour pouvoir, par leur diplomatie, entraver la marche de la révolution. L'indépendance des colonies venait d'être déclarée par le Congrès³.

C'était là que fendaient depuis longtemps les princi-

¹ 31 décembre 1775.

² Juin 1776.

³ 4 juillet 1776.

paux chefs du mouvement en Amérique, et ils n'avaient tant tardé à proclamer la révolution qu'ils avaient accomplie que pour préparer l'esprit du peuple à une idée qui blessait les vieilles traditions, et pour ménager les timidités de cœur ou de conscience de certains membres du Congrès. Ces précautions ont valu aux hommes d'État américains le reproche d'une grande duplicité de langage et de conduite. Quelques-uns d'entre eux l'ont peut-être mérité; mais il ne saurait atteindre Washington. Washington n'était point de ceux que la vie politique corrompt. Il n'avait ni l'insouciance de caractère, ni la finesse et la subtilité d'esprit, ni les passions violentes et personnelles qui détournent trop souvent de la droiture des cœurs naturellement honnêtes. Trop simple et trop digne pour avoir le goût de la ruse et des détours, il était trop fort et trop confiant dans l'emploi de la force pour croire à leur efficacité. Loin de cacher ses idées sur l'indépendance, Washington fut toujours d'avis qu'il était politique de proclamer le plus tôt possible le but que poursuivait la majorité du Congrès. C'était, selon lui, la meilleure façon d'enlever à ses concitoyens toute pensée et tout moyen de reculer, et de fermer la porte à des négociations qui, dans l'état d'incertitude où étaient encore beaucoup d'esprits, pouvaient devenir dangereuses : « Si tout le monde était de
« mon avis », écrivait-il au mois de février 1776, « les
« ministres anglais apprendraient, en peu de mots, où
« nous en voulons venir. Je proclamerais, d'un ton
« mâle et sans détour, nos griefs et notre résolution
« d'obtenir justice. Je leur dirais que nous avons beau-
« coup supporté, que nous avons longtemps et ardem-

« ment désiré une réconciliation honorable, et qu'on
 « nous l'a refusée. J'ajouterais que nous nous sommes
 « conduits comme de fidèles sujets, que l'esprit de
 « liberté est trop puissant dans nos cœurs pour que
 « nous nous soumettions jamais à l'esclavage, et que
 « nous sommes bien décidés à rompre tout lien avec
 « un gouvernement injuste et dénaturé, si notre servi-
 « tude peut seule satisfaire un tyran et son ministère dia-
 « bolique. Et je leur dirais tout cela, non pas en termes
 « couverts, mais avec des expressions aussi claires
 « que la lumière du soleil en plein midi¹. » Ce fut sur
 ce plan, mais avec plus de prétentions philosophiques et
 oratoires, que Jefferson rédigea la Déclaration de l'indé-
 pendance. Elle fut adoptée par le Congrès à l'unani-
 mité, unanimité malheureusement un peu factice. Pour
 l'obtenir, il avait fallu briser ou adoucir de vives résis-
 tances, et l'État de New-York, qui avait envoyé le der-
 nier son adhésion, ne l'avait donnée qu'à regret, et
 après plusieurs refus successifs.

Les loyalistes, revenus de leur premier effroi, repre-
 naient confiance. Leur oreille s'était faite au bruit, leur
 cœur au danger, et avec le temps, ils avaient appris à
 lutter contre le torrent révolutionnaire, devenu, avec le
 temps, moins irrésistible. A New-York, l'armée conti-
 nentale suffisait à peine pour les contenir, et la pré-
 sence du général Howe qui, depuis le 29 juin, attendait
 en rade une occasion favorable pour attaquer Washing-
 ton, encourageait leurs manœuvres et leurs complots.

¹ *Wash. Writ.*, t. III, p. 286.

Non contents de semer l'agitation dans le peuple, d'entraver la levée des milices, d'accaparer les vivres, de correspondre avec l'ennemi, et de se livrer à toutes les menées d'une opposition sourde et perfide, ils préludaient à des hostilités ouvertes, en formant des compagnies de volontaires royaux, et en menaçant la sûreté et la vie du général en chef. Des mesures de rigueur devinrent nécessaires. Washington n'hésita point à les prendre. On fusilla un soldat qui s'était laissé séduire; on mit la main sur les principaux chefs loyalistes, et l'on éloigna de la ville les suspects. Personne moins que Washington n'a invoqué la raison d'État pour couvrir des actes arbitraires et injustes; personne n'a moins abusé du pouvoir ni montré plus de respect pour la liberté; mais, dans les situations critiques et décisives, personne n'a subordonné avec plus d'inflexibilité les fantaisies et les intérêts particuliers à l'intérêt général, et ne s'est moins arrêté à des scrupules de forme et de légalité.

Ce n'était pas qu'il affectât le moindre mépris pour les questions de forme : par habitude comme par goût, il y attachait, au contraire, une grande importance, et lorsque sa dignité ou celle de son pays était en jeu, il veillait, avec la susceptibilité jalouse d'un Anglais et d'un gentilhomme, à l'observation des règles les plus strictes de la politesse et de l'étiquette. Dans ses rapports avec les généraux de George III, il fut toujours à cet égard aussi ferme qu'exigeant, et tant qu'ils ne voulurent pas reconnaître son rang, et adopter dans leurs lettres les formules d'usage entre généraux ennemis, il refusa de correspondre avec eux, dût le service en souf-

frir. La nécessité d'adopter une convention pour l'échange des prisonniers contraignit enfin le général Howe à céder à de si justes prétentions, et de ce moment, Washington fut traité, non plus comme le chef des sujets révoltés de la Grande-Bretagne, mais comme le général d'une puissance indépendante et ennemie.

CHAPITRE VI.

1776—1778.

Campagne de 1776.—Washington évacue Long-Island et New-York.—Son mouvement de retraite à travers le New-Jersey.—Il reprend l'offensive et bat les Anglais à Trenton et à Princeton.—Nécessité de réformer l'organisation militaire.—Le Congrès confie à Washington des pouvoirs dictatoriaux.—Préjugés du général contre la France.—Le marquis de La Fayette.—Campagne de 1777.—Plans des généraux anglais.—Bataille de la Brandywine.—Les Anglais s'emparent de Philadelphie.—Bataille de Germantown.—Camp de Valley-Forge.—Capitulation de Saratoga.



En évacuant Boston, le général Howe avait formé, avons-nous dit, un double plan : s'emparer de New-York, et soulever les colonies du midi contre les républicains, par une vigoureuse diversion. La seconde partie de ce plan avait déjà échoué. Avant de quitter Halifax, pour se rendre devant New-York, il avait envoyé dans les Carolines un corps d'armée considérable, sous les ordres du général Clinton¹. Mais les mouvements des loyalistes ayant été mal combinés, leur insurrection avait éclaté trop tôt, et Clinton la trouva déjà comprimée quand il débarqua. Après avoir essuyé un grand échec devant Charleston², il reconnut l'impossibilité

¹ Mai 1776.

² 23 juin 1776.



de se maintenir dans les Carolines, et alla se joindre à Howe¹, qui n'attendait que ce renfort pour attaquer New-York. L'armée royale se montait alors à 25,000 hommes de vieilles troupes anglaises ou allemandes, appuyées par une flotte considérable. Washington n'avait à lui opposer que 20,000 hommes, encore mal exercés, décimés par la maladie², divisés par de vives antipathies, et dont le plus grand nombre se composait de miliciens subitement arrachés à leurs foyers et peu enthousiastes pour la cause qu'ils défendaient³. Avec de semblables troupes, il osa occuper et défendre, au milieu d'une population hostile, et sans le secours d'aucune force navale, toute l'île de New-York et Long-Island qui la protège et la domine. C'était peut-être trop de hardiesse, comme on l'a soutenu depuis. Mais, malgré le peu d'estime qu'il avait pour ses soldats, Washington n'avait pas encore appris à connaître toute la supériorité des troupes anglaises sur les siennes. Il avait une foi profonde dans le triomphe de sa cause, et cette confiance que donne le succès. Depuis longtemps, d'ailleurs, c'était pour lui une idée favorite que de risquer un engagement général et de brusquer la guerre.

Une triste expérience le fit bientôt changer d'avis. Les troupes américaines qui défendaient Long-Island,

¹ 1^{er} août 1776.

² Déduction faite des malades, des absents et des corps détachés, l'armée de Washington se réduisait à 11,000 hommes.

³ « La milice a non-seulement refusé d'obéir aux ordres des officiers, mais elle a même, dit-on, manifesté une vive satisfaction à la nouvelle de l'approche de l'ennemi.... Nous avons lieu de craindre qu'au lieu de se servir de leurs armes pour notre défense, ils ne les tournent contre nous, à la première occasion. » *Wash. Writ.*, t. IV, p. 223.

surprises et enveloppées , tout à coup, par le gros de l'armée anglaise, furent dispersées, mises en fuite, et n'échappèrent à une destruction complète qu'à la faveur de la nuit, et en laissant entre les mains de l'ennemi plus de mille prisonniers, parmi lesquels trois généraux¹. Cet échec démoralisa l'armée et fut le signal d'une longue suite de malheurs : des régiments entiers se débandèrent; d'autres refusèrent de marcher, et la confusion se mit dans tous les rangs : « Notre situation « est vraiment déplorable, » écrivait Washington au président du Congrès.... « C'est avec le plus profond « chagrin que je me vois obligé de vous avouer le peu « de confiance que j'ai dans la presque totalité de mon « armée.... Toute mesure de notre part doit être « prise avec la crainte que nos troupes ne fassent pas « toutes leur devoir : cette idée est pénible, mais vraie. « L'histoire, notre propre expérience, l'avis de nos « meilleurs amis d'Europe, les craintes de l'ennemi, et « même les déclarations du Congrès, démontrent que « cette guerre doit être défensive (on l'a surnommée « une guerre de postes) et que nous devons toujours « éviter une action générale, soigneux de ne rien ris- « quer, à moins qu'une nécessité absolue ne nous y « force². » Un semblable système de guerre était anti-pathique au caractère de Washington. Il n'avait ni ambition ni vanité , mais une dignité et un besoin de bien faire que révoltait secrètement la pensée de marcher de retraite en retraite, et de reconnaître à chaque

¹ 27 août 1776.

² Wash. Writ., t. IV, p. 72, 81.

pas la supériorité de l'ennemi. Mais autant il souffrit de cette triste nécessité, autant il sut s'y conformer. Washington subordonna toujours ses passions et ses goûts à son jugement et à son patriotisme.

Conformément à ses nouveaux principes, il dut évacuer successivement Long-Island¹, la ville de New-York², l'île de New-York³, puis se retirer dans les montagnes du New-Jersey, pour couvrir Philadelphie, et rester l'arme au bras, pendant que le général Howe dévastait le pays et lui enlevait 3,000 hommes de ses meilleures troupes, laissées dans l'île de New-York pour défendre le fort Washington⁴. A chaque instant, la lâcheté de ses soldats venait remplir son âme d'amertume, et lui apprendre un sentiment qu'il ne connut que dans cette campagne, le désespoir. A Kip's Bay, deux brigades s'enfuirent devant cinquante hommes. En vain Washington se lança au milieu de ses soldats, les menaça de son épée, déchargea sur eux ses pistolets, et se rua sur l'ennemi. Ni la voix, ni les coups, ni l'exemple du général en chef n'arrêtèrent les troupes américaines, et il fut abandonné dans une situation si périlleuse, que ses aides de camp ne purent l'arracher à la mort, qu'il cherchait dans son indignation, qu'en saisissant la bride de son cheval, et en l'entraînant de force.

Compter sur de semblables soldats, c'était, comme il le dit lui-même, « s'appuyer sur un bâton rompu⁵. » Il ne pouvait ni les faire avancer sans les effrayer, ni les

¹ 29 août 1776.

² 12 septembre 1776.

³ 19 octobre 1776.

⁴ 16 novembre 1776.

⁵ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 113.

faire reculer sans les décourager, ni les punir, de peur de leur faire abandonner le service; car ils étaient sa seule ressource, et tout dépendait de leur caprice. L'époque fixée pour la dissolution de l'armée approchait, et Washington voyait le moment où ces troupes si mauvaises, si indisciplinées, mais qui donnaient encore le moyen de faire une certaine contenance devant l'ennemi et de conserver au moins le fantôme d'une armée, allaient se débander légalement et le laisser seul avec son état-major en présence des Anglais. Ce n'est pas tout. Au bruit des succès de l'ennemi, les loyalistes relevaient partout la tête, et les amis de l'indépendance perdaient courage. Après tant de fatigues et d'angoisses, il fallait encore surveiller et intimider les premiers, rassurer les seconds, écrire au Congrès pour ranimer et éclairer son zèle, aux assemblées provinciales pour presser la levée des troupes, apaiser les divisions et les jalousies de ses généraux, et fermer son cœur aux plaintes des colonies dévastées par les Anglais. Dans les rares moments où son âme fut alors troublée par la lassitude et le dégoût, Washington douta peut-être quelques instants du succès; mais il ne se laissa point abattre par ses doutes, et resta aussi ferme que s'il était encore plein de foi. En même temps qu'il écrivait à son frère Jean-Augustin Washington: « Soit
« dit entre nous, je crains que la partie ne soit bientôt
« perdue¹, » il répondait sans hésitation à ceux qui lui demandaient ce qu'il ferait si Philadelphie était prise: « Nous nous retirerons au delà de la rivière Susque-

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 231.

« hanna, puis, si c'est nécessaire, au delà des monts « Alleghanys¹. » Washington se laissait encore moins aveugler par la crainte que par la confiance, et les maux qui le poursuivaient ne lui faisaient point oublier les difficultés que rencontrait l'ennemi. Tant que le drapeau de l'indépendance restait debout, fût-ce dans le désert, George III devait entretenir une armée en Amérique, à des conditions ruineuses, et être vaincu, à la longue, par l'opposition des contribuables anglais, sinon par l'épée de Washington.

C'est ce que le général Howe semblait ignorer, et croyant sans doute assurer ainsi sa victoire, il laissait traîner la guerre, se contentant de harasser Washington, quand il aurait pu l'écraser. Sa timidité et ses lenteurs sauvèrent l'armée américaine pendant cette campagne, la plus désastreuse de toute la guerre, et qui aurait pu être la dernière. Lorsqu'il avait remporté quelque avantage, au lieu de le poursuivre, il se jetait sur un autre point, sans plan ni méthode, et s'embarquait dans une foule de petites expéditions, parfois bien conduites, mais jamais décisives. C'est ainsi qu'il reconquit successivement le New-York, Rhode-Island et le New-Jersey, sans oser s'attaquer au corps principal de Washington, ni risquer un engagement général. Souvent, il venait se ranger en bataille devant les retranchements des Américains, comme pour leur offrir le combat ; puis, effrayé de la force de leurs positions, il se retirait, laissant au froid, à la faim et à la désertion le soin de détruire l'armée ennemie. Cela était plus aisé que de surprendre

¹ Sparks's *Life of Washington*, p. 221.

Washington dans sa marche, ou de l'attaquer dans ses camps. Ce grand général savait, avec une habileté merveilleuse, choisir ses positions et cacher ses mouvements et sa faiblesse. Un moment, son armée fut réduite à moins de 3,000 hommes, sans que ni ses propres soldats ni le général Howe pussent s'en douter. Il continua sa retraite aussi lentement que s'il était encore à la tête de forces considérables, et se fortifia si bien derrière la Delaware que les Anglais ne furent point tentés de l'y suivre.

La prudence et la circonspection réciproques des deux généraux avaient ôté jusque-là toute animation et toute vivacité à la lutte. C'était une guerre de positions, froide comme une partie d'échecs : peu de sang répandu ; peu de combats héroïques et d'actions d'éclat ; un seul grand spectacle, la fermeté de Washington dans la mauvaise fortune, sa lutte sans relâche contre le découragement, la peur, la trahison des siens, et contre les efforts victorieux de l'ennemi.

Tout à coup les choses changèrent d'aspect. Le froid, plus rigoureux encore qu'il ne l'est de coutume à cette époque¹ dans le nord de l'Amérique, venait de contraindre les deux armées à prendre leurs quartiers d'hiver, et les Anglais, croyant la campagne terminée et Washington réduit à l'impuissance, avaient éparpillé leurs troupes dans la campagne, pour les mettre à l'abri. Trenton, petit bourg à quelques milles du camp américain, et sur le bord opposé de la Delaware, était gardé par trois régiments hessois, qui formaient les avant-

¹ Décembre.

postes de l'armée anglaise. Washington prit soudain la résolution de les enlever et de rompre la ligne de l'ennemi, en reprenant vigoureusement l'offensive. Par une nuit sombre, au milieu d'un affreux orage, il réunit secrètement 2,500 hommes et vingt pièces de campagne, passe la Delaware sur la glace, et divise sa troupe en deux détachements qu'il lance sur Trenton par des côtés opposés. Il entre dans le bourg avant que les Hessois aient pris l'éveil, tue tout ce qui fait la moindre résistance, prend plus de huit cents prisonniers et six canons, et se retranche fortement pour attendre l'ennemi¹.

Mais le temps de service de ses soldats expire alors : ils refusent de s'exposer à des fatigues et à des dangers nouveaux ; ils montrent leurs blessures et rappellent le sort de leurs malheureux camarades qui, les uns, ont succombé à tant de maux, et les autres, gémissent dans les prisons des Anglais. Cependant, au dernier moment, ils n'ont pas le courage d'abandonner le général qui vient de leur apprendre à vaincre, et par affection pour Washington, ils cèdent à ses supplications, et promettent de rester encore quinze jours.

Pendant ce temps, sir William Howe se reposait à New-York dans les plaisirs, et se faisait adorer de son état-major par la profusion de sa table et les grâces de son esprit. Il ne voulut pourtant pas laisser Washington tranquille possesseur de Trenton, et envoya le général Cornwallis pour l'en déloger. Le 2 janvier 1777, les bataillons de lord Cornwallis s'avancent avec ardeur sur

¹ 26 décembre 1776.

Trenton et renversent les avant-postes américains. La nuit qui les arrête favorise les projets de Washington. Il a reconnu la supériorité de leur nombre et s'est décidé à abandonner sa position. Il fait entretenir les feux et creuser un retranchement, à quelques pas de l'ennemi, pour le tromper, se lance sur ses derrières, arrive à Princeton au lever du soleil, met trois régiments anglais en déroute, et se retire avant que lord Cornwallis ait pu se jeter à sa poursuite. Les Anglais, se souciant peu de continuer en hiver une semblable lutte, retirèrent leurs troupes du New-Jersey, et Washington établit ses quartiers d'hiver à Morristown, à quarante milles en avant de la Delaware.

En huit jours, il avait gagné deux batailles, obligé l'ennemi à la retraite, et changé la face des affaires. Le public, en Europe comme en Amérique, resta tout l'hiver sous l'impression de ces succès, et cette brillante expédition, faisant oublier les malheurs de la campagne en la terminant, releva le crédit et le courage des champions de l'indépendance, et facilita la formation d'une nouvelle armée.

Depuis trois mois, la réforme de l'organisation militaire était le principal sujet des préoccupations de Washington, comme de sa correspondance avec le Congrès. La prochaine dissolution des corps formés devant Boston et les revers auxquels l'avait exposé le désordre qui régnait encore dans ses troupes, lui imposaient ces préoccupations comme une nécessité et un devoir. Partout il en était poursuivi, sur les champs de bataille, à la table du conseil, dans les veilles de la nuit. Suivant toutes les probabilités, la question entre l'Angleterre et



l'Amérique ne devait pas être vidée dans la campagne de 1776 : tout dépendait donc de la nouvelle armée, de sa constitution et de sa discipline, de la valeur et du nombre des recrues.

La courte durée des engagements et le petit nombre des troupes régulières, l'absence de sanctions pénales suffisantes pour réprimer la licence des soldats et le peu d'étendue des pouvoirs du général en chef, telles étaient les principales causes des derniers malheurs, tels furent les points sur lesquels Washington appela successivement l'attention du Congrès.

Une armée permanente et uniforme, organisée sur le modèle des troupes européennes, bien payée, bien nourrie, sévèrement conduite, voilà ce qu'on devait opposer aux troupes anglaises, sous peine de tout perdre : là seulement était le salut. Dès le commencement de la guerre, Washington l'avait répété sans cesse ; mais les défiances du Congrès et de l'opinion publique contre le pouvoir militaire, les préjugés alors à la mode contre les armées permanentes, avaient triomphé de sa prévoyance et de sa sagesse : il avait fallu attendre les leçons de l'expérience. Quand l'expérience eut parlé, quand le danger fut devenu imminent, Washington ne voulut plus se laisser arrêter ni par le déplaisir des masses, ni par la logique étroite de quelques théoriciens politiques : « La méfiance qu'inspire une armée « régulière, et les maux qu'on en pourrait craindre, ne « doivent pas nous effrayer, dans la position où nous « sommes¹, » écrivait Washington au président du

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 115.

Congrès, et tous les jours ses lettres au Congrès devinrent plus pressantes et plus impérieuses. Jusque-là, il s'était contenté d'exposer respectueusement sa situation, de se plaindre de l'insuffisance des moyens mis à sa disposition, d'indiquer le remède à tant de maux et de désordres : mais, alors, son ton devint plus bref, plus militaire et plus rude ; il fut sans pitié pour l'esprit de routine et les illusions du Congrès, sans ménagements pour l'amour-propre de ses concitoyens, presque dur à force de bon sens et d'autorité. Comme le Congrès faisait des difficultés pour augmenter la solde des troupes, et comptait encore, pour lever une armée, sur le zèle et l'ardeur patriotique dont le peuple avait fait preuve au commencement de la révolution : « Croire, » s'écria Washington, « qu'une fois le premier enthousiasme passé, « tant d'hommes écouteront un autre cri que celui de « leur intérêt, c'est s'attendre à ce qui ne s'est jamais « vu, à ce qui ne se verra jamais. Le Congrès s'abuse, « s'il y compte. Le nombre de ceux qui agissent avec « désintéressement est si petit, qu'on pourrait le com- « parer à une goutte d'eau dans l'Océan¹. . . . D'ailleurs, « tant que les officiers auront lieu de penser qu'ils ren- « dent un service plutôt qu'ils n'en reçoivent, il y aura « relâchement complet dans la discipline². »

Le Congrès céda enfin. La solde fut augmentée ; des concessions de terre furent promises aux soldats qui s'enrôleraient pour tout le temps de la guerre ; la plus courte durée des engagements fut fixée à trois ans, et

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 111

² *Wash. Writ.*, t. IV, p. 132.

le nombre des bataillons porté à quatre-vingt-huit¹. Bien que tout cela fût encore insuffisant, c'était déjà beaucoup, si l'on parvenait à le réaliser. Mais tel était le chaos révolutionnaire dans lequel l'Amérique était plongée que, dans la plupart des États, les décisions du Congrès furent regardées comme non avenues. Il fallut donc continuer, comme par le passé, à vivre d'expédients, à s'accommoder le mieux possible de l'humeur et des dispositions particulières de chaque État, et à compter sur la milice pour faire nombre. C'était compter sur le néant et introduire le désordre dans l'armée : « Si j'étais appelé à répondre, sur la foi du ser-
« ment, à cette question : Les milices nous ont-elles été
« utiles ou nuisibles ? je n'hésiterais pas à me prononcer
« pour cette dernière opinion², » disait Washington. Et, en effet, jamais il n'avait fait appel à leur dévouement sans que leur contact n'eût détruit tout esprit militaire dans l'âme de ses soldats, déjà si inexpérimentés et si timides. Les troupes, démoralisées par leur exemple, devenaient lâches, féroces et pillardes, oubliaient toute honte, fuyaient l'ennemi, et apprenaient à ne plus exercer leurs forces qu'en se livrant à toutes sortes d'excès sur les propriétés et les personnes des malheureux loyalistes. Les habitudes et les passions des *meetings* rentraient dans le camp ; les haines provinciales et l'esprit d'égalité se ravivaient ; les différences de solde et de discipline éveillaient des jalousies dangereuses entre les miliciens et les soldats : tous les jours c'étaient des

¹ Septembre 1776.

² *Wash. Writ.*, t. IV, p. 111.

rixes entre les hommes, et des révoltes contre les officiers qui faisaient leur devoir. Leur nombre n'était pas grand : la plupart trouvaient plus commode de partager les querelles et le butin de leurs soldats que de les punir ; et d'ailleurs comment les punir ? « Un soldat, » dit Washington, « ne reçoit que trente coups de fouet pour le châtement des crimes les plus atroces : ces coups effrayent si peu certains drôles endurcis, que plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils subiraient volontiers la même correction pour une bouteille de rhum¹. »

La milice n'était pas seulement un élément de désordre dans l'armée : elle était aussi une cause de ruine pour les finances des États-Unis. Comme on ne l'appelait guère que dans les moments difficiles, on ne pouvait la réunir qu'à grands frais, et en promettant aux hommes des primes considérables. Plus le danger était pressant, plus les populations tardaient à venir se ranger sous les drapeaux, plus il fallait élever les primes. Chaque État en donnait ; chaque ville y ajoutait encore ; et comme toutes les dépenses occasionnées par la guerre devaient être supportées en totalité par l'Union, on en prenait à son aise.

Cet aveugle égoïsme local se manifestait en toutes choses. Pour le satisfaire, il avait fallu laisser aux divers États le droit de désigner eux-mêmes, jusqu'au grade de colonel, tous les officiers de leurs contingents dans l'armée de l'Union : et même pour la nomination des généraux, qui avait été réservée au Congrès, l'origine

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 118.

était une considération plus importante que le mérite. Cette lutte des vanités et des intérêts avait produit de déplorables choix, et il était devenu aussi nécessaire d'épurer le corps des officiers que d'augmenter le nombre des soldats.

Mais Washington n'en avait pas le pouvoir. Les circonstances étaient devenues plus critiques, les difficultés plus grandes encore que par le passé, et le Congrès persistait à le tenir en tutelle. L'armée en était indignée, et le bon sens de Washington s'en révoltait encore plus que sa fierté. Il se décida enfin à demander lui-même, dans l'intérêt de son pays, ce pouvoir qu'on lui avait jusque-là tant marchandé, et il le fit avec toute l'autorité que lui donnaient sa popularité et ses services : « Si le
 « peu d'instants qui nous restent pour préparer et exé-
 « cuter des mesures importantes, » écrivait-il le 20 décembre 1776 au président du Congrès, en parlant de la réorganisation de l'armée, « est employé à consulter le
 « Congrès sur leur opportunité si évidente pour tous,
 « si nous attendons qu'il nous ait fait parvenir ses déci-
 « sions à une distance de cent quarante milles, nous
 « perdrons un temps précieux, et nous manquerons
 « notre but. On m'objectera que je réclame des pou-
 « voirs qu'il est dangereux de confier : mais aux maux
 « désespérés il faut des remèdes extrêmes.... Personne,
 « j'en suis convaincu, n'a jamais rencontré autant
 « d'obstacles que moi sur sa route¹. »

En se rapprochant d'eux, le danger fit oublier aux membres du Congrès leurs précautions et leurs défiances

¹ 20 déc. 1776 — *Wash. Writ.*, t. IV, p. 233.

habituelles. Philadelphie était menacée par l'ennemi : il avait fallu abandonner le lieu de leurs délibérations, et ils s'étaient retirés, pleins de découragement, à Baltimore, où la nouvelle de la bataille de Trenton n'était pas encore venue leur rendre une fatale confiance. Autant par sentiment de leur faiblesse que par déférence pour le jugement de Washington, ils se décidèrent à l'investir pour six mois de la dictature militaire¹ : « Loin de me croire dégagé, par cette marque de confiance, de toute obligation *civile*, » écrivait-il au comité chargé de lui notifier la résolution du Congrès, « je me

¹ 27 décembre 1776.—« Le Congrès ayant mûrement réfléchi sur la crise actuelle, et se reposant, avec une parfaite confiance, sur la sagesse, la vigueur et la droiture du général Washington,

« Décrète que le général Washington sera et est, par ces présentes, investi de pleins, amples et complets pouvoirs pour lever et réunir, de la manière la plus prompte et la plus efficace, seize bataillons d'infanterie, outre ceux déjà votés par le Congrès; nommer les officiers desdits bataillons d'infanterie; lever, grader et équiper trois mille cheveu-légers, trois régiments d'artillerie et un corps d'ingénieurs, et fixer leur paye; s'adresser, pour obtenir le secours de la milice, à ceux des États qu'il jugera convenable; former des magasins de vivres aussi considérables, et en tels lieux qu'il le jugera à propos; déplacer et nommer tous les officiers au-dessous du rang de brigadier général, et remplir toutes les vacances dans tous les autres grades de l'armée américaine; prendre en tout lieu tout ce qui sera jugé nécessaire aux besoins de l'armée, si les habitants refusent de le vendre à des prix raisonnables; arrêter et mettre en prison tout individu qui refusera de prendre la monnaie de l'Union, ou qui se montrera, sous d'autres rapports, hostile à la cause américaine; envoyer aux États dont le coupable serait citoyen son nom, un rapport sur la nature du délit, avec les preuves à l'appui.

« Le général Washington est investi des pouvoirs ci-dessus mentionnés pour et durant le terme de six mois, à dater de ce jour, à moins qu'il n'en soit autrement décidé par le Congrès.

« souviendrai toujours que l'épée, à laquelle nous
« n'avons fait appel qu'à la dernière extrémité pour la
« défense de nos libertés, doit être posée dès que ces
« libertés seront fermement établies ¹. »

Est-il besoin de dire que le général n'abusa point de la dictature, que les affaires de l'Union s'en trouvèrent mieux, et que pourtant les démagogues surent découvrir, dans tous ses actes, des empiétements sur leurs droits, et des prétextes pour déclamer contre ses intentions? Eux qui, jusque-là, avaient poursuivi de leurs violences les loyalistes, ils s'en firent tout à coup les défenseurs contre la prétendue tyrannie de Washington, et lui reprochèrent sa fermeté comme ils lui avaient reproché sa modération. Tant et de si absurdes calomnies n'excitèrent dans son âme qu'un peu d'amertume, dominée par beaucoup de mépris; elles ne purent altérer en rien sa résolution de faire son devoir à tous risques. Les loyalistes furent contraints, soit à prêter serment de fidélité à la cause des États-Unis, soit à se retirer dans les lignes anglaises; l'armée fut abondamment pourvue de magasins; le nombre des bataillons fut porté à cent dix; un plus grand développement fut donné aux armes spéciales; les officiers indignes furent révoqués et remplacés par des militaires capables et bien nés. L'expérience avait confirmé les goûts aristocratiques de Washington, et il avait appris à ses dépens combien est dangereuse dans une armée trop de complaisance pour l'esprit démocratique : « Ce dont il faut
« avant tout se garder, dans le choix des officiers, »
disait-il, « c'est que les officiers et les soldats ne soient

« de conditions trop rapprochées. La hiérarchie des
 « rangs passe souvent de la vie civile dans la vie mili-
 « taire. Quand d'anciens services n'entrent pas en ligne
 « de compte, la règle doit être de chercher si le candidat
 « peut à juste titre passer pour un *gentleman*, s'il a
 « un vrai sentiment de l'honneur, et une réputation à
 « risquer¹. » C'est avec de semblables principes que
 Washington fonda une république démocratique.

Mais s'il savait tenir tête aux clameurs de l'opinion publique et aux ambitions subalternes, il ne se faisait pourtant pas un jeu de rechercher l'impopularité. Il ne se croyait point appelé à redresser tous les préjugés et les mauvais instincts de ses compatriotes : il savait au besoin en tenir compte et les ménager.

Le général Schuyler, commandant de la division du nord², dont les opérations, pendant la campagne de 1776, s'étaient réduites à l'évacuation du Canada et à quelques exploits infructueux du général Arnold sur le lac Champlain, ayant eu beaucoup à souffrir de l'humeur indépendante des troupes de la Nouvelle-Angle-

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 139.

² En vertu de plusieurs résolutions successives du Congrès (juillet 1775—février 1776), les États-Unis avaient été partagés en trois grandes divisions militaires (*military departments*) : celle du Nord, celle du Centre et celle du Midi. La division du Centre était sous le commandement immédiat de Washington. A la tête de chacune des deux autres se trouvait un major général, sous les ordres du commandant en chef. Les généraux Philippe Schuyler (juillet 1775) et Horatio Gates (août 1777) furent successivement appelés au commandement de la division du Nord ; et les généraux Charles Lee (1^{er} mars 1776), Benjamin Lincoln (3 octobre 1778), Horatio Gates (13 juin 1780) et Nathanael Greene (14 octobre 1780) à celui de la division du Midi.

terre, qui formaient le fond de son armée, demanda à Washington de les remplacer, en partie, par des troupes virginienne. C'étaient les meilleures et les mieux disciplinées. Malgré l'importance de l'armée du nord et des positions occupées par le général Schuyler, Washington ne voulut jamais consentir à ce mélange ; connaissant la violence des haines et des rivalités provinciales, il sacrifia les besoins du service militaire à la crainte de blesser l'amour-propre des habitants de la Nouvelle-Angleterre ; et dans la composition de ses armées, il évita avec soin de mettre en opposition et en contact les populations des diverses parties du continent.

Non-seulement Washington savait ménager les passions de ses compatriotes ; mais souvent il les partageait, jamais cependant au point de ne pouvoir s'en affranchir. Il avait conservé contre la France et les Français tous les préjugés de sa race, et il ne s'en défit qu'avec peine. Longtemps il refusa de croire à cette intervention de la France dont tant d'esprits attendaient déjà le salut des États-Unis, et que promettaient secrètement les agents diplomatiques du Congrès : à peine la désirait-il, et loin de chercher à intéresser les Français à sa cause, il traitait avec une dureté dédaigneuse les jeunes officiers qui, soit à l'insu, soit par la tolérance du gouvernement de Louis XVI, commençaient à accourir d'Europe. Le Congrès, qui, dans son engouement pour eux, se flattait d'être plus habile, leur donnait des commissions, souvent fort au-dessus de leur mérite, sans trop s'inquiéter de l'effet que pouvaient produire sur l'armée de semblables choix. Pour la plupart des

officiers américains, les volontaires français n'étaient que des intrus venant leur enlever leurs places, et manifester au monde le peu de confiance du Congrès dans la capacité et l'expérience des militaires nationaux. Washington partageait ces sentiments, et il se montrait plus soucieux de défendre les droits des siens que de courtiser de petits gentilshommes, dont le zèle et les exigences l'impacientaient également. C'étaient à ses yeux de purs aventuriers, de purs mercenaires auxquels il était dangereux de se fier : « Aucun autre lien que l'intérêt n'attache ces hommes à l'Amérique, » disait-il, « et quant à la France, elle ne nous laisse prendre chez elle nos munitions qu'à cause des bénéfices qu'en retire son commerce ¹. » Washington ne croyait guère au désintéressement des hommes en général : à peine comptait-il sur celui de quelques-uns des défenseurs américains de sa cause, et il était plus que sceptique sur le compte des dévouements étrangers. Jusque-là peu au courant des affaires et du monde européens, il ne savait encore ni tout l'intérêt que la France avait au succès des Etats-Unis, ni tout l'attrait qu'ont pour nous les glorieuses aventures, ni toute la puissance de la sympathie sur nos âmes. Un jeune gentilhomme, qui débarqua en Amérique au mois de juillet 1777, M. le marquis de Lafayette, apprit à Washington tout ce qu'il pouvait ignorer à cet égard.

Un grand besoin de mouvement et de renom, une généreuse ardeur pour la cause de la liberté, et une certaine

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 396, 424.

perspicacité politique qui lui faisait entrevoir les avantages que son pays pouvait tirer du démembrement de l'empire britannique, voilà ce qui avait poussé M. de Lafayette à abandonner, à dix-neuf ans, sa jeune femme, alors sur le point d'accoucher, à se brouiller avec sa famille et la cour, et à sacrifier une portion considérable de sa fortune, pour venir défendre contre l'Angleterre les libertés américaines. Quand il arriva à Philadelphie, le Congrès lui-même commençait à se dégoûter des volontaires européens, dont l'impertinence et les prétentions croissaient tous les jours, avec la difficulté de les employer. M. de Lafayette fut d'abord éconduit. Mais son grand nom, sa fortune, ses bonnes manières et sa belle tournure, les chaudes recommandations de Franklin, alors commissaire des États-Unis à Paris, firent changer ces dispositions du Congrès, et la froideur du premier accueil fit bientôt place à l'empressement et à l'enthousiasme. M. de Lafayette devint la curiosité du jour. On n'avait jamais vu un grand seigneur de Versailles à Philadelphie ; la vanité démocratique s'en affola, et l'on se crut obligé de le faire d'emblée major général¹. C'était peut-être une faveur un peu excessive ; du moins Washington le pensa, et il traita d'abord le jeune major général avec une politesse aussi calculée que prévenante, qui cachait le désir de ménager son amour-propre, sans lui confier quoi que ce fût de sérieux. Mais, peu à peu, la nature insinuante et sympathique de M. de Lafayette, son éclatante bravoure et sa fidélité firent oublier à Washington la défiance que lui avaient d'abord

¹ 31 juillet 1777.

inspirée son âge et sa race, et le cœur touché du dévouement et de la déférence de ce noble étranger, qui avait tout quitté pour se mettre à son service, il lui voua un attachement qui ne se démentit jamais, et dont M. de Lafayette se montra digne. Sa conduite, pendant la guerre de l'indépendance, fut toujours honorable, souvent héroïque, quelquefois très-judicieuse : ce qu'il avait d'intempestif dans le caractère et d'un peu chimérique dans l'esprit fut tempéré, en Amérique, par l'atmosphère de bon sens dans laquelle il vécut, par les conseils paternels et la douce ironie de Washington, par la crainte de l'affliger et le désir de grandir dans son estime.

Quand M. de Lafayette arriva à Philadelphie, une grande incertitude régnait encore, dans l'état-major anglais, comme dans l'état-major américain, sur les projets de sir William Howe. On avait passé la fin de l'hiver et tout le printemps à guerroyer sans résultats importants, à se disputer des magasins, à intercepter des convois, et l'on supposait généralement, dans les deux camps, que le commandant anglais ne tardait tant à entrer en campagne, d'une façon sérieuse, que pour opérer sa jonction avec l'armée réunie dans le Canada par le général Burgoyne¹. Marcher, par les lacs et l'Hudson, sur New-York, en balayant sur son passage la division américaine du nord, tel était en effet le plan du général Burgoyne, bel esprit en faveur à la cour, militaire

¹ Au début de la campagne de 1777, l'ensemble des forces anglaises en Amérique montait à 32,575 hommes, dont 20,631 dans les États-Unis et 11,618 dans le Canada. — On peut évaluer tout au plus à 25,000 hommes le nombre total des troupes régulières américaines à cette époque.

de salon, d'une bravoure brillante, mais plus redoutable par ses épigrammes que par ses talents militaires. Son plan, conçu avec intelligence, fut mal exécuté. Il ne sut ni étudier le pays qu'il devait traverser, ni se concerter avec le général Howe, et pendant qu'il s'engageait témérairement avec 8,000 hommes dans des déserts marécageux et montagneux, dont les défilés étaient gardés par des généraux habiles, sir William Howe formait secrètement de son côté des plans qui éloignaient le gros de l'armée anglaise du théâtre de la guerre dans le nord.

Depuis un an, le point de mire de toutes ses opérations était Philadelphie, ville ouverte et dont l'occupation n'offrait aucun avantage sous le rapport militaire; mais le Congrès s'y étant réuni dès le commencement de la révolution, le général anglais espérait de la prise de cette ville tout l'effet moral que produit sur un peuple la perte de sa capitale. C'était bien mal comprendre et la constitution politique, et l'état des esprits aux États-Unis. Philadelphie n'était la capitale que de la Pensylvanie; son importance était aussi passagère que la présence du Congrès, et devait disparaître, pour être transportée ailleurs, le jour où les Anglais y entreraient et où le Congrès en sortirait. C'est ainsi que le général Howe sacrifia les succès décisifs que devait amener la coopération des deux armées à une idée purement chimérique.

Il prit, pour se rendre à Philadelphie, un chemin si étrange qu'il faillit tromper Washington sur ses intentions. Après avoir perdu tout le commencement de la saison dans des marches et des contre-marches inutiles,

il se dirigea, par mer, vers la Chesapeake, dans la saison où les vents du sud soufflent avec le plus de violence, et où la traversée est le plus difficile. Il ne put commencer son débarquement au cap d'Elk que le 28 août, après avoir épuisé ses hommes et ses chevaux par les fatigues de deux mois de mer. Washington avait passé tout ce temps dans la plus grande perplexité, ne sachant ce qu'étaient devenues l'armée et la flotte anglaises, quels étaient les points menacés et où il fallait porter son armée ; mais il s'était tenu prêt pour toutes les éventualités, et ne fut point pris au dépourvu. Dès que l'escadre anglaise avait été signalée à la hauteur des caps de la Delaware, il s'était hâté de couvrir Philadelphie, bien décidé à risquer une bataille rangée, plutôt que d'abandonner cette ville sans coup férir.

Le général Howe avait 18,000 hommes, et Washington n'en comptait guère que 11,000. Son armée était encore trop inexpérimentée et trop peu nombreuse pour vaincre l'armée anglaise ; mais elle était assez bien organisée pour pouvoir supporter une défaite ; et, d'ailleurs, il fallait, à tout prix, réveiller l'attention et l'enthousiasme des masses, qu'une retraite sans incidents eût laissé s'engourdir. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la rivière Brandywine, à vingt-cinq milles en avant de Philadelphie¹. Les Américains furent battus, mais non plus honteusement comme l'année précédente. L'effet des réformes de Washington était déjà visible. L'inexpérience des troupes était encore la même, mais leur moral s'était relevé : elles soutinrent le feu avec courage, ne se débandèrent point après l'action, et malgré leur

¹ 11 septembre 1777.

défaite, elles prirent et inspirèrent confiance dans leur force. Par des manœuvres habiles, Washington retarda l'entrée des Anglais dans Philadelphie jusqu'au 27 septembre ; puis, comme pour les défier, il vint se poster à quelques milles de leur camp. Un moment même, il conçut l'espoir de surprendre et de détruire l'armée ennemie qui, au lieu de se concentrer dans Philadelphie, s'était disséminée dans les environs. Se lançant, tout à coup, avec la masse de ses forces, sur les avant-postes anglais de Germantown, il les renversa, et se croyait déjà sûr de la victoire, lorsque ses soldats, frappés d'une terreur panique, prirent la fuite devant un corps américain, qu'un épais brouillard leur fit prendre pour un corps ennemi, et transformèrent leurs premiers succès en une sanglante défaite¹. Malgré le malheureux résultat de cette expédition, la hardiesse et la confiance avec laquelle il avait repris l'offensive, après la bataille de la Brandywine, firent une telle impression sur le général Howe, qu'après avoir fait mine un instant d'attaquer Washington, il le laissa maître du pays, sans l'inquiéter davantage, et ne s'occupa plus, jusqu'à l'hiver, qu'à détruire les chevaux de frise, les forts et les obstacles de tous genres qui entravaient la navigation de la Delaware, et à rétablir des communications directes entre sa flotte et son armée. Vers le 10 décembre, le froid devint tel qu'il fallut songer de part et d'autre à se mettre à l'abri plutôt qu'à combattre. Les Anglais s'enfermèrent dans Philadelphie. Quant à Washington, il prit l'héroïque résolution de tenir tout l'hiver la campagne.

¹ 4 octobre 1777.

Se retirer dans les villes de l'intérieur, c'eût été abandonner au général Howe un riche pays, dont la population n'était que trop disposée à fraterniser avec l'ennemi. Pour le tenir en échec, il fallait camper dans son voisinage, et le harceler par de continuelles attaques. C'est ce que fit Washington, et se retranchant dans la forte position de Valley-Forge, à vingt milles de Philadelphie, il y établit son camp¹. Mais, pour abriter ses soldats, il n'avait ni maisons ni tentes. Afin d'y suppléer, il introduisit dans son armée les habitudes de ces intrépides pionniers dont il avait étudié les mœurs en Virginie, et faisant déblayer le terrain des forêts dont il était couvert, il apprit à ses soldats à se construire des huttes du bois qu'ils abattaient, et à supporter les fatigues et les souffrances qu'il avait connues dans sa jeunesse, quand il arpentait les déserts. En moins de quelques jours, une ville de huttes était improvisée à Valley-Forge; et l'Europe comme l'Amérique admira la pensée hardie de Washington.

Les opérations de la guerre en Pensylvanie ne l'avaient point assez absorbé pour lui faire détourner les yeux de ce qui se passait sur les frontières du Canada. Dès le commencement de la campagne, il avait senti instinctivement qu'un événement capital se préparait dans le nord, et que les généraux Burgoyne et Howe payeraient là le prix de cette longue série de fautes qu'il avait suivies avec tant d'émotion. La prise du fort Ticonderoga et les premières déroutes des Américains, qui, en enfant la présomption habituelle du général Burgoyne, Pen-

¹ 18 décembre 1777.



trainèrent toujours plus avant dans un pays inextricable, confirmèrent encore Washington dans cette idée. « Je compte, » écrivait-il, le 22 juillet 1777, au général Schuyler, « que l'armée du général Burgoyne éprou-
« vera tôt ou tard un grand échec, et que ses succès
« précipiteront sa ruine.... D'après vos rapports, il
« opère par détachements; si nous avons le bonheur
« d'en couper un, fût-il seulement de cinq ou six cents
« hommes, cela suffirait pour relever le courage du
« peuple, et le faire courir aux armes ¹. »

Le général Schuyler ayant été remplacé bientôt après dans son commandement par le général Gates, ce fut à celui-ci qu'échut l'honneur d'exécuter les instructions de Washington. Il le fit avec une rare habileté.

Burgoyne avait éprouvé de grands revers au commencement de septembre, et reçu en même temps la double nouvelle qu'une armée de seize mille hommes se préparait à le cerner, et que le général Howe était parti pour Philadelphie. Le succès de son expédition devenait donc de jour en jour plus douteux, et son but principal était manqué, puisque la jonction et la coopération des deux armées anglaises étaient devenues impossibles, pendant la campagne de 1777. A supposer même qu'il pût parvenir à New-York, les opérations dont il s'était promis un si grand résultat se trouvaient réduites à une promenade militaire inutile. Mais rien ne pouvait surmonter son fol entêtement et son mépris pour les troupes américaines. A défaut de bonnes raisons pour continuer sa marche, il trouva un bon mot,

¹ *Wash. Writ.*, t. IV, p. 503.

appela insolemment le prudent Gates « une vicille sage-femme, » et au lieu de profiter du peu d'instantants qui lui restaient encore pour opérer sa retraite, il traversa l'Hudson, en n'emportant des vivres que pour trente jours, et alla chercher l'armée ennemie sur son propre terrain, bien sûr, avec des Anglais et des Allemands, de s'ouvrir un passage à travers des Américains. Un engagement partiel, mais sanglant, dans lequel il essaya ses forces, lui apprit bientôt que son entreprise était impraticable ; et, du 20 septembre au 7 octobre, il resta dans l'inaction en présence de l'ennemi, épuisant ses vivres et ses troupes, et attendant en vain une diversion en sa faveur de la part du général Clinton, commandant de la garnison de New-York. Gates profita de ce répit pour enlacer l'armée anglaise dans un vaste réseau de postes, de retranchements et d'embuscades, dont Burgoyne chercha inutilement à s'échapper. Après des efforts désespérés et héroïques, il fut contraint de capituler et de poser les armes à Saratoga¹. Gates était Anglais et avait servi autrefois dans les mêmes rangs que Burgoyne. Il ne sut point l'oublier alors et jouir, au gré des Américains, de l'humiliation de ses anciens compatriotes. Il leur accorda une capitulation honorable, laissa les soldats libres de retourner en Europe, sous condition de ne plus servir contre l'Amérique, et ne se vengea des mépris du général Burgoyne que par une épigramme : « Vous devez me trouver une bien bonne sage-femme, » lui dit-il, « je vous ai délivré de six mille hommes. »

¹ 17 octobre 1777.



CHAPITRE VII.

1778.

Cabale de Conway. — Apathie du pays. — Découragement de l'armée. — Washington défend les droits de ses soldats auprès du Congrès. — Impression produite sur le gouvernement anglais par la capitulation de Saratoga. — Il envoie des commissaires royaux pour traiter avec le Congrès. — Le Congrès refuse d'entrer en négociation avec eux. — La France reconnaît l'indépendance des États-Unis. — Franklin à Paris.

La capitulation de Saratoga fut, sans contredit, l'événement militaire le plus décisif de toute la guerre de l'indépendance, et malgré la modération, peut-être excessive, du général Gates, les Américains ne pourraient, sans ingratitude, lui refuser une large part de la reconnaissance qu'ils doivent à leurs libérateurs, s'il n'avait terni sa gloire par une ambition désordonnée, et fait oublier ses services, en compromettant, par de coupables intrigues contre Washington, le succès de la cause qu'ils avaient tous les deux si habilement soutenue.

C'était Washington qui avait fait entrer dans l'armée le général Gates, ainsi que la plupart des autres officiers anglais au service de l'Amérique, non sans rencontrer une grande opposition de la part du Congrès. Après avoir beaucoup attendu de l'expérience de ces vieux militaires, le commandant en chef n'avait guère trouvé

en eux que des détracteurs et des jaloux. Pleins de leur propre mérite et de la supériorité que leur donnait, à leurs yeux, une longue habitude du service, ils ne pouvaient comprendre et souffrir qu'un colonel de militaires eût plus de droits qu'eux au premier rang; et ils professaient pour Washington le mépris qu'affectent les gens du métier pour un amateur ou un commençant. « Un vieux matelot a plus de connaissance d'un bâtiment que des amiraux qui n'ont jamais été en mer¹, » écrivait un jour à Washington le plus impudent de ces étrangers, le général Conway. Washington sentait le besoin d'être respecté et croyait en avoir le droit. Il tenait à ce qu'on lui montrât la plus grande déférence, ne pardonnait guère à ceux qui manquaient à ce devoir, et était impitoyable pour les prétentions ridicules. C'en fut assez pour rendre plus active la haine de cette petite coterie; et comme il avait pour les intrigants en général une antipathie mal déguisée, que ceux-ci lui rendaient avec usure, il se fit en outre, soit dans le Congrès, soit dans l'armée, un assez grand nombre d'ennemis influents, qui, venant se grouper autour des mécontents étrangers, formèrent une véritable cabale pour le renverser. C'est ce que les historiens américains ont appelé la cabale de Conway.

Gates en était à la fois le chef et le principal instrument. C'était sur sa popularité et ses talents que l'on comptait pour éclipser Washington et le renverser²; c'était à lui qu'on promettait la succession du général

¹ *Wash. Writ.*, t. V, p. 495.

² « Je ne puis vous marquer précisément jusqu'où s'étendaient leurs vues; mais il paraît que le général Gates devait être

en chef, peut-être avec l'intention d'en disposer au profit d'un autre officier anglais, le général Lee. Depuis longtemps déjà, Gates avait réussi, par ses intrigues, à être employé loin du commandement immédiat de Washington; il avait affecté des allures indépendantes, et cherché partout l'occasion de se faire une réputation, sans grossir celle de son rival. La capitulation de Saratoga mit le comble à ses vœux. Washington avait prévu, préparé et dirigé de loin ce grand succès, et l'avait rendu possible, en occupant l'armée de Howe dans les environs de Philadelphie : tout cela était vrai; mais rien de tout cela n'était apparent, et la gloire de la campagne semblait appartenir exclusivement à Gates. La cabale crut pouvoir en profiter.

Le moment semblait d'ailleurs bien choisi pour s'attaquer à Washington. Après la bataille de la Brandywine, le Congrès avait prolongé de six mois ses pouvoirs dictatoriaux. En cherchant à s'en servir, pour se procurer de force les approvisionnements que les paysans loyalistes refusaient de vendre aux fournisseurs américains, il avait augmenté l'irritation du peuple, et donné des prétextes aux déclamations révolutionnaires; en suspendant les saisies, pour endormir les défiances contre le pouvoir militaire, il avait augmenté les souffrances et excité les murmures de ses soldats; en réprimant les abus qui étaient la plaie de son armée, il avait grossi le nombre des mécontents. Son ascendant moral et sa popularité semblaient ébranlés. On commençait à se

« élevé sur la ruine de ma réputation et de mon influence. »
George Washington à Patrick Henry (28 mars 1778). *Wash. Writ.*, t. V, p. 515.

fatiguer du respect dont on l'entourait malgré soi ; et comme à Athènes, les oisifs se lassaient d'entendre toujours parler avec éloge d'Aristide le Juste. Parfois même, les plus fidèles partisans de Washington dans le Congrès se laissaient involontairement entraîner par ce mouvement d'humeur. Ils se donnaient alors le plaisir de passer à Gates une foule de petites licences, et semblaient flattés de sa prétention de ne relever que du Congrès.

Le général Conway, Irlandais fanfaron, brouillon et remuant, dont Washington avait plusieurs fois blessé l'amour-propre, était le plus habile instigateur de cette opposition. Promettant à celui-ci des honneurs, à celui-là de l'argent, exploitant dans tel autre la jalousie et les susceptibilités démocratiques, il donnait à tous l'exemple de la révolte et de l'insolence contre Washington, et en tirait parti, tantôt lorsqu'elle restait impunie, pour le braver, tantôt, lorsqu'elle était réprimée, pour se plaindre de l'arrogance du général en chef. Toutes ces menées ne réussissaient que trop bien, et dans son infatuation pour lui-même, Conway se croyait bien sûr d'arriver à son but, et de jouer un aussi honnête homme que Washington. C'était le mal connaître.

Pour être peu porté à user de finesse, Washington était bien loin d'en manquer. Sans qu'elle fût jamais pour lui un plaisir et un jeu de l'esprit, il savait au besoin en déployer beaucoup dans sa conduite. Avec trop de droiture pour aimer et pratiquer la ruse, il avait trop de pénétration et de sagacité pour en être dupe, et il était aussi habile à découvrir et à démêler une intrigue qu'incapable d'en former une. Depuis longtemps déjà,

il était sur les traces de celle de Conway, et n'attendait que l'occasion de l'éventer. Quelques lignes de Conway à Gates, tombées par hasard entre les mains de Washington, et renvoyées avec mépris à leur auteur, suffirent pour déjouer ce complot si bien ourdi¹. Conway, trop déréglé pour être vraiment habile, et furieux de se sentir découvert, avoua tout, et compromit Gates par sa colère et ses transports. Il ne se regarda pourtant point comme battu ; il redoubla d'activité, réussit même, tant sa faction avait pénétré avant dans le Congrès, à se faire nommer major général, fit répandre des dénonciations contre Washington, et chercha, mais en vain, à séduire Lafayette : le but de son intrigue avait été dévoilé au public par les amis de Washington, et, dès lors, tout fut inutile. Gates crut pouvoir, à force de mensonges et d'effronterie, en imposer à Washington, et se grandir dans l'esprit du Congrès. Washington lui répondit par le sarcasme et le dédain, lui prouva sa duplicité avec une politesse aussi amère que spirituelle, alla au-devant des défiances du Congrès, dit à tout le monde son avis sur Gates et sur Conway, et fut cru de tous. La popularité lui revint. Ses soldats rougirent d'avoir involontairement servi, par leurs murmures, une aussi détestable cabale, et se serrèrent autour de lui ; ceux de ses amis qui s'étaient laissés aller à le dénigrer reconnurent leur aveugle-

¹ Au brigadier général Conway (9 novembre 1777) : « Monsieur, « une lettre que j'ai reçue hier au soir contient le paragraphe « suivant : « Dans une lettre du général Conway au général « Gates, il dit : Le ciel était déterminé à sauver votre pays, sans « quoi un général faible et de mauvais conseillers l'auraient « perdu. » Je suis, Monsieur, votre humble serviteur, G. Washington. » *Wash. Writ.*, t. V, p. 135.

ment, et devinrent plus fidèles; et les membres du Congrès qui avaient trempé dans l'intrigue prirent un tel soin de faire oublier leur conduite, et d'en détruire les preuves, qu'il serait difficile aujourd'hui de les désigner.

Washington n'avait que trop besoin de ce retour de l'opinion, de ce concours de ses partisans, et de cette confusion de ses adversaires, pour suffire aux difficultés de sa tâche. A mesure qu'ils se développaient, les événements en faisaient surgir une foule de nouvelles, sans détruire les anciennes. C'étaient les mêmes désordres et les mêmes souffrances dans l'armée, la même disproportion entre les besoins et les ressources du service militaire, les mêmes fictions sur l'effectif des troupes, la même impuissance du Congrès à briser les résistances locales, à réformer les abus, et à lever les contingents; tous les maux que Washington avait combattus et vus renaître sans cesse, depuis le commencement de la guerre, grossis et envenimés encore par le relâchement presque général du zèle et du patriotisme dans la classe supérieure. A cet immense déploiement d'énergie qu'avait provoqué, dans l'origine, la crainte de retomber sous le joug anglais, avaient succédé dans les âmes une profonde lassitude et une confiance apathique dans le succès. Depuis la victoire de Saratoga, le triomphe de la cause américaine semblait assuré: ce n'était plus, aux yeux des plus prudents, que l'affaire de quelques derniers efforts, et pour ces efforts-là chacun s'en remettait à son prochain. Les plus éminents champions civils de l'Amérique, John Hancock, John Adams, Jefferson, Patrick Henry, avaient déserté leurs postes dans le

Congrès, pour se consacrer aux soins de leurs intérêts domestiques ou provinciaux, et tous les jours, des démissions en masse dans le corps des officiers venaient menacer l'existence même de l'armée. Le Congrès, réduit à vingt-deux membres, perdait son autorité et ses lumières¹, et l'armée ses chefs. Ce double fait inquiétait vivement Washington, et ce fut à le combattre qu'il employa la plus grande partie de son séjour à Valley-Forge, pendant l'hiver de 1778. Il ne pouvait lutter contre le premier mal que par ses prières et ses conseils : ils restèrent inutiles, au moins pour le moment ; mais il pouvait s'attaquer au second avec plus d'autorité et d'efficacité.

L'indifférence et le dégoût des officiers pour le service n'étonnaient point Washington. Il connaissait trop bien les hommes, pour leur demander jamais de grands sacrifices sans compensation. Ne pouvant promettre à ses officiers ni la gloire qui accompagne les actions d'éclat, ni les profits d'une grosse solde, ni la reconnaissance de leurs concitoyens, aucune des récompenses qui réveillent le patriotisme dans l'âme des soldats, il trouvait tout simple qu'ils fussent las de souffrir et de combattre, pour une foule d'oisifs et de jaloux, qui les

¹ Alexandre Hamilton à George Clinton (13 fév. 1778) : « Il est
« un sujet de méditation qui s'impose souvent à mon esprit, et
« qui mérite l'attention de toute personne de sens et d'intelli-
« gence parmi nous. Je veux parler de la dégénération de la
« représentation dans le grand Conseil de l'Amérique.... Beau-
« coup de ses membres sont sans doute à la hauteur de leur
« mandat, mais on ne peut le dire du corps lui-même. La folie,
« le caprice, le manque de prévoyance, d'intelligence et de
« dignité, tel est le caractère général de ses actes. » *Wash.*
Writ., t. V, p. 508.

accablaient d'injures, et leur marchandait leur pain. Jamais le dénûment de l'armée n'avait été aussi affreux qu'il le fut pendant l'hiver de 1778; jamais les exigences et les défiances des démocrates n'avaient été aussi excessives et ridicules. Ce fut contre ces derniers, et non contre ses officiers, que Washington tourna son indignation; ce fut le Congrès, et non l'armée, qu'il accusa. Si les officiers abandonnaient le service, la faute en était à ceux qui, au lieu de les retenir par l'appât de grandes récompenses nationales, négligeaient même d'acquitter la solde des troupes, et qui, au lieu de relever la condition de l'armée, l'abaissaient par des tracasseries et des calomnies continuelles: « La défiance contre l'armée est
« aussi injuste qu'impolitique, » s'écriait-il; « aucune
« classe d'hommes, dans les treize États, n'a montré un
« plus saint respect pour les délibérations du Congrès, et
« l'on peut ajouter sans arrogance qu'il n'existe, dans
« l'histoire, aucun exemple d'une armée soumise à des
« travaux et à des souffrances aussi extraordinaires, et
« qui les ait supportés avec autant de patience et de cou-
« rage. Voir des hommes manquant de vêtements pour
« couvrir leur nudité, de couvertures pour se coucher,
« de vivres et souvent de chaussure (car on aurait pu
« suivre leur trace au sang qui coulait de leurs pieds),
« s'avancer à travers les glaces et les neiges, et prendre,
« à Noël, leurs quartiers d'hiver à moins d'un jour de
« marche de l'ennemi, dans un lieu où ils n'ont eu
« pour s'abriter ni maisons ni huttes que celles qu'ils
« ont construites; voir ces hommes faire tout cela sans
« murmurer, c'est un spectacle de patience et d'obéis-
« sance que le monde a bien rarement contemplé.

« L'armée a fait, il est vrai, quelques remontrances au
 « Congrès, et lui a adressé quelques plaintes : mais nous
 « serions de véritables esclaves si ce droit nous était
 « refusé.... A quelques exceptions près, nos officiers
 « sont obligés d'entamer leur propre fortune, pour
 « pourvoir à leur entretien, sans aucun espoir d'être
 « soutenus dans l'avenir.... On pourra faire les plus
 « belles théories sur le patriotisme ; mais quiconque,
 « pour conduire une guerre longue et sanglante, pré-
 « tendra ne s'appuyer que sur ce mobile, devra recon-
 « naître un jour son erreur.... J'ai une profonde con-
 « viction que le salut de notre cause dépend de l'éta-
 « blissement d'une demi-solde à vie pour les officiers,
 « après la fin de la guerre¹. »

Trois mois d'efforts continuels furent nécessaires pour triompher de l'indécision et du mauvais vouloir du Congrès sur cette question : encore n'adopta-t-il que d'une façon incomplète la mesure proposée par Washington, et la demi-solde ne fut accordée aux officiers que pour sept ans². Le résultat proposé fut cependant atteint. Les démissions d'officiers diminuèrent de jour en jour, et l'armée fut sauvée.

La constante sollicitude et la profonde affection de Washington pour ses troupes sont un des traits les plus frappants et les plus caractéristiques de sa vie. Il était de ceux qui, se suffisant à eux-mêmes, éprouvent peu le besoin de répandre leur cœur au dehors, et dont la sensibilité pourrait toujours dormir si elle n'était jamais for-

¹ *Wash. Writ.*, t. V, p. 312, 322, 323, 329.

² M. J. 1778.



tement provoquée. Son âme était plus ferme et plus rude que tendre; mais il échappait à la dureté et à l'égoïsme par l'élevation et la noblesse des sentiments, et il était capable d'humanité et de dévouement par devoir et par reconnaissance. Les souffrances inévitables qu'entraîne la guerre, et celles que les hommes attirent sur eux-mêmes par leurs fautes n'excitaient en lui que peu de trouble et d'émotion : mais il ne savait pas rester indifférent aux douleurs inutiles et non méritées; et il devenait sensible, à force d'horreur pour la négligence, l'injustice et l'ingratitude. Il était surtout plein de compassion pour les maux des malheureux soldats américains qui, après avoir fidèlement combattu à ses côtés, étaient tombés dans les mains des Anglais, et il cherchait avec ardeur les occasions de les soulager, soit par des protestations pleines d'autorité adressées aux généraux anglais, soit par des menaces de représailles ou des conventions d'échange. Le Congrès saisissait avec empressement tout prétexte de faire exécuter les premières et de ne pas ratifier les secondes. Les Anglais ayant plus de difficulté à remplacer leurs soldats que les Américains, ceux-ci avaient un intérêt apparent à ne pas faire d'échange de prisonniers; mais comme on ne pouvait, sans blesser le sentiment public, briser définitivement les négociations de ce genre avec l'ennemi, le Congrès les poursuivait avec une duplicité transparente, qui risquait de compromettre son honneur comme celui du général en chef, et que Washington trouvait aussi impolitique qu'immorale. Dans une longue lettre, qui est un modèle de discussion d'affaires, il défendit avec une rare habileté la cause des prisonniers américains, et sans

fausse indignation contre la mauvaise foi du Congrès, comme sans complaisance pour ses petites finesses, il lui prouva combien elles étaient dangereuses. La politique qu'il recommanda alors au Congrès c'est celle qu'il a toujours professée et pratiquée, « une politique franche et large, qui évite avec soin
« de heurter les idées de justice répandues dans le
« monde, de diminuer le respect que doit inspirer le
« pouvoir, et qui ne sacrifie jamais les intérêts généraux et permanents de l'État à des intérêts et à des
« considérations de circonstance¹. » Sur la question des prisonniers, comme sur tant d'autres, le Congrès finit par céder.

Les soucis que donnaient à Washington le gouvernement de l'armée et les affaires intérieures des États-Unis, loin de lui faire oublier l'importance des relations extérieures, le rendaient au contraire plus attentif que jamais à ce qui se passait en Europe. La capitulation de Saratoga et l'attitude de Washington pendant la campagne de 1777 avaient fait partout, dans l'ancien monde, une profonde impression sur les esprits. En France, la sympathie du public pour les Américains était devenue de l'enthousiasme, et le gouvernement, sortant de l'apparente réserve qu'il avait conservée jusque-là, cessait de dissimuler ses rapports avec les agents du Congrès. En Angleterre, un double fait s'était produit : dans les masses, l'amour-propre national s'était réveillé, en se sentant blessé, et l'on se préparait aux plus grands sacrifices, pour effacer la tache de Saratoga ; mais dans

¹ *Wash. Writ.*, t. V, p. 256, 257, 258.

la sphère politique, les plus ardents ennemis des Américains, les plus obstinés provocateurs de la guerre, avaient été frappés de découragement. George III, toujours en lutte dans son conseil contre la secrète modération de lord North, avouait cependant lui-même « qu'il « était absurde de songer à une soumission sans condition de la part des Américains¹. » L'idée de reconnaître l'indépendance des colonies, jusque-là regardée comme la chimère de quelques esprits sombres et mal faits, gagnait de nombreux partisans, et il fallait la grande voix de lord Chatham mourant pour en arrêter les progrès. Les propositions les plus étranges retentissaient dans le Parlement. Un jour, c'était M. James Luttrell qui, dans la Chambre des Communes, posait, comme préliminaire de toute négociation avec les colonies, la promesse de leur sacrifier les ministres qui pourraient leur donner de l'ombrage. Une autre fois, c'était le duc de Richmond qui, dans la Chambre des Lords, demandait qu'on rappelât immédiatement d'Amérique toutes les troupes anglaises. Enfin, c'était lord North qui, effrayé de l'attitude menaçante de la France, obtenait du Roi et du Parlement leur adhésion à deux bills par lesquels l'Angleterre renonçait au droit de lever des taxes dans les colonies américaines, reconnaissait l'existence légale du Congrès, et lui envoyait trois commissaires pour traiter avec lui, sur les bases qui lui conviendraient, de la réconciliation de la métropole et des colonies².

¹ Lettre de George III à lord North, du 31 janvier 1778. — *Wash Writ.*, t. VI, p. 533.

² 17 février 1778.

Ces dispositions pacifiques du gouvernement anglais, venant coïncider avec le besoin de repos qu'on éprouvait en Amérique, étaient une grave complication dans les affaires des États-Unis. Washington craignit un instant de voir ses compatriotes se laisser séduire par les promesses de la Grande-Bretagne, accepter les négociations qui leur étaient offertes, renoncer à l'indépendance, et compromettre ainsi le résultat de ses longs et pénibles travaux, au moment où ils allaient aboutir. Il n'attendit pas l'arrivée des commissaires anglais pour combattre leur influence. Dès que les bills déposés par lord North devant le Parlement lui furent connus¹, il écrivit du ton le plus pressant au président du Congrès, aux gouverneurs des États, aux membres des assemblées provinciales, à tous ceux qui pouvaient agir sur l'opinion publique, pour leur montrer l'imminence du danger, réveiller leur énergie, et les engager à repousser toute proposition qui n'aurait pas pour base l'indépendance définitive des États-Unis : « N'acceptons rien
« de ce qui n'est pas l'indépendance, » disait-il ; « nous
« ne pourrions jamais oublier les outrages que la Grande-
« Bretagne nous a fait subir ; une paix à d'autres con-
« ditions serait une source de luttes perpétuelles. Si la
« Grande-Bretagne, poussée par son amour pour la
« tyrannie, cherchait de nouveau à courber nos fronts
« sous son joug de fer, et elle le ferait, soyez-en sûrs,
« car son orgueil et son ambition sont indomptables,
« quelle nation croirait désormais à nos professions de
« foi et nous prêterait son appui.... Il est cependant à

¹ Avril 1773.

« craindre que les propositions de l'Angleterre ne produisent un grand effet dans ce pays. Les hommes sont naturellement amis de la paix; et plus d'un symptôme me porte à croire que le peuple américain est généralement las de la guerre. S'il en est ainsi, rien n'est plus politique que d'inspirer confiance au pays, en mettant l'armée sur un pied imposant, et en donnant une plus grande activité à nos négociations avec les puissances d'Europe. Je crois qu'à l'heure qu'il est, la France doit avoir reconnu notre indépendance, et qu'elle va déclarer immédiatement la guerre à la Grande-Bretagne, en voyant que nous lui avons fait de sérieuses propositions d'alliance. Mais si, guidée par une fausse politique ou par une opinion exagérée de notre puissance, elle venait à hésiter, il faudrait envoyer promptement des négociateurs habiles, ou donner de nouvelles instructions à nos chargés d'affaires, afin d'obtenir d'elle une détermination définitive¹. »

Washington aurait préféré, sans doute, pouvoir se passer de tout appui étranger, et n'employer que des bras américains à la conquête de l'indépendance américaine; plus que personne il était jaloux de la dignité de son pays, et préoccupé des intérêts futurs de cet État fondé à peine; plus que personne il craignait, en demandant trop de services à la France, de lier trop intimement les États-Unis à la politique française, de compromettre leur liberté d'action à l'extérieur, et de les engager dans toutes les querelles de l'Europe. Il n'avait

¹ *Wash. Writ.*, t. V, p. 321, 325, 350.

donc point partagé, au commencement de la guerre, l'empressement un peu inexpérimenté de certains membres du Congrès qui, dans leur ardeur à se précipiter au-devant des nobles alliances, auraient tout donné pour se faire bien venir d'une aussi antique monarchie que la monarchie française, tout, jusqu'au monopole du commerce américain qu'ils refusaient à l'Angleterre. Cependant Washington n'eut jamais la folle arrogance de repousser absolument l'idée d'une intervention qui pouvait devenir nécessaire, et de vouloir que l'Amérique se suffit toujours à elle-même. Avec une grande confiance dans la puissance et dans le succès définitif des États-Unis, il avait un sentiment profond des difficultés à vaincre, et il ne pensait pas que, dans une aussi grande entreprise, il pût y avoir jamais abus de prévoyance et de précautions. C'est pourquoi il appelait alors l'alliance française de tous ses vœux.

Presque en même temps, les craintes de Washington furent dissipées et ses espérances réalisées. Le Congrès refusa d'entrer en négociation avec la Grande-Bretagne tant qu'il resterait un soldat anglais sur le sol américain¹; et, peu de jours après², des réjouissances et des prières publiques célébrèrent dans toute l'Amérique la nouvelle de la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis par la France.

Ce grand résultat était dû en partie à l'habileté de Franklin. Franklin et Washington, voilà, dans l'histoire de la révolution américaine, les deux noms que l'Europe connaît le mieux et que l'Amérique respecte le plus. Ces deux

¹ 22 avril 1778.

² 7 mai 1778.

grands hommes ont été en effet les vrais fondateurs de la liberté et de la puissance de leur pays; Washington, par la guerre et le gouvernement, Franklin, par la diplomatie; génies aussi dissemblables que leurs rôles. Chez Franklin, moins d'élévation, de force et de tranquillité dans l'âme, moins de grandeur et de simplicité dans l'esprit; mais plus de vivacité, d'invention, de curiosité et de souplesse; moins de fierté et plus de vanité, moins de goût pour le commandement et plus d'ambition et de complaisance pour les hommes; une dignité moins naturelle et moins imposante, mais plus de séduction et d'agrément.

Il avait été précédé à Paris par une immense réputation. Avant de devenir une puissance, il fut une curiosité; avant d'avoir un succès politique, il eut un succès de vogue. Le grand monde de Paris s'arracha l'illustre bourgeois patriote de Philadelphie, comme les démocrates de Philadelphie s'arrachèrent M. de La Fayette. On voulait voir cet homme singulier qui, du rang d'ouvrier imprimeur et d'aventurier littéraire, sans autre appui que son esprit de conduite, sans autre éducation que celle qu'il s'était donnée lui-même, s'était élevé, par degrés, aux plus hautes conceptions scientifiques et aux plus grandes positions politiques. On s'empressait de venir saluer l'inventeur du paratonnerre, le spirituel moraliste du *Bonhomme Richard*, le fin et rustique diplomate qui, depuis le commencement de la lutte entre l'Angleterre et les colonies, avait si énergiquement représenté et défendu, à Londres, les droits et les intérêts américains. Sa bonhomie adroite et insinuante séduisit les grands comme les gens de lettres. Il

sut rester original et Américain, sans blesser les coutumes et la politesse parisiennes, et exposer avec indépendance ses idées et ses doctrines, sans porter ombrage aux coteries philosophiques. Assez libre penseur pour plaire à cette société sceptique et corrompue, assez grave, dans ses actes comme dans ses discours, pour en être respecté, il se conduisit toujours avec une merveilleuse intelligence des moyens d'effet sur le public français. Sa cause fut bientôt gagnée devant l'opinion, et pour entraîner la France dans la guerre en faveur des colonies, il n'eut plus à vaincre que les scrupules monarchiques de Louis XVI et la prudente économie de M. Turgot.

La position de Franklin à Paris était cependant délicate et difficile. Les commissaires des États-Unis ne pouvaient avoir de rapports officiels avec la cour de Versailles, tant que l'indépendance des colonies n'était pas reconnue ; et le public américain, défiant à l'égard de la France, dominé par la crainte de l'avoir pour voisin dans le Canada, ne voulait de l'alliance française qu'à condition d'avoir tout à gagner et rien à céder : il fallait donc à la fois, de peur de donner de l'humeur aux ministres du roi, traiter avec eux et les engager sans les compromettre publiquement ; et de peur d'être désavoué par le Congrès, les leurrer sans leur rien promettre que le plaisir d'humilier et l'espoir d'affaiblir l'Angleterre. C'est ce que Franklin fit avec autant de discrétion que d'habileté, se servant de sa position un peu indéfinie pour donner des conseils officieux au gouvernement du roi, l'éclairer sur l'état des esprits et la susceptibilité nationale aux États-Unis, et lui recommander beaucoup de prudence

et peu d'exigence; sachant tirer parti de tout, des revers comme des succès de ses compatriotes; les montrant tantôt prêts à se jeter dans les bras de la mère patrie et à reconstituer le grand empire britannique, tantôt assez forts pour secouer seuls son joug et ne devoir leur indépendance à personne.

C'est ainsi qu'il finit¹ par obtenir à la fois du gouvernement français la reconnaissancé des Etats-Unis et l'engagement de renoncer à toute prétention sur le Canada, sans imposer à son propre pays d'autres obligations que celle de ne pas faire séparément la paix avec l'Angleterre et celle de garantir à la France la possession de ses colonies américaines, obligations dont les Etats-Unis surent s'affranchir successivement avec plus de dextérité que de droiture.

Peu de mois après, l'amiral Keppel attaqua la flotte française de Brest², et la lutte s'engageait entre la France et l'Angleterre, sans déclaration préalable de guerre.

¹ 6 février 1778.

² 27 juillet 1778.

CHAPITRE VIII.

1778—1780.

Changement apporté dans la situation des États-Unis par l'intervention française.—Campagne de 1778.—Évacuation de Philadelphie par les Anglais.—Bataille de Monmouth.—Le comte d'Estaing paraît avec une escadre française devant New-York.—Ce secours reste inutile.—Mouvement d'opinion contre l'amiral français.—Efforts de Washington pour apaiser le comte d'Estaing.—Négociations secrètes entre le Congrès et le marquis de La Fayette, relativement à la conquête du Canada.—Mécontentement de Washington.—L'armée prend ses quartiers d'hiver.—Progrès de l'indifférence publique.—État financier.—Réduction de l'armée.—Campagne de 1779.—Succès des Américains dans le nord et des Anglais dans le midi.—Le général Lincoln et le comte d'Estaing échouent dans leur attaque contre Savannah.—Attitude de l'Europe à l'égard de l'Angleterre.

Avec l'intervention de la France, une nouvelle phase commence dans la guerre de l'indépendance. Dès ce jour, plus de ces situations critiques et dramatiques où le sort de l'Amérique dépend tout entier d'une action, et où elle semble déjà penchée vers l'abîme; plus de ces moments de trouble et d'angoisse où le drapeau de la liberté, abandonné de presque tous ses défenseurs, n'est soutenu que par une poignée de braves, et où la foi de Washington lui-même paraît ébranlée. L'indépendance n'est plus en question : toute réconciliation, comme toute conquête, est impossible pour l'Angleterre ; tout lien entre la métropole et les colonies est brisé par l'alliance des États-Unis avec l'ennemi traditionnel de la Grande-Bretagne, et l'honneur des Américains, comme celui de

la France, est à jamais engagé dans la lutte. L'Angleterre ne combat que pour sauver sa gloire et nuire à ses ennemis.

La prolongation de la guerre et, avec elle, celle d'un état révolutionnaire et violent, tel est désormais le plus grand danger pour l'Amérique. L'indépendance des colonies est déjà conquise, mais les États-Unis ne sont point encore fondés, et pour s'asseoir, la société américaine a besoin de calme et de paix. Entre toutes les parties de cet immense empire, point de lien puissant, point d'organisation commune. Ce vaste assemblage, si promptement formé et si peu compacte, risque à chaque instant de se décomposer et de se dissoudre : toutes les mauvaises passions, toutes les rivalités provinciales, un moment comprimées par l'imminence du danger, reparaissent fortifiées de tout ce que la révolution a jeté de violence et de désordre dans les mœurs. Les traditions rompues, les esprits déroutés, le sentiment du droit et du bien remplacé dans le public par le culte de la force et du succès, la lassitude et la lâcheté développées dans les cœurs en même temps que le fanatisme et la haine, les pratiques régulières abandonnées pour les procédés violents et expéditifs, le goût des aventures jetant le trouble dans toutes les âmes, tels sont les déplorable effets et le triste spectacle produits par les bouleversements révolutionnaires, même lorsqu'ils sont justes dans leurs causes. Les esprits les plus fermes et les cœurs les plus hauts ont peine à résister aux atteintes de ce dévergondage. Fatales aux sociétés les plus fortes et les mieux assises, de semblables épreuves sont mortelles à la longue pour les sociétés naissantes. Les États-

Unis d'Amérique pouvaient y succomber. C'est contre ce péril que Washington devra maintenant les défendre. Contenir momentanément le désordre, et terminer le plus promptement possible la guerre, pour pouvoir combattre le mal dans sa cause, ce sera désormais son but.

Dans l'exécution de ce dessein, il rencontra des difficultés sans nombre; et l'alliance française elle-même, après avoir fait faire un si grand pas à la cause de l'indépendance, vint jeter sur sa route une foule d'obstacles nouveaux. Le peuple des États-Unis, fatigué de combattre et se reposant sur l'appui de la France, crut bientôt pouvoir tout laisser à la charge de sa généreuse alliée, et par son indifférence, il contraignit Washington à diminuer le nombre des troupes, au moment où, pour terminer la guerre, il suffisait d'un effort suprême. Longtemps l'Europe, sur laquelle on comptait un peu trop aux États-Unis, ne leur envoya que des secours maritimes et temporaires, qui ne servirent qu'à endormir le zèle, en rassurant les esprits et les consciences. Washington fut ainsi réduit, pendant deux ans, à une inaction presque complète, par la mollesse de ses concitoyens et par la nécessité de combiner ses opérations avec celles d'une flotte dont les mouvements étaient paralysés, tantôt par l'état de la mer, tantôt par la supériorité navale des Anglais, et qui l'abandonnait presque toujours, au moment décisif, pour entreprendre quelque expédition au profit de la France.

Au milieu de ces épreuves, moins dangereuses, mais aussi pénibles que les précédentes, Washington se montra toujours aussi plein de patience et d'ardeur, de pru-



jence et de hardiesse, d'autorité et de ménagements, ne luttant jamais contre les instincts de ses compatriotes que dans la mesure du possible, et ne faisant appel à l'étranger qu'à la dernière extrémité.

De brillants succès remportés au commencement de la campagne de 1778 lui avaient fait entrevoir un plus bel avenir.

« Ce n'est pas le général Howe qui a pris Philadelphie ; « c'est Philadelphie qui a pris le général Howe, » disait Franklin en apprenant l'entrée des Anglais dans la capitale de la Pensylvanie. Au bout d'un séjour de quelques mois dans cette ville, ils étaient de son avis, et reconnaissaient la nécessité d'abandonner leur conquête, après lui avoir sacrifié une armée et une campagne, et avoir soulevé la population et démoralisé les troupes par des violences inutiles. Sir William Howe, inquiet de l'issue de la guerre, mécontent de lui-même, mécontent de son gouvernement, abandonna alors à sir Henry Clinton le dangereux honneur de commander en chef l'armée anglaise. Celui-ci, plus militaire, plus sérieux, plus actif et plus habile que son prédécesseur, fut cependant, comme lui, au-dessous de son rôle. A des degrés divers, les généraux de l'armée royale n'étaient que des subalternes ; et en parlant d'eux, lord North pouvait dire sans injustice : « Je ne sais s'ils font peur à l'ennemi, mais ce que je sais, c'est qu'ils me font trembler toutes les fois que je pense à eux. » Sans injustice aussi, l'armée pouvait se plaindre du ministère, et lui reprocher son indécision, son ignorance des dispositions de l'Europe comme de celles de l'Amérique, son manque de prévoyance et d'activité. Mal servi, le gouvernement de George III ne

savait ni bien commander, ni fournir à ses agents les ressources nécessaires pour exécuter ses ordres. Les instructions qu'il envoyait d'Angleterre étaient contradictoires, pleines de fausses informations et d'évaluations fictives, bien faites pour tromper et troubler les généraux. Le traité entre la France et les États-Unis avait été signé à Paris, le 6 février 1778. Dans une dépêche, du 8 mars, au général Clinton, lord George Germain, secrétaire d'État pour les colonies, semble encore l'ignorer ; il fait de brillants plans de campagne ; il est plein d'espérances. Dans une dépêche du 21 mars, tout cela est changé : la nouvelle de la conclusion d'un traité entre la France et les États-Unis a frappé le ministre comme un coup de foudre¹ : il ordonne d'évacuer immédiatement Philadelphie, de se réfugier à New-York, d'envoyer 5,000 hommes aux Antilles pour les défendre, de se préparer à abandonner les États-Unis pour couvrir le Canada, de quitter partout l'offensive pour prendre une position défensive.

Le 17 juin, les Anglais, au nombre de 49,000², sor-

¹ La conclusion du traité entre la France et les États-Unis ne fut notifiée officiellement que le 13 mars 1778 à lord Weymouth, secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Mais Fox et plusieurs membres de l'opposition avaient déjà annoncé cette nouvelle, en plein Parlement, dans le courant de février. Le brusque changement dans les instructions envoyées au général Clinton semble donc inexplicable.

² État effectif des forces anglaises dans les États-Unis, le 26 mars 1778 :

	PHILADELPHIE.	NEW-YORK.	RHODE-ISLAND
Troupes anglaises	13,078	3,486	1,610
— allemandes	5,202	3,689	2,116
— provinciales	1,250	3,281	41
	<u>19,530</u>	<u>10,456</u>	<u>3,770</u>

Total de l'effectif : 33,756.

taient de Philadelphie, en vertu de ces instructions, et se dirigeaient par terre sur New-York. Washington n'avait que 11,000 hommes dans son camp de Valley-Forge ; mais, toujours disposé à l'attaque, et bien décidé, malgré l'opposition de ses principaux lieutenants, à tout risquer pour mettre fin à la guerre, il se lance hardiment à la poursuite de l'ennemi, l'atteint à Monmouth¹, remporte un brillant avantage, et ne manque l'occasion de gagner une bataille décisive que par la désobéissance perfide du général Lee qui, Anglais d'origine comme le général Gates, et comme lui jaloux de Washington, sut moins glorieusement se venger d'une supériorité qui humiliait son orgueil. L'armée anglaise, un instant arrêtée par l'engagement de Monmouth, continua sa retraite avec précipitation, semant la route de ses déserteurs et de ses malades, et arriva dans le milieu de juillet à New-York, accablée par la fatigue, la chaleur et le découragement. Washington qui, pour prendre un parti sur les futures opérations de la campagne, attendait l'arrivée d'une escadre française qu'on signalait en mer depuis quelques jours², donna du repos à ses troupes, leur fit passer lentement l'Hudson, et vint camper dans la position de White Plains, à trente milles au nord de New-York³ : « Après deux ans de marches
« et de contre-marches, » écrivait-il alors, « après des
« vicissitudes si étranges que jamais peut-être aucune
« guerre n'en a présenté de semblables depuis le com-
« mencement du monde, quel sujet de satisfaction et

¹ 28 juin 1778.

² 13 juillet 1778.

³ 21 juillet 1778.

« d'étonnement pour nous de voir les deux armées reve-
 « nues à leur point de départ, et les assaillants réduits,
 « pour se défendre, à recourir à la bêche et à la pioche¹! »

Le comte d'Estaing, après avoir touché à l'embou-
 chure de la Delaware, où il croyait trouver encore Wa-
 shington, parut, le 11 juillet 1778, devant New-York,
 avec une escadre française composée de douze vais-
 seaux de ligne et de quatre frégates². Les deux généraux
 s'empressèrent d'entrer en rapport, pour préparer la
 coopération active de l'armée et de la flotte. Deux plans
 de campagne se présentèrent : l'un, pour une attaque
 immédiate et simultanée contre New-York, principal
 point d'appui de l'ennemi ; l'autre, pour une expédition
 contre Rhode-Island, où 6,000 Anglais tenaient, depuis
 deux ans, les États du Nord en échec. Le premier de ces
 plans, le plan favori de Washington, fut rendu imprati-
 cable par la nécessité de franchir, pour entrer dans le
 port de New-York, une barre que les pesants vaisseaux
 du comte d'Estaing n'auraient pas pu passer. On se
 rejeta donc sur l'expédition de Rhode-Island. Elle ne
 réussit pas davantage.

Au moment où le général Sullivan, commandant du
 corps expéditionnaire américain, et le comte d'Estaing
 se préparaient à donner, de concert, l'assaut à New-Port,
 principale place forte de Rhode-Island, leur attaque fut
 dérangée par l'apparition subite de l'escadre anglaise,
 à l'entrée de la rade dans laquelle les vaisseaux fran-

¹ *Wash. Writ.*, t. VI, p. 36.

² L'escadre du comte d'Estaing, partie de Toulon le 12 avril
 1778, n'était arrivée à l'embouchure de la Delaware que le
 8 juillet.

çais étaient abrités. Plutôt que de s'exposer à être bloqué, d'Estaing sortit au-devant de l'ennemi, pour lui livrer bataille en pleine mer¹. Les deux flottes, dispersées par un horrible ouragan, se séparèrent sans combattre, et d'Estaing, justement préoccupé du salut de la sienne qu'avait désarmée la tempête, abandonna ses projets contre Rhode-Island, laissa l'armée américaine à elle-même, et alla réparer ses vaisseaux à Boston². C'était la seconde tentative compromise par la mauvaise fortune de d'Estaing. La campagne était perdue.

Ce fut un cri universel d'indignation dans les États-Unis contre l'amiral français. Les généraux de l'armée de Rhode-Island lancèrent contre lui une protestation virulente, aussi injuste qu'injurieuse. A Boston, il fut accueilli par une émeute; le mot de trahison retentit jusque dans le sein du Congrès : toutes les violences révolutionnaires, toutes les défiances contre la France se déchaînèrent, et son nom fut maudit comme il avait été vénéré.

L'alliance française et la dignité américaine compromises, voilà ce que Washington vit dans ce soulèvement inconsidéré de l'opinion publique. Il en fut également inquiet et humilié. Apaiser l'irritation des Français, et protester contre la grossièreté de ses compatriotes, ce fut pour lui un besoin de cœur, autant qu'une nécessité politique. On sent dans sa correspondance que ses instincts de *gentleman* ont été révoltés, comme son bon sens d'homme d'État, et il semble préoccupé de prouver qu'il y a encore des gens bien élevés en Amérique. Lui,

¹ 10 août 1778.

² 29 août 1778.

habituellement si plein de simplicité et de réserve, il prend, avec les Français, le ton d'une courtoisie presque complaisante; il offre son amitié à d'Estaing; il rappelle à Lafayette la vieille intimité qui les unit, et guérit par quelques bonnes paroles la blessure faite à leur amour-propre : « Les ressources d'un esprit aussi éminent que celui de Votre Excellence, et les qualités d'un grand général se révèlent bien plus brillamment encore au milieu des revers que dans la victoire, » écrit-il au comte d'Estaing; « les éléments conjurés ont pu vous enlever le succès; ils ne pourront jamais vous dépouiller de la gloire qui vous est due¹. » Et à Lafayette : « Je souffre, mon cher marquis, je souffre pour vous, pour nos bons et grands alliés les Français; je souffre pour mon pays. Mais, sous un gouvernement libre et républicain, comment réprimer la voix de la multitude? Chacun veut parler comme il pense, ou plutôt sans penser; chacun veut juger des effets sans considérer les causes. Les reproches qu'on a adressés aux officiers de la flotte française seraient tombés, sans doute, avec bien plus de force sur une flotte américaine, si nous en avions une. Je vous supplie de travailler à guérir la blessure qui a été faite sans intention. Moi, votre ami, je ne doute pas que vous n'employiez tous vos efforts à rétablir l'harmonie, au profit de la gloire et des intérêts mutuels des deux nations². » L'harmonie fut rétablie, et même un peu trop complètement peut-être, au gré de Washington.

Toujours plein de mesure, sans faiblesse pour ses

¹ *Wash. Writ.*, t. VI, p. 58.

² *Wash. Writ.*, t. VI, p. 49.

meilleurs amis, sans illusion sur leur compte, il vit avec inquiétude le Congrès se lancer étourdiment dans des négociations secrètes avec Lafayette, pour préparer en commun un plan de conquête du Canada. La conquête du Canada était, depuis longtemps, l'idée favorite du Congrès. Obligé par la faiblesse de ses ressources de l'abandonner, l'année précédente, il l'avait reprise, après la conclusion du traité du 6 février, et la poursuivait avec ardeur. Mais, aux yeux mêmes des esprits les plus chimériques, l'exécution de ce dessein n'était possible qu'avec le concours de la France. Il fut donc convenu que M. de Lafayette irait lui-même en Europe, pour pousser le gouvernement français dans cette nouvelle entreprise, et ramener l'été suivant un corps d'armée considérable, destiné à coopérer, dans le Canada, avec les troupes américaines. Tout fut décidé; les moindres détails de l'expédition furent arrêtés, entre un jeune officier sans expérience et quelques politiques infatués d'eux-mêmes, en dehors de l'influence et sans même prendre l'avis de Washington. Le Congrès ne le consulta qu'au dernier moment, lorsqu'on sentit le besoin d'appuyer du poids de son nom le projet auprès de la cour de Versailles. Sans prendre aucun soin de dissimuler son humeur, Washington renvoya le projet au Congrès, en refusant de l'approuver. Devenu chaleureux partisan et fidèle défenseur de l'alliance française, il n'en était point encore arrivé à négliger toute précaution contre la France; et, dans sa froide prudence, il refusait de tenir le bon sens même des nouveaux alliés de l'Amérique comme une garantie suffisante contre leur ambition: « Laisserons-nous, » écrivit-il au président du Congrès,

« laisserons-nous un corps considérable de troupes
« françaises entrer dans le Canada, et prendre posses-
« sion de la capitale d'une province qui est attachée à
« la France par tous les liens du sang, des mœurs et de
« la religion? Je crains que ce ne soit exposer cette puis-
« sance à une tentation trop forte pour tout gouverne-
« ment dirigé par les maximes ordinaires de la poli-
« tique.... Supposons qu'une fois entrés dans Québec,
« ces cinq mille Français (et sous ce prétendu nombre
« ne pourrait-on pas en introduire deux fois plus?),
« supposons qu'ils déclarent vouloir garder le Canada,
« comme gage et sûreté des sommes dues à la France
« par les États-Unis. Qu'aurons-nous à dire, ne pouvant
« disposer que de quatre ou cinq mille hommes pour
« soutenir nos prétentions? On objectera, sans doute,
« que la France ne tentera point de suivre une conduite
« qui briserait nos relations d'amitié avec elle, et nous
« jetterait dans les bras de l'Angleterre.... C'est là, selon
« moi, une trop pauvre garantie pour qu'on puisse y
« compter. Si la France et l'Espagne s'unissaient, et
« obtenaient sur mer une supériorité marquée, notre
« réunion à l'Angleterre ne suffirait même pas à nous
« sauver.... A la manière dont le marquis de Lafayette
« présentait son plan, il m'avait paru, d'abord, qu'il en
« était le seul auteur : cependant il n'est pas impossible
« que cette proposition vienne du cabinet français, et
« qu'on lui ait donné cette forme pour la faire goûter
« plus aisément. Je crois lire, sur la figure de quel-
« ques personnes, autre chose que le zèle désintéressé
« de simples alliés : je désire me tromper ; peut-être
« suis-je trop préoccupé de la crainte de quelque mal-

« heur ; peut-être cette préoccupation a-t-elle éveillé en
« moi des sentiments de méfiance sans fondement. Mais
« par-dessus tout, Monsieur, et en mettant de côté
« toute autre considération, il me répugne d'augmenter
« le nombre de nos obligations nationales¹. »

Après bien des hésitations et des débats, le Congrès finit par renoncer à son projet ; et M. de Lafayette partit pour la France, sans autre mission que celle de jouir de la popularité dont son nom commençait à être couvert en Europe².

Au milieu des négociations sur la conquête du Canada, et après quelques escarmouches sans importance, l'armée avait pris ses quartiers d'hiver³ dans des cantonnements autour de New-York, et le comte d'Estaing était parti avec sa flotte pour les Antilles, où sa présence était devenue nécessaire pour l'attaque des colonies anglaises et la défense des possessions françaises.

Après les fatigues de la guerre, les soucis de la politique : en été, les opérations militaires ; en hiver, la lutte contre le mal intérieur ; telle était la vie de Washington. Jamais le mal intérieur n'avait été aussi grand ; jamais l'état politique de l'Union n'avait été aussi affligeant qu'au commencement de l'année 1779. L'abaissement du Congrès était de jour en jour plus manifeste : abandonné de ses principaux membres, déchiré par de violentes factions, il avait perdu le peu d'autorité qui lui restât. L'anarchie était dans la nation, comme dans le Congrès ; la démoralisation pénétrait dans les classes

¹ *Wash. Writ.*, t. VI, p. 106.

² Fin de décembre 1778.

³ Novembre 1778.

supérieures, comme dans les classes inférieures; l'indifférence pour la cause de l'indépendance se répandait dans l'armée, comme dans les masses. Toutes les forces morales étaient épuisées; tous les pouvoirs publics amoindris. L'influence de Washington lui-même était ébranlée par les attaques des journaux et les sourdes menées de ses ennemis. Tout le monde semblait croire que la lutte était finie, que le temps était, enfin, venu de jouir du repos et de la victoire, de satisfaire des passions et des fantaisies longtemps contenues. Les souffrances et les privations avaient produit une réaction violente, un goût effréné de spéculations et de plaisirs. Il y avait, dans toute l'Amérique, un puissant courant de matérialisme. Washington en était consterné : « Dieu seul, » disait-il, « peut savoir ce qui résultera pour nous de
« l'extravagance des partis et du relâchement général
« des vertus publiques.... Je suis de plus en plus con-
« vaincu que nos affaires sont dans un état plus pré-
« caire et plus déplorable que jamais.... Pour le salut
« de la patrie, envoyez au Congrès ceux de vos conci-
« toyens qui ont le plus de vertu et de talent. De pareils
« hommes ne doivent pas rester chez eux, dans l'en-
« gourdissement du sommeil, au moment d'un danger
« aussi imminent.... Si j'avais à peindre le temps et les
« hommes, d'après ce que je vois et ce que je sais, je
« dirais qu'ils sont envahis par la paresse, la dissipation
« et l'extravagance; que la spéculation, le péculat, une
« soif insatiable de richesses dominant toutes les pen-
« sées et toutes les classes; que les disputes de partis et
« les querelles particulières sont la grande affaire du
« jour; tandis que les intérêts d'un empire, une lourde

« dette toujours croissante, la ruine de nos finances, la
 « dépréciation de notre papier-monnaie, le manque de
 « crédit, toutes les questions vitales, attirent à peine
 « l'attention, et sont remises de jour en jour, comme si
 « nos affaires étaient dans l'état le plus prospère¹. »

L'état des finances était, en effet, ce qu'il y avait de plus grave dans la situation. En vertu des *articles de Confédération*, les frais de la guerre devaient être supportés par un trésor commun ; mais, grâce à l'impuissance du Congrès, ce trésor commun était une fiction. Pour toute ressource, les États-Unis n'avaient que le papier-monnaie, et la dépréciation en était si grande que, dans les relations privées, et pour l'acquittement des dettes antérieures à la guerre, Washington lui-même refusait de l'accepter en paiement à son taux nominal : « Ce ne serait pas, » disait-il, « servir le pays ; ce serait « enrichir quelques individus, et assurer le triomphe de « l'improbité. Un honnête homme ne peut chercher à « payer vingt shillings avec un seul ou peut-être la « moitié d'un seul. »² Telle était en lui la puissance du sentiment de l'équité, qu'il l'empêchait de faire à la raison d'État les sacrifices auxquels l'aurait poussé son désintéressement.

La dépréciation des valeurs publiques pesait surtout sur l'armée, dont elle augmentait le mécontentement et les souffrances : « On pourrait à peine, avec une char-
 « retée de papier-monnaie, se procurer une charretée
 « de vivres, » disait Washington.... « Pouvons-nous
 « continuer plus longtemps la guerre, dans de telles

¹ *Wash. Writ.*, t. VI, p. 142, 151.

² *Wash. Writ.*, t. VI, p. 321.

conditions? Certainement non, à moins d'inventer quelque procédé pour relever notre crédit : sans cela, où trouver des fonds pour faire face aux dépenses actuelles de l'armée¹? » La question n'était plus de voir qui, de la Grande-Bretagne ou de l'Amérique, emporterait sur les champs de bataille, « mais lequel des deux États aurait le premier épuisé ses finances². »

Dans ces tristes circonstances, il fallut se résigner à diminuer le nombre des troupes, et à abandonner un système de guerre agressive. Réduire l'armée, en lui donnant cette organisation forte et permanente que l'on cherchait en vain à y introduire depuis trois ans, se retrancher dans de fortes positions, et attendre que l'Angleterre ruinée et affaiblie renoncât d'elle-même à la guerre, telle fut la politique que Washington adopta de nouveau, à regret, après avoir espéré terminer la lutte d'une façon plus brillante et plus prompte³.

Du pays de montagnes qui s'étend au nord de New-York, Washington surveilla, pendant tout l'été⁴, les mouve-

¹ *Wash. Writ.*, t. VI, p. 80.

² *Wash. Writ.*, t. VI, p. 81.

³ Le nombre des bataillons d'infanterie fut réduit à 80, et celui des régiments de cavalerie à 4. D'après un rapport du général Knox, en date du 5 avril 1779, le nombre des compagnies d'artillerie était de 45, contenant 1600 hommes. — Les forces américaines, pendant la campagne de 1779, s'élevaient, en tout, sur le papier, à 27,099 hommes, dont 14,998 engagés pour toute la durée de la guerre, et plus de 12,000 près d'être libérés, sans pouvoir être remplacés. De l'aveu de Washington (*Voyez Wash. Writ.*, t. VI, p. 401), l'effectif était très-inférieur à ces chiffres officiels. L'effectif de l'armée anglaise s'élevait, le 1^{er} mai 1779, à 33,458 hommes. *Wash. Writ.*, t. V, p. 543.

⁴ 1779.

ments de l'armée anglaise, sans céder au désir de lui livrer bataille. Le général Clinton chercha en vain à l'attirer dans la plaine, en dévastant les colonies du Nord. Washington résista aux provocations de Clinton et aux prières des malheureux habitants du Connecticut, comme il avait résisté à sa propre ardeur. Rien ne put le faire consentir à exposer le gros de son armée. Cependant, pour exercer ses troupes, satisfaire le besoin d'émotions dans les masses, et réconcilier les Américains avec un plan de guerre qui leur répugnait, bien qu'ils l'eussent imposé par leur indifférence, Washington se décida à entreprendre deux expéditions partielles, dont l'issue fut également brillante et heureuse : l'une, contre les Indiens de l'ouest, devenus dangereux par l'appui qu'ils prêtaient à l'Angleterre; l'autre, contre le fort de Stony-Point qui rendait les Anglais maîtres de la navigation de l'Hudson¹. Ce furent les seuls événements de la campagne dans le nord.

Des faits à la fois plus importants et moins heureux se passaient dans le midi. C'était là que devait se vider la querelle entre l'Angleterre et les États-Unis.

Dès l'origine, la lutte avait eu, dans le midi, un caractère particulier d'acharnement. Ce n'était pas, comme dans le nord, une guerre régulière entre généraux ennemis; c'était une suite de dévastations et de massacres, sans direction et sans ordre; une guerre d'extermination entre les habitants du même sol, dans laquelle l'intervention des Indiens venait mêler la cruauté des mœurs sauvages à la violence du sang méridional.

¹ 15 juillet 1779.

Égaux en force, tour à tour vaincus et vainqueurs, les loyalistes et les républicains rivalisaient de zèle et d'excès.

Les prédécesseurs du général Clinton n'avaient point su tirer parti de ces haines. Longtemps, les colonies du midi étaient restées livrées à elles-mêmes, et l'armée anglaise, concentrée dans le nord, n'avait donné aucun appui sérieux aux loyalistes des Carolines et de la Géorgie. Sir Henry Clinton changea radicalement de système. Se sentant trop faible pour entamer l'armée de Washington, et découragé de l'inutilité de ses efforts sur les bords de l'Hudson, il renonça à toute tentative importante de ce côté. Abandonner tous les postes secondaires dans les colonies septentrionales, même celui de Rhode-Island, ne conserver que New-York, la clef de l'Hudson et du Canada, occuper Washington par le siège de cette ville, faire crier merci aux habitants des provinces qu'on ne pouvait subjuguier, en augmentant leurs souffrances par de cruelles dévastations, et porter la guerre dans les Carolines, tel fut le plan que le général anglais conçut et exécuta avec une rare habileté. Pendant près de deux ans, ce plan lui réussit assez bien pour que l'on pût croire le sort des armes changé, et les colonies méridionales définitivement reconquises, jusqu'à ce que Washington, jetant dans le midi le poids de sa présence et de celle d'une armée française, fût venu mettre un terme aux succès des Anglais et à la guerre.

Dès la fin de l'année 1778, Clinton avait envoyé en Géorgie un petit corps de troupes qui, après s'être emparé de Savannah, avait chassé les républicains de la province, et servi de noyau à la formation d'une armée

loyaliste. Le général américain Lincoln avait en vain cherché, pendant l'hiver et le printemps ¹, à reconquérir la Géorgie. Réduit à l'inaction, pendant l'été, par la violence de la chaleur, il attendit, pour mettre le siège devant Savannah, que le comte d'Estaing, revenu des Antilles, pût lui prêter l'appui de sa flotte ². Mais, comme à Rhode-Island, cet appui fut infructueux. Pressé de retourner aux Antilles pour exécuter les instructions de son gouvernement, l'amiral français refusa son concours aux longues opérations d'un siège en règle, et ne consentit à prêter ses troupes que pour un assaut. Repoussée avec perte dans sa téméraire attaque, l'armée combinée se sépara brusquement ³ : les Français regagnèrent leurs vaisseaux ; les Américains se débandèrent ; et le général Lincoln, abandonné de tous les siens et pressé par l'ennemi, fut obligé d'aller chercher un refuge dans la Caroline du Sud, où les Anglais, poursuivant leurs conquêtes, vinrent bientôt l'attaquer.

Malgré l'importance qu'ils pouvaient avoir dans la lutte avec les États-Unis, ces brillants succès furent à peine remarqués en Angleterre. Les esprits y étaient absorbés par de plus grands intérêts, et les dangers auxquels la Grande-Bretagne était exposée dans l'ancien monde lui faisaient presque oublier ses rapports avec le nouveau.

Jamais, depuis la dispersion de la grande Armada, l'Angleterre n'avait été aussi menacée d'une invasion étrangère ; jamais, depuis les jours de la révolution,

¹ 1779.

² Septembre 1779.

³ 18 octobre 1779.

l'agitation et le désordre n'avaient été aussi grands à l'intérieur.

Une nouvelle puissance s'était déclarée contre elle. L'Espagne, entraînée dans la guerre par hostilité pour la Grande-Bretagne, plutôt que par sympathie pour les colonies révoltées¹, avait joint sa flotte à celle de la France. Soixante-six vaisseaux de ligne ennemis sillonnaient la Manche; cinquante mille hommes, réunis en Normandie, se préparaient à fondre sur les comtés du midi. Un simple corsaire américain, Paul Jones, ravageait impunément les côtes d'Écosse. La Russie et la Hollande menaçaient de soutenir, les armes à la main, les droits des neutres, méconnus par les cours d'amirauté anglaises. L'Irlande n'attendait qu'un signal pour se soulever; les querelles religieuses déchiraient l'Écosse et l'Angleterre; l'autorité du cabinet de lord North était ébranlée dans le Parlement, comme dans le pays; les passions populaires fermentaient dans Londres, et l'on pouvait voir cette grande cité livrée, pendant près de huit jours, à la populace, sans que rien pût s'opposer à ses excès, que sa propre lassitude et sa propre honte².

En occupant les Anglais en Europe, en détournant leur attention et leurs forces du théâtre de la lutte en Amérique, l'alliance française avait déjà rendu aux États-Unis un service éminent. Ce service n'était point encore assez grand pour satisfaire le zèle de M. de Lafayette. Les secours militaires envoyés par la France avaient été jusque-là ou nuls ou inefficaces. M. de Lafayette employa son séjour à Paris à préparer une inter-

¹ Juin 1779.

² 2-9 juin 1779.

vention plus directe et plus importante de son pays dans la guerre de l'indépendance. Malgré la vive répugnance que Washington avait manifestée, en 1778, pour l'introduction des troupes françaises dans les colonies, malgré les vieilles haines qui séparaient les deux races, M. de Lafayette se fit fort de faire accepter aux Américains le secours d'une armée. Longtemps, le gouvernement français résista aux suggestions du jeune enthousiaste; longtemps, l'on opposa l'expérience à ses espérances; mais, frappé de la sincérité de sa foi, circonvenu par son activité, le ministère finit par céder, et, au commencement de 1780, tout se prépara pour l'envoi d'un corps d'armée aux Etats-Unis.

CHAPITRE IX.

1780—1781.

Arrivée en Amérique du comte de Rochambeau et d'un corps d'armée français. — Campagne de 1780, inactive dans le nord, malheureuse dans le midi. — Réformes dans l'organisation militaire. — Habileté de Washington dans les relations avec les personnes. — Cordiale entente entre lui et les officiers français. — Conspiration du général Arnold. — Exécution du major André. — Révolte des troupes de la Pensylvanie et de New-York. — Nouvel appel à la France. — Campagne de 1781. — Ravages d'Arnold en Virginie. — Lord Cornwallis se fortifie à York-Town. — Siège et prise de cette ville par le général Washington et le comte de Rochambeau.



La passion et la sympathie avaient fait deviner à M. de Lafayette les vraies dispositions de Washington et des Américains. Ils n'avaient que trop de motifs de faire taire leur fierté et leurs antipathies nationales, et de tourner vers la France leurs yeux et leurs espérances. L'année 1780 s'était ouverte sous les plus tristes auspices. Autour de New-York, une armée de 40,000 hommes à peine, décimée par la faim et le froid, sans solde, sans vivres, sans chaussures, en haillons, obligée pour subsister de dépouiller les populations, et de se livrer à la révolte et au brigandage; dans le midi, les Anglais prenant leur revanche de Saratoga; Lincoln fait prisonnier dans Charleston avec 5,000 hommes¹;

¹ 12 mai 1780.

les Carolines envahies par 12,000 Anglais ¹ sous les ordres de sir Henry Clinton. Pour réparer de si grands désastres, il ne fallait rien moins que l'arrivée de l'armée française.

La nouvelle qu'en apporta M. de Lafayette ² remplit l'Amérique de surprise et d'enthousiasme. Les instructions données par le gouvernement français au lieutenant-général comte de Rochambeau, commandant du corps auxiliaire, étaient d'ailleurs conçues de façon à calmer toutes les susceptibilités et à dissiper tous les soupçons. Le général était placé entièrement sous les ordres et à la disposition de Washington; les troupes et les officiers américains devaient avoir le pas sur les Français; les ordres les plus sévères étaient donnés pour le maintien de la discipline; toutes les causes de dissentiment étaient prévues; tout était réglé pour maintenir l'harmonie entre les soldats français et la population des États-Unis. Le gouvernement de Louis XVI qui, dans le cours des négociations avec l'Amérique, n'avait

¹ État effectif des forces anglaises le 1^{er} mai 1780 :

	NEW-YORK.	CAROLINE DU SUD.	NOUVELLE-ÉCOSSE.
Troupes anglaises.....	7,711	7,011	2,298
— allemandes.....	7,451	3,018	572
— provinciales....	2,162	2,788	638
	17,324	12,817	3,508
	FLORIDE ORIENT.	FLORIDE OCCID.	GÉORGIE.
Troupes anglaises.....	536	590	»
— allemandes.....	»	547	862
— provinciales....	»	316	1,016
	536	1,453	1,878
	BERMUDES.	ILE DE LA PROVIDENCE.	
Troupes provinciales....	326	130	
Total.....	38,002		

Wash. Writ., t. V, p. 544.

² Avril 1780.

peut-être pas su défendre suffisamment ses propres intérêts, ni tirer tout le parti possible de la situation des colonies révoltées, avait agi, dans cette circonstance, avec une prudence et une sagacité qui dénotaient une connaissance profonde des faits et du caractère américain.

La prise de New-York était, depuis longtemps, le but principal des opérations militaires de Washington. Il crut pouvoir profiter de l'absence de sir Henry Clinton, occupé dans les Carolines, et des secours que promettait la France pour s'emparer de cette ville. Mais, comme il le dit lui-même, « l'histoire de la guerre de l'indépendance est une histoire d'espérances déçues ¹. » Le comte de Rochambeau, qu'on croyait accompagné de forces importantes, n'arriva à Rhode-Island² qu'avec la première division de son armée, 5,000 hommes et six vaisseaux. Des objections et des obstacles insurmontables s'opposèrent, dès lors, au plan de Washington. Pour agir d'une façon efficace contre New-York, il fallait être maître de la mer, prendre les Anglais au dépourvu, faire faire un effort puissant à l'armée américaine; et l'escadre anglaise était supérieure à l'escadre française; sir Henry Clinton venait de rentrer dans New-York; les troupes de Washington, encore tout abattues et désorganisées par les souffrances de l'hiver, étaient à peine prêtes à entrer en ligne. Le général de Rochambeau, tacticien habile, mais froid et circonspect, trouvait, dans ces conditions, l'entreprise aventureuse. Washington se serait peut-être lancé dans ces hasards, tant était grande sa hardiesse; peut-être aurait-il pris sur lui

¹ *Wash. Writ.*, t. VII, p. 229.

² 10 juillet 1780.

d'écarter les résistances du comte de Rochambeau et de lui donner un ordre péremptoire, tant il craignait peu la responsabilité; mais le sentiment de l'infériorité de l'armée américaine l'humilia et l'arrêta : « Notre position n'est point assez brillante, » écrivait-il avec mortification à M. de Lafayette, « pour justifier les instances que nous ferions auprès du comte de Rochambeau. Je continuerai cependant nos dispositions, dans l'espoir de circonstances plus heureuses ¹. » Il les attendit en vain jusqu'à l'hiver; et, sauf dans le midi, où le général Gates se fit battre, à Camden ², par lord Cornwallis, la campagne de 1780 fut encore une campagne inactive; inactive pour les troupes, non pour Washington.

Le moment était critique pour l'Amérique. Malgré tant de malheurs et de déceptions, les apparences ne lui avaient point encore été aussi favorables. L'Europe tout entière avait les yeux fixés sur elle. Il fallait enfin faire ses preuves, rassembler ses forces, étouffer toutes dissensions, se montrer une vraie nation, pleine de sève, de vigueur et d'avenir, ou passer pour un de ces États de création factice, en proie aux révolutionnaires et à l'étranger, sans raison d'être et sans action propre, qui ne vivent que par les efforts et pour les besoins de la diplomatie. Washington le sentit. Il avait, l'année précédente, fait de larges concessions à la lassitude publique; avec un tact admirable, il avait obéi au besoin irrésistible de repos qu'éprouvaient les Américains : il avait su attendre. Mais, en présence d'une situation nouvelle, qui demandait et promettait des résultats déci-

¹ *Wash. Writ.*, t. VII, p. 135.

² 16 août. 1780.

sifs, il redevint exigeant ; il n'épargna aucune des ressources, ne ménagea aucune des faiblesses de ses compatriotes ; il voulut tout disposer pour que la campagne de 1781 fût la dernière, et il réussit.

Levée, en 1775, après la bataille de Lexington, restée, jusqu'à la fin de 1776, dans le plus horrible chaos, l'armée insurrectionnelle américaine n'avait été qu'imparfaitement réformée après la bataille de Trenton. Elle ne fut organisée d'une façon vraiment régulière que dans l'automne de 1780. Alors, seulement, les expédients firent place à un système uniforme et harmonieux ; alors, seulement, les mesures dont Washington n'avait obtenu jusque-là que l'adoption partielle, furent acceptées sans réserve par le Congrès¹ et exécutées sans trop de résistance et de mauvais vouloir par les États : les enrôlements forcés pour toute la durée de la guerre furent enfin substitués aux engagements temporaires et volontaires ; le brevet d'officier cessa d'être une charge par la promesse de la demi-solde à vie, après la fin de la guerre ; une législation pénale, rigoureuse mais protectrice, rétablit la discipline parmi les soldats, et détruisit l'arbitraire parmi les chefs. Pour la première fois, l'ordre et l'économie régnèrent dans l'administration de l'armée. Impuissantes et inefficaces en elles-mêmes, la machine gouvernementale et la machine militaire n'avaient pu fonctionner, jusque-là, que grâce

¹ 21 octobre 1780.—L'état militaire fut alors fixé, ainsi qu'il suit :

Infanterie,	50 régiments	à 612 hommes	30,600
Cavalerie,	4 légions	à 360 —	1,440
—	2 corps de partisans	à 300 —	600
Artillerie,	4 bataillons	à 10 compagnies.	

Wash. Writth. t. VII, p. 245-256, 297.

au zèle et à l'activité infatigable de Washington, à son autorité et à son influence immense sur les gouvernements locaux et sur les troupes. Mais, malgré tant et de si puissantes ressources personnelles, il ne pouvait, à lui seul, tenir lieu de gouvernement central à l'Amérique et d'organisation à l'armée. De là les vicissitudes de la révolution. Devant Boston, il avait prévu et prédit que la guerre traînerait en longueur, qu'aucun résultat important ne serait obtenu, tant que le Congrès n'userait pas de ses pouvoirs jusqu'à leur dernière limite, tant qu'on s'en remettrait, pour le salut de l'Amérique, à la complaisance des États et au patriotisme des volontaires : au milieu des plus grands malheurs, il avait affirmé que les ressources du pays seraient suffisantes pour terminer la lutte avec autant de promptitude que d'éclat, dès qu'on saurait les diriger et les concentrer, et qu'on oserait imposer aux Américains les mesures dont son expérience avait reconnu la nécessité. Cette double prédiction s'accomplit de façon à justifier la confiance qu'il avait lui-même dans son jugement, et, qu'à la fin de la guerre surtout, il inspirait à ses compatriotes.

Cependant, ce ne fut pas sans peine que Washington parvint à éclairer le Congrès, et à produire, dans les masses, une réaction patriotique. Il est également difficile de faire fléchir une routine invétérée et de raviver des passions épuisées. Il faut avoir lu la correspondance de Washington, avoir assisté, jour par jour, aux combats si multiples et si divers qu'il eut alors à livrer contre les préjugés et l'engourdissement de son pays, pour mesurer la résistance des obstacles et l'énergie des efforts. La publication de la correspondance de Wash-

ington est, sans contredit, le plus beau monument qui ait été élevé à sa gloire. C'est là qu'est vraiment peinte cette grande figure si originale par sa simplicité. Peu d'éclat, peu de traits dans le détail, et un ensemble frappant. Peu de fécondité avec peu de concision, de la monotonie dans la forme, et la puissance du génie ; une pénétration et une portée dans les vues qui vont jusqu'à l'éloquence ; une honnêteté sincère, mais sans emportement et sans pruderie, une passion ardente, mais dominée et contenue, contre lesquelles on n'est jamais tenté de se mettre en garde, et qui émeuvent et attirent les âmes les plus froides, sans inquiéter les esprits les plus réfléchis.

Washington, que nous avons vu au commencement de la révolution si peu disposé à rechercher l'influence, si plein de répugnance pour les concessions et les ménagements qu'impose la vie politique, s'était trouvé, quand le devoir l'avait appelé à l'action, d'une habileté consommée dans l'art de traiter avec les assemblées et les individus ; habileté qui s'était développée, tous les jours, avec l'habitude du pouvoir, et dont, à aucune époque de la guerre, il ne fit peut-être autant preuve que lorsque, de concert avec les pouvoirs les plus divers, le Congrès, les gouvernements locaux, les généraux français, il prépara la campagne de 1781.

Dans ses rapports avec le Congrès, toujours ferme, rarement impérieux et impatient, il évite avec le plus grand soin de rien devoir à la contrainte, de froisser les intérêts et les amours-propres ; il se croit tenu de prouver qu'il a raison, de justifier ses projets et ses actes, de préparer et d'éclairer les esprits, avant de leur

imposer ; il n'use qu'à la dernière extrémité de toute l'autorité que lui donne son expérience et sa charge. Et ce n'est pas seulement sur l'ensemble de l'Assemblée et par la puissance d'une argumentation officielle que Washington cherche à agir. Il tient compte de toutes les influences ; il met en jeu toutes les ressources de la tactique parlementaire. Il est en correspondance particulière avec les membres les plus considérables du Congrès, et c'est au moyen de ces lettres confidentielles qu'il insinue ce qu'il serait dangereux de déclarer trop brusquement ; qu'il explique aux plus éclairés et aux plus sûrs ce qu'il faut taire au gros public ; qu'il flatte, chez les vaniteux, le goût de l'importance, et qu'il gagne un à un des partisans à ses projets. Partout, il a des amis qui répandent ses idées, qui le tiennent au courant des progrès qu'elles font et des obstacles qu'elles rencontrent. Dans la vie militaire, comme dans la vie politique de Washington, éclate l'ascendant naturel qu'il exerce sur les hommes ; ses relations avec les personnes y ont joué un rôle immense et contribué puissamment à son succès.

Que de fois l'armée se serait débandée ou révoltée, si la crainte d'affliger Washington n'avait retenu les officiers, comme les soldats ! Que de fois les meilleurs généraux, les plus fermes soutiens de la cause de l'indépendance, n'écoutant que leurs dégoûts, auraient brisé leur épée, si Washington n'avait apaisé leur colère par des marques de confiance et d'estime ! Les rapports du commandant en chef avec ses lieutenants étaient habituellement bienveillants, presque affectueux ; prenant intérêt à leurs souffrances, à leurs affaires, à leurs familles ; ne faisant aucun effort pour s'isoler ou se draper dans

sa grandeur ; mais d'une hauteur inflexible et dure, dès que son autorité était mise en question : « Permettez-moi de vous déclarer, une fois pour toutes, » écrivait-il au général Heath, qui s'était permis de réclamer contre certaines promotions, « que si les officiers ne pénétrèrent pas toujours les motifs politiques de ma conduite, c'est un malheur¹. »

Dans ses rapports avec le comte de Rochambeau et avec les officiers français, Washington, tout en ayant plus de déférence et de ménagements, n'a pas moins d'autorité. Plein d'une confiance sercine dans son jugement, il ne semble éprouver nul étonnement, nul embarras d'avoir sous ses ordres un des plus savants tacticiens qu'ait formés la guerre de Sept ans, un des militaires les plus distingués de la vieille armée française.

Rien ne fait autant d'honneur à l'esprit de conduite de Washington, comme à celui des représentants de la France aux États-Unis, que leurs rapports à partir du moment où l'armée française débarqua à Rhode-Island. De part et d'autre, une dignité, une franchise, une noble confiance dans la bonne volonté et la sincérité réciproques, une absence de susceptibilité, comme de détours, qu'on retrouverait difficilement à un semblable degré dans l'histoire des relations entre les peuples. Washington inspirait la loyauté autant que le respect. Il avait à la fois tant de pénétration et de droiture qu'en traitant avec lui, on ne trouvait aucun profit à jouer au plus fin, et qu'on ne se sentait disposé ni à le tromper, ni à se tenir sur ses gardes.

¹ *Wash. Writ.*, t. VII, p. 455.

Une révélation effrayante et subite vint troubler un instant Washington, au milieu des négociations et des préparatifs qui remplirent la fin de l'année 1780.

Il revenait de Hartford ¹, où il avait eu une entrevue avec Rochambeau. Au lieu de prendre, pour retourner à son quartier-général de White-Plains, la route qu'il avait suivie pour se rendre à Hartford, il eut la fantaisie de faire un léger détour, d'aller surprendre, par sa visite, la garnison de West-Point, et d'examiner l'état de la place. C'était le fort principal des Américains sur l'Hudson, la clef des communications entre le Canada et New-York, le nœud de la chaîne de postes établis autour de cette ville, le dépôt de toutes les munitions de siège des Américains. Le général en chef, attachant une grande importance à cette place, en avait confié le commandement à l'un des officiers les plus brillants de l'armée, le général Arnold. Arrivé à la maison du commandant, Washington fut étonné de ne pas l'y trouver. Le matin, à déjeuner, sur une lettre qu'il venait de recevoir, il avait, disait-on, brusquement quitté ses convives, avait sauté en selle, et était parti au grand galop, prétendant qu'une affaire imprévue l'appelait au fort. Depuis, on ne l'avait pas revu. Le général en chef se rendit immédiatement à West-Point : Arnold n'y avait pas paru. Washington revenait sur ses pas avec impatience, lorsqu'on vit accourir à sa rencontre son aide de camp de confiance, le colonel Hamilton, tenant à la main des dépêches qu'il remit d'un air inquiet au général. Rien dans la physio-

¹ Septembre 1780.

nomie de celui-ci ne trahit son émotion : cependant, le bruit se répandit bientôt vaguement, parmi les officiers de sa suite, qu'une conspiration militaire pour livrer West-Point aux Anglais venait d'être découverte, qu'Arnold avait trahi, qu'il était en fuite, et que l'ordre était donné de le saisir mort ou vif.

Peu de jours après, la curiosité de la garnison de West-Point était attirée par un douloureux spectacle. On voyait amener, comme un criminel, dans le fort, sous une grosse escorte qui, bien qu'avide de vengeance, paraissait respectueuse et compatissante, un jeune officier anglais, à l'air mâle et serein, à la démarche élégante et fière, connu dans les troupes américaines, comme dans les troupes britanniques, pour son éclatante bravoure, et que les républicains avaient toujours rencontré au premier rang sur les champs de bataille. C'était le major André, adjudant général de l'armée anglaise. On le désignait comme le complice du général Arnold. Arnold avait échappé, et était parvenu à New-York. André avait été pris dans l'enceinte des lignes américaines. Il était sans uniforme. On le traita en espion. Un conseil de guerre fut appelé à le juger, et là se révélèrent tous les mystères de cet étrange complot qui avait failli compromettre une fois de plus le succès de la cause américaine.

Dès l'âge de dix ans, Arnold était connu dans sa ville natale pour un de ces enfants précoces dans le vice, chez lesquels l'endurcissement devance l'âge des passions. Prompt, hardi, rusé, cruel et malfaisant, il était à la fois le tyran de ses camarades et le héros de leurs jeux et de leurs entreprises. Quand le soulèvement des

colonies écata, il entraîna une troupe d'insurgés, s'imposa comme colonel à la province du Massachusetts, et acquit bientôt, sur les hommes grossiers et féroces dont il s'était fait le chef, un ascendant que le temps ne fit qu'accroître. L'expédition du Canada lui donna le grade de général. Ni ses dilapidations, ni le dérèglement de ses mœurs, ni la violence et l'irritabilité de son tempérament, ni l'indépendance de son humeur n'avaient pu éclipser l'éclat de sa bravoure et de ses qualités militaires. Pour la guerre de partisans, il n'avait point de rival dans l'armée américaine. Personne, mieux que lui, ne savait conduire un coup de main, et échapper à une situation désespérée. Washington mesurait la valeur des hommes par leurs qualités plutôt que par leurs défauts : il pardonnait beaucoup au courage et au mérite. Il se prit de goût pour Arnold, le traita toujours avec indulgence et distinction, et l'aida plusieurs fois à sortir des mauvais pas où l'avait entraîné son inconduite. Moins tolérant pour les fautes des officiers, le Congrès fit comparaître Arnold devant un conseil de guerre, dans le courant de l'année 1780, pour malversations et abus d'autorité. Il fut condamné à être réprimandé par le général en chef. De ce jour, il résolut de se venger. Après avoir en vain cherché à se faire acheter par l'ambassade de France, il se mit en relations secrètes et anonymes avec sir Henry Clinton. Peu à peu, il lui révéla son rang et son nom, lui inspira confiance par l'importance des renseignements qu'il lui fournit, promit de rendre à l'Angleterre des services plus décisifs, s'assura une grosse récompense, obtint de Washington le commandement de West-Point, et s'engagea à livrer

le fort à sir Henry Clinton. Le major André avait jusqu'à servi d'intermédiaire à la correspondance entre Arnold et le général en chef de l'armée anglaise. Il reçut la mission délicate et dangereuse d'aller s'entendre directement avec Arnold sur l'exécution de son plan. Le jeune officier n'hésita pas un instant à exposer sa vie et son honneur pour le service de son pays. Sir Henry Clinton lui avait recommandé la plus grande prudence; il lui avait expressément ordonné de ne quitter ni son uniforme, ni le vaisseau qui devait le conduire jusqu'à la limite des lignes américaines, et de ne pénétrer à aucun prix dans leur enceinte. Arnold, toujours disposé à sacrifier les autres à lui-même, l'y attira, lui fit prendre un déguisement, lui donna une passe, le renvoya par terre, et le perdit. Arrêté par des volontaires américains, au moment où il allait franchir les lignes anglaises, le major André ne fut plus, dès cette heure, dominé que par deux préoccupations, celles de ne point compromettre Arnold, et de sauver son propre honneur. Dans une lettre touchante de noblesse et de candeur, qu'il écrivit immédiatement à Washington, il repoussa avec indignation la qualité d'espion, et justifia éloquemment sa conduite. Mais rien ne put le sauver. Ni Washington ni le conseil de guerre ne se laissèrent émouvoir. André fut condamné à être pendu : « Monsieur, » écrivit-il alors au général en chef, « soutenu contre la crainte de
« la mort par le sentiment qu'aucune action indigne
« n'a souillé une vie consacrée à l'honneur, j'ai la
« confiance, qu'à cette heure suprême, Votre Excel-
« lence ne repoussera pas une prière dont l'accomplis-
« sement peut adoucir mes derniers moments. Par

« sympathie pour un soldat, Votre Excellence consent-
 « tira, j'en suis sûr, à adapter la forme de mon supplice
 « aux sentiments d'un homme d'honneur. Permettez-
 « moi d'espérer que, si mon caractère vous a inspiré
 « quelque estime, si je suis à vos yeux une victime
 « de la politique et non de la vengeance, j'éprouverai
 « l'empire de ces sentiments sur votre cœur, en appre-
 « nant que je ne dois pas mourir sur un gibet ¹. »

Cet adoucissement à son sort fut refusé au major André avec une logique impitoyable. Espion, il devait mourir en espion. Il mourut en brave ².

C'était, peut-être, une satisfaction et un exemple nécessaires pour l'armée américaine, et, dans la vie de tout autre général, on songerait à peine à relever un acte de rigueur si conforme aux lois de la guerre. Il fait tache dans une carrière aussi pure que celle de Washington; et, quand on lui entend rendre justice au jeune officier anglais, et opposer la noblesse de sa conduite à la lâcheté du traître américain, on regrette presque, qu'au moment où il faisait expier au major André l'excès de confiance que lui-même il avait eu dans Arnold, il n'ait pas été plus aveugle et plus passionné dans sa dureté : « André, » dit-il, « a subi sa peine avec cette force
 « d'âme qu'on devait attendre d'un homme de ce
 « mérite et d'un aussi brave officier. Quant à Arnold,
 « il manque d'âme Le monde est encore surpris de
 « ne pas le voir pendu à un gibet ³. »

Au milieu des préoccupations plus sérieuses qui rem-

¹ *Sparks's American Biography*, t. III, p. 279.

² 2 octobre 1780.

³ *Wash. Writ.*, t. VII, p. 256; t. VIII, p. 7.

plirent la vie de Washington, pendant la fin de la guerre, cette pensée de vengeance se retrouve souvent dans ses actes. Devenu général anglais et commandant d'un corps d'armée ennemi, Arnold fut plus d'une fois le but des expéditions et des poursuites acharnées de ses anciens compatriotes. Mais, malgré les plus grands efforts, on ne put ni le tuer ni le prendre, et il mourut, vingt ans après sa trahison, dans les possessions anglaises, riche et méprisé de ceux auxquels il s'était vendu.

L'armée américaine prit, au mois de novembre, ses quartiers d'hiver autour de New-York, et l'armée française resta à Rhode-Island.

Les réformes adoptées par le Congrès n'avaient pu faire disparaître tout d'un coup les maux qui les avaient rendues nécessaires; et ces maux, déjà si lourds pour l'armée américaine, l'hiver venait toujours les aggraver. Les souffrances causées par le froid et la démoralisation produite par l'oisiveté en faisaient la saison des révoltes. Ces révoltes n'avaient point encore eu un caractère aussi alarmant que celles qui éclatèrent au mois de janvier 1781.

Le 1^{er} janvier, les troupes de la Pensylvanie, cantonnées à Morristown, se soulèvent, massacrent tout ce qui leur résiste, et, leurs sous-officiers en tête, marchent sur Philadelphie, pour obtenir du Congrès, par la violence, l'arriéré de leur solde et le licenciement des corps dont l'engagement expire. Washington est prévenu. Avec son coup d'œil ordinaire, il reconnaît qu'il n'est pas en mesure de comprimer l'insurrection par la force, qu'à tout prix il faut arrêter les soldats, avant qu'ils ne s'engagent sans retour dans une voie aussi funeste.

Malgré sa hardiesse, jamais il n'a tenté l'impossible. Au lieu de sévir contre les troupes, il les calme, et les ramène au devoir par les concessions et la douceur. Mais il a senti combien leur exemple était contagieux et leur impunité dangereuse : pendant qu'il négocie avec elles, il choisit mille hommes parmi ses corps d'élite, en forme une colonne mobile, prête à se jeter sur tous les points menacés, et quand les troupes du New-Jersey se montrent disposées à imiter l'exemple des Pensylvaniens, il les fait cerner, leur donne deux heures pour réfléchir sur leur crime, les oblige à se rendre sans condition, et fait fusiller les plus mutins. Le mouvement insurrectionnel fut arrêté. Mais tous les jours il devenait plus évident pour Washington qu'un état de choses aussi tendu ne pouvait se prolonger, et qu'il était impossible de demander de nouveaux sacrifices aux Américains. Il en demanda à la France.

De l'argent ! des troupes et de l'argent ! Tel est le cri de Washington dans une longue lettre adressée au colonel John Laurens, et destinée à être mise sous les yeux de Franklin et de Louis XVI : « Les forces propres du pays
« sont épuisées, » dit-il ; « seuls , nous ne pouvons rele-
« ver le crédit public, et fournir les fonds nécessaires
« pour continuer la guerre. La patience de l'armée est
« à bout ; le peuple est mécontent. Sans argent, nous
« ne ferons qu'un faible effort, probablement le der-
« nier ¹. » L'autorité du nom de Washington et la confiance qu'il inspirait étaient si grandes en France, que le Congrès s'était cru obligé, pour réussir dans ses

¹ *Wash. Writ.*, t. VII, p. 368.

LE COLONEL HAMILTON.

négociations, de faire apostiller par lui ses demandes, et que le gouvernement français ne consentit à prêter aux États-Unis son argent, ses vaisseaux et ses soldats, que sur la promesse qu'ils seraient mis exclusivement à la disposition du général en chef.

Washington allait recueillir le prix de tant d'efforts. Tout était prêt pour la campagne de 1781.

Mais les âmes, même les plus fermes et les plus égales, ne font point ainsi tous les jours acte d'autorité et de force, sans se laisser atteindre par un sentiment fébrile de lassitude et d'irritation. Les fatigues de la lutte et l'habitude d'être obéi avaient ébranlé l'admirable empire que Washington avait acquis sur son cœur, et les officiers de son état-major, ceux même dont la fierté avait le plus besoin d'être ménagée, avaient parfois à souffrir de son humeur irritable et susceptible. Le colonel Hamilton était de ceux auxquels l'admiration et le respect, pas plus que l'ambition, ne peuvent faire oublier le soin de leur propre dignité, et dont on ne peut payer les services que par des égards. Il se sentait et il était en effet, pour Washington, autre chose qu'un bon aide de camp. C'était, au milieu de ses rudes compagnons, un écrivain élégant et habile, un conseiller pénétrant et inventif, un homme d'action plein à la fois de hardiesse et de dextérité, également propre à la politique et à la guerre. D'un cœur noble et haut, d'un esprit cultivé, abondant et étendu, d'un commerce aimable, il avait les grandes qualités qui devaient lui gagner la sympathie de son général, avec quelques-uns des talents qui pouvaient suppléer au manque d'éclat et de fécondité de l'esprit de Washington : « Je ne fais plus partie de la

« maison militaire du général, » écrivait-il, le 18 février 1781, à son beau-père, le général Schuyler; « cette nouvelle vous surprendra; la manière dont le changement s'est opéré est encore bien plus surprenante. » Puis il racontait que, portant un ordre, il avait rencontré Washington dans l'escalier. «—J'ai quelque chose à vous dire, » avait-il dit. « Vous viendrez me parler. » L'ordre délivré, Hamilton se hâte de monter chez le général, ne se laisse arrêter qu'un instant par le général de Lafayette, et trouve Washington, non dans son cabinet, selon sa coutume, mais au haut de l'escalier, l'air irrité et impatient : «—Colonel Hamilton, voilà dix minutes que vous me faites attendre. Monsieur, vous m'avez manqué de respect.»—« Je n'en ai pas conscience, Monsieur; mais puisque vous avez trouvé bon de me le dire, nous nous quittons.»—« Très-bien, Monsieur; à votre choix, » et ils se séparèrent. Moins d'une heure après, le général en chef faisait exprimer à son aide de camp le désir d'avoir une entrevue avec lui, pour s'expliquer ensemble, à cœur ouvert, sur une altercation qui ne pouvait être que l'effet d'un mouvement de vivacité. Mais Hamilton fut inflexible dans son refus : « Je n'ai jamais aimé les fonctions d'aide de camp; elles imposent une sorte de dépendance personnelle... Je ne les ai acceptées que par enthousiasme pour le caractère du général et *sur son invitation...*; mais, en le faisant, je me suis dit que s'il arrivait une rupture entre nous, je ne consentirais point à un accommodement. J'avais le sentiment qu'une fois renversée, la barrière délicate qui marquait les limites de ce que nous nous devons l'un à l'autre pourrait être un

« instant relevée, mais jamais solidement rétablie. Le
 « général est un très-honnête homme ; ses rivaux sont
 « d'une capacité médiocre et de peu d'intégrité. Sa
 « popularité a été souvent essentielle au salut de l'Amé-
 « rique, et est encore, pour elle, d'un grand prix. Ces
 « considérations ont dirigé ma conduite à son égard,
 « dans le passé; elles me serviront encore de règle, dans
 « l'avenir. Je crois qu'il est nécessaire qu'il soit sou-
 « tenu'. » Washington n'eut point, en effet, jusqu'à sa
 mort, de conseiller et d'appui plus fidèle que Hamilton,
 et leur amitié, loin d'avoir eu à souffrir de leur brusque
 séparation, y gagna en estime et en respect.

Pendant qu'autour de New-York la guerre était sus-
 pendue par l'hiver, elle recommençait avec acharne-
 ment dans le midi. Arnold s'était jeté sur la Virginie
 comme sur une proie; lord Cornwallis poursuivait dans
 les Carolines les conquêtes faites, l'année précédente,
 par sir Henry Clinton; et, malgré son habileté et son
 courage, le général Greene, qui, après la bataille de
 Camden, avait succédé au général Gates dans le com-
 mandement de l'armée américaine du midi, ne pouvait,
 pas plus que son prédécesseur, soustraire ces malheu-
 reuses contrées aux fureurs des loyalistes.

Maître de la Virginie, Arnold la saccageait avec fureur.
 Pour se venger de les avoir trahis, il massacrait les par-
 tisans de l'indépendance, mettait en liberté leurs esclaves

¹ *The Works of Alexander Hamilton, comprising his Correspondence, and his political and official Writings, civil and military. Published from the original Manuscripts deposited in the department of State, by order of the civil Library Committee of Congress. Edited by John C. Hamilton. T. I, p. 211.*

ves, brûlait leurs plantations, et semblait vouloir rendre la colonie aux déserts sur lesquels elle avait été conquise. La trahison ou la lâcheté étaient, pour les républicains, les seuls moyens d'échapper à ses coups. Dans le cours de leurs expéditions, les Anglais avaient remonté le Potomac jusqu'à Mount-Vernon. Pour sauver du pillage et de l'incendie les domaines de Washington, son intendant s'était soumis aux exigences des officiers anglais. Washington en fut profondément affligé : « J'aurais été « moins peiné d'apprendre, » écrivit-il à son intendant, « que, par suite de votre résistance, les Anglais avaient « brûlé ma maison et ruiné entièrement ma planta- « tion. Vous auriez dû vous regarder comme mon « représentant, et réfléchir au mauvais exemple que « vous donniez... Je n'ai pas le plus léger doute sur les « intentions de l'ennemi : il poursuivra ses projets de « pillage. Je ne conserve pas la moindre illusion sur le « résultat de tout ceci pour moi : mes nègres seront per- « dus, et mes propriétés détruites. Mais j'y suis rési- « gné ¹. » Les Anglais ne purent justifier ces héroïques prévisions.

Pendant que le marquis de Lafayette, accouru, avec un corps d'armée, pour arrêter les ravages d'Arnold, le contenait en Virginie, sans pouvoir le vaincre, lord Cornwallis prenait, dans la Caroline du Nord, une détermination qui décida du sort de la campagne et de la guerre ².

Après une longue suite d'opérations et de combats, dans lesquels les Anglais, toujours vainqueurs, s'étaient

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 31.

² 25 avril 1781.

toujours affaiblis, le général Greene avait réussi à se jeter entre l'armée de lord Cornwallis et la Caroline du Sud. Au lieu de chercher à disputer cette colonie aux Américains, le général anglais se précipita sur la Virginie, que le mouvement de Greene avait laissée découverte. Cette brusque diversion était, à ses yeux, le meilleur moyen de contraindre l'ennemi à évacuer les Carolines; et la conquête de la Virginie valait bien d'ailleurs quelques risques. Tout sembla lui réussir, au premier abord. Renforcé par des troupes venues de New-York et par le corps d'Arnold, il s'établit fortement en Virginie, malgré les efforts habiles du marquis de Lafayette, se retrancha à York-Town, à l'embouchure de la rivière d'York¹, et attendit là l'occasion de chasser les Américains².

Washington reçut, en même temps, la nouvelle que lord Cornwallis se fortifiait à York-Town, et que l'ami-

¹ 22 juillet 1781.

² État effectif de l'armée anglaise, le 1^{er} septembre 1781 :

	NEW-YORK.	VIRGINIE.	CAROLINE DU SUD.
Troupes anglaises.....	5,932	5,511	5,024
— allemandes...	8,629	2,204	1,596
— provinciales...	2,140	1,137	3,155
	<u>16,701</u>	<u>8,855</u>	<u>9,775</u>
	GÉORGIE.	FLORIDE ORIENT.	FLORIDE OCCID
Troupes anglaises.....	»	546	374
— allemandes.....	486	»	558
— provinciales....	598	»	211
	<u>1,084</u>	<u>546</u>	<u>1,143</u>
	NOUVELLE-ÉCOSSE.	ILE DE LA PROVIDENCE.	BERMUDES
Troupes anglaises.....	1,745	135	354
— allemandes...	562		
— provinciales...	1,145		
	<u>3,452</u>		
Total.....		42,075	

Wash. Writ., t. V, p. 515.

ral français, comte de Grasse, se préparait à quitter Saint-Domingue, avec vingt-huit vaisseaux et trois mille hommes, pour se diriger vers la Chesapeake¹. Le général en chef prit immédiatement la résolution de profiter de ces renforts pour enlever le corps d'armée de lord Cornwallis. L'utilité et la possibilité de frapper un coup décisif dans le Midi s'étaient déjà présentées à sa pensée, et il avait formé, depuis plusieurs mois, le secret dessein de porter tout le poids de la guerre, soit dans la Virginie, soit dans les Carolines. Mais, pour mettre sir Henry Clinton dans l'impossibilité de pénétrer son plan, Washington avait trompé ses propres généraux sur ses intentions : « Car j'ai toujours cru », dit-il, « que lorsqu'on ne fait point des siens les premières dupes d'un « subterfuge, il ne réussit point contre l'ennemi². » L'armée française et l'armée américaine réunies autour de New-York y faisaient, depuis un mois, tous les préparatifs d'un siège en règle, et se croyaient à la veille d'une attaque vigoureuse contre cette ville, lorsqu'elles reçurent soudain l'ordre d'abandonner leurs travaux, et de prendre la campagne. Une division américaine, sous les ordres du général Heath, resta seule devant New-York pour contenir sir Henry Clinton, et masquer le mouvement vers le Midi; l'armée combinée se mit en marche; s'embarqua au cap d'Elk sur des bâtiments de transport; opéra sa jonction avec les forces du marquis de Lafayette et du comte de Grasse; et, le 30 septembre, investit complètement York-Town.

La place ne pouvait tenir. Des retranchements élevés

¹ Août 1781.

² *Wash. Writ.*, t. IX, p. 404.

à la hâte opposaient à peine quelque résistance à l'effet du canon. L'armée de lord Cornwallis, épuisée par une longue campagne, était réduite à huit mille hommes, sur lesquels deux mille malades. Celle des assiégeants, composée de troupes fraîches et choisies, montait à seize mille hommes : dans le nombre plus de sept mille Français. Bloqué de toutes parts, lord Cornwallis n'attendait plus son salut que d'une diversion par mer, c'est-à-dire d'une tentative prompte et hardie de l'armée et de la flotte anglaises de New-York pour le délivrer. Malgré d'héroïques efforts, il ne put prolonger assez sa défense pour leur donner le temps d'agir.

Pour la première fois, Washington semblait favorisé de la fortune . pour la première fois, le succès se présentait à lui naturel et facile. Jusque-là, sa route avait été semée d'entraves, et il n'avait avancé qu'à travers les obstacles, et par une lutte de tous les instants. Le siège de York-Town ne fut remarquable que par la rapidité, la régularité et le bonheur avec lequel la place fut enlevée. Aucun accident, aucun désordre ne vint troubler les opérations des assiégeants. Animés par l'exemple des Français, les Américains avaient appris l'exactitude et l'obéissance, et ces bandes d'insurgés en haillons, que Washington avait trouvées devant Boston, ressemblaient, devant York-Town, par leur bonne tenue, aux plus vieilles troupes d'Europe. L'émulation entre les soldats des deux armées alliées leur inspirait une activité et une ardeur merveilleuses. On voyait des hommes se refuser d'eux-mêmes le repos, pour travailler aux tranchées. C'était à qui aurait le plus promptement terminé sa tâche. Les canons se montaient, les batteries

s'élevaient comme par enchantement. Le 10 octobre, tout fut prêt, et l'artillerie commença à foudroyer la ville. Mais deux redoutes en gênent encore l'approche. Le 14, Washington lance sur elles deux colonnes, l'une française, conduite par le baron de Viomesnil, l'autre américaine, commandée par le marquis de Lafayette. Le feu de l'ennemi est terrible; la mitraille les écrase; mais l'armée tout entière les regarde: elles représentent la France et l'Amérique; et en se précipitant sur les batteries anglaises, une seule crainte domine les soldats, celle d'être devancés par leurs émules. Les deux colonnes ne s'arrêtèrent qu'en dedans des ouvrages. Les Anglais culbutés se retirèrent dans l'enceinte de la place ou furent faits prisonniers. Ce coup rendait la défense impossible. Après avoir, en vain, cherché à s'échapper de la place, lord Cornwallis dut se résigner à capituler, et, le 17 octobre, les Anglais déposèrent les armes.

Peu de jours après, on vit poindre à l'horizon les vaisseaux qui portaient les secours de sir Henry Clinton. Ils disparurent bientôt et gagnèrent le large. Après avoir vu flotter le drapeau de l'Union sur les débris de York-Town, les Anglais rentrèrent à New-York.

CHAPITRE X

1781—1783.

Effet produit en Angleterre par la capitulation de lord Cornwallis.—Chute du ministère de lord North.—Négociations pour la paix.—Washington ne croit point à leur succès.—Représailles contre les Anglais.—Condamnation du capitaine Asgill.—La reine Marie-Antoinette obtient sa grâce.—Signature du traité de paix à Paris.—Injustice de la nation et du Congrès pour l'armée.—Indignation des troupes.—Washington réussit à les calmer et se charge de défendre leurs intérêts auprès du Congrès.—Le Congrès cède à ses remontrances.

La nouvelle de la capitulation de lord Cornwallis arriva, le 25 novembre, à Londres : « Lord North la reçut « comme un boulet en pleine poitrine, » raconte lord George Germain ; « il ouvrit les bras sans pouvoir « s'écrier autre chose que : Mon Dieu, tout est perdu ! » Quant à George III, sa fermeté resta inébranlable, et le malheur ne put lui arracher que des paroles de persévérance : « Aucun des membres du cabinet, » écrivit-il immédiatement au secrétaire d'État pour les colonies, « ne supposera, j'y compte bien, que cet événement « puisse modifier en rien les principes qui m'ont guidé « jusqu'ici, et qui continueront à inspirer ma conduite « dans la poursuite de cette lutte. » Mais le pays épuisé ne partageait plus ni l'aveuglement ni le courage du roi, et bientôt, George III ne trouva même plus de mi-

nistres qui consentissent à défendre sa politique devant le Parlement. Depuis longtemps déjà, lord North avait perdu cette confiance dans le succès qu'il affichait encore devant la Chambre des Communes, par fidélité pour son roi. Comme la nation, il soupirait après le repos; il se lassait d'une autorité languissante, et ne restait à son poste que grâce aux supplications journalières de George III, et malgré l'affaiblissement progressif de sa majorité dans le Parlement. Le 22 février 1782, sa complaisance trouva enfin une limite. Sur la question de la guerre d'Amérique, la majorité du ministère, dans la Chambre des Communes, avait été réduite à une voix. Lord North ne travailla plus, dès lors, qu'à préparer la place à un cabinet nouveau. Celui-ci se forma sous le drapeau de la reconnaissance de l'indépendance des colonies. Des négociations générales pour la paix furent immédiatement entamées à Paris. La guerre d'Amérique touchait à son terme.

Ce n'était pourtant point ainsi que Washington jugeait la situation. Loin de croire à une conclusion prochaine de la paix, il faisait les plus grands efforts pour prévenir l'esprit de ses concitoyens contre des espérances qui lui semblaient chimériques et dangereuses, et pour obtenir du Congrès et de la France un redoublement d'énergie.

La campagne de 1781 n'avait point été aussi décisive qu'il se l'était promis. York-Town était pris : mais les Anglais restaient maîtres du Canada, de New-York, des Carolines, de la Géorgie, et leurs forces sur le continent américain montaient encore à plus de 30,000 hommes¹

¹ *Wash. Writ.*, t. V, p. 545.

Washington ne pouvait les croire disposés à abandonner une partie qui ne lui semblait pas assez complètement perdue ; et même lorsqu'il apprit la chute du ministère de lord North, et le remplacement de sir Henry Clinton par un général plus conciliant et plus pacifique, sir Guy Carleton ¹ ; lorsqu'il vit celui-ci rester scrupuleusement sur la défensive, se resserrer peu à peu dans New-York, se préparer à évacuer cette ville, et faire des tentatives pour entamer une négociation, il se refusa encore à ajouter foi à la sincérité de ses anciens maîtres : « La nouvelle administration a fait
 « faire aux diverses nations belligérantes des ouver-
 « tures pour la paix, probablement avec le dessein d'en
 « détacher quelqu'une de la coalition.... La vieille infa-
 « tuation, la duplicité et la perfidie politique de l'An-
 « gleterre me rendent, je l'avoue, tout suspect, tout
 « douteux. Ses dispositions me semblent parfaitement
 « résumées dans ce mot laconique du docteur Franklin :
 « Ils sont, dit-il, incapables de continuer la guerre, et
 « trop fiers pour faire la paix. Quelles que soient d'ail-
 « leurs les intentions de l'ennemi, notre attention et
 « nos efforts, loin de languir, doivent se ranimer plus
 « que jamais. La défiance et la prudence ne peuvent
 « nuire. Trop de confiance et d'abandon perdra tout ². »
 Et il ne se contentait pas de prémunir ses compatriotes contre leurs espérances, et de préparer son armée pour de nouveaux combats, il prenait des mesures sévères, pour rendre moins désordonnée et moins féroce la guerre qu'il prévoyait.

¹ Mai 1782.

² *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 326, 349.



Dans la lutte entre l'Angleterre et l'Amérique, les haines nationales étaient, en effet, envenimées par des haines de parti et de voisinage, et les atrocités que produisent les discordes civiles venaient s'ajouter aux rigueurs qui sont inséparables des guerres, même les plus régulières. La cruauté des volontaires américains, loyalistes ou républicains, était devenue intolérable. Au nom de l'humanité, il fallait à tout prix y mettre un terme, fût-ce par des actes inhumains. Au commencement de l'année 1782, des loyalistes, chargés de garder un prisonnier fait sur l'armée continentale, s'étaient donné le divertissement de le pendre. Washington indigné avait sommé, d'abord le général Clinton, puis le général Carleton, de lui livrer les coupables ou de les faire punir. Mais, tout en flétrissant la conduite des assassins, les chefs de l'armée anglaise avaient refusé à Washington la satisfaction demandée. Des représailles devenaient le seul moyen de l'obtenir. Mais son cœur y répugnait : « Je ne sais trop que penser du principe des « représailles : » écrivait-il au général Greene ; « je suis « cependant bien convaincu de ceci : lorsqu'on n'a pas « sous la main le criminel lui-même, c'est de toutes les « lois la plus difficile à exécuter ; il est impossible que « l'humanité n'intervienne pas en faveur d'un innocent « condamné pour la faute d'autrui¹. » Cependant le conseil de guerre, réuni par Washington pour examiner la question, la trancha dans le sens des représailles. L'ordre fut donné de tirer au sort un officier parmi les prisonniers anglais, pour le condamner à être pendu.

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 217.

Le sort tomba sur un jeune homme de mœurs douces et d'une famille respectable, le capitaine Asgill. Un instant, Washington, irrité des refus successifs des généraux anglais, et sentant à la fois le besoin de satisfaire le cri de vengeance de ses compatriotes et de produire une impression durable sur l'ennemi, parut irrévocablement décidé à faire exécuter la sentence du conseil de guerre, et à comprimer son horreur pour une semblable iniquité : « Ma résolution, » dit-il alors, « est basée
 « sur une si longue réflexion, qu'elle restera inébranla-
 « ble.... Quels que soient mes sentiments de sympathie
 « pour la malheureuse victime, la conduite satisfaisante
 « de l'ennemi peut, seule, faire lever encore pour elle
 « une lueur d'espérance ¹. » Mais ce langage impitoyable couvrait mal le trouble et les angoisses de cette âme que le sort du major André n'avait pu émouvoir. Les hésitations de Washington se trahissaient par des démarches et des lenteurs peu conformes à ses habitudes. Les dispositions opposées qu'il manifesta dans le procès du capitaine Asgill et dans celui du major André sont, sans contredit, un des plus curieux indices que l'histoire ait conservés sur son caractère; elles montrent à la fois jusqu'où vont les sacrifices qu'il croit pouvoir faire à la raison d'État, et où ils s'arrêtent; jusqu'où il ose engager sa responsabilité devant Dieu et devant les hommes, et où elle commence à l'effrayer; à quel point sa sensibilité peut dormir, et à quel moment les notions de justice la réveillent. André s'était exposé volontairement : s'

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 283, 305.

avait réussi, il en aurait recueilli les avantages et la gloire : aux yeux de Washington, il était naturel qu'il subît les conséquences de son malheur. Asgill avait été, non-seulement innocent, mais inactif. Le sort avait frappé aveuglément sur lui. C'était contre nature. Aussi, plus le temps s'écoulait, plus le moment de l'exécution semblait devoir approcher, plus Washington cherchait à écarter ce calice de ses lèvres, et à abriter sa conscience, comme sa réputation, derrière une décision du Congrès.

Mais, tout en proclamant le principe des représailles, et en désirant au fond de le voir appliqué, les représentants des États, pas plus que Washington, ne se souciaient de décider eux-mêmes le sort de la personne que le principe avait atteinte. Pour la première fois peut-être, le général en chef reprocha, d'un ton amer, au pouvoir souverain l'égoïste soin qu'il mettait à lui laisser supporter seul tout le poids des embarras publics : « Je ne puis que me plaindre, » écrivait-il à un membre de l'Assemblée, « de la situation cruelle où me place le silence du Congrès. Je ne demande ses ordres que dans les cas réellement douteux et compliqués. Je suis, on le sait, toujours disposé à prendre ma large part de responsabilité. Mais j'attendais du Congrès son appui dans une affaire de cette importance... Je souffre beaucoup pour le capitaine Asgill¹... » Et, comme le Congrès persistait à garder le silence... « Si j'étais appelé, » dit-il enfin, « à donner mon opinion, je serais d'avis qu'on le relâchât². »

¹ 30 sept. 1782.—*Wash. Writ.*, t. VIII, p. 350.

² 7 octob. 1782.—*Wash. Writ.*, t. VIII, p. 352.

L'intervention de la reine de France en faveur du capitaine Asgill vint enfin délivrer Washington de ses angoisses. Sur les prières de la mère du malheureux jeune homme, Marie-Antoinette, toujours bonne et compatissante, demanda sa grâce; et c'est de France, qu'après la victoire, vinrent aux Américains les conseils de modération et de clémence, comme les secours et l'appui pendant la lutte. Le Congrès autorisa la mise en liberté du capitaine Asgill¹.

Peu de jours après², les agents diplomatiques du Congrès signaient furtivement, à Paris, les articles préliminaires du traité de paix entre l'Angleterre et les États-Unis, en abandonnant la France aux dangers de l'isolement dans les négociations ou les combats. Nulle part, on ne trouve, dans la correspondance de Washington, un blâme explicite de cette politique aussi inhabile qu'ingrate et déloyale. Mais sa conduite la réproouve plus éloquemment que des paroles. Cet esprit élevé et droit résiste à l'idée que son pays puisse vouloir ne pas rester fidèle à des engagements rendus sacrés autant par la générosité de la France que par la foi jurée. Son imagination ne lui représente pas cela comme possible; et tant que la paix n'est pas devenue générale, il lui semble naturel de ne pas tenir compte du traité: « Je
« partage tout à fait le sentiment de Votre Excellence, »
écrivait-il au ministre de la cour de Versailles à Philadelphie, M. le chevalier de la Luzerne; « les articles du
« traité entre la Grande-Bretagne et l'Amérique sont si
« peu concluants sur ce qui touche à une pacification

¹ 7 novembre 1782.

² 30 novembre 1782.

« générale, qu'il nous faut garder une attitude hostile, « et rester prêts pour toute éventualité, pour la guerre « comme pour la paix ¹. » Ce n'était pas que Washington désirât la prolongation de la guerre ; son antipathie pour la Grande-Bretagne ne l'aveuglait ni sur les succès récents de l'ennemi dans les Indes occidentales et devant Gibraltar, ni sur la réaction patriotique produite en Angleterre par ces victoires, ni sur l'épuisement de la France, ni sur l'impuissance du Congrès à poursuivre la lutte, ni sur les exigences et l'impatience toujours croissantes de l'armée américaine. L'horizon s'assombrissait, et il se sentait pressé d'assurer ce qu'il avait conquis : « Il est grandement temps de faire la paix ², » disait-il, dès le 2 octobre 1782 ; et quand il apprit enfin qu'une cessation d'hostilités et des préliminaires pour une paix *générale* avaient été conclus à Paris³, il laissa éclater librement sa joie, joie qui n'était cependant point exempte de soucis et d'inquiétude pour l'avenir. « Je me réjouis fort, » écrivait-il au colonel Hamilton, alors membre du Congrès, « de voir mettre un terme à « notre état de guerre, de voir s'ouvrir devant nous « une carrière qui, si nous la parcourons avec sagesse, « nous conduira à devenir un grand peuple, également « heureux et respectable. Mais il nous faudra, pour « avancer dans cette voie, d'autres moyens qu'une « étroite politique locale, que des jalousies et des pré- « jugés sans raison : autrement, il n'est pas besoin « d'être prophète pour prévoir qu'entre les mains de

¹ 19 mars 1783. — *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 406.

² *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 355.

³ 20 janvier 1783.

« nos ennemis et des puissances européennes jalouses
 « de notre grandeur dans l'Union, nous ne serons que
 « des instruments pour dissoudre la Confédération. »

Et en effet, plus les dangers extérieurs s'éloignaient, plus les dangers intérieurs semblaient se rapprocher et s'accroître. Une tendance funeste à ne regarder la Confédération que comme une coalition provisoire dirigée contre la Grande-Bretagne, et devenue sans raison d'être depuis sa défaite, se manifestait vaguement dans les esprits. Pendant la guerre, le Congrès et l'armée continentale avaient été les seuls signes de l'union entre les États, les seuls liens de la Confédération, liens bien faibles, bien précaires, et qui avaient à peine suffi à raffermir l'Amérique, et à la sauver du despotisme anglais, comme de l'anarchie révolutionnaire. On les trouvait encore trop étroits, trop menaçants pour l'indépendance locale. La paix devait, pensait-on, les relâcher, rendre à chaque État sa souveraineté, son action isolée et propre, le soin exclusif de ses intérêts particuliers : il fallait donc affaiblir l'autorité centrale, dissoudre l'armée, oublier les engagements communs des États envers leurs défenseurs et leurs alliés, écarter tout ce qui pouvait rappeler le souvenir d'une union trop absorbante et trop intime. Sous prétexte de faire cesser une dictature qu'ils avaient toujours refusée au Congrès, les États prétendaient lui reprendre encore le peu de pouvoir dont ils l'avaient nominalement revêtu dans les temps difficiles. Quant à l'armée, devenue inutile, depuis qu'elle avait conquis l'indépendance de son pays, elle continuait à donner

1 31 mars 1783. — *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 409.

de l'ombrage au public, mais sans inspirer les mêmes espérances ni satisfaire les mêmes besoins que dans le passé. Plus on lui enviait sa gloire et sa force, moins on croyait lui devoir sa récompense et son salaire. La promesse de la demi-solde à vie pour les officiers, que Washington avait enfin obtenue, en 1780, après l'avoir en vain réclamée si longtemps, fut alors remise en question. Le Congrès n'avait ni le pouvoir ni le désir de faire exécuter ses décisions à cet égard. La contagion morale qui envahissait l'opinion publique avait atteint les membres de l'assemblée eux-mêmes, et ils se préparaient à renvoyer les troupes dans leurs foyers, sans avoir rien fait pour elles, sans même avoir garanti l'arriéré de leur solde.

Le désespoir s'empara de l'armée, et une foule de brouillons, la plupart étrangers à ses intérêts ou hostiles à ses prétentions, prirent soin d'exciter sa colère pour l'exploiter. Des rumeurs, des faux bruits sans nombre, habilement semés dans le camp, entretenaient l'inquiétude et répandaient le venin dans les âmes. Les partis extrêmes auraient vu avec plaisir la rupture du Congrès et de l'armée. Pousser l'armée à la révolte, c'était, pour les uns, une façon de la rendre indigne de la reconnaissance du pays, un expédient pour affranchir définitivement les États d'une dette trop pesante; pour les autres, c'était un moyen de compromettre les troupes dans la cause des créanciers de l'Union, et de faire consacrer par elles la dette publique tout entière. Ces factions ne réussissaient que trop bien à échauffer la querelle. Comme aux premiers jours du soulèvement contre la Grande-Bretagne, le camp, assis

alors à Newburg, reprenait un aspect désordonné et révolutionnaire. On s'agitait, on s'attroupait, on discutait en plein vent, la voix des généraux se mêlait à celle des soldats. Les habiles eux-mêmes commençaient à perdre la prudence, et à négliger ces ménagements qu'ils n'abandonnent qu'à la veille de la lutte. Il ne manquait plus qu'un cri pour résumer les sentiments de l'armée, et donner le signal du soulèvement. Ce cri, ce fut un jeune aide de camp du général Gates, le major Armstrong, qui le poussa :

« La paix renaît ! » s'écriait-il dans une proclamation anonyme qu'il lança au milieu des troupes¹, et dont le souvenir est resté populaire en Amérique, sous le nom d'adresse de Newburg, « la paix renaît, et
 « qui donc va profiter de ses bienfaits ? Est-ce un
 « peuple disposé à redresser vos griefs, à reconnaître
 « votre valeur, à récompenser vos services ? Est-ce
 « un peuple impatient de partager avec vous cette in-
 « dépendance que vous avez conquise, ces richesses
 « que vous avez défendues au prix de votre sang ?
 « Non. C'est un peuple qui foule aux pieds vos droits,
 « qui ferme l'oreille à vos cris, qui insulte à vos
 « souffrances !... Consentirez-vous à être les seuls mar-
 « tyrs de la révolution, à vous retirer des camps pour
 « vieillir dans la pauvreté, la misère et le mépris ? Si
 « vous y pouvez consentir, allez, poursuivis par les
 « railleries des Tories et le dédain des Whigs, montrer
 « combien vous étiez dignes de ces chaînes que vous
 « avez brisées ! Allez ! la pitié et la risée du monde,
 « allez mourir de faim et vous faire oublier. Mais si vos

¹ 10 mars 1783.

« cœurs se révoltent à cette pensée.... réveillez-vous....
 « redressez-vous ! Faites appel, non à la justice, mais
 « aux terreurs du pouvoir.... Posez au Congrès cette
 « alternative : dites-lui que si la paix s'établit, la mort
 « seule pourra vous séparer de vos armes ; que si la
 « guerre continue, vous vous retirerez dans le désert,
 « sous les auspices et la conduite de votre illustre chef,
 « pour rire à votre tour quand la terreur fondra sur
 « eux¹ ! »

Un frémissement d'indignation contre le Congrès suivit cette brûlante excitation à la révolte. Les officiers se donnèrent rendez-vous pour s'entendre sur les moyens de la mettre en action, et le lendemain de la paix avec l'Angleterre, l'Amérique fut menacée de la guerre civile. Ce fut encore Washington qui éloigna d'elle ce péril.

Il avait été placé, par l'inertie du Congrès, dans une situation très-difficile à l'égard de ses soldats. Sa réputation bien connue pour les procédés violents et illégaux, sa fermeté inflexible dans la répression des révoltes, la réserve un peu hautaine de son attitude au milieu de l'émotion de ses compagnons d'armes, l'irritabilité croissante de son caractère, avaient ébranlé sa popularité dans l'armée, et l'on commençait à découvrir les traces d'une nouvelle cabale pour lui substituer le général Gates dans l'affection des troupes, et pour en faire l'organe moins scrupuleux de leurs réclamations². Mais, en dépit de ce mouvement d'humeur et de ces

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 555.

² *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 390, 551-566.—*Mad. Pap.*, t. I, p. 351.

sourdes menées, Washington avait encore pleine confiance dans l'ascendant qu'il exerçait sur les officiers. Il leur défendit de se rendre à la réunion factieuse qu'ils projetaient, les rassembla autour de lui, et leur lut avec autorité un long discours, pour leur offrir sa médiation auprès du Congrès¹ :

« On a cherché, Messieurs, à vous convoquer par
 « des invitations anonymes, » leur dit-il ; « combien
 « cette démarche est inconvenante, combien elle est
 « peu militaire, combien elle est subversive de tout
 « ordre, le bon sens de l'armée l'appréciera.... Aussi,
 « Messieurs, ne croirez-vous pas qu'en interdisant la
 « réunion irrégulière et intempestive qu'on vous pro-
 « posait, j'aie voulu vous enlever toute occasion de faire
 « connaître vos griefs d'une façon conforme à votre
 « honneur et à votre dignité.... Moi, qui ai été continuel-
 « lement le compagnon et le témoin de vos souffrances ;
 « moi, qui ai confondu ma réputation militaire avec
 « celle de l'armée, pourriez vous me croire indifférent
 « à vos intérêts ? Pour les servir, quelle voie faut-il
 « suivre ? Elle est toute tracée, dit l'auteur anonyme de
 « l'adresse : Si la guerre continue, retirez-vous vers les
 « régions inhabitées, établissez-vous-y, et abandon-
 « nez une nation ingrate à sa propre défense. Mais
 « qu'est-ce donc que nous abandonnerons à sa dé-
 « fense ? Nos femmes, nos enfants, nos fermes,
 « tous les biens que nous laisserons derrière nous....
 « Si la paix s'établit, dit-il encore, ne remettez vos
 « épées dans le fourreau, que lorsque vous aurez

¹ 15 mars 1783.

« obtenu pleine et entière justice.... Mon Dieu, qu'a-t-il
« en vue, cet écrivain, en recommandant de semblables
« mesures? Que peut-il être? Un ami de l'armée? un
« ami du pays? Ne serait-ce pas plutôt quelque ennemi
« perfide? peut-être un émissaire de New-York?....
« Je ne puis, sans faire injure aux intentions que je
« crois voir dans le Congrès, terminer cette adresse
« avant d'avoir déclaré que, dans mon opinion bien
« arrêtée, cet honorable corps vous rendra justice....
« Et, quant à moi, sans vouloir me faire un mérite
« d'une promesse qui n'est que juste, par reconnais-
« sance pour la confiance que vous avez placée en moi,
« par affection pour cette armée que j'ai eu si long-
« temps l'honneur de commander, je me crois engagé
« à vous déclarer ici solennellement que, dans la mesure
« de mes devoirs envers mon pays, vous pouvez compter
« sur toute l'habileté dont je suis capable pour faire
« triompher votre cause. Mais, en vous donnant ces
« assurances, permettez-moi de vous supplier, Mes-
« sieurs, de repousser des mesures qui compromet-
« traient votre dignité, qui souilleraient cette gloire
« que jusqu'ici vous avez su conserver intacte, et qui
« éloigneraient le but que vous poursuivez¹. »

Washington se leva après cette allocution; il quitta la salle, et abandonna les officiers à leurs propres réflexions. Leur délibération fut courte. Avec une confiance touchante, ils remirent leur cause entre les mains de leur général, et attendirent patiemment le résultat de ses efforts en leur faveur.

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 560.

Washington s'était porté garant des bonnes intentions du Congrès. Étranger à toute pensée de vanité ou d'ambition, il se faisait auprès de lui l'organe des plaintes de l'armée, uniquement parce qu'elles étaient justes et sensées, et loin de chercher à se faire un marchepied du mécontentement des troupes, il prétendait ne faire gloire qu'au pouvoir civil de la satisfaction qu'il leur avait promise. Sa responsabilité à l'égard de l'armée et son propre désintéressement lui donnaient le droit de s'adresser au Congrès avec autorité. Aussi parla-t-il d'un ton qui admettait à peine le refus, et tantôt par des considérations politiques; tantôt par des considérations d'équité; tantôt en insistant sur le danger de réveiller la colère d'une armée encore toute frémissante, et qui, malgré sa soumission volontaire, pouvait au besoin traiter de puissance à puissance; tantôt en s'abandonnant aux mouvements de son cœur, il parvint à produire une vive impression sur les représentants des États : « Si ce pays, » s'écriait-il à la fin d'une de ses lettres officielles au président du Congrès, « si ce pays repousse les prières des troupes, alors j'aurai appris ce que c'est que l'ingratitude, j'aurai assisté à un spectacle qui, pour le reste de mes jours, remplira ma vie d'amertume¹. »

Le Congrès fut aussi sage que l'armée. Il reconnut et garantit les droits de ses défenseurs². Cependant, pour ménager les inquiétudes qu'excitait dans certains esprits tourmentés par les idées démocratiques l'établissement

¹ 18 mars 1783.—*Wash. Writ.*, VIII, 399.

² 22 mars 1783.

de pensions militaires, et pour enlever aux mécontents le droit de dire qu'on introduisait dans l'État une classe privilégiée, la demi-solde à vie fut remplacée par un équivalent. Cinq années de solde entière furent promises aux officiers; et grâce à la fermeté de Washington et aux concessions prudentes quoique tardives du Congrès, l'orage qui avait un instant menacé l'Amérique se dissipa.

CHAPITRE XI.

Efforts de Washington pour fortifier l'autorité du Congrès. — Les articles de Confédération. — Vices de cette constitution. — Réaction monarchique aux États-Unis. — La couronne offerte à Washington. — Son refus. — Il proclame, dans ses adresses d'adieu au peuple et à l'armée, la nécessité de réformer la Constitution.

Washington et le Congrès se sont souvent trouvés en opposition passagère, mais ils ont toujours fini par s'entendre. Au milieu de la confusion et des désordres produits par une crise révolutionnaire qui dura plus de huit ans, cette assemblée souveraine et permanente et ce général populaire et tout-puissant sont restés continuellement en présence, sans jamais briser leurs bons rapports, sans jamais séparer leurs intérêts et leur cause. Leurs attributions étaient mal définies. Le Congrès intervenait dans les affaires militaires; Washington, dans les affaires politiques. Entre ces deux pouvoirs, il n'y avait point de règle invariable et fixe. Pour ne pas se heurter, pour ne pas se rencontrer dans des prétentions opposées, il fallait continuellement user de ménagements et de prudence; et pourtant, pendant cette longue période, on ne trouve pas de trace d'une hostilité systématique entre eux. Des vues différentes, des tiraillements; de la part du Congrès, des tracasseries et des jalousies; quel-

quefois même de mauvaises intrigues, des cabales isolées contre Washington dans le sein de l'assemblée; mais point de rivalité sérieuse et longue qui leur fit oublier le grand but qu'ils poursuivaient en commun.

Cet accord entre des pouvoirs qui semblaient si peu faits pour vivre ensemble, c'est là peut-être le plus grand exemple et la plus belle leçon politiques qu'ait offerts au monde la révolution américaine.

L'honneur en revient surtout à Washington. Le Congrès n'eut jamais à se plaindre du général. Le général eut souvent à se plaindre du Congrès, de ses lenteurs, de ses faiblesses, de sa timidité envers les États, de sa roideur vis-à-vis de l'armée, du soin puéril qu'il mettait parfois à faire étalage de son pouvoir et de son importance, à tenir ses négociations et ses plans secrets. Un esprit moins ferme ou plus absolu, un cœur moins maître de lui-même ou plus ambitieux se serait révolté contre cette impuissance insolente et incommode, et n'aurait vu dans le Congrès qu'une entrave inutile. Washington ne céda point à cette tentation. Jamais il ne mit les procédés révolutionnaires au service de la révolution qu'il fit triompher. Il savait qu'on ne pouvait rien faire de durable, pour le salut de l'Amérique, sans tenir compte du Congrès; que la prudence un peu craintive de cette assemblée, ses tergiversations, sa complaisance excessive pour les passions locales et démocratiques, en même temps qu'elles énervaient les efforts de l'armée et éloignaient le succès, rendaient ce pouvoir plus propre que tout autre à soumettre à une autorité commune des États jaloux de leur indépendance. Malgré sa faiblesse, et même, dans une certaine mesure, à

cause de sa faiblesse, le Congrès était le pivot, le seul pivot possible de l'Union. Décidé à supporter les défauts et les inconvénients de cette assemblée, par considération pour les services que, seule, elle pouvait rendre, Washington ne voulut porter remède à une impuissance dangereuse qu'en travaillant à la diminuer, et au lieu d'abaisser l'autorité civile centrale, au profit de l'autorité militaire, il chercha toujours à les fortifier l'une par l'autre, aux dépens de celle des États particuliers. Longtemps, bien longtemps, les luttes que lui et ses amis soutinrent dans ce but restèrent infructueuses.

Le Congrès qui, avant la rupture avec la métropole, était une réunion de simples patriotes, dont les actes avaient un caractère purement consultatif, ne fut, pendant presque toute la durée de la guerre, qu'un gouvernement provisoire et révolutionnaire, ne tirant son droit à l'obéissance que de la nécessité de remplacer le pouvoir dont l'Amérique avait secoué le joug. L'autorité dont il s'était emparé, pour le salut de la patrie, n'avait reçu du peuple d'autre confirmation qu'une adhésion silencieuse, d'autre limite que la libre résistance de chaque colonie et de chaque citoyen. Un effort sérieux pour sortir de cette situation fut fait en 1778. Une sorte de constitution ou d'alliance fédérative, intitulée *Articles de Confédération et Union perpétuelle*, fut alors soumise à la ratification des divers États, après avoir été adoptée par le Congrès. Les relations des États entre eux, les conditions de la Confédération, les pouvoirs du Congrès y étaient réglés et définis. Les ratifications arrivèrent successivement. Plusieurs se firent longtemps attendre : elles ne furent pas complétées avant le mois de mars 1781. A un



état révolutionnaire succéda alors un état plus légal, plus régulier en apparence. En réalité, la confusion resta la même. La constitution que s'était donnée l'Amérique ne semblait avoir été faite que pour organiser l'impuissance du gouvernement fédéral. Sur toutes les questions, sauf celle de l'ajournement au lendemain, on votait, dans le Congrès, par État; chaque État, quelles que fussent sa population, ses richesses, sa part des charges publiques, ayant un égal suffrage, et, par conséquent, une même mesure d'influence sur les destinées du pays. L'expédition des grandes affaires était rendue impossible par la nécessité du concours de neuf États; sur treize, pour former une décision, et quand, par une rare bonne fortune, ce concours s'était produit, le Congrès n'avait aucun moyen de contraindre les États opposants à suivre ses ordres. Il y avait bien, au centre de la Confédération, l'ombre d'un pouvoir législatif, mais rien qui ressemblât à un pouvoir exécutif. Revêtu d'une autorité purement déclarative, le Congrès était sans action directe sur les États et les citoyens. Il ne pouvait, de lui-même, lever ni taxes ni troupes. Sa mission était d'indiquer les besoins du trésor et de l'armée, non de les satisfaire. Ce soin était laissé aux États qui pouvaient impunément s'en affranchir¹. Les vices d'une semblable constitution étaient si monstrueux, les conséquences en étaient si désastreuses que les esprits les moins clairvoyants en étaient frappés; et les articles de Confédération, attaqués de toutes parts, perdaient encore, par la déconsidération où ils étaient tombés, dès l'origine, le peu d'efficacité qu'ils auraient pu conserver.

¹ Voy. Appendice n° 1.

Cependant les républicains fanatiques et les politiques *anti-unionistes*, après avoir été des premiers à dénigrer une constitution qui donnait, à leur gré, encore trop de force au pouvoir, se prenant tout à coup d'une adoration intéressée pour ce qu'ils avaient tant attaqué, s'opposaient à ce qu'on y touchât, par crainte d'une réaction monarchique ou unitaire ; tandis que la masse flottante des patriotes modérés et sans parti pris, devenue excessive dans ses alarmes, après avoir été trop longtemps insouciant, ne reculait plus devant des remèdes excessifs. A la fois sincèrement attachés à la révolution et effrayés de ses conséquences, ces hommes commençaient à douter de l'efficacité du gouvernement républicain, à se demander si, pour se mettre à la fois à l'abri de la révolution et de la contre-révolution, il ne faudrait pas relever le trône, en y plaçant un roi national, et leurs vues se portaient involontairement sur Washington. Ces idées, qui ne s'agitaient encore que vaguement au sein du peuple, trouvaient dans l'armée un écho plus net et plus retentissant. On s'en entretenait librement dans le camp, non comme de simples rêves de bivouac, mais sérieusement, pratiquement, avec la pensée et le désir de les réaliser : et ce n'étaient pas seulement quelques intrigants impatients de servir une grande ambition, quelques aristocrates pleins de regrets imprudents pour le passé, quelques jeunes gens impétueux et intempestifs ; c'étaient les plus vieux, les plus sages, les plus honorables officiers, ceux que Washington admettait journallement dans son intimité. Un d'entre eux, le colonel Lewis Nicola, qui, souvent, avait servi d'intermédiaire entre l'armée et son chef, et porté

à Washington les doléances de ses compagnons d'armes, avait même été jusqu'à lui communiquer leurs vœux et leurs espérances.

« De tous les gouvernements, » lui écrivait-il, « le
 « gouvernement républicain est le moins stable, le
 « moins capable de garantir les droits, l'indépendance
 « et la propriété des citoyens. Avec la république,
 « l'Amérique ne deviendra jamais une nation. L'expé-
 « rience nous apprend que la forme du gouvernement
 « anglais est la meilleure. Les efforts de l'armée n'ont
 « été puissants que parce qu'elle était soumise à un
 « seul chef. Dès que les avantages d'un gouvernement
 « mixte auront été montrés au peuple, il adoptera cette
 « forme de gouvernement, il reconnaîtra que ce génie
 « qui nous a fait traverser si glorieusement, si victo-
 « rieusement des difficultés en apparence insurmon-
 « tables, que ces grandes qualités qui ont mérité et
 « obtenu l'estime de tous et la vénération de l'armée,
 « sont destinés à nous conduire bien mieux encore dans
 « les sentiers plus faciles de la paix. Certaines gens ont
 « établi une liaison si intime entre l'idée de monarchie
 « et celle de tyrannie qu'il semble difficile de les dégager l'une de l'autre. Peut-être serait-il nécessaire de
 « donner un titre plus modeste, en apparence, au chef
 « de la constitution que je propose. Cependant, si tout
 « le reste était une fois réglé, on pourrait invoquer de
 « bien fortes raisons pour admettre le titre de *roi*¹. »

Washington lui répondit² : — « C'est avec un mélange

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 301.

² 22 mai 1782.

« de surprise et de douleur que j'ai lu attentivement
« les pensées que vous m'avez soumises. Soyez-en bien
« sûr, Monsieur, aucun événement dans le cours de
« celle guerre ne m'a autant affligé que d'apprendre,
« par vous, que de telles idées circulent dans l'armée.
« Je dois les regarder avec horreur, et les condamner
« sévèrement. Quant à présent, elles resteront renfer-
« mées dans mon sein, à moins que de nouvelles mani-
« festations n'en rendent la révélation nécessaire. Je
« cherche en vain ce qui dans ma conduite a pu encou-
« rager une proposition qui, à moi, me semble grosse
« des plus grands malheurs qui puissent fondre sur
« mon pays. Si je ne me fais pas illusion sur moi-
« même, vous ne pouviez trouver personne à qui vos
« plans fussent plus désagréables ¹. »

L'indignation de Washington était aussi sincère que simplement exprimée. Il a trait été étonné de l'admiration qu'excite, parmi nous, ce refus si sévère d'une offre si flatteuse et si brillante. Pour lui, ce ne fut pas même un acte de vertu. Washington répondit au colonel Lewis Nicola instinctivement, sans réflexion et sans effort, comme on répond à une insulte. La proposition de le faire roi blessait à la fois son honnêteté et son bon sens.

Pour l'Amérique, il n'y avait point de terme moyen entre la monarchie traditionnelle et la république fédérative. Une monarchie révolutionnaire, la centralisation héréditaire du pouvoir entre les mains d'un Américain, auraient brisé les faibles liens qui unissaient les colonies. Le roi d'Angleterre n'était resté si longtemps le

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 300.

souverain commun de ces États divers que parce qu'il n'appartenait à aucun d'entre eux. Étranger à leurs luttes, à leurs passions, à leurs haines particulières, il pouvait les comprimer parce qu'il ne les partageait point. Ce que les États craignaient avant tout, ce dont ils avaient encore bien plus horreur que de la domination anglaise, c'était de dépendre les uns des autres. Ces méfiances si ombrageuses que nous avons vu se développer contre un pouvoir central comme le Congrès, où ils étaient tous représentés, où les minorités seules pouvaient devenir despotiques, se seraient décuplées contre un homme qui, sans leur donner les mêmes garanties, aurait porté seul tout le poids de la responsabilité.

Le remède proposé par le colonel Lewis Nicola était plus dangereux, plus dissolvant, plus révolutionnaire que le mal dont souffrait l'Amérique. Ce mal n'était point incurable. L'organisation intérieure des États-Unis, si vicieuse sur tant de points, n'était pourtant pas radicalement mauvaise. Elle contenait les éléments d'une bonne constitution. Les dégager et les développer, ce fut l'œuvre à laquelle se consacra Washington, et plutôt que de s'exposer à la compromettre en cherchant à conjurer trop précipitamment le danger, il sut se résigner à agir lentement, et à attendre l'effet des leçons douloureuses de l'expérience sur l'esprit de ses concitoyens : « De tous les vices du gouvernement démocratique, le plus grand peut-être, c'est « qu'il faut toujours que le peuple *sente* avant de con- « sentir à *voir* ¹. » Cette maxime est de Washington :

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 236.

il régla sur elle sa conduite : « Personne, » écrivait-il au colonel Hamilton, « n'est ou ne peut être plus profondément pénétré que moi de la nécessité de réformer la confédération actuelle. Personne, plus que moi, n'en a senti les mauvais effets. Car c'est à ses défauts, c'est à l'absence de pouvoir dans le Congrès qu'on peut justement attribuer la prolongation de la guerre et les dépenses qu'elle a occasionnées. Elle a été la cause de tous les embarras que j'ai rencontrés, de toutes les souffrances qu'a éprouvées l'armée. Ces sentiments remplissent mes lettres particulières; chaque fois que la conversation se porte sur ce sujet, je m'efforce de les répandre et de les faire pénétrer dans les esprits. Mais, dans quelle mesure de nouvelles tentatives de ma part pourront avancer le succès, ou bien, au contraire, donner lieu de croire que je prétends m'arroger des droits que je n'ai pas, c'est ce qu'il est difficile de décider. Cela dépend de l'opinion populaire, de l'humeur et des dispositions du peuple ¹. »

Il ne crut point, cependant, pouvoir quitter la scène où il avait tenu une si grande place, et se séparer de ses concitoyens comme homme public, sans les avoir prévenus des dangers qui les menaçaient; et au moment de rentrer dans la retraite où il prenait l'engagement solennel de terminer ses jours, malgré son peu de confiance dans l'efficacité d'un avertissement qui n'était pas encore suffisamment justifié par la souffrance, il adressa aux divers États de l'Union ces conseils et cet adieu suprême que, dans son langage patriarcal, il appela

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 410

lui-même « sa dernière bénédiction à son pays¹. »

« De la politique que vont adopter les États dépendra
 « leur affermissement ou leur chute. Tomberont-ils ?
 « Resteront-ils debout ? C'est là ce qui décidera si la
 « révolution doit être regardée, en définitive, comme
 « une malédiction ou comme un bienfait.... Je n'ai
 « peut-être pas le droit d'examiner dans cette lettre si
 « les États doivent ou non déléguer des pouvoirs plus
 « étendus au Congrès.... Qu'il me soit au moins permis
 « de dire que, s'ils ne laissent pas au Congrès le libre
 « exercice des prérogatives dont il est incontestable-
 « ment revêtu par la Constitution, tout tomberait bientôt
 « dans la confusion et le désordre. Nous apprendrions
 « alors qu'il y a un enchaînement naturel et nécessaire
 « entre les excès de l'anarchie et les excès du despo-
 « tisme, et que le pouvoir arbitraire s'établit sans peine
 « sur les ruines d'une liberté qui dégénère en licence². »

Dans ses adieux à l'armée³, en s'adressant à des soldats auxquels l'esprit de corps avait fait oublier peu à peu l'esprit de localité, et dont les habitudes de respect et d'obéissance dispensaient leur chef de précautions oratoires, le langage de Washington fut plus explicite encore et plus impératif : « L'honneur, la dignité, la
 « justice du pays seront à jamais perdus si l'on n'aug-
 « mente les pouvoirs de l'Union. Le général laisse donc
 « à chaque officier et à chaque soldat, *comme son der-*
 « *mer ordre*, celui d'unir ses efforts à ceux de ses dignes
 « concitoyens pour atteindre ce grand et important

¹ 8 juin 1783.

² *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 439.

³ 2 novembre 1783.

« résultat, d'où dépend notre existence même comme
« nation ¹. »

Les soldats furent fidèles à leur dernière consigne : en rentrant dans leurs foyers, ils y portèrent la pensée du général, et la rendirent peu à peu populaire en la reproduisant. Mais cette bonne semence, ainsi partout répandue, ne germa point d'elle-même : elle ne devait se développer que sous l'action de Washington. Ce grand citoyen s'était trompé, en pensant que l'Amérique affranchie n'avait plus besoin de lui pour la conduire et la sauver. Ses conseils ne pouvaient être fécondés que par ses services ; son influence ne pouvait triompher que par son gouvernement.

¹ *Wash. Writ.*, t. VIII, p. 494.



CHAPITRE XII.

1783—1787.

Préoccupations de Washington dans sa retraite de Mount-Vernon.— Son plan de navigation intérieure.—L'assemblée de la Virginie lui vote une récompense nationale.— Refus, puis acceptation conditionnelle du général.— Etat de l'Amérique. — Impuissance du Congrès à prévenir la banqueroute et le démembrement de l'Union.—Déconsidération des États-Unis en Europe.— Violations du traité de 1783.—Guerre aux créanciers anglais.— Guerre aux riches.—Insurrection du Massachusetts.—Mouvement d'opinion en faveur d'une révision des articles de Confédération. — Efforts des amis de Washington pour amener la réunion d'une Convention.— Leur succès.— Washington consent à prendre part aux travaux de la Convention.

Rentré à Mount-Vernon, dès qu'il fut revenu de cet étourdissement plein de douceur que produisent dans l'âme le silence après le bruit et la paix après la lutte, Washington prévint instinctivement, mais sans s'y résigner, qu'il lui deviendrait impossible de se faire une solitude, au milieu du tumulte toujours croissant qui grondait autour de lui. L'amour de la retraite, le respect pour l'engagement qu'il avait pris de ne plus la quitter, le soin de sa renommée, qu'il craignait d'exposer dans une nouvelle carrière, tous les sentiments les plus profonds de son cœur étaient douloureusement atteints par les perspectives qui s'ouvraient devant ses yeux. En vain, il veilla avec une prudence jalouse à ne point se

livrer au torrent qui menaçait de l'entraîner ; en vain, il prit soin de ne rien dire, de ne rien faire qui pût le relancer dans le mouvement politique : il avait beau accommoder sa conduite et son langage à la situation d'un simple particulier, il restait pour ses concitoyens un homme public, à la disposition du pays. Même après s'être résigné au sacrifice que devait lui imposer un jour l'opinion, Washington continua ses efforts pour le reculer. Autant par patriotisme que par complaisance pour ses propres goûts, il voulut se renfermer dans le rôle de spectateur, tant qu'il n'aurait pas une mission évidente et exceptionnelle à remplir. Son premier devoir, comme sa principale préoccupation, devint alors de se tenir en réserve pour le moment critique où les États-Unis se sentiraient en présence de périls que lui seul pouvait conjurer ; de ne point user son autorité et ses forces dans de stériles débats et de vaines tentatives de salut. Il avait une admirable intelligence de sa grande position, de la responsabilité qu'elle lui imposait, de la nécessité et des moyens de la ménager. Telle était l'importance qu'il attachait alors à ses moindres démarches, qu'il ne se fiait point exclusivement à ses propres lumières pour se diriger. Jamais on ne le vit plus attentif à consulter ses amis sur ses idées, à recueillir et à peser les avis contraires, et, en même temps, plus indépendant et plus judicieux dans ses déterminations.

De 1783 à 1789, pendant le temps qu'il resta étranger au gouvernement des États-Unis, il n'accepta que deux fois un rôle actif dans les affaires publiques, et ce ne fut qu'après de longues hésitations, et pour servir la grande pensée qu'il avait laissée comme drapeau à ses soldats.

En 1784, il présenta au gouvernement de la Virginie le plan de ce vaste système de communications intérieures, qui, par une ingénieuse combinaison de routes et de canaux, devait relier les eaux du Potomac et celles de la rivière James à celles de l'Ohio, du Mississipi et des grands lacs; et en 1787, il alla présider à Philadelphie la Convention qui s'était assemblée pour donner une constitution nouvelle à l'Amérique.

Bien avant la révolution, c'était, pour Washington, un sujet favori de méditations et d'études que la recherche des moyens propres à assurer la domination de la Virginie sur les vastes plaines que ses pionniers avaient envahies, peu à peu, en s'aventurant au delà des monts Alleghany, et à rattacher tout ce peuple qui se formait dans l'Ouest à la colonie dont il était sorti. Par un souvenir affectueux pour le théâtre de ses premiers travaux, et par un soin légitime de sa fortune, Washington avait toujours porté un intérêt particulier aux affaires de ce territoire, dont il avait été, dans son enfance, l'un des premiers explorateurs; qu'il avait défendu contre les envahissements des Français, dans sa jeunesse; et où il avait fini par occuper d'immenses domaines. En facilitant, au moyen de canaux, les communications entre les établissements de l'Ouest et la Virginie, on rapprochait des populations qui n'étaient séparées que par les montagnes, on les liait entre elles par des intérêts communs, on faisait pénétrer la mer dans l'intérieur du pays, on mettait les contrées les plus lointaines en rapport direct avec l'Europe et son commerce, et l'on augmentait ainsi à la fois la puissance de la colonie mère, et la valeur des propriétés dans le territoire occidental. Frappé de tant

de raisons qui se présentaient à l'appui d'une idée qu'il cherchait depuis longtemps, Washington se disposait à en poursuivre l'exécution, au moment où les colonies se soulevèrent et s'unirent, pour la défense de leurs droits. Son esprit s'était agrandi en même temps que les destinées de son pays; ses vues s'étaient élargies, comme sa sphère d'action et son patriotisme, lorsqu'il reprit, après la guerre, le projet qu'elle avait interrompu. Il y découvrit, alors, une portée bien supérieure à celle qu'il avait entrevue autrefois. C'était par des considérations économiques, et pour des intérêts provinciaux ou privés qu'il avait agi avant la révolution; ce fut surtout par des motifs politiques, et dans un intérêt national qu'il agit, en 1784.

Empêcher le démembrement des États-Unis, combattre les causes physiques, aussi bien que les causes morales qui les menaçaient de dissolution, tout paraissait à Washington secondaire auprès de ce grand but; et en même temps qu'il cherchait à consolider la Confédération par une meilleure distribution des pouvoirs, il voyait, dans le développement de la navigation intérieure, un moyen de retenir, par des liens matériels, dans le cercle d'attraction de l'Amérique, les contrées qui tendaient le plus à s'en échapper.

« Les États de l'Ouest sont placés, pour ainsi dire, sur
 « un pivot, » écrivait-il à Benjamin Harrison, gouverneur de la Virginie : « il suffit du plus petit mouvement
 « pour les faire tourner d'un côté ou de l'autre; et si les
 « Espagnols, à leur droite, ou les Anglais, à leur gauche,
 « venaient à rechercher leur commerce et leur alliance,
 « nous aurions à redouter une séparation complète.

« Jusqu'au jour où l'Espagne a jeté maladroitement des
« obstacles sur leur route, les habitants de l'Ouest se
« sont portés du côté du Mississipi. Ils n'avaient qu'à se
« laisser glisser doucement sur le fleuve, tandis que,
« pour venir à nous, il leur fallait transporter lente-
« ment leurs marchandises par terre sur de mauvaises
« routes. Mais rendez-leur les communications faciles,
« et leur commerce viendra se verser chez vous.... Pour
« maintenir l'union entre les États de l'Ouest et ceux du
« Centre, il n'y a point d'autre lien possible que celui
« des intérêts ¹. »

Ces hautes considérations étaient accompagnées d'un exposé complet des moyens d'exécution. Il était le fruit des recherches auxquelles Washington venait de se livrer sur les lieux mêmes. La direction des cours d'eau, l'inclinaison de leur lit, la hauteur de leurs chutes, il avait étudié tout cela aussi soigneusement qu'un champ de bataille. Pour devenir un patron efficace de l'entreprise, il s'en était fait l'ingénieur. Les cœurs furent profondément émus, en Amérique, à la vue de ce grand homme qui, après avoir tenu dans sa main les destinées de tout un continent, reprenait les modestes et fatigants travaux qu'il avait abandonnés depuis l'âge de dix-neuf ans, et se replongeait dans le désert, pour combattre et asservir à la grandeur de son pays les forces de la nature.

La législature de Virginie ne crut pas faire assez pour le libérateur du Nouveau Monde, en s'empressant de déférer à ses vœux : elle décréta que « ces grands tra-
« vaux de navigation intérieure, monuments futurs de

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 58.

« la gloire de Washington, deviendraient aussi des monuments de la reconnaissance de son pays ¹. » En autorisant la formation de deux compagnies qui devaient exécuter le plan de Washington, les représentants votèrent en sa faveur cent actions de celle de la rivière James, et cinquante de celle du Potomac ². C'était un don national de près de deux cent mille francs. Washington fut aussi embarrassé que touché de ce témoignage d'affection qu'il recevait de sa colonie natale. Il n'avait jamais consenti à devenir un serviteur à gages du public. Ce n'était pas seulement désintéressement, c'était amour de l'indépendance. Accepter un salaire, c'est se donner un maître; et « je veux, » disait-il, « que mes actions, qui sont le résultat de mes réflexions, demeurent libres comme l'air. Quel que soit le prétexte de ce don gratuit, ne serai-je pas, si je l'accepte, regardé, à l'avenir, comme un *dépendant*? Y penser un seul instant me causerait plus de peine que le produit de tous les dividendes ne me donnerait de plaisir; et je crois, pourtant, que c'est une des valeurs les plus sûres et les plus susceptibles d'accroissement dans ce pays. Mon esprit est bien tourmenté. Je ne suis pas disposé à profiter de la générosité de la législature, et je sens que l'on m'accusera, si je refuse, d'une vaine ostentation de désintéressement, ou de manque d'égards et de mépris pour les faveurs de ma patrie ³. »

Washington refusa d'abord : mais l'insistance, aussi ferme que délicate, de l'Assemblée finit par l'ébranler,

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 83.

² 5 janvier 1785.

³ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 84, 116.

et il consentit à une transaction, par laquelle il reçut en dépôt, pour l'appliquer à des objets d'utilité publique, la somme qu'il avait repoussée comme une rémunération personnelle.

De semblables récompenses, ainsi décernées et reçues, offraient un spectacle rassurant et consolant, au milieu des tristes symptômes de dissolution et de décadence qui, dès le berceau, se manifestaient dans la société américaine. Un peuple capable de produire un tel homme et de l'entourer d'un tel respect, avait trop de ressort moral pour s'affaïsser sur lui-même, avant l'âge, et pour décroître avant d'avoir grandi. Cependant, son réveil se fit si longtemps attendre qu'on put croire, un instant, qu'il dormait du sommeil de la mort.

La banqueroute, la misère, le communisme, la guerre sociale au sein des États, la guerre civile entre eux, le mépris et les insultes de l'étranger, toutes ces hontes et tous ces maux étaient imminents ou déjà présents.

L'intérêt de la dette publique avait été fixé, en 1783, par le Congrès, à deux millions cinq cent mille dollars¹. On ne put trouver annuellement cette somme ni par l'emprunt ni par l'impôt. En Europe, le crédit des États-Unis était épuisé; à l'intérieur « les réquisitions du « pouvoir central n'étaient plus qu'un vain mot et un « sujet de plaisanterie. ² » Du 1^{er} novembre 1784 au 1^{er} janvier 1786, il n'entra dans le trésor de l'Union que

¹ *The Papers of James Madison, purchased by order of Congress; being his Correspondence and Reports of Debates during the Congress of Confederation, and his Reports of Debates in the federal Convention, published under the superintendance of Henry D. Gilpin.* — Washington, 1840. T. 1, App. 6.

² 1^{er} août 1786. — *Wash. Writ.*, t. IX, p. 188.

quatre cent quatre-vingt mille dollars . Les articles de Confédération qui donnaient au Congrès le droit de voter les dépenses, réservaient expressément aux législatures des divers États celui de voter les recettes, et de déterminer l'objet et la nature des taxes. Toutes les prévisions financières pouvaient être dérangées, tous les services publics désorganisés par l'incapacité, la faiblesse ou le mauvais vouloir d'une seule législature : l'honneur et les engagements de l'Union étaient placés périodiquement à la merci de quelques représentants obscurs d'un petit État sans renom et sans responsabilité devant le monde.

Le premier effort du Congrès pour échapper à ces conséquences désastreuses des articles de Confédération avait été un acte d'impuissance. En vain il avait représenté aux États la nécessité de créer des ressources permanentes et assurées pour satisfaire des besoins permanents et sacrés ; en vain il leur avait demandé d'étendre ses pouvoirs, et de lui permettre d'établir, pour vingt-cinq ans, un impôt général sur les importations, afin de mettre le service de la dette à l'abri de toute fantaisie frauduleuse. L'opposition du New-York suffit à faire échouer la nouvelle combinaison financière ; il fallut en revenir à l'ancien système des réquisitions annuelles. Une résistance inerte et silencieuse fut la seule réponse de la plupart des États aux appels du pouvoir central. Le New-Jersey trouva que c'était encore montrer trop de respect et trop peu d'indépendance : sa législature rendit une loi pour refuser expressément d'obtempérer aux demandes du Congrès.

Interdire ainsi au pouvoir central toute mesure

fiscale, et réserver d'une façon absolue le droit de taxation aux législatures, ce n'était pas seulement rendre la banqueroute inévitable ; c'était encore rendre impossible tout système général de douanes, toute protection efficace de l'agriculture, de l'industrie et de la marine américaines, tout traité de commerce avec les puissances étrangères ; c'était à la fois anéantir les richesses et troubler la paix de l'Union. Chaque État avait un trésor à remplir, des produits à défendre, des voisins à exploiter ; chaque État eut ses douanes ; et une guerre de tarifs, qui pouvait à chaque instant dégénérer en guerre à main armée, s'établit bientôt entre les parties du même empire. Les querelles s'aigrirent, l'esprit de séparation et de rivalité se développa : on parla bientôt de partager l'Amérique en plusieurs confédérations, ou même en treize républiques indépendantes : déjà des États limitrophes avaient conclu, pour la défense de leurs intérêts communs, des traités qu'ils refusaient de communiquer au Congrès ; la Géorgie avait déclaré la guerre aux Indiens pour son propre compte ; et les lois de navigation du New-York, du New-Jersey, de la Pensylvanie et du Maryland, assimilaient les citoyens des autres États à des étrangers ¹.

Détruite au dedans, l'autorité fédérale ne comptait plus en Europe. La révolution américaine était jugée : tout le monde la regardait comme un avortement, sauf peut-être M. de Lafayette, qui mettait un certain amour-propre d'auteur à croire au succès de l'œuvre à laquelle il avait concouru. L'Angleterre abreuvait les États-

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 712.

Unis d'humiliations, et spéculait sur leur faiblesse, en attendant l'occasion de fondre sur leurs dépouilles. Elle se refusait à exécuter le traité de 1783, et à évacuer les postes militaires des grands lacs qui étaient la clef des États-Unis; elle fermait ses ports aux navires américains; elle négligeait systématiquement d'établir des rapports diplomatiques avec ses anciens sujets; et quand le Congrès envoyait à Londres un ambassadeur, M. John Adams, pour protester contre ces marques de mauvais vouloir et entamer une négociation, il y était accueilli avec une morgue aristocratique, contre laquelle il se révoltait en vain, avec la gaucherie vaniteuse d'un parvenu. L'Amérique n'avait réellement pas le droit de s'indigner de tant d'insolence; car elle se montrait aussi déloyale qu'impuissante, et en laissant déchirer chez elle le traité dont elle réclamait l'exécution à Londres, elle ne prêtait que trop le flanc aux coups dont on la frappait : « Nous paraissions avoir oublié ou n'avoir point encore appris la politique de mettre notre ennemi dans son tort, » disait Washington; « les récriminations siéent mal à ceux qui se trouvent être les premiers agresseurs ¹. » Les violations du traité que l'Angleterre reprochait aux États-Unis étaient d'autant plus honteuses et maladroites, qu'elles portaient sur des questions de bonne foi dans les relations privées, et qu'elles atteignaient aussi directement le peuple de la Grande-Bretagne que son gouvernement. La proclamation de l'indépendance avait affranchi les commerçants américains du joug de la mère patrie, non des

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 247.

règles de l'équité et du devoir de payer leurs dettes ; le traité le reconnaissait, en garantissant les droits des créanciers anglais contre leurs débiteurs américains. Mais la classe des débiteurs était nombreuse et violente. Pour se faire des clients et éviter de se faire des ennemis, on s'apitoya sur le sort de ces victimes d'une justice trop stricte et trop favorable à l'étranger ; on inventa des théories à l'usage de ses intérêts, et les tribunaux restèrent fermés aux réclamations des créanciers anglais.

Rien n'est plus contagieux que la mauvaise foi : protégée au nom d'un sentiment national, elle se développa, et prit la forme du socialisme le plus cynique. Ce qui n'avait d'abord été que la guerre aux Anglais devint bientôt la guerre aux riches, guerre générale et systématique, où la cupidité ne prit même nul soin d'emprunter un voile à la philanthropie ou à la philosophie.

Le spectacle de l'anarchie à laquelle s'abandonnait depuis si longtemps l'Amérique avait troublé les idées et les mœurs. Une inquiétude et un malaise général avaient suspendu toutes les affaires. Plus de confiance dans l'avenir, plus de confiance entre les hommes ; des bras et des esprits découverts mis en mouvement par le désespoir et la faim. La manie des spéculations aventureuses, cette plaie des temps agités et corrompus, avait jeté sur la place publique une foule d'agioteurs ruinés, hommes aigris, avides, effrontés, remuants et hardis qui, en attisant et en exploitant les passions populaires que la misère leur faisait momentanément partager, parvinrent sans peine à dominer et à intimider des gouvernements qui s'étaient affaiblis en s'isolant. Don-

ner cours forcé à un papier-monnaie qui perdait quatre-vingts pour cent de sa valeur nominale, fermer les tribunaux, suspendre les procès, tels furent les moyens proposés pour libérer les débiteurs, et le programme partout adopté par le parti démagogique pour grossir son armée. Il triompha sans effort dans presque tout le nord de l'Union. Au moindre signe de résistance de la part du pouvoir, le peuple se rassemblait en armes, au cri de : « Plus de dettes ! plus de taxes ! du papier-monnaie ! « le partage égal des biens ! » Des bandes couvertes de haillons parcouraient les rues en maîtresses ; la consternation se répandait dans les classes supérieures comme dans le gouvernement, et les défenseurs naturels de l'ordre public, acceptant la défaite avant d'avoir lutté, courbaient le front sous le joug de la foule. Le juge descendait de son siège ; les représentants votaient la loi qui devait devenir le prix de leur réélection ou de leur sécurité ; et lorsque la populace, apaisée par le déploiement de sa force, et satisfaite de la terreur qu'elle avait imprimée, rentrait chez elle sans avoir commis de plus grands désordres, les émeutiers se faisaient un mérite de leur généreuse modération, et les vaincus se félicitaient de leur prudente lâcheté.

Au milieu de cet abaissement général de l'autorité, le gouvernement du Massachusetts montra seul quelque vigueur ; seul il soutint la lutte : elle fut sérieuse et sanglante. Partout ailleurs, le pouvoir et l'insurrection étaient restés en présence, sans se détruire, presque sans se porter ombrage, et la foule, toujours obéie, ne s'était pas donné la peine de renverser des gouvernements ou de modifier un état social qui ne pouvaient opposer

aucune résistance à ses fantaisies. Dans le Massachusetts, le mouvement, plus contenu, devint plus radical et plus violent. Irrités des obstacles qu'ils rencontraient, obligés, pour réussir, de s'organiser et de s'entendre, les insurgés se réunirent de tous les points du territoire, et déclarèrent une guerre ouverte à la société et au gouvernement. Ils eurent bientôt une armée en état de tenir la campagne : elle se grossissait chaque jour du rebut des villes, alléché par l'espoir du pillage, et des enfants perdus de tous les partis qui rêvaient la destruction de l'Union. Niveleurs et loyalistes accouraient, avec une égale ardeur, se mêler à ses rangs ; le partage des biens et la réunion à l'Angleterre étaient inscrits à la fois sur son drapeau. Un instant, ils furent quinze mille, et ils purent se croire les maîtres du continent. Les populations terrifiées ou séduites s'empressaient de leur livrer passage : les pauvres les suivaient de leurs vœux, et les riches fuyaient devant le fléau. L'incendie, parti de la Nouvelle-Angleterre, menaçait de se répandre dans toute l'Amérique. Mais la grandeur du péril tira le pays de son engourdissement, et il retrouva, contre les démolisseurs, l'énergie qu'il avait déployée contre la Grande-Bretagne. Tous les regards se tournèrent avec indignation vers le Massachusetts, et le Congrès se prépara à soutenir le gouvernement de cet État, s'il succombait. Un corps de troupes continentales fut levé pour marcher contre les émeutiers : mais la milice du Massachusetts suffit pour les disperser. Les plus hardis ne savent jamais assez combien la compression du désordre est facile pour un gouvernement qui use de toute sa force. Au cœur de l'hiver, au milieu des neiges sur lesquelles

les insurgés comptaient pour les couvrir de tout danger, les généraux Lincoln et Shepard se lancèrent à leur poursuite, à la tête de quatre mille hommes. Nulle part l'insurrection ne put tenir devant cette brusque attaque : aux premiers coups de feu, les niveleurs se débandèrent, et il ne resta de cette formidable explosion du socialisme aux États-Unis que la lumière qu'elle fit jaillir aux yeux de la masse sensée de la nation, et le désordre qu'elle apporta dans certains esprits faux, malheureusement trop influents. La joie raisonnée et réfléchie qu'éprouvait l'ambassadeur du Congrès à Paris, Jefferson, en apprenant les troubles du Massachusetts, était sans contredit un symptôme plus inquiétant pour l'avenir des États-Unis que les événements qui la provoquaient : « Dieu
 « nous garde, » s'écriait-il, « de rester jamais vingt ans
 « de suite sans une semblable insurrection... Je tiens
 « pour avéré que, de temps en temps, une petite émeute
 « est une bonne chose, et aussi nécessaire dans le
 « monde politique que les orages dans le monde phy-
 « sique... L'arbre de la liberté a besoin d'être rafraîchi
 « quelquefois dans le sang des tyrans et des patriotes...
 « Il est vrai qu'en échouant les rébellions confirment
 « généralement les empiétements de droit qui les ont
 « fait naître. L'observation de cette vérité doit rendre
 « un honnête gouvernement républicain assez modéré
 « dans la compression des révoltes, pour ne pas trop en
 « décourager le peuple... S'il laissait languir un instant
 « son attention, vous et moi, le Congrès et les assem-
 « blées, les juges et les gouverneurs, nous deviendrions
 « tous des loups¹. »

¹ *Memoirs, Correspondence and private Papers of Thomas Jeffer-*

Washington trouvait absurde de supposer « qu'en arrivant au pouvoir l'homme changeât subitement de nature et ne conservât d'autre disposition que celle d'opprimer ¹. » Ce qui lui semblait à craindre pour son pays, c'était bien plutôt le despotisme des gouvernés que celui des gouvernants. Il n'avait donc pas les mêmes raisons que Jefferson de trouver que tout fût pour le mieux. Il était, d'ailleurs, loin d'être ce qu'on appelle un optimiste. Dans l'action, il avait une vigueur confiante que les plus grandes infortunes ne pouvaient abattre; mais, dans le silence du recueillement, ses prévisions étaient habituellement tristes. Depuis la conclusion de la paix, les faits avaient dépassé ses conjectures les plus sombres : « Si quelqu'un m'avait dit, il y a trois ans, qu'une révolte aussi redoutable menacerait les lois et la constitution que nous nous sommes données, j'aurais pris cet homme pour un fou digne de Bedlam.... Après ce que j'ai vu, rien ne me surprendra. Il y a, dans tous les Etats, des matières inflammables qu'une étincelle pourrait allumer.... Si, d'ici au printemps, on ne déploie pas la plus grande sagesse, nous assisterons à des scènes affreuses ². »

C'était aussi le sentiment public. La terreur salutaire qu'avaient provoquée les troubles du Massachusetts survécut à leur compression, comme la cause qui les avait produits. Une puissante réaction contre l'esprit qui avait dicté les articles de Confédération se déclara

son, edited by Thomas Jefferson Randolph.—London, 1829. T. II, p. 85, 87, 268.

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 279.

² *Wash. Writ.*, t. IX, p. 226, 228, 231

dans tous les États. Les intérêts privés se liguèrent contre les intérêts locaux, et tous ceux qui avaient des biens ou une famille à défendre voulurent la réforme de la constitution. Depuis longtemps déjà, les amis de Washington préparaient l'instrument qui devait l'accomplir.

Ce ne pouvait être le Congrès. Il était à la fois l'objet de trop de méfiance et de trop peu de considération. Tel était même le discrédit où était tombée cette assemblée, qu'au moment où les partisans de la réforme mettaient en action, pour la faire accepter, toutes les influences dont ils pouvaient disposer, ils hésitaient à la faire recommander aux États par le Congrès, tant ils craignaient de compromettre leur cause par l'intervention du pouvoir central en sa faveur.

C'était d'un mouvement spontané et simultané des diverses législatures locales qu'ils attendaient un moyen de salut pour l'Amérique : c'était d'une Convention, improvisée par le sentiment public, comme l'avait été le Congrès de 1773, et chargée, comme lui, de pourvoir à des besoins que la constitution du pays n'avait pas prévus, qu'ils voulaient faire sortir la révision des articles de Confédération.

Un effort sérieux pour pousser les esprits dans cette voie avait été tenté, dès le commencement de 1786. Washington l'avait approuvé et dirigé de loin, mais sans y donner publiquement son concours, parce qu'il n'en attendait point un résultat prochain.

En lui-même, le désordre ne blesse que les intelligences et les cœurs d'élite : il ne touche les âmes ordinaires que par ses conséquences matérielles. Pour faire

réagir la masse du peuple contre l'anarchie, il faut mettre en jeu les intérêts privés en péril. Le nombre de ceux qui sentaient la nécessité morale, et comprenaient l'urgence politique, de fortifier le pouvoir en le centralisant, était fort restreint : mais les spectateurs les plus indifférents et les moins clairvoyants de la dissolution nationale, les plus égoïstes et les plus ombrageux défenseurs des petits gouvernements, des petites influences, des petits abus locaux, souffraient de la guerre de tarifs à laquelle se livraient les États, et étaient dominés par le besoin de renverser les barrières de douanes qui s'étaient élevées entre eux. Ce besoin, que les articles de Confédération ne fournissaient aucun moyen régulier de satisfaire, fut le levier dont leurs détracteurs surent se saisir et se servir, avec une sagacité merveilleuse, pour soulever l'opinion publique, et provoquer la réunion d'une Convention. Celle qui fut proposée, le 21 janvier 1786, par la législature de Virginie, avait, en apparence, pour unique objet de mettre en rapport les commissaires des diverses législatures, pour s'entendre sur les moyens d'établir une union douanière. La Convention se réunit, au mois de septembre, à Annapolis. Cinq États seulement avaient répondu à l'appel de la Virginie : mais le mouvement était imprimé ; l'attention du peuple était attirée sur l'état de l'Amérique ; les lacunes de la constitution étaient mises en lumière, son existence en question ; personne n'osait plus en prendre la défense d'une façon absolue. Tels étaient même les progrès de l'opinion dans cette voie que, malgré leur petit nombre, les membres de l'assemblée d'Annapolis n'hésitèrent point à repousser leur mission comme trop

limitée, et à recommander aux États la réunion d'une Convention revêtue de pleins pouvoirs pour remanier la constitution.

Les législatures discutèrent cette proposition sous le coup des troubles du Massachusetts. La Virginie l'adopta la première¹ : les autres États suivirent tous, peu à peu, son exemple, sauf le Rhode-Island, qui, jusqu'en 1790, préféra rester isolé au milieu des États-Unis, plutôt que de renoncer au revenu qu'il tirait, par ses douanes, des États que ses ports alimentaient.

Les partisans de la Convention croyaient avoir le droit de disposer du nom de Washington, même contre son gré, pour servir ses idées. Malgré sa résistance à leurs ouvertures, il fut mis en tête de la députation nommée par la Virginie ; malgré sa demande d'être remplacé par un autre délégué, il fut maintenu provisoirement sur la liste, et supplié de suspendre son refus, jusqu'au moment de la réunion de l'assemblée. Washington se réjouit probablement, en secret, de conserver ainsi sa liberté d'action, et de n'être pas contraint à prendre immédiatement un parti. Sa perplexité était grande. Ses conseillers les plus intelligents et les plus sûrs étaient partagés sur la conduite qu'il devait tenir. Beaucoup d'entre eux doutaient, également, de la légalité et de l'efficacité de la Convention. Cet appel à l'opinion leur semblait prématuré, au fond, et révolutionnaire, dans la forme. Il pouvait convenir à des subalternes de se commettre dans une tentative aussi hasardeuse ; il était peut-être utile qu'ils le fissent : mais Washington

¹ Décembre 1786.

avait mieux à faire pour son pays. Toutes ces observations étaient de nature à le toucher, et s'accordaient avec ses secrets instincts : un moment, il parut décidé à ne pas se rendre à la Convention, et il l'annonça à ses plus intimes confidents. Une foule de raisons, tirées de sa situation personnelle, se présentaient à son esprit, pour expliquer au public son absence, sans jeter du discrédit sur la Convention. Les engagements de son adresse d'adieu, et l'inconvenance de se rendre à Philadelphie, au moment où s'y réunissait l'assemblée générale des Cincinnati, dont il venait de refuser la présidence, par ménagement pour les préjugés populaires¹; les embarras de sa conscience, et les égards qu'il devait à de fidèles

¹ A la fin de la guerre, quelques officiers avaient formé une sorte d'association de chevalerie, sous le nom de *Société des Cincinnati* : « Les principes suivants serviront de base à notre « société, » disaient-ils dans une déclaration du mois de mai 1783 : « Défendre les droits pour lesquels nous avons com- « battu ; fortifier l'union entre les États et le sentiment national, « qui sont si nécessaires au bonheur et à la dignité future de « l'empire américain ; maintenir entre les officiers les liens d'af- « fection qui les unissent, et secourir ceux d'entre eux qui en « auraient besoin. » La société devait être perpétuelle et héréditaire ; la qualité qu'elle conférait à ses membres devait descendre à leurs enfants, de mâle en mâle, par droit de primogéniture. Les officiers français qui avaient combattu pour l'Amérique pouvaient en faire partie, et en porter les insignes. Washington avait consenti à être placé à la tête de cet ordre, et il en avait présidé la première assemblée générale, en 1784. Mais les tendances aristocratiques des Cincinnati avaient si fort excité les susceptibilités démocratiques des masses, que l'illustre commandant en chef, sacrifiant ses sentiments de sympathie pour d'anciens compagnons d'armes à la crainte de troubler la paix du pays, avait refusé, sous des prétextes de santé et de convenance personnelle, la présidence de la seconde assemblée générale. Elle devait se réunir à Philadelphie, en même temps que la Convention.

compagnons d'armes, lui semblaient autant de motifs sérieux et de prétextes avouables, pour rester à Mount-Vernon. Mais, au moment où il préparait ainsi son refus, il cherchait avec inquiétude à prévoir l'effet que ce refus produirait sur l'esprit de ses compatriotes, et à sonder l'opinion, pour découvrir ce qu'on attendait de lui. Ce mouvement du peuple en faveur de la réforme, que les Américains éclairés appelaient depuis si longtemps de leurs vœux, s'était enfin produit. On ne pouvait prétendre à remuer les esprits d'une façon plus sérieuse et plus profonde; on ne pouvait espérer de ménager une situation plus favorable à l'action. Se tenir encore en réserve, n'était-ce pas s'exposer à laisser échapper la plus belle chance de salut qui pût se présenter pour les États-Unis? n'était-ce pas avoir l'air de désespérer de la chose publique, et de favoriser les idées monarchiques? Une circonstance vint augmenter, dans l'esprit de Washington, le poids de ces dernières raisons, et faire pencher la balance en leur faveur. Le Congrès recommanda aux États d'envoyer des délégués à la Convention¹. Après un mûr examen, il avait été reconnu que l'appui du Congrès serait en définitive plus utile que nuisible. La pression de l'opinion contre les articles de Confédération était devenue plus forte que les défiance des législatures locales contre le pouvoir central. La recommandation de celui-ci ne pouvait donc plus que détruire les scrupules de légalité qui arrêtaient encore certains esprits prudents, et donner à la Convention un caractère plus régulier

¹ 21 février 1787.

AUX TRAVAUX DE LA CONVENTION

et le plus solennel. Washington se décida enfin à lui prêter l'appui de sa popularité, et à prendre part à ses travaux¹.

¹ 28 mars 1787.



CHAPITRE XIII.

1787—1789.

Pourquoi la Convention de Philadelphie a réussi.—Comment la guerre civile pouvait en sortir.—Lutte entre les grands et les petits États.—Questions sur lesquelles elle s'engage, et solutions diverses que leur donnent les trois principaux plans de constitution.—La lutte s'envenime sur le mode et la base de l'élection pour le Sénat.—Franklin propose des prières, en faveur des travaux de la Convention.—Inutilité de cet effort pour apaiser les esprits.—La Convention partagée en deux camps de force égale.—Nécessité et vote d'un compromis entre les grands et les petits États.—Rôle de Washington dans la Convention.—Son influence sur Madison.—Madison.—Tâtonnements de la Convention sur les questions étrangères aux intérêts locaux.—Vote de la Constitution par la Convention fédérale et par les Conventions locales.— comment elle est jugée en France.



Washington partit de Mount-Vernon, l'esprit plein de doute et d'inquiétude sur l'issue de la grande entreprise dans laquelle étaient engagés, désormais, l'avenir de son pays et l'autorité de son propre nom. Le doute et l'inquiétude étaient permis. C'était un spectacle nouveau que celui d'une assemblée faisant l'office du temps; improvisant une constitution, presque un peuple; créant une machine politique à la fois assez forte et assez élastique pour réunir en corps de nation des États divers d'origine, de religion, d'institutions, de mœurs, souvent opposés dans leurs intérêts, jusque-là rivaux d'ambition. On n'avait encore rien vu de semblable :

une assemblée constituante était une expérience à faire; et à la façon dont les imitateurs européens de la Convention américaine ont échoué, il est évident que l'expérience était périlleuse.

Jamais, il est vrai, œuvre semblable n'a été tentée dans d'aussi favorables conditions.

La révolution américaine, entreprise pour défendre, non pour détruire la constitution traditionnelle des colonies, avait amené un simple déplacement de la souveraineté, non un bouleversement complet et subit de l'état social. Et ce n'est pas le seul avantage qu'elle ait eu sur les révolutions qui l'ont suivie. Elle ne devait point sa victoire à une guerre intérieure, à une lutte intestine de classes ou de partis. L'ennemi qu'elle avait eu en présence pouvait être rejeté au dehors : du jour où il fut vaincu, l'Amérique n'eut plus ni à le redouter ni à le combattre, et le signe même de son triomphe fut d'avoir fait de cet ennemi un étranger.

Partout ailleurs, de notre temps, les assemblées constituantes se sont réunies pour accomplir ou sanctionner des révolutions à la fois plus radicales et plus contestées. Aussi ont-elles agi en haine ou en crainte du passé plutôt qu'en vue de l'avenir, pour miner l'ancien régime encore debout ou pour tenir à terre les vieilles puissances déjà renversées, plutôt que pour affermir l'ordre et la liberté. Les membres de la Convention de Philadelphie n'étaient dominés par aucune préoccupation de ce genre. Ils avaient pour mission de créer, non une machine de guerre, mais une machine de gouvernement; ce n'étaient pas des révolutionnaires, c'étaient des fondateurs d'État. Ils agissaient, dans l'intérêt de

tous, en haine du désordre seul, avec une admiration toujours respectueuse et bienveillante, quelquefois même trop timide, pour ces antiques institutions où ils avaient puisé leurs principes et leurs habitudes d'indépendance.

« Je sens bien, » s'écriait Hamilton découragé, « qu'il « serait insensé de proposer, aujourd'hui, une autre « forme de gouvernement que la république. Mais, « soutenu comme je le suis par l'avis de tant d'hommes « sages et bons, je n'hésite point à déclarer que le gou- « vernement anglais est le meilleur de tous, et je doute « fort que rien, en dehors de cette constitution, puisse « réussir en Amérique ¹. »

« Si nous étions en mesure de copier le plan de cet « excellent édifice, ce n'est pas moi qui m'y oppose- « rais, ² » disait Edmond Randolph, l'un des esprits les plus imbus des idées radicales, dans la Convention.

Ce sentiment était alors commun à tous les hommes d'État américains. Hamilton n'étonnait et ne blessait personne, en le proclamant d'une façon si ouverte, et Randolph sentait le besoin de le donner, comme passeport, à ses projets démocratiques. Dans le premier feu de la révolution, on n'aurait point trouvé, sans doute, les esprits aussi disposés à entendre célébrer les avantages de la monarchie. Mais, c'est encore là une des bonnes fortunes des États-Unis que leur constitution ait été faite assez longtemps après la fin de la guerre, pour que la fermentation fût apaisée, pour qu'aux premiers dérèglements de la jeunesse eussent succédé les malheurs et les

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 886.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 763.

souffrances qui apprennent à détester et à fuir les excès. Quand la Convention se réunit, le 14 mai 1787, à Philadelphie, les mauvaises passions étaient émoussées et les mauvaises théories éprouvées : « J'ai été trop républicain, » avouait Elbridge Gerry ; « je le suis cependant encore ; mais l'expérience m'a appris les dangers de l'esprit niveleur¹. » — « Voyez les progrès de l'esprit public, » s'écriait Hamilton : « les membres les plus tenaces dans leur attachement à la république déclament plus haut que personne contre les vices de la démocratie². »

Ce n'était pas une de ces aveugles et stériles réactions, de toutes les plaies révolutionnaires peut-être la plus honteuse, qui entraînent un peuple, contre le cours naturel de ses idées et de sa destinée, à renier sa foi et à rejeter ses espérances. Le fleuve débordé ne se retirait que pour rentrer dans son lit. Les vérités dont les membres de la Convention se sentaient alors frappés ne leur étaient ni assez étrangères ni assez nouvelles pour leur faire perdre la mesure et la liberté d'esprit. La plupart d'entre eux ne faisaient que revenir à leurs opinions naturelles, après avoir éprouvé le danger de s'en écarter, et malgré leur retour aux sentiments conservateurs, leurs idées restaient bien plus démocratiques que leur condition. Presque tous, ils appartenaient à la classe supérieure ; presque tous, ils avaient déjà pris part au gouvernement de leur pays ; les plus obscurs parmi eux étaient des chefs dans leurs États.

Jamais assemblée politique appelée à délibérer sur d'aussi grands intérêts ne fut à la fois aussi éclatante

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 754.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 886.

par les lumières et aussi petite par le nombre ; jamais la voix des sages ne retentit plus haut et n'eut moins à lutter contre le bruit de la foule. Les membres de la Convention n'étaient que cinquante-cinq, et, parmi eux, Washington et Franklin, Hamilton et Madison, Gouverneur Morris, Dickinson, et tant d'autres, que l'Europe connaît moins, mais dont les noms font encore aujourd'hui autorité en Amérique.

Dès le début, ils donnèrent, de la fermeté de leur bon sens et de leur désintéressement, la plus grande marque qui pût en être fournie, au milieu d'un peuple libre, habitué à faire lui-même ses affaires, et à décerner la gloire et la puissance à ceux qui lui en parlaient. Après avoir choisi Washington pour présider à leurs débats, leur premier acte fut de les déclarer secrets¹. Rien peut-être n'a autant contribué au succès de la Convention. De là la possibilité de discuter avec une entière bonne foi, pour s'éclairer, non pour briller ; la nécessité de parler sérieusement, sinon sensément, pour se faire écouter ; point de ménagements à garder pour les oreilles du public ; point de place pour les déclamations et les banalités révolutionnaires ; nulle pression du dehors ; nulle arrière-pensée ambitieuse ou lâche dans la poursuite de la vérité.

Les auteurs de cette règle si sage ne savaient pas eux-mêmes combien les faits devaient leur donner raison, combien l'assemblée dont ils faisaient partie avait besoin de se soustraire aux excitations et aux tentations de la publicité, et, s'ils l'avaient su, ils en auraient été

¹ 29 mai 1787.

consternés, tant les germes de discorde qui se réveillèrent au milieu d'eux devinrent menaçants pour la paix des États-Unis. Il suffit de jeter les yeux sur ces débats¹, parfois si brûlants, malgré la modération et le calme habituels qui les caractérisent, pour se convaincre que, si les clameurs des factions étaient venues échauffer encore l'animosité de la lutte, la Convention se serait dissoute sans avoir rien produit que la guerre civile.

Les délégués des législatures étaient venus à Philadelphie, dans les intentions les plus conciliantes, sans idées bien arrêtées, sans parti pris, sans esprit de système; et ceux-là même qui, à l'exemple de Washington, s'étaient préparés de longue main, et par une méditation approfondie, à l'œuvre qu'ils avaient mission d'ac-

¹ Les membres de la Convention restèrent si fidèles à l'engagement de garder leurs actes secrets que, pendant de longues années, le public ne put avoir qu'une idée vague et incomplète de ces importants débats; « Comme il est convenu entre nous que rien ne doit transpirer au dehors, aucune note sur les délibérations de l'Assemblée n'a été et ne sera insérée ici, » écrivait Washington dans un journal intime où il avait l'habitude d'enregistrer ses moindres démarches. Madison fut ou moins scrupuleux ou plus soucieux de satisfaire la curiosité des historiens: « J'avais choisi, dit-il, une place en face du président, au milieu de l'Assemblée, et d'où l'on pouvait tout entendre. Je notais les propositions et les discours, au moyen d'abréviations à moi connues; puis, dans l'intervalle entre les séances, je mettais mes notes au net. Ce travail fut terminé pendant la session ou peu de jours après, sous la forme et avec l'étendue qu'on retrouve dans les procès-verbaux écrits de ma propre main. » A la mort de Madison, en 1836, et d'après ses propres désirs, le Congrès acheta ces procès-verbaux pour trente mille dollars à la veuve de l'illustre Président. Ils ont été publiés sous le nom de *Madison Papers*, avec la portion de la correspondance de cet homme d'État qui se rapporte à la formation de la Constitution.

complir, auraient pu répéter, avec sincérité, cette belle déclaration que faisait, dans une des premières séances, un de leurs obscurs collègues : « Mon opinion n'est
« point encore faite; mon esprit est ouvert à la lumière
« que la discussion jettera sur le sujet¹. » Mais, malgré leur bon vouloir et leur liberté d'esprit, ils ne pouvaient s'empêcher de représenter des tendances et des intérêts opposés. Ils appartenaient, les uns à de grands États, désireux d'innover, pour prendre dans le gouvernement de l'Union une part d'influence proportionnée à leurs forces, et enclins à exagérer la centralisation, parce qu'elle leur promettait la prépondérance; les autres à de petites communautés, toujours prêtes à se rattacher au *statu quo*, pour conserver la souveraineté à l'intérieur et l'égalité dans le Congrès, toujours disposées à refuser de la force au pouvoir central, parce qu'elles se sentaient faibles, et à repousser une union trop intime, de peur de se trouver comme perdues au milieu d'un grand peuple. On était bien, il est vrai, d'accord sur la nécessité d'adopter quelque mesure pour échapper à l'anarchie; les réquisitions du Congrès ne pouvaient plus rester une lettre morte; il fallait leur donner une certaine sanction, instituer à cet effet un pouvoir exécutif et une cour de justice : cette conviction était commune à tous les esprits; mais, du moment qu'on sortait de ces vagues généralités, pour passer à la pratique, les intérêts entraient en lutte. Allait-on entreprendre une simple révision des articles de Confédération ou un remaniement radical de la constitution? Le gouver-

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 737

nement serait-il *fédéral* ou *national*; en d'autres termes, exercerait-il son action sur des républiques ou sur des citoyens? Le Congrès serait-il nommé par les législatures locales ou par le peuple? Les États y conserveraient-ils une entière égalité de suffrages, ou ne seraient-ils plus représentés qu'en proportion de leur population et de leurs richesses? Si l'on adoptait ce dernier principe, fallait-il ou non déduire les esclaves du chiffre total de la population, et ne compter que les hommes libres? Autant de questions qui, en soulevant le patriotisme local, devaient partager l'Assemblée en deux camps ennemis, sans compter toutes celles qui, suivant la variété des penchants individuels, devaient amener des divergences plus désintéressées et plus théoriques, mais non moins importantes.

Les trois plans principaux qui furent successivement soumis à l'Assemblée réunie en comité pour élaborer les bases de la constitution ¹ marquent assez bien les grandes tendances opposées qui, après s'être longtemps combattues au sein de la Convention, sans pouvoir se vaincre, ont abouti à cet admirable compromis qui,

¹ La façon dont procéda la Convention diffère assez de nos anciennes habitudes parlementaires pour rendre nécessaires quelques explications. La Chambre entière réunie en comité (*Committee of the whole house*) prépara elle-même (30 mai-19 juin) le projet qui fut soumis plus tard à une discussion solennelle dans la Chambre réunie en Convention (19 juin-21 juillet). Ce n'était qu'une large esquisse de la Constitution, dans laquelle les traits secondaires étaient systématiquement négligés. Ce projet amendé, puis adopté par la Convention, fut renvoyé à un comité de détail (*Committee of detail*) chargé de distribuer les résolutions de la Chambre en articles et de développer les idées qui ne s'y trouvaient qu'en germe. Le rapport du comité de détail amendé, puis adopté par la Convention, fut renvoyé (8 septembre)

depuis plus de soixante ans, règle les destinées de l'Amérique ¹.

Le premier projet de constitution fut celui d'Edmond Randolph qui, en qualité de gouverneur de la Virginie, était assez naturellement appelé à prendre l'initiative² : c'était la Virginie qui avait provoqué la réunion de la Convention; c'était donc à ses délégués qu'il appartenait de donner matière aux débats. Par position, Randolph était défenseur des grands États; par nature, il était radical. Son plan s'en ressentait. L'idée fondamentale en était simple : *l'unité dans le pouvoir comme dans la nation*; la puissance souveraine et sans contrôle de la majorité. Le *peuple* nommait la Chambre des représentants, *source unique* d'où émanaient tous les autres grands corps de l'État : le Sénat, la Commission exécutive, la magistrature nationale. Les actes des législatures locales pouvaient être annulés par le Congrès, dont les pouvoirs étaient mal définis, et où *chaque Etat n'était représenté qu'en proportion du nombre de ses habitants*. Afin de déguiser quelque peu l'absence de garantie pour l'indépendance des États et de contre-poids contre la volonté du peuple, Randolph donnait aux législatures locales le droit de présenter à la Chambre des représentants un certain nombre de candidats pour le Sénat; et

à un comité de rédaction (*Committee of style*) chargé de mettre les articles en harmonie et de réviser le style. Après avoir été amendé par la Convention, ce rapport fut voté définitivement par elle (17 septembre). C'est la Constitution des États-Unis. Dans chacune de ces discussions successives, elle avait subi des modifications importantes.

¹ Voyez appendice n° 3.

² 29 mai 1787.

à un conseil de révision, composé des membres du pouvoir exécutif et de la haute Cour, le droit de veto sur les actes du Congrès. C'était, au fond, la république une et indivisible et le despotisme démocratique¹.

La résistance que les principes des grands États sur la représentation rencontrèrent dans le comité, de la part du Connecticut, du New-York, du New-Jersey, du Delaware et du Maryland, donna naissance au contre-projet présenté par William Patterson, et connu sous le nom de plan du New-Jersey². Dans un sens contraire, il était aussi exclusif et absolu que le précédent : *Un gouvernement purement fédéral*; les articles de Confédération amendés en deux points seulement. Le droit de lever des impôts et de faire des traités de commerce donné au Congrès; un Directoire exécutif et une haute Cour de justice, chargés de veiller et de pourvoir à l'exécution de ses décrets. Du reste, comme par le passé, le Congrès composé d'une seule Chambre élue par les législatures; vote par État; un nombre de suffrages supérieur à la simple majorité nécessaire pour former une décision; le despotisme des minorités³.

Hamilton combattait ces projets⁴, le premier comme trop républicain, le second comme trop fédéral, tous les deux comme trop peu conformes à son type idéal de gouvernement, la constitution britannique. Il ne demandait pas encore la monarchie, mais un gouvernement qui pût y conduire et y disposer peu à peu

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 731-735.

² 15 juin 1787.

³ *Mad. Pap.*, t. II, p. 863-867.

⁴ 18 juin 1787.

les esprits. Né dans les Antilles, étranger aux passions locales comme aux instincts démocratiques de ses nouveaux compatriotes, il était enclin à n'en tenir que peu de compte dans son plan de constitution. Hamilton proposait deux Chambres; l'une représentant les intérêts populaires, nommée pour trois ans par le suffrage direct et universel; l'autre représentant la propriété, composée de membres nommés ¹ *à vie*, par des électeurs choisis eux-mêmes par le corps des francs tenanciers. Un Président *à vie*, élu d'après le procédé qui a prévalu dans la Constitution, ayant le *droit de veto* sur les actes du Congrès. Dans chaque État, un gouverneur, nommé par le pouvoir central, et ayant le *droit de veto* sur les actes des législatures ². C'était la destruction brusque et révolutionnaire de petites sociétés que le temps avait faites, qui avaient leur raison d'être dans l'histoire, et qu'on ne pouvait jeter dans le même moule sans faire violence à leurs traditions et à leurs mœurs; c'était la monarchie, avec tout ce qu'elle avait de contraire aux goûts et aux préjugés américains, moins ce qui en fait le principal mérite, l'hérédité.

Aucun de ces plans n'était acceptable dans son ensemble. Hamilton ne demanda même point que le sien fût mis aux voix. Celui du New-Jersey fut rejeté par sept États contre trois ³, et le comité présenta à la

¹ *Elected to serve during good behaviour.*

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 878-892.

³ On votait dans la Convention par État. Les députés de la Virginie avaient employé leur influence à faire maintenir cette règle traditionnelle, si contraire en apparence à leurs desseins, dans la crainte de soulever les méfiances des petits États contre

Convention un rapport qui, tout en étant né du projet virginien, dont il conservait encore trop l'empreinte, en différait assez pour bouleverser l'œuvre de Randolph. Plus de conseil de révision; un Président au lieu d'une Commission exécutive; la magistrature nommée, non par la Chambre des représentants, mais par le Sénat; le Sénat nommé lui-même, non par la Chambre des représentants, mais par *les législatures locales*¹.

Cette dernière clause est restée dans la Constitution, dont elle forme l'un des traits les plus originaux et les plus caractéristiques, en plaçant à la fois, au sein du pouvoir central, une garantie contre ses usurpations, et au sein de la démocratie, une digue contre ses débordements. Son adoption par le comité fut une concession faite aux petits États, concession encore incomplète, et dont ils étaient décidés à ne pas se contenter, mais qui devait, plus tard, en entraîner une autre bien plus importante, l'égalité de représentation dans le Sénat.

Ils devaient surtout ce premier avantage à John Dickinson, leur défenseur le plus distingué et le plus prudent. C'était un esprit plein de sagacité et de mesure, qui

la Convention en l'inaugurant par un effort pour les dépouiller de leurs armes, et dans l'espoir d'obtenir plus facilement de ceux-ci l'abandon du principe de l'égalité des suffrages, en le leur demandant comme un sacrifice volontaire et patriotique.

Voici le relevé des votes sur le plan du New-Jersey. Pour : New York, New-Jersey, Delaware. — Le Maryland divisé. — Contre : Connecticut, Massachusetts, Pensylvanie, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie—3—7. — Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le Rhode-Island n'envoya point de délégué à la Convention, et ceux du New-Hampshire ne siégèrent point avant le 23 juillet.

¹ 19 juin 1787. — *Mad. Pap.*, t. II, p. 858-861.

avait admirablement discerné le caractère complexe de la situation que la guerre de l'indépendance avait faite aux États-Unis, et de la constitution qui convenait à cette situation, et découvert les excellents moyens de gouvernement qu'on pouvait tirer de cette complexité même. Passionnément attaché aux idées d'ordre et de conservation, il sut habilement s'en servir au profit des intérêts qu'il défendait : « La monarchie limitée est l'une des meilleures formes de gouvernement, » disait-il ; « il n'est pas certain qu'on puisse obtenir les mêmes bienfaits d'un autre régime, et il est certain que la république n'en a jamais donné d'aussi grands. Mais la monarchie limitée est hors de question.... et il ne faut point s'abandonner au désespoir parce que la constitution, peut-être la plus parfaite en elle-même, est impossible.... Il nous faut chercher quelque chose qui la remplace. Nous trouverons des éléments de stabilité, d'abord dans le partage du pouvoir législatif en deux branches, puis, et surtout, dans la division du pays en États distincts.... Je regarde cette division du pays en États distincts comme une bonne fortune. On parle de la détruire..., et c'est elle qui me rassure au milieu de mes inquiétudes sur l'avenir de ma patrie. Fondez tous les États en une seule grande république, et vous pourrez lire le sort de cette grande république dans l'histoire des petites.... Enlevez aux États toute part dans le gouvernement de la nation, faites émaner tous les pouvoirs du peuple tout entier, et vous verrez le gouvernement national se précipiter dans la voie où marchent aujourd'hui les gouvernements locaux,

« et tomber dans les mêmes excès. La réforme n'aura
 « servi qu'à réunir les treize petits ruisseaux en un seul
 « torrent, entraîné sur sa pente, sans rencontrer d'obsta-
 « cles.... Il faut laisser intervenir les États dans le
 « gouvernement central, pour amener cette division et
 « cette lutte des pouvoirs par lesquelles ils se contiennent
 « réciproquement.... Que le peuple nomme directement
 « l'une des deux branches du pouvoir législatif; que les
 « législatures locales nomment l'autre. Mêler ainsi les
 « gouvernements particuliers au gouvernement géné-
 « ral, c'est une combinaison aussi politique qu'elle est
 « inévitable... Le Sénat doit ressembler, dans toute la mesure pos-
 « sible, à la Chambre des Lords... Il doit être composé de
 « personnages distingués, distingués par leur rang dans
 « le monde et par leur fortune. De tels personnages y
 « arriveront bien plus sûrement par la voie des législa-
 « tures locales que par tout autre mode d'élection ¹. »

Promettre au comité un Sénat ressemblant, autant que possible, à la Chambre des Lords, c'était répondre habilement au vœu instinctif de l'Assemblée presque tout entière. Ce que Madison lui-même demandait au Sénat, c'était de devenir le représentant de la grande propriété, et « son défenseur contre les entreprises de
 « ceux qui, courbés sous le poids des misères de cette
 « vie, soupirent en secret après une distribution plus
 « égale du bonheur ². » Gouverneur Morris allait encore bien plus loin dans cette voie, et il proclamait ses tendances aristocratiques avec cette verve tranchante, paradoxale et corrompue qui ôtait malheureusement trop

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 777, 778, 806, 813, 816.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 964.

d'autorité aux observations souvent si profondes et si sensées qu'elle mettait en saillie : « Il n'y a jamais eu, « il n'y aura jamais de société civilisée sans aristocratie.... Il faut que le Sénat soit riche ; qu'il ait « l'esprit aristocratique ; qu'il en fasse étalage par « orgueil.... Il faut qu'il soit indépendant, et il ne peut « l'être qu'en étant nommé à vie.... Mais alors, dira-t-on, « il fera du mal ; je le crois, je l'espère. Les riches feront « effort pour établir leur domination, et pour mettre le « reste de la nation sous le joug. Ils l'ont toujours fait, « ils le feront toujours. La vraie garantie contre eux, « c'est d'en faire une classe à part, avec des intérêts « séparés. Les deux forces peuvent ainsi s'équilibrer ¹. »

Les adversaires de Dickinson, loin de combattre ses idées au nom de la démocratie, affectaient de les attaquer surtout au nom de ces classes supérieures, dont les législatures locales, trop exposées à la pression populaire, n'avaient point su sauvegarder les intérêts ². Mais c'étaient en réalité les intérêts de leurs États qu'ils avaient en vue. Le mode d'élection proposé par Dickinson conduisait presque nécessairement à porter atteinte aux principes des grands États sur la représentation. Si chaque législature devait être représentée dans le Sénat, comment y assigner aux grands États une part d'influence proportionnée à leur population, sans faire de cette assemblée un corps trop nombreux, trop tumultueux pour rester propre à sa mission de pouvoir modérateur ? Comment éviter ce mal sans retomber dans l'égalité des suffrages, sans créer une majorité factice

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 1018, 1043.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 818.

au profit de la minorité du peuple, sans mettre la propriété privée et la fortune publique à la merci des membres les plus pauvres de la Confédération? L'égalité des suffrages dans le Sénat, tel était en effet le but auquel tendait Dickinson, tel était le second élément du compromis, par lequel il espérait prévenir une lutte acharnée entre ses amis et ses adversaires, tel était le dernier mot des petits États¹.

Dans l'une des deux Chambres, au moins, ils voulaient conserver leurs anciens privilèges. Leurs puissants rivaux trouvaient-ils réellement ces privilèges menaçants pour leur indépendance et pour leur bourse? Était-ce la liberté et non le pouvoir qu'ils avaient en vue dans ce débat? Libre à eux de dérouler une carte des États-Unis, d'effacer toutes les limites, et de partager le territoire en treize parties égales. L'égalité de représentation cesserait d'être injuste, lorsque l'inégalité de puissance et de richesse aurait disparu. Plutôt briser ainsi entièrement avec le passé; plutôt même la guerre civile que de s'exposer à être engloutis².

Malgré la liaison intime qu'il y avait entre les deux mesures défendues par Dickinson, la première fut adoptée³, et la seconde repoussée⁴. L'action des hommes modérés fut dès lors paralysée dans le comité; les petits États se rejetèrent dans toutes leurs prétentions excès-

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 778, 814, 979.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 830-835.

³ 7 juin 1787.— Pour l'élection du Sénat par les législatures locales : Massachusetts, Connecticut, New-York, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie.

⁴ 11 juin 1787.— Pour l'égalité des suffrages dans le Sénat :

sives; ils se retranchèrent dans les *Articles de Confédération*, véritable traité d'alliance dont on ne pouvait, disaient-ils, changer les bases qu'avec le consentement unanime des parties contractantes, et ils présentèrent ce plan du New-Jersey, dont nous avons déjà donné l'analyse ¹.

« Voyez ce que c'est que de pousser trop loin les
« choses, » disait Dickinson à Madison dans une conversation particulière : « plusieurs représentants des petits
« États sont partisans de deux Chambres et d'un bon
« gouvernement national; mais nous nous soumet-
« trions plutôt au joug de l'étranger qu'à être dé-
« pouillés d'un suffrage égal dans les deux Chambres
« du Congrès, et à être ainsi jetés sous la domination
« des grands États ². »

Les débats sur le rapport du comité ³ s'engagèrent au milieu de la plus grande exaspération ⁴. Tout fut remis en question. Les grands États voulurent revenir sur leur concession, les petits introduire un à un dans la Constitution les articles du plan du New-Jersey qu'ils n'avaient pu faire accepter dans son ensemble. Les propositions se succédaient sans ordre et sans suite. On les présentait, on les abandonnait, on les reprenait. Il semblait qu'aucune question ne pût être vidée, qu'aucun

Connecticut, New-York, New-Jersey, Delaware, Maryland. — Contre : Massachusetts, Pensylvanie, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie — 5—6.

¹ 19 juin 1787. — Voyez p. 242.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 863.

³ Voyez p. 244.

⁴ 19 juin 1787.

accord ne pût s'établir. Les plus modérés et les plus sages avaient le cœur aigri et l'esprit troublé. Les plus confiants commençaient à désespérer. La Convention était déjà réunie depuis près d'un mois, et elle n'avait encore fait qu'aggraver le mal qu'elle était appelée à guérir.

On venait de rentrer dans la question si brûlante de la représentation, lorsque Franklin, que son grand âge avait jusque-là retenu sur son fauteuil, se leva et se tournant vers Washington¹ : « Monsieur le président, au milieu de cette assemblée qui erre à tâtons dans les ténèbres, à la recherche de la vérité politique, à peine capable de la saisir, même lorsqu'on la lui présente, comment se fait-il que nous n'ayons point encore songé à invoquer humblement le Père des lumières, pour qu'il éclaire nos intelligences?... J'ai vécu de longues années, et plus je vis, plus je suis frappé de cette vérité que c'est Dieu qui gouverne les affaires des hommes. Si un passereau ne peut tomber en terre sans sa permission, un empire pourra-t-il s'élever sans son appui? Les saintes Écritures nous apprennent que, si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain. Je le crois fermement, et je crois aussi que, sans son divin secours, nous ne réussirons pas mieux, dans cette construction politique, que les constructeurs de la tour de Babel. Nous serons divisés par nos misérables petits intérêts locaux; nos projets seront confondus; nos personnes seront couvertes de honte et de ridicule d'âge en âge.

¹ 28 juin 1787.

« Et, ce qui est bien pis, après cette déplorable expérience, l'humanité pourra désespérer, désormais, « d'établir des gouvernements sur les principes de la « sagesse humaine, et abandonnera ce soin au hasard, « à la guerre et à la conquête ¹. »

Cet appel aux sentiments les plus élevés du cœur humain, venant tomber au milieu des préoccupations les plus égoïstes et déranger un instant la lutte, donna de l'humeur à tous : « Sauf deux ou trois personnes, » raconte Franklin avec amertume, « la Convention « trouva la prière inutile ². » En présence du Très-Haut, on se serait senti moins libre de fermer les yeux à la lumière, et de subordonner la paix du Nouveau Monde à de *misérables petits intérêts locaux*. L'inquiétude était grande cependant, et le besoin de la conciliation généralement senti. Mais chacun ne voulait la prêcher qu'à ses adversaires, et les paroles de paix finissaient par des récriminations et des menaces : « Les grands États n'oseront point dissoudre la Confédération, » disait Gunning Bedford. « S'ils l'osaient, « les petits trouveraient quelque allié étranger, de plus « d'honneur et de bonne foi, qui les prendrait par la main « et leur rendrait justice. » — « Il faut que ce pays soit « uni, » répondait Gouverneur Morris; « si l'on ne peut « y arriver par la persuasion, l'épée s'en chargera ³. »

Il semblait, en effet, que l'épée seule pût décider la querelle. Au moment du vote sur la question de l'éga-

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 985.

² *The Works of Benjamin Franklin with Notes and a Life of the Author*, by Jared Sparks.—Boston, 1839, t. V, p. 153.

Mad. Pap., t. II, p. 1014, 1029.

lité des suffrages dans le Sénat, les États se trouvèrent cinq contre cinq¹.

Il devenait évident qu'il fallait, ou dissoudre la Convention, ou recourir à un compromis. Un comité, composé d'un membre par État, fut chargé par l'Assemblée de chercher et de proposer une combinaison qui fût acceptable pour tous. Franklin en faisait partie. Il avait parfaitement résumé la difficulté : « Si l'on adopte « le principe de la proportionnalité, » disait-il, « les « petits États soutiennent que leurs libertés sont en dan- « ger ; si on les remplace par celui de l'égalité, les grands « États disent que leur argent est en danger.² » Il fallait donc donner aux petits États des garanties pour leur liberté, sans laisser aux grands le droit de s'inquiéter pour leur argent. La solution que Franklin fit adopter et proposer par le comité répondait à cette double exigence, d'une façon plus ingénieuse que sérieuse, et n'avait d'autre mérite, aux yeux même de son spirituel inventeur, que de ménager une retraite honorable aux grands États. Le rapport du comité consacrait le principe de l'égalité de représentation dans le Sénat, mais en réservant l'*initiative des lois de finances* à la Chambre des représentants, où l'élection avait pour base la population, le chiffre légal de la population étant déterminé, en ajoutant à la totalité des hommes libres les *cinq sixièmes des esclaves*. Le rapport ne

¹ 2 juillet 1787.—Pour l'égalité des suffrages dans le Sénat : Connecticut, New-York, New-Jersey, Delaware, Maryland.—Contre : Massachusetts, Pensylvanie, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud.—La Géorgie divisée—5-5.

² *Mad. Pap.*, t. II, p. 1009.

mit pas immédiatement fin au débat. La concession qu'il promettait aux grands États n'était pas assez importante pour faire tomber, comme par enchantement, l'opposition de leurs délégués ; mais, en se mêlant à la question de la représentation, la question de l'esclavage vint détourner l'attention et diviser les forces des deux coalitions. La lutte entre les grands et les petits États se compliqua de la lutte entre le nord et le midi, entre les abolitionnistes et les propriétaires d'esclaves. On cessa d'attacher un intérêt exclusif à la question qui avait jusque-là divisé la Convention ; une foule d'autres rivalités se réveillèrent, et lorsqu'il fallut déterminer avec précision le nombre de représentants qui serait assigné provisoirement aux divers États, en attendant qu'un recensement pût donner une base certaine à cette répartition, chaque État ne songea plus qu'à lui-même. Le 16 juillet, l'ensemble du rapport fut adopté par cinq voix contre quatre ¹.

Randolph demanda immédiatement à la Convention de s'ajourner, pour laisser les représentants des grands États délibérer sur la conduite qu'ils avaient à tenir : mais le malicieux empressement que mit Patterson à appuyer cette proposition, en affectant de la regarder comme le préliminaire d'une dissolution définitive, donna à réfléchir. La séance ne fut pas levée. On se sen-

¹ Pour le rapport : Connecticut, New-Jersey, Delaware, Maryland, Caroline du Nord.—Contre : Pensylvanie, Virginie, Caroline du Sud, Géorgie.—Le Massachusetts divisé—5-4.—Aucun des trois délégués du New-York n'était présent au moment du vote. Yates et Lansing s'étaient retirés de la Convention par mauvais vouloir, dès le 10 juillet, et Hamilton avait été obligé, par des affaires de famille, à s'absenter pour quelques jours.

tait trop sur le bord d'un précipice pour être sérieusement tenté de recommencer la lutte. En vain, les plus ardents cherchèrent, le lendemain, dans une réunion des grands États, à pousser ceux-ci dans les voies extrêmes. Telle était la lassitude générale qu'ils ne purent même provoquer une délibération régulière. Leur voix se perdit au milieu des conversations. On ne discutait plus dans les groupes que les conséquences d'un vote que tous les gens sensés regardaient comme définitif ¹.

La Constitution n'était point encore faite; mais il était désormais certain qu'une constitution sortirait des débats de la Convention: elle n'était qu'ébauchée, mais ce qui en fait encore aujourd'hui le caractère distinctif était déjà déterminé. Dès lors on pouvait dire de la Constitution américaine, avec le *Fédéraliste*: « Elle
« n'est, à proprement parler, ni une constitution nation-
« nale ni une constitution fédérale, elle est d'une
« nature complexe, à la fois nationale et fédérale. »

Peu de jours avant le vote, Washington écrivait à Hamilton, avec ce singulier mélange de tristesse et d'ardeur qu'on retrouve si souvent en lui dans les moments de crise: « Je désespère presque de voir une issue favo-
« rable aux débats de notre Convention; je regrette
« donc d'avoir eu part à cette affaire... La crise est éga-
« lement importante et alarmante, et dans de sem-
« blables circonstances, aucune opposition ne doit
« décourager nos efforts, jusqu'au jour de la signa-
« ture ². »

¹ *Mad. Pap.*, t. II, p. 1107-1113.

² *Wash. Writ.*, t. IX, p. 260.

Les efforts de Washington, comme ceux de Madison, de Hamilton, de Gouverneur Morris et de Randolph, s'attaquaient aux tendances fédérales des petits États : mais son but était plus élevé et plus simple que celui de ses amis politiques. Libre de toute passion locale et de toute prétention théorique, il n'avait qu'un seul grand objet en vue : « Un gouvernement assez ferme et assez
« permanent pour assurer à tous ceux qui vivent sous
« son empire la vie, la liberté et la propriété ¹. » Washington n'était ni l'auteur ni le patron d'aucun plan détaillé de Constitution, et si on lui avait demandé quels pouvoirs il fallait donner au gouvernement de l'Union, il se serait sans doute contenté de répondre, comme Jay : « Le plus sera le mieux ². » Il savait qu'en faveur du pouvoir, la Convention pouvait épuiser le possible sans tomber dans l'excès. La pente n'était point alors au despotisme ; l'opinion publique ne suffisait que trop bien à défendre les États-Unis contre ce danger-là : « Je
« suis tout à fait d'avis, » écrivait Washington, « que
« les hommes qui penchent vers la monarchie n'ont
« pas consulté l'esprit public... Il est évident pour moi
« qu'admît-on même l'utilité ou la nécessité de cette
« forme de gouvernement, on n'est pas arrivé à une
« époque où l'on puisse l'adopter sans ébranler la paix
« de ce pays jusque dans ses fondements... Il faut réfor-
« mer le système actuel... Et si, après cette réforme, il
« se trouve encore inefficace, la conviction qu'un chan-
« gement est nécessaire se répandra dans toutes les
« classes du peuple. Alors, et seulement alors, on

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 258.

² *Wash. Writ.*, t. IX, p. 512.

« pourra, selon moi, tenter la monarchie sans déchaîner la guerre civile ¹. »

C'est dans la correspondance de Washington qu'il faut aller chercher son avis sur les questions qui agitaient la Convention. On le demanderait en vain aux procès-verbaux de cette Assemblée. Tenu à une grande réserve, en sa qualité de président, il ne pouvait guère agir qu'indirectement, et par son influence sur les personnes : mais, à en juger par le résultat qu'il obtint la seule fois qu'il en fit publiquement usage, cette influence allait jusqu'à l'autorité. C'était à la dernière séance. Plusieurs délégués se préparaient à voter contre la Constitution, si l'on n'augmentait le nombre des membres dans la Chambre des représentants. Au moment du vote, et pour écarter tout prétexte d'opposition, un amendement en ce sens fut présenté : plusieurs fois déjà il avait été rejeté : « Ce serait pour moi une grande satisfaction de le voir adopter ² », dit Washington en le mettant aux voix. L'amendement fut adopté à l'unanimité.

Nulle part l'action de Washington ne fut plus marquée que dans la conduite de Madison, nulle part peut-être elle ne fut plus utile. Madison qui, sous l'influence de Jefferson, devint un jour le plus dangereux adversaire des hommes d'État qui défendaient la cause du pouvoir central, fut, dans la Convention et sous l'influence de Washington, le plus ardent et le plus habile à leur préparer des armes. Il n'avait ni la passion et l'instinct du bon gouvernement qui inspiraient Hamil-

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 247.

² *Mad. Pap.*, t. III, p. 1600.

son, ni la pénétration brillante et facile de Gouverneur Morris, ni la finesse insinuante et inventive de Franklin : mais il avait les idées plus américaines et moins absolues que Hamilton, la conduite et le langage plus graves que Gouverneur Morris, le jugement plus ferme contre les séductions de la fantaisie que Franklin. D'un esprit libre et réfléchi, logique et méthodique, d'une humeur calme, équitable et discrète, il était naturellement plein de répugnance pour le désordre et l'oppression, sans ressentir, ni pour la cause du pouvoir, ni pour celle de la liberté, ce zèle ferme et généreux qui impose la fidélité politique : très-capable cependant de se passionner dans la discussion pour sa thèse, et d'apporter à sa défense cette ténacité qu'on voudrait retrouver dans ses opinions. Une argumentation forte et pleine de ressources, un langage clair, simple et mesuré, qui ne visait qu'à être efficace, une activité infatigable, telles sont les qualités qui ont fait de Madison l'orateur le plus utile de la Convention. C'est lui qui a vraiment porté le poids de la discussion dans cette assemblée où, sur toutes les questions étrangères aux intérêts locaux, c'était vraiment de la discussion que naissaient les avis.

Aussi les avis changeaient-ils souvent, et ce serait une curieuse étude que celle des fluctuations d'esprit d'où est sortie une constitution si bien pondérée. La question de l'organisation du pouvoir exécutif fournit le plus singulier exemple de ces consciencieux et longs tâtonnements qui, pour avoir un peu nuï à la grandeur des débats et souvent impatienté Washington, n'en font pas moins honneur au patriotisme de ces hommes d'État, toujours prêts à sacrifier tout amour-propre d'as-

teur et de penseur à la passion du bien public. La Convention décida successivement que le chef du pouvoir exécutif serait nommé par la législature nationale; puis par des électeurs choisis par les législatures locales; puis elle revint au principe de l'élection par la législature nationale; et elle finit enfin par déclarer que chaque État nommerait, suivant tel mode qu'il conviendrait à sa législature d'adopter, un nombre d'électeurs égal à celui des sénateurs et des représentants qu'il aurait le droit d'envoyer au congrès, que ces électeurs se réuniraient dans leurs états respectifs et qu'ils voteraient au scrutin secret pour le Président et le Vice-Président. La durée du mandat du Président, fixée d'abord à sept ans, le fut ensuite à six, puis de nouveau à sept, puis en dernier lieu à quatre; et la rééligibilité lui fut accordée et refusée deux fois, avant de lui être définitivement acquise.

« S'il ne sert rien de tout ceci, on ne pourra raisonnablement en accuser la précipitation avec laquelle l'affaire a été conduite, » écrivait Washington, au milieu d'août¹. Il eut encore un mois à attendre avant de voir l'œuvre de la Convention revêtue de sa forme définitive. Le 17 septembre 1787, la Constitution fut enfin adoptée, du consentement unanime de tous les États présents. Trois membres seulement, Randolph, Mason et Gerry lui refusèrent l'appui de leur signature, au nom de certaines critiques de détail et de rédaction, dont on a peine à comprendre l'opportunité et l'importance, lorsqu'on songe à l'état de dissolution où serait

¹ *Works, Wash.*, t. IX, p. 264.

tombée l'Amérique si de la Convention il n'était pas sorti un gouvernement.

L'Assemblée se séparait; quelques membres retardataires se pressaient encore autour du bureau pour signer. Franklin, montrant du doigt une mauvaise peinture représentant un effet de soleil qui ornait par hasard le fauteuil du président : « Dans le cours de cette session, « et au milieu de mes alternatives de crainte et d'es-
« poir, je l'ai regardé bien souvent, sans jamais pouvoir
« découvrir si c'était un soleil levant ou un soleil cou-
« chant. Je vois enfin, grâce à Dieu, que c'est un soleil
« levant ¹. »

En vertu de l'article VII, la Constitution ne pouvait être mise en vigueur qu'après avoir été ratifiée par les Conventions de neuf États. Pendant un an, elle fut exposée publiquement aux plus vives attaques; elle résista à cette rude épreuve. La majorité du peuple américain partageait l'impression de Washington sur la Constitution : « Je voudrais qu'elle fût plus parfaite; « mais je crois sincèrement que c'est la meilleure qu'on
« puisse obtenir aujourd'hui ². »

Le 13 septembre 1788, le Congrès rendait une ordonnance pour mettre en vigueur le nouveau gouvernement, et fixait un jour pour l'élection du Président.

¹ *Mad. Pap.*, t. III, p. 1624.

² *Wash. Writ.*, t. IX, p. 266. — Les Conventions de plusieurs États, tout en adoptant la Constitution, recommandèrent certains amendements qui furent proposés par le Congrès et ratifiés par les législatures locales, de 1789 à 1791. Depuis cette époque, le Congrès a encore usé deux fois, en 1793 et en 1803, du droit d'amendement que lui confère l'art. V de la Constitution. (Voyez *Appendice N° 2*.)

Les chimériques inquiétudes et les vœux insensés que ce triomphe de la Constitution fit naître, en général, parmi les amis de la cause américaine en France, auraient pu suffire à alarmer les amis de la révolution française en Amérique : « Il faut espérer, » écrivait Condorcet à Franklin, « que l'opposition deviendra assez forte pour exiger, d'ici à peu d'années, la réunion d'une nouvelle Convention. Je vois avec peine l'esprit aristocratique s'introduire parmi vous, malgré tant de sages précautions. En ce moment, il met ici tout en désordre. » — Et le duc de la Rochefoucauld : « Il est un point sur lequel je n'ai entendu faire aucune objection, et qui me semble pourtant de nature à en soulever un grand nombre. Je veux parler de l'étendue des pouvoirs accordés au Président, et de la possibilité qui lui est laissée d'occuper indéfiniment sa place. J'aime à croire que lorsque Washington, le digne compagnon de vos travaux dans la grande révolution américaine, sera appelé par ses compatriotes à la plus haute charge de l'État, il leur montrera les dangers d'une confiance trop aveugle, et que, pour préparer un frein aux empiétements de ses successeurs, il fera noblement servir l'autorité dont il sera revêtu à imposer des limites à son propre pouvoir ¹. »

Washington n'était frappé ni de la grandeur du mal, ni de la nécessité du remède, et, à coup sûr, il se serait pris à sourire s'il s'était douté de l'étrange mission que lui réservaient ses admirateurs européens. De toutes les parties de la Constitution, celles qu'ils attaquaient lui pa-

¹ *Franklin's Writings*, t. X, p. 353, 355.

raissaient peut-être les plus sages, et il défendait contre le marquis de Lafayette le principe de la rééligibilité du Président, avec une fermeté de bon sens que sa passion pour la retraite rend presque héroïque : « Je ne
« puis découvrir quel avantage il pourrait y avoir à nous
« priver des services d'un homme qui, dans quelque
« grande crise, serait peut-être universellement regardé
« comme le plus capable de servir le public.... Il n'y
« a pas, suivant moi, le moindre danger que le Pré-
« sident puisse jamais, par aucune intrigue praticable,
« se maintenir un seul instant dans ses fonctions, et
« encore moins s'y perpétuer, à moins que ce ne fût au
« dernier degré de la corruption morale et de la dépra-
« vation politique. Et, alors, toute autre sorte de domi-
« nation aurait autant de chances de triomphe. Quand
« un peuple est devenu incapable de se gouverner, et
« prêt pour un maître, il n'importe d'où le maître
« vient ¹. »

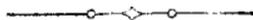
Wash. Writ., t. IX, p. 358



CHAPITRE XIV.

1789—1797.

Washington Président.—Gouvernement intérieur de Washington.— Ses rapports avec l'opinion, avec les particuliers, avec les hommes publics.— Question de l'esclavage.— Formation et distribution géographique des partis.— Exemples de divisions géographiques dans le sein du Congrès.— Origine de la lutte entre Hamilton et Jefferson.— Ce que Hamilton voulait pour son pays.— Jefferson membre du cabinet et chef de l'opposition.— Menagements de celle-ci pour la personne de Washington.— Jefferson le presse d'accepter une seconde fois la présidence.— Répugnance de Washington.— Il finit par céder.— Déchaînement de l'opposition contre lui.— Jefferson donne sa démission.— Sa conduite dans la retraite.— Insurrection dans la Pensylvanie.— Sociétés démocratiques.— L'opinion publique abandonne l'opposition.— Jefferson et John Adams candidats à la présidence.



Le 30 avril 1789, Washington prêtait, en présence du peuple de New-York, le serment que la Constitution impose au Président ¹. Ce n'était point sans un profond

¹ Les électeurs du Président avaient été nommés en janvier 1789. L'élection se fit en février. Le Congrès avait été convoqué pour le 4 mars, jour où la Constitution devait entrer en vigueur, et où devait commencer à courir le terme de la présidence. Mais le Congrès ne se trouva point en nombre avant le 6 avril. C'est seulement alors que se fit le dépouillement des suffrages. Le nombre des électeurs fut de 69 : Washington eut 69 voix, et John Adams, qui le suivait immédiatement, 34. En vertu de la Constitution, le premier fut proclamé Président et le second Vice-Président.

sentiment de douleur qu'il sacrifiait à son pays la paix de ses vieux jours. Sa santé parut, au premier abord, devoir plier sous le fardeau qu'il venait d'accepter, et l'on conçut de graves inquiétudes pour sa vie : « Le défaut « d'exercice régulier et les soucis des affaires hâteront, « je n'en doute point, mon départ pour la contrée d'où « ne revient aucun voyageur, » écrivait-il alors à son ami, le docteur Craik : « mais, accomplir fidèlement tout « mandat que j'accepte, telle a toujours été, telle sera « toujours la première règle de ma vie, les conséquences « soient ce qu'elles voudront ¹. » Ce n'était point seulement en face de la mort, ou en présence de l'un de ces devoirs exceptionnels qui élèvent l'âme, que Washington se sentait animé de cet esprit. L'oubli de soi, la préoccupation exclusive du bien public se retrouve dans les plus petits détails de sa conduite. Tout lui semblait important dans sa nouvelle situation, et il était vivement ému à la pensée de la responsabilité qui s'attachait à ses moindres actes : « Je marche, si je puis m'exprimer ainsi, sur « un terrain qui n'a point encore été foulé.... Il n'est « presque rien dans ma conduite qui ne doive être « invoqué un jour comme un précédent. Cette idée « m'inspire à la fois une grande défiance de moi-même « et un anxieux désir que toutes les nouvelles mesures « soient parfaites, autant que possible ². » Aussi, toutes les fois qu'il se présente, au début de son administration, un point douteux, le voit-on, non content de s'éclairer des lumières de ses conseillers officiels ³, adresser des

¹ 8 sept. 1789.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 30.

² 9 janv. 1790.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 69.

³ En vertu d'une loi votée par le Congrès, dans sa première ses-

questions écrites à Jay, à Madison, ceux de ses amis dont il croit le jugement le plus sûr. Puis, quand il a agi, il interroge le sentiment public par d'autres amis restés loin du mouvement des affaires; il leur explique avec soin ce qui n'a pas été compris; il rectifie les impressions fausses qui se répandent sur la marche du gouvernement; il justifie avec une condescendance ferme et digne ce qui a été attaqué; et il reste ainsi en communication constante avec l'opinion : « Au moment où les regards
« de l'Amérique, peut-être ceux du monde entier, sont
« tournés vers ce gouvernement, et où tant de gens
« épient les mouvements des membres de l'administra-
« tion, je serais bien aise d'être tenu au courant, par un
« aussi bon intermédiaire que vous, de l'état de l'opi-
« nion relativement aux hommes et aux affaires, par-
« dessus tout relativement à moi-même. Ce que je tiens
« à savoir, c'est moins ce qu'on approuve que ce qu'on

sion (1789), il avait été créé trois départements ministériels : le département d'État (embrassant les affaires étrangères et intérieures), le département de la Guerre (armée et marine), et le département du Trésor, dont les titulaires, nommés et révoqués à volonté par le Président, devaient, avec le procureur général, former son cabinet. Thomas Jefferson, ministre des États-Unis à Paris, fut appelé le premier à la charge de secrétaire d'État. Il n'arriva à New-York, et n'entra en fonctions que dans le mois de mars 1790. Sur sa démission, il fut remplacé par Edmund Randolph (2 janvier 1794), qui fut remplacé lui-même par Timothy Pickering (10 décembre 1795). — Furent secrétaire de la Guerre, sous la Présidence de Washington : Henry Knox (12 septembre 1789), Timothy Pickering (2 janvier 1795), James Mac Henry (27 janvier 1796). — Furent secrétaire du Trésor : Alexander Hamilton (11 septembre 1789), Oliver Wolcott (3 février 1795). — Furent procureur général : Edmund Randolph (20 septembre 1789), William Bradford (27 janvier 1794), Charles Lee (10 décembre 1795).

« blâme dans ma conduite.... A une certaine distance
« du théâtre de l'action, la vérité n'est point toujours
« rapportée sans embellissement; quelquefois même
« elle est entièrement dénaturée par l'ignorance des
« vrais motifs qui ont provoqué les mesures que l'on
« attaque. L'usage de consacrer un jour aux réceptions
« officielles a soulevé, par exemple, d'amères critiques...
« Mais, avant de l'avoir établi, il m'était impossible de
« m'occuper des affaires. Une foule de gens, qui con-
« sultaient leurs convenances plutôt que les miennes,
« m'accablaient de leurs visites, depuis la fin de mon
« déjeuner jusqu'au moment de mon dîner... Je
« reçois tous les mardis entre trois et quatre. Il vient
« un grand nombre d'hommes qui entrent, sortent,
« causent entre eux, et font ce qu'ils veulent. Un huis-
« sier les introduit, et ils se retirent quand bon leur
« semble, et sans cérémonie. Ils me saluent en entrant;
« je leur rends leur salut, et je parle à autant de monde
« que je puis. Il m'est impossible de découvrir la moind-
« dre pompe en tout ceci. Elle consiste peut-être en ce
« qu'on ne s'assoit pas. A cela deux raisons : d'abord,
« c'est l'usage; ensuite, dans mon salon, il n'y aurait pas
« de place pour les chaises... Il est d'autant plus regret-
« table que mes révérences ne soient point au goût du
« pauvre colonel B... (par parenthèse, je crois qu'il n'a
« jamais eu l'occasion de m'en voir faire), que je les
« distribue sans acception de personnes, et de mon
« mieux. N'aurait-il pas été plus convenable de jeter le
« voile de la charité là-dessus, et d'attribuer leur roi-
« deur aux effets de l'âge ou au peu d'habileté de mon
« maître à danser, plutôt qu'à l'orgueil de ma place?

« et Dieu sait qu'elle est sans charme pour moi ¹. »

Les solliciteurs se révoltaient contre un autre usage : Washington laissait sans réponse les demandes de places : « Une réponse polie pourrait être prise pour une « promesse ; et, à l'époque de mon avènement, j'ai « résolu que personne ne pourrait justement m'accuser « d'une déception. Je m'applaudis de jour en jour da- « vantage d'avoir pris ce parti. En cette matière, j'ai « souvent senti la nécessité de renoncer à mes premiers « desseins, et d'endurcir mon cœur contre les entraî- « nements de mes plus vives affections ². »

Le Président fit pourtant une exception en faveur de son neveu Bushrod Washington. Il lui accorda une réponse : « Vous ne sauriez douter du plaisir que j'au- « rais à vous voir appelé, dans le nouveau gouverne- « ment, à toute fonction honorable ou profitable que « vous pouvez être en état de remplir. Mais quelle que « soit votre aptitude pour celle dont vous me parlez, « votre position au barreau n'est point de nature à « justifier votre choix comme procureur à la cour « fédérale de district, par préférence aux avocats les « plus anciens et les plus estimés de votre État ³. »

Washington savait allier d'une façon merveilleuse les calculs et les combinaisons de la politique aux scrupules d'un cœur droit. Personne n'a usé plus habilement, au profit du pouvoir, du droit de disposer des fonctions publiques. Les grandes qualités personnelles et les longs services rendus à l'État, c'étaient bien là, sans doute, les

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 17, 99.

² *Wash. Writ.*, t. X, p. 398.

³ *Wash. Writ.*, t. X, p. 24.

premiers titres à ses faveurs : mais, à eux seuls, ces titres lui paraissaient insuffisants, et il avait pour principe de n'appeler aux emplois élevés que des hommes considérables dans leurs États, approuvés du peuple, et décidés à mettre, sans arrière-pensée, le poids de leur influence et de leur clientèle au service du gouvernement. De semblables hommes étaient rares, et peu disposés à abandonner le soin de leurs affaires privées et à s'éloigner du centre habituel de leur activité pour venir remplir à New-York ou à Philadelphie des fonctions ou temporaires ou peu lucratives. Washington essayait de nombreux refus de la part des plus dignes : mais il mettait une insistance si flatteuse et si délicate à demander leur concours, qu'il finissait presque toujours par triompher de leur répugnance, ou qu'il acquérait à son administration un chaleureux défenseur, là où il ne réussissait point à la doter d'un fonctionnaire utile. Il mettait autant de soin à conserver qu'à acquérir, et ses ménagements pour les personnes ne s'arrêtaient que là où le service public aurait eu à en souffrir. Même alors, il avait l'art de dire la vérité sans blesser.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, » écrivait-il à Gouverneur Morris, « qu'en vous nommant ministre en France, je l'ai fait de tout mon cœur. Je voudrais pouvoir ajouter que le consentement du Sénat a eu un caractère aussi spontané. Mais je ne le puis en vérité, et l'amitié exige que je vous communique les objections élevées contre vous, dans la forme où on me les a présentées. On dit donc que la promptitude avec laquelle votre vive et brillante imagination se déploie vous laisse trop peu de temps pour réfléchir

« sur vos idées et pour châtier vos expressions; que
 « c'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer ces saillies
 « offensantes et cette verve satirique, source d'inimitiés
 « difficiles à apaiser, mais faciles à éviter avec un peu
 « plus de retenue et de prudence; en un mot, que nos
 « représentants à l'étranger doivent absolument se
 « conduire avec plus de circonspection qu'on ne vous
 « croit disposé à en montrer. Vous avez là le pour et le
 « contre. En vous racontant tout ceci, je fais preuve
 « d'amitié, sinon d'habileté et de jugement. A supposer
 « qu'il y ait quoi que ce soit de fondé dans ces alléga-
 « tions, la connaissance du tort qu'elles vous font, et
 « la pensée que vous êtes devenu le représentant de ce
 « pays, vous rendront, j'en suis sûr, facile un change-
 « ment de conduite ¹. »

Si Gouverneur Morris laissait au libre mouvement de son esprit trop d'empire sur sa conduite diplomatique, Washington ne faisait point, au gré de beaucoup de ses admirateurs, une assez large place à ses idées et à ses tendances personnelles, dans la direction du gouvernement. Au fond du cœur, il était ennemi de l'esclavage, par sympathie pour la race opprimée², comme par con-

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 216.

² Le testament de Washington est empreint d'une sollicitude vraiment touchante pour ses esclaves :

« Ma volonté et mon désir sont qu'au décès de ma femme tous les esclaves qui m'appartiennent en propre reçoivent leur liberté. Si elle voulait la leur accorder durant sa vie, elle réaliserait un de mes vœux les plus ardents; mais, prévoyant des difficultés insurmontables, par suite des mariages qui existent entre mes nègres et ceux qui dépendent du douaire de ma femme, je craindrais que l'affranchissement des uns n'éveillât chez les autres les impressions les plus tristes, et n'entraînât même de fâcheu-

Ubi
 1772

viction des funestes effets économiques de cette institution : mais il avait reçu de ses concitoyens la mission de gouverner les États-Unis, non de faire triompher les opinions abolitionnistes, et il était décidé à ne les servir que dans la mesure où elles pouvaient se concilier avec la paix intérieure du pays et avec la Constitution que l'Amérique venait de se donner.

Avant même de rentrer dans la vie publique, et quand le zèle impatient et malhabile des abolitionnistes n'était pas encore une source d'embarras pour son gou-

ses conséquences pour ceux qui continueraient à être esclaves, attendu que je n'ai pas le pouvoir d'affranchir ceux que ma femme m'a apportés en dot. Si, parmi ceux qui recevront la liberté par l'effet de cette clause, il y en avait d'âgés et d'infirmes, et d'autres qui ne fussent pas encore en âge de suffire à leurs besoins, je désire que ceux qui se trouvent compris dans la première et la seconde disposition soient convenablement habillés et nourris par mes héritiers pendant leur vie, et que ceux mentionnés dans la dernière disposition et dont les parents ne vivent plus, ou bien ne peuvent ou ne veulent pas pourvoir à leurs besoins, restent en la possession de *mistriss Washington*, qui les mettra en apprentissage, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge de vingt-cinq ans ; dans le cas où l'on ne pourrait pas produire de pièces suffisantes pour établir leur âge, le jugement de la cour le fixera. Les nègres ainsi engagés doivent (aux frais de leurs maîtres et maîtresses) apprendre à lire et à écrire, et faire l'apprentissage de quelque métier utile, conformément aux lois de l'État de Virginie relatives aux orphelins.

Je défends expressément qu'on vende ou transporte hors dudit État, sous quelque prétexte que ce soit, aucun des esclaves que je laisserai à ma mort. Je recommande par-dessus tout et solennellement à mes exécuteurs testamentaires ci-après nommés, ou à leurs survivants, de veiller à ce que cette clause, relative aux esclaves et à ce qui se rapporte à leurs intérêts, soit religieusement remplie, sans faux-fuyant, négligence, ni délai, lorsque les blés qui s'élèveront alors auront été moissonnés ; surtout en ce qui concerne les esclaves âgés et infirmes ; qu'on ait soin d'entretenir des fonds réguliers et permanents pour assurer leur sub-

vernement, il avait peine à contenir son humeur contre les violences injustes par lesquelles ils compromettaient la plus noble des causes. Le mépris du droit le révoltait toujours, surtout de la part des honnêtes gens : « Je
 « vous écris, à la prière de M. Dalby d'Alexandrie. Il est
 « appelé à Philadelphie, pour un procès qu'il regarde
 « comme vexatoire, au sujet d'un de ses esclaves qu'une
 « société de quakers, instituée dans la ville à cet effet, a
 « cherché à mettre en liberté.... Je peux dire que per-
 « sonne au monde ne désire plus sincèrement que moi
 « l'abolition de l'esclavage ; mais, pour y arriver, il n'y
 « a qu'un moyen d'action convenable et efficace, c'est
 « l'autorité législative, et si cela ne devait dépendre
 « que de moi, elle ne ferait jamais défaut. Mais, quand
 « on séduit des esclaves qui se sentent heureux et con-
 « tents chez leurs maîtres ; quand les maîtres sont ino-
 « pinément surpris par ces pratiques ; quand de sem-
 « blables menées engendrent, d'une part, le méconten-
 « tement, et, de l'autre, le ressentiment ; quand elles
 « s'attaquent à un homme dont la bourse ne peut

sistance aussi longtemps qu'ils en auront besoin ; qu'on ne les abandonne pas aux soins de mercenaires. Quant à mon mulâtre William, qui s'appelle *William Lee*, je lui donne immédiatement sa liberté. S'il préférerait rester dans sa condition présente, il est maître de choisir, divers accidents l'ayant mis hors d'état de marcher ou de travailler activement : dans l'un et l'autre cas cependant, je lui accorde, sa vie durant, une rente de trente dollars, qui sera indépendante de la nourriture et des habillements qu'il est habitué à recevoir : il jouira de ces avantages, s'il choisit la dernière de ces conditions ; mais le tout lui sera donné avec la liberté s'il préfère vivre son maître. Je fais ces dispositions en sa faveur, pour reconnaître l'attachement qu'il me porte, et les services signalés qu'il m'a rendus pendant la guerre de l'indépendance.

« entrer en lutte avec celle de la société, et qu'il perd
« sa propriété, faute de pouvoir la défendre, je dis que
« c'est de l'oppression, non de l'humanité, car on
« amène ainsi plus de maux qu'on ne peut en guérir¹. »

Lorsque Washington indiquait l'autorité législative comme le seul instrument possible de l'émancipation, il voulait parler, non du Congrès, mais des assemblées locales; il voulait demander une loi de sacrifice au libre consentement des divers États à esclaves, non la leur faire imposer par des rivaux à qui le sacrifice ne devait rien coûter. Appeler le Congrès à résoudre le problème, c'était transformer une question d'humanité et d'utilité sociale en une question de prépondérance; c'était réveiller la lutte entre le Nord et le Midi, et faire de tous les États à esclaves les ennemis intéressés du pouvoir central. Les quakers firent cette faute et amenèrent ce mal, en 1789. Le mémoire qu'ils envoyèrent au Congrès, pour demander la suppression de la traite, excita une vive émotion dans le Midi, surtout en Virginie, et David Stuart écrivait à Washington: « Le colonel Lee affirme
« que, parmi les plus chaleureux défenseurs du gou-
« vernement, il en est beaucoup dont les sentiments
« sont en train de changer, par suite de la conviction
« qu'une Union, avec des États dont les intérêts diffèrent
« autant de ceux de la Virginie, est impraticable.
« Les dernières démarches faites auprès du Congrès,
« relativement à l'esclavage, tendent certainement à
« développer cet esprit... Il est né, de l'intervention du
« Congrès dans cette affaire une forte appréhension que

¹ 12 avril 1786.—*Wash. Writ.*, t. IX, p. 159.

« les empiétements du pouvoir central ne finissent,
 « comme on l'a tant prédit, par sortir de certaines inter-
 « prétations coupables de la Constitution. Mais il est à
 « remarquer que, sur ce point, le langage de la Consti-
 « tution est si clair, qu'elle ne se prête point à être
 « détournée de son vrai sens par ceux qui veulent réel-
 « lement la prendre pour la règle et le guide de leur
 « conduite¹. »

« Le mémoire des quakers (et certes il arrivait bien
 « *mal à propos*) vient enfin d'être enterré, pour ne pas
 « ressusciter avant 1808², » répondait, peu de jours
 après³, Washington, avec soulagement. En effet, le Con-
 grès avait déclaré, après de longs débats : « Que la migra-
 « tion ou l'importation des esclaves ne peuvent, de l'avis
 « de tous les États, être prohibées par le Congrès avant
 « 1808 ; que le Congrès n'ayant aucune autorité pour
 « intervenir dans l'émancipation des esclaves, ou dans
 « le traitement qu'ils pourraient subir dans les divers
 « États, c'est à ces mêmes États à pourvoir, par de sages
 « règlements, à ce que la justice et la politique peuvent
 « réclamer⁴. »

Ce que réclamaient la justice et la politique, le Prési-
 dent ne craignait point de le proclamer dans une lettre
 au gouverneur de la Caroline du Sud⁵ : « Je dois dire

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 82, 95.

² *Wash. Writ.*, t. X, p. 85.

³ 28 mars 1790.

⁴ Le premier paragraphe de cette déclaration était tiré textuel-
 lement de la Constitution. Plus tard, le Congrès prohiba l'importa-
 tion, par un acte dont l'exécution ne devait commencer qu'en
 1808. Enfin, par un acte de 1820, la traite a été assimilée à la
 piraterie et punie de mort. *Wash. Writ.*, t. X, p. 86.

⁵ 17 mars 1792.

« que je déplore la décision de votre législature sur
 « la question de l'importation des esclaves ¹. J'espérais
 « que, toutes les fois qu'elle serait soulevée dans l'un
 « des États intéressés, de hautes considérations politi-
 « ques, soutenues par le spectacle des terribles effets
 « de l'esclavage, auraient amené une prohibition abso-
 « lue ². » Et, plus tard, voulant expliquer à sir John Sin-
 clair les raisons pour lesquelles la terre avait plus de
 valeur en Pensylvanie que dans le Maryland et la Vir-
 ginie : « C'est, » dit-il, « que, dans le premier de ces
 « États, il y a des lois pour l'abolition progressive de
 « l'esclavage qui n'existent point dans les deux derniers,
 « mais qu'il faudra y introduire, et cela d'ici à peu de
 « temps ³. » Le vœu de Washington ne s'est point réa-
 lisé, et du premier rang qu'elle occupait dans l'Union,
 la Virginie est descendue au quatrième ⁴

¹ La législature de la Caroline du Sud venait de lever la pro-
 hibition d'importer des esclaves.

² *Wash. Writ.*, t. X, p. 225.

³ *Wash. Writ.*, t. XII, p. 326.

⁴ De 1790 à 1850, pendant que la population de la Pensylvanie
 a sextuplé et celle du New-York presque décuplé, celle de la
 Virginie a doublé à peine.

Le tableau suivant, que nous empruntons à l'*American Almanac*
 de 1853, est un terrible enseignement pour les États à esclaves :
 pruntons à l'*American Almanac* de 1853, est un terrible ensei-
 gnement pour les États à esclaves :

	Population libre en 1840.	Esclaves en 1840.	Population libre en 1850.	Esclaves en 1850.
États libres.....	9,654,865	1,102	13,434,559	225
États à esclaves.....	7,290,719	2,481,532	6,412,151	3,200,380
Districts et territoires	117,769	4,721	140,271	3,713
Total.....	17,063,353	2,487,355	19,986,981	3,204,318

Ainsi, de 1840 à 1850, la population libre des États à esclaves a
 diminué de 878,568 âmes, tandis que la population esclave a
 augmenté de 718,848.

La question de l'esclavage est l'une de celles qui ont exercé le plus d'influence sur la formation et la distribution géographique des partis. Lorsqu'on se transporte, des débats qui ont donné naissance à la Constitution, aux luttes qui agitérent la présidence de Washington, on découvre une grande révolution, et dans la politique des États du Midi et dans celle des radicaux. Au début de la Convention, ces deux politiques s'étaient résumées dans un même programme, à la fois unitaire et démocratique, connu sous le nom de plan de la Virginie. Ce que l'auteur de ce plan se proposait instinctivement, en poussant à la centralisation, c'était d'établir la prépondérance de son État et l'empire du nombre au sein du pouvoir central. La Constitution ne se fit au profit ni de l'une ni de l'autre de ces tendances. Aussi, avant même qu'elle ne fût mise en vigueur, le pouvoir central fut-il regardé comme un ennemi par ceux qui n'avaient point réussi à en faire un instrument, au service de leurs intérêts et de leurs idées. Deux motifs d'opposition systématique, l'un particulier aux États du Midi, l'autre commun à tous les démocrates, furent aussitôt développés et propagés avec ardeur. On dit aux premiers : La Constitution ne vous donne point la majorité dans le Congrès : vous serez opprimés, car votre condition sociale et économique n'est point en harmonie avec celle des autres États. Vos esclaves seront émancipés, les lois de commerce et de navigation se feront contre vous. Contestez les pouvoirs du Congrès ; relâchez le lien fédéral : c'est le seul moyen d'échapper à la ruine. On dit aux seconds : La Constitution contient en germe l'aristocratie et la monarchie : si vous n'affaiblissez par vos attaques

le gouvernement qu'elle a créé, il sera fatalement entraîné sur sa pente, et vous plongera, à sa suite, dans toute la corruption de l'ancien monde ¹.

Pendant toute la présidence de Washington, le Midi resta le foyer d'une opposition qui, dans tous les États, trouvait un point d'appui dans les défiances des démagogues pour tout pouvoir, quels que soient sa forme et son nom, et dans l'ambition et la vanité de certaines notabilités locales, dont l'importance était amoindrie, depuis que les principaux attributs de la souveraineté avaient été transportés des États particuliers au gouvernement national. C'est ainsi que se recruta ce parti démocratique, « formé, » dit Washington, « au nom de divers « principes, mais pour servir des intérêts locaux ². »

Dès la seconde session ³, les divisions prirent dans le sein du Congrès un caractère géographique. La lutte porta sur deux questions principales : la concentration, à la charge de l'Union, des dettes contractées par les États particuliers, pendant la révolution ; et le choix

¹ « Si la Constitution est mise en vigueur, » écrivait Benj. Harrison à Washington, le 4 octobre 1787, « les États au sud du Potomac ne seront plus que des dépendances des États du Nord. » Et George Mason, dans ses *Objections à la Constitution* : « La « simple majorité étant suffisante pour faire toutes les lois de com-
« merce et de navigation, les cinq États du Midi (dont les pro-
« duits et la condition diffèrent si complètement de ceux des huit
« États du Nord et de l'Est) seront ruinés.... Ce gouvernement
« commencera par une aristocratie modérée. Il est, à présent,
« impossible de prévoir s'il en sortira une monarchie ou une aris-
« tocratie oppressive et corrompue. Il se balancera probable-
« ment quelques années entre ces deux abîmes, et il finira par
« tomber dans l'un ou l'autre. » (*Wash. Writ.*, t. IX, p. 266, 546.)

² 24 octob. 1793.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 387.

³ 8 janvier—12 août 1790.

d'une résidence pour le Congrès et le gouvernement.

Les sacrifices faits à la cause commune par les divers États, le montant des dettes contractées par eux pendant la guerre, leurs efforts, depuis la paix, pour les amortir, tout cela était fort inégal. Le Massachusetts, le plus prodigue de ses ressources, était resté le plus obéré. La Virginie et la Pensylvanie, à la fois plus prudentes dans leurs dépenses, et plus pressées d'acquitter leurs engagements, s'étaient déjà libérées en grande partie, en s'imposant de lourdes taxes. Cette concentration des dettes semblait donc être au profit du Nord et à la charge du Midi. Elle est injuste ! s'écriait-on dans cette partie de l'Union ; et David Stuart se faisait auprès de Washington l'écho de ces clameurs : « Elle est juste, » répondait Washington ; « la cause pour laquelle les « dépenses de la guerre ont été faites, c'est la cause « commune. Les États en Congrès l'ont déclaré dès le « début, et ils se sont engagés à se soutenir les uns les « autres. Si donc quelques États ont été plus dure- « ment pressés que d'autres, et ont contracté des dettes « plus pesantes, par suite de leur position particulière, « leur en tenir compte, lorsque le fait est clairement « constaté, cela n'est que raisonnable, bien qu'ici je ne « communique point ce sentiment. Si les États envahis « et pressurés avaient pu supposer qu'il en dût être « autrement, leur opposition se serait bien vite chan- « gée en soumission, et la guerre aurait eu une autre « fin ¹. »

Ce fut au plus fort de la querelle que Jefferson, jusque-là absent de New-York, vint prendre sa place dans le ca-

¹ 15 juin 1790. — *Wash. Writ.*, t. X, p. 98.

binet. Comment il fut amené à contribuer au triomphe du bill, c'est ce qu'il raconte lui-même, avec un dépit qui indique assez l'origine de sa haine contre le secrétaire du Trésor, Hamilton : « Il a fait de moi son outil, « Dans mon ignorance et mon innocence il m'a fait tenir la chandelle à ce tripotage ! » Tel resta toujours le grief le plus personnel de Jefferson contre son spirituel collègue : « Le point capital du système venait d'être « perdu, » dit-il, « dans la Chambre des représentants. « La lutte avait été si acharnée qu'après le rejet l'expédition des affaires fut aussitôt suspendue. Le Congrès « se réunissait et s'ajournait de jour en jour, incapable « de discuter quoi que ce fût. Les partis étaient trop « exaspérés pour vivre et délibérer en commun. Les « membres de l'Est parlaient de séparation et de dissolution. Hamilton était au désespoir. Je le rencontrai, « un jour, dans la rue, en allant chez le Président. Il me « promena, pendant une heure, en long et en large, devant la porte, en me peignant d'un ton pathétique l'irritabilité de la législature, les dégoûts de ce qu'on appelait les États créanciers, les dangers dont nous menaçaient la retraite de leurs représentants et la séparation des États.—Les membres de l'administration devaient « agir de concert; la question n'était point sans doute « de mon département, mais des devoirs communs en « faisaient une affaire commune; le Président était « en définitive le pivot de toutes les questions administratives; nous devions nous rallier autour de lui, et « soutenir de tous nos efforts des mesures approuvées de « lui. La question n'avait été perdue qu'à une faible

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 558.—*Jefferson's Memoirs and Correspondence*, t. IV, p. 457.

« majorité. Un appel de ma part au jugement et à la
 « discrétion de quelques amis changerait probable-
 « ment le vote, et la machine du gouvernement, un
 « instant arrêtée, pourrait reprendre sa marche. —
 « Quant à moi, je me déclarai complètement étranger à
 « la question; je n'avais point encore étudié le système
 « financier qu'on venait d'adopter, et je ne savais pas
 « jusqu'à quel point cette mesure pouvait en être un
 « complément nécessaire: mais, si le rejet devait entraî-
 « ner, en effet, la dissolution de notre Union naissante,
 « cela serait un malheur, au prix duquel tous les incon-
 « vénients partiels et temporaires ne seraient rien. Je
 « lui proposai de venir dîner chez moi le lendemain;
 « il y trouverait deux ou trois de mes amis; je les met-
 « trais en rapport, et il me semblait impossible que des
 « gens sensés, se concertant de sang-froid, ne pussent
 « s'entendre sur un compromis pour sauver l'Union.
 « L'entrevue eut lieu... Il fut décidé que le rejet serait
 « annulé et que, dans ce but, certains membres chan-
 « geraient leur vote. Mais on fit remarquer alors que la
 « pilule serait particulièrement amère aux États méri-
 « dionaux, et que, pour la leur adoucir, il faudrait
 « l'accompagner de quelque concession. Il avait déjà
 « été déposé plusieurs propositions pour fixer la rési-
 « dence du Congrès, soit à Philadelphie, soit à George-
 « Town, sur le Potomac. En la donnant, d'abord à
 « Philadelphie pour dix ans, puis à George-Town¹ à per-

¹ La cité de Washington, qui est devenue, depuis l'année 1800, la résidence du Congrès et du gouvernement des États-Unis, fut construite à une lieue de George-Town. Cette petite ville est comprise dans le district fédéral de Colombie.

« pètéité, on crut apaiser, par ce calmant, la fermentation qu'aurait produite l'autre mesure, si elle s'était présentée seule au public. Deux des membres du Potomac (White et Lee, mais White avec un soulèvement d'estomac presque convulsif) s'engagèrent donc à changer leur vote, et Hamilton entreprit d'emporter l'autre partie du compromis. L'influence qu'il avait acquise par lui-même sur les membres de l'Est, et par l'intermédiaire de Robert Morris, sur ceux des États du Centre, lui donna le moyen d'exécuter sa part de l'engagement. C'est ainsi que passa le bill¹, et que plus de vingt millions de valeurs furent partagés entre les États favorisés, et jetés en pâture au troupeau des agioteurs. Ceci grossit le nombre des sectaires de la Trésorerie, et rendit le chef de ce département maître de faire voter la législature à sa guise, toutes les fois qu'il s'agissait de lancer le gouvernement dans une voie conforme à ses vues politiques². »

« Ce n'est qu'en augmentant le nombre des représentants qu'on pourra prévenir la corruption des membres de cette Chambre, » s'écriait, un an après, au sein du Congrès, William B. Giles, l'un des amis de Jefferson et des organes du parti démocratique. La question de la représentation, qui avait tant divisé la Convention, venait d'être soulevée dans le Congrès. Pour les États, comme pour les partis, c'était une question de prépondérance. La Constitution s'était bornée à déclarer, d'une façon générale, que la représentation aurait pour base la population ; qu'il n'y aurait pas plus

¹ 5 août 1790.

² *Jefferson's Memoirs and Correspondence*, t. IV, p. 158.

d'un représentant par mille habitants, et qu'il y en aurait au moins un par État ; puis elle avait fixé provisoirement le nombre des représentants qui serait assigné aux divers États, en attendant qu'un recensement eût fourni des données plus certaines sur la population, et qu'une loi organique eût déterminé le chiffre qui servirait de base à la répartition. Le recensement avait été fait en 1790 ; la loi organique restait à faire. C'était une œuvre difficile. Il était impossible, en divisant la population des divers États par le même nombre, d'arriver toujours à un nombre entier. Quelle que fût la base adoptée, il devait rester des fractions de population non représentées, et chaque État cherchait naturellement à favoriser la combinaison qui laissait sans représentant le plus petit nombre possible de ses citoyens et le plus grand nombre possible de ses rivaux. Pendant plus de quatre mois, ces diverses prétentions locales, rendues encore plus inconciliables et plus complexes par les exigences opposées de l'esprit conservateur et de l'esprit démocratique, furent aux prises, dans le sein du Congrès, sans pouvoir ni s'accommoder ni se vaincre. La Chambre des représentants et le Sénat entrèrent en lutte. La première, moins préoccupée des intérêts du pouvoir, était dominée par la crainte qu'une représentation peu nombreuse ne rendît la branche populaire de la législature trop accessible aux influences gouvernementales ; le second, plus attaché aux idées d'ordre et de conservation, craignait, en cédant à ces défiances, de livrer la Chambre aux influences démocratiques. Après bien des tiraillements et des débats, les deux assemblées finirent cependant par tomber d'accord sur



une combinaison assez équitable en fait, mais peu conforme au sens que l'on avait attribué jusque-là à la Constitution. Le bill adoptait pour base le chiffre de trente mille ; mais, au lieu de l'appliquer directement à la population des divers États, comme semblait le prescrire la Constitution, les législateurs l'avaient appliqué à l'ensemble de la population des États-Unis, afin de déterminer d'abord le nombre de membres dont se composerait la Chambre ; puis ils avaient procédé, d'après le même principe, à la répartition par État : mais, comme cette seconde opération, en leur faisant négliger une série de fractions dont la somme avait figuré dans la première, donnait un nombre total de représentants inférieur à celui qu'ils avaient préalablement fixé, ils avaient partagé l'excédant entre les États dont les fractions non représentées étaient les plus fortes. Ce partage, assez favorable aux États du Nord, parut inconstitutionnel aux représentants du Midi et aux alliés qu'ils avaient dans le parti démocratique. Le bill n'avait passé dans la Chambre des représentants qu'à deux voix et dans le Sénat qu'à une voix de majorité. Jefferson et Randolph conseillèrent à Washington d'user du droit de veto que lui donnait la Constitution. Hamilton et Knox, les deux membres fédéralistes du cabinet, l'engagèrent à ne point intervenir dans cette affaire, et à en laisser toute la responsabilité au pouvoir législatif. Washington était dans le plus grand embarras, sans avis bien arrêté sur le fond de la question, penchant plutôt pour l'opinion de la minorité, mais doutant beaucoup de l'opportunité politique du veto. Le bill lui avait été présenté depuis dix jours : en vertu de la Con-

stitution, son silence devait être regardé, le lendemain, comme une approbation facile. Il se rendit chez Jefferson et amena la conversation sur le bill : « J'en viens, » dit-il, « ce n'est point ainsi que l'opinion commune entend la Constitution ; ce n'est point ainsi que l'entendaient ses auteurs ; cependant elle peut se prêter à cette interprétation. Le vote a eu un caractère parfaitement géographique : une voix du Nord contre une voix du Midi ; on pourrait croire que je veux prendre parti pour la faction du Midi. »—« Je comprends ce scrupule ; mais il ne doit point vous pousser à mal faire. Les États s'arracheront les membres fractionnaires : réfléchissez aux dangers qui naîtront de ces querelles. »—« Oui, je crains bien qu'avant longtemps l'Union ne se déchire. Le public est mécontent : on tend à une séparation. » Washington rentra chez lui, et fit appeler le procureur général, Edmund Randolph : « Allez, je vous prie, trouver M. Madison, rendez-vous avec lui chez M. Jefferson, et si, tous les trois, vous êtes d'accord sur le rejet du bill, qu'on ne m'en parle plus et qu'on prépare l'acte pour ma signature. » « Notre opinion était faite depuis longtemps, » raconte Jefferson. « Nous dressâmes l'acte. Randolph le porta au Président, et lui dit que nous l'approuvions tous :—« Et vous affirmez que c'est bien là votre avis à vous personnellement ? » dit Washington au procureur général en le reconduisant, et comme s'il eût encore désiré revenir sur sa décision. —« Oui, Monsieur ; sur mon honneur ¹. » L'acte fut envoyé le jour même à la Chambre des repré-

¹ 6 avril 1792. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 477.

sentants, et peu de temps après, les deux assemblées votaient un bill qui donnait aux divers États un représentant par trente-trois mille habitants. Le nombre des membres était ainsi porté de 65, chiffre fixé provisoirement par la Constitution, à 105; et les États du Midi gagnaient 16 représentants, tandis que ceux du Nord n'en gagnaient que 12, et ceux du Centre 12. Les démocrates avaient le droit d'être satisfaits. Ils avaient préparé la défaite de « l'escadron corrompu dont le secrétaire du Trésor prétendait se servir », suivant Jefferson, « pour ramener un Roi, des Lords et des Communes¹. »

Ce qu'il voulait pour son pays, Hamilton s'était chargé lui-même de l'exposer à son rival, avec une franchise qui aurait dû le mettre à l'abri de toute insinuation perfide : « Je ne crois point, je l'avoue, bien que je ne le
« proclame pas de Dan en Beersheba, que le gouverne-
« ment actuel soit constitué de façon à répondre aux
« besoins de la société, en donnant stabilité et protec-
« tion à tous les droits. Probablement il sera nécessaire
« de retourner à la forme anglaise. Mais, puisque nous
« avons entrepris l'expérience, je suis d'avis de la faire
« complètement et loyalement, quelles que soient mes
« prévisions. Et, vraiment, jusqu'ici le succès a été plus
« grand que je ne m'y attendais : le succès semble
« donc plus possible qu'autrefois. D'ailleurs, si ce qui
« existe aujourd'hui ne réussit pas, on pourra et on
« devra faire bien des essais, parcourir bien des phases
« dans le progrès, avant d'abandonner la forme répu-
« blicaine. Car il faudrait être un esprit bien dépravé,

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 506, 507.

« pour ne pas préférer l'égalité des droits politiques, « qui est la base du républicanisme pur, lorsque cette « égalité est compatible avec l'ordre ¹. »

Il n'y avait rien là de bien menaçant pour la république. Mais le vrai crime de Hamilton, aux yeux de Jefferson, c'était son influence encore prépondérante dans le Congrès et le gouvernement. Rien ne fut épargné pour la détruire, ni les dénonciations auprès du Président, ni les calomnies de la presse, ni les accusations dans le sein de la Chambre des représentants. Tout en continuant à servir, avec une rare habileté, la politique extérieure du cabinet, même lorsqu'il ne l'approuvait point, le secrétaire d'État se fit, à l'intérieur, le chef et le machinateur secret d'une opposition dont Madison, le plus intime de ses confidents, était le plus éminent organe dans le Congrès. Pour justifier sa conduite, Jefferson a pris soin de marquer dans ses Mémoires le but avoué de cette opposition et la mesure prétendue qu'elle s'imposait : « Elle avait pour objet, » dit-il, « de mettre la « pureté et l'indépendance de la législature à l'abri de « toute atteinte de la part du pouvoir exécutif, de gar- « der l'administration attachée aux formes et aux prin- « cipes républicains, d'empêcher qu'on ne fit sortir par « interprétation une monarchie de la Constitution, et « qu'on ne la fit tomber, en fait, dans les principes et « les souillures du modèle favori anglais. Ce n'était « point une opposition dirigée contre le général Wash- « ington : il était fidèle au mandat républicain qui lui « avait été confié. Dans nos conversations, il a protesté « devant moi, à plusieurs reprises, et avec solennité

¹ 13 août 1791.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 464.

« que, pour le remplir, il verserait jusqu'à la dernière
 « goutte de son sang, et il le répétait avec d'autant plus
 « d'insistance, qu'il savait mes soupçons contre les des-
 « seins anti-républicains de Hamilton, et qu'il désirait
 « les apaiser ¹. »

Ce fut longtemps la prétention et la tactique de l'opposition de ne point s'attaquer à Washington, tout en combattant avec acharnement sa politique, et de le regarder comme la meilleure sauvegarde contre le triomphe exclusif du parti qui soutenait l'administration. Aussi, quand le terme de la présidence de Washington approcha, le chef du parti démocratique lui écrivit-il une longue lettre, pour le supplier de ne point songer encore à remettre en d'autres mains les destinées de sa patrie. Malgré tout l'esprit de Jefferson, sous la déférence modeste du langage et la finesse de la flatterie, perce trop l'égoïsme du calcul : « Quand vous m'avez commu-
 « niqué votre intention de vous retirer du pouvoir, bien
 « que j'aie senti l'importance de l'événement, j'ai cru
 « devoir garder presque complètement le silence. Je sa-
 « vais, que s'adressant à un esprit de votre sorte, la per-
 « suasion est impertinente et vaine.... Je savais qu'un
 « jour ou l'autre, il nous faudrait tâcher de marcher
 « seuls, et que, si cet essai se faisait de votre vivant et
 « sous votre regard, cela nous donnerait confiance, et
 « nous assurerait une ressource en cas d'insuccès.... Et
 « puis, l'esprit public était alors parfaitement calme et
 « dans une disposition qui convenait à l'expérience....
 « Le calme a disparu, et vous n'êtes pour rien dans ce

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 460.

« changement. » Et après une longue énumération des griefs de l'opposition démocratique et des dangers dont le parti fédéraliste menaçait, à ses yeux, la Constitution : « Notre seule chance de salut est dans la représentation plus nombreuse qui nous sera envoyée l'an prochain... » « Tout porte à croire que la grande masse des nouveaux membres viendra grossir le parti républicain.... » « Mais, si la nouvelle majorité était dans les mêmes principes que la majorité actuelle et nous menaçait des mêmes pratiques, il n'est point difficile de prévoir quelle serait la violence du remède auquel le pays aurait recours, tant les divisions d'intérêt et de sentiment ont un caractère géographique.... Je tremble qu'on n'en vienne à un démembrement des États-Unis. Vous seul êtes en état de prévenir ce malheur. C'est en vous qu'est placée la confiance de l'Union toute entière.... Le Nord et le Midi resteront unis si vous leur servez de lien.... Dans le cas où une représentation plus nombreuse ne serait point un remède efficace, votre présence donnerait le temps d'en essayer d'autres qui fussent conciliables avec l'Union et la paix des États.... Si, au contraire, une majorité honnête sortait d'une représentation élargie et renouvelée, si cela était bien manifeste, vous pourriez, avec moins de danger, satisfaire vos aspirations vers la retraite, avant l'expiration de la seconde période de quatre ans; et je ne puis qu'espérer de vous voir consentir à ajouter une ou deux années encore à celles que vous avez déjà sacrifiées pour le bien de l'humanité ¹. »

¹ 23 mai 1792.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 504.

Washington n'était dupe ni de l'inquiétude systématique de Jefferson ni des ménagements affectés de l'opposition. Dominé par sa passion pour le repos, il cherchait même à se persuader que son pays n'avait plus besoin de lui, et qu'il était devenu impropre à le bien servir. Dans ses conversations avec Jefferson, il développait ses idées à cet égard avec une abondance et un abandon qui ne lui étaient point ordinaires : « Je me sens
 « vieillir. Ma santé est moins ferme ; ma mémoire, qui a
 « toujours été mauvaise, s'affaiblit, et peut-être ceux qui
 « m'entourent remarquent-ils dans mes autres facultés
 « une décadence dont je ne me rends pas compte moi-
 « même. Cette crainte me tourmente ; mon activité est
 « diminuée ; les affaires sont devenues pour moi un far-
 « deau, le calme et la retraite une passion.... Personne n'a
 « plus que moi en dégoût les cérémonies de ma charge ;
 « je ne puis trouver nul plaisir dans l'exercice de mes
 « fonctions ; je ne suis heureux que chez moi, et mes
 « affaires m'y appellent. Ma présence n'est plus néces-
 « saire ici. Il y en a bien d'autres qui peuvent faire ce
 « que je fais, aussi bien et mieux que moi.... Quant au
 « mécontentement dont on parle, on a poussé beau-
 « coup trop loin les soupçons contre un certain parti....
 « Il n'y a pas, dans tous les États-Unis, dix hommes,
 « dont l'opinion vaille quelque chose, qui songent à
 « transformer le gouvernement en monarchie.... Mes
 « inquiétudes à moi ont une autre source. Le vrai danger
 « qui nous menace, c'est l'anarchie.... Les publications
 « récentes, surtout celles du journal de Freneau ¹, sem-

¹ *La Gazette nationale*. Freneau était un employé des bureaux de Jefferson.

« blent faites en vue d'exciter de l'opposition contre le
 « gouvernement. D'après les renseignements que m'en-
 « voie le général Hand, ils n'ont que trop bien réussi,
 « dans la Pensylvanie, contre la loi sur les contribu-
 « tions indirectes. Ils travaillent à amener une rupture de
 « l'Union, la plus affreuse de toutes les calamités. Qu'on
 « ne l'oublie pas, tout ce qui tend à produire l'anarchie
 « tend à nous pousser vers le gouvernement monar-
 « chique. Je regarde les attaques de ces journaux
 « comme dirigées contre ma personne; car il faudrait
 « être bien fou pour avaler les petites douceurs qu'ils
 « me jettent, de temps à autre. En condamnant l'ad-
 « ministration du gouvernement, on me condamne :
 « car, si l'on croit que des mesures sont adoptées contr-
 « mon avis, il faut supposer que je suis, ou trop négli-
 « gent pour y faire attention, ou trop stupide pour les
 « comprendre¹. »

Six mois ne s'étaient pas encore écoulés, depuis le second avènement de Washington à la présidence², que, déjà, l'opposition croyait pouvoir jeter le masque. Deux sentiments qu'on ne blesse jamais impunément, et que les démagogues eux-mêmes hésitent à affronter, le respect et le bon sens du public, avaient mis jusque-là Washington à l'abri et au-dessus de leurs attaques. Mais ce respect et ce bon sens publics qui avaient su imposer au parti démocratique, ne purent résister eux-mêmes au spectacle de la révolution française. C'est le triste privilège des révolutions de corrompre par leur vue ceux même

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 466, 478, 480, 497

² 4 mars 1793.

qu'elles ne peuvent atteindre de leurs coups : « Il n'est « air, » dit Montaigne, « qui se hume si goulument, qui « s'espande et pénètre comme fait la licence. » A mesure que l'esprit public se gâtait, le parti démocratique faisait de plus violents efforts pour le pervertir, et adressait de plus odieux outrages à celui qui semblait devenu le seul obstacle à son triomphe. A l'exemple de la France, et à l'instigation de son ministre à Philadelphie, M. Genêt, les États-Unis se couvrirent de sociétés démocratiques, ardentes à propager les préceptes jacobins et les ignobles cruautés de langage des clubs de Paris. Dans un des pamphlets imprimés contre Washington et intitulé : « Les funérailles de George W.....n, et de James « W.....n, Roi et juge », le Président était représenté sur une guillotine. Knox, secrétaire de la Guerre, dénonça au Conseil cette infâme publication. Washington, habituellement si maître de lui-même, ne put se contenir. Lorsqu'elle se déchainait, avec toute la puissance de cette grande et forte nature, sa colère était terrible : « Par Dieu, je voudrais être dans mon tombeau ! » s'écria-t-il ; « je n'échangerais pas ma ferme contre « le titre d'empereur du monde, et l'on m'accuse de « vouloir être *Roi*. Ce coquin de Freneau m'envoie tous « les jours trois numéros de son journal. Croit-il, par « hasard, que je vais m'en faire le distributeur ? C'est, « en vérité, une impudente insulte ! » Le Conseil eut quelque peine à reprendre sa délibération, tant cette violente sortie avait troublé les assistants. Seul, Jefferson ne se laissa point émouvoir par la juste indignation

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 503

d'un homme de bien: « J'ai cru voir, » disait-il, « que
 « l'intention du Président était de me faire intervenir
 « auprès de Freneau, peut-être même de lui faire refi-
 « rer son emploi de commis aux traductions dans mes
 « bureaux. Mais je n'en ferai rien. Son journal a sauvé
 « la Constitution¹. »

Le succès de l'opposition démocratique fut bientôt tel dans les masses que la présence de Jefferson dans le cabinet devint plus dangereuse pour sa popularité qu'utile à sa politique. Il donna sa démission², et alla attendre, au sein de sa famille, dans les solitudes des Alleghany, que le flot populaire, en montant, vînt l'y chercher. Washington avait mis à la mode le goût de la retraite. Ce grand homme vertueux avait habitué ses compatriotes au désintéressement et à la modestie. Pour arriver au pouvoir, il fallait alors paraître en redouter le fardeau. Jefferson avait, comme acteur politique dans un État démocratique, les qualités les plus éminentes. Il savait admirablement se servir de ce qu'il y avait naturellement de faux et de chimérique dans son esprit pour séduire et enflammer l'imagination populaire; il avait un instinct merveilleux du rôle qui convenait à telle situation déterminée, et il s'en pénétrait si complètement qu'il en devenait lui-même la première dupe. Ce n'était point par pure hypocrisie qu'il écrivait de Monticello au Président: « J'aime avec
 « trop de passion la tranquillité pour permettre aux
 « préoccupations politiques d'atteindre mon esprit³; »

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. iv, p. 497.

² 31 décembre 1793.

³ 14 mai 1794 — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 311.

au secrétaire d'État Randolph : « Aucune circonstance
 « ne pourra plus jamais m'entraîner à me mêler en quoi
 « que ce soit à la vie publique¹ ; » à ses plus intimes con-
 fidents : « Le petit souffle d'ambition qui m'animait dans
 « ma jeunesse s'est dissipé depuis longtemps.... *Flu-*
 « *mina amo sylvasque inglorius* ². » Et, en même temps,
 il dirigeait et attisait de loin l'opposition ; il réchauffait
 les haines de Madison, tentait son ambition ; lui fournis-
 sait des armes quand il semblait à bout de ressources,
 et le gourmandait, quand il s'abandonnait trop à la
 pente mesurée de son esprit : « Vous me semblez tous
 « entraînés par le torrent des opinions gouvernemen-
 « tales ³. »

Jefferson tenait ce langage au moment où les excita-
 tions licencieuses du journal de Freneau et des sociétés
 démocratiques venaient de porter leurs fruits. Treize
 mille insurgés s'étaient déclarés en guerre ouverte avec
 le gouvernement, au sein même de l'État où le pouvoir
 central avait établi sa résidence. « Sous prétexte d'op-
 « position contre une loi particulière, mais en réalité
 « dans un esprit ennemi de tout ordre ⁴, » les comtés
 occidentaux de la Pensylvanie s'étaient coalisés, dès
 l'année 1794 ⁵, pour empêcher la perception de l'impôt
 sur les boissons. En vain, le Congrès avait, à la requête
 de Washington, remanié la loi sur les contributions
 indirectes, pour la rendre plus acceptable ⁶ ; en vain le

¹ 7 septembre 1794. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 312.

² *Ibid.*, 318, 344.

³ 28 décembre 1794. — *Ibid.*, 314.

⁴ *Wash. Writ.*, t. XII, p. 49.

⁵ 5 septembre 1791.

⁶ 6 octobre 1791.

Président avait, dans une proclamation solennelle, contresignée de Jefferson lui-même, menacé les rebelles de les déferer aux tribunaux¹. Les officiers de justice chargés de poursuivre les délinquants furent menacés de mort, attaqués à main armée dans leurs maisons, et obligés de fuir pour ne pas y être brûlés par la foule. La malle-poste de Philadelphie fut dévalisée, les lettres furent ouvertes et transformées en pièces de conviction contre les citoyens qui ne se montraient pas assez complaisants pour le désordre ; les suspects furent proscrits, et les pouvoirs publics délégués à une Convention². Ces excès menaçaient de devenir contagieux ; des symptômes de soulèvement se manifestaient dans la Virginie et le Maryland : l'indignation et l'effroi se répandirent parmi les gens de bien. Washington voulut en profiter pour porter à l'anarchie un coup décisif et éclatant. Il fallait donner aux bons citoyens confiance dans leur force ; il fallait déployer, aux yeux des démagogues, toutes les ressources que le gouvernement pouvait tirer du pays lui-même, pour la défense de l'ordre en péril. L'appareil de la compression fut formidable. Par une nouvelle proclamation³, le Président somma les factieux de se soumettre dans un délai de trois semaines, sans quoi ils seraient dispersés de vive force. Le délai expiré⁴, les milices de la Virginie, du Maryland, du New-Jersey et de la Pensylvanie furent convoquées. Dès le milieu d'octobre, quinze mille hommes

¹ 15 septembre 1792.

² Juillet 1794.

³ 7 août 1794.

⁴ 1^{er} septembre 1794.



s'empresaient de répondre à l'appel, et venaient se ranger sous les ordres de Washington.

Les classes supérieures donnèrent l'exemple : « On a vu, » écrivait le Président à John Jay, « on a vu des généraux se mettre à la tête d'un seul peloton ; des officiers supérieurs qui, arrivés aux lieux de rendez-vous, ne trouvaient point de commandement de leur grade, entrer dans les rangs et servir comme simples soldats, sous leurs propres capitaines ; les hommes les plus considérables du pays venir en grand nombre se mêler à la troupe, et faire, jour après jour, de longues marches, leur sac et leur fourniment sur le dos, couchant sur la paille avec une simple couverture, sous une tente de soldat, pendant les nuits glacées que nous avons eu à supporter. Et, ce qui est peut-être plus frappant encore : beaucoup de jeunes quakers, des familles les plus distinguées, les plus respectables et les plus riches, sont entrés dans les rangs, sans être retenus par leurs anciens, et marchent avec les troupes ¹. » La présence de Washington au milieu de semblables soldats, ne fut pas longtemps nécessaire pour assurer leur triomphe ; et il put, après les avoir passés en revue, retourner à Philadelphie ² pour vaquer aux autres affaires de l'État, pendant que l'armée, laissée au commandement du général Henry Lee, gouverneur de la Virginie, franchissait les Alleghany, et se répandait dans les comtés insurgés. Des colonnes mobiles parcoururent tout le pays : nulle part l'insur-

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 455.

² 25 octobre 1794.

rection ne tint devant elles : « Il y a bien, çà et là, quelques bandes errantes, mais rien qui présente un point « à l'attaque¹, » écrivait au Président le secrétaire du Trésor, Hamilton, qui suivait les mouvements de l'armée. Pas un coup de fusil ne fut tiré, et, le 20 novembre, les milices étaient en marche pour rentrer dans leurs foyers, ne laissant, au milieu de cette population factieuse, dont leur présence avait suffi pour abattre l'orgueil, qu'un faible détachement, destiné à seconder l'action de la justice. Cent cinquante mutins furent arrêtés : deux d'entre les plus obscurs, convaincus par le jury de haute trahison, furent condamnés à mort. Le Président leur fit grâce. Il pouvait sans danger user d'indulgence. Les États-Unis venaient d'être le théâtre d'un de ces irrésistibles mouvements d'opinion, au profit du bon sens et de la bonne politique, qui rendent les peuples dignes de la liberté, et auxquels ceux qui l'aiment ne peuvent assister sans une profonde émotion : « Que vont dire les hommes qui prétendaient que « nous étions hors d'état de nous gouverner nous-mêmes ? » s'écriait Washington. « Ils verront que le « républicanisme n'est point le fantôme d'une imagination malade. Au contraire, sous aucune autre forme « de gouvernement les lois ne sont mieux défendues, « la liberté et la propriété mieux assurées, et le bonheur plus efficacement dispensé à l'humanité². »

Mais, dans l'élan de sa joie, Washington n'oubliait point d'où était venu le péril, et où il fallait frapper

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 451.

² 22 janvier 1795. — *Ibid.*, t. XI, p. 11.

pour l'empêcher de renaître : « Ce sont les sociétés démocratiques qui ont fomenté les troubles de l'Ouest ; cela ne peut faire l'objet d'un doute pour qui a examiné leur conduite : mais elles ont heureusement précipité une crise pour laquelle elles n'étaient point prêtes ; et elles ont ainsi dévoilé des vues qui amèneront, j'y compte bien, leur anéantissement plus tôt qu'on n'aurait pu l'espérer... Dès le principe, j'ai donné mon avis sur ces sociétés aux hommes de confiance qui m'entourent ; j'ai prévu qu'elles ébranleraient le gouvernement jusqu'en ses fondements, si leur action n'était combattue, non par des poursuites judiciaires (ce serait le meilleur moyen de les fortifier)... mais par la réprobation des amis de l'ordre et du bon gouvernement ¹. »

Washington n'abandonna point aux « amis de l'ordre et du bon gouvernement » le périlleux devoir de donner l'exemple de la réprobation. Moins le pouvoir use de violence dans la répression du mal, plus il est tenu de le dénoncer courageusement à la conscience publique. Ce qu'il pensait des sociétés révolutionnaires, le Président le proclama dans son discours d'ouverture au Congrès ², dans ce langage ferme et calme qui convient au chef d'un peuple libre. Le coup fut décisif. On peut en juger par la colère de Jefferson : « La dénonciation des sociétés démocratiques est un de ces prodigieux traits d'audace auxquels la faction des monocrates nous a habitués, » écrivait-il à Madison ; « en vérité, il est étrange que le Président se soit permis d'être l'organe

¹ *Wash. Writ.*, t. X, p. 429, 437, 454.

² 19 novembre 1794.—Voyez *Wash. Writ.*, t. XII, p. 45.

« d'une semblable attaque contre la liberté de discuter,
« la liberté d'écrire, d'imprimer, de publier.... La loi
« sur les contributions indirectes est une loi infer-
« nale.... Nos milices revenues de l'Ouest en rapportent
« toutes l'impression que, bien que le peuple les ait
« laissé passer en paix, elles ont été un sujet de déri-
« sion, non d'effroi; que mille hommes auraient pu tailler
« toute l'armée en pièces, en mille passages divers des
« Alleghanys; que la haine contre la loi sur les contri-
« butions indirectes est universelle et se complique au-
« jourd'hui d'une haine aussi vive contre le gouverne-
« ment; que la séparation, qui n'était jusque-là qu'un évé-
« nement éloigné et problématique, est aujourd'hui cer-
« taine, prochaine, arrêtée dans l'esprit de tout homme.
« Je m'attendais à trouver, dans le discours du Président,
« quelque apologie pour avoir déclaré la guerre civile
« avant la réunion du seul corps qui ait le droit de
« déclarer la guerre; pour s'être laissé bafouer patiem-
« ment par nos ennemis, et s'être levé à la moindre
« alerte contre nos amis.... Mais le temps vient où nous
« ferons gagner à notre barque le dessus du vent. Les
« changements opérés dans votre Chambre sont pour
« le mieux, et le troupeau d'Augias lui-même, qui est
« au-dessus de vos têtes ¹, se purifie lentement de ses im-
« puretés. Tenez bon, mon cher ami, de peur qu'en at-
« tendant nous ne fassions naufrage. La crainte de votre
« retraite, c'est là le plus grand sujet d'affliction de
« ceux avec lesquels j'échange mes idées. Mais vous ne
« vous retirerez pas, à moins que ce ne soit pour aller

¹ Le Sénat.

« occuper une position plus éclatante et plus efficace.
« C'est là que je me réjouirais de vous voir ¹. »

Jefferson pouvait sans danger offrir la présidence à son lieutenant. Il savait bien qu'il était lui-même, depuis plusieurs années, le seul candidat auquel songeât sérieusement le parti démocratique, et il comptait assez sur l'esprit de Madison pour ne pas craindre que sa proposition fût prise trop au sérieux. Il se contenta donc de la renouveler une seconde fois, puis cessa d'insister, et se mit enfin à calculer franchement avec son ami ses propres chances de succès. La première explosion de colère que provoqua aux États-Unis la publication du traité conclu avec l'Angleterre par M. Jay, et la violence de la lutte que Washington eut à soutenir sur cette question contre la Chambre des représentants ², purent donner un instant aux démocrates lieu d'espérer qu'avec la présidence de Washington prendrait fin le triomphe de la politique fédéraliste. Mais la Chambre ne fut pas en état de soutenir longtemps la lutte. Abandonnée par l'opinion publique qu'elle avait irritée en cherchant à l'entraîner dans une opposition sans mesure, elle fut contrainte de s'incliner devant l'autorité du nom de Washington, et le peuple américain se prépara aux élections pour la présidence sous l'impression de l'échec mérité que le parti démocratique venait de subir : « Le Congrès vient de se séparer, » écrivait Jefferson. « Vous aurez pu voir, par ses actes, la vérité de ce que je vous ai toujours dit : un homme l'emporte

¹ 28 décembre 1794. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 313.

² 2 mars-29 avril 1796.

« sur eux tous en influence dans l'esprit des masses :
 « elles ont défendu son jugement contre le leur propre
 « et celui de leurs représentants... Dieu veuille que son
 « honnêteté et ses fautes politiques ne donnent point
 « lieu de s'écrier une seconde fois : Malédiction sur ses
 « vertus, elles ont perdu son pays ¹ ! »

Amer aveu d'impuissance; cri de colère et de dépit dont l'écho retentissait encore, vingt-deux ans après, dans le cœur de Jefferson, lorsque, écrivant ses Mémoires, il cherchait à insinuer que Washington n'avait déployé, à la fin de sa présidence, tant de vigueur dans la conduite que parce qu'il n'avait plus assez de fermeté dans l'esprit pour résister aux conseils d'une faction dont son grand âge l'avait fait le jouet ². Du vivant de Washington, personne, ami ou ennemi, ne se risqua jamais à le traiter en homme dont l'esprit va s'affaiblissant, Jefferson moins que tout autre. Il éprouvait involontairement, en présence de Washington, un respect un peu craintif et embarrassé, qui n'était pas entièrement étranger à la duplicité de son langage. Le 19 juin 1796, le chef de l'opposition écrivait au chef du gouvernement : « J'ap-
 « prends qu'on cherche à semer la division entre vous
 « et moi, en me représentant comme encore mêlé au
 « tumulte politique et engagé dans des intrigues turbu-
 « lentes contre le gouvernement. Je n'ai pas cru un
 « instant que cela pût faire impression sur vous, et que
 « les calomnies d'un intrigant pussent l'emporter sur
 « la connaissance que vous avez de moi ³. »

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 331, 335.

² *Ibid.*, t. IV, p. 463.

³ *Ibid.*, t. III, p. 336.

« Jusqu'ici, » écrivait-il, un an plus tard, à Madison, « rien n'a encore amené un différend personnel entre « Washington et moi. Je n'ai point envie de me brouil-
« ler avec tous ceux parmi lesquels son nom est encore
« populaire ; c'est-à-dire avec les neuf dixièmes du peu-
« ple des États-Unis ¹. »

Ses rapports personnels avec Washington n'étaient pas, à beaucoup près, aussi bons à cette époque qu'il avait intérêt à le faire croire. Il avoue lui-même, dans ses Mémoires, qu'après la lutte relative au traité de paix, le Président avait pris de l'éloignement pour lui ² ; et, dans une lettre où il fait allusion à son ancien secrétaire d'État, Washington déclare avec tristesse « qu'il ne
« fallait rien moins que les faits dont il avait la preuve,
« pour le faire douter d'une amitié dont il s'était cru
« sûr ³. »

En séparant trop ouvertement sa cause de celle de Washington, le parti démocratique avait rejeté l'opinion du côté de ses adversaires ; en se divisant, les fédéralistes faillirent perdre cet avantage. Washington leur avait jusque-là servi de lien. Les rivalités personnelles et locales s'étaient tuées, dans le sein du parti, en présence de cet homme éminent qui donnait d'égales garanties aux intérêts opposés des diverses fractions des États-Unis, et dont nul ne songait à contester l'autorité. Elles reparurent quand il annonça, dans son adresse d'adieu au peuple américain, son intention d'abandonner définitivement le pouvoir. Dès lors plus

¹ 3 août 1797.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 370.

² *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 463.

³ 8 mars 1798.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 228.

de chef avoué et reconnu de tous ; plus de supériorité incontestée ; trois grandes influences en présence dans le parti fédéraliste : celle de John Adams dans la Nouvelle-Angleterre, de Hamilton dans le New-York et les États du centre, des frères Pinckney dans le midi. Soit prudence, soit lassitude, Hamilton, le plus distingué d'entre eux, n'aspirait point lui-même à la présidence : mais, tout en voulant rester étranger au gouvernement, il désirait conserver sur les affaires publiques l'action à laquelle son grand esprit et sa haute position lui donnaient le droit de prétendre, lorsque ses amis politiques étaient au pouvoir, et il était disposé à favoriser celui des candidats dont le caractère et les principes promettaient le plus d'empire à ses conseils. C'était peut-être le secret de ses préférences pour Thomas Pinckney, ancien ministre des États-Unis à Londres, et de la sympathie des fédéralistes les moins hardis pour John Adams, dont l'humeur jalouse et susceptible leur paraissait une garantie suffisante contre le triomphe compromettant de l'influence de Hamilton. Pour ne pas manifester trop publiquement les divisions du parti, on chercha cependant à s'entendre, et il fut enfin convenu de porter John Adams à la présidence et Thomas Pinckney à la vice-présidence. Mais, en vertu d'une disposition de la Constitution qui a été amendée depuis, il n'y avait alors qu'un seul scrutin pour cette double élection : chaque électeur se bornait à inscrire deux noms sur son bulletin, sans les rattacher spécialement à l'une des deux fonctions. Était Président celui qui avait réuni le plus de suffrages. Ainsi l'on pouvait toujours craindre de voir une majorité accidentelle placer au premier rang

l'homme qui, dans l'intention de tous ses électeurs, devait rester au second. Pour empêcher cette majorité de se former au profit du candidat à la vice-présidence, on n'avait qu'une ressource assurée, celle de détourner systématiquement de son nom quelques-unes des voix données au citoyen dont on voulait faire le chef de l'État. C'est ce qui avait été pratiqué sans inconvénient dans les deux premières élections¹, et l'on prétend même que l'amour-propre de John Adams avait été blessé par cette combinaison, qui lui ôtait toute chance de devenir le supérieur de Washington. Mais, en 1797, la situation était bien changée; le même nom n'était plus dans toutes les bouches : il se préparait une lutte électorale; et, de part et d'autre, on ne pouvait perdre des voix sans travailler pour ses adversaires. Exclure Jefferson de la vice-présidence comme de la présidence, ce devait être la grande affaire pour les fédéralistes. Que John Adams ou Thomas Pinckney fût placé au premier rang, c'était, aux yeux des gens sensés, une question secondaire; le point capital était le triomphe simultané des deux candidats. On s'entendit donc pour les soutenir également, laissant aux accidents du scrutin le soin de faire pencher entre eux la balance. Mais les accidents du scrutin semblaient devoir être moins favorables au premier qu'au second, à qui sa popularité dans le Midi assurait un certain nombre de voix radicales. Les amis de John Adams, dans la Nouvelle-Angleterre, ne purent supporter cette pensée et ils lui donnèrent quelques voix de plus qu'à Thomas Pinckney. C'est ce qui amena

¹ En 1789 et 1793.

le triomphe partiel du parti démocratique. John Adams fut élu Président, et Jefferson Vice-Président. Celui-ci se résigna de très-bonne grâce à n'être que le second personnage de l'État. Il se réjouissait au fond du cœur de voir son succès ajourné. Une guerre avec la France semblait imminente, et il ne se souciait nullement d'en avoir la responsabilité : « Nos affaires
 « n'ont jamais présenté un plus sombre aspect, depuis
 « 1783... Je n'ai point assez de passion pour trouver
 « du plaisir à naviguer au milieu de la tempête... Je
 « planterai mes orangers, pendant que notre ami de
 « l'Est¹ luttera contre l'orage qui s'amoncèle au-dessus
 « de nos têtes, et sera peut-être englouti. Ce n'est certes
 « pas le moment de convoiter le gouvernail². »

« Nos Jacobins disent qu'ils sont enchantés, et que le
 « lion et l'agneau sont faits pour habiter ensemble, » écri-
 « vait Hamilton à King; « les amis *personnels* de M. Adams
 « tiennent à peu près le même langage : « M. Jefferson
 « n'est pas, il s'en faut, » disent-ils, « un aussi méchant
 « homme que nous le croyons. Nous avons besoin d'une
 « administration unie et vigoureuse. » Les sceptiques
 « comme moi regardent en avant, désireux d'espérer,
 « mais peu disposés à croire. Si M. Adams a de la *vanité*,
 « il est évident qu'on a formé un complot pour s'en
 « emparer³. »

Capter la confiance de John Adams et en faire un instrument de dissolution au sein du parti fédéraliste, c'était bien là, en effet, la pensée de Jefferson. Avant

¹ John Adams.

² *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 342, 344.

³ *Hamilton's Works*, t. VI, p. 206.

même que le résultat de l'élection lui fût connu d'une façon positive, il écrivait à Madison, dans l'intention que ses paroles fussent répétées : « Si l'on peut amener
 « M. Adams à gouverner conformément aux bons prin-
 « cipes, et à abandonner son goût pour la constitution
 « anglaise, il y aurait lieu d'examiner s'il ne serait pas
 « utile au bien public de s'entendre avec lui au sujet
 « des élections futures. Il est la seule barrière solide
 « contre le triomphe de Hamilton¹. » Et, en même temps, il écrivait à John Adams lui-même, d'un ton à la fois ironique et flatteur : « Je n'ai jamais douté de votre élection;
 « et, bien que j'aie peu de chance d'être cru, il n'en est
 « pas moins vrai que je n'ai jamais désiré un autre ré-
 « sultat.... Il est cependant possible que vous soyez dé-
 « pouillé de votre succession par un tour digne de
 « la subtilité de votre grand ami de New-York², qui
 « a réussi à faire de vos vrais amis des instruments pour
 « tromper vos souhaits et les leurs propres. Il est cepen-
 « dant probable qu'il sera désappointé quant à vous,
 « et mes goûts me mettent hors de sa portée. Je laisse
 « à d'autres le sublime plaisir de naviguer au milieu de
 « la tempête ; j'aime mieux un bon sommeil et un bon
 « lit bien chaud, et je préfère la société de mes voisins,
 « de mes amis et de mes compagnons de labour à celle
 « des espions et des sycophantes.... Que votre admi-
 « nistration soit pour vous pleine de gloire et de bon-
 « heur, pour nous féconde en avantages, c'est la prière
 « sincère d'un homme qui, malgré les petits différends

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 347.

² Hamilton.

« qui ont surgi naturellement ou qu'on s'est arrangé
 « à faire surgir entre nous, dans le cours de notre car-
 « rière, a gardé pour votre personne la solide estime
 « qu'il avait au temps où nous travaillions ensemble
 « pour notre indépendance ¹. »

En dépit de ces ferventes prières adressées au ciel, le Vice-Président resta factieux dans son opposition, et le Président ne se montra ni ferme ni habile dans son gouvernement. La présidence de John Adams fut le coup de mort du parti qui l'avait porté aux affaires; et, en 1803, Jefferson, maître enfin du pouvoir, se trouvait en présence d'ennemis tellement dispersés, qu'il pouvait tenter de les rallier à son drapeau, en fondant habilement ses couleurs avec les leurs propres : « Toute
 « différence d'opinion n'est pas une différence de prin-
 « cipes, » disait-il dans son adresse d'inauguration à la présidence; « nous avons appelé de noms divers des
 « frères enfants du même principe. Nous sommes tous
 « républicains ²; nous sommes tous fédéralistes. ³ »

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 345. — John Adams ne reçut pas cette lettre. Madison, auquel Jefferson l'avait envoyée avec prière de la remettre ou de la garder suivant les circonstances, crut devoir la supprimer.

² Par opposition à l'épithète de « monocrates, » infligée aux fédéralistes, le parti démocratique s'était décoré du nom de « parti républicain » pendant la présidence de Washington.

³ *American State Papers. Documents, legislative and executive, of the Congress of the United States, from the first session of the first to the second session of the twenty-second Congress, inclusive : Selected and edited, under the authority of Congress.*—Washington, 1833, t. 1, p. 56.





CHAPITRE XV.

1789—1797.

Washington Président.—Gouvernement des relations extérieures.—Principes et sympathies diplomatiques de Washington.—État des affaires au moment de son avènement : au sud de l'Union, la libre navigation du Mississipi refusée par l'Espagne ; au nord, les postes américains des grands lacs occupés par l'armée anglaise.—Querelle entre l'Angleterre et l'Espagne.—Comment Washington cherche à en profiter pour triompher du mauvais vouloir de ces deux puissances. — Efforts pour établir entre les puissances maritimes un concert contre la Grande-Bretagne. — Efforts pour obtenir de la France le libre commerce avec ses colonies.—Rapports du gouvernement américain avec les Indiens.—Sentiments de Washington à l'égard de la Révolution française.—Il croit que de grands changements en Europe seront à l'avantage de son pays. — Ménagements de Washington pour le gouvernement révolutionnaire de la France.—Guerre générale en Europe. — Proclamation de neutralité.—Mission « du citoyen » Genêt aux États-Unis.—Mission de John Jay à Londres.—Traité avec l'Angleterre.—Traité avec l'Espagne — Querelle entre les États-Unis et la France.— Adresse d'adieu de Washington.

De toutes les fonctions du pouvoir, celle dont les partis révolutionnaires ont le moins l'intelligence, c'est le gouvernement des relations extérieures. Habitué à ne tenir compte que des fantaisies chimériques de leur esprit ou des élans déréglés de leurs désirs, ils méconnaissent et le droit des gens et les faits géographiques, et les obligations morales et les obstacles matériels. Eux-mêmes sans mesure dans leurs sentiments et sans scrupule dans leur conduite, ils ne peuvent comprendre ni

les sympathies nationales, lorsqu'elles ne vont point jusqu'à l'oubli des intérêts nationaux, ni l'habileté diplomatique, lorsqu'elle ne prend point les allures de la perfidie, ni la dignité, lorsqu'elle ne revêt point les dehors de la violence. C'est pour sa politique extérieure que Washington a été le plus directement attaqué par le parti républicain et le plus universellement loué par l'histoire. Il est juste que la responsabilité comme la gloire lui en soient revenues. C'est là, en effet, ce qui lui appartient exclusivement en propre dans la grande œuvre de sa présidence. C'était sur les affaires étrangères que son autorité était le plus indépendante du Congrès ; c'était sur la politique étrangère qu'il avait l'avis le plus arrêté et le plus personnel.

On a beaucoup accusé Washington d'ingratitude envers la France. Tant que les rapports du gouvernement français avec les États-Unis restèrent dirigés dans un esprit honnête et bienveillant, et jusqu'au moment où les excès des Jacobins vinrent rendre Washington à ses vieux sentiments de défiance contre l'ennemie traditionnelle de sa race, il conserva pour la nation française un bon vouloir plein à la fois de reconnaissance pour ses services, d'intelligence des intérêts de son pays, et d'irritation contre la conduite arrogante de l'Angleterre. Lorsque, n'étant point encore le chef de l'État, il pouvait, sans danger pour les affaires publiques, s'abandonner aux élans de son cœur et aux libres spéculations de son esprit, il écrivait de Mount-Vernon à ses amis de France : « La fidélité, l'honneur et la bravoure de vos troupes, « dont j'ai été témoin , le patriotisme éclairé et les sen-

« fiments de sympathie délicate qui animaient un si
« grand nombre de vos compatriotes, avec lesquels je
« puis me vanter d'être intimement lié, et, par-dessus
« tout, le vif intérêt que votre illustre monarque et ses
« fidèles sujets ont pris au succès des armes américaines
« et à l'affermissement de notre indépendance, m'ont
« rendu chère votre nation, et ont formé des liens d'atta-
« chement et laissé des impressions que ni le temps ni
« les événements ne pourront détruire.... Je me plais
« à croire que l'on peut établir, entre la France et les
« États-Unis, un échange de bons offices et d'avantages
« qui ne peut manquer de produire les plus heureux
« effets. Les nations ne sont pas, comme le peuvent
« être les individus, gouvernées par des amitiés désin-
« téressées; mais, lorsqu'elles ont intérêt à vivre en
« bonne intelligence, on a peu de motifs de craindre
« une rupture. Ce principe d'union ne peut exister entre
« deux nations d'une façon plus frappante qu'entre la
« France et les États-Unis.... En plusieurs points, leurs
« intérêts commerciaux se confondent et sont en oppo-
« sition avec ceux de la Grande-Bretagne.... Entre elle
« et nous, les causes d'irritation sont nombreuses, et il
« n'est pas impossible que la mauvaise politique de cette
« cour ne pousse notre commerce vers de nouveaux
« canaux.... Pendant qu'elle éloigne incessamment nos
« vaisseaux de ses ports par des droits et des prohibitions
« absurdes, la France, par les invitations qu'elle nous
« adresse, semble nous tendre une main amie, pour
« nous engager à venir trafiquer chez elle.... Les préven-
« tions de ce pays contre les relations commerciales avec
« l'Angleterre augmentent de jour en jour. Le goût

« pour les produits français se développe, et il faut attri-
 « buer en grande partie ce changement à l'affection et
 « à la reconnaissance qu'on éprouve encore pour votre
 « généreuse intervention en notre faveur ¹. »

Ce n'était certainement point là le langage de l'indifférence; ce n'était pas davantage une promesse d'intervention en faveur de la France dans les affaires de l'Europe. Le bon vouloir de Washington était sincère, et il était possible de le rendre efficace, mais à condition de ne point chercher à en abuser, et de laisser les États-Unis à leur politique naturelle. En même temps qu'il adressait à des diplomates français ces protestations d'amitié et ces offres de bons offices, Washington écrivait, à propos des troubles de Hollande et de la guerre entre la France et l'Angleterre qui menaçait d'en sortir ² : « Quels que soient leurs vues et leurs
 « intérêts politiques, j'espère que nous aurons assez de
 « sagesse pour ne point prendre part à leurs querelles....
 « J'espère que les États-Unis sauront rester dégagés du
 « labyrinthe de la politique et des guerres européennes,
 « et qu'avant longtems, l'adoption d'un bon gouverne-
 « ment national les aura rendus assez respectables aux
 « yeux du monde pour qu'aucune des puissances mari-
 « times, et surtout aucune de celles qui ont des posses-
 « sions dans le nouveau monde, ne se risque à les
 « traiter avec insulte ou mépris. Ce devrait être la
 « politique des États-Unis de pourvoir à leurs besoins
 « sans prendre part à leurs querelles. Toutes les fois

¹ Washington à MM. de Lafayette, de la Luzerne et de Moustier (1786-1788).—*Wash. Writ.*, t. IX, p. 191, 314, 321, 339, 417.

² 1788.

« qu'un débat important s'élèvera entre elles, si nous
« savons sagement tirer parti des avantages que la
« nature nous a donnés, nous pourrons profiter de
« leur folie ¹. »

Mais cela surtout, Washington recommandait à la diplomatie américaine de le faire avec infiniment de prudence et de ménagement pour les amours-propres. Ce qu'il rêvait pour son pays, c'était un agrandissement régulier, continu et sans secousses. Il ne voulait point, pour les États-Unis, de ces succès diplomatiques qui laissent de profondes rancunes et appellent une revanche : « Si, dans l'état actuel des affaires, nous avons à
« entrer dans de nouveaux rapports avec quelqu'une
« des puissances européennes, il nous faudrait à la fois
« tenir grand compte de notre importance croissante
« comme nation, et user de délicatesse envers celles
« qui pourraient se trouver momentanément dans
« l'embarras; il nous faudrait montrer que nous ne
« désirons tirer aucun injuste avantage de cette circon-
« stance. Car, à moins qu'ils ne soient mutuellement
« profitables aux parties contractantes, les traités ne
« peuvent durer au delà du jour où celle qui se sent
« jouée est en position de rompre tout lien. Et je crois
« que, pour les nations comme pour les individus,
« celui qui profite de la détresse d'autrui perd infini-
« ment plus, dans l'opinion des hommes et dans l'ave-
« nir, qu'il ne gagne par le coup du moment ². »

Il est des conceptions politiques que ni les leçons de l'expérience ni les inspirations du génie ne suffisent à

¹ *Wash. Writ.*, t. IX, p. 294, 295, 399.

² *Wash. Writ.*, t. X, p. 175.

faire naître, lorsque la grandeur de l'âme n'est point au niveau de la grandeur de l'esprit. S'il avait eu le cœur moins droit et moins haut, Washington aurait été moins habile.

Lors de son avènement à la présidence, les États-Unis commençaient à se relever, devant le public européen, de la déconsidération où les avaient fait tomber la longue impuissance de l'autorité fédérale et l'anarchie qui en avait été la suite. Mais les gouvernements, toujours moins prompts dans leurs mouvements que l'opinion, restaient sous l'impression des symptômes de caducité précoce qui s'étaient manifestés au sein de cette société nouvelle, et le jugement encore suspendu, ils ne mettaient que peu d'empressement à l'accueillir dans la famille des États. Sauf à Paris, où Jefferson avait obtenu une convention consulaire suivie de quelques modifications de tarifs assez avantageuses, et à Berlin, où un traité d'amitié avait été signé avec le roi de Prusse, les efforts de la diplomatie américaine étaient restés stériles, de 1783 à 1789. C'était en Angleterre et en Espagne qu'elle avait eu les affaires les plus importantes à traiter, les intérêts les plus grands à défendre; c'était là aussi que ses représentations avaient été prises le moins au sérieux; et les deux puissances voisines des États-Unis, celles qui semblaient le plus accessibles à leurs coups, avaient cru pouvoir sans danger maintenir les obstacles qu'elles opposaient au développement de la prospérité de ce naissant empire.

L'Espagne, maîtresse des bouches du Mississipi, en repoussait le pavillon américain, et fermait la grande artère qui pouvait seule animer les plaines encore dé-

sertes qui s'étendaient au delà des monts Alléghanys, et y faire circuler la vie et la richesse. Un immense espace était ainsi comme perdu pour les États-Unis, qui ne pouvaient s'étendre sur leur propre territoire sans former dans l'ouest un peuple de mécontents, impatient de briser les obstacles qui arrêtaient son essor, et toujours prêt à se donner à l'Espagne ou à lui faire inconsidérément la guerre, même en dépit du reste de l'Union, pour obtenir la libre navigation du Mississipi. Le beau plan de navigation intérieure que Washington avait conçu n'était point encore exécuté. Entre les États maritimes et les hardis pionniers de l'ouest, il n'y avait encore ni des rapports assez fréquents et assez faciles, ni des liens d'intérêt assez forts pour rendre une séparation impossible. Le gouvernement devait ou triompher du mauvais vouloir de l'Espagne, ou s'attendre à un démembrement.

L'Angleterre, encore pleine d'une rancune dédaigneuse contre ses anciens sujets, continuait, en dépit du traité de 1783, à retenir les postes militaires des grands lacs, comme gages des créances dont certains tribunaux américains avaient, autrefois, refusé de reconnaître la validité, mais dont la nouvelle organisation judiciaire assurait désormais le recouvrement; et elle restait ainsi maîtresse de faire au nord ce que l'Espagne faisait au midi, d'isoler le territoire occidental en coupant les communications par les grands lacs, d'exciter et de protéger, au sein même des États-Unis, les soulèvements des Indiens, et d'entretenir le malaise des populations par des hostilités sourdes, qui menaçaient, à chaque instant, de dégénérer en guerre ouverte. Les navires

américains étaient, depuis la séparation des colonies, exclus des Antilles anglaises, par assimilation aux vaisseaux étrangers; les matelots américains restaient soumis à la presse, par assimilation aux sujets anglais; les esclaves américains que l'armée britannique avait entraînés à sa suite, après la conclusion de la paix et contrairement au traité, n'étaient point rendus à leurs maîtres, et aucune indemnité ne leur avait été payée pour cette perte; le gouvernement américain n'avait point encore été trouvé digne de recevoir un représentant de la Grande-Bretagne, et, par un juste soin de sa dignité, le Congrès avait rappelé son ministre de Londres. Nuls rapports diplomatiques entre les deux pays; de part et d'autre, de sérieux griefs qui s'aggravaient en ne trouvant point d'organes, tel fut l'état dans lequel Washington prit les relations de son pays avec l'Angleterre.

Avant même d'avoir constitué son cabinet, le Président écrivit, de sa main, à Gouverneur Morris ¹ une lettre destinée à lui servir de créance auprès des ministres de George III, et par laquelle il lui donnait mission de sonder leurs intentions relativement à l'exécution du traité de Versailles, à la conclusion d'un traité de commerce, et à un échange de ministres. Les secrètes ouvertures de Gouverneur Morris furent reçues avec joie, bien qu'accueillies sans empressement. Un dissentiment grave venait d'éclater entre la cour de Londres et celle de Madrid, à propos de l'occupation par la marine espagnole du port de Nootka, dont la Grande-Bretagne revendiquait la souveraineté. De part et d'autre, on faisait de sérieux préparatifs pour une guerre, dans la-

¹ 13 octobre 1789.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 43.

quelle toutes les puissances occidentales de l'Europe pouvaient être entraînées¹, et dont le théâtre devait probablement s'étendre jusqu'en Amérique; on faisait appel à ses anciens alliés; on cherchait à s'en ménager de nouveaux. Les dispositions des États-Unis ne pouvaient plus être indifférentes à la Grande-Bretagne. Mais la guerre n'était point encore assez certaine pour que M. Pitt se résignât à faire des sacrifices sérieux au désir de se ménager leur bon vouloir, ou pour qu'il pût en faire sans blesser l'orgueil national. Après bien des ajournements et des lenteurs, il se montra disposé à entrer en pourparlers sur un échange de ministres et sur un traité: mais il fit refuser nettement l'évacuation des postes militaires. Gagner du temps, laisser une porte ouverte à la négociation, sans trop commettre la fierté anglaise et sans perdre prise sur les États-Unis, et tenir fermement en réserve les concessions importantes pour le moment où il deviendrait nécessaire d'acheter leur alliance active contre l'Espagne, c'était là ce que voulait le cabinet anglais: « Si la guerre éclate, » écrivait Gouverneur Morris à Washington, « le parti anti-américain « lui-même en passera par où nous voudrons; car, ce « qui lui répugne, c'est bien plutôt le goût de la médecine que la force de la dose². » C'était aussi l'explosion de la guerre que Washington attendait pour faire

¹ En vertu du pacte de famille, dont l'assemblée constituante venait de confirmer les obligations, la France devait faire cause commune avec l'Espagne. En vertu du traité de la Haye (1788), la Grande-Bretagne avait le droit de réclamer les secours de la Hollande.

² 18 sept. 1790.—*The Life of Gouverneur Morris with Selections from his Correspondence*, by Jared Sparks. Boston. 1832. T. II, p. 46.

connaître ses véritables intentions : « Outre ce qu'ils
 « vous disent, ils nous parlent par Québec, » écrivait
 le secrétaire d'État, Jefferson, à Gouverneur Morris,
 « mais d'une façon si peu formelle qu'ils restent libres
 « de se désavouer quand ils voudront. Cela les obligerait
 « seulement à faire la fortune du pauvre major¹ qu'ils
 « sacrifieraient. Par son intermédiaire, on parle d'un
 « ministre et d'un traité de commerce et d'*alliance*. Si
 « l'on entend par là une alliance honorable, un traité
 « est inutile; si c'est une alliance honteuse, il est inad-
 « missible. Toutes ces petites menées prouvent qu'ils
 « regardent une guerre comme possible. Quelques
 « symptômes semblent indiquer des desseins hostiles
 « contre les possessions espagnoles qui nous bornent
 « au sud.... Nous désirons que vous leur donniez à
 « entendre que nous ne pourrions être indifférents à de
 « semblables entreprises, que nous verrions avec un
 « extrême déplaisir un changement de voisins, et que
 « nous attachons autant d'importance au maintien d'un
 « juste équilibre sur nos frontières qu'ils en ont eux-
 « mêmes toujours mis au maintien de l'équilibre euro-
 « péen. Nous désirons rester, et nous resterons neutres,
 « *s'ils s'engagent à exécuter loyalement le traité et à*
 « *n'entreprendre aucune conquête dans notre voisi-*
 « *nage....* En retour de leurs assurances à ce sujet, une
 « neutralité honorable de notre part, ils ne doivent
 « compter sur rien de plus. Il faut que ces idées leur
 « soient communiquées en termes délicats et amicaux;
 « mais il faut qu'elles leur soient communiquées, si la

¹ Le major Beckwith, agent secret du gouverneur du Canada à New-York.

« guerre a lieu ; car, c'est dans ce cas seulement, et pas
 « avant que les hostilités ne soient engagées, que nous
 « désirons faire connaître nos intentions¹. »

En adoptant pour base de sa politique extérieure, et comme nécessaire à la prospérité intérieure du pays, le principe de la neutralité de l'Amérique, Washington n'avait point renoncé à demander aux belligérants le prix d'une attitude qu'ils pouvaient toujours craindre de lui voir abandonner au profit de l'ennemi². En Espagne, comme en Angleterre, il faisait mettre à sa neutralité des conditions : « La perspective d'une guerre entre l'An-
 « gleterre et l'Espagne attire naturellement toute notre
 « attention, » écrivait Jefferson à William Carmichael, chargé d'affaires des États-Unis à Madrid ; « notre con-
 « duite n'est point encore arrêtée et sera difficile.
 « Notre dispute avec l'Espagne pourra lui faire prendre
 « une tournure contraire à nos souhaits.... Pénétrez
 « bien le ministre de la nécessité du règlement immé-
 « diat de l'affaire du Mississipi. Il sera nécessaire de lui
 « faire entendre, avec ménagement sans doute, mais
 « d'une façon non équivoque, qu'une reprise des négo-
 « ciations n'est point désirée de notre part, s'il ne peut
 « se décider à nous céder au préalable la jouissance
 « complète et immédiate de ce fleuve.... Mais, dira-t-on,
 « pourquoi négocier, si la libre navigation doit être
 « cédée à tout événement ? Vous savez qu'il n'y a point
 « de navigation possible sans un port, dans lequel les
 « bâtiments de mer et de rivière puissent se rencontrer
 « et échanger leurs chargements, et où les hommes

¹ 12 août 1790. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 72.

² *Wash. Writ.*, t. X, p. 108.

« employés à ces travaux soient placés à l'abri de toute
« molestation.... Choisir un port convenable et régler
« le degré de liberté dont il jouira, c'est là ce qui exige
« une négociation et ce qui doit dépendre des événe-
« ments. Il est à craindre que le délai inévitable, causé
« par l'envoi d'un négociateur ici, ne le fasse arriver
« trop tard pour la conservation de la paix. Nous ne
« pouvons répondre de la patience de nos citoyens de
« l'ouest.... Vous êtes prié de remarquer que nous n'in-
« sistons avec tant de fermeté et de chaleur sur cette
« affaire que dans la supposition que la guerre entre
« l'Espagne et la Grande-Bretagne aura déjà éclaté,
« quand vous recevrez ces instructions; c'est une
« occasion qu'il ne faut point laisser échapper. Si un
« accommodement avait lieu, nous poursuivrions
« sans doute invariablement le même but, et nous con-
« serverions les mêmes intentions; mais votre sagacité
« vous fera comprendre qu'il faudrait les poursuivre
« avec plus de douceur, et que vous auriez à user
« surtout de patience et de persuasion, jusqu'à ce que
« vous eussiez triomphé ou que quelque circonstance
« nouvelle se fût présentée qui nous permît d'avoir
« recours à d'autres moyens pour arriver à un but
« qu'en définitive, nous sommes déterminés à atteindre
« à tous risques¹. »

Le Président ne se bornait point à faire agir directe-
ment son chargé d'affaires en Espagne. Il avait appris à
connaître les secrets ressorts de la politique européenne;
il savait que c'était à Paris qu'il fallait parler pour se

¹ 2 août 1790. — Jefferson à William Carmichael. — *Jeff. Mem
and Corr.*, t. III, p. 64.

faire entendre à Madrid, que, pour effrayer sérieusement le gouvernement espagnol et lui arracher des concessions importantes, il fallait alarmer le gouvernement français, et l'amener à accepter et à servir sa politique. C'était dans les instructions envoyées à William Short, chargé d'affaires des États-Unis à Paris, que se dévoilaient complètement les vues du gouvernement américain sur une partie de la Louisiane : « La France sera
 « entraînée dans cette guerre, en qualité d'alliée de
 « l'Espagne, non en qualité de partie intéressée dans le
 « débat. Elle est donc en droit d'exiger que celle-ci
 « fasse tous ses efforts pour diminuer le nombre de ses
 « ennemis. Nous viendrons le grossir, il n'y a point à
 « en douter, si elle ne consent pas à reconnaître notre
 « droit à l'usage commun du Mississipi et aux moyens
 « de nous l'assurer. Notez bien que nous insistons en
 « général sur la nécessité, non-seulement d'avoir un
 « port à l'embouchure de ce fleuve, mais de le séparer
 « assez du territoire et de la juridiction espagnoles pour
 « ne pas amener des discussions et des querelles jour-
 « nalières entre nous.... La nature a décidé ce que
 « serait en définitive la géographie de ce pays, quelle
 « qu'elle ait pu être au début, en séparant par des ca-
 « naux, des territoires adjacents de la Floride et de la
 « Louisiane, la longue langue de terre qui s'appelle l'île
 « de la Nouvelle-Orléans.... En cas de guerre, il est
 « laissé à votre discrétion et à celle du marquis de la
 « Fayette de décider dans quelle mesure vous devrez
 « développer ces idées au comte de Montmorin, et les
 « faire développer à la cour d'Espagne ¹. »

¹ 10 août 1790.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 69.

La guerre n'eut point lieu. Le traité de l'Escorial ¹, en rétablissant l'harmonie entre l'Angleterre et l'Espagne, vint enlever à la diplomatie américaine son principal moyen d'action sur la conduite de ces puissances, et arrêter les progrès de cette double négociation, qui ne devait réussir plus tard qu'au milieu des orages de la révolution française, et grâce au trouble qu'elle jeta dans toute l'Europe. Washington conserva néanmoins une grande fermeté d'attitude. Il mit fin à la mission conciliante de Gouverneur Morris, à Londres ², continua à menacer la cour de Madrid de l'humeur irritable et conquérante des citoyens de l'ouest ³, et, pour apprendre à la Grande-Bretagne que les États-Unis étaient en mesure de lui rendre les embarras qu'elle leur suscitait, il fit communiquer simultanément aux gouvernements de France, d'Espagne et de Portugal un projet d'acte de navigation dont le secrétaire d'État indiquait, en ces termes, le caractère et la tendance au chargé d'affaires des États-Unis à Paris : « Il a été proposé, dans le Con-
« grès, un acte de navigation qui frappera au cœur
« celui de la Grande-Bretagne⁴.... La mesure est juste;
« elle est parfaitement innocente, en ce qui touche
« toutes les autres nations; mais elle renfermera la
« puissance maritime de la Grande-Bretagne dans des
« limites plus sûres pour la liberté de l'Océan.... Je vous

¹ 28 octobre 1790.

² 17 décembre 1790.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 82.

³ Voyez *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 89-91.

⁴ Voyez le discours du Président au Congrès, du 8 déc. 1790, et le rapport fait à la Chambre des Représentants, le 21 février 1791, par un comité chargé de l'examen des relations commerciales avec l'Angleterre. *American State Papers*, t. I, p. 13, 128.

« en envoi copie.... Ne serait-il point utile de faire
 « traduire ce projet, de le faire imprimer et distribuer
 « parmi les membres de l'Assemblée nationale?...
 « Peut-être lui conviendrait-il d'adopter un acte sem-
 « blable.... Je le fais envoyer à Madrid et à Lisbonne,
 « afin de suggérer là aussi son adoption¹. » Et au chargé
 d'affaires en Espagne : « Plus la mesure sera générale,
 « plus l'effet sera irrésistible. Nous ne voudrions point
 « nous avouer les instigateurs d'un semblable concert ;
 « mais nous avons pensé qu'il était convenable de faire
 « connaître indirectement nos intentions aux cours de
 « France, d'Espagne et de Portugal, et de les laisser
 « décider elles-mêmes, d'après leurs propres intérêts,
 « dans quelle mesure il peut leur convenir de nous
 « imiter. Leur concours rendrait beaucoup plus certain
 « l'accomplissement de nos desseins. Je vous laisse donc
 « le soin de leur insinuer tout ceci de la façon à la fois
 « la plus discrète et la plus efficace². »

Au ton un peu machinateur de ces dépêches, on reconnaît la plume de Jefferson. Elles n'en étaient pas moins, au fond, l'expression de la politique personnelle du Président ; et si, par sa rédaction, le secrétaire d'État en exagérait un peu la couleur, il n'en modifiait en rien les vues et les procédés. La diplomatie de Washington fut infiniment plus agissante, plus adroite, plus féconde en expédients, plus ardente à poursuivre l'agrandissement de la puissance nationale qu'on n'est généralement porté à le penser : point susceptible, point tracassière,

¹ 15 mars 1791. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 92.

² 17 mars 1791. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 94. Voyez encore p. 102, 103 ; et *Life of Jefferson* by Tucker, t. I, p. 376, 389.

point querelleuse, habituellement courtoise, bienveillante et large, faisant assez bon marché des petits détails, des petits griefs, des petits intérêts, mais d'autant plus active et plus tenace dans la défense des grands intérêts américains.

L'acte de navigation n'était point la seule mesure dont le Président fit poursuivre l'adoption à Paris. Il croyait pouvoir profiter du décri où étaient tombées, en France, toutes les anciennes traditions politiques, de l'inquiétude que les dispositions des colons inspiraient au gouvernement de la métropole, et des services financiers que les États-Unis pouvaient promettre à la France, pour l'amener à abandonner le monopole du commerce de ses colonies dans les Antilles : « Au moment où l'on « prépare pour elles une nouvelle Constitution, les colo-
« nies françaises réclameront indubitablement le droit
« de recevoir leurs subsistances de ceux qui peuvent les
« leur fournir au plus bas prix, » écrivait le secrétaire d'État à William Short.... « Il serait bon d'entrer,
« quoique avec une certaine réserve, en conférence à
« ce sujet avec leurs députés, et de les pousser à cette
« demande, dans le cas où ils auraient besoin qu'on les
« y poussât.... Si nous pouvions produire sur les esprits
« une impression un peu vive en notre faveur, au mo-
« ment où la question sera discutée, cela pourrait con-
« tribuer au triomphe de l'influence coloniale. On vous
« laissera donc pleine liberté de choisir l'époque où se
« fera le paiement de la somme que nous voulons rem-
« bourser à la France, dans la confiance que vous la
« fixerez de façon à servir cet important dessein; et,
« quand vous effectuerez ce paiement, vous pourrez en

« augmenter l'effet..., en donnant au ministre l'assu-
 « rance qu'un règlement favorable de nos rapports
 « commerciaux avec leurs colonies nous trouverait
 « disposés à payer notre dette par anticipation¹....
 « Toutes les fois qu'on se montrera inquiet de nos vues
 « supposées sur la domination des Indes occidentales,
 « vous resterez dans les limites de la vérité en affirmant
 « que nous n'avons aucune pensée de ce genre. S'il est
 « un principe plus profondément enraciné que tout autre
 « dans l'esprit de chaque Américain, c'est celui de rester
 « parfaitement étranger à toute conquête. En ce qui
 « touche au commerce, nous avons, il est vrai, des sen-
 « sations très-vives. Nous sommes la seule nation dans le
 « monde à laquelle tous rapports avec ses voisins soient
 « interdits par des puissances étrangères; seuls, nous et
 « nos voisins, nous sommes contraints à porter dans un
 « autre hémisphère les produits qui répondent à nos be-
 « soins réciproques.... Par esprit politique, sinon par es-
 « prit de justice, la France devrait être disposée à éviter
 « une oppression qui, frappant à la fois sur nous et sur
 « ses colonies, pourrait nous tenter d'agir en commun².»

Le massacre des blancs à Saint-Domingue³ et la guerre acharnée qui en fut la suite donnèrent bientôt au gouvernement de Washington l'occasion de témoigner sa sympathie à la population française des Antilles, tout en payant une portion de la dette étrangère d'une façon avantageuse pour les producteurs américains. Au

¹ 26 août 1790.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 79.

² 28 juillet 1791. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 119. Voyez encore p. 122.

³ 23 août 1791.

milieu de leurs malheurs et en présence des luttes civiles qui absorbaient l'attention de la mère patrie, ce fut vers les États-Unis que les créoles tournèrent leurs yeux et leurs espérances. Une députation de l'assemblée de Saint-Domingue vint à Philadelphie peindre leur détresse et demander des secours. Le gouvernement américain leur fournit des armes, des munitions et des vivres, dont le prix fut imputé sur la dette envers la France. Mais, loin de chercher à profiter de leurs démarches pour amener, entre les États-Unis et les colonies françaises, cette communauté d'action dont il avait voulu faire entrevoir la possibilité au gouvernement français, le secrétaire d'Etat s'attacha à combattre en eux tout sentiment de désaffection à l'égard de la métropole. C'était à la fois de la probité et de l'habileté politique : « J'ai donné très-librement mon avis aux députés
 « de Saint-Domingue sur la question de leur indépen-
 « dance, » écrivait Jefferson à William Short; « je leur ai
 « dit que, pour eux, elle n'était ni désirable ni possible;
 « que, pour nous, elle deviendrait un sujet d'alarme, si
 « elle pouvait les exposer à tomber entre les mains de
 « toute autre puissance; qu'il était de notre intérêt
 « qu'ils conservassent leur lien avec la mère patrie; que
 « nous trouverions, sans doute, un commun avantage à
 « pouvoir échanger nos produits, mais que nous com-
 « ptions sur la justice de la mère patrie pour leur faire
 « obtenir ce privilège. En tout, j'ai cherché à leur faire
 « voir que rien ne peut se traiter entre nous que du
 « consentement du ministre de France. Ma conviction
 « personnelle est que leurs vues et leurs démarches
 « auprès de nous sont parfaitement innocentes. Ce-

« pendant M. de Ternant¹ en a pris de l'ombrage². »

L'Angleterre et l'Espagne ne prenaient point exemple sur cette sage conduite. Toutes les deux frappées et inquiètes de l'attitude ferme, confiante et forte qu'avait prise le gouvernement américain depuis l'avènement de Washington, elles cherchaient à la fois à entrer officiellement avec lui dans de meilleurs rapports, et à lui susciter, en secret, des ennemis. En même temps que la cour de Londres envoyait à Philadelphie un ministre plénipotentiaire chargé d'y négocier un traité de commerce³, et que la cour de Madrid y faisait espérer une prompte solution de l'affaire du Mississipi⁴, les agents anglais et espagnols, établis au milieu des Indiens, redoublaient d'activité dans leurs intrigues, détournaient les tribus de toute alliance et de tout commerce avec les Américains, leur distribuait des munitions et des armes, et les encourageaient au massacre des planteurs. Les sauvages n'étaient que trop enclins à écouter ces féroces excitations. Sans cesse exposés aux usurpations des spéculateurs en terre, chassés des territoires dont la possession leur était garantie par des traités, regardés par le plus grand nombre des planteurs comme une race malfaisante que des chrétiens étaient en droit d'exterminer, traqués comme des bêtes fauves,

¹ Alors ministre de France à Philadelphie.

² 24 novembre 1791.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 137.

³ Octobre 1791. — Le 12 janvier 1792, Thomas Pinckney fut nommé ministre plénipotentiaire des États-Unis à Londres, et Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire à Paris.

⁴ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 131.—Le 24 janvier 1792, William Carmichael et William Short furent nommés conjointement commissaires plénipotentiaires des États-Unis en Espagne pour le règlement de la question du Mississipi.

ils ne se sentaient en sûreté que lorsqu'ils avaient fait un désert autour de leurs villages. Washington avait pour leurs malheurs une profonde sympathie, pour les préjugés sanguinaires de ses compatriotes une noble aversion, et le courage avec lequel il les combattait est l'un des plus beaux exemples de son respect sincère et désintéressé pour le droit et la liberté. Il protestait auprès des États trop complaisants pour les violences du peuple des frontières; il faisait menacer les usurpateurs et les assassins des peines les plus sévères; il encourageait ceux qui voulaient faire pénétrer dans les âmes de ces malheureux sauvages les lumières de l'Évangile: « Nous ne pourrons vivre en paix avec eux, tant que les
 « habitants des frontières conserveront l'idée qu'il n'est
 « point aussi criminel de tuer un Indien que de tuer un
 « blanc.... Le seul moyen de nous les attacher, c'est
 « d'être justes.... Aussi longtemps que j'aurai quelque
 « chose à faire avec le gouvernement de ce pays, je
 « prendrai la *justice* pour base de nos relations avec
 « eux... L'humanité, comme la bonne politique, doivent
 « faire désirer à tout bon citoyen des États-Unis que la
 « civilisation pénètre chez les Indiens.... Dès que l'oc-
 « casion s'en présentera, je ne doute point qu'on
 « n'adopte les mesures les plus propres à communiquer
 « à ces esprits incultes les bienfaits de l'instruction et
 « de la société¹. »

Mais il fallait, avant tout, les dompter et protéger contre leurs invasions les citoyens des États-Unis. Dans le seul territoire du Kentucky, plus de quinze cents personnes,

¹ Wash. Writ., t. X, p. 107, 172, 228, 229.

- hommes, femmes ou enfants, étaient tombées sous le scalpel des sauvages, de 1783 à 1790. En frappant un grand coup, on aurait pu faire sur eux une impression durable. Mais la confiance du peuple américain dans l'efficacité de l'emploi de la milice et ses méfiances invétérées contre les armées permanentes empêchèrent longtemps Washington d'agir avec la vigueur nécessaire. Deux fois, les Indiens du nord-ouest défirent les troupes envoyées pour les soumettre ; la guerre contre eux se prolongea pendant près de cinq ans¹, grâce à l'aveuglement du Congrès et aux intrigues des agents européens ; et les protestations des États-Unis contre la perfidie de leurs voisins se perdirent au milieu du bruit de la Révolution française.

Dès l'origine, Washington avait suivi le développement de la Révolution française avec une anxiété sympathique, désireux d'espérer, mais porté à douter qu'il pût sortir du tumulte de ces commotions populaires un gouvernement régulier et libre. La Constitution de 1790 vint justifier et confirmer toutes ses inquiétudes. En réponse à la notification de l'acceptation par le Roi de cette Constitution, le Président des États-Unis avait fait écrire une lettre pleine de réserve. Le secrétaire d'État se préparait à l'envoyer, lorsqu'il vint à Washington un scrupule sur quelques expressions dont il se rappelait imparfaitement la portée : « Aujourd'hui, 12 mars 1792, « le Président m'a envoyé chercher, en me faisant « prier de lui apporter la lettre au roi de France qu'il

¹ 1790-1795.

« avait signée, » raconte Jefferson. « Je me rendis à
 « son invitation...., et lui rappelai que j'avais évité
 « dans cette lettre d'énoncer aucune approbation
 « de la Constitution, ne sachant point si, dans son cœur,
 « le Roi l'approuvait. — « Vraiment », me dit-il, « je
 « commence à douter beaucoup des affaires de France.
 « Nous avons des journaux de Londres jusqu'au 10 jan-
 « vier, et ils montrent tout dans la confusion. » Le Pré-
 « sident relut la lettre qu'il avait signée, n'y trouva
 « rien qui pût engager son jugement sur la Constitu-
 « tion, et me la rendit. C'est une des nombreuses mar-
 « ques qu'il m'a données de son manque de confiance
 « dans l'issue de la Révolution française.... Je crois,
 « cependant, qu'il en souhaite l'affermissement. Quand
 « j'appris la nouvelle de la fuite de Varennes et de la
 « captivité du Roi, je vins moi-même lui faire part
 « de cette nouvelle dans son salon. Je ne l'ai jamais
 « vu aussi abattu ¹. »

Pour apaiser cette tristesse généreuse, Washington sentait le besoin de reporter ses regards vers les régions élevées d'où viennent les grandes pensées et les longues espérances : « J'ai été dans une grande anxiété à votre
 « sujet, mon cher ami, » écrivait-il au général de La-
 « fayette, « et rien n'est venu encore calmer cette
 « anxiété : mais j'ai la consolation de penser que, si
 « vous tombez, ce sera pour la défense d'une cause
 « que votre cœur vous dit être juste ; et je vous
 « remets avec sérénité, vous et votre nation, entre les
 « mains de ce Dieu dont nous avons si souvent éprouvé
 « l'intervention et la protection, croyant qu'il fera

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 473.

« sortir l'ordre de la confusion et qu'il finira par placer
« toutes choses dans l'état convenable ¹. »

Au milieu des inquiétudes que lui inspira et des embarras que lui suscita la Révolution française, Washington découvrit, avec une liberté d'esprit et une pénétration merveilleuses, les progrès encore lointains qu'elle pouvait amener dans la condition de l'humanité et les avantages particuliers qui devaient en résulter pour les États-Unis : « Par sympathie pour nos sem-
« blables, nous déplorons, sans doute, les désordres,
« l'oppression et la pénible incertitude qui accom-
« pagnent si souvent les grands événements nationaux,
« et dont nos frères d'Europe doivent éprouver l'amer-
« tume; cependant, nous ne pouvons nous empêcher
« d'espérer qu'en définitive cela tournera en faveur des
« droits de l'homme. Je ne doute pas non plus qu'un
« changement en Europe ne soit à l'avantage de notre
« pays. Sous le précédent régime, le monde ne nous
« avait encore vus que plongés dans les malheurs de la
« guerre ou tombés dans le désordre et le décri après
« la paix. A aucune de ces deux époques, nous n'avions
« pu être regardés comme faisant grande figure parmi
« les nations. Et si les affaires demeuraient en Europe
« dans l'état où elles étaient quand ces impressions ont
« été faites, il ne serait pas facile de détruire les pré-
« ventions conçues contre nous. Un nouveau régime
« ouvrira de nouveaux horizons, et nous fondrons alors
« sur eux, pour ainsi dire, avec des avantages redou-
« blés.... Je peux cependant affirmer avec vérité que
« mon pays n'est point guidé par cette politique étroite

¹ 10 juin 1792.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 236.

« et trompeuse qui fait désirer la destruction de quel-
 « que nation, dans la pensée que l'importance d'un peu-
 « ple s'accroît en raison de l'abaissement des autres
 « États. Nous verrions avec joie toutes les nations jouir
 « de tous les avantages qu'elles peuvent tirer de leur
 « position et de leur nature sans porter atteinte à la
 « liberté civile et aux droits des autres peuples. Sur de
 « tels fondements, la prospérité de ce pays se dévelop-
 « perait de jour en jour, et, de jour en jour, il grandi-
 « rait en importance politique¹. »

Aussi longtemps que les violences des Jacobins, se renfermant en Europe, ne portèrent point atteinte aux droits des États-Unis, Washington conserva, à l'égard du gouvernement révolutionnaire de la France, une attitude bienveillante, soigneux d'assurer au commerce américain la faveur de la Convention, et de ménager à son pays l'amitié du seul peuple qui pût lui servir d'appui contre l'Espagne et l'Angleterre, dans le cas où la persévérante hostilité de ces deux puissances rendrait une rupture avec elles inévitable². Le gouvernement américain ne laissait échapper aucune occasion de témoigner à la France une sympathie dont les membres fédéralistes du cabinet trouvaient même l'expression excessive et les marques imprudentes. En réponse à la notification de la proclamation de la république à Paris, le secrétaire d'État écrivait à M. de Ternant, ministre de France à Philadelphie : « Soyez assuré, monsieur, que
 « le gouvernement et les citoyens des États-Unis voient

¹ Washington à Gouverneur Morris.—28 juillet 1791 et 25 mars 1793.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 174, 333.

² *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 486.

« avec un sincère plaisir chaque pas que fait votre nation
 « vers le bonheur, dont les progrès se rattachent si
 « essentiellement à ceux de la liberté, et qu'ils regar-
 « dent la communauté d'esprit et de principes entre
 « nos deux pays comme un lien qui resserre encore
 « leur amitié et rapproche leurs intérêts ¹. » Et, peu de
 jours après, en envoyant à Gouverneur Morris l'auto-
 risation de reprendre le paiement de la dette envers la
 France, un instant interrompu par suite de la suspension
 de tout pouvoir reconnu par le peuple, et ayant qualité
 pour « donner bonne et valable décharge, » Jefferson
 ajoutait : « Nous avons continué le paiement des quatre
 « millions de livres destinés par le dernier gouverne-
 « ment à secourir Saint-Domingue. Avant qu'il ne fût
 « terminé, le ministre de France s'est adressé à nous
 « pour obtenir trois millions de livres à employer en
 « achat de provisions pour la France. Inspiré par le
 « plus ferme attachement pour ce pays, et pensant qu'il
 « entraît dans les dispensations de la Providence que des
 « sommes prêtées à notre nation dans la détresse pus-
 « sent être rendues au milieu de circonstances sembla-
 « bles, nous avons, sans hésiter, cédé à cette demande....
 « La réciprocité des bons offices et des affections et la
 « similitude des principes de gouvernement semblent
 « destiner les deux nations à l'union la plus intime. Je
 « ne saurais trop vous presser de saisir, à mesure
 « qu'elles se présenteront, toutes les occasions qui
 « pourront naître des scènes changeantes qui se pas-
 « sent sous vos yeux, pour placer notre commerce

¹ 26 février 1793.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 214.

« avec cette nation et ses dépendances sur le pied le plus libre et le plus favorable possible ¹. »

Gouverneur Morris n'avait point attendu ces instructions pour agir auprès du gouvernement de la république, ni la Convention ces bonnes paroles pour céder au vœu des États-Unis. Le 19 février 1793, trois semaines après sa déclaration de guerre à l'Angleterre et à la Hollande, et peu de jours avant sa déclaration de guerre à l'Espagne, la Convention décrétait que tous les ports des colonies françaises seraient ouverts aux bâtiments américains, désormais assimilés aux bâtiments nationaux. Le conseil exécutif se montrait en même temps disposé à consacrer par un traité de commerce les avantages accordés aux États-Unis, dont l'opposition aurait pu rendre impossible l'exécution des projets qu'il avait formés contre les colonies espagnoles situées à l'embouchure du Mississipi. Washington n'était disposé à apporter aucun obstacle à des conquêtes qui ne pouvaient guère rester définitives, et ne semblaient devoir détacher la Louisiane des possessions espagnoles que pour hâter son annexion à l'Union américaine. Le 23 mars 1793, il faisait adresser la dépêche suivante à William Carmichael et à William Short, commissaires plénipotentiaires des États-Unis à Madrid pour la négociation d'un traité avec l'Espagne :

« Messieurs,

« On nous donne à entendre, de façon à attirer toute notre attention, que la France a le projet d'envoyer, au printemps, des forces considérables pour offrir

¹ 12 mars 1793.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 216.

« l'indépendance aux colonies espagnoles de l'Amé-
 « rique, en commençant par celles que baigne le Mis-
 « sissipi ; l'on ajoute qu'elle n'aurait point d'objection
 « à nous voir accueillir dans notre confédération celles
 « qui sont situées sur la rive occidentale de ce fleuve.
 « Des considérations importantes exigent que nous res-
 « tions libres d'agir en cette affaire selon les circon-
 « stances. Vous aurez donc à prendre soin de ne nous
 « engager, par aucune clause du traité, à garantir
 « aucune des colonies espagnoles contre leur propre
 « indépendance ou contre la conquête de quelque
 « autre nation. Nous avons pensé, autrefois, pouvoir
 « garantir à l'Espagne la Louisiane, en échange de la
 « cession des Florides ; mais nous étions alors dominés
 « par la crainte que cette possession ne fût saisie par
 « la Grande-Bretagne, qui nous aurait alors complète-
 « ment encadrés de ses colonies et de ses flottes. Le
 « concert entre la Grande-Bretagne et l'Espagne a
 « aujourd'hui éloigné ce danger, et le temps se char-
 « gera assez de donner à nos voisins l'indépendance, et,
 « par conséquent, la liberté commerciale, pour que
 « nous ne nous exposions point à être entraînés dans
 « une guerre à leur sujet.

« Je suis, etc.

« TH. JEFFERSON.

« Ce qui est ci-dessus est approuvé par

« GEORGE WASHINGTON ¹. »

Le Président ne pouvait pousser plus loin ses ménagements pour la république française sans faire acte

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 224.

d'hostilité contre les autres belligérants, et s'engager dans la lutte qui déchirait l'Europe. Fidèle à la politique qu'il avait conçue, du jour où l'Amérique affranchie était devenue une nation, Washington était, plus que jamais, décidé à ne point lancer son pays dans de semblables aventures. Aussi, quand le successeur de M. de Ternant, « le citoyen Genêt ¹, » envoyé de France aux États-Unis pour les arracher à la neutralité, voulut profiter de l'humeur des populations de l'ouest contre l'Espagne pour organiser dans leur sein des expéditions contre la Louisiane et les Florides, et de l'enthousiasme avec lequel furent accueillies par les masses ses brûlantes excitations contre la Grande-Bretagne, pour équiper des corsaires dans les ports de l'Union, Washington ordonna la dispersion des corps francs ², interdit l'armement des corsaires, et refusa aux navires armés en course dans les ports américains le droit d'y chercher refuge ³, après avoir déclaré, dans une proclamation solennelle, « qu'il était du devoir et de l'intérêt « des États-Unis de garder envers les belligérants une « attitude amicale et impartiale, et que les citoyens « américains qui se rendraient par des actes d'hosti-
 « lité contre eux, coupables de violation du droit
 « des gens; perdraient tout droit à la protection de
 « leur gouvernement et s'exposeraient à ses poursuites. ⁴ » Les membres du cabinet avaient, à l'unanimité,

¹ Débarqué à Charleston, le 6 avril 1793.

² *American State Papers*, t. I, p. 455.

³ Voyez (*Wash. Writ.* t. X, p. 546) le règlement du 3 août 1793 sur l'équipement des vaisseaux dans les ports de l'Union par les belligérants, et celui du 5 août 1793 sur la restitution des prises.

⁴ 22 avril 1793 — *Wash. Writ.*, t. X, p. 535.

reconnu l'urgence de cette proclamation, sans avoir pu s'entendre sur son vrai caractère. Fallait-il la regarder comme un simple avertissement adressé aux citoyens des États-Unis, et n'ayant d'autre but que d'empêcher quelques aventuriers de compromettre, par leurs fantaisies belliqueuses, la liberté d'action du gouvernement, ou bien devait-on la prendre pour une véritable déclaration de neutralité faite en présence de l'Europe? « Pour ma part, ce n'était point le sens que je voulais « lui donner, » dit Jefferson; « au contraire, je croyais « préférable de laisser les nations étrangères dans l'in- « certitude sur nos intentions, et de les faire venir « nous demander notre neutralité ¹. » Telle avait été la politique adoptée par Washington, en 1790, lors de la querelle entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. C'est sa gloire d'avoir reconnu qu'elle était impraticable, en 1793, au milieu de l'ouragan qui se déchaînait sur le monde. En présence de ces bouleversements universels dont les temps modernes offrent tant d'exemples, qui confondent l'esprit de l'homme et renversent ses prévisions et ses calculs, de toutes les conduites, la plus simple est généralement la plus habile; de toutes les attitudes, la plus nette est la plus prudente; de tous les langages, le plus franc est le plus politique. Il y a presque toujours, dans de semblables crises, à la fois nécessité et profit à oublier les combinaisons savantes et compliquées conçues dans les temps de calme, à repousser les subterfuges et les détours de la routine diplomatique, à aborder de front les difficultés et les

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 508.

dangers ; et le seul moyen de ne point être entraîné en dehors de ses desseins, c'est de proclamer haut et ferme ce qu'on pense et ce qu'on veut. Washington le vit, et un grand changement s'opéra dans les allures et les procédés de sa diplomatie, changement que la retraite du secrétaire d'État ¹ rendit bientôt encore plus sensible, mais dont la correspondance officielle de Jefferson lui-même porte la marque, dans les derniers mois de son administration. Moins de menées secrètes, moins de desseins cachés, moins d'insinuations menaçantes ou séduisantes, moins d'activité avec autant de persévérance dans la poursuite des projets ambitieux du gouvernement américain, c'est ce qui frappe à la lecture de ses dépêches. Déclarer ses intentions et sa résolution de les faire respecter, se retirer de toute longue intrigue en Europe, borner son action à la défense de ses droits, se replier sur soi-même, en attendant l'occasion de « fondre avec de nouveaux avantages² » sur le but qu'il s'est proposé, tel est le plan de conduite de Washington. « Avoir confiance dans notre force sans nous en vanter, respecter celle des autres sans la craindre³.... Faire parler fort peu de nous dans le grand monde de la politique⁴, » tels sont les aphorismes de cette nouvelle diplomatie, dont la proclamation du 22 avril 1793 fut le premier acte. Dans la pensée de Washington, elle fut, en effet, une déclaration de neutralité engageant la politique du pays ; et la colère qu'elle excita parmi tous ceux qui,

¹ 31 décembre 1793.

² *Wash. Writ.*, t. X, p. 175.

³ 30 juin 1793.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 267.

⁴ 22 avril 1793—*Wash. Writ.*, t. X, p. 337.

nationaux ou étrangers, voulaient entraîner les États-Unis dans la guerre contre la coalition, montre assez qu'aux yeux du public elle eut le même caractère.

M. Genêt conserva néanmoins dans le succès de sa mission une confiance impétueuse et hardie. Trompé par la morne résignation avec laquelle la France subissait le régime de la terreur, et par l'impuissance de l'Europe à contenir le flot qui l'inondait, le représentant de la Convention croyait à l'élan révolutionnaire une force irrésistible, devant laquelle tout courage devait s'abattre et toute dignité s'incliner. Il pensa frapper d'effroi l'esprit de Washington, en lui donnant une représentation factice des orgies politiques dont Paris était alors le théâtre; et lorsque les clubs qu'il avait organisés retentirent d'acclamations furibondes en faveur de la révolution française, lorsque les têtes qu'il avait échauffées par ses harangues se couvrirent du bonnet rouge, et qu'à son exemple ses amis américains abandonnèrent le titre de *monsieur* pour celui de *citoyen*, il se crut à la veille de triompher.

Washington, appelé par ses affaires à Mount-Vernon, était, depuis huit jours, absent de Philadelphie lorsque le cabinet fut instruit que le ministre de la république française faisait armer en corsaire, sous le nom de *Petit-Démocrate*, la *Petite-Sarah*, navire anglais que des marins de sa nation venaient d'amener triomphalement dans le port de Philadelphie. Le vaisseau se préparait à prendre la mer. Les instructions du Président aux gouverneurs des États étaient formelles : ils devaient s'opposer, par tous les moyens en leur pouvoir, au départ des navires armés en course dans les ports de l'Union. Le gé-

néral Mifflin, gouverneur de la Pensylvanie, fit donc prier M. Genêt de suspendre lui-même le départ du *Petit-Démocrate*, afin d'éviter un conflit que la moindre résistance pouvait rendre sanglant. A cette demande, M. Genêt répondit avec indignation par un refus, et déclara son intention d'en appeler du Président au peuple. Jefferson se rendit aussitôt chez lui. Il fut accueilli par un flux de paroles et de récriminations que la parfaite impassibilité de son maintien put seule arrêter; et lorsque M. Genêt comprit enfin la nécessité de prendre un ton plus modéré, ce fut pour entrer, avec le secrétaire d'État, dans une discussion qui montre à quel point la passion démocratique et les habitudes révolutionnaires peuvent enlever l'intelligence de tout gouvernement régulier : « C'est le Congrès qu'il faut consulter, » s'écriait le ministre de France ; « dès que le Président sera de retour, je le presserai de convoquer le Congrès. » — « Mais la question qui s'est élevée entre vous et nous n'est point du ressort du Congrès, et, fût-il même en session, il ne pourrait s'en occuper. » — « Comment ! n'est-il donc pas souverain ? » — « Non ; le Congrès est souverain pour faire les lois, le pouvoir exécutif pour les exécuter, et le pouvoir judiciaire pour les interpréter. » — « Tout au moins le Congrès est-il tenu de veiller à l'observation des traités.... Si le Président les viole, devant qui la nation pourra-t-elle porter son appel ? » — « Devant le Président seul. En semblable matière, la Constitution l'a fait juge en dernier ressort. » M. Genêt témoigna le plus grand étonnement, puis, faisant à Jefferson un profond salut : « Je ne vous ferai pas mon compliment sur cette constitution-là ! »

Le secrétaire d'État le ramena enfin, non sans peine, à l'affaire du *Petit-Démocrate* : « S'il part, le gouvernement « se tiendra pour très-offensé. Il a son parti pris. Je « vous prévien qu'il poussera les choses à bout. » — « Au nom du ciel, ne laissez point placer de garde à bord. « Le navire est monté par des patriotes exaltés; ils ré- « sisteraient, soyez-en certain. Il n'y a, d'ailleurs, « pas lieu de se presser. J'affirme que le navire n'est « pas prêt à partir. » — « C'est bien; je tiens pour ac- « quis qu'il ne partira pas avant le retour du Prési- « dent¹. »

Trois jours après cet entretien, le Président était de retour à Philadelphie, et le *Petit-Démocrate* avait quitté le port : Washington s'empressa de prendre connaissance des faits. Dans un premier mouvement d'indignation, il écrivit à Jefferson : « Quelle conduite tenir dans « l'affaire de *la Petite-Sarah*, maintenant à Chester ? « Laisserons-nous le ministre de la république française « braver impunément les actes du gouvernement ? « puis menacer le pouvoir exécutif d'un appel au peu- « ple ? Que pensera le monde d'une telle conduite et du « gouvernement des États-Unis, s'il la supporte ? »

Gouverneur Morris fut chargé² de demander à Paris le rappel de M. Genêt. Mais la réponse de la Convention se fit longtemps attendre, et, pendant cinq mois, le ministre de France, exaspéré par la mesure dont il était l'objet, redoubla d'insolence. Il se déchaîna en invectives publiques contre le Président, remplit les journaux

¹ 7 juillet 1793.—*Wash. Writ.* t. X, p. 336.

² 11 juillet 1793.—*Wash. Writ.* t. X, p. 355.

³ 16 août 1793. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 271.

de ses protestations, amcuta la foule par ses déclamations, excita les agents consulaires de son pays à entraver de vive force l'action de la justice américaine, donna à l'escadre française, qui croisait sur les côtes d'Amérique, l'ordre d'appuyer leurs tentatives de rébellion, s'obstina follement à ne point reconnaître d'autre autorité que celle du Congrès, et refusa d'adresser au Président les commissions des consuls que, d'après ses théories constitutionnelles, les représentants du peuple souverain avaient seuls le droit de recevoir. Washington demanda enfin à son cabinet s'il n'y avait pas lieu d'expulser un semblable perturbateur du repos public. Hamilton et Knox lui conseillèrent ardemment le renvoi; Jefferson et Randolph combattirent cette mesure avec une égale véhémence. La discussion se prolongea pendant deux jours, sans modifier en rien les avis. Le Président y mit fin avec humeur : « Il n'y a pas d'unanimité entre vous; vous m'avez laissé exactement dans l'état d'esprit où j'étais ¹. »

M. Genêt put demeurer en Amérique : mais l'exequatur fut retiré à l'un des consuls, coupable de révolte, et refusé à tous ceux dont les commissions ne seraient pas rédigées dans la forme usuelle.

L'arrivée de M. Fauchet à Philadelphie ², en qualité de ministre de France, vint clore enfin cette lutte singulière. Mais le rappel de M. Genêt ne put effacer dans l'âme de Washington l'impression produite par les violences de cet agent, et malgré le soin que prit toujours le Président de distinguer, dans ses plaintes officielles,

¹ 18 novembre 1793. -- *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 510.

² Février 1794.

le ministre de France du pays qu'il représentait, cet effort pour soulever l'Amérique lui inspira une profonde méfiance contre la république française et contre le parti qu'elle s'était fait aux États-Unis, donna plus l'empire dans son âme à sa secrète horreur pour les crimes des révolutionnaires, et plus de poids dans son conseil aux avis des membres du cabinet qui, en partageant son indignation, mêlaient à leur colère contre la France une préférence systématique pour la Grande-Bretagne.

Mais, tout en penchant de plus en plus pour la politique fédéraliste, Washington se refusait à en subir les conséquences extrêmes : il trouvait exagérés les égards que ses amis étaient disposés à avoir pour l'Angleterre. A tous les anciens griefs des États-Unis contre cette puissance étaient venus s'en ajouter de nouveaux. En vertu d'un ordre du Conseil du 8 juin 1793, et contrairement aux règles du droit des gens, les vaisseaux de guerre anglais arrêtaient les navires neutres chargés de grains et de farine pour la France, et les contraignaient à aller vendre leurs cargaisons dans les ports anglais ou alliés¹.

¹ Par un décret du 9 mai 1793, la Convention avait autorisé les croiseurs et les corsaires français à saisir les vaisseaux neutres chargés de comestibles pour les ports ennemis ou de marchandises appartenant à l'ennemi, déclarant de bonne prise les dites marchandises. C'était une violation formelle du traité de 1778 entre la France et les États-Unis qui, dans les rapports entre les deux puissances, sanctionnait le principe que les armes et munitions de guerre sont seules des objets de contrebande, et que le pavillon couvre la marchandise (Garden, *Traité de Paix*, t. IV, p. 299). A la sollicitation de Gouverneur Morris, ministre des États-Unis à Paris, la Convention déclara, le 23 mai 1793, que le décret ne s'appliquait pas aux navires américains ; puis, à la sollicitation des armateurs du Havre, elle abrogea le

Le Président avait fait donner ¹ à Thomas Pinckney, ministre des États-Unis à Londres, l'ordre de protester contre une mesure qui portait si gravement atteinte à la liberté du commerce américain. A la fin de novembre 1793, aucune réponse satisfaisante aux réclamations des États-Unis n'était encore parvenue à Philadelphie. La session du Congrès allait s'ouvrir. En quels termes le Président parlerait-il aux représentants du pays des relations avec la Grande-Bretagne? C'est ce que le cabinet fut appelé à examiner ². La négociation était encore pendante, l'irritation publique était déjà fort grande. Hamilton, Knox et Randolph furent d'avis qu'il y aurait inconvenance et danger à porter le débat devant le Congrès. Seul, Jefferson soutint qu'il était urgent de tenir un langage ferme et précis : c'était à la fois de la bonne politique intérieure et de la bonne politique extérieure ; il fallait donner une certaine satis-

décret du 23 par un autre décret du 28 ; puis, à la sollicitation de Gouverneur Morris, elle abrogea le décret du 28 ; puis elle le rétablit par un décret du 27 juillet 1793 : « Toutes les fois que « nous nous plaignons à l'Angleterre, elle nous répond par ce « décret du 27 juillet, » écrivait Gouverneur Morris à M. Desforgues, ministre des relations extérieures. « Nous avons des « reproches à adresser aux deux puissances, » écrivait-il encore à Edmond Randolph ; « elles ont toutes deux violé leurs traités « avec nous ; mais je ne puis regarder les cas comme identiques : « de la part de l'Angleterre, c'est un acte fait de propos délibéré « par un gouvernement régulier ; de la part de la France, ce « n'est que l'un des mauvais effets de la situation extraordinaire « dans laquelle elle se trouve placée. » (*Life and Writings of Gouverneur Morris*, t. II, p. 356, 436.)

Les décrets dont se plaignait le gouvernement américain ne furent définitivement abrogés qu'en 1795.

¹ 7 septembre 1793. — *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 292.

² 18-28 novembre 1793.

faction à l'amour-propre national blessé, et inspirer une certaine inquiétude au gouvernement anglais, aveuglé par son dédain : on était, d'ailleurs, unanime pour reconnaître la nécessité de mettre sous les yeux du Congrès les pièces relatives à la conduite de M. Genêt; pourquoi ne pas traiter l'Angleterre comme on traitait la république française? Le Président appuya l'opinion de Jefferson avec une « véhémence inaccoutumée : » « C'était, » dit celui-ci, « la première fois que je le voyais s'arrêter à l'avis d'un seul membre du cabinet contre celui des trois autres. Cela montre à quel point sa propre conviction était forte ¹. »

« Je ne puis, » dit Washington dans son discours au Congrès, « appeler votre attention sur l'accomplissement de *nos* devoirs envers le reste du monde, sans insister auprès de vous sur la nécessité de nous mettre en état de défense, et en mesure de contraindre *les autres peuples* à l'accomplissement de *leurs* devoirs envers nous ². » Deux jours après, le Président rendit compte au Congrès, dans un message spécial, des relations avec la France et l'Angleterre ³.

On apprit bientôt, aux États-Unis, qu'en vertu d'un nouvel ordre du Conseil ⁴, tous les navires portant des secours aux colonies françaises, ou chargés de leurs produits, seraient saisis par les croiseurs de Sa Majesté, envoyés en Angleterre et vendus au plus offrant. L'indignation publique ne connut plus de bornes; l'exalta-

¹ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 513.

² *Wash. Writ.*, t. XII, p. 38.

³ 5 décembre 1793.

⁴ 6 novembre 1793.

tion des esprits alla jusqu'à la folie, dans le sein même du Congrès. Aux yeux de la majorité, ce n'était plus assez, comme l'avait proposé Madison, d'introduire dans les règlements commerciaux des modifications favorables à la France et désavantageuses pour la Grande-Bretagne; il ne s'agissait de rien moins que de mettre le séquestre sur les créances anglaises, de prohiber absolument l'importation des produits britanniques, d'interrompre tous rapports commerciaux entre les deux pays. La chambre des représentants se laissait entraîner à de semblables mesures; une importante minorité les approuvait dans le Sénat; la levée de 80,000 hommes de milice venait d'être ordonnée; un embargo venait d'être mis sur les navires en partance pour les ports étrangers; le maintien de la paix semblait impossible¹.

Mais, malgré leurs imprudentes provocations, la perspective d'une guerre avec l'Amérique alarmait sérieusement les ministres de George III. La lutte avec la révolution française suffisait à absorber les forces de la Grande-Bretagne, et le pays n'aurait pas excusé son gouvernement de s'être gratuitement donné un ennemi de plus. Au moment même où la situation semblait devenir désespérée, Washington reçut, de divers côtés, l'avis que le gouvernement anglais, averti par le danger, était désireux de mettre fin à l'état d'hostilité sourde qui, depuis dix ans, troublait les relations entre les deux peuples. Le Président prit immédiatement son parti: « Prévenir la guerre, si l'on peut, au moyen de repré-
« sentations énergiques et précises faites par un envoyé
« spécial; obtenir justice des maux et des outrages que

¹ Mars-avril 1794.

« la Grande-Bretagne a fait subir de diverses manières
 « à ce pays ; le mettre complètement en état de défense ;
 « et si, dans un délai raisonnable, la négociation n'aboutit
 « point, pourvoir éventuellement aux mesures d'exécution
 « qui semblent être actuellement pendantes devant le Congrès ; tel est mon but¹, » écrivait Washington à son nouveau secrétaire d'État, Edmond Randolph². Le lendemain, il proposait au Sénat de nommer envoyé extraordinaire à Londres John Jay, le Grand Juge de la Cour suprême, l'un des plus hauts fonctionnaires des États-Unis, et l'un des principaux chefs du parti fédéraliste. Après un violent débat, la nomination fut approuvée par 18 voix contre 8³. Obtenir indemnité pour les pertes occasionnées au commerce américain par les actes vexatoires de la marine anglaise, assurer l'exécution du traité de 1783, et conclure un traité de commerce, les instructions de l'envoyé extraordinaire embrassaient ces trois points, et imposaient à Jay cette tâche complexe et difficile.

¹ 15 avril 1794. — *Wash. Writ.*, t. X, p. 403.

² Ed. Randolph était le successeur de Jefferson depuis le 2 janvier 1794.

³ Peu de jours après (28 mai 1794), le colonel Monroe fut nommé ministre plénipotentiaire à Paris, en remplacement de Gouverneur Morris, dont M. Fauchet avait, par une lettre du 9 avril 1794, demandé le rappel au nom de la République française. C'était la conséquence assez naturelle de la démarche dont M. Genêt avait été l'objet. Les principes aristocratiques de Gouverneur Morris et son dévouement au roi Louis XVI l'avaient d'ailleurs rendu odieux aux Jacobins. Le colonel Monroe appartenait, au contraire, au parti démocratique et avait combattu dans le Sénat l'opportunité de la mission extraordinaire en Angleterre. Au moment où il envoyait John Jay à Londres, Washington voulait faire un choix agréable à la France. Le colonel Monroe arriva, le 24 août 1794, à Paris.

Il était à la hauteur de sa mission. C'était une âme intègre, stoïque et pieuse, animée d'un patriotisme vigoureux et désintéressé. Mesuré, net et tenace dans ses opinions et ses desseins ; prudent et résolu dans sa conduite ; ami rude et fidèle ; adversaire dur et persévérant ; par instinct, comme par principe, ennemi de la violence, de la ruse et de l'injustice, et partisan du droit : loyal et équitable, quand il se sentait en présence de gens de bonne foi et de bon sens ; mais arrogant, ombrageux, partial et sans scrupule, quand, à tort ou à raison, il se croyait trompé. Pendant deux ans, il avait été commissaire du Congrès à Paris, conjointement avec Franklin et John Adams, et c'était lui qui, en 1782, avait, par l'énergie de sa volonté, contraint ses collègues à signer séparément la paix avec l'Angleterre, et à violer ainsi les engagements pris envers la France qu'il soupçonnait de vouloir entraver la négociation. Jay descendait d'une victime de la révocation de l'Édit de Nantes. Français et protestant de race, il éprouvait instinctivement, contre le pays de ses pères, la rancune d'un fils de proscrit ; contre la morale facile et les ressources d'esprit de ses anciens compatriotes, la défiance sévère d'un magistrat puritain. Champion zélé de l'indépendance tant que dura la lutte, il avait, après la victoire, retrouvé pour l'Angleterre le respect qu'inspire une grande puissance, encore redoutable quoique vaincue, et l'estime d'un ami de la liberté dans l'ordre.

Tel était le diplomate dont Washington a fait choix pour régler le différend entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Arrivé à Londres¹, il se mit immédiatement en rapport avec lord Grenville, ministre des affaires étrangères, et, dès la première conversation, il découvrit dans cet homme d'Etat les dispositions les plus équitables et les plus conciliantes. Une sympathie pleine d'estime s'établit aussitôt entre eux. Éviter toutes les causes d'irritation, aplanir tous les obstacles qui s'opposaient au rapprochement des deux peuples, tel devint le but commun de leurs efforts, et ils traitèrent les grandes questions qu'ils avaient à débattre, dans des entretiens simples et intimes où ils s'exposaient mutuellement et sans arrière-pensée les exigences de leur situation, les susceptibilités populaires à ménager, les intérêts à protéger, les concessions qu'il leur était nécessaire d'obtenir, celles qu'ils pouvaient faire, le point où ils devaient s'arrêter, cherchant, de bonne foi, les bases d'une transaction honorable pour les deux parties contractantes. Jay décrivait lui-même, en ces termes, à Edmond Randolph les sentiments qu'il apportait dans cette négociation : « Je veux acquérir la confiance
 « et l'estime de ce gouvernement, non par une
 « complaisance exagérée, mais par cette sincérité,
 « cette candeur, cette véracité et cette prudence, qui,
 « selon moi, sont toujours plus sages et plus effi-
 « caces que la finesse et la chicane. Les discussions
 « officielles sur les points débattus doivent toujours
 « être ajournées au moment où le cas devient dés-
 « espéré : j'ai maintenant pour but de concilier plu-
 « tôt que de convertir ou de convaincre. Quand on a

¹ 15 juin 1794.

« mis son nom au bas d'un argument, on se rétracte
« rarement¹. »

Le 19 novembre 1794, John Jay et lord Grenville mettaient leurs noms au bas d'un *traité d'amitié, de commerce et de navigation*, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. C'était un compromis assez équitable entre les prétentions opposées des deux puissances : l'Angleterre s'engageait à accorder plein dédommagement aux citoyens américains qui avaient éprouvé des pertes par suite de la saisie et de la condamnation de leurs vaisseaux, à évacuer les postes militaires des grands lacs avant le 1^{er} juin 1796, et à admettre les navires américains n'excédant point le port de 70 tonneaux à participer au commerce entre les États-Unis et les Antilles anglaises². Une parfaite et réciproque liberté de commerce et de navigation était établie entre les États-Unis et le territoire européen de la Grande-Bretagne. C'étaient là les avantages stipulés en faveur de l'Amérique. Mais elle s'engageait, de son côté, à indemniser les sujets anglais qui avaient souffert par suite du retard que le paiement de leurs créances avait éprouvé après la paix, à admettre, dans ses rapports avec la Grande-Bretagne, le principe que les marchandises ennemies peuvent être saisies à bord des vaisseaux neutres, et à prohiber l'exportation par navires américains de certains produits du sol, entre autres le coton³. Ses vaisseaux restaient formellement exclus du commerce entre les possessions

¹ *The Life of John Jay. with selections from his Correspondence*, by his son, William Jay. New-York, 1833, t. I, p. 325.

² Art. xii.

³ *Idem.*

anglaises des Indes orientales et occidentales et l'Europe¹ ; aucune indemnité n'était accordée aux propriétaires lésés par l'enlèvement de leurs esclaves en 1783 ; rien n'impliquait de la part du gouvernement anglais l'abandon du droit de rechercher ses matelots à bord des navires américains. C'étaient les concessions faites à la Grande-Bretagne².

« Ceux qui ont nivelé un terrain raboteux savent « combien peu leur travail laisse de traces, » écrivait Jay à Randolph, en lui envoyant le traité ; « puisque l'édifice est achevé, il est superflu de décrire l'échafaudage et d'entrer dans le détail de la négociation. J'ai « signé le traité. C'est dire assez l'opinion que j'en ai³. »

Dès que le bruit se répandit aux États-Unis⁴ qu'un traité venait d'être conclu avec l'Angleterre, et avant même que le texte de cet acte ne fût parvenu au gouvernement, l'opposition se mit en campagne pour rendre la ratification impossible et faire échouer les négociations : « Américains, réveillez-vous ! rappelez-vous ce « que nous avons souffert dans une lutte de sept ans « contre les satellites de George, troisième et, nous « l'espérons bien, dernier du nom.... Les États-Unis « sont une république ; une république peut-elle avec « avantage s'allier à un monarque ? Les traités engendrent la guerre, et la guerre, c'est la ruine du gouvernement républicain.... Rappelez-vous les services « de ces Français, nos alliés, qui, aujourd'hui, luttent « pour leur liberté.... On a traité avec une indifférence

¹ Art. XII.

² Martens, *Recueil des principaux traités*, t. V, p. 637-703.

³ *Life of John Jay*, t. I, p. 334.

⁴ Février 1795.

« qui touche au mépris la nation de laquelle dépend
 « notre existence politique. Citoyens ! la France seule
 « peut assurer notre sécurité. Par la conduite de notre
 « gouvernement cette sécurité est compromise ¹. » C'est
 par de semblables arguments que les journaux démoc-
 ratiques réussirent à échauffer l'imagination popu-
 laire. Ils n'étaient point de nature à agir sur l'esprit de
 Washington. Ferme et résolu à défendre l'œuvre de
 Jay, malgré l'imperfection inévitable dont elle était
 entachée, il soumit le traité à l'approbation du Sénat ².
 Ce corps mit à son assentiment la condition que l'arti-
 cle xii, relatif au commerce avec les colonies anglaises,
 serait annulé ³. Washington se sentit fort perplexé.
 Était-il autorisé par ce vote à ratifier immédiatement le
 traité, ou bien, devait-il attendre les modifications de-
 mandées ? Le renouvellement inopiné et inexplicable de
 l'ordre du Conseil du 8 juin 1793, l'un des actes du
 gouvernement britannique qui avaient provoqué la
 mission de Jay, vint augmenter encore son embarras.
 Quoi qu'il en fût, tant que l'échange des ratifications
 n'avait pas eu lieu, le traité devait rester secret. Le secret
 gênait l'opposition. Un sénateur du parti républicain
 livra le traité aux journaux ⁴. Ce fut, dans presque toutes
 les villes de l'Union, le signal du soulèvement de la
 populace. A Philadelphie, des bandes en haillons par-
 coururent les rues ⁵ en traînant une image représentant
 Jay, une balance à la main ; sur l'un des plateaux était

¹ *Life of John Jay*, t. I, p. 357, 358

² 8 juin 1795.

³ 24 juin 1795.

⁴ 2 juillet 1795.

⁵ 4 juillet 1795.

cette inscription : « La liberté et l'indépendance de l'Amérique ; » sur l'autre, déprimé par un pesant fardeau : « L'or anglais. » De la bouche du négociateur sortaient ces mots : « Arrivez à mon prix, et je vous vendrai mon pays ¹. » L'image fut livrée aux flammes et le traité brûlé devant la maison du ministre et du consul d'Angleterre. A New-York, Hamilton, voulant défendre le traité devant un *meeting*, fut assailli à coups de pierres. A Boston, les notables se réunirent et adressèrent à Washington des remontrances. Dans le Midi, un journal proposa aux Virginiens ² de se retirer de l'Union américaine, et ouvrit une liste destinée à recevoir les noms des États qui voudraient se joindre à la nouvelle confédération ; l'une des sociétés démocratiques de la Caroline du Sud déclara qu'elle était « amenée à regretter l'absence de la guillotine, » et s'engagea par serment « à traîner John Jay devant la justice du pays ³. » Le Président lui-même fut accablé d'outrages : « Se prend-il donc pour le grand Lama de ce pays, que nous ne devons l'approcher qu'avec un respect superstitieux et une terreur religieuse ?... Trop longtemps nous avons été coupables d'idolâtrie. Aussi le châtiment est tombé sur nous. Il est grand temps de n'avoir plus d'autres dieux que le Dieu fort... L'homme qui filoute la liberté à son pays est plus détestable que celui qui force, avec de fausses clefs, la porte de son voisin et le dépouille de ses richesses ⁴. »

¹ *Life of John Jay*, t. I, p. 360.

² 31 juillet 1795.

³ *Life of John Jay*, t. I, p. 362.

⁴ *Life of John Jay*, t. I, p. 365.

On alla même jusqu'à l'accuser d'avoir pillé les deniers publics, en tirant du trésor, pour les appliquer à son usage personnel, des sommes destinées à un autre emploi : « Que dira la postérité de l'homme qui a agi
« comme je l'ai raconté, après les protestations solen-
« nelles de désintéressement qu'il a adressées au Con-
« grès ? » écrivait *le calme observateur*, signataire de cette calomnie. « Le monde ne sera-t-il pas amené à
« reconnaître que le masque de l'hypocrisie politique
« a été porté également par un César, un Cromwell et
« un Washington ? » Pour laver le Président de cette accusation, une note de Hamilton sur l'état du trésor fut nécessaire ¹.

Ces violentes attaques inquiétaient Washington sans l'intimider : « Je regarde comme très-grave l'opposition
« que rencontre le traité dans les *meetings*. Non que les
« objections faites aient plus de valeur que nous ne l'a-
« vions prévu : les unes n'ont rien de sérieux, beaucoup
« d'autres n'ont pour base que le mensonge ; je ne me
« préoccupe pas non plus des attaques contre ma per-
« sonne ; elles n'auront aucune influence sur ma con-
« duite, et je me résigne d'avance aux calomnies que le
« désappointement et la malice cherchent à accumuler
« sur moi. Mais je suis alarmé à la pensée de l'effet que
« cette opposition pourra produire sur le gouvernement
« français, et du parti qu'il pourra tirer de l'esprit qui
« travaille parmi nous à nourrir en lui l'idée que le

¹ Marshall, *Vie de George Washington*, t. V, p. 416. — George Gibbs. *Memoirs of the Administrations of Washington and John Adams, edited from the Papers of Oliver Wolcott, Secretary of the Treasury*. New-York, 1846, t. I, p. 257, 258.

« traité favorise l'Angleterre aux dépens de la France...
 « La ratification peut devenir en vérité une affaire très-
 « sérieuse... Par rapport à la France et à l'Angleterre,
 « notre gouvernement est comme un vaisseau entre Cha-
 « rybde et Scylla. Si le traité est ratifié, les partisans de la
 « France, ou pour mieux dire, les partisans de la guerre
 « et du désordre, l'exciteront à des mesures hostiles, tout
 « au moins à des sentiments de mauvais vouloir. S'il ne
 « l'est pas, il est impossible de calculer tous les dangers
 « qui nous menaceront du côté de la Grande-Bretagne.
 « Il ne faut cependant point inférer de tout ceci que je
 « sois disposé à abandonner le terrain sur lequel je me
 « suis placé, à moins que des circonstances plus impé-
 « rieuses encore ne m'y contraignent ¹. »

Loïn de lui faire « abandonner le terrain sur lequel il s'é-
 « tait placé, » les violentes aberrations d'un peuple en dé-
 « mence dissipèrent les scrupules de légalité que le vote du
 sénat avait laissés un instant dans l'âme de Washington :
 s'il ne mettait hardiment fin à la crise, le gouvernement
 pouvait être emporté; il était nécessaire de frapper les
 esprits par un coup d'autorité et de mettre l'opinion en
 présence de faits accomplis. Le Président signale le traité².

Resté, depuis la retraite de Jefferson, le seul représen-
 tant du parti démocratique dans le cabinet, Edmond
 Randolph y avait seul combattu la ratification. Son op-
 position ne parut pas complètement désintéressée. Des
 soupçons graves planaient sur sa probité. Ses collègues
 l'accusaient d'appartenir au ministre de France et d'a-

¹ 29 et 31 juillet 1795.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 46, 51.

² 18 août 1795. — En envoyant en Angleterre la ratification du traité, Washington la fit accompagner d'un mémoire contre l'ordre du 13 juin 1793.

voir été favorable à l'insurrection des comtés occidentaux de la Pensylvanie, et c'est ce qui semblait résulter d'une lettre interceptée de M. Fauchet¹ que Washington avait entre les mains. Le Président réunit son conseil², et là, en présence de tous les membres, il présenta cette pièce de conviction à Randolph et le somma de s'expliquer. Le secrétaire d'État se troubla, balbutia quelques mots de justification, et se plaignit amèrement de la surprise dont il était l'objet. On le pria de se retirer pour laisser le cabinet délibérer sur ses explications. Il donna aussitôt sa démission, et dans une longue série de lettres au Président, que, parfois, celui-ci pouvait lire dans les journaux avant de les recevoir, il se représenta comme une victime de l'esprit de parti; il protesta qu'il n'avait jamais « demandé d'argent; » ils'indigna d'avoir été, par la malice de ses ennemis, privé de tous moyens de défense, et il menaça de raconter pour sa justification ce qu'il avait vu et entendu pendant son passage aux affaires : « Si vous y trouvez quelque avantage pour vous-même, vous êtes parfaitement libre de publier sans « réserve toutes les lettres particulières et confidentielles « que j'ai pu vous écrire, bien mieux toutes les paroles « qui ont pu sortir de ma bouche en votre présence, » lui répondit Washington. « Le sentiment de ma droi- « ture et de mes constants efforts pour le bien de mon « pays me laisse l'esprit en repos sur vos révélations.... « Mais, quand le public lira votre défense, il jugera s'il « est bien loyal à vous de publier des communica-

¹ Ministre de France. Il venait d'être remplacé en cette qualité par M. Adet.

² 19 août 1795.

« tions confidentielles, souvent écrites à la hâte et sans
 « en garder minute; et, en blâmant peut-être mon
 « imprudence, il appréciera les motifs qui me portent
 « à vous accorder une licence pareille.... Comme vous
 « n'êtes plus au service de ce gouvernement, et que
 « vous vous proposez de soumettre au public votre
 « défense, je ne désire et ne veux la recevoir que par
 « l'intermédiaire de la presse ¹. »

Au moment où, dans l'espoir d'ébranler le crédit de Washington et de le contraindre à abandonner le traité, le parti démocratique entassait sur lui les épithètes d'Anglais, de corrupteur et de voleur, l'un de ses membres était sérieusement soupçonné d'avoir été Français à prix d'argent ².

¹ 21 et 25 octobre 1795.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 86, 87, 88.

² Jefferson a affirmé qu'il ne croyait pas à la culpabilité de son ancien collègue. Le 31 décembre 1795, il écrivait à W. B. Giles, qui lui avait envoyé un pamphlet, plein d'invectives contre Washington, qu'Edmond Randolph avait écrit pour sa défense : « Son récit est tellement simple et naturel, que ceux même qui ne le connaissent pas l'acquitteront du crime de s'être laissé corrompre. Ceux qui le connaissent l'avaient fait dès le premier abord. » Jefferson ne professait pas cependant un bien grand respect pour le caractère, ni une bien grande confiance dans la fidélité de son ami politique : « Le fait est qu'il a presque toujours donné ses principes à un parti, sa conduite à l'autre ; à l'un l'huître, à l'autre l'écaille. Malheureusement l'écaille était souvent le lot de ses amis, les républicains et les Français ; l'huître, celui de leurs antagonistes. Ceux qui ont la mesure de sa capacité et de son caractère décideront s'il faut, comme il le prétend, attribuer sa conduite à des vues supérieures et à un attachement invariable pour la raison et le droit, en dehors de toute considération de parti, ou bien à un anxieux désir de se tenir toujours entre deux eaux. » (*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 324, 325.) Il semble résulter d'un passage des Mémoires de Jefferson que le Président n'avait, deux ans auparavant, accepté la nomination de Randolph au poste de secrétaire

Après avoir, dans l'intérêt de la paix avec l'Angleterre, subi de pareilles injures et repoussé de pareils assauts, Washington avait quelque raison de compter sur l'empressement du gouvernement britannique à lui faciliter sa tâche et quelque droit de lui donner des conseils sur les moyens les plus propres à calmer la fermentation des esprits. Gouverneur Morris, que le soin de ses affaires et le goût du plaisir retenaient alors à Londres, y vivait dans l'intimité de la cour. Washington lui écrivit une longue lettre, destinée à être lue par lord Grenville. Après avoir passé en revue les justes sujets de plainte que l'Angleterre avait donnés au peuple américain : « Qu'il me soit permis de dire que, si la Grande-Bretagne a eu pour but la paix et les bons rapports avec ce pays, sa conduite a été parfaitement impolitique.... Si lord Grenville croit que les États-Unis sont

d'État que comme un pis aller : Jefferson se montrait décidé à se retirer; Washington, attristé et embarrassé par cette détermination, le consultait sur le choix de son successeur. Ils avaient passé inutilement en revue les noms des personnages les plus considérables; les uns n'étaient point propres à la charge, les autres n'en voulaient point : « Pourquoi, » dit Jefferson, « ne prendriez-vous pas quelqu'un *par intérim*; M. Randolph, par exemple? »—« Oui; mais cela pourrait éveiller en lui l'espoir de devenir définitif, et je ne sais s'il convient à l'emploi. Je ne sais trop ce qu'on en pense. » Jefferson évitant de répondre sur ce point, le Président lui adressa directement la question : « Je vais si peu dans le monde, » répartit Jefferson, « que je ne sais guère ce qui s'y dit. Je crois cependant savoir que M. Randolph a des embarras de fortune, et que cela l'oblige à avoir recours à des expédients qui ont un peu nui à sa considération auprès des marchands et des boutiquiers, et porté atteinte à sa réputation et à son indépendance. Ces embarras sont sérieux et n'ont pas grande chance de cesser de sitôt. » (6 août 1793.—*Jeff. Mem. and Corr.*, t. IV, p. 506.) —Voyez sur la question de la culpabilité de Randolph: Gibbs. *Mem. of the Adm. Wash. and. J. Ad.*, t. I, p. 232-280.

« mal disposés pour la Grande-Bretagne, et s'il veut bien
 « chercher les causes de ce sentiment, il arrivera à par-
 « tager ma conviction ; il adoptera une politique con-
 « traire au maintien ou au renouvellement des mesures
 « qui nous ont irrités. Bien que, venant de moi , une
 « affirmation n'ait pas grande chance de porter la certi-
 « tude dans l'esprit d'un membre de l'administration
 « britannique, il peut tenir pour certain qu'une politi-
 « que libérale sera le moyen le plus efficace de tirer
 « avantage, pour le commerce et les manufactures de
 « l'Angleterre, du peuple des Etats-Unis.... Nous au-
 « rions pu souhaiter un traité plus favorable et il au-
 « rait été, peut-être d'une bonne politique de la part
 « de l'Angleterre de nous l'accorder ¹. »

Avant d'avoir pu recevoir communication de cette lettre, tombée, on ne sait trop comment, entre les mains du directoire français ², le gouvernement britannique

¹ 22 déc. 1795.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 99.

² Le 25 août 1796, Washington écrivait à ce propos au ministre des États-Unis à Paris : « Je me perds en conjectures pour com-
 « prendre comment il se peut qu'une lettre de moi, écrite à un
 « ami et envoyée par un vaisseau américain, soit tombée entre
 « les mains du Directoire. Vous dites qu'elle a produit un mau-
 « vais effet. Je ne saurais me l'expliquer, à moins que mes dispo-
 « sitions pacifiques ne portent ombrage à la France. Il n'y a pas,
 « dans ma lettre, un seul mot qui puisse donner lieu de croire que
 « je veuille soutenir la politique anglaise dans sa querelle avec
 « la France. En ce qui touche à la lutte dans laquelle cette na-
 « tion est engagée, ma conduite, tant publique que particulière,
 « a été, dès l'origine, parfaitement uniforme. Elle peut se résu-
 « mer en peu de mots : j'ai toujours nettement déclaré que, selon
 « moi, aucune nation n'a le droit de s'ingérer dans les affaires
 « intérieures d'un autre peuple ; que chacun a le droit d'adopter
 « la forme de gouvernement qui lui plaît ; que si mon pays peut,
 « sans violer ses engagements, garder une stricte neutralité et
 « maintenir la paix, il doit le faire... Je me suis toujours tenu

avait consenti à la révocation de l'ordre du 8 juin et à la suspension de l'article XII. Le traité, ainsi modifié et ratifié, arriva en Amérique dans le courant de février 1796. Washington le fit aussitôt publier, en le proclamant la loi du pays ¹. C'était le signe de la défaite de l'opposition, défaite prévue, mais non acceptée par elle. Un dernier effort restait à tenter. La marche à suivre était depuis longtemps tracée : « J'espère bien, » écrivait Jefferson de sa retraite, dès le 30 novembre 1795, « que « la branche populaire de notre législature désapprou- « vera l'œuvre de Jay, et nous débarrassera de cet acte « infâme, qui n'est rien d'autre qu'un traité d'alliance, « entre l'Angleterre et les anglomanes de ce pays, contre « la législature et le peuple des États-Unis². » Le parti démocratique était, en effet, en majorité dans la Chambre des représentants. Il soutint que la Constitution n'avait point investi le Président du droit de conclure un traité de commerce sans le concours des deux branches du Congrès, et que Washington avait manqué de respect au peuple en ne consultant point ses représentants, avant de revêtir le traité d'un caractère définitif ³. Comme pour constater le droit qu'elle s'arrogeait, la Chambre demanda communication de la correspondance relative à la mission de Jay en Angleterre ⁴. Dans un message

« à ces principes, et je porte défi à toutes les calomnies répandues « dans le dessein de semer la méfiance dans la nation française et « de lui faire croire que l'influence anglaise domine les conseils « de ce pays. Ce sont autant de faussetés injurieuses. » — *Wash. Writ.*, t. XI, p. 164-167.

¹ 28 février 1796.

² *Jeff. Mem. and. Corr.*, t. III, p. 323.

³ 2-24 mars 1796.

⁴ 24 mars 1796.

spécial, Washington refusa nettement les pièces qu'on prétendait lui arracher : « Comme il me paraît tout à fait « évident que le consentement de la Chambre des repré- « sentants n'est point nécessaire à la validation du « traité.... que le secret est indispensable aux négocia- « tions diplomatiques.... et qu'il est essentiel de main- « tenir les limites établies par la Constitution entre les « divers pouvoirs de l'État, mon respect pour la Con- « stitution et pour les devoirs de ma charge me défend « de céder à votre requête ¹. »

A la réception de ce message, l'Assemblée déclara que, dans le cas où son concours était nécessaire à l'exécution d'un traité, elle avait le droit d'en examiner l'opportunité et la valeur. Ce principe établi, le débat s'engagea sur le fond même de la négociation et sur la convenance de voter les mesures législatives nécessaires à son exécution. Pendant près d'un mois², on put croire que la Chambre se refuserait à les adopter. Les affiliés des sociétés démocratiques s'agitaient avec fureur : les pétitions contre le traité, les dénonciations contre le Président et le Sénat, les demandes de mise en accusation affluaient à la Chambre des représentants, enflammant la discussion, troublant les esprits, soutenant l'opposition. L'attention du pays se concentrait sur ce grand débat; les affaires étaient suspendues : « Toute l'Amérique, » disait Jefferson, « est « sur la pointe du pied, le cou tendu, à regarder la « Chambre et à attendre sa décision³. » Ce n'était pas

¹ 30 mars 1796.— *Wash. Writ.*, t. XII, p. 115.

² Avril 1796.

³ *Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 329.



pure curiosité. La masse honnête et sensée de la nation était profondément inquiète ; le commerce s'alarmait. Que deviendraient les indemnités stipulées en faveur des négociants américains, si le Congrès se refusait à exécuter le traité ? Était-on en mesure de les protéger contre les forces navales de la Grande-Bretagne, dans le cas où l'on serait entraîné à la guerre par un vote de parti ? Quel gouvernement serait possible, si tous les droits du pouvoir exécutif étaient ainsi contestés, si sa liberté d'action était ainsi toujours entravée ? Le Président avait raison de vouloir écarter de l'Amérique les calamités de la guerre, et défendre la Constitution contre les usurpations de la Chambre. Des mémoires pressants pour la supplier de ne point troubler la paix du pays succédèrent aux violentes adresses des meneurs de club. Le parti démocratique se laissa ébranler, et, le 29 avril 1796, au moment décisif, treize de ses membres se joignirent aux fédéralistes pour reconnaître l'urgence de voter les mesures d'exécution.

Au dehors, comme au dedans, la politique de Washington triomphait. L'année 1795 avait été, pour lui, féconde en succès diplomatiques. On ne risque pas beaucoup de se tromper en affirmant qu'ils étaient, en grande partie, la conséquence de la réconciliation entre les États-Unis et l'Angleterre. Ne se sentant plus soutenus dans leur hostilité contre l'Amérique, les faibles adversaires qu'elle avait encore à combattre s'étaient résignés à lui céder ; les Indiens du nord-ouest s'étaient soumis¹ ; le dey d'Alger s'était engagé à

¹ Le traité qui mettait fin à la guerre avec les Indiens du Nord-Ouest avait été conclu par le général Wayne, le 3 août 1795.

relâcher les captifs américains dont Washington réclamait en vain, depuis plusieurs années, la mise en liberté¹; l'Espagne avait conclu avec les États-Unis un traité qui leur assurait la libre navigation du Mississipi, leur donnait le droit d'entrepôt à la Nouvelle-Orléans, et leur faisait faire un pas vers l'acquisition de la Louisiane². Jusqu'en 1794, elle avait su éluder la négociation sans la rompre, élevant des difficultés, suscitant des embarras, adoptant un langage tantôt presque belliqueux, tantôt prévenant, et toujours prête à se joindre à l'Angleterre dans des projets hostiles contre les États-Unis. Mais, abandonnée à elle-même depuis l'heureuse issue de la mission de Jay, épuisée d'ailleurs par la guerre qu'elle avait soutenue contre la France, prévoyant déjà qu'elle serait obligée de lui abandonner un jour la Louisiane, et attachant dès lors moins d'importance à contenir le développement de la puissance américaine sur les rives du Mississipi, l'Espagne s'était enfin décidée à accorder ce qu'elle refusait depuis 1778.

Washington avait surmonté toutes les grandes difficultés diplomatiques que lui avait léguées le faible gouvernement du Congrès : le peuple américain était affranchi des entraves que ses voisins avaient voulu mettre à son essor ; il était libre de s'étendre sur son territoire, sans s'exposer au danger de briser l'Union. C'est à Washington que les États-Unis doivent le développement de leur puissance dans l'ouest et le midi.

¹ En vertu d'un traité, signé le 5 septembre 1795.

² Le traité avec l'Espagne, signé à Madrid par Th. Pinckney, le 27 octobre 1795, fut approuvé par le Sénat et ratifié, le 3 mars 1796.

Au milieu de tant de grandes préoccupations, Washington n'était pas assez absorbé par les soucis de la lutte ou le plaisir du succès pour oublier que son ami, M. de Lafayette, était prisonnier dans le donjon d'Olmütz. Rien n'est plus touchant que l'émotion et la sollicitude avec laquelle il suivait de loin les souffrances de son ancien compagnon d'armes. Elles étaient pour lui une source d'angoisses d'autant plus « poignantes ¹ » qu'il sentait son impuissance à les soulager. Comment intervenir en faveur d'un citoyen américain arrêté en qualité de général français ? De quel droit demander aux alliés son élargissement ? Pour qui connaît bien la vivacité de l'affection de Washington pour M. de Lafayette, la fermeté de son attachement aux devoirs de sa charge et la fierté de son âme, il est difficile de décider ce qu'il faut le plus admirer de la vertueuse réserve qu'il s'imposa longtemps pour ne point commettre le gouvernement de son pays, ou de la démarche insolite et presque indiscreète que l'amitié lui fit tenter auprès de l'empereur d'Allemagne. En vain, il avait fait indirectement appel à la générosité de ce souverain ; en vain, il avait cherché à provoquer la puissante médiation de la Grande-Bretagne ; il écrivit directement à l'Empereur : « Votre
 « Majesté n'ignore pas qu'il est des circonstances où des
 « raisons officielles imposent le silence et l'inaction au
 « chef d'un peuple, alors que, comme homme, ses senti-
 « ments et ses devoirs l'obligent à parler ; je me trouve
 « dans une telle situation : je prends donc la liberté
 « d'adresser cette lettre à Votre Majesté en qualité de
 « simple particulier. » Puis, après avoir insisté sur la

¹ *Wash. Writ.*, t. XI, p. 128.

reconnaissance que lui et son pays devaient à M. de Lafayette et supplié l'Empereur de mettre fin aux souffrances du général : « Comme j'ai pour maxime de ne
 « jamais demander que ce que je voudrais accorder en
 « pareille circonstance, Votre Majesté me rendra la
 « justice de croire que ce que je la prie de faire me
 « semble conforme à ces grands principes de magna-
 « nimité et de sagesse qui sont la base d'une bonne
 « politique et d'une gloire durable¹. »

M. George de Lafayette, fils du général et filleul de Washington, s'était réfugié aux Etats-Unis². Le Président hésita longtemps à le laisser venir auprès de sa personne : « Je vous prie de donner à ce jeune
 « homme l'assurance que je suis résolu à lui tenir lieu
 « de père, d'ami, de protecteur et de soutien » écrivait-il à George Cabot, en apprenant l'arrivée du jeune de Lafayette; « mais il vaut mieux que mes sentiments à
 « son égard ne soient point rendus publics. La situation
 « dans laquelle il se trouve, celle de sa mère et des
 « amis qu'il a laissés derrière lui, et enfin mon carac-
 « tère officiel s'y opposent. Il va de soi qu'il ne serait pas
 « convenable que le jeune homme se rendît au siège du
 « gouvernement général avant que nous ayons pu nous
 « assurer de l'effet que produirait son arrivée.... J'ai
 « donné l'ordre de pourvoir, à mes frais, à tous ses
 « besoins et à ceux de son précepteur; mais, quant à sa

¹ 15 mai 1796.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 125.—M. de Lafayette fut mis en liberté le 19 septembre 1797 et remis, à sa demande, au consul américain à Hambourg. On ne sait pas dans quelle mesure la lettre de Washington à l'Empereur peut avoir contribué à ce résultat.

² Août 1795.

« venue à Philadelphie, comme le ministre de France y
 « réside, cela pourrait donner lieu à des embarras, sans
 « amener aucun bien. En attendant, et pour éviter les
 « dangers de la paresse et de la dissipation, je propose
 « de le faire admettre à l'université de Cambridge¹. »
 Le Congrès ayant déclaré, peu de mois après, qu'il était
 « convenable de témoigner au fils de M. de Lafayette
 « la reconnaissance du pays pour les services de son
 « père², » Washington put céder au sentiment de son
 cœur et recueillir sous son toit l'enfant proscrit de son
 ami.

Les susceptibilités tracassières de la légation française
 et le perfide empressement que mettait le parti démocra-
 tique à les exciter et à les exploiter, requièrent une
 telle prudence nécessaire.

Le Président avait pour principe de n'avoir aucun
 rapport personnel avec les émigrés : « Les recevoir pu-
 « bliquement dans mes salons, » écrivait-il à Hamilton,
 « ce serait en éloigner le ministre de France.... Les
 « recevoir en particulier, ce serait attirer encore bien
 « plus l'attention.... Je voudrais pouvoir éviter l'impô-
 « litesse, sans amener des embarras politiques.... En
 « qualité de dignitaire de la république, c'est mon devoir
 « de ne point offenser les puissances amies en faisant
 « trop bon accueil à leurs proscrits³. » Et au duc de
 Liancourt, pour s'excuser de ne l'avoir point reçu :
 « Malgré l'extrême circonspection de ma conduite à
 « l'égard des gentilshommes de votre pays que leur

¹ *Wash. Writ.*, t. XI, p. 65, 71.

² 18 mars 1796.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 118.

³ 6 mai 1794.—*Wash. Writ.*, t. X, p. 411.

« émigration a rendus suspects au gouvernement fran-
 « çais, la prétendue faveur avec laquelle ils sont accueil-
 « lis est alléguée par le directoire comme un sujet de
 « plainte contre les États-Unis... Personne mieux que
 « vous, monsieur, ne peut apprécier la justice de cette
 « accusation ; et, quant au reproche opposé, vous avez
 « l'esprit trop pénétrant et trop équitable pour ne pas
 « comprendre les motifs qui m'obligent à l'affronter et
 « à suivre une conduite contraire à votre attente et à
 « mon souhait ¹. »

Il y avait, de la part du directoire, parti pris de trouver mauvais tous les actes d'un gouvernement qui avait osé traiter avec l'Angleterre. Tant qu'il avait paru possible de faire échouer la négociation, le mécontentement de la république française ne s'était manifesté que par les plaintes et les machinations de ses agents. Mais, dès le milieu de l'année 1796, des symptômes graves semblèrent indiquer en elle le dessein de donner aux États-Unis des marques plus éclatantes de son courroux. De tous côtés, le Président recevait l'avis ² que les corsaires français s'attaquaient aux navires américains ; que l'ordre d'intercepter les communications entre les États-Unis et la Grande-Bretagne allait être donné aux croiseurs de la marine nationale ; que des gens suspects parcouraient le territoire occidental, observant les postes militaires et excitant le peuple à se séparer de l'Union et à se réunir à la Louisiane, dont la France méditait l'acquisition ³ ; les bruits les plus menaçants

¹ 8 août 1796.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 161.

² Juin 1796.

³ Gibbs.*Mem. of the Adm. of Wash. and. J. Ad.*, t. I, p. 350-356.

circulaient à Paris ; dans ses dépêches , le colonel Monroe¹ se montrait fort alarmé des dispositions du directoire.

Washington n'était pas cependant sérieusement inquiet : « Il sortira probablement de tout ceci plus de « fumée que de feu... L'affaire pourrait bien n'être « qu'une gasconnade². » Mais les guerres les plus terribles commencent souvent par des gasconnades. Avant de se résigner à une rupture, même passagère, avec les plus anciens alliés de son pays, Washington crut devoir solennellement tenter un appel au bon sens et à l'équité des révolutionnaires impérieux, imprévoyants et impuissants auxquels la France abandonnait alors le soin de sa destinée. Il ne pouvait compter, dans cette négociation difficile, sur le zèle et la vigueur du colonel Monroe, qui, en plusieurs occasions, avait fait preuve d'une complaisance exagérée pour les Jacobins et d'un attachement indiscipliné aux principes du parti démocratique. A son arrivée à Paris, il s'était prêté aux ovations les plus déplacées et les plus compromettantes ; plus tard, il avait négligé de donner, sur le traité avec l'Angleterre, les éclaircissements qui auraient pu atténuer le mauvais effet qu'il avait produit en France ; enfin il était en correspondance confidentielle avec les principaux meneurs de l'opposition, approuvant leur politique, blâmant celle qu'il avait à défendre, et si connu en France pour son hostilité contre la Grande-Bretagne, dans ses plaintes contre le prétendu mauvais vouloir

¹ Ministre des Etats-Unis à Paris.

² 25 juillet 1796.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 155.

des États-Unis, le directoire séparait le ministre de son gouvernement. Le colonel Monroe fut rappelé¹ et remplacé par le général Charles Cotesworth Pinckney, personnage considérable dans le midi de l'Union, et fidèlement attaché à la politique fédéraliste, sans avoir encore été engagé d'une façon compromettante dans les luttes des partis.

Il n'était pas encore arrivé en France lorsque M. Adet² communiqua au secrétaire d'État, Timothée Pickering³ un arrêté du directoire, du 2 juillet 1796, déclarant de bonne prise les marchandises ennemies saisies à bord des navires américains. Au nom du traité de 1778 entre la France et les États-Unis, Timothée Pickering protesta contre cette mesure. M. Adet lui répondit par des récriminations contre le traité avec l'Angleterre⁴, et

¹ 22 août 1796.—Le colonel Monroe n'apprit son rappel que dans le mois de novembre 1796.

² Ministre de France.

³ Timothée Pickering était secrétaire d'État depuis le 10 décembre 1796.

⁴ Le reproche le plus grave que le Directoire adressât aux États-Unis était d'avoir abandonné, par leur traité de 1794 avec l'Angleterre, le principe que le pavillon couvre la marchandise principe que le traité de 1778 avait établi comme règle, dans les rapports entre la France et les États-Unis. Le gouvernement américain n'avait jamais cru pouvoir l'invoquer dans ses rapports avec la Grande-Bretagne, et il l'avait toujours regardé, non comme un axiome du droit des gens universel, mais comme une règle purement conventionnelle ne pouvant avoir d'effet qu'entre les contractants. Dès le 22 juillet 1793, Jefferson exposait en ces termes à M. Genêt la doctrine du gouvernement américain sur cette question tant débattue : « L'on ne peut, je crois, mettre en doute qu'en vertu des règles générales du droit des gens, les marchandises ennemies trouvées à bord d'un navire ami sont de bonne prise.... Il est vrai que, pour éviter les inconvénients et les abus qu'entraînent les visites en mer..., divers peuples ont introduit, dans des traités

dans l'espoir d'agir sur les esprits en faveur du parti démocratique, au moment où les élections pour la Présidence approchaient, il rendit sa réponse publique, déclara ses fonctions suspendues, et insinua que le courroux de la France s'adressait, non au peuple américain,

« spéciaux réglant leurs rapports entre eux, un nouveau prin-
 « cipe, à savoir que le pavillon ennemi rend la marchandise en-
 « nemie, et que le pavillon ami rend la marchandise amie, prin-
 « cipe beaucoup moins vexatoire pour le commerce, et qui,
 « quant au gain et à la perte, agit de la même façon sur les par-
 « ties contractantes. Mais il ne peut être établi que par des trai-
 « tés particuliers, modifiant, dans certains cas déterminés, les
 « règles générales du droit des gens et obligatoires pour ceux-là
 « seuls qui les ont conclus. L'Angleterre s'est presque toujours
 « attachée à maintenir la règle commune dans toute sa rigueur.
 « elle n'a, je crois, qu'une seule fois admis le principe que le
 « pavillon donne sa nationalité à la marchandise; c'est dans son
 « traité avec la France. Nous avons adopté cette dérogation au
 « droit des gens dans nos traités avec la France, les Provinces-
 « Unies et la Russie; dans nos rapports avec ces puissances,
 « notre pavillon couvre la marchandise ennemie, et nos mar-
 « chandises sont de bonne prise sur les vaisseaux ennemis....
 « Avec l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche nous
 « n'avons point de traités : donc rien ne nous autorise à nous
 « opposer à ce qu'ils se conforment à la règle générale du droit
 « des gens que les marchandises ennemies saisies à bord d'un
 « navire ami sont de bonne prise. Et je ne vois pas trop en quoi
 « la France peut avoir à en souffrir; elle perd, il est vrai, ses
 « marchandises lorsqu'elles sont saisies sur nos vaisseaux par
 « l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal; mais elle gagne nos
 « marchandises lorsqu'elle les trouve à bord des vaisseaux
 « anglais, espagnols, portugais, autrichiens, hollandais et prus-
 « siens; et je crois pouvoir affirmer sans danger que nous avons
 « plus de marchandises à bord des vaisseaux de ces six nations
 « que la France ne peut en avoir à bord des nôtres. En consé-
 « quence, le principe du traité de 1778 travaille au profit de la
 « France et à notre détriment. De toute façon nous sommes
 « d'ailleurs les perdants; car, lorsque le principe agit en notre
 « faveur, c'est pour sauver les marchandises de nos amis; lors-
 « qu'il agit contre nous, c'est pour nous faire perdre nos propres
 « marchandises; et tant que la règle ne sera que partiellement

mais au parti qui occupait alors le pouvoir¹ : « Ses plus
 « fanatiques seclateurs n'hésitent pas à reconnaître
 « qu'il a, dans cette circonstance, agi avec trop de pré-
 « cipitation, et par là compromis la cause qu'il voulait
 « servir, » écrivait Washington. « Il prétend établir assez
 « fermement son influence dans ce pays pour dominer
 « le gouvernement et contrôler sa politique : de nouvel-
 « les preuves démontrent plus clairement chaque jour
 « l'existence d'un pareil dessein, et, chose triste à dire,
 « au nom d'une méfiance réelle ou simulée contre les
 « intrigues britanniques, un grand parti remue ciel et
 « terre pour seconder les tentatives des Français². »

Le directoire avait, en effet, « compromis la cause
 « qu'il voulait servir. » John Adams fut nommé Prési-
 dent. Washington allait quitter le pouvoir. Ses senti-
 ments à l'égard de la France étaient entièrement chan-
 gés : « La conduite de la France envers ce pays me pa-
 « raît outrageante au delà de toute expression. Rien ne
 « l'autorise, ni son traité avec nous, ni le droit des
 « gens, ni les principes de l'équité ; elle n'a pas même
 « pour elle le respect des apparences. On pouvait se

« établie nous serons en perte. Quand nous l'aurons établie dans
 « nos rapports avec tous les peuples, nous ne pourrons ni gagner
 « ni perdre ; mais nous serons moins exposés à des visites vexa-
 « toires en mer. »—(*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 268.)

En reconnaissant à l'Angleterre le droit de saisir les marchan-
 dises ennemies à bord des navires américains, le traité de 1794
 n'introduisait donc pas une nouveauté et n'autorisait pas les
 actes de représailles ordonnés par l'arrêté du directoire du
 2 juillet 1796 : Washington était d'ailleurs tout prêt à accorder à
 la France le droit qu'il reconnaissait à l'Angleterre, et à modifier
 en ce sens le traité de 1778.

¹ Novembre 1796.

² 6 janvier 1797. — *Wash. Writ.*, t. XI, p. 179.

« flatter que la nation française tiendrait compte de
 « semblables considérations. Quant à ses protestations
 « d'amitié et de tendre attachement pour nous, je
 « n'avais fondé aucun espoir là-dessus ; j'avais bien
 « pensé qu'elles nous seraient prodiguées aussi long-
 « temps qu'on y trouverait intérêt puis retirées dès
 « qu'on en serait venu à découvrir que rien ne peut
 « nous arracher à cette neutralité stricte, que nous
 « avons adoptée et maintenue avec persévérance....
 « C'est une chose avérée, et dont l'histoire fait foi, que
 « l'humeur turbulente des Français et la politique
 « naturelle de leur nation les portent à vouloir toujours
 « agir sur les gouvernements étrangers, ouvertement
 « ou en cachette, par la menace ou les caresses....
 « Quand les documents que je fais publier auront
 « paru, les honnêtes gens, ceux même dont l'esprit est
 « asservi aux idées françaises, s'apercevront que la
 « France n'a point à notre reconnaissance autant de
 « droits qu'on le suppose en général¹. »

La France portait le poids de toutes les fautes et de toutes les folies commises par cette longue série de despotes incapables dont elle avait trop patiemment supporté le joug. L'influence légitime que lui avait donnée en Amérique la politique de Louis XVI fut compromise, du jour où elle fut mise au service des passions révolutionnaires, et où elle devint redoutable à tout ce que la nation américaine avait de gens honnêtes et sensés. Au milieu des conseils de justice, de modération et de prudence que Washington adressait à ses concitoyens dans sa lettre d'adieu, comme un testament

¹ Janvier 1797. — *Wash. Writ.*, t. XI, p. 179, 180, 181, 186.

politique, retentissaient des paroles de défiance contre la nation qui avait le plus contribué à l'affranchissement des États-Unis : « Soyez justes et loyaux envers tous les
« peuples; vivez en paix et en bonne harmonie avec
« tous. La religion et la morale vous en font une loi; se
« pourrait-il que la bonne politique ne le prescrivît
« point?... Se pourrait-il que la Providence n'eût établi
« aucun lien entre la félicité d'une nation et sa vertu?...
« Fuyez ces antipathies invétérées et cet aveugle attache-
« ment pour certains États qui rendent un peuple l'es-
« clave de ses passions.... Fuyez ces haines qui poussent
« les gouvernements à la guerre, en dépit des calculs les
« plus sages de la politique, souvent au prix de la li-
« berté.... Ne vous laissez point emporter par ces affec-
« tions passionnées pour un peuple.... qui permettent à
« des citoyens ambitieux, corrompus ou aveugles, de
« trahir ou de sacrifier les intérêts de leur propre pays
« sans devenir odieux, quelquefois en devenant d'autant
« plus populaires.... Que d'occasions ainsi offertes aux
« puissances étrangères de s'immiscer dans les factions
« domestiques, de pratiquer l'art de la séduction, de
« pervertir l'opinion, d'influencer ou d'intimider les
« conseils publics !... La jalousie d'un peuple libre (je
« vous conjure de m'en croire, chers concitoyens) doit
« être constamment éveillée contre les ruses perfides
« des influences étrangères. Ce sont là, les leçons de
« l'expérience et de l'histoire nous l'enseignent, les
« plus mortels ennemis du gouvernement républi-
« cain !. »

* *Wash. Writ.*, t. XII, p. 228-230.



CHAPITRE XVI

4 mars 1797—14 décembre 1799.

Washington à Mount-Vernon.—La guerre entre la France et les États-Unis devient probable. — Washington est nommé général en chef des armées américaines.—Ses démêlés avec le Président.—Mort de Washington.

Moins de trois mois après avoir quitté Philadelphie et le pouvoir, Washington écrivait de Mount-Vernon à Olivier Wolcott, secrétaire du Trésor : « On fait bien des « conjectures sur les motifs qui ont décidé le Président « à convoquer le Congrès à cette époque de l'année ; on « prétend qu'il est question de mettre un embargo : « vous qui êtes acteur sur le grand théâtre, vous « savez mieux que personne à quoi il faut s'en tenir « là-dessus. Quant à moi, m'étant détourné des grands « chemins de la vie publique pour entrer dans les étroits « sentiers de la vie privée, je laisse toutes ces questions « à l'examen de ceux qui sont chargés des intérêts de « l'État, et, comme c'est le devoir de tout bon citoyen, « je suis prêt à me ranger aux décisions des pouvoirs « publics, quelles qu'elles puissent être ¹. » Et à

¹ 15 mai 1797.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 198.

M^c Henry, secrétaire de la Guerre : « Je vous dois
« plusieurs lettres. N'importe ! continuez à m'écrire
« comme si je vous répondais. Vous êtes à la source des
« nouvelles ; vous avez beaucoup de choses à raconter ;
« mais moi, qu'aurais-je à dire qui pût instruire ou
« amuser un secrétaire de la Guerre à Philadelphie,
« sinon que je me lève avec le soleil ; que lorsque, à
« cette heure matinale, je ne trouve point mes journa-
« liers en place, je leur envoie des messages pleins de
« tristesse sur leurs indispositions ; que, lorsque j'ai mis
« en mouvement tous ces rouages, je continue mon
« inspection générale ; et plus je regarde, plus je vois
« combien sont profondes les blessures qu'ont faites à
« mes bâtimens une absence et une négligence de huit
« ans. Vient le déjeuner, vers les sept heures, à peu près
« au moment où vous prenez congé de M^{me} M^c Henry ;
« le déjeuner fini, je monte sur mon cheval, et je fais le
« tour de mes fermes, ce qui m'occupe jusqu'à l'heure de
« s'habiller pour le dîner. Il se passe bien rarement un
« jour sans que j'y voie paraître des visages étrangers. On
« vient, dit-on, par respect pour ma personne ; vraiment
« le mot de curiosité ne serait-il pas plus à sa place ?
« Que cela ressemble peu à la société d'un petit nombre
« d'amis gaiement réunis autour d'une bonne table !
« Le temps consacré au dîner, puis une promenade,
« puis le thé, m'amènent à l'aube du jour que donnent
« les flambeaux. Quand je n'ai personne à entretenir,
« je prends toujours à l'avance la résolution de m'en-
« fermer dans mon cabinet pour répondre aux lettres
« que j'ai reçues, dès que la lueur vacillante des bou-
« gies aura remplacé l'éclat du grand luminaire. Mais,

« quand viennent les bougies, je me sens fatigué, peu
« disposé à ce travail, et je me dis que ce sera assez tôt
« le lendemain. Le lendemain arrive, et avec lui les
« mêmes raisons d'ajournement, et ainsi de suite. Ceci
« vous explique comment il se fait que votre lettre soit
« restée si longtemps sans réponse. Je vous ai donné
« l'histoire d'un jour; elle vous suffira pour toute une
« année, et je suis persuadé que vous ne m'en deman-
« derez pas une seconde édition. Peut-être serez-vous
« frappé de ne voir aucun instant consacré à la lecture
« dans cette distribution de ma journée. La remarque
« serait juste; je n'ai pas ouvert un livre depuis que
« je suis rentré chez moi, et je n'aurai guère le temps
« de le faire tant que je n'aurai pas renvoyé mes ou-
« vriers, ce que je ne ferai probablement que lorsque les
« nuits seront devenues plus longues, et alors je serai,
« peut-être, à lire le livre du jugement dernier¹. »

Parmi les étrangers auxquels la curiosité ou le respect faisaient entreprendre le pèlerinage de Mount-Vernon, se trouva un jeune prince de la maison de Bourbon, le duc d'Orléans, alors proscrit, depuis roi des Français. Washington le reçut avec tous les égards qui étaient dus à son rang et à ses malheurs, et avec la dignité tranquille d'un vieillard qui avait affranchi et gouverné le nouveau monde. La visite du duc d'Orléans ne déranga en rien les habitudes du général, et le jeune prince put assister à l'une de ces journées dont Washington avait raconté l'histoire à M^e Henry. Au lever du soleil, le duc d'Orléans le vit partir à cheval, habillé et

¹ 29 mai 1797.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 204.



poudré avec soin : « Comment, général, pouvez-vous
« vous lever de si grand matin ? » lui dit-il à son
retour. — « Je puis me lever de grand matin parce
« que je dors bien ; et sachez ceci, je dors bien parce
« que je n'ai jamais écrit une ligne sans me figurer que
« je la voyais imprimée. »

La prudence de Washington n'avait rien de commun avec cette circonspection gratuite, égoïste et poltronne, la plaie de tant d'honnêtes gens, qui leur fait voir un danger personnel au bout de toute libre expression de leur pensée, ni avec cette circonspection obligée et inquiète, le châtimement des politiques corrompus qui ont trop de secrets à garder. C'était la prudence calme et réfléchie d'une grande âme qui se respecte trop pour rien dire qui ne puisse être avoué et maintenu, et d'un homme d'État patriote qui sent qu'en se compromettant, il compromettrait la chose publique. De là sa longue réserve au milieu des luttes intestines qui divisèrent le peuple américain pendant sa présidence, réserve qu'il sut garder tant qu'elle fut utile au bon gouvernement du pays, mais qu'il abandonna dès qu'elle devint incompatible avec les devoirs de sa charge. Le sentiment de la responsabilité qui s'attache à une grandeur exceptionnelle l'avait longtemps soutenu dans ses efforts pour se maintenir en dehors et au-dessus des partis ; mais, dans les dernières années de son administration, l'opposition avait pris un caractère tellement factieux, elle s'était attaquée si directement à la base de toute société et de tout gouvernement, elle s'était mêlée si ouvertement aux intrigues étrangères, qu'il avait dû choisir entre les deux politiques qui, au début, avaient

pu se disputer sa faveur. Quand il revint se fixer à Mount-Vernon, malgré le désir qu'il exprimait à ses amis de rester désormais paisible spectateur des événements, il était bien réellement devenu un homme de parti, et il ne cherchait guère à le cacher¹. Il avait payé sa dette envers sa patrie, et il ne voulait plus, même de loin, rester le chef de ses amis politiques ; mais quand leur ardeur semblait se ralentir, il prenait encore la plume pour faire appel à leur zèle ; il leur montrait la brèche à défendre et l'ennemi à repousser, s'attaquant avec une âpreté calculée aux adversaires du pouvoir et aux affidés de l'étranger, et mêlant sans cesse son mépris pour le directoire français à ses invectives contre le parti démocratique.

A propos du coup d'État de fructidor, il écrivait à John Marshall, l'un des commissaires des États-Unis à Paris :
« Il est assez plaisant de voir ces hommes qui, parmi
« nous, n'avaient pas assez d'injures contre le despo-
« tisme du pouvoir exécutif, et qui sonnaient le tocsin
« à la moindre démarche qu'une imagination en délire
« pouvait faire passer pour un abus d'autorité ou pour
« un acte d'usurpation, devenus tout à coup les cha-
« leureux avocats des mesures arbitraires adoptées par
« le directoire, à la suite des arrestations du 4 septem-
« bre. Ils ne prennent même point la peine de nier que
« la Constitution a été violée. Non, mais tout cela a été
« fait dans des vues de tendre miséricorde et par répu-
« gnance de verser le sang !... Encore, s'il y avait eu
« quelque raison de soupçonner que ces bannis

¹ Voy. *Wash. Writ.*, t. XI, p. 387, 425.

« eussent trempé dans un complot contre la Con-
 « stitution adoptée par le peuple, les saisir, même
 « d'une façon irrégulière, cela aurait pu se justi-
 « fier, au nom de l'urgence et du salut public ; mais,
 « après s'être emparé de leur personne et les avoir
 « soumis à l'action des lois, les condamner sans les
 « entendre, et leur infliger une peine plus cruelle peut-
 « être que la mort, c'est le comble du despotisme ¹. »

Malgré les efforts du parti démocratique, le grand public américain partagea l'impression de Washington. De nouveaux actes d'hostilité de la part du directoire avaient provoqué dans les masses une réaction marquée contre le mouvement de sympathie qui les entraînait vers la France. En recevant les lettres de rappel du colonel Monroe, le gouvernement français avait déclaré qu'il se refuserait à recevoir tout nouveau ministre plénipotentiaire des États-Unis, tant que ceux-ci n'auraient pas fait droit aux réclamations de la république. A l'audience de congé de Monroe, Barras avait prononcé un discours injurieux pour le gouvernement des États-Unis, caressant pour le peuple américain, flatteur pour le ministre révoqué². Peu de jours

¹ 4 décembre 1797.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 225.

² « M. le ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique,
 « En présentant aujourd'hui au directoire exécutif vos lettres
 « de rappel, vous donnez à l'Europe un spectacle étrange.

« La France, riche de sa liberté, entourée du cortège de ses
 « victoires, forte de l'estime de ses alliés, ne s'abaissera pas à
 « calculer les suites de la condescendance du gouvernement
 « américain pour les suggestions de ses anciens tyrans.... La
 « République française espère, au surplus, que les successeurs
 « de Columbus, Ramhiph (*sic*, sans doute pour Raleigh) et Penn,
 « toujours fiers de leur liberté, n'oublieront jamais qu'ils la doi-

après¹, le général Charles Cotesworth Pinckney avait reçu l'ordre de quitter le territoire de la république. Enfin un arrêté, du 2 mars 1797, avait déclaré de plein droit applicables aux bâtimens américains les règles concernant la navigation des navires neutres auxquelles Washington avait souscrit dans le traité de 1794 avec l'Angleterre. En apprenant ces faits, John Adams avait cru devoir convoquer le Congrès : « Le discours du président du directoire est à dessein rempli d'indignités « contre notre gouvernement, » dit-il, en s'adressant aux représentans du pays ; « il trahit l'intention de « séparer le peuple de son gouvernement... Il faut « repousser avec vigueur de semblables tentatives; il faut « prouver à la France et au monde que nous ne « sommes pas un peuple dégradé, dominé par l'esprit « colonial de la peur, humilié par un sentiment d'infériorité, disposé à devenir le misérable instrument de « l'influence étrangère et sans nul souci du renom, « de l'honneur et des intérêts nationaux. J'aurais été

« vent à la France.... Ils pèseront dans leur sagesse la magna-
 « nime bienveillance du peuple français avec les astucieuses
 « carresses de quelques perfides qui méditent de le ramener à son
 « antique esclavage. Assurez, M. le ministre, le bon peuple
 « américain que, comme lui, nous adorons la liberté; que tou-
 « jours il aura notre estime, et qu'il trouvera dans le peuple
 « français la générosité républicaine qui sait accorder la paix
 « comme elle sait faire respecter sa souveraineté.

« Quant à vous, M. le ministre plénipotentiaire, vous avez
 « combattu pour les principes, vous avez connu les vrais inté-
 « rêts de votre patrie.... Partez avec nos regrets. Nous rendons
 « en vous un représentant à l'Amérique, et nous retenons le sou-
 « venir du citoyen dont les qualités personnelles honoraient ce
 « titre. » — *Journal des Débats et des Décrets*. — N^o 432. — Séance
 du directoire exécutif du 10 nivôse an 5.

¹ Janvier 1797.

« heureux de pouvoir jeter un voile sur tous ces actes ;
 « mais ils se sont passés sur le grand théâtre du monde,
 « à la face de l'Europe et de l'Amérique. Ils ont laissé
 « une profonde blessure dans les cœurs américains. Je
 « désire ardemment qu'on puisse la guérir ; je désire
 « vivre en paix et en bonne amitié avec tous les peu-
 « ples ; et je crois que ni l'honneur, ni les intérêts des
 « États-Unis ne s'opposent à ce que nous réitérions nos
 « avances à la France. Si des erreurs ont été commises,
 « nous les corrigerons. Si nous avons eu des torts, nous
 « les réparerons¹. »

Ce n'était plus le grand langage officiel de Washington. En semblable circonstance, il aurait été à la fois plus fier et moins emporté, et il aurait mieux réussi. Les commissaires envoyés en France par John Adams restèrent pendant six mois à Paris, livrés aux tracasseries de la police et assiégés par les sollicitations officieuses des agents secrets de M. de Talleyrand, sans pouvoir obtenir d'être reçus par le directoire. Pour se concilier la faveur du gouvernement et apaiser la colère du pays, il fallait, leur disait-on, suivre l'exemple que donnaient les puissances européennes qui voulaient rentrer en grâce, promettre une gratification d'un million aux directeurs et un prêt de 25 millions à la république. Les commissaires américains fermèrent obstinément l'oreille à ces insinuations. Comme pour les braver, les conseils législatifs rendirent la loi du 18 janvier 1798, qui déclarait de bonne prise tout vaisseau ayant à son bord des marchandises d'origine anglaise, et repoussait des ports

¹ 16 mai 1797.—*American State Papers*, t. I, p. 40.

français tout navire qui avait relâché en Angleterre. C'était décréter la confiscation en masse des bâtimens américains et interrompre les rapports commerciaux entre les deux pays. Les commissaires cherchèrent en vain à protester. Deux d'entre eux, le général Charles Cotesworth Pinckney et le général John Marshall appartenaient au parti fédéraliste. Le directoire leur fit savoir que leur présence à Paris rendait toute négociation impossible, et qu'il ne consentirait à traiter qu'avec leur collègue, Elbridge Gerry, qui appartenait au parti démocratique. Ils reçurent leurs passe-ports¹, et Gerry consentit à rester à Paris. La colère de ses concitoyens ne lui permit pas d'y prolonger longtemps son séjour. Avant même d'avoir appris l'expulsion de ses commissaires, le gouvernement américain avait publié leurs dépêches². Au récit des intrigues, des outrages et de la vénalité du directoire, les cœurs se soulevèrent de dégoût, le peuple tressaillit d'indignation; l'opposition elle-même fut ébranlée : « Pour le moment, notre unité est détruite, » s'écriait Jefferson..... « Depuis les « jours de notre indépendance, l'esprit républicain n'a « point éprouvé une telle secousse..... Le souffle qui « enflamme la population des villes est, en vérité, « merveilleux. Elles vomissent des adresses sans fin, « offrant vie et fortune..... En ce moment, toute la « fermeté de l'esprit humain est mise en réquisition..... « Les passions bouillonnent et débordent, et ceux qui « restent de sang-froid, exempts de la contagion, sont « tellement au-dessous du diapason ordinaire des con-

¹ Avril 1798.

² Avril 1798.

« conversations, qu'ils se trouvent isolés dans tous les
 « salons..... Une partie notable de la Virginie elle-même
 « est séduite par l'illusion X. Y. Z. ¹ » Partout les ima-
 ginations s'exaltaient, et l'on se représentait déjà l'indé-
 pendance menacée, le sol national envahi, l'Amérique
 asservie à des maîtres sanguinaires et corrompus. Au
 milieu de cette effervescence populaire, où l'effroi se mê-
 lait à l'enthousiasme, Washington persistait à ne point
 croire au danger : « Les circonstances actuelles ont un
 « aspect très-sombre, cela est certain ; il y a lieu de se
 « mettre en état de parer aux pires extrémités ; personne
 « n'en est plus convaincu que moi. Je ne puis cependant
 « me décider à regarder comme probable une *guerre*
 « *ouverte* ; en d'autres termes, une invasion formidable
 « de la part de la France. Bien que je suppose ces gens-
 « là capables de tout, je ne puis croire qu'ils entre-
 « prennent rien au delà de ce qu'ils ont déjà fait, et je
 « suis même disposé à penser que, lorsqu'ils verront ce
 « pays se lever pour la résistance, et qu'ils découvriront
 « combien est chimérique l'espoir qu'ils avaient conçu
 « de trouver de l'appui dans les masses, ils changeront
 « de politique..... Leurs partisans parmi nous leur
 « avaient donné l'idée que nous étions un peuple di-
 « visé, et que l'apparition du plus petit corps français
 « deviendrait le signal de la révolte....., sans quoi la
 « folie du directoire, dans cette entreprise, serait plus
 « manifeste encore que sa méchancelé..... Malgré toute

¹ Jefferson faisait allusion aux signes par lesquels le secré-
 taire d'État avait remplacé les noms des agents secrets du direc-
 toire, en publiant les dépêches des commissaires américains.
 —*Jeff. Mem. and Corr.*, t. III, p. 392, 395, 397, 410.

« sa dépravation et son ivresse, ses attaques contre no-
 « tre territoire se réduiront à quelques actes de bri-
 « gandage sur nos côtes Tant que la France sera en
 « guerre avec l'Angleterre..... ses ports seront bloqués,
 « et elle sera dans l'impuissance de transporter des
 « troupes et des munitions de guerre..... Voilà mon avis
 « sur *cette formidable invasion.....* Si je l'envisageais
 « autrement, mon esprit serait bien tourmenté; car,
 « dans le cas où il surviendrait une crise qui rendît la
 « voix du devoir ou l'appel du pays assez impérieux
 « pour ne me laisser aucun choix, je m'éloignerais de
 « ma paisible demeure avec autant de répugnance
 « que si c'était pour descendre dans le tombeau de
 « mes ancêtres. Je ne puis dire maintenant d'une façon
 « positive ce que je ferais si cette circonstance se pré-
 « sentait, m'étant déjà départi de ma résolution dans
 « une occasion à peu près semblable ¹. »

Le 28 mai 1798, le Congrès vota une loi autorisant le Président à lever, en cas de nécessité, une armée de dix mille hommes. Tous les yeux se tournèrent vers Washington : seul il était en état de la commander; seul il pouvait sauver le pays. John Adams, lui-même, emporté par un mouvement de modestie aussi sincère que passager, et d'autant plus touchant qu'il était contre nature, écrivait à son ancien chef : « Je ne suis en rien propre à
 « la partie militaire de mon rôle : ce sera probablement
 « la plus importante. Si la Constitution et vos propres
 « convenances me permettaient de changer de place
 « avec vous ou de redevenir votre lieutenant civil, il

¹ *Wash. Writ.*, t. XI, p. 235, 244, 249, 325.

« ne resterait dans mon esprit aucune inquiétude sur
 « la prospérité et la gloire futures du pays..... Je mettrai
 « souvent vos conseils à contribution. Il nous faut votre
 « nom; vous nous permettrez, n'est-ce pas, de nous en
 « servir? Il sera plus puissant que bien des armées¹. »
 Pour se servir de ce grand nom, John Adams, presque
 toujours trop pressé d'agir, n'attendit point l'autorisa-
 tion de celui qui le portait. Avant même d'avoir reçu
 de Virginie une réponse, il proposa au Sénat de nommer
 « George Washington, de Mount-Vernon, lieutenant-
 « général et commandant en chef des armées levées ou
 « à lever dans les États-Unis². » Le choix fut approuvé
 à l'unanimité³, et le secrétaire de la Guerre se rendit à
 Mount-Vernon pour remettre à Washington la com-
 mission qui l'investissait du commandement en chef.
 Au premier abord, il refusa de la recevoir : on ne lui
 avait point donné l'occasion de déclarer à l'avance les
 conditions qu'il mettrait à son acceptation : il était donc
 réduit à les indiquer après coup : peut-être ne convien-
 draient-elles point au chef de l'Etat : il devait donc
 renvoyer provisoirement la commission à John Adams,
 et le laisser libre de l'annuler ou de la confirmer, à son
 gré. Le secrétaire de la Guerre protesta qu'une telle dé-
 marche était inutile : si le Président trouvait ces condi-
 tions inacceptables, il le déclarerait; sans quoi son silence
 passerait pour un acquiescement. Sur les pressantes
 instances de M^c Henry, Washington se résigna enfin à

¹ 22 juin 1798. — *Works of John Adams*, t. VIII, p. 573.

² 2 juillet 1798.

³ 3 juillet 1798.

garder la commission¹ : « J'ai encore une fois consenti
 « à m'embarquer sur l'océan sans bornes de la res-
 « ponsabilité et des soucis, » écrivait-il à Hamilton,
 « à deux conditions cependant : la première, c'est
 « que les principaux officiers de la ligne et de l'état
 « major soient pris parmi ceux dans lesquels je peux
 « mettre toute ma confiance²; la seconde, qu'on ne
 « m'appelle point à prendre la campagne avant que
 « la formation de l'armée ne soit assez avancée pour
 « rendre ma présence nécessaire. En attendant, je
 « consens à donner de loin mon concours à la bonne
 « organisation de l'armée; mais, tant que je n'aurai
 « point moi-même de dépenses à supporter, je refuse
 « d'être en rien à charge au public³. »

Les États-Unis n'avaient point d'établissement mili-
 taire permanent. Tout était à créer : généraux, officiers
 et soldats. Pour former une armée, il fallait, non-seule-
 ment lever des troupes, mais improviser des cadres et
 une hiérarchie. Comment procéderait-on dans la dis-
 tribution des grades? comment marquerait-on à chacun

¹ Voyez *Wash. Writ.*, t. XI, p. 305-307. — En annonçant à John Adams l'acceptation conditionnelle de Washington, Mc Henry lui écrivait : « J'obtiendrai de lui les noms des personnes « qu'il regarde comme les plus dignes de devenir ses officiers « de confiance, et sans lesquelles il ne consentirait point, je crois, à servir » (12 juillet 1798. — *Works of John Adams*, t. VIII, p. 574). Le dernier membre de phrase avait été ajouté après coup par Mc Henry, à la demande formelle de Washington.

² Dès le 5 juillet 1798, Washington, faisant allusion à la lettre du Président, du 22 juin 1798, écrivait à Mc Henry : « Le choix des « officiers généraux est une importante affaire, surtout celui des « officiers de l'état-major général; si bien que, si l'on pense à moi « pour le commandement en chef, il faudra me laisser libre de « choisir ceux qui me seront agréables. » — *Wash. Writ.*, t. XI, p. 255.

³ 14 juillet 1798. — *Wash. Writ.*, t. XI, p. 263.

sa place ? au nom de quel principe dirait-on à tel citoyen vous serez capitaine, à tel autre vous serez général ? Les hommes timides, ceux que la responsabilité effrayait, qui craignaient de se trouver aux prises avec les amours-propres et d'avoir à décider entre les prétentions rivales, voulaient que l'on ressuscitât l'état-major de l'armée révolutionnaire, que l'on rendît à chaque officier la position qu'il occupait à la fin de la guerre de l'indépendance, que l'on mît au premier rang de vieux généraux, usés par l'âge et amollis dans la vie privée, et que l'on laissât dans les grades inférieurs qu'ils occupaient, quatorze ans auparavant, des militaires actifs, intelligents, hardis et ambitieux, qui, depuis, avaient grandi dans les luttes politiques, et étaient seuls en état de combattre les jeunes et brillants généraux de l'armée française. C'était une règle aussi commode pour le gouvernement et pour le commandant en chef que dangereuse pour le pays et pour l'armée. Washington n'hésita point à la repousser : « Comme la façon de
« conduire la guerre contre l'ennemi qui nous menace
« doit différer entièrement de celle que nous avons sui-
« vie dans la guerre de l'indépendance, il sera difficile
« de trouver dans les rangs de nos vieux généraux des
« hommes joignant à de bons principes politiques une
« activité, une énergie et une santé suffisantes pour
« exercer les troupes aux marches longues et rapides
« qu'elles aurent à fournir et aux combats acharnés
« qu'il leur faudra livrer.... Il sera nécessaire de former
« un nouveau corps d'officiers, sans tenir compte des
« anciens grades.... Ils ne peuvent, aujourd'hui, donner
« de titres au commandement que ceux que donnent

« toujours la supériorité de l'expérience, les actions
 « d'éclat et une célébrité exceptionnelle.... L'armée
 « révolutionnaire est débandée depuis quatorze ans....
 « Un nouvel ordre de choses commence. Le Président
 « a le droit d'élever, selon son bon plaisir, au grade
 « d'officier de simples soldats, même des citoyens or-
 « dinaires, et de les classer dans l'ordre qui lui paraît
 « le plus avantageux au bien public ¹. »

C'est toujours une opération délicate que de classer les mérites. En se réservant le droit de désigner les officiers généraux qui serviraient sous ses ordres, Washington avait pris à sa charge la responsabilité de cette opération. Malgré tous les ménagements et le tact qu'il y apporta, il se trouva bientôt engagé dans de pénibles démêlés avec de vieux compagnons d'armes, longtemps restés ses fidèles amis. Hamilton, Charles Cotesworth Pinckney et Knox lui parurent, dès le premier abord, les trois officiers les plus dignes de sa confiance et les plus propres à devenir de bons chefs de corps. Mais dans quel ordre les inscrire sur la liste des majors-généraux? Washington eut, à cet égard, un moment d'incertitude. Des trois, le colonel Hamilton était, à ses yeux, le plus distingué, le plus entreprenant, le plus expérimenté, le mieux doué des qualités qui font l'homme de guerre : la grandeur dans les conceptions, la fermeté de l'esprit, la rapidité du coup d'œil, l'autorité naturelle sur les hommes, la puissance d'entraînement sur les troupes². La voix publique le désignait pour le commandement en second. Des considérations importantes militaient

¹ *Wash. Writ.*, t. XI, p. 211, 250, 283, 311.

² Voyez *Wash. Writ.*, t. XI, p. 312.

ependant en faveur du général Pinckney : c'était le personnage le plus considérable dans les États du Midi ; il était indispensable de s'assurer son concours : en cas d'invasion, les États du Midi seraient probablement le théâtre des hostilités, le directoire étant trop intéressé à soulever les esclaves pour diriger ailleurs ses coups : on devait éviter de donner le moindre sujet de mécontentement à la partie de l'Union qui aurait à supporter le poids de la guerre : le général Pinckney passait d'ailleurs pour un tacticien habile, auquel on pouvait confier la conduite d'une armée. Quant au général Knox, il n'y avait point à hésiter : il jouissait, il est vrai, d'une certaine popularité dans les États de la Nouvelle-Angleterre ; mais, bien que le plus ancien des trois, c'était le moins capable.

Après mûre délibération, le général en chef crut devoir mettre Hamilton en tête de la liste. Envoyée par lui à Philadelphie, elle fut approuvée par le Sénat¹, et le secrétaire de la Guerre s'empressa d'annoncer aux majors-généraux qu'ils prendraient rang dans l'ordre de leur inscription. A cette nouvelle, Knox s'emporta, protesta, invoqua de vieux réglemens du Congrès, soutint que l'ordre d'inscription n'était rien, que l'ancienneté était tout, que le commandement en second lui revenait de plein droit, et il finit par déclarer que, si l'on persistait à le lui refuser, il refuserait de servir. Pour faire étalage de son autorité et de son importance, John Adams, jaloux de Hamilton, et mécontent de la part qui était faite à la Nouvelle-Angleterre dans la dis-

tribution des grades, manifesta l'intention de trancher le différend en faveur de Knox, en donnant à sa commission une date antérieure à celle de Hamilton. Le secrétaire de la Guerre lui représenta vainement combien une semblable décision serait outrageante pour Washington; John Adams s'obstina : « J'ai dit et je « répète, » écrivit-il au secrétaire de la Guerre, « que si « je pouvais me démettre de la présidence en faveur du « général, je le ferais sur l'heure et avec le plus grand « plaisir; mais je n'ai jamais dit que je consentirais à « occuper la charge, et à en conserver la responsabilité, « tandis qu'il en exercerait les fonctions.... C'est le Pré- « sident qui est revêtu de l'autorité et du pouvoir. Je « prétends exercer aujourd'hui cette autorité, et rester « responsable. Toutes les difficultés seront ainsi écar- « tées.... Il y a eu beaucoup trop d'intrigues dans cette « affaire entre le général Washington et moi; et, ou je « me connais bien peu moi-même, ou je ne serai pas, « en définitive, la dupe de ces menées ¹. »

S'il y avait eu quelque intrigue dans cette affaire, c'est qu'à vrai dire, il n'y avait pas de gouvernement à Philadelphie. Il ne suffit pas d'être revêtu de l'autorité pour être en mesure de l'exercer. John Adams était dépourvu de deux qualités auxquelles rien ne peut suppléer et sans lesquelles on est impropre au gouvernement, surtout dans les pays libres, la suite dans les desseins et l'art de traiter avec les hommes. Honnête, actif, intelligent, courageux, zélé pour la cause de l'ordre du bien public, il n'en était pas moins incapable de ré-

¹ 29 août 1798.— *Works of John Adams*, t. VIII, p. 588.

sister aux bontades d'une vanité inquiète, malveillante et maladroite, qui faisait perdre toute autorité à son caractère, toute liberté à son esprit, toute mesure à son langage et à sa conduite. Ses ministres eux-mêmes avaient quelque peine à prendre ses prétentions au sérieux, et ils travaillaient sans scrupule à l'engager, contre son gré, dans la voie que leur traçaient de loin, tantôt Washington, tantôt et surtout Hamilton, les chefs naturels du parti fédéraliste. C'était de loin aussi que John Adams prenait et changeait ses déterminations. Dans le milieu d'août, au moment où l'organisation de l'armée réclamait toute son attention, il avait brusquement quitté Philadelphie pour se retirer à Quincy, dans le Massachusetts. Il y resta pendant trois mois, s'aigrissant dans la solitude, souvent mal informé, presque toujours malheureux dans ses décisions. Les membres du cabinet à Philadelphie, le Président à Quincy, le commandant en chef à Mount-Vernon, Hamilton à New-York, c'était un feu croisé de lettres, de négociations et de malentendus, au milieu duquel les affaires publiques restaient en souffrance. Le Congrès avait déclaré les États-Unis de plein droit exonérés, par la conduite du directoire, des obligations que leur imposait le traité de 1778¹; l'exequatur avait été retiré aux consuls de France²; des lettres de marque contre les navires français avaient été délivrées aux capitaines américains; la création de douze régiments supplémentaires d'infanterie avait été votée³, et, deux mois après, pas un soldat n'était levé, pas un officier de recrutement

¹ 7 juillet 1798.

² 13 juillet, 1798.

³ 16 juillet 1798.

n'était en campagne. En vain Washington pressait le secrétaire de la Guerre, en vain il lui reprochait les lenteurs et la négligence du gouvernement, en vain il lui offrait de se rendre de sa personne à Philadelphie pour accélérer la formation de l'armée. Le Président restait inactif et indécis, et quand il agissait, c'était à l'insu ou contre l'avis du commandant en chef. Tant d'incapacité et si peu de déférence révoltaient Washington. Il avait conservé toute la vigueur de son esprit, toute la fierté de son âme, et il ne pouvait souffrir que les affaires auxquelles il était mêlé fussent mal faites, et que l'autorité dont il était revêtu fût contestée et méconnue. L'âge n'avait eu sur lui d'autre effet que de le rendre encore plus difficile et plus exigeant à cet égard. Les prétentions et les intentions que le Président étalait dans sa lettre à M^e Henry mirent le comble à son humeur, et il se décida à lui en donner directement des marques : « Avec tout le respect qui est dû à vos fonctions, « et avec l'estime que j'ai pour votre caractère privé, je « soumetts à votre considération les représentations suivantes. S'il m'échappait quelque expression qui parût « incompatible avec l'un de ces sentiments, que la pureté de mes intentions, la candeur de mes déclarations et le respect que je me dois à moi-même, me servent d'excuse. » Puis, après avoir rappelé qu'il n'avait accepté le commandement que conditionnellement : « Permettez-moi de vous demander respectueusement « comment on s'est conformé à mes stipulations? Dans « les arrangements adoptés par moi, de concert avec le « secrétaire de la Guerre, les majors généraux étaient « inscrits dans cet ordre : Hamilton, Pinckney, Knox.

« Il vous a plu d'ordonner que le dernier fût le premier, et le premier le dernier..... On a nommé un
 « adjudant général sans mon consentement, bien qu'à
 « plusieurs reprises, je me sois attaché à démontrer
 « combien il est important que cet officier soit agréable
 « au commandant en chef, et jouisse de *toute* sa con-
 « fiance. Quant à l'idée d'augmenter les pouvoirs du
 « commandant en chef ou de diminuer ceux du Prési-
 « dent, je vous prie de croire que rien n'était plus
 « étranger à ma pensée; mon seul but a été de m'as-
 « surer d'habiles coopérateurs dans la tâche difficile que
 « j'allais entreprendre. C'est ce qu'exigeait le bien
 « public; c'est ce que nous devons souhaiter également
 « tous les deux. Mais, pour faire ces choix, il fallait
 « connaître d'une façon intime et profonde le caractère
 « de ceux qui ont occupé les grades les plus élevés dans
 « la dernière armée; et je crois pouvoir affirmer, sans
 « présomption, que mon expérience à cet égard n'était
 « inférieure à celle de personne. Moi qui jouais, sur
 « l'issue de cette entreprise, tout ce qui m'est cher et
 « précieux, je devais avoir à cœur de laisser le moins
 « possible au hasard. On ne peut croire que je fusse
 « indifférent au risque que j'allais courir; il y avait pour
 « moi autant de chances de perdre que d'augmenter
 « cette réputation que la bienveillance du monde m'a
 « donnée.... Cette lettre est déjà bien longue: encore un
 « point cependant sur lequel je veux appeler respec-
 « tueusement votre attention; car il est non moins inté-
 « ressant pour le commandant en chef des armées,
 « quel qu'il puisse être, qu'important pour les États-
 « Unis. Nous touchons à la fin de septembre, et il n'y a

« encore, que je sache, ni un seul homme recruté, ni
 « un officier de bataillon nommé. La conséquence d'un
 « pareil retard est que l'enthousiasme qui régnait il y
 « a un mois ou deux, et qui nous aurait permis de lever
 « en peu de temps des hommes de la *meilleure espèce*, se
 « refroidit. Encore un ou deux mois, et il aura disparu,
 « et nous ne trouverons qu'avec peine de *détestables*
 « soldats.... Je vous ai parlé, Monsieur, avec liberté, et
 « je le crois, avec respect. Je vous prie de vouloir bien
 « me faire connaître si votre détermination de renver-
 « ser l'ordre dans lequel sont inscrits les trois majors
 « généraux est irrévocable, et si vous persistez à vouloir
 « nommer un adjudant général sans ma participation¹. »

Et le lendemain, en envoyant copie de cette lettre au secrétaire de la Guerre : « Je vous prie de la garder se-
 « crète, à moins qu'en définitive je ne me trouve dans
 « la nécessité de faire le dernier pas². Tant que le diffé-
 « rend pourra être accommodé, le simple bruit d'une
 « mésintelligence entre le Président et moi aurait les
 « plus grands inconvénients; mais, s'il ne veut pas
 « céder, le public décidera lequel de nous deux a tort
 « ou raison³. »

John Adams dut se résigner à céder. Les commis-
 sions des trois majors généraux furent signées le même

¹ 26 septembre 1798.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 304-314.

² Ce qu'il entendait par « faire le dernier pas, » Washington l'avait indiqué à M^e Henry, dès le 16 septembre 1798 : « Je vois
 « bien que je finirai par en être réduit à l'alternative, ou de me
 « soumettre à l'oubli que le Président a fait de notre convention
 « et des conditions auxquelles j'ai accepté la nomination dont il
 « a bien voulu m'honorer, ou de lui renvoyer ma commission. »
 (*Wash. Writ.*, t. XI, p. 303.)

³ 26 septembre 1798.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 316.

jour, et il fut décidé qu'ils prendraient rang dans l'ordre imposé par Washington. Knox refusa définitivement ses services; Pinckney accepta de bonne grâce la position qui lui était faite; Hamilton conserva le commandement en second. Une rupture ouverte entre le Président et le commandant en chef fut ainsi évitée; mais il y avait entre eux trop peu de compatibilité d'esprit et d'humeur pour que la réconciliation pût être complète: ils continuèrent à différer de vues sur presque toutes les grandes questions militaires et diplomatiques; une lutte sourde s'engagea entre John Adams et les amis du général, et l'on parla bientôt, parmi eux de porter de nouveau Washington à la présidence¹. Mais le parti fédéraliste n'était point destiné à sortir de la confusion dans laquelle l'avait mis John Adams.

Plus que personne aux États-Unis, le Président croyait au danger des armées permanentes. Il avait pour les militaires une sorte d'horreur, et, au milieu de ses inconséquences, malgré ses brutalités de langage contre les Français, il ne voulait point, au fond, la guerre, parce que, pour faire la guerre, il fallait lever des soldats. Comme M^c Henry le pressait de s'occuper du recrutement: « Je sais bien une chose, » lui répondait-il, « c'est que des régiments sont partout un article fort coûteux, et dans ce pays plus que dans tout autre sous le soleil... Pour le moment, il n'y a pas plus de chances de voir une armée française ici que dans le ciel². »

¹ Voyez *Wash. Writ.*, t. XI, p. 444, et *Life and Writings of Gouverneur Morris*, t. III, p. 123.

² 22 octobre 1798. — *Works of John Adams*, t. VIII, p. 613.

En ce dernier point, Washington était bien de son avis : il était néanmoins si convaincu de la nécessité d'organiser promptement l'armée, qu'il se rendit à Philadelphie et y passa un mois entier¹ pour se concerter, à ce sujet, avec les majors généraux. Le résultat de leurs délibérations fut consigné dans une longue lettre qu'il adressa au secrétaire de la Guerre : « Cul-
 « tiver la paix, » y disait-il, « telle a été, avec raison,
 « la politique de notre gouvernement. Mais, puisqu'il
 « est possible que nous soyons entraînés à la guerre,
 « il est sage de se rappeler que, souvent, la meilleure
 « façon de se défendre, c'est d'attaquer. Il peut se pré-
 « senter des circonstances de la plus haute importance
 « pour les intérêts permanents de ce pays, où il nous
 « faudra pouvoir disposer d'un corps bien discipliné.
 « Ce sera toujours une très-longue affaire que de lever
 « et de préparer une semblable armée, et il faut qu'elle
 « soit prête quand les conjonctures se présenteront. Ne
 « pas être prêts alors, cela pourrait nous faire perdre
 « une occasion qu'il serait peut-être difficile de retrou-
 « ver plus tard². »

Quelles étaient ces conjonctures qu'il fallait prévoir, ces occasions dont il fallait profiter ? Laissons Hamilton répondre à cette question : « Si nous sommes engagés dans
 « une guerre avec la France, » écrivait-il à James Gunn, au moment où Washington venait de quitter Philadelphie pour retourner à Mount-Vernon, « notre jeu sera
 « d'attaquer où nous pourrons. On ne doit point séparer

¹ 10 novembre—14 décembre 1798.

² 13 décembre 1798.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 351.

« la France de son alliée¹. Nous aurons des objets bien
 « tentants sous la main². » Et plus tard à H. G. Otis ,
 « Comme il est à tout moment possible que la France
 « cherche à mettre à exécution le projet, depuis long-
 « temps attribué à son gouvernement, de prendre
 « possession de la Louisiane et des Florides, il est très-
 « important que le pouvoir exécutif soit mis en mesure
 « d'affronter et de déjouer une semblable entreprise.
 « Vraiment, s'il est dans la politique de la France de
 « nous laisser dans un état de demi-hostilité, il est
 « préférable d'y mettre fin, de prendre possession de
 « ces contrées pour notre propre compte, de prévenir
 « ainsi les dangers qui nous menaceraient si elles
 « tombaient entre les mains d'une puissance active, et
 « d'assurer aux États-Unis l'avantage de garder eux-
 « mêmes la clef du territoire occidental. Voilà bien
 « longtemps que je me suis fait une habitude de re-
 « garder l'acquisition de ces colonies comme essentielle
 « au maintien permanent de l'Union, qui me semble
 « la condition de notre prospérité à tous. Si l'empire
 « universel est encore dans les desseins de la France,
 « rien ne peut tendre d'une façon plus efficace à déjouer
 « ses projets, que de détacher l'Amérique méridionale
 « de l'Espagne. Elle n'est que le canal par lequel les
 « richesses du Mexique et du Pérou sont amenées en
 « France³. » Et au secrétaire de la Guerre : « Il est dési-

¹ L'Espagne, qui tenait encore en sa possession la Louisiane et les Florides.

² 22 décembre 1798.—*Works of Hamilton*, t. V, p. 184.

³ 26 janvier 1799.—*Works of Hamilton*, t. VI, p. 391.—Hamilton faisait allusion à un projet de soulèvement des colonies espagnoles de l'Amérique méridionale, que le général de Miranda

« rable de compléter et de préparer les forces de terre
 « que la loi met à notre disposition. Outre les précau-
 « tions éventuelles à prendre contre une invasion, nous
 « devrions certainement penser à entrer en possession

avait communiqué successivement à M. Pitt, en 1790, puis à la République française, en 1792, puis, en dernier lieu, au gouvernement anglais, en 1797, et dont Rufus King, alors ministre des États-Unis à Londres, parlait en ces termes au secrétaire d'État, Timothée Pickering, dans une dépêche du 28 février 1798 : « Dans la dernière quinzaine, deux points ont
 « été réglés, au sein du cabinet anglais, relativement à l'Amé-
 « rique méridionale. Si l'Espagne est en état d'empêcher
 « le renversement de son gouvernement actuel, et de ne point
 « passer tout à fait sous le joug de la France, l'Angleterre qui,
 « malgré la guerre, entretient encore intelligence avec l'Es-
 « pagne, ne s'engagera, pour le moment, dans aucune entre-
 « prise ayant pour but de dépouiller l'Espagne de ses colonies
 « dans l'Amérique méridionale. Mais, dans le cas, assez probable
 « d'ailleurs, où, soit l'armée destinée à agir contre le Portugal et
 « qui doit traverser l'Espagne, soit tout autre moyen employé
 « par la France renverserait le gouvernement espagnol et pla-
 « cerait ainsi les ressources de l'Espagne et de ses colonies à la
 « disposition de la France, l'Angleterre entreprendrait immé-
 « diatement l'exécution d'un plan, digéré et préparé de longue
 « main, et destiné à amener l'indépendance complète de l'Amé-
 « rique méridionale. Si l'Angleterre s'engage dans cette affaire,
 « elle proposera aux États-Unis de coopérer à l'exécution. Mi-
 « randa sera retenu ici, sous un prétexte ou sous un autre, jus-
 « qu'à ce que les événements soient venus décider la conduite
 « de l'Angleterre. » (*Works of J. Adams*, t. VIII, p. 585.) Le général de Miranda, qui avait séjourné quelque temps aux États-Unis, était resté en correspondance avec John Adams, Knox et Hamilton. Ce dernier lui écrivait, le 22 août 1798 : « Mes senti-
 « ments au sujet de votre plan vous sont depuis longtemps con-
 « nus; mais je ne puis prendre part personnellement à l'exécu-
 « tion que s'il est patroné par le gouvernement de ce pays ...
 « Selon moi, le plan devrait être ceci : une escadre anglaise, une
 « armée américaine, un gouvernement du territoire émancipé,
 « agréable aux deux coopérateurs.... Nous levons une armée
 « de douze mille hommes. » (*Works of Hamilton*, t. VI, p. 348.) Il écrivait en même temps à Rufus King : « Quant aux projets en

« des Florides et de la Louisiane, et avoir l'œil sur
« l'Amérique du sud¹. »

Au moins en ce qui touchait à la Louisiane et aux Florides, Washington partageait l'inquiétude patriotique et les projets ambitieux de son lieutenant. Il avait, à Philadelphie, appelé l'attention des majors généraux sur les dangers qui menaçaient de ce côté les États-Unis², et il éprouvait un vif chagrin de ne pas les voir assez universellement compris : « On ne s'apercevra du
« mal qui doit résulter pour nous de l'occupation, par
« les Français, de la Louisiane et des Florides, que
« lorsqu'on le sentira : il n'y a pourtant pas dans Eu-
« clide de proposition plus évidente et plus susceptible
« d'une claire démonstration. Il est non moins diffi-

« question, je désire beaucoup qu'on les exécute ; mais je vou-
« drais que les États-Unis y eussent la part principale et qu'ils
« fournissent toutes les troupes de terre nécessaires. Le com-
« mandement me reviendrait naturellement, et j'espère que je
« ne désappointerais pas les espérances qu'on pourrait mettre
« en moi. » (*Works of Hamilton*, t. VI, p. 347.) L'affaire n'eut
point alors de suite. (Voyez *Edinburgh Review*, t. XIII, p. 285-292.

¹ 27 juin 1799. — *Works of Hamilton*, t. V, p. 283.

² Aux majors généraux *Hamilton et Pinckney*.

QUESTIONS.

Philadelphie, 10 novembre 1798.

« 3. Est-il probable que les Français entrent en possession
« des Florides et de la Louisiane, par voie d'échange ou autre-
« ment ?

« 4. Dans ce cas, quelles seraient les conséquences probables
« d'un tel événement à l'égard des États-Unis ? Quelles sont les
« mesures les plus propres à les combattre ? Ces mesures pour-
« raient-elles être mises promptement à exécution par le com-
« mandant en chef des armées ? Ou faudrait-il au préalable les
« soumettre au ministère de la Guerre ? Cette question présup-
« pose, on le voit, une armée déjà existante. (*Wash. Writ.*, t. XI,
p. 341.)

« cile de les amener à comprendre que les opéra-
« tions offensives sont souvent les plus sûres et parfois
« les seuls moyens possibles de défense¹. » Prendre l'of-
fensive contre la France et l'Espagne, telle était donc,
à cette époque, la politique de Washington et de ses
amis. La guerre lui semblait juste, profitable et sans
danger; et il ne pouvait pardonner à John Adams
la résistance inerte que le gouvernement opposait aux
efforts actifs des généraux, pour donner aux États-
Unis une armée dont la loi ordonnait la formation, et
qui n'exista jamais que sur le papier. Il lui pardonna
encore bien moins son empressement à rentrer dans
la voie des négociations, et son peu de souci de la
dignité nationale.

Le 18 février 1799, John Adams annonça, tout à coup,
au Sénat, qu'il avait reçu indirectement, par l'inter-
médiaire de William Vans Murray, ministre des États-
Unis à la Haye, l'assurance que de nouveaux négocia-
teurs américains seraient reçus avec respect par le direc-
toire : il nommait donc William Vans Murray ministre à
Paris. Le cabinet lui-même n'avait point été consulté; la
surprise fut universelle, le blâme général dans le parti
fédéraliste : « Si nous avions », écrivait Washington au
secrétaire d'État; « si nous avions dit à M. Talleyrand,
« par le canal dont il s'est servi : « Nous avons toujours
« été, nous sommes encore prêts à régler franchement,
« par la voie des négociations, et à des conditions hono-
« rables et justes, les différends entre les deux peuples.
« Si le directoire est également sincère, après la
« façon indigne dont nos efforts pacifiques ont été

¹ Wash. Writ., t. XI, p. 443.

« accueillis, c'est à lui maintenant à faire un pas vers
 « nous, et à prouver sans équivoque ses bonnes inten-
 « tions par des actes. »—Si nous lui avions dit tout cela,
 « une telle conduite aurait montré, d'une part notre
 « bonne volonté, de l'autre leur sincérité. Autant que
 « je puis en juger aujourd'hui, c'est la marche que
 « j'aurais suivie, l'esprit également préoccupé des hor-
 « reurs de la guerre et de la dignité du gouvernement¹. »

L'opposition que John Adams rencontra dans le Sénat le contraignit à adjoindre à Vans Murray deux autres commissaires², et à suspendre leur départ jusqu'au moment où l'on aurait la certitude qu'ils seraient agréés par le gouvernement français. M. de Talleyrand s'empressa de la donner³, et le cabinet s'occupait à rédiger les instructions des commissaires, lorsqu'on apprit aux États-Unis⁴ le coup d'État du 30 prairial et le changement de gouvernement qui en avait été la suite. Le nouveau directoire se regarderait-il comme engagé par la déclaration de M. de Talleyrand ? Était-il prudent de faire partir les commissaires avant d'avoir pu connaître ses intentions ? Les principaux membres du parti fédéraliste semblaient en douter : la France était plongée dans le désordre et l'impuissance, ses frontières étaient menacées ; la chute de la république paraissait probable : il n'y avait point lieu de se hâter. Sans consulter son cabinet, John Adams donna l'ordre aux commissaires de s'embarquer⁵.

¹ 3 mars 1799.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 403.

² 25 février 1799.

³ 12 mai 1799.

⁴ Septembre 1799.

⁵ Octobre 1799.

« La *mesure* en elle-même m'a surpris, » écrivit Washington à Hamilton, en apprenant cette nouvelle, « combien plus la façon ! Cette affaire semble avoir été « entreprise un jour néfaste et sous de mauvais aus-
« pices ; je souhaite que le mal ne la poursuive pas dans
« tous ses développements et qu'il n'en sorte point un
« désastre¹. » Et au secrétaire de la Guerre : « Depuis
« quelque temps, je suis d'un œil triste et inquiet les
« affaires politiques des États-Unis. Elles me semblent
« marcher à grands pas vers une crise. Quel sera, en
« définitive, le résultat ? Celui qui voit, prévoit et dirige
« toutes choses, peut seul le dire. Le vaisseau est à flot,
« ou du moins à peu près, et comme je ne me regarde
« que comme un simple passager, je remets entre les
« mains des mariniers, dont c'est le devoir de veiller,
« le soin de le conduire au port². »

Ce fut une de ses dernières lettres. Sa santé n'avait donné jusque-là aucun sujet d'inquiétude. Une seule fois, depuis qu'il avait quitté la présidence, il s'était senti gravement indisposé, mais il avait surmonté le mal avec sa vigueur habituelle : « J'ai été saisi par la
« fièvre, » écrivait-il à cette occasion au secrétaire de la Guerre ; « j'ai essayé de la secouer en poursuivant
« mes promenades à cheval et mes occupations ordi-
« naires.... il m'a fallu cependant les interrompre quel-
« ques jours³. »

Le 12 décembre 1799, le général était, selon sa coutume, sorti à cheval pour visiter ses fermes. Après cinq

¹ 27 octobre 1799.—*Wash. Writ.*, t. XI, p. 465.

² 17 novembre 1799.—*Wash. Writ.* t. XI, p. 468.

³ *Wash. Writ.*, t. XI, p. 293.

heures de promenade au milieu de la pluie et de la neige, il rentra mouillé et transi ; l'eau ruisselait dans sa cravate, des flocons de neige pendaient à ses cheveux. M^{me} Washington l'avait attendu pour le dîner ; il ne voulut pas changer de vêtements, et se plaignit bientôt d'un violent mal de gorge. Le lendemain, il parut néanmoins fort gai et fort alerte, alla dans la journée marquer, pour les faire abattre, quelques arbres qui obstruaient la vue de la maison sur la rivière, et, le soir, il se fit apporter les journaux et les parcourut d'un air animé, lisant à haute voix, malgré son enrrouement, les passages qui le frappaient. On le pressa de se soigner : « Non », dit-il, « vous savez bien que je ne me soigne jamais pour un rhume. Celui-ci passera comme il est venu. » Au milieu de la nuit, se sentant agité et suffoqué, il réveilla M^{me} Washington. Elle voulut se lever pour appeler un domestique ; le général l'en empêcha, de peur qu'elle ne prît froid. Le jour venu, il voulut être saigné, et en l'absence de son médecin, le docteur Craik, qu'on était allé prévenir, il donna l'ordre à M. Rawlins, l'un de ses intendants, de lui ouvrir le bras. Remarquant l'émotion de ce fidèle serviteur : « N'ayez pas peur », lui dit-il ; et l'incision faite : « L'ouverture n'est pas assez large. » Le sang vint avec abondance. M. Lear, secrétaire du général, s'avança pour bander le bras : « Encore, encore ! » s'écria Washington d'une voix angoissée. Pendant toute la matinée, le docteur Craik, puis deux autres médecins du voisinage appelés à sa demande, épuisèrent en vain auprès du général toutes les ressources de leur art. Deux nouvelles saignées furent inutiles. Le mal faisait de rapides

progrès; la respiration devenait de plus en plus pénible et courte; la voix s'altérait; le général ne pouvait plus rien avaler. Il exprima le désir qu'on appelât M^{me} Washington à son chevet, se fit apporter par elle deux testaments qui étaient dans son pupitre, donna l'ordre de brûler le plus ancien et de conserver le plus récent, daté du 9 juillet 1799. Cette précaution prise : « Je sens
« que je m'en vais », dit-il, à son secrétaire; « ma respi-
« ration ne peut se prolonger longtemps. J'ai vu tout
« de suite que le mal était mortel. Prenez soin de
« mettre en ordre et d'enregistrer toutes mes dernières
« lettres militaires, ainsi que mes papiers. Réglez mes
« comptes et mettez-les en ordre; vous connaissez mes
« affaires mieux que personne. Que M. Rawlins achève
« la classification de mes autres lettres qu'il a déjà com-
« mencée.... Vous rappelez-vous quelque autre fait
« essentiel dont j'aie à m'occuper? je n'ai plus que bien
« peu de temps à rester avec vous. » — « Rien, général;
« mais vous n'êtes pas si près de votre fin. » — « Vous
« vous trompez », répondit-il en souriant; « nous devons
« tous payer cette dette, et je vois arriver l'événement
« avec une résignation complète. » Il paraissait souffrir
beaucoup, et se retournerait souvent dans son lit. Pour
le soulager, M. Lear aidait à se soulever. « Je crains
« de trop vous fatiguer, » répéta-t-il à plusieurs reprises
d'un air affectueux et reconnaissant. — « Général, je ne
« songe qu'à votre bien-être. » — « C'est bien; c'est une
« dette que nous nous devons les uns aux autres, et
« j'espère que, lorsque vous aurez besoin d'un pareil
« secours, il ne vous manquera pas. »

Et comme les médecins s'empressaient autour de lui,

proposant divers remèdes : « Je vous remercie de vos
 « soins, mais je vous prie de ne plus vous occuper de
 « moi. Laissez-moi partir en paix; je n'ai plus longtemps
 « à vivre. » Il resta encore ainsi jusqu'au soir, sans faire
 un mouvement ni se plaindre, et demandant souvent
 quelle heure il était. Vers les dix heures, après de
 vains efforts pour parler : « Le moment est venu... je
 « m'en vais... que l'on m'enterre convenablement. Ne
 « laissez descendre mon corps dans le caveau que trois
 « jours après ma mort... Me comprenez-vous ? » —
 « Oui. » — « C'est bien. » Un peu après, sa respiration
 devint libre; il se tâta le pouls. On le vit changer de
 visage. Sa main quitta son poignet et retomba : « Est-il
 « parti ? » demanda M^{me} Washington d'une voix ferme
 et recueillie. Les assistants restaient mornes et silen-
 cieux : « C'est bien, » reprit-elle, « tout est fini; je le
 « suivrai bientôt; je n'ai plus d'épreuves à traverser¹. »

Le 23 décembre 1799, le Congrès décréta qu'un mo-
 nument de marbre serait élevé par les États-Unis à la
 mémoire de Washington, que les citoyens prendraient
 le deuil pendant un mois, et qu'un jour serait publi-
 quement consacré aux larmes et à la prière dans tous
 les États de l'Union américaine.

À la nouvelle de la mort de Washington, le comman-
 dant de la flotte anglaise de la Manche, lord Bridport,
 revenant de Brest où il avait refoulé la flotte française,
 fit mettre son pavillon à mi-mât, et, à son exemple, les

¹ *Wash. Writ.*, t. I, p. 529, 555-560.

soixante vaisseaux qu'il commandait arborèrent ce signe de deuil ¹.

En France, malgré l'état d'hostilité qui existait encore entre les deux républiques, le premier consul décréta que l'armée française prendrait le deuil en l'honneur de Washington². Son buste fut placé aux Tuileries ; son éloge prononcé solennellement par M. de Fontanes dans le temple de Mars ; son exemple proposé par le spirituel académicien au général Bonaparte.

¹ *Wash. Writ.*, t. I, p. 531.

² *Ordre du jour pour la garde des consuls et pour toutes les troupes de la République :*

« Washington est mort. Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie; il a consolidé la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera toujours chère au peuple français, comme à tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement aux soldats français, qui, comme lui et les soldats américains, se battent pour l'égalité et la liberté.

« En conséquence, le premier consul ordonne que, pendant dix jours, des crêpes noirs soient suspendus à tous les drapeaux et guidons de la République.

« Paris, le 18 pluviôse an VIII. »

(Journal des Debats et Loix du Corps législatif, et des Actes du Gouvernement, n° du 20 pluviôse an VIII.)



ÉCLAIRCISSEMENTS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

ARTICLES DE CONFÉDÉRATION ET D'UNION PÉPÉTUELLE.

ENTRE LES ÉTATS DE NEW-HAMPSHIRE, MASSACHUSETTS, DE RHODE-ISLAND, ET DES PLANTATIONS DE PROVIDENCE, DE CONNECTICUT, DE NEW-YORK, DE NEW-JERSEY, DE PENNSYLVANIE, DE DELAWARE, DE MARYLAND, DE VIRGINIE, DE CAROLINE DU NORD, DE CAROLINE DU SUD ET DE GEORGIE.

(1781—1789).

ART. I. Les susdits États se confédèrent sous le titre d'États-Unis d'Amérique.

II. Chaque État retient et se réserve sa souveraineté, sa liberté et son indépendance, et aussi tous les pouvoirs, juridictions et droits qui ne sont pas expressément délégués aux États-Unis assemblés en Congrès par le présent acte de Confédération.

III. Lesdits États entrent, chacun en leur nom, par le présent acte, dans une ligue d'amitié ferme et constante avec tous les autres États, pour leur défense commune, pour le maintien de leurs libertés, et pour leur prospérité mutuelle et générale; s'engageant à se secourir les uns les autres contre toutes violences dont on pourrait menacer tous ou chacun d'eux, et à repousser en commun toutes attaques qui pourraient être dirigées contre tous ou chacun d'eux, pour cause de religion, de souveraineté, de commerce, ou sous quelque autre prétexte que ce soit.

IV. Pour assurer et perpétuer le mieux possible les bons rapports et l'amitié mutuelle entre le peuple des divers États qui composent cette union, les habitants libres de chacun de ces États (à l'exception des mendiants, des vagabonds et de ceux qui fuient les poursuites de la justice), auront droit à toutes les immunités et privilèges de citoyens libres dans les différents États; et les habitants de chaque État pourront librement entrer dans chacun des autres États et en sortir, y jouiront de tous les privilèges de trafic et de commerce, et seront soumis aux mêmes droits, impositions et restrictions que les autres habitants; mais ces restrictions ne pourront pas s'étendre jusqu'à empêcher des effets importés dans un État, d'être transportés dans un autre État, dont le propriétaire

desdits effets serait habitant ; et aucun État ne pourra non plus mettre des impositions, des droits ni des restrictions sur le commerce des effets appartenant aux États-Unis, ou à quelqu'un d'eux.

Si quelque personne coupable ou accusée de trahison, de félonie ou d'autre délit grave, dans un des États, fuit les poursuites de la justice, et est trouvée dans quelque autre des États-Unis, elle sera, sur la demande du gouverneur ou du pouvoir exécutif de l'État d'où elle se sera évadée, délivrée et renvoyée à l'État dont elle sera justiciable.

Il sera pleinement ajouté foi et créance dans chacun des États, aux registres, actes et procédures judiciaires des Cours et des magistrats de tous les autres États.

V. Pour rendre plus facile et plus efficace le gouvernement des intérêts généraux des États-Unis, il sera nommé annuellement, en la manière que la législature de chacun des États l'ordonnera, des délégués qui s'assembleront en Congrès le premier lundi du mois de novembre de chaque année. Il sera réservé à chacun des États le pouvoir de révoquer ses délégués, ou quelques-uns d'entre eux, à quelque époque de l'année que ce soit, et d'en envoyer d'autres à leur place pour le reste de l'année.

Aucun État ne sera représenté en Congrès par moins de deux, ni par plus de sept membres ; la même personne ne pourra pas être déléguée plus de trois années dans l'espace de six ; et nul délégué ne pourra remplir de fonctions dépendant des États-Unis pour lesquelles lui, ou toute autre personne pour lui, recevrait des appointements, des profits ou émoluments quelconques.

Chaque État pourvoira aux appointements de ses délégués pendant la session des États, et pendant qu'ils seront membres du Comité des États.

Chaque État n'aura qu'un suffrage pour la décision des questions dans l'Assemblée des États-Unis en Congrès.

L'exercice de la liberté de la parole et de la discussion dans le Congrès ne pourra devenir l'occasion d'une mise en accusation, ou d'une poursuite quelconque, dans aucune Cour ou lieu hors du Congrès, et les membres du Congrès ne pourront être saisis personnellement ni emprisonnés, durant le temps de leur voyage pour se rendre au Congrès, durant celui de leur retour, ni pendant qu'ils y siégeront, excepté pour trahison, félonie ou perturbation de la paix publique.

VI. Aucun État en particulier ne pourra envoyer ni recevoir des ambassades, entamer des négociations, contracter des engagements, former des alliances, ni conclure des traités avec aucuns rois, princes ou États quelconques, sans le consentement des États-Unis assemblés en Congrès.

Aucune personne revêtue d'un emploi quelconque sous l'autorité des États-Unis, qu'il y ait des appointements attachés à l'emploi, ou que ce soit une mission de pure confiance, ne pourra accepter aucuns présents, émoluments, ni aucuns offices ou titres, de quelque nature qu'ils soient, d'aucun roi, prince ou État étranger.

Les États-Unis assemblés en Congrès, ni aucun État particulier ne pourront conférer aucun titre de noblesse.

Deux ou plusieurs États ne pourront conclure entre eux aucuns traités, Confédérations ou alliances quelconques, sans le consentement des États-Unis assemblés en Congrès, spécifiant exactement les objets pour lesquels ce traité, cette Confédération ou cette alliance seront conclus, et combien de temps ils devront durer.

Aucun État ne pourra établir des impôts ou droits qui puissent porter atteinte aux clauses des traités conclus par les États-Unis assemblés en Congrès, avec aucun roi, prince ou État, ni contre celles d'aucuns traités déjà proposés par le Congrès aux cours de France et d'Espagne.

Aucun État ne pourra entretenir en temps de paix que le nombre de bâtimens de guerre jugé nécessaire par les États-Unis assemblés en Congrès, pour sa défense et celle de son commerce; et aucun État n'entretiendra non plus de troupes en temps de paix, que la quantité jugée suffisante par les États-Unis assemblés en Congrès, pour fournir des garnisons aux forteresses nécessaires à sa défense; mais chaque État entretiendra toujours une milice bien ordonnée et disciplinée, suffisamment armée et équipée; il se pourvoira d'un nombre convenable de pièces d'artillerie de campagne, de tentes et d'une quantité proportionnée d'armes, de munitions et d'équipages de campagne; le tout déposé dans des magasins publics et toujours prêt à servir.

Aucun État ne s'engagera dans une guerre sans le consentement des États-Unis assemblés en Congrès, à moins d'une invasion actuelle de quelque ennemi, ou d'avis certains qu'il pourrait avoir d'une résolution formée par quelque nation d'Indiens de l'attaquer, et dans le cas seulement où le péril

serait trop imminent pour ne pas permettre de différer jusqu'à ce que les États-Unis assemblés en Congrès puissent être consultés.

Et aucun État ne pourra donner de commissions à des vaisseaux ou autres bâtimens de guerre, ni des lettres de marque ou de reprësailles, qu'après une déclaration de guerre des États-Unis assemblés en Congrès, et alors seulement contre le royaume ou l'État, et contre les sujets du royaume ou de l'État contre lequel la guerre aura été déclarée, et en se conformant aux règles qui seront établies par les États-Unis assemblés en Congrès; dans le cas cependant où les côtes d'un État seraient infestées par des pirates, il pourra armer des bâtimens de guerre, et les entretenir aussi longtemps que le danger subsistera, ou jusqu'à ce que les États-Unis assemblés en Congrès en aient décidé autrement.

VII. Lorsqu'un État lèvera des troupes de terre pour la défense commune, tous les officiers du grade de colonel et au-dessous, seront nommés par la législature de l'État qui les aura levés, ou de la manière que ledit État l'ordonnera; et toutes les vacances de ces emplois seront remplies par l'État qui aura fait la première nomination.

VIII. Toutes les dépenses de la guerre et toutes celles qui se feront pour la défense commune ou le bien général, et qui seront allouées par les États-Unis assemblés en Congrès, seront défrayées par un trésor commun, auquel il sera fourni par les différents États, en proportion de la valeur de toutes les terres qu'ils contiennent, tant concédées que simplement arpentées ou bornées; et ces terres, ainsi que les bâtimens qui y auront été construits, ou autres améliorations qui y auront été faites, seront estimées de la manière que les États-Unis assemblés en Congrès l'ordonneront et le régleront dans la suite des temps.

Les taxes pour payer cette contribution seront imposées et levées sous l'autorité et par les ordres des législatures des différents États, dans les délais fixés par les États-Unis assemblés en Congrès.

IX. Les États-Unis assemblés en Congrès auront seuls et exclusivement le droit et le pouvoir de décider de la paix et de la guerre, excepté dans les cas mentionnés au sixième article, d'envoyer des ambassadeurs et d'en recevoir, de conclure des traités et des alliances; mais ils ne pourront conclure aucun traité de commerce qui empêche le pouvoir

législatif des États respectifs d'appliquer aux étrangers les impôts ou droits auxquels le peuple du pays sera sujet, ou de défendre l'exportation ou l'importation de telle espèce de marchandises ou de denrées que ce soit.

Les États-Unis assemblés en Congrès auront aussi seuls et exclusivement le droit et le pouvoir d'établir les règles d'après lesquelles on décidera, dans tous les cas, la légitimité des prises sur terre et sur mer, la manière dont les prises faites par les forces de terre ou de mer au service des États-Unis devront être partagées, et l'emploi qui en sera fait; d'accorder des lettres de marque ou de représailles en temps de paix, d'instituer des tribunaux pour le jugement des pirateries et des félonies commises en haute mer, et d'établir aussi des Cours pour recevoir et juger définitivement les appels dans tous les cas de prises; mais aucun membre du Congrès ne pourra être nommé juge d'aucune desdites Cours.

Les États-Unis assemblés en Congrès jugeront aussi en dernier ressort toutes les discussions, querelles et différends déjà existants, ou qui pourraient s'élever dans la suite entre deux ou plusieurs États, concernant les limites, la juridiction ou tout autre objet que ce soit, et cette autorité sera toujours exercée de la manière suivante : toutes les fois que le pouvoir législatif ou exécutif, ou bien un agent légal de quelqu'un des États en discussion avec un autre État, présentera au Congrès une pétition pour exposer la question, et demander audience, il sera donné, par ordre du Congrès, communication de la pétition au pouvoir législatif ou exécutif de l'autre État, et il sera assigné un jour aux parties pour comparaître en la personne de leurs agents légaux, à qui pour lors il sera ordonné de nommer, d'un commun consentement, des commissaires ou des juges pour former une Cour, à l'effet d'entendre et de juger la question; mais, si ces agents ne s'accordent pas pour faire ce choix, le Congrès nommera trois personnes de chacun des États-Unis; chacune des parties alternativement, en commençant par la partie demanderesse, effacera un nom de cette liste, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à treize personnes; et, sur ce nombre, on n'en tirera au sort jamais moins de sept et jamais plus de neuf, selon que le Congrès l'ordonnera. Les personnes dont les noms auront été ainsi tirés, ou cinq d'entre elles, seront commissaires ou juges pour entendre et juger définitivement le différend, et ce sera

toujours la pluralité des juges présents à la cause, qui déterminera le jugement.

Si l'une ou l'autre partie néglige de comparaître au jour assigné, sans donner des raisons que le Congrès jugeât valables, ou si, étant présente, elle refuse de prendre la liste des juges et d'y faire son choix, le Congrès procédera toujours à nommer trois personnes de chaque État; le secrétaire du Congrès, au lieu et place de la partie absente ou refusante, effacera les noms, et le jugement et la sentence de la Cour nommée comme il a été dit ci-devant, seront définitifs. Si quelqu'une des parties refuse de se soumettre à l'autorité de cette Cour, ou de comparaître ou de se défendre, ce nonobstant la Cour procédera à prononcer la sentence ou le jugement qui seront également définitifs; le jugement ou la sentence et toutes les autres procédures seront, dans tous les cas, transmis au Congrès, et déposés parmi ses actes pour la sûreté des parties intéressées.

Mais tout commissaire, avant de prendre séance pour juger, prêtera, entre les mains de l'un des juges de la Cour suprême ou supérieure de l'État dans lequel la cause sera instruite, le serment « d'entendre et juger la question avec « impartialité, sincérité et attention, et selon ses lumières, « sans faveur, affection, ni espoir de récompenses. »

Aucun État ne pourra non plus, en vertu d'un tel jugement, être privé d'aucune partie de son territoire, au profit des États-Unis.

Dans le cas où deux ou plusieurs particuliers revendiqueront une même terre, en vertu de concessions différentes faites par deux ou plusieurs États dont les juridictions, à l'égard de ces terres, auront déjà été déterminées, et où les dites concessions seront réclamées, comme ayant été faites avant la fixation de juridiction; sur la pétition présentée par l'une ou l'autre des parties au Congrès des États-Unis, ces contestations seront jugées, autant que faire se pourra, de la manière ci-devant prescrite pour juger les discussions de juridiction territoriale entre les différents États.

Les États-Unis assemblés en Congrès, auront aussi, seuls et exclusivement, le droit et le pouvoir de fixer le titre et la valeur des monnaies frappées sous leur autorité ou sous celle des États respectifs; de déterminer les étalons des poids et mesures dans toute l'étendue des États-Unis; de régler le commerce et de diriger toute espèce d'affaires avec les Indiens

qui ne seront membres d'aucun des États, pourvu que le droit législatif de chacun des États, dans ses propres limites, n'en éprouve aucune violation ni infraction; d'établir et de régler les postes d'un État à un autre, dans toute l'étendue des États-Unis, et de percevoir, sur les lettres ou papiers circulant par cette voie, une taxe suffisante pour fournir aux frais de cet établissement; de nommer tous les officiers des troupes de terre au service des États-Unis, excepté les officiers des régiments; de nommer tous les officiers des forces navales, et de donner les commissions à tous les officiers quelconques au service des États-Unis; de faire des règlements pour l'administration et la discipline desdites forces de terre et de mer, et de diriger et ordonner leurs opérations.

Les États-Unis assemblés en Congrès auront le pouvoir de nommer un Comité qui siégera pendant les vacances du Congrès, s'intitulera Comité des États, et sera composé d'un délégué de chaque État; et de nommer tels autres Comités et officiers civils qu'ils jugeront nécessaires pour conduire les affaires générales des États-Unis sous leurs ordres; de nommer un de leurs membres pour présider le Congrès, pourvu que personne ne puisse remplir la charge de président plus d'un an dans l'espace de trois années; de déterminer les sommes d'argent qui devront être levées pour le service des États-Unis; d'ordonner la destination de ces sommes et de les appliquer au paiement des dépenses publiques; de faire des emprunts ou de mettre en circulation des billets de crédit sur les États-Unis, en envoyant tous les six mois aux États respectifs un compte des sommes d'argent, ainsi empruntées ou mises en circulation par billets; de faire construire et armer des vaisseaux; de déterminer le nombre des troupes de terre que chaque État devra entretenir, et de faire en conséquence à chaque État la réquisition pour fournir son contingent, le tout à proportion du nombre des habitants blancs de chaque État : ces réquisitions seront obligatoires, et sur leur vu, la législature de chacun des États nommera les officiers de régiment, lèvera les hommes et les habillera, armera et équipera comme des soldats doivent l'être, aux frais des États-Unis : les officiers et soldats ainsi armés, habillés et équipés, marcheront au lieu désigné, et dans le délai fixé par les États-Unis assemblés en Congrès. Mais si les États-Unis assemblés en Congrès jugent à propos, d'après la considération de certaines circonstances, que quelqu'un des États

ne lève point d'hommes, ou en lève moins que son contingent, et qu'un autre État en lève plus que le sien, le nombre excédant sera levé, pourvu d'officiers, habillé, armé et équipé de la même manière que le contingent de cet État, à moins que la législature ne juge qu'un tel excédant ne peut pas être fourni avec sûreté pour lui ; auquel cas elle lèvera, pourvoira d'officiers, armera, habillera et équipera seulement la portion de cet excédant, qu'elle jugera pouvoir fournir, sans exposer la sûreté dudit État ; et les officiers et soldats, ainsi armés, habillés et équipés, marcheront au lieu désigné et dans le délai fixé par les États-Unis assemblés en Congrès.

Les États-Unis assemblés en Congrès ne s'engageront jamais dans aucune guerre, ne donneront point de lettres de marque ou de représailles en temps de paix, ne concluront aucuns traités ou alliances, ne feront point battre monnaie, et n'en fixeront point la valeur, ils ne détermineront point les sommes et les dépenses nécessaires pour la défense et le bien des États-Unis, ou d'aucuns d'entre eux, ils ne mettront point de billets en circulation, n'emprunteront point d'argent sur le crédit des États-Unis, n'ordonneront point de destination ou d'emploi d'argent, ne statueront point sur le nombre de bâtimens de guerre à construire ou à acheter, ni sur la quantité de troupes de terre ou de mer à lever, et ne nommeront point de général en chef de terre ou de mer, que du consentement de neuf des États : et aucune autre question, de quelque nature qu'elle soit, excepté l'ajournement d'un jour au lendemain, ne sera décidée que par les suffrages de la majorité des États-Unis assemblés en Congrès.

Les États-Unis assemblés en Congrès pourront s'ajourner au temps de l'année qu'ils voudront, et au lieu qu'ils jugeront à propos dans l'étendue des États-Unis, pourvu que l'ajournement ne soit jamais pour un temps plus long que six mois ; et ils publieront mois par mois le journal de leurs actes et délibérations, à l'exception des parties relatives aux traités, aux alliances ou aux opérations militaires, qu'ils jugeront devoir tenir secrètes : les avis par oui et par non, des délégués de chaque État, sur quelques questions que ce soit, seront inscrits dans le journal, lorsque quelque délégué le requerra ; et il sera délivré aux délégués d'un des États, ou à quelqu'un de ces délégués en particulier, sur leur réquisition, une copie dudit journal, à l'exception des parties ci-des-

sus exceptées, pour être présentée aux législatures des différents États.

X. Le Comité des États, ou neuf de ses membres, seront autorisés, pendant les vacances du Congrès, à exercer tel de ses pouvoirs que les États-Unis assemblés en Congrès jugeront à propos, du consentement de neuf des États, de leur confier; mais il ne sera délégué audit Comité aucun pouvoir pour l'exercice duquel la voix de neuf États soit exigée dans les États-Unis assemblés en Congrès par les articles de Confédération.

XI. Le Canada, sur sa simple accession à cette Confédération et son adhésion aux actes des États-Unis, sera admis dans cette Union, et rendu participant de tous ses avantages; mais il n'y sera admis aucune autre colonie, à moins que cette admission ne soit consentie par neuf États.

XII. Tous les billets mis en circulation, tout l'argent emprunté, et toutes les dettes contractées par et sous l'autorité du Congrès, avant l'assemblée des États-Unis en conséquence de la présente Confédération, seront réputés et considérés comme une charge desdits États, pour le paiement et l'acquiescement de laquelle lesdits États-Unis engagent solennellement la foi publique par le présent acte.

XIII. Chaque État se soumet aux décisions des États-Unis assemblés en Congrès, sur toutes les questions dont la connaissance leur est dévolue par la présente Confédération. Les articles de la présente Confédération seront inviolablement observés par tous et chacun des États; l'Union sera perpétuelle; et il ne pourra être fait dans la suite aucun changement à aucun de ces articles, à moins que ce changement ne soit consenti dans un Congrès des États-Unis, et confirmé ensuite par les législatures de chacun des États.

Et, attendu qu'il a plu au souverain maître de l'univers de déterminer les législatures que nous représentons respectivement dans le Congrès à approuver et à nous donner pouvoir de ratifier les susdits articles de Confédération et d'Union perpétuelle, savoir faisons que, nous, délégués soussignés, en vertu de l'autorité et des pouvoirs à nous donnés à cet effet, nous ratifions et nous confirmons pleinement et entièrement par ces présentes, au nom de nos constituants respectifs, tous et chacun des susdits articles de Confédération et d'Union perpétuelle, et toutes et chacune des matières et choses y contenues.

Et de plus, nous obligeons et engageons solennellement la foi de nos constituants respectifs, à se soumettre aux décisions des États-Unis assemblés en Congrès, sur toutes les questions dont la connaissance leur est dévolue par le présent acte de Confédération. Tous les articles en seront inviolablement observés, et l'Union sera perpétuelle.

En foi de quoi nous avons signé ces présentes en Congrès.

Fait à Philadelphie, dans l'État de Pensylvanie, le neuf juillet de l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-huit, et dans la troisième année de l'indépendance de l'Amérique.

Les susdits articles de confédération ont été finalement et définitivement ratifiés le premier mars mil sept cent quatre-vingt-un, l'État de Maryland y ayant accédé ledit jour par ses délégués dans le Congrès, et ayant complété la Confédération.

NEW-HAMPSHIRE.

Josiah Bartlett.

John Wentworth, jun.

MASSACHUSETTS.

John Hancock.

Samuel Adams.

Elbridge Gerry.

Francis Dana.

James Lovell.

Samuel Holten.

RHODE-ISLAND, etc.

William Ellery.

Henry Marchant.

John Collins.

CONNECTICUT.

Roger Sherman.

Samuel Huntington.

Oliver Wolcott.

Titus Hosmer.

Andrew Adams.

NEW-YORK.

James Duane.

Francis Lewis.

William Duer.

Gouverneur Morris.

NEW-JERSEY.

John Witherspoon.

Nathaniel Scudder.

PENNSYLVANIE.

Robert Morris.

Daniel Roberdeau.

Jonathan Bayard-Smith.

William Clingan.

Joseph Reed.

DELAWARE.

Thomas M^r Kean.

John Dickinson.

Nicholas Van Dyke.

MARYLAND.

John Hanson. Daniel Carroll.

VIRGINIE.

Richard-Henry Lee. John Banister.
 Thomas Adams. John Harvie.
 Francis Lightfoot Lee.

CAROLINE DU NORD

John Penn. Cornelius Harnett.
 Jonathan Williams.

CAROLINE DU SUD.

Henry Laurens. William Henry Drayton.
 Jonathan Matthews. Richard Hutson.
 Thomas Heyward, jun.

GÉORGIE.

John Walton. Edward Telfair.
 Edward Langworthy.

(*Journals of Congres.* Philadelphia, 1800, t. VII, p. 38-45.)

N° 2 (page 241).

CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

Adoptée, le 17 septembre 1787, par la Convention de Philadelphie.

Nous, le peuple des États-Unis, pour former une plus parfaite union, établir la justice, assurer la tranquillité intérieure, pourvoir à la défense commune, accroître le bien-être général, et garantir les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, décrétons et établissons cette *Constitution* pour les États-Unis d'Amérique.

ARTICLE PREMIER.

Section 1.—Tous les pouvoirs législatifs délégués ci-dessous seront confiés à un Congrès des États-Unis, qui se composera d'un Sénat et d'une Chambre des représentants.

Section 2.—La Chambre des représentants se composera de membres choisis tous les deux ans par le peuple des divers États, et, dans chaque État, les électeurs devront avoir les

qualifications requises pour les électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de l'État.

Nul ne pourra être représentant, à moins d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, d'être depuis sept ans citoyen des États-Unis, et d'habiter, au moment de son élection, l'État dans lequel il aura été choisi.

Les représentants et les taxes directes seront répartis entre les divers États qui pourront être compris dans cette Union, d'après leur population respective, qui sera déterminée en ajoutant au nombre total des personnes libres (y compris celles engagées à terme pour un service, et excepté les Indiens non taxés) les trois cinquièmes de toutes autres personnes. Le recensement effectif sera fait dans les trois ans qui suivront la première réunion du Congrès des États-Unis; puis tous les dix ans, suivant tel mode que le Congrès réglera par une loi. Le nombre des représentants ne dépassera point un par trente mille habitants, mais chaque État aura au moins un représentant; et, jusqu'à ce qu'un recensement ait été fait, l'État de New-Hampshire aura droit à en choisir trois; le Massachusetts, huit; le Rhode-Island et les plantations de Providence, un; le Connecticut, cinq; le New-York, six; le New-Jersey, quatre; la Pensylvanie, huit; le Delaware, un; le Maryland, six; la Virginie, dix; la Caroline septentrionale, cinq; la Caroline méridionale, cinq; et la Géorgie, trois.

Quand des vacances se présenteront dans la représentation d'un État, l'autorité exécutive de cet État convoquera les électeurs pour remplir ces vacances.

La Chambre des représentants choisira son président et ses autres officiers, et aura seule le droit de mettre en accusation les fonctionnaires publics¹.

Section 3.—Le Sénat des États-Unis sera composé de deux sénateurs pour chaque État, choisis pour six ans par la législature de cet État; et chaque sénateur aura un vote.

Immédiatement après qu'ils se seront réunis par suite de la première élection, il en sera fait trois classes aussi égales que possible. Les sièges des sénateurs de la première classe seront vacants à l'expiration de la seconde année; de la seconde classe à l'expiration de la quatrième année, et de la troisième classe à l'expiration de la sixième année, de manière à en réélire un tiers tous les deux ans; et s'il se présente des vacances,

¹ *Shall have the sole Power of impeachment.*

par suite de démission ou autrement, pendant l'intervalle entre les sessions de la législature d'un État, le pouvoir exécutif de cet État pourra faire des nominations provisoires, jusqu'à la plus prochaine réunion de la législature, qui remplira alors les vacances.

Nul ne pourra être sénateur, à moins d'avoir atteint l'âge de trente ans, d'avoir été neuf ans citoyen des États-Unis, et d'habiter, au moment de son élection, l'État pour lequel il aura été élu.

Le Vice-Président des États-Unis présidera le Sénat, mais ne pourra voter qu'en cas de partage.

Le Sénat choisira ses autres officiers, et aussi un président *pro tempore*, pour remplacer le Vice-Président en cas d'absence de celui-ci, ou quand il sera appelé à remplir les fonctions de Président des États-Unis.

Le Sénat seul aura le pouvoir de juger toutes personnes mises en accusation par la Chambre des représentants¹. Quand il siègera comme Cour de justice, ses membres seront soumis au serment ou à l'affirmation. Quand le Président des États-Unis sera en jugement, le Grand Juge² présidera : et nulle personne ne pourra être déclarée coupable sans le concours des deux tiers des membres présents.

Dans le cas de mise en accusation par la Chambre des représentants, la peine ne pourra s'étendre au delà de la destitution et de l'incapacité de remplir, sous le gouvernement des États-Unis, aucune fonction à laquelle sont attachés honneur, profit ou confiance : mais la partie déclarée coupable sera néanmoins exposée et sujette à la mise en accusation, à la procédure, au jugement et aux peines ordinaires établies par la loi.

Section. 4.—Les époques, lieux et mode d'élection des sénateurs et représentants, seront, dans chaque État, réglés par sa législature ; mais le Congrès pourra, en tout temps, faire ou modifier ces réglemens par une loi, sauf en ce qui concerne le lieu d'élection des sénateurs.

Le Congrès se réunira au moins une fois tous les ans, et cette réunion aura lieu le premier lundi de décembre, à moins que par une loi il n'ait fixé un autre jour.

Section 5.—Chaque Chambre sera juge des élections, de

¹ *Power to try all impeachments.*

² *Chief Justice.*

leur régularité et de l'éligibilité de ses propres membres, et la simple majorité formera un nombre suffisant pour l'expédition des affaires ; mais un nombre moindre que la majorité peut s'ajourner de jour en jour, et peut être autorisé à forcer les membres absents à venir siéger, de telle manière et sous telle pénalité que chaque Chambre pourra établir.

Chaque Chambre peut faire son règlement, punir ses membres pour conduite inconvenante, et, à la majorité des deux tiers, prononcer l'expulsion d'un membre.

Chaque Chambre tiendra un journal de ses actes, et le publiera de temps en temps, sauf les parties qui lui sembleraient demander le secret ; et les votes par oui et par non des membres de l'une des deux Chambres sur toutes les questions seront, sur la demande d'un cinquième des membres présents, consignés sur le journal.

Aucune des deux Chambres, pendant la session du Congrès, ne pourra, sans le consentement de l'autre, s'ajourner à plus de trois jours, ni dans un autre lieu que celui où siégeront les deux Chambres.

Section 6.—Les sénateurs et représentants recevront pour leurs services une indemnité qui sera fixée par une loi, et payée par le trésor des États-Unis. Ils ne pourront en aucun cas, sauf ceux de trahison, de félonie et de violation de la paix publique, être arrêtés tant qu'ils assisteront à la session de leurs Chambres respectives, ni pendant l'aller et le retour ; et pour discours ou opinions prononcés dans l'une ou l'autre Chambre, ils ne pourront être soumis nulle part ailleurs à un interrogatoire.

Nul sénateur ou représentant ne pourra, pendant tout le temps pour lequel il a été élu, être appelé sous l'autorité des États-Unis, à un emploi de l'ordre civil, qui aura été créé, ou dont les émoluments auront été augmentés pendant ce temps ; et personne occupant un emploi sous l'autorité des États-Unis, ne pourra être membre de l'une ou de l'autre Chambre, tant qu'il conservera son emploi.

Section 7.—Tous bills pour la levée d'un revenu devront prendre naissance dans la Chambre des représentants ; mais le Sénat peut proposer des amendements ou s'y rattacher comme pour les autres bills.

Tout bill adopté par la Chambre des représentants et le Sénat sera, avant d'avoir force de loi, présenté au Président des États-Unis ; s'il l'approuve, il le signera ; sinon il le ren-

verra avec ses objections à la Chambre dans laquelle il aura pris naissance, et ladite Chambre consignera intégralement les objections sur son journal, et passera à la reprise en considération. Si, après cette reprise en considération, le bill réunit en sa faveur les deux tiers de ladite Chambre, il sera renvoyé avec les objections, à l'autre Chambre, qui le reprendra de même en considération, et s'il est approuvé par les deux tiers de cette Chambre, il aura force de loi. Mais, dans tous les cas de ce genre, les votes des deux Chambres seront recueillis, par oui et par non, et les noms des membres votants pour ou contre le bill seront consignés sur le journal de leurs Chambres respectives. Tout bill qui n'aura pas été renvoyé par le Président dans les dix jours (les dimanches exceptés) de la présentation qui lui en aura été faite, aura force de loi, comme si le Président l'avait signé, à moins que le Congrès n'en empêche le renvoi en s'ajournant, auquel cas le bill n'aura point force de loi.

Toute ordonnance, résolution ou vote qui nécessitera le concours du Sénat et de la Chambre des représentants (sauf en matière d'ajournement) sera présenté au Président des États-Unis; et avant de prendre effet, sera approuvé par lui; ou en cas de désapprobation adopté de nouveau par les deux tiers du Sénat et de la Chambre des représentants, d'après les règles et dans les limites qui ont été prescrites dans le cas d'un bill.

Section 8.—Le Congrès aura le pouvoir :

D'établir et de percevoir les taxes, droits et impôts directs ou indirects, de payer les dettes et de pourvoir à la défense commune et à la prospérité générale des États-Unis; mais tous droits et impôts directs ou indirects seront uniformes dans toute l'étendue des États-Unis;

De faire des emprunts sur le crédit des États-Unis;

De faire les règlements de commerce dans les rapports, soit avec les nations étrangères, soit entre les divers États, soit avec les tribus indiennes;

D'établir une règle uniforme pour la naturalisation, et des lois uniformes dans tous les États-Unis en matière de banqueroute;

De battre monnaie, d'en fixer la valeur, ainsi que celles des monnaies étrangères, et de fixer l'étalon des poids et mesures;

De pourvoir à la punition des contrefacteurs du papier public et de la monnaie courante des États-Unis;

D'établir des bureaux et des routes de poste;

D'encourager les progrès des sciences et des arts utiles, en assurant pour un temps déterminé aux auteurs et inventeurs un droit exclusif sur leurs écrits et leurs découvertes respectives;

D'établir des tribunaux subordonnés à la Cour suprême;

De définir et de punir la piraterie et les félonies commises sur la haute mer, et les violations du droit des gens;

De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et de faire des réglemens en matière de prises sur terre et sur mer;

De lever et entretenir des armées; mais nulle somme ne pourra être votée pour cet usage pour un terme de plus de deux ans;

De créer et d'entretenir une marine;

De faire des réglemens pour le gouvernement et l'administration des forces de terre et de mer;

De pourvoir à la convocation de la milice, pour exécuter les lois de l'Union, réprimer les insurrections et repousser les invasions;

De pourvoir à l'organisation, l'armement et la discipline de la milice, et au gouvernement de telle partie d'entre elle qui sera employée au service des États-Unis, réservant aux États respectifs la nomination des officiers, et le pouvoir d'exercer la milice selon la discipline prescrite par le Congrès;

De rendre exclusivement, dans tous les cas quelconques, des lois applicables à tel district (ne dépassant pas dix milles carrés) qui pourra devenir, par cession d'États particuliers et acceptation du Congrès, la résidence du gouvernement des États-Unis; et d'exercer pareille autorité sur tous lieux achetés du consentement de la législature de l'État dans lequel ils sont situés, pour construction de forts, magasins, arsenaux, chantiers de constructions maritimes et autres établissemens d'utilité publique;

Et de faire toutes les lois que pourra nécessiter la mise à exécution des pouvoirs ci-dessus énumérés, et de tous autres pouvoirs dont est investi, par la présente Constitution, le gouvernement des États-Unis, ou tout département et officier en dépendant.

Section 9.—La migration ou l'importation de telles personnes que croira devoir admettre quelqu'un des États main-

tenant existants ne sera par le Congrès soumise à aucune prohibition avant l'année mil huit cent huit; mais cette importation peut être frappée d'une taxe ou d'un droit qui ne pourra s'élever à plus de dix dollars par personne.

Le privilège d'*habeas corpus* ne pourra être suspendu que lorsque la sûreté publique l'exigera, en cas de rébellion ou d'invasion.

Il ne pourra être passé de bill d'*attainder* ni de loi rétroactive.

Il ne pourra être établi de capitation ou autre taxe directe qu'en proportion du recensement ou dénombrement ci-dessus ordonné.

Aucune taxe ou droit ne pourront être établis sur les articles exportés de l'un quelconque des États.

Il ne sera accordé par aucun règlement commercial ou fiscal de préférence aux ports d'un État sur ceux d'un autre; et nul vaisseau allant dans un État ou en venant ne pourra être forcé d'entrer, de sortir, ou de payer des droits dans un autre.

Nulle somme ne sera tirée du Trésor que par suite d'une allocation spéciale faite par une loi; et un compte rendu régulier des recettes et des dépenses publiques sera publié de temps en temps.

Nul titre de noblesse ne sera accordé par les États-Unis; et nul remplissant sous leur gouvernement des fonctions auxquelles sont attachés profit ou confiance, ne pourra, sans le consentement du Congrès, accepter aucun présent, émoluments, fonctions, ou titre de quelque nature qu'il soit, de la part d'aucun roi, prince ou État étranger.

Section 10.—Aucun État ne pourra conclure de traité, alliance ou Confédération; accorder de lettres de marque ou de représailles; battre monnaie; émettre des billets de crédit; rendre valable pour le paiement des dettes aucune valeur autre que l'or et l'argent; passer des bills d'*attainder*, des lois rétroactives, ni des lois portant atteinte aux obligations nées de contrats; ou accorder des titres de noblesse.

Nul État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir d'impôts ou de droits sur l'importation ou l'exportation que ceux absolument nécessaires à l'exécution de ses lois d'inspection; et le produit net de tous droits et impôts établis par un État sur l'importation ou l'exportation, sera mis à la disposition du Trésor des États-Unis; et toute loi de cette

nature sera soumise à la révision et au contrôle du Congrès.

Aucun Etat ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir des droits de tonnage, entretenir des troupes ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, traiter ou s'unir avec un autre Etat, ou avec une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, à moins d'invasion ou de danger si imminent qu'il n'admette point de délai.

ART. II.

Section 1.—Le pouvoir exécutif sera dévolu à un Président des Etats-Unis d'Amérique. La durée de ses fonctions sera de quatre ans; le Vice-Président remplira les siennes pendant le même temps; et tous deux seront élus de la manière suivante :

Chaque Etat nommera, suivant le mode prescrit par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total des sénateurs et des représentants que l'Etat a le droit d'envoyer au Congrès : mais nul sénateur ou représentant et nulle personne remplissant des fonctions auxquelles sont attachés confiance ou profit, sous le gouvernement des Etats-Unis, ne sera nommé électeur.

[Les électeurs se réuniront dans leurs Etats respectifs, et voteront au scrutin pour deux personnes, dont l'une au moins ne sera point habitant du même Etat que les électeurs. Et ils feront une liste de tous ceux qui auront obtenu des votes, et du nombre des votes obtenus par chacun; ils signeront, certifieront et transmettront cette liste cachetée au siège du gouvernement des Etats-Unis, et à l'adresse du président du Sénat. Le président du Sénat fera, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, l'ouverture de tous les certificats, et le compte des votes. Sera Président la personne ayant obtenu le plus grand nombre de votes, si ce nombre forme la majorité du total des électeurs nommés; et si plusieurs personnes ont obtenu cette majorité et un nombre égal de votes, la Chambre des représentants choisira immédiatement au scrutin l'une d'elles pour Président; et si personne n'a la majorité, ladite Chambre choisira de la même manière le Président sur une liste des cinq candidats qui auront réuni le plus de suffrages. Mais, pour le choix du Président, les votes seront comptés par Etat, la représentation de chaque Etat ayant un vote. Pour pouvoir y procéder, la présence d'un ou plusieurs membres des deux tiers au moins des Etats sera nécessaire, et le choix ne sera valable que s'il a été fait à la majorité de

tous les Etats. En tous cas, après le choix du Président, la personne ayant obtenu des électeurs le plus grand nombre de votes sera Vice-Président. Mais s'il reste encore deux ou plusieurs personnes ayant réuni le même nombre de votes, le Sénat choisira le Vice-Président au scrutin, parmi eux.^{1]}

En cas de destitution, mort, démission, ou incapacité du Président d'user des pouvoirs et de s'acquitter des devoirs de ladite charge, ils seront dévolus au Vice-Président, et le Congrès peut pourvoir par une loi au cas de destitution, mort, démission ou incapacité simultanée du Président et du Vice-Président, en indiquant le fonctionnaire qui remplira alors les fonctions de Président; et ce fonctionnaire agira en conséquence, jusqu'à ce que l'incapacité ait cessé, ou qu'un Président ait été élu.

A des époques fixes, le Président recevra pour ses services une indemnité qui ne pourra être ni augmentée ni diminuée pendant toute la période pour laquelle il aura été élu, et il ne pourra recevoir pendant cette période aucun autre émolument de la part des États-Unis ou de l'un d'entre eux.

Avant d'entrer en charge, il prêtera le serment ou l'affirmation qui suit : « Je jure (ou affirme) solennellement de remplir fidèlement les fonctions de Président des États-Unis, et de faire tout ce qui dépendra de moi pour maintenir, protéger et défendre la Constitution des États-Unis. »

Section 2.—Le Président sera commandant en chef des armées de terre et de mer des États-Unis, et de la milice des divers Etats, lorsqu'elle sera appelée au service actif des États-Unis; il peut réclamer l'avis par écrit du principal fonctionnaire de chacun des départements exécutifs, sur tout objet se référant aux devoirs de leurs charges respectives, et il aura le droit de commutation et de grâce pour les offenses contre les États-Unis, sauf en cas de mise en accusation par la Chambre des représentants.

Il aura le pouvoir, de l'avis et du consentement du Sénat, de conclure des traités, pourvu qu'ils soient approuvés par les deux tiers des sénateurs présents; et il nommera et désignera, de l'avis et consentement du Sénat, les ambassadeurs, les autres ministres publics et consuls, les juges de la Cour

¹ La clause renfermée entre crochets a été remplacée et annulée par le douzième amendement.

suprême, et tous les autres fonctionnaires des Etats-Unis à la nomination desquels il n'aura point été ici autrement pourvu, et dont les fonctions seront créées par une loi : mais le Congrès peut, par une loi, attribuer au Président seul, aux Cours de justice, ou aux chefs de département la nomination de tels fonctionnaires inférieurs qui lui paraîtra convenable.

Le Président aura le pouvoir de remplir toutes les vacances qui pourront se présenter pendant l'intervalle entre les sessions du Sénat, en donnant des commissions qui expireront à la fin de sa prochaine session.

Section 3.—Il fera, de temps en temps, au Congrès un rapport sur l'état de l'Union, et appellera son attention sur telles mesures qui lui paraîtront nécessaires et convenables ; il peut, dans les circonstances extraordinaires, convoquer les deux Chambres ou l'une d'elles, et, en cas de dissentiment entre elles sur l'époque de l'ajournement, il peut le fixer au temps qu'il croira convenable. Il recevra les ambassadeurs et autres ministres publics ; il veillera à la fidèle exécution des lois, et délivrera leurs commissions à tous les fonctionnaires des Etats-Unis.

Section 4.—Le Président, le Vice-Président, et tous les fonctionnaires civils des Etats-Unis seront destitués, sur mise en accusation par la Chambre des représentants et condamnation, pour trahison, concussion, ou autres crimes et délits graves.

ART. III.

Section 1.—Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis sera dévolu à une Cour suprême, et à telles Cours inférieures que le Congrès pourra, de temps en temps, décréter et établir. Les juges de la Cour suprême et des Cours inférieures seront inamovibles¹, et à des époques déterminées ils recevront pour leurs services une indemnité qui ne pourra être diminuée pendant tout le temps qu'ils resteront en charge.

Section 2.—Le pouvoir judiciaire s'étendra à tous les cas de droit ou d'équité² soulevés par cette Constitution, les lois des Etats-Unis et les traités qui ont été ou qui seront faits sous leur autorité, à tous les cas concernant les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls ; à tous les cas d'amirauté et de juridiction maritime ; aux différends dans

¹ *Shall hold their Offices during good Behaviour.*

² *In Law and Equity.*

lesquels les Etats-Unis seront partie; à ceux entre deux ou plusieurs Etats; entre un Etat et les citoyens d'un autre Etat; entre les citoyens de différents Etats; entre les citoyens d'un même Etat revendiquant des terres en vertu de concessions d'Etats différents; entre un Etat, ou des citoyens y appartenant, et les Etats étrangers, leurs citoyens et leurs sujets.

Dans tous les cas concernant les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls, et dans tous ceux où un Etat sera partie, la Cour suprême jugera en première instance. Dans tous les autres cas ci-dessus mentionnés, la Cour suprême jugera en appel tant en droit qu'en fait, avec telles exceptions et sous tels règlements que le Congrès pourra faire.

La procédure par jury sera appliquée à tous les crimes, sauf en cas de mise en accusation par la Chambre des représentants, et ladite procédure aura lieu dans l'Etat où lesdits crimes auront été commis; s'ils ne l'ont été dans aucun des Etats, le jugement se fera en tel lieu ou lieux que le Congrès pourra désigner par une loi.

Il n'y aura trahison contre les Etats-Unis qu'au cas de soulèvement en armes contre eux, ou d'adhésion donnée à leurs ennemis par voie d'aide ou secours. Personne ne sera convaincu de trahison que sur le témoignage de deux témoins déposant sur le même fait, ou sur l'aveu en séance publique de la Cour.

Le Congrès aura le pouvoir de fixer la peine de trahison, mais aucune condamnation pour trahison ne pourra entraîner la dégradation du sang¹, ni la confiscation, si ce n'est la vie durant de la personne condamnée.

ART. IV.

Section 1.—Pleine foi et créance seront données dans chaque Etat aux actes et archives publics et aux procédures judiciaires de tout autre Etat. Et le Congrès peut, par des lois générales, déterminer la forme probante de ces actes, archives et procédures, et leurs effets.

Section 2.—Les citoyens de chaque Etat auront droit à tous les privilèges et immunités de citoyens dans les divers Etats.

Toute personne accusée, dans un Etat, de trahison, félonie ou autre crime, qui se dérobera à la justice et sera trouvée dans un autre Etat, sera, sur la demande de l'autorité exécut-

¹ *But no Attainder of Treason shall work Corruption of Blood, etc.*

tive de l'Etat d'où il se sera enfuie, remise à l'Etat ayant juridiction sur son crime.

Nulle personne obligée à un service ou travail dans un Etat et d'après ses lois, ne pourra, en se réfugiant dans un autre, et en conséquence d'aucun règlement ou loi qui y seraient établis, être affranchie de ce service ou travail : mais elle sera livrée, sur la réclamation de la partie à qui ledit service ou travail peut être dû.

Section 3.—Le Congrès pourra admettre de nouveaux Etats dans cette Union ; mais il ne pourra être formé ou érigé de nouvel Etat dans la juridiction d'aucun autre Etat, non plus que par la réunion de deux ou plusieurs Etats, ou partie d'Etats, sans le consentement des législatures intéressées, aussi bien que du Congrès.

Le Congrès aura le pouvoir de disposer du territoire et des autres propriétés appartenant aux Etats-Unis, et de faire sur ce point tous règlements nécessaires ; et il ne pourra être donné à cette Constitution d'interprétation préjudiciable aux droits des Etats-Unis, ou de quelque Etat particulier.

Section 4.—Les Etats-Unis garantiront à chacun des Etats de cette Union la forme du gouvernement républicain, et le protégeront contre toute invasion, et aussi, sur la demande de la législature ou du pouvoir exécutif (lorsque la convocation de la législature est impossible), contre toute violence intérieure.

ART. V.

Toutes les fois que les deux tiers des deux Chambres le jugeront nécessaire, le Congrès proposera des amendements à cette Constitution, ou, sur la demande des législatures des deux tiers des divers Etats, réunira une Convention pour proposer des amendements qui, dans les deux cas, seront valables à tous égards comme partie de cette Constitution. Dès qu'ils auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des divers Etats, ou par les trois quarts des Conventions formées dans chacun d'eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification sera proposé par le Congrès ; pourvu qu'aucun amendement fait avant l'année mil huit cent huit n'affecte en aucune façon la première et la quatrième clause de la section neuf de l'article premier ; et qu'aucun Etat ne soit privé, sans son consentement, de l'égalité de suffrages dans le Sénat.

ART. VI.

Toutes dettes contractées et tous engagements pris, avant l'adoption de cette Constitution, seront aussi valables contre les États-Unis, sous l'empire de cette Constitution, qu'ils l'étaient sous celui de la Confédération.

Cette Constitution, et les lois des États-Unis qui seront faites en exécution de ladite Constitution, et tous les traités qui ont été ou qui seront faits sous l'autorité des États-Unis, seront la loi suprême du pays, et obligatoires pour les juges de tous les États, malgré toute prescription contraire de la Constitution ou des lois de l'un de ces États.

Les sénateurs et représentants ci-dessus mentionnés, et les membres des législatures des divers États, et tous les fonctionnaires exécutifs ou judiciaires des États Unis ou des États particuliers, s'engageront par serment ou affirmation, à défendre cette Constitution; mais nul *Test* religieux ne sera requis comme condition d'aptitude à aucune fonction ou charge publique sous l'autorité des États-Unis

ART. VII.

La ratification des conventions de neuf États suffira pour établir l'empire de cette Constitution sur les États qui l'auront ainsi ratifiée.

Fait en Convention, du consentement unanime des États présents, le dix-sept septembre de l'an de grâce dix sept cent quatre-vingt-sept, et de l'indépendance des États-Unis le douzième. *En foi* de quoi nous avons ci-dessous apposé nos noms.

GEO. WASHINGTON,
président et député de la Virginie.

NEW-HAMPSHIRE.

John Langdon, Nicholas Gilman.

MASSACHUSETTS.

Nathaniel Gorham, Rufus King.

CONNECTICUT.

William-Samuel Johnson, Roger Sherman.

NEW-YORK.

Alexander Hamilton.

NEW-JERSEY.

William Livingston, David Brearley,
William Paterson, John Dayton.

PENNSYLVANIE.

B. Franklin,
Robt. Morris,
Tho. Fitzsimons,
James Wilson,

Thomas Mifflin,
Geo. Clymer,
Jared Ingersoll,
Gouv. Morris.

DELAWARE.

Geo. Read,
John Dickinson,
Jaco. Broom,

Gunning Bedford, jun.,
Richard Bassett.

MARYLAND.

James M^r Henry,
Daniel Carroll,

Dan. of St. Thos. Jenifer,

VIRGINIE.

John Blair,

James Madison, jun.

CAROLINE DU NORD.

William Blount,
William Williamson,

Richrd Dobbs Spaight.

CAROLINE DU SUD.

L. Rutledge,
Charles Pinckney,

Charles Cotesworth Pinckney,
Pierce Butler.

GÉORGIE.

William Few,

Ab. Baldwin.

William JACKSON, secrétaire¹.

La Constitution, adoptée le 17 septembre 1787 par la Convention élue en vertu de la résolution du Congrès du 21 février 1787, fut ratifiée par les Conventions des divers Etats dans l'ordre suivant :

Par la Convention du Delaware.....	le 7 décembre 1787.
— de la Pensylvanie.....	12 décembre 1787.
— du New-Jersey.....	18 décembre 1787.
— de la Géorgie.....	2 janvier 1788.
— du Connecticut.....	9 janvier 1788.
— du Massachusetts.....	6 février 1788.
— du Maryland.....	28 avril 1788.
— de la Caroline du Sud...	23 mai 1788.
— du New-Hampshire....	21 juin 1788.
— de la Virginie.....	26 juin 1788.
— du New-York.....	26 juillet 1788.
— de la Caroline du Nord.	21 novembre 1789.
— du Rhode-Island.....	29 mai 1790.

ADDITIONS ET AMENDEMENTS

A LA CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Proposés par le Congrès et ratifiés par les législatures des divers États,
conformément à l'article V de la Constitution.

ARTICLE PREMIER.

Le Congrès ne pourra faire aucune loi pour établir une religion ou pour en interdire le libre exercice ; pour restreindre la liberté de la parole et de la presse ; ou pour porter atteinte au droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser au gouvernement des pétitions ayant pour objet le redressement de ses griefs.

ART. 2.

Une milice bien réglée étant nécessaire à la sûreté d'un État libre, il ne pourra être porté atteinte au droit qu'a le peuple de détenir et de porter des armes.

ART. 3.

Nul soldat ne sera, en temps de paix, logé dans une maison, sans le consentement du propriétaire, et, en temps de guerre, que de la manière réglée par la loi.

ART. 4.

Le droit des citoyens d'être en leurs personne, domicile, papiers et effets, à l'abri de recherches et saisies déraisonnables, ne pourra être violé ; il ne pourra être lancé de mandat que sur cause probable, appuyée de serment ou d'affirmation, et le mandat contiendra description détaillée du lieu où doivent se faire les perquisitions, et des personnes et objets à saisir.

ART. 5.

Nul ne sera tenu de répondre à une accusation capitale ou infamante que sur dénonciation ou mise en accusation par un grand jury, sauf lorsqu'il sera employé dans les forces de terre ou de mer, ou dans la milice, lorsqu'elle est de service actif en temps de guerre ou de danger public. Nul ne pourra être exposé deux fois, pour le même délit, à perdre la vie ou les membres, ni forcé, dans une cause criminelle, à témoigner contre lui-même. Nul ne sera privé de la vie, de la liberté, ou de ses biens, que par suite d'une procédure légale,

Nul ne sera exproprié pour cause d'utilité publique sans recevoir une juste indemnité.

ART. 6.

Dans tous les cas de poursuites criminelles, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'État et du district où le crime aura été commis, district préalablement délimité par une loi ; d'être informé de la nature et du motif de l'accusation ; d'être confronté avec les témoins à charge ; d'assigner des témoins à décharge, et de se faire assister d'un conseil pour sa défense.

ART. 7.

Dans les actions de droit commun ¹ dont la valeur excédera vingt dollars, le jugement par jury sera maintenu, et aucun fait jugé par un jury ne pourra être soumis à l'examen d'une autre Cour dans les États-Unis, que conformément au droit commun. ²

ART. 8.

Il ne pourra être exigé de cautionnement exagéré, imposé d'amendes excessives, ni infligé de peines cruelles et inaccoutumées.

ART. 9.

L'énumération dans la Constitution de certains droits, ne pourra être interprétée de façon à en annuler ou restreindre d'autres retenus par le peuple.

ART. 10.

Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux États-Unis par la Constitution, ou refusés par elle aux États, sont réservés aux États respectifs, ou au peuple.

ART. 11.

On n'interprétera point les clauses de la Constitution relatives au pouvoir judiciaire des États-Unis de façon à l'étendre aux procédures entamées contre un État par les citoyens d'un autre État, ou par les citoyens ou sujets d'une puissance étrangère.

ART. 12.

Les électeurs se réuniront dans leurs États respectifs, et voteront, au scrutin, pour la nomination du Président et du Vice-Président, dont l'un au moins ne sera point habitant du même État qu'eux ; dans leurs bulletins, ils nommeront la personne

¹ *In suits at common Law.*

² *According to the rules of common Law.*

qu'ils portent à la présidence, et dans des bulletins distincts, celle qu'ils portent à la vice-présidence; ils relèveront sur des listes distinctes les noms de toutes les personnes portées pour la présidence, de toutes celles portées pour la vice-présidence, et le nombre de votes obtenus par chacune d'elles; signeront et certifieront ces listes, et les transmettront, scellées, au siège du gouvernement, à l'adresse du président du Sénat. Tous les procès-verbaux seront, en présence des deux Chambres, ouverts par le président du Sénat et les votes comptés: sera Président celui qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages pour la présidence, si ce nombre forme la majorité de tous les électeurs réunis; si nul n'a obtenu cette majorité, parmi les trois candidats ayant réuni le plus de voix pour la présidence, la Chambre des représentants choisira immédiatement et par la voie du scrutin le Président. Dans ce choix du Président, les votes seront comptés par Etat, la représentation de chaque Etat n'ayant qu'un vote: la présence d'un membre ou des membres de deux tiers des Etats, et la majorité de tous les Etats seront nécessaires pour ce choix. Quand elle y sera appelée, si la Chambre des représentants ne choisit pas le Président avant le quatrième jour du mois de mars suivant, le Vice-Président sera Président, comme en cas de mort ou d'incapacité constitutionnelle du Président.

Celui qui réunira le plus de suffrages pour la vice-présidence sera Vice-Président, si ce nombre forme la majorité de tous les électeurs réunis; si nul n'a cette majorité, le Sénat choisira le Vice-Président parmi les deux candidats ayant le plus de voix; la présence des deux tiers des sénateurs, et la majorité du nombre total, sont nécessaires pour ce choix.

Toute personne constitutionnellement inéligible à la présidence des États-Unis, le sera également à la vice-présidence¹.

¹ Les dix premiers amendements furent proposés pendant la première session du premier Congrès des États-Unis, le 25 septembre 1789, et furent définitivement ratifiés par le nombre d'États fixé par la Constitution, le 15 décembre 1791. Le onzième amendement fut proposé pendant la première session du troisième Congrès, le 5 mars 1794, et définitivement ratifié le 8 janvier 1798. Le douzième amendement fut proposé à la première session du huitième Congrès, le 12 décembre 1803, et fut définitivement adopté en 1804.

N^o 3.

ADRESSE D'ADIEU DE WASHINGTON
AU PEUPLE DES ETATS-UNIS.

(17 septembre 1796.)

Amis et concitoyens,

L'époque où l'on procède à l'élection du dépositaire du pouvoir exécutif des Etats-Unis n'étant pas éloignée, et celle où ce choix important doit occuper votre pensée étant arrivée, je crois devoir, pour rendre plus libre l'expression de la voix publique, vous déclarer que j'ai résolu de ne point me placer parmi ceux entre lesquels vous aurez à choisir.

Soyez convaincus que je n'ai pas pris cette détermination sans avoir examiné ce qu'un citoyen doit à son pays, et que, si je ne me suis pas borné à faire connaître ma résolution par mon silence, c'est que j'ai craint qu'on ne se persuadât que ma respectueuse reconnaissance et mon zèle pour vos intérêts avaient éprouvé quelque altération.

En acceptant la dignité à laquelle vos suffrages m'ont élevé deux fois, j'ai sacrifié mon inclination à mon devoir et à ma déférence pour votre vœu. J'avais espéré que je pourrais rentrer plus tôt dans le sein d'une retraite que j'avais quittée à regret; en conséquence, j'avais préparé, avant la dernière élection, une adresse où je vous déclarais ma résolution; mais de plus mûres réflexions sur l'état de nos relations avec les puissances étrangères, jointes à l'avis unanime des hommes qui ont part à ma confiance, m'ont fait renoncer momentanément à ce projet. Je me félicite que la situation de nos affaires, tant au dedans qu'au dehors, ne rende plus la réalisation de mes vœux incompatible avec le sentiment de mon devoir, ou avec les convenances; et je suis persuadé que, dans la position où nous sommes, vous ne blâmez point ma détermination, quelque favorablement que votre partialité pour moi vous fasse envisager mes services.

Je vous ai déjà exprimé les sentiments dans lesquels je me suis chargé du dépôt que vous m'avez confié. Il me suffira donc de dire que j'ai fait, pour remplir mon devoir, tous les

efforts dont j'ai été capable. La connaissance que j'avais de l'infériorité de mes talents et de mon peu d'expérience a fortifié les motifs que j'avais de me défier de moi-même; et le poids des années m'avertit chaque jour que l'ombre de la retraite m'est aussi nécessaire qu'elle me sera agréable. Enfin, j'ai la consolation de croire que, lorsque la prudence et mon inclination me portent à quitter le théâtre des affaires publiques, le patriotisme ne me le défend pas.

En voyant approcher la fin de ma carrière politique, je ne puis retenir l'expression de la profonde reconnaissance que je dois à ma chère patrie, pour les honneurs divers qu'elle m'a conférés, pour la confiance qu'elle m'a témoignée et pour les occasions qu'elle m'a procurées de lui prouver ma fidélité et mon inviolable attachement, par des services dont l'importance n'a peut-être pas égalé mes vœux. Si ces services ont été de quelque utilité, on doit à jamais rappeler, à votre louange et pour l'instruction de la postérité, qu'en des conjonctures où les passions agitées en tous sens pouvaient vous égarer, malgré des apparences trompeuses, et lorsque vos mauvais succès fournissait des armes à la critique, vous avez constamment soutenu mes efforts, et qu'ainsi, lorsqu'ils ont été couronnés de succès, cela a été principalement à vous que j'en ai été redevable. J'en conserverai jusqu'au tombeau la plus vive gratitude, et ce sera pour moi le plus puissant motif de prier le ciel qu'il daigne continuer à vous donner les marques les plus signalées de sa bonté, qu'il entretienne parmi vous l'union et l'esprit de fraternité, qu'il conserve cette Constitution libre qui est l'œuvre de vos mains, qu'il répande l'esprit de sagesse sur tous ceux qui seront préposés à son exécution, et qu'enfin la félicité du peuple de ces Etats soit si complète qu'elle rende la liberté chère à toutes les nations.

Je devrais peut-être m'arrêter ici : mais ma sollicitude pour vous ne peut finir qu'avec ma vie, et elle m'invite à saisir cette occasion de vous offrir quelques observations qui sont le fruit de mes méditations et de mon expérience, et qui me paraissent de la plus grande importance pour votre bonheur, comme formant un corps de nation. Je vous les présenterai avec liberté, pour que vous y voyiez les conseils désintéressés d'un ami qui, prêt à se séparer de vous, ne peut avoir aucun avantage à vous tromper; et je ne puis d'ailleurs oublier l'indulgence avec laquelle vous avez reçu, en une

occasion presque semblable , l'expression de mes sentiments.

L'amour de la liberté est si profondément gravé dans vos cœurs, qu'aucune recommandation de ma part n'est nécessaire pour fortifier en vous ce penchant.

L'unité du gouvernement qui fait de vous un seul peuple vous est chère aussi, et c'est à juste titre ; car c'est la base de votre indépendance, c'est le gage de votre tranquillité au dehors et au dedans. C'est celui de votre sûreté, de votre prospérité et de cette liberté que vous appréciez tant. Mais, comme il est aisé de prévoir qu'on aura recours à beaucoup d'artifices pour affaiblir la conviction de cette vérité, que c'est le point contre lequel les efforts de vos ennemis intérieurs ou extérieurs seront (quoique souvent en secret et d'une manière insidieuse) constamment dirigés, il est d'une importance extrême que vous connaissiez combien votre bonheur individuel dépend de l'union qui vous constitue en corps de nation ; il faut que vous la chérissiez constamment, invariablement, que vous vous accoutumiez à la considérer comme le palladium de votre bonheur et de votre sûreté, que vous veilliez sur elle d'un œil jaloux, que vous imposiez silence à quiconque oserait jamais vous conseiller d'y renoncer, que vous fassiez éclater toute votre indignation au premier effort qu'on tenterait pour détacher de l'ensemble quelque partie de la Confédération, ou pour affaiblir un seul des nœuds sacrés qui la forment. Des motifs de plus d'un genre doivent vous y porter. Cette patrie dont vous êtes citoyens, soit par la naissance, soit par votre choix, a des droits à toute votre affection. Le nom d'*Américain*, qui est pour vous le nom national, doit, plus que toute autre dénomination plus locale, exalter en vous l'orgueil du patriotisme. A de très faibles différences près, vous avez la même religion, les mêmes coutumes, les mêmes mœurs, les mêmes principes politiques. Vous avez combattu et triomphé ensemble pour la même cause ; l'indépendance et la liberté dont vous jouissez, vous les devez à la réunion des conseils et des efforts communs, vous les devez aux dangers auxquels vous avez été exposés, aux maux que vous avez soufferts, et aux succès que vous avez obtenus ensemble.

Mais ces considérations, quelque puissantes qu'elles soient, le sont bien moins encore que celles qui touchent de plus près à vos intérêts particuliers, et chaque partie de l'Union doit-

reconnaître en elle-même les raisons les plus fortes pour ne point s'isoler.

Le *Nord*, par une communication libre que protègent les lois égales d'un même gouvernement, trouve dans les productions du *Sud* un surcroît de ressources pour les entreprises maritimes et commerciales, ainsi que des matériaux précieux pour ses manufactures. Le *Sud*, par cette même communication avec le *Nord*, voit prospérer son agriculture et s'étendre son commerce. Attirant dans ses ports une partie des gens de mer du *Nord*, il augmente sa navigation et prépare les voies à l'établissement d'une marine nationale. L'*Est*, communiquant avec l'*Ouest*, trouve dans cette contrée, et par le perfectionnement des moyens de navigation intérieure, il y trouvera de plus en plus des débouchés commodes pour les articles de commerce qu'il fabrique ou qu'il importe. L'*Ouest* tire des comestibles de l'*Est*; et, ce qui est de plus d'importance, il devra la jouissance assurée de marchés pour l'écoulement de ses denrées, au poids, à l'influence et à la future puissance maritime de cette partie du territoire de l'Union qui est située sur la mer Atlantique. Parvint-il même à se procurer cet avantage de toute autre manière, c'est-à-dire en s'isolant ou en s'unissant à une nation étrangère, acte qu'on ne pourrait considérer que comme une trahison, ce ne serait jamais que précairement.

Si donc chacune des parties est intéressée directement au maintien de l'ensemble de l'Etat, celui-ci doit trouver, dans la réunion des moyens et des efforts, plus de ressources et de puissance; il doit être plus à l'abri des attaques d'un ennemi extérieur; il doit jouir plus constamment de la paix avec les nations étrangères; et, ce qui est un avantage inappréciable, les diverses parties devront à l'Union de ne pas voir éclater entre elles les guerres qui affligent si fréquemment des contrées voisines, que ne réunit point un même gouvernement; guerres que leurs rivalités seules pourraient produire, et qu'exciteraient des alliances opposées et des intrigues avec les puissances étrangères. Par là aussi, vous serez dispensés de tenir sur pied ces armées nombreuses qui, sous toutes les formes de gouvernement, sont très-peu favorables à la liberté, et qui lui sont particulièrement contraires sous le gouvernement républicain.

C'est sous ce rapport qu'il importe que vous considériez l'Union comme la pierre fondamentale de votre liberté; et la

conservation de celle-ci dépendra de l'amour que vous aurez pour l'autre. Ces considérations doivent agir puissamment sur tout homme vertueux et sensé. Elles prouvent que le maintien de l'Union doit être le principal objet des vœux de tout patriote américain. Quelques personnes doutent, il est vrai, qu'un gouvernement unique puisse embrasser un si vaste territoire. C'est à l'expérience à résoudre le problème; ce serait un crime en pareil cas de ne suivre que la théorie. Nous pouvons espérer qu'une sage administration de la part du gouvernement général, jointe aux efforts des gouvernements particuliers, aura un résultat favorable.

Il aurait été extrêmement à désirer qu'en n'eût point caractérisé les quatre grandes parties de l'Union par les dénominations géographiques de *Septentrionale*, de *Méridionale*, d'*Atlantique* et d'*Occidentale*, dénominations par lesquelles les malintentionnés s'efforcent de faire entendre qu'il existe entre les parties une opposition d'intérêts et de vues. Le moyen que les brouillons emploient pour acquérir de l'influence est de calomnier les intentions des autres districts. Ce manège peut faire naître une méfiance contre laquelle vous ne sauriez trop vous tenir en garde. Elle rendrait étrangers les uns pour les autres ceux que doit unir une amitié fraternelle.

Les habitants de nos contrées occidentales ont eu dernièrement une utile leçon à ce sujet. Ils ont dû voir, par le plaisir que le traité conclu avec l'Espagne a causé dans tous les États-Unis, combien était mal fondé le soupçon que le gouvernement général et les États situés sur la mer Atlantique craignaient qu'ils n'obtinsent la libre navigation du *Mississipi*. Ce traité, et celui qui a été conclu avec l'Angleterre, leur assurent, dans nos relations avec les puissances étrangères, tout ce qu'ils peuvent désirer pour leur prospérité. En conséquence, n'est-il pas de leur intérêt de se reposer, pour la conservation de ces avantages, sur l'Union qui les leur a procurés? Ne sera-ce pas à eux de repousser avec indignation quiconque leur donnerait le conseil impie de se séparer de leurs frères et de se réunir à des étrangers?

L'utilité et la stabilité de l'Union dépendent nécessairement d'un gouvernement général. Des alliances, quelque étroites qu'elles fussent, ne pourraient le remplacer. Pénétrés de cette vérité, vous avez perfectionné votre premier essai, et adopté un gouvernement qui est plus propre que celui que

vous aviez auparavant à maintenir une union intime et à veiller sur vos intérêts respectifs. Ce gouvernement, que vous avez choisi librement, et avec réflexion, est fondé sur la liberté; il offre une sage distribution des pouvoirs, il est doué de force, il contient en lui-même un principe de perfectionnement, et sous tous ces rapports, il doit obtenir votre confiance et votre appui. Respectez son autorité, exécutez ses lois, acquiescez à ses mesures; c'est la liberté elle-même qui vous le commande. La base de notre système politique est le droit reconnu dans le peuple de constituer et de changer son gouvernement. Mais, jusqu'à ce qu'elle ait été abrogée ou modifiée par un acte authentique de la volonté nationale, la Constitution doit être obligatoire et sacrée pour tout citoyen. Le droit et le pouvoir qu'a le peuple d'établir un gouvernement impliquent l'idée qu'il est du devoir de tout particulier de se soumettre à celui qui est établi.

Toute opposition mise à l'exécution des lois, toute association dont l'objet est de gêner ou d'arrêter l'action du gouvernement établi, est directement contraire au principe que nous avons posé. De telles associations sont propres à organiser des factions, à donner à celles-ci une force extraordinaire et artificielle, à mettre à la place de la volonté de la nation, exprimée par ses délégués, la volonté d'un parti, celle d'une minorité faible et artificieuse. Des hommes ambitieux, adroits et dépourvus de principes, et qu'on verrait briser ensuite les instruments au moyen desquels ils auraient acquis une injuste domination, pourraient se servir de ces sociétés pour usurper le pouvoir du peuple et prendre en main les rênes du gouvernement.

Pour assurer votre félicité présente, il ne suffira pas que vous fassiez cesser toute opposition faite irrégulièrement à l'exécution des lois, il faudra que vous résistiez avec force à l'esprit d'innovation. Souvenez-vous toujours que le temps et l'habitude sont nécessaires pour fixer le caractère des gouvernements comme pour consolider toutes les institutions humaines; que l'expérience est le plus sûr moyen de connaître la véritable tendance d'une constitution; et que la facilité à opérer des changements d'après de simples hypothèses ne peut occasionner qu'une extrême instabilité. Rappelez-vous sans cesse que, dans un pays aussi étendu que le nôtre, il importe que le gouvernement ait toute la force qui peut être compatible avec la liberté. C'est sous un gouverne-

ment de cette sorte, pourvu que les pouvoirs en soient distribués sagement, que la liberté elle-même trouvera son plus sûr appui. Elle n'existe que de nom lorsque le gouvernement est trop faible pour réprimer les factions, lorsqu'il ne peut contenir chaque membre de la société dans les limites qui lui sont assignées par les lois, et qu'il est incapable de procurer à tous les citoyens la paisible jouissance de leurs droits.

Je vous ai déjà prémunis contre les dangers des partis, lorsque leurs divisions ont un caractère géographique; laissez-moi vous prémunir à présent contre les pernicious effets de l'esprit de parti dans une acception plus générale. Cet esprit est malheureusement inséparable de notre nature; il s'unit aux passions les plus fortes du cœur humain, il existe sous différentes formes dans tous les gouvernements; mais c'est surtout dans les gouvernements populaires qu'il exerce le plus de ravages, et l'on peut vraiment l'en considérer comme l'ennemi le plus acharné. La domination alternative des factions irrite cette soif de la vengeance qui accompagne les dissensions civiles. Elle est elle-même un despotisme affreux, et elle finit par en amener un plus durable. Les désordres et les malheurs qui en résultent préparent les hommes à chercher la sûreté et le repos dans le pouvoir d'un seul; et tôt ou tard, plus habile ou plus heureux que ses rivaux, le chef de quelque faction met cette disposition à profit, pour s'élever sur les ruines de la liberté publique. Sans prévoir pour nous une pareille extrémité, les suites funestes qu'entraîne communément l'esprit de parti doivent nous porter à le décourager et à le contenir. Cet esprit, partout où il règne, ne manque jamais d'agiter les conseils nationaux et d'affaiblir l'administration publique; il allume la haine, fomenté les troubles, et produit des soulèvements; il donne de l'influence aux étrangers, et introduit la corruption dans toutes les branches du gouvernement; et c'est ainsi que la politique et la volonté d'une nation sont soumises à la politique et à la volonté d'une autre nation.

On dit que, sous les gouvernements libres, les partis sont utiles en ce qu'ils rendent l'administration circonspecte, et qu'ils entretiennent l'esprit de liberté. Cette assertion peut être juste jusqu'à un certain point; et dans un gouvernement monarchique, l'esprit de parti peut être toléré par le patriotisme. Mais il ne doit point en être ainsi dans les gouverne-

ments populaires et purement électifs, qui de leur nature ont assez de cet esprit; et comme ils doivent constamment en redouter l'excès, il faut que l'opinion publique s'efforce toujours de le modérer. C'est un feu qui ne peut être éteint. Il ne s'agit donc pas de travailler à l'entretenir, mais, au contraire, de veiller sans cesse, dans la crainte que sa flamme ne consume au lieu d'échauffer.

Il importe également que ceux qui, dans un pays libre, participent à l'action du gouvernement, se contiennent dans les limites que la Constitution a posées, et qu'ils n'empiètent pas sur les attributions les uns des autres. Cet esprit d'empiètement tend à concentrer tous les pouvoirs en un seul, et par conséquent à établir le despotisme, sous quelque gouvernement que ce soit.

Il suffit de savoir combien l'amour du pouvoir et le penchant à en abuser sont naturels au cœur de l'homme, pour sentir ces vérités : de là vient la nécessité de balancer les pouvoirs publics par leur division et leur partage entre plusieurs dépositaires, qui défendent cette propriété publique des invasions les uns des autres. L'expérience des temps passés et modernes nous fournit des exemples de l'excellence de ce système; nous en avons quelques preuves dans notre pays, et d'autres sous nos yeux. Il n'est pas moins nécessaire de contenir les pouvoirs que de les instituer. Si, dans l'opinion du peuple, une distribution nouvelle ou des modifications sont désirables dans l'organisation constitutionnelle, il faut opérer les réformes suivant les voies légales, mais non souffrir que ces changements aient lieu par usurpation. On arrive quelquefois à produire un bien passager par ce dernier moyen; mais, en général, il est l'arme la plus usitée pour détruire un gouvernement libre, et il finit toujours par en amener la chute.

La religion et la morale sont les appuis nécessaires de la prospérité des Etats. En vain prétendrait-il au patriotisme, celui qui voudrait renverser ces deux colonnes de l'édifice social. Le politique, ainsi que l'homme pieux, doit les révérer et les chérir. Ce ne serait pas assez d'un volume pour tracer les rapports qu'elles ont avec la félicité publique et avec celle des particuliers. Que deviendraient la fortune, la réputation, la vie même des citoyens, si la religion n'empêchait pas de violer les serments, à l'aide desquels la justice cherche la vérité? Supposons, même pour un moment, que la morale

puisse se soutenir seule. L'influence qu'une éducation très-soignée aura peut-être sur des esprits d'une trempe particulière, la raison et l'expérience nous défendent de l'attendre de la morale de toute une nation, sans le secours des principes religieux.

Il est vrai, dans la rigueur des termes, que la vertu et les mœurs sont le mobile d'un gouvernement populaire; et toute espèce de gouvernement libre est soumis avec plus ou moins d'étendue à leur action. Quel est donc l'ami de son pays qui verrait avec indifférence saper ces fondements de l'édifice?

Encouragez comme un objet de la plus haute importance les institutions destinées à propager les lumières; plus l'opinion publique tire de force de la nature du gouvernement, plus elle doit être éclairée.

Maintenez le crédit national comme un moyen d'acquiescer de la puissance et d'assurer votre tranquillité; en conséquence, cultivez la paix. Souvenez-vous cependant que des dépenses faites à propos peuvent en prévenir de plus grandes. Évitez, non-seulement par une stricte économie, mais en vous efforçant d'acquiescer en temps de paix les dépenses que des guerres inévitables auraient occasionnées, l'accroissement de la dette publique; et ne soyez pas assez peu généreux pour rejeter sur votre postérité un fardeau que vous devez porter. C'est à vos représentants à mettre ces maximes en pratique; mais pour le faire, ils ont besoin du secours de l'opinion publique. Il faut que vous soyez convaincus que, pour éteindre la dette, un revenu public est nécessaire, et qu'il ne peut y en avoir un sans taxe; qu'on ne peut imaginer des taxes qui n'aient quelques inconvénients et ne soient onéreuses; la différence n'est que du plus au moins, et l'embarras inséparable du choix, dans une matière qui n'est jamais sans difficulté, doit faire interpréter d'une manière favorable la conduite du gouvernement, et disposer les esprits à acquiescer aux mesures qu'il est obligé de prendre pour obtenir les fonds exigés par les besoins publics.

Observez envers toutes les nations les règles de la justice et de la bonne foi, et vivez en paix avec elles. La religion et la morale vous en font une loi, et une sage politique vous le prescrit aussi; il est digne d'un peuple éclairé et libre, et qui bientôt sera un grand peuple, de donner à l'univers un exemple aussi sublime que nouveau, en se montrant constam-

ment guidé par la justice et la bienveillance. Qui pourrait douter que, dans la suite, vous serez indemnisés au centuple des sacrifices momentanés que vous aurez faits ainsi? La Providence n'aurait-elle pas attaché à la vertu la félicité constante d'une nation? Tous les sentiments qui ennoblissent le cœur humain recommandent d'en faire l'épreuve : les vices la rendraient impossible.

Pour l'exécution d'un tel plan, rien n'est plus essentiel que d'extirper les antipathies invétérées, ou l'aveugle attachement pour certaines nations, et de les remplacer par un sentiment de bienveillance amicale pour tous les peuples.

La nation qui entretient pour une autre une haine habituelle ou un excès d'affection s'en rend esclave en proportion de la vivacité de ces sentiments, et l'un ou l'autre doit l'entraîner au delà de son devoir ou de ses intérêts. L'antipathie entre deux nations les dispose à s'injurier, à s'insulter, à devenir haineuses ou ombrageuses au plus léger prétexte de mécontentement : de là des froissements multipliés, et des querelles obstinées et sanglantes.

Une nation qu'emporte le ressentiment ou l'aversion se précipite quelquefois dans des guerres que lui défendent les calculs de la saine politique. Le gouvernement partage les préventions nationales, et adopte par passion un parti que la raison réprovoque. D'autres fois il profite de l'animosité de la nation pour se livrer à des actes hostiles, entrepris dans des vues d'orgueil ou d'ambition personnelle, et autres intentions condamnables et finestes.

De son côté, l'attachement excessif d'une nation pour une autre est une source de maux ; la nation favorite se prévaut de cette sympathie pour mettre l'autre en mouvement par les illusions d'une communauté d'intérêts, lorsqu'il n'existera réellement point d'intérêt commun ; et, en lui faisant partager ses haines ou ses amitiés, elle l'entraînera dans ses querelles ou dans ses guerres, sans aucun motif qui **autorise cette conduite.**

Une affection dérégulée engage, en outre, à des concessions en faveur de la nation favorite, qui ont le double inconvénient de faire tort à la nation qui les accorde, en lui faisant céder sans nécessité ce qu'elle aurait dû conserver, et d'exciter la jalousie, la haine et des désirs de représailles dans l'esprit des nations auxquelles on refuse de semblables privilèges.

De plus, elle donne à des citoyens ambitieux et corrompus la facilité de trahir et de sacrifier les intérêts de leur patrie, sans courir le risque de se rendre odieux aux yeux de leurs concitoyens, et quelquefois même avec les apparences de la popularité; car ils auront l'art de présenter comme l'effet de leur reconnaissance pour un allié, de leur déférence pour l'opinion publique, de leur zèle pour le bien général, de folles complaisances qui n'auront d'autre motif que leur ambition, leur corruption ou leur entêtement.

Mais les prédilections de cette nature doivent plus particulièrement alarmer les patriotes éclairés et indépendants, parce qu'elles ouvrent, par de nombreuses voies, l'accès aux influences étrangères. Que d'occasions n'offrent-elles pas aux autres puissances de s'immiscer dans les factions domestiques, d'employer les moyens de séduction, de pervertir l'opinion, d'agir au sein même des conseils publics!

La jalousie d'un peuple libre (je vous conjure de m'en croire, chers concitoyens) doit être constamment éveillée sur les ruses décevantes de l'influence étrangère, qui est, d'après les leçons de l'expérience et de l'histoire, le plus cruel ennemi d'une république; mais, pour que cette surveillance soit profitable, il faut qu'elle soit sans partialité; autrement elle servira de motif pour vous entraîner dans le piège que vous voulez fuir.

La règle de conduite que nous devons nous appliquer le plus à suivre à l'égard des nations étrangères est d'étendre nos relations de commerce avec elles, et de n'avoir que le moins de relations politiques qu'il sera possible. Remplissons avec la bonne foi la plus scrupuleuse les engagements que nous avons contractés; mais arrêtons-nous là.

L'Europe a des intérêts qui ne nous concernent aucunement, ou qui ne nous touchent que de très-loin: il serait donc contraire à la sagesse de former des nœuds qui nous exposeront aux inconvénients qu'entraînent les révolutions de sa politique. Notre position éloignée nous invite à suivre un autre système; si nous continuons à ne former qu'un seul peuple et si nous sommes régis par un bon gouvernement, nous pourrions défier promptement tout ennemi extérieur de nous nuire d'une manière sensible. Quand nous aurons pris des mesures propres à faire respecter notre neutralité, les nations étrangères, qui connaîtront l'impossibilité de nous rien enlever, ne se hasarderont pas légèrement à nous pro-

voquer, et nous pourrons choisir la guerre ou la paix, selon que l'ordonnera notre intérêt d'accord avec la justice.

Pourquoi renoncerions-nous à de si grands avantages ? pourquoi, unissant notre destinée à celle d'une nation européenne quelconque, sacrifierions-nous notre repos et notre félicité à l'ambition, à la rivalité, aux intérêts, aux passions et aux caprices des puissances de l'Europe ? Notre véritable politique doit être de n'avoir aucune alliance permanente, autant du moins que nous en sommes les maîtres ; car je ne suis pas capable de vous inviter à manquer aux engagements que vous avez pris. Je considère la probité comme la meilleure politique pour les nations, aussi bien que pour les particuliers. Je le répète donc, remplissez vos obligations à la lettre ; mais mon avis est que vous ne devez pas les multiplier. Enfin, en prenant soin d'être toujours en état de défense, vous pourrez, en des cas extraordinaires, vous reposer sur des alliances de peu de durée.

La politique, l'humanité et votre propre intérêt vous recommandent de vivre en bonne intelligence avec toutes les nations. Votre commerce exige que, dans vos relations avec elles, vous teniez la balance égale. Ne demandez et n'accordez aucune préférence ; consultez la nature des choses, et ne forcez jamais rien ; que vos traités de commerce ne soient que temporaires, afin que vous puissiez les modifier et les changer selon les circonstances. Souvenez-vous que c'est une folie, de la part d'une nation, d'exiger qu'une autre lui accorde quelque chose gratuitement, et que celle qui contracte une obligation de ce genre compromet son indépendance et sa tranquillité.

En vous offrant, mes chers concitoyens, les conseils d'un vieil ami dévoué, je n'espère pas qu'ils produisent l'impression forte et durable que je souhaiterais, ni qu'ils répriment le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêchent notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des peuples. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles.

Les actes publics prouveront jusqu'à quel point les prin-

cipes que je viens de rappeler m'ont guidé lorsque je me suis acquitté des devoirs de ma place. Ma conscience me dit du moins que je les ai suivis.

La proclamation que j'ai faite le 22 avril 1793 a été la base de la conduite que j'ai tenue relativement à la guerre qui est encore allumée en Europe. Après un mûr examen, et avec le secours des hommes les plus éclairés, je me suis convaincu que le devoir et l'intérêt nous commandaient la neutralité. Ma résolution prise, je me suis appliqué à la maintenir avec modération, persévérance et fermeté.

Sans entrer dans le détail des considérations qui motivaient ce parti, je ferai seulement observer que les puissances belligérantes ont certainement été d'accord que la neutralité n'avait rien de contraire à nos devoirs, car aucune d'elles ne l'a méconnue. Et, en effet, il suffit, pour la justifier, de considérer que la justice et l'humanité ordonnent à chaque nation de maintenir inviolables ses relations de paix et d'amitié avec les autres peuples, lorsqu'elle est libre de le faire.

Sous le rapport de nos intérêts, je m'en rapporte à vos réflexions et à votre expérience pour prononcer sur cette neutralité. Quant à moi, j'ai regardé comme un motif prédominant le besoin de gagner du temps pour affermir nos institutions naissantes, et pour les élever, sans interruption, à ce degré de force et de consistance qui leur est nécessaire pour marcher d'elles-mêmes.

Bien qu'en repassant les actes de mon administration je n'aie connaissance d'aucune faute d'intention, j'ai un sentiment trop profond de mes défauts pour ne pas penser que probablement j'ai commis beaucoup de fautes. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient entraîner. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans les demeures du repos.

Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, les doux bienfaits de bonnes

lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soins, de nos travaux et de nos dangers mutuels.

George WASHINGTON.

États-Unis, 17 septembre 1796.

(*Wash. Writ*, t. XII, p. 214-235.)

N^o 4.

DISSERTATION DE M. J. SPARKS

sur les opinions religieuses et les mœurs de Washington.

Cent ans se sont écoulés depuis l'enfance de Washington, et on sait si peu de choses sur le commencement de sa vie que nous ne saurions rien affirmer relativement à ses premières croyances religieuses. Cependant, c'est une tradition reçue dans les environs du lieu de sa naissance, qu'il fut élevé dans des sentiments qui ne purent manquer de graver, dans son esprit, les principes de la religion chrétienne, et un profond respect pour les préceptes qu'elle enseigne. Cette présomption se trouve confirmée par les manuscrits de Washington, qui contiennent des articles et des extraits transcrits par lui pendant son enfance, et prouvent que ses pensées avaient alors une tendance religieuse. Une de ces pièces, composée pour le jour de Noël, commence ainsi :

Muse, inspire mes chants sur le jour fortuné
Où, pour racheter l'homme, un Sauveur nous est né.

Un enfant de treize ans ne s'appliquerait pas à transcrire des pièces de cette nature si les instructions de parents pieux, ou celles de ses maîtres, n'avaient déjà fait prendre à son esprit un pli religieux bien marqué.

Il convient de faire observer aussi que, pendant ses premières campagnes, Washington attachait beaucoup d'importance à maintenir dans le camp l'exactitude du service religieux. Au milieu même des scènes si vives des *Grandes-Prairies*, il ne se départit pas un seul jour de cette habitude.

Pendant la guerre avec la France, le gouvernement de la Virginie ayant négligé de pourvoir l'armée de chapelains, il s'éleva contre un pareil oubli et renouvela ses réclamations jusqu'à ce qu'on y eût satisfait. Dans ses ordres du jour, il relevait sévèrement et condamnait les habitudes vicieuses et les juréments profanes des soldats. Les citations suivantes sont extraites de quelques-uns de ces ordres du jour :

« Le colonel Washington a remarqué que les hommes de son régiment sont très-irréguliers et relâchés dans leurs mœurs. Il saisit cette occasion pour leur faire connaître le profond déplaisir que lui font éprouver de pareilles habitudes, et les assurer que, s'ils ne s'en départent pas, leur punition sera sévère. Les officiers sont invités, s'ils entendent un soldat jurer ou employer un terme d'exécration, à condamner le coupable à recevoir immédiatement vingt-cinq coups de fouet, sans qu'il soit nécessaire de convoquer pour cela une cour martiale. Si la faute se renouvelle, elle sera châtiée encore avec plus de rigueur. » Des ordres semblables furent donnés de nouveau toutes les fois que l'occasion en exigea l'application, et ils fournissent la preuve convaincante de la profondeur des sentiments religieux que portait Washington dans le commandement.

Après la guerre avec la France, pendant son séjour à Mount-Vernon, il s'intéressa vivement aux affaires de l'église, assista régulièrement à toutes les cérémonies, et fut à différentes époques marguillier de deux paroisses.

La Chambre des bourgeois, dont il était membre, vota une résolution, à la date du 24 mai 1774, relative à l'acte du Parlement qui ordonne la fermeture du port de Boston. Cette résolution porte que « le premier jour de juin sera marqué comme un jour de jeûne, d'humiliation et de prière, pour implorer humblement la divine Providence et la supplier de vouloir bien détourner les calamités qui menacent de détruire les droits civils du pays, et le préserver aussi des maux de la guerre civile. » Ce jour-là venu, Washington écrit sur son journal : « Allé à l'église et jeûné toute la journée. » Il se conformait ainsi non-seulement à l'esprit, mais encore à la lettre même de la résolution.

Ce journal fut soigneusement tenu pendant plusieurs années. Il y a peu de dimanches où il ne porte que Washington est allé à l'église. Quand il ne s'y rendait point, c'est qu'il en avait été empêché par le mauvais temps, ou parce que les

routes étaient impraticables, l'église la plus proche ne se trouvant qu'à sept milles de sa résidence. Pendant qu'il faisait partie du premier Congrès, il observa les mêmes pratiques.

Pendant la révolution, et plus tard, ses habitudes pieuses et l'importance qu'il attachait aux principes et à l'observation des pratiques de la religion ne se démentirent pas ; c'est ce que l'on verra par les extraits suivants, pris indifféremment dans ses ordres du jour, ses lettres et adresses.

« L'honorable Congrès continental ayant décidé qu'il serait donné un chapelain à chaque régiment, les colonels ou officiers-commandants sont invités, en conséquence, à chercher des ministres du culte qui soient connus pour leurs vertus et la régularité de leur vie, et à veiller à ce que tous les officiers inférieurs et les soldats les respectent comme ils le doivent. La bénédiction et la protection de Dieu sont toujours nécessaires, mais surtout dans les temps de crise et de danger public. Le général espère et compte que tout officier ou soldat s'efforcera de vivre et d'agir comme il convient à un chrétien qui défend les droits chéris et les libertés de sa patrie. »
— *Ordre du jour du 9 juillet 1776.*

— « A l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, le général dispense les troupes du service pour chaque dimanche, afin qu'elles puissent observer leurs devoirs religieux et prendre quelque repos, après les grandes fatigues qu'elles ont essuyées ; il n'y a d'exception que pour certains cas extraordinaires. Le général est fâché d'apprendre que l'habitude absurde et coupable de proférer des malédictions et des juréments presque inconnus autrefois à l'armée américaine devient une espèce de mode ; il espère que les officiers s'efforceront d'y mettre un frein, tant par leur exemple que par leur influence, et qu'eux et leurs soldats songeront que nous n'avons pas à attendre, pour le succès de nos armes, la bénédiction du ciel, si nous l'insultons par notre impiété et notre folie ; outre que ce vice est si vulgaire et si bas, sans être racheté par aucun attrait, que tout homme de sens et de cœur le déteste et le méprise. »
— *Ordre du jour du 3 août 1776.*

— « Que le vice et l'immoralité de toute nature soient, autant que possible, bannis de votre brigade ; et puisqu'un chapelain est accordé à chaque régiment, veillez à ce que les hommes assistent régulièrement au service divin. Tous les jeux sont expressément défendus ; car c'est la source du mal,

et plus d'un brave et honnête officier leur a dû sa ruine. »—*Instructions aux brigadiers généraux, 26 mai 1777.*

—« C'est demain le jour marqué par l'honorable Congrès pour des actions de grâces à rendre publiquement à Dieu. Le devoir nous appelant tous à exprimer humblement notre profonde reconnaissance envers la Providence, qui a tant de fois béni nos drapeaux, le général ordonne que l'armée restera dans les quartiers qu'elle occupe, et invite les chapelains à célébrer le service divin pour les divers régiments et brigades; il exhorte instamment tous les officiers et soldats dont l'absence n'est pas indispensable à assister avec recueillement à cette solennité. »—*Ordre du jour du 17 décembre 1777.*

Le lendemain de la capitulation d'Yorktown, l'ordre du jour suivant fut publié : « Demain, le service divin aura lieu dans les brigades et divisions. Le commandant en chef recommande instamment aux troupes qui seront libres ce jour-là de ne pas se départir de cette joie sérieuse et de cet élan de cœur que nous impose le sentiment de tant de preuves d'étonnante protection dont nous a comblés la Providence. »—*20 octobre 1781.*

En annonçant à l'armée la fin des hostilités, lorsque la guerre fut terminée, il s'exprimait ainsi dans son ordre du jour : « La proclamation qui sera publiée avec cette nouvelle sera lue demain soir à la tête de chaque régiment et des divers corps de l'armée; ensuite, les chapelains, avec les diverses brigades, rendront des actions de grâces au Seigneur tout-puissant pour toutes ses bontés, et particulièrement pour ses grands desseins qui font tourner la colère de l'homme à sa propre gloire et mettent un terme aux maux de la guerre déchainés sur les nations. »—*18 avril 1783.*

En parlant de la marche de la guerre et de la manière dont les Américains l'avaient soutenue contre un ennemi puissant, il disait : « La protection de la Providence a si vivement brillé sur nos armes, qu'il faudrait être plus méchant qu'un infidèle pour le nier, et plus qu'infâme pour n'être pas reconnaissant de ses bienfaits. »—*Lettre du 20 août 1778.*

Cette habitude d'attribuer tout événement heureux, de même que le succès de ses efforts personnels, à l'influence favorable d'une Providence toute-puissante, Washington la conserva pendant toute la guerre, et il semble y avoir trouvé

la meilleure consolation pour les tristes revers et les fatigues qu'il a été tant de fois appelé à supporter.

« Nous avons, » a-t-il dit, « à soutenir une sorte de lutte marquée par la Providence pour éprouver la patience et le courage des hommes. Aussi quiconque est engagé dans cette voie ne doit pas se montrer un moment abattu par les difficultés ou découragé par les épreuves.

« La Providence a si souvent pris soin de nous relever, lorsque nous avons perdu toute espérance, que j'ose croire que nous ne succomberons jamais.

« Nous abandonnons le reste à cette sage Providence, qui nous a si évidemment soutenus dans le cours de toutes nos traverses.

« Nous avons de fortes raisons de remercier la Providence de la protection qu'elle nous a accordée. C'est en elle seule que j'ai parfois placé toute ma confiance, car toutes nos autres ressources semblaient nous avoir manqué.

« Nos affaires ont été amenées à une crise terrible pour que la main de Dieu fût encore plus visible dans notre délivrance. Telle est ma conviction. L'intervention puissante de la volonté divine aux jours de notre plus profond accablement, de notre plus sombre situation, a été trop éclatante pour que je puisse douter de l'heureuse issue de la lutte actuelle. »

Washington exprima plusieurs fois les mêmes sentiments après la guerre : « Je suis sûr, » dit-il dans une lettre au général Armstrong, « qu'il n'y a pas de peuple qui ait plus de raisons de reconnaître la protection de Dieu dans ses affaires que celui des États-Unis. Je serais fâché d'avoir lieu de penser que mes compatriotes ont oublié cette protection qui s'est si souvent manifestée pendant notre révolution, ou qu'ils ne croient pas assez à cette toute-puissance de Dieu qui seule peut les sauver. »—11 mars 1792.

Les exemples de cette sorte pourraient être multipliés à l'infini. Il serait difficile de trouver, dans quelque communion chrétienne que ce soit, un homme plus éminemment religieux que Washington, si l'on considère ces marques de foi et de piété pratique; cette haute conviction de la présence providentielle de l'Être-Suprême, cette reconnaissance constante envers son pouvoir et sa bonté, cette soumission humble et sans bornes à la volonté divine, fondée sur les motifs les plus sérieux et les plus fervents.



On pourrait trouver dans plusieurs autres passages de ses écrits, comme dans l'ensemble de toute sa vie, la preuve que sa croyance particulière à la révélation chrétienne et son observation stricte des devoirs qu'elle impose répondaient bien à toutes ces déclarations. Les deux passages suivants sont tirés de sa lettre circulaire aux gouverneurs des États, au sujet du licenciement de l'armée.—8 juin 1783 :

« La libre culture des lettres, l'extension illimitée du commerce, le progrès des bonnes mœurs, l'empire toujours croissant des sentiments libéraux, et par-dessus tout *la pure et douce lumière de la révélation*, ont eu pour heureux effet d'améliorer la société et d'augmenter les biens dont elle jouit. »

—« Je forme le vœu ardent que Dieu vous ait, vous et l'État que vous dirigez, en sa sainte garde ; qu'il entretienne dans le cœur des citoyens l'esprit de subordination et d'obéissance envers le gouvernement, une affection fraternelle envers tous leurs compatriotes des États-Unis en général, et particulièrement envers ceux de leurs frères qui ont servi, sur les champs de bataille, la cause de la liberté ; enfin, qu'il veuille bien disposer notre cœur à l'amour de la justice, au goût de la miséricorde, pour que nous pratiquions cette charité, cette humilité, cette douceur, qui forment les *attributs caractéristiques du Divin auteur de notre sainte religion*. car il n'y a pas d'exemple qu'une nation puisse être heureuse si elle n'observe humblement ces règles et ne se pénètre de ces vertus. »

Le même esprit brille dans la réponse de Washington à l'adresse des évêques, du clergé et des laïques de l'Église protestante épiscopale. « En cette occasion, il serait mal à moi de cacher toute la joie que j'ai ressentie à voir l'affection fraternelle qui semble augmenter parmi les fidèles sectateurs de la *vraie religion*. Par là se découvre à mes yeux le plus doux avenir, le temps où les *chrétiens de toutes les communions* suivront mieux les règles de la charité et éprouveront les uns pour les autres des *sentiments* plus véritablement *chrétiens* qu'on n'a encore fait dans aucun siècle, ni chez aucune nation. »—19 août 1789.

Il s'exprimait encore ainsi dans une lettre écrite à George Mason, relativement à un bill porté devant la législature de la Virginie, et ayant pour objet l'établissement, moyennant une taxe générale, d'un fonds pour l'entretien des ministres

de la religion chrétienne : « Quoique personne ne soit plus opposé que moi à tout ce qui peut gêner les principes religieux, cependant j'avoue que je ne suis pas du nombre de ceux qui s'alarment tant à l'idée de faire payer par le peuple les frais du culte qu'il professe. » 3 octobre 1785. — D'après ce passage, il semble que Washington ne désapprouvait pas le projet et le but de ce vote de fonds. Mais, en même temps, plus d'un fait prouve que chez lui cette pensée n'allait pas jusqu'à l'intolérance. Il écrivait à La Fayette, en faisant allusion aux votes de l'Assemblée des notables : « Je ne souhaite pas moins que vous de voir triompher vos idées sur la tolérance en matières religieuses. N'étant moi-même bigotement attaché à aucune forme de culte, je suis disposé à laisser ceux qui professent le christianisme dans l'Eglise suivre celle des routes du ciel qui leur semblera la plus directe, la plus unie, la plus facile, la moins sujette à objection. » — 15 août 1787.

Ailleurs, dans une lettre à sir Edouard Newenham, il s'exprime ainsi : « De toutes les haines qui ont existé entre les hommes, celles qui sont causées par la différence de religion semblent les plus obstinées et les plus douloureuses, et doivent par conséquent être le plus combattues. J'ai espéré que la politique éclairée et libérale qui a marqué le siècle présent unirait enfin assez étroitement les chrétiens de toute secte pour que nous n'eussions plus le triste spectacle de disputes religieuses violentes au point de compromettre la paix de la société. » — 20 octobre 1792.

Dans son adresse aux Quakers, il dit : « Lorsque les hommes remplissent exactement leurs devoirs sociaux, ils font tout ce que la société ou l'Etat a le droit de leur demander ou d'attendre d'eux ; ils sont responsables, devant Dieu seul, de la religion ou des pratiques particulières qu'ils préfèrent ou professent. » — Octobre 1789.

Vers la même époque, il s'exprima ainsi au synode de l'Eglise hollandaise réformée : « Messieurs, vous vous montrez pieux chrétiens et bons citoyens par vos prières et vos efforts pour maintenir parmi les hommes l'harmonie et la fraternité, base la plus solide de tout établissement politique ; je me réunis donc à vous dans cette pensée que « si un gouvernement juste protège chez tous les citoyens les croyances religieuses, la vraie religion, de son côté, prête au gouvernement son meilleur appui. » Ces principes de tolérance et d'union entre la religion et le gouvernement sont repro-

duits souvent dans la correspondance particulière et publique de Washington.

Il est inutile de commenter ces extraits : on peut en laisser l'appréciation au jugement des lecteurs. Dire que Washington n'était pas chrétien, ou du moins qu'il ne croyait pas l'être, ce serait inculper à la fois sa sincérité et son honneur. De tous les hommes qui ont jamais vécu, Washington serait certainement le dernier que l'on pourrait accuser de dissimulation ou de mauvaise foi ; lui qui était si soigneux d'écartier de tout acte de sa vie, même peu important, l'ombre de pareilles fautes, est-il vraisemblable, est-il admissible que pour un sujet de la plus haute, de la plus sérieuse gravité, il ait, pendant une longue série d'années, médité et pratiqué un système de fourberie vis-à-vis de ses amis et du public ? Cela n'est ni croyable ni possible.

Je placerais ici une lettre relative à ce sujet ; elle m'a été écrite par une femme qui a vécu vingt ans dans la famille de Washington, et était sa fille adoptive et la petite-fille de madame Washington. Le témoignage de cette lettre et les indications qu'elle contient sur la vie intime de Washington sont pleins d'intérêt.

Woodlawn, 26 février 1833.

« Monsieur,

« J'ai reçu hier soir votre lettre du 20 de ce mois, et je me hâte de vous donner les renseignements que vous désirez.

« La paroisse de Truro est celle qui renferme Mount-Vernon, l'église de Pohick et Woodlawn. Le siège de la paroisse de Fairfax est maintenant à Alexandrie. Avant que le district fédéral fût cédé au Congrès, Alexandrie se trouvait dans le comté de Fairfax. Le général Washington avait un banc dans l'église de Pohick, et un autre dans celle du Christ, à Alexandrie. Il coopéra puissamment par ses soins, et je pense aussi par ses dons, à l'établissement de l'église de Pohick. Son banc se trouvait près de la chaire. Je me souviens parfaitement de m'y être assise avec lui et ma grand-mère avant son élection à la présidence. C'était une belle église, elle avait une communauté nombreuse et riche et ses paroissiens assistaient régulièrement à toutes les cérémonies.

« Il se rendait à l'église d'Alexandrie, lorsque le temps et l'état des routes lui permettaient de faire à cheval une course de dix milles. A New-York et à Philadelphie, il ne manqua

jamais d'aller à l'église le matin, à moins d'en être empêché par une indisposition. Il passait l'après-midi chez lui, dans sa chambre, le soir en famille et sans autre compagnie. Quelquefois un vieil ami intime était invité à venir causer une heure ou deux avec nous ; mais le dimanche tous les visiteurs étaient exclus. Personne dans l'église n'apportait au service plus de gravité et de recueillement. Ma grand'mère, qui était éminemment pieuse, ne se départit jamais de ses habitudes d'enfance. Elle s'agenouillait toujours. Le général, suivant la coutume d'alors, restait debout pendant qu'on célébrait le service. Les dimanches où l'on communiait, il quittait l'église avec moi après la bénédiction et retournait au logis. Nous renvoyions ensuite la voiture pour prendre ma grand'mère.

« Il avait l'habitude de se retirer dans sa bibliothèque vers neuf ou dix heures, et d'y passer une heure avant de rentrer dans sa chambre. Il se levait toujours avant le soleil, et restait dans sa bibliothèque jusqu'à ce qu'on l'appelât pour le déjeuner. *Je n'ai jamais été témoin* de ses dévotions particulières, je ne m'en suis jamais *enquis*. J'aurais regardé comme la plus grande hérésie le moindre doute sur sa ferme croyance au christianisme. Sa vie, ses écrits, tout prouve qu'il était bon chrétien. Ce n'était pas non plus un de ces hommes qui agissent ou prient pour être vus. C'est en secret qu'il communiait avec Dieu.

« Ma mère habita deux ans Mount-Vernon, après son mariage avec John Parke Custis, fils unique de M^{me} Washington. Je lui ai entendu dire que le général Washington communia souvent avec ma grand-mère avant l'époque de la révolution. Quand ma tante, miss Custis, mourut subitement à Mount-Vernon, avant qu'on pût prévoir cet événement, il s'agenouilla près d'elle et pria avec la plus grande ferveur, avec beaucoup de componction, pour sa guérison. C'est ce que m'ont affirmé la mère du juge Washington et d'autres témoins.

« C'était un homme silencieux et réfléchi. Généralement il parlait peu et jamais le premier. Je ne lui ai jamais entendu raconter un seul de ses souvenirs de la guerre. Je l'ai souvent vu complètement absorbé, remuant les lèvres, mais ne laissant échapper qu'un son confus. Quelquefois ma vive et folle gaieté lui arrachait un rire de grand cœur, inspiré par la sympathie qu'il ressentait pour moi. J'étais sans doute une

des dernières personnes au monde à qui il aurait adressé une parole sévère ; d'autant plus qu'il savait bien que j'avais le plus parfait modèle des vertus d'une femme dans ma grand'mère, qui montrait à mon égard toute la tendresse et le dévouement d'une excellente parente, m'aimant comme peut aimer seulement une mère, et ne tolérant ni n'approuvant jamais en moi ce qu'elle désapprouvait chez les autres. Elle ne négligeait jamais de faire ses dévotions, en particulier ou en public. Elle et son mari formaient un couple si uni et si heureux que le général Washington doit avoir été certainement un bon chrétien. Elle n'avait à ce sujet ni doute ni crainte. Après quarante ans d'affection dévouée et de bonheur non interrompu, elle le remit sans murmurer dans les bras de son Sauveur, de son Dieu, avec le ferme espoir de sa félicité éternelle. Est-il nécessaire que quelqu'un affirme « que le général Washington a été, dans son opinion, « un fervent chrétien ? » Autant vaudrait mettre en question son patriotisme, le dévouement héroïque et désintéressé qu'il portait à son pays. Sa devise était : *Des actions, non des paroles* ; et : *Dieu et mon pays* !

« Je suis avec une profonde estime, etc. »

Il n'est pas hors de propos de joindre à cette lettre ce qui m'a été dit par M. Robert Lewis, à Fredericksburg, en 1827. Neveu de Washington et ayant été son secrétaire particulier au commencement de sa présidence, M. Lewis a vécu avec lui sur un pied d'intimité, et avait les meilleures occasions d'observer ses habitudes. Il m'a dit avoir dû au hasard d'être témoin des dévotions particulières que Washington faisait, matin et soir, dans sa bibliothèque. Dans ces occasions, il l'avait vu agenouillé avec une Bible ouverte devant lui, et il pensait que le Président observait journellement cette habitude. Depuis, M. Lewis est mort ; mais c'était un homme estimé, et dont la parole avait du poids. Je rapporte cette anecdote telle qu'il me l'a confiée, pensant qu'il désirait qu'elle fût rendue publique sur l'autorité de son dire. Il ajouta que le Président avait l'habitude d'entrer dans sa bibliothèque vers quatre heures du matin, et qu'après avoir fait ses dévotions, il employait ordinairement son temps, jusqu'au déjeuner, à écrire des lettres.

La lettre suivante a été adressée par le vénérable évêque White au révérend B. C. G. Parker, alors recteur de l'église

de la Trinité dans le Lenox (Massachusetts), avec la permission duquel elle est insérée ici :

Philadelphie, 28 novembre 1832.

« Cher Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre du 20 courant, et je vais vous donner les renseignements que je possède sur ce qui en fait l'objet.

« Le père de notre patrie a, soit pendant la guerre de la révolution, soit pendant sa présidence, suivi le service divin en cette ville dans l'église du Christ, un seul hiver excepté; se trouvant ici à cette époque pour s'entendre avec le Congrès sur les mesures à prendre dans la prévision de l'ouverture de la prochaine campagne, il loua une maison près de l'église de Saint-Pierre, qui se trouvait sur la même paroisse que celle du Christ. Pendant cette saison, il se rendit très-exactement à Saint-Pierre. Son maintien était toujours sérieux, son air attentif; mais, comme quelques expressions de votre lettre me semblent marquer le désir de savoir quelle était l'attitude du général pendant le service divin, et s'il se tenait agenouillé, je crois devoir à la vérité de déclarer que je ne l'ai jamais vu dans cette attitude. Pendant sa présidence, notre fabrique lui consacra un banc de moins de dix verges de long, devant la chaire. Il occupait habituellement ce banc avec madame Washington, qui communiait régulièrement, et avec ses secrétaires.

« Bien que je me sois souvent trouvé en société avec ce grand homme, et que j'aie eu souvent aussi l'honneur de dîner à sa table, je ne lui ai jamais entendu rien dire qui m'ait pu faire connaître ses opinions religieuses. Je n'ai jamais connu d'homme qui évitât plus de parler de lui-même ou de ses actions, ou de quoi que ce fût qui le concernât; et j'ai eu occasion d'observer, lorsque je me trouvais dans sa compagnie, que si une personne étrangère à sa famille se trouvait présente, jamais une parole prononcée par le Président ne serait venue révéler qu'il se savait digne de l'attention du monde. Son maintien ordinaire, quoique toujours bienveillant, n'était pas de nature à encourager ceux qui auraient voulu connaître sa pensée. Quelques jours après qu'il eut quitté le fauteuil de Président, notre consistoire se rendit chez lui avec une adresse préparée par moi, et que je prononçai. Dans sa réponse, il voulut bien exprimer tout le plai-

« sir que lui avaient causé les prédications de notre chaire, mais il ne dit rien qui pût trahir le secret de ses théories religieuses. Un ou deux jours après, ce fut le tour d'une autre adresse de plusieurs ministres appartenant à diverses sectes, qu'avait écrite le docteur Green et que je prononçai. Un passage des œuvres¹ posthumes de M. Jefferson a donné lieu à une longue polémique. Il dit (en s'appuyant sur l'autorité du docteur Rush, qui lui-même passe pour avoir tenu ce fait du docteur Green) que cette adresse avait eu pour but d'amener le président à énoncer son opinion sur la religion chrétienne. C'est ce que le docteur Green a nié dans son écrit périodique intitulé *l'Avocat chrétien*, et sa déclaration est exacte. Le docteur Rush peut avoir mal compris le docteur Green ou avoir été mal compris par M. Jefferson; ou bien encore toute cette histoire peut avoir tiré son origine des propos de l'un des ministres réunis, qui aura pris ses propres idées pour celles de l'assemblée. Les deux documents en question se trouvent dans les journaux de Philadelphie imprimés à cette époque.

« Un jour d'actions de grâces choisi par le Président pour célébrer le terme de l'insurrection de l'Ouest, je prêchai en sa présence. Le sujet était le rapport qui existe entre la religion et le bonheur civil. Ce sermon fut défigurés dans une de nos feuilles publiques; cela m'engagea à le publier en l'accompagnant d'une dédicace au Président, m'appuyant principalement sur sa proclamation en faveur du rapport que je

¹ « Le Dr Rush me dit tenir d'Asa Green le fait suivant : Le « clerge présenta une adresse à Washington, au moment où celui-ci « quittait le pouvoir. Pendant qu'on la préparait, quelqu'un fit « remarquer que jamais, dans aucune occasion, le général n'avait « dit en public un mot qui manifestât une croyance à la religion « chrétienne. On pensa donc qu'il fallait rédiger l'adresse de fa- « çon à l'obliger enfin à déclarer publiquement s'il était chrétien « ou non. On le fit. Mais, remarquait Asa Green, le vieux renard « était trop rusé pour eux. Il répondit en particulier à toutes les « parties de leur adresse, sauf à celle-là qu'il passa sous silence. « Rush remarque que le général n'a jamais dit un mot sur ce « sujet dans aucun de ses actes publics, si ce n'est dans son « adresse d'adieu aux gouverneurs des États, quand il se démit « de son commandement militaire. Il y parlait « de la bénigne « influence de la religion chrétienne. »

« Je sais que Gouverneur Morris, qui prétendait être dans les « secrets du général, m'a souvent dit que Washington ne « croyait pas plus que lui-même à ce système. » — *Jefferson's Memoirs and Correspondence*, t. IV, p. 525.

viens d'indiquer. Il ne parut pas désapprouver l'usage que j'avais fait de son nom. Selon moi, le principe d'une entière séparation entre le christianisme et le gouvernement civil serait la preuve d'un manque de religion ; cependant je n'ai pas de raisons positives pour supposer que telle fût la pensée intime du Président, ce qui peut être.

« Mes souvenirs ne me rappellent pas d'autres particularités sur le sujet qui vous intéresse. En conséquence, je termine en me disant votre très-respectueux et très-humble serviteur.

« William WHITE. »

On a signalé, comme un fait singulier, qu'à une certaine époque de sa vie Washington ait cessé de communier. Ce fait est possible ; il ne s'ensuit pas cependant que Washington manquât de foi ; à moins que la même accusation ne pèse sur cette nombreuse classe d'hommes qui pensent être de sincères chrétiens, mais qui éprouvent des scrupules à observer l'usage de la communion. Quels qu'aient pu être les motifs qui ont dirigé la conduite de Washington, ils ne semblent pas avoir été jamais éclaircis. On ne sait pas si l'occasion s'en est jamais offerte, on ne le présume même pas. Il est probable qu'après avoir pris le commandement de l'armée, voyant ses pensées et ses soins nécessairement absorbés par les affaires qui pesaient sur lui, et qui souvent ne lui permettaient guère d'observer la différence entre le dimanche et les autres jours, il jugea inutile de s'astreindre publiquement à une règle qui, selon l'idée qu'il s'en faisait, imposait de sévères restrictions à la conduite extérieure et était comme un engagement sacré à des devoirs que sa situation lui rendait impraticables. Une telle manière de voir serait naturelle à un esprit aussi sérieux ; et, bien qu'elle soit fondée sur une vue erronée de la nature de cette pratique religieuse, elle peut avoir été d'un grand poids auprès d'un homme dont la conscience était si délicate, et qui professait tant de respect pour le culte.

Cependant il existe une preuve que Washington s'approcha de la sainte table une fois au moins pendant la guerre ; ce fut dans la saison d'hiver, lorsque l'armée était campée, et que l'activité de la guerre était jusqu'à un certain point enchaînée. Une anecdote contenue dans la vie de De Witt Clinton, par le docteur Hosack, et rapportée dans les paroles mêmes

du révérend Samuel H. Cox, qui l'avait communiquée à l'auteur de ce livre, établit l'authenticité de ce fait.

« Je tiens l'anecdote suivante, dit le docteur Cox, d'une autorité irrécusable ; elle n'a jamais été, je pense, rendue publique ; mais elle m'a été communiquée par un vénérable ecclésiastique, qui la tenait du révérend docteur Jones lui-même. Tous les chrétiens, tous les Américains l'accueilleront avec joie.

« Pendant que l'armée américaine, sous le commandement de Washington, était campée à Morristown, dans le New-Jersey, il arriva que la communion (pratiquée alors tous les six mois seulement) dut être administrée dans l'église presbytérienne de ce village. Un matin de la semaine avant la cérémonie, le général, après son inspection accoutumée du camp, alla visiter la maison du révérend docteur Jones, alors pasteur de cette église ; après l'échange des politesses ordinaires, il l'interpella ainsi : « Docteur, j'ai appris que la sainte cène doit être célébrée par vous dimanche prochain ; je voudrais savoir si les règles de votre Église vous permettent d'admettre des communicants d'une autre secte ? » Le docteur répondit : « Très-certainement, général ; notre table n'est pas celle des presbytériens, c'est la table du Seigneur ; nous invitons donc au nom du Seigneur tous les fidèles à venir ici agenouillés, quels que soient leurs noms. » Le général reprit : « J'en suis bien aise ; c'est ainsi que cela doit être ; mais, n'étant pas entièrement rassuré à cet égard, j'ai pensé devoir m'en informer auprès de vous ; car je me propose de me joindre à vous en cette occasion. Bien qu'appartenant à l'Église anglicane, je ne fais pas d'exclusion et n'ai point de partialité. » Le docteur lui donna de nouveau l'assurance qu'il serait bien reçu, et le général parut le dimanche suivant au nombre des communicants. »

La situation dans laquelle se trouvait Washington, lorsqu'il fut nommé Président des États-Unis, l'obligeait à mettre beaucoup de circonspection dans tout ce qu'il pouvait avoir à dire sur des sujets théologiques ; il recevait d'un grand nombre de congrégations religieuses, ou de sociétés représentant presque toutes les classes du pays, des adresses à la louange de son caractère et pleines des expressions de la reconnaissance publique pour ses longs et éminents services. Dans ses réponses, il eût été également désobligeant et impolitique à lui d'employer un langage qui indiquât une préférence mar-

quée pour les règles particulières ou les formes d'aucune Église. Il prit le plus sage parti, le seul évidemment qu'il fût convenable de prendre. Il approuva les principes généraux et encouragea le zèle de toutes les congrégations ou sociétés religieuses qui lui apportèrent des adresses, parla de leur bienfaisante influence sur le sort de l'humanité, exprima ses vœux sincères pour leur succès et conclut souvent en disant qu'il priaït ardemment pour le bonheur futur de leurs prosélytes dans ce monde et dans l'autre. Toutes les réponses qu'il fit dans ce sens respirent un esprit chrétien, et peuvent être à bon droit considérées comme marquant chez leur auteur la conviction de la vérité et de l'autorité de la religion chrétienne.

Après un long et minutieux examen des écrits publics et privés, imprimés et manuscrits, de Washington, je puis assurer que je n'ai jamais rencontré la moindre chose, la moindre expression propre à faire conjecturer qu'il nourrit quelques doutes sur la foi chrétienne, ou qu'il ait ressenti de l'indifférence ou du dédain à ce sujet. Au contraire, si l'occasion lui venait d'en parler ou d'y faire allusion, il le faisait toujours avec gravité et respect.

Les observations précédentes ont été écrites, non pour rien démontrer, mais simplement pour rapprocher des faits que fournissent les écrits de Washington et plusieurs autres sources ; je terminerai comme j'ai commencé, en disant que tout raisonnement serait mal venu et inutile sur un sujet si éloquent par lui-même. Si un homme qui a toujours, pendant le cours d'une longue vie, parlé, écrit et agi comme un chrétien, qui a donné mille preuves de sa conviction à se juger tel, et qui enfin n'a jamais été connu pour rien dire, rien écrire ou rien faire contre ces sentiments, si un tel homme n'est pas rangé parmi les plus fervents chrétiens, il sera impossible de décider cette question par aucune espèce de raisonnement. On ne peut dire jusqu'à quel point Washington a examiné les principes de sa foi, mais probablement il a poussé cette recherche aussi loin qu'un grand nombre de chrétiens qui ne font pas de la théologie une étude spéciale. Nous avons tout lieu de présumer qu'un esprit comme le sien n'admettait pas une opinion sans une raison satisfaisante. Il fut élevé dans le sein de l'Église épiscopale, à laquelle il demeura toujours attaché ; et je suis convaincu qu'il conserva dans son cœur les doctrines fondamentales du chris-

tianisme, telles que les enseigne ordinairement cette Église, et telles qu'il les comprenait, mais qu'il n'y mêla jamais la moindre idée d'intolérance ou de mépris pour les croyances et les rites adoptés par les chrétiens des autres communions.

(*Wash. Writ*, t. XII, p. 399-444.)

FIN DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.



TABLE DES MATIÈRES.



ÉTUDE HISTORIQUE SUR WASHINGTON	Pages
---------------------------------------	-------

CHAPITRE I.

État de la société au milieu de laquelle Washington s'est formé.—La Virginie.—Origine et développement de cette colonie.—Son esprit aristocratique et indépendant. — Sa constitution et ses lois au moment de la révolution. — Condition et dispositions de la classe inférieure.— Existence des grands planteurs	1
---	---

CHAPITRE II.

1732-1759.

Naissance de Washington. — Sa mère. — Son éducation.— Ses travaux d'exploration dans les monts Alleghanys.— Développement de la puissance française en Amérique.— L'Angleterre s'arme pour le combattre.—Guerre de Sept ans.—Washington est nommé major. — Il est chargé d'une mission d'observation sur les frontières du Canada.—Il est nommé lieutenant-colonel.—Escarmouche avec un détachement français commandé par Jumonville. — Bataille des Grandes-Prairies.—Washington donne sa démission.— Il reprend du service dans l'armée du général Braddock.— Bataille de la Monongahela. — Washington est nommé commandant en chef des troupes de la Virginie.— Difficultés de sa situation.—Prise du fort Duquesne.—Washington renonce à la profession des armes.—Sentiments de sympathie pour sa personne dans l'armée et dans le peuple.— Il est nommé représentant du comté de Frédéric à la Chambre des Bourgeois	11
---	----

CHAPITRE III.

Washington dans le monde et avec les femmes. — Son mariage.— Ses rapports avec Mme Washington.— Gouvernement de sa famille et de ses affaires.—Mount-Vernon	35
---	----

CHAPITRE IV.

1763-1775.

Acte du timbre.—Acte déclaratif.—Loi de douane.—Lignes patriotiques contre la consommation des marchandises anglaises.—Le Massa-	
--	--

TABLE

	Pages.
chusetts et la Virginie à la tête de l'opposition.—Rôle de Washington dans les luttes qui ont précédé la révolution.— Réunion du premier Congrès général.—La population s'arme et la résistance s'organise. Bataille de Lexington	35

CHAPITRE V.

1775-1776.

Retentissement de la bataille de Lexington. —Soulèvement général des Américains.—Les Anglais restent inactifs à Boston.—Seconde réunion du Congrès.— Il choisit Washington pour général en chef de l'armée continentale.—État dans lequel Washington trouve l'armée réunie devant Boston.—Luttes qu'il a à soutenir pour l'organiser.—Prise de Boston.— Position des Anglais en Amérique et leur plan de campagne.— Expédition américaine contre le Canada.— L'opinion publique s'alarme en Angleterre.— Envoi de commissaires royaux en Amérique. — Déclaration de l'indépendance.—Réaction loyaliste.—Vigueur de Washington dans la compression.....	75
---	----

CHAPITRE VI.

1776-1778.

Campagne de 1776. —Washington évacue Long-Island et New-York.— Son mouvement de retraite à travers le New-Jersey. — Il reprend l'offensive et bat les Anglais à Trenton et à Princeton.— Nécessité de réformer l'organisation militaire.— Le Congrès confie à Washington des pouvoirs dictatoriaux.— Préjugés du général contre la France.— Le marquis de La Fayette.—Campagne de 1777.— Plans des généraux anglais.— Bataille de la Brandywine.— Les Anglais s'emparent de Philadelphie.—Bataille de Germantown.— Camp de Valley-Forge.—Capitulation de Saratoga.....	95
---	----

CHAPITRE VII.

1778.

Cabale de Conway. —Apathie du pays.—Découragement de l'armée. — Washington défend les droits de ses soldats auprès du Congrès.— Impression produite sur le gouvernement anglais par la capitulation de Saratoga.— Il envoie des commissaires royaux pour traiter avec le Congrès.— Le Congrès refuse d'entrer en négociation avec eux.—La France reconnaît l'indépendance des États-Unis.—Franklin à Paris.....	121
--	-----

CHAPITRE VIII.

1778-1780.

Changement apporté dans la situation des États-Unis par l'intervention française. —Campagne de 1778.—Évacuation de Philadelphie par les Anglais.—Bataille de Monmouth.— Le comte d'Estaing paraît avec une escadre française devant New-York.— Ce secours reste inutile.—Mouvement d'opinion contre l'amiral français.— Efforts de Washington pour apaiser le comte d'Estaing.—Négociations secrètes entre le Congrès et le marquis de La Fayette, relativement à la con-	
--	--

DES MATIERES.

467
Pages

quête du Canada. — Mécontentement de Washington. — L'armée prend ses quartiers d'hiver. — Progrès de l'indifférence publique. — Etat financier. — Réduction de l'armée. — Campagne de 1779. — Succès des Américains dans le nord et des Anglais dans le midi. — Le général Lincoln et le comte d'Estaing échouent dans leur attaque contre Savannah. — Attitude de l'Europe à l'égard de l'Angleterre. 157

CHAPITRE IX.
1780-1781.

Arrivée en Amérique du comte de Rochambeau et d'un corps d'armée français. — Campagne de 1780, inactive dans le nord, malheureuse dans le midi. — Réformes dans l'organisation militaire. — Habileté de Washington dans les relations avec les personnes. — Cordiale entente entre lui et les officiers français. — Conspiration du général Arnold. — Exécution du major André. — Révolte des troupes de la Pensylvanie et du New-York. — Nouvel appel à la France. — Campagne de 1781. — Ravages d'Arnold en Virginie. — Lord Cornwallis se fortifie à York-Town. — Siège et prise de cette ville par le général Washington et le comte de Rochambeau. 159

CHAPITRE X.
1781-1783.

Effet produit en Angleterre par la capitulation de lord Cornwallis. — Chute du ministère de lord North. — Négociations pour la paix. — Washington ne croit point à leur succès. — Représailles contre les Anglais. — Condamnation du capitaine Apgill. — La reine Marie-Antoinette obtient sa grâce. — Signature du traité de paix à Paris. — Injustice de la nation et du Congrès envers l'armée. — Indignation des troupes. — Washington réussit à les calmer et se charge de défendre leurs intérêts auprès du Congrès. — Le Congrès cède à ses remontrances 183

CHAPITRE XI.

Efforts de Washington pour fortifier l'autorité du Congrès. — Les articles de Confédération. — Vices de cette constitution. — Réaction monarchique aux États-Unis. — La couronne offerte à Washington. — Son refus. — Il proclame, dans ses adresses d'adieu au peuple et à l'armée, la nécessité de réformer la Constitution 199

CHAPITRE XII.
1783-1787.

Préoccupations de Washington dans sa retraite de Mount-Vernon. — Son plan de navigation intérieure. — l'assemblée de la Virginie lui vote une récompense nationale. — Refus, puis acceptation conditionnelle du général. — État de l'Amérique. — Impuissance du Congrès à prévenir la banqueroute et le démembrement de l'Union. — Déconsidération des États-Unis en Europe. — Violations du traité de 1783. — Guerre aux créanciers anglais. — Guerre aux riches. — Insurrection du Massachusetts. — Mouvement d'opinion en faveur d'une révision

	Pages.
des articles de Confédération. — Efforts des amis de Washington pour amener la réunion d'une Convention. — Leur succès. — Washington consent à prendre part aux travaux de la Convention.....	911

CHAPITRE XIII.

1787-1789.

Pourquoi la Convention de Philadelphie a réussi. — Comment la guerre civile pouvait en sortir. — Lutte entre les grands et les petits États. — Questions sur lesquelles elle s'engage, et solutions diverses que leur donnent les trois principaux plans de constitution. — La lutte s'envenime sur le mode et la base de l'élection pour le Sénat. — Franklin propose des prières en faveur des travaux de la Convention. — Inutilité de cet effort pour apaiser les esprits. — La Convention partagée en deux camps de force égale. — Nécessité et vote d'un compromis entre les grands et les petits États. — Rôle de Washington dans la Convention. — Son influence sur Madison. — Madison. — Tâtonnements de la Convention sur les questions étrangères aux intérêts locaux. — Vote de la Constitution par la Convention fédérale et par les Conventions locales. — Comment elle est jugée en France.	239
---	-----

CHAPITRE XIV.

1789-1797.

Washington Président. — Gouvernement intérieur de Washington. — Ses rapports avec l'opinion, avec les particuliers, avec les hommes publics. — Question de l'esclavage. — Formation et distribution géographique des partis. — Exemples de divisions géographiques dans le sein du Congrès. — Origine de la lutte entre Hamilton et Jefferson. — Ce que Hamilton voulait pour son pays. — Jefferson membre du cabinet et chef de l'opposition. — Ménagements de celle-ci pour la personne de Washington. — Jefferson le presse d'accepter une seconde fois la présidence. — Répugnance de Washington. — Il finit par céder. — Dechaînement de l'opposition contre lui. — Jefferson donne sa démission. — Sa conduite dans la retraite. — Insurrection dans la Pensylvanie. — Sociétés démocratiques. — L'opinion publique abandonne l'opposition. — Jefferson et John Adams candidats à la présidence	263
--	-----

CHAPITRE XV.

1789-1797.

Washington Président. — Gouvernement des relations extérieures. — Principes et sympathies diplomatiques de Washington. — État des affaires au moment de son avènement : au sud de l'Union, la libre navigation du Mississipi refusée par l'Espagne ; au nord, les postes américains des grands lacs occupés par l'armée anglaise. — Querelle entre l'Angleterre et l'Espagne. — Comment Washington cherche à en profiter pour triompher du mauvais vouloir de ces deux puissances. — Efforts pour établir entre les puissances maritimes un concert contre la Grande-Bretagne. — Efforts pour obtenir de la France le libre commerce avec ses colonies. — Rapports du gouver-	
--	--

nement américain avec les Indiens. — Sentiments de Washington à l'égard de la Révolution française. — Il croit que de grands changements en Europe seront à l'avantage de son pays. — Ménagements de Washington pour le gouvernement révolutionnaire de la France. — Guerre générale en Europe. — Proclamation de neutralité. — Mission « du citoyen » Genêt aux États-Unis. — Mission de John Jay à Londres. — Traité avec l'Angleterre. — Traité avec l'Espagne. — Querelle entre les États-Unis et la France. — Adresse d'adieu de Washington.....	308
---	-----

CHAPITRE XVI

4 mars 1797 — 14 décembre 1799

Washington à Mount-Vernon. — La guerre entre la France et les États-Unis devient probable. — Washington est nommé général en chef des armées américaines. — Ses démêlés avec le Président. — Mort de Washington.....	371
DOCUMENTS HISTORIQUES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.....	407

FIN DE LA TABLE

